

Les Guerres de Vendée pour les nuls

Michel Chamard

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM



Avec les Nuls, tout devient facile !

Les Guerres de Vendée *pour* **les nuls**



- Comprendre les causes d'un soulèvement populaire qui fit trembler la République
- Les « Bleus » et les « Blancs », de Charette et Kléber à la duchesse de Berry
- Les événements héroïques ou tragiques qui ont marqué cette époque
- Les sites et monuments à voir en Vendée militaire

Michel Chamard

Chargé de cours à l'ICES



Les Guerres de Vendée

pour
les nuls

Michel Chamard

Chargé de cours à l'ICES

FIRST
 **Editions**

Les Guerres de Vendée pour les Nuls

« Pour les Nuls » est une marque déposée de John Wiley & Sons, Inc.

« For Dummies » est une marque déposée de John Wiley & Sons, Inc.

© Éditions First, un département d'Édi8, Paris, 2017. Publié en accord avec John Wiley & Sons, Inc.

Éditions First, un département d'Édi8

12, avenue d'Italie

75013 Paris – France

Tél. : 01 44 16 09 00

Fax : 01 44 16 09 01

Courriel : firstinfo@editionsfirst.fr

Site Internet : www.pourlesnuls.fr

ISBN : 978-2-7540-9063-6

ISBN numérique : 9782412027929

Dépôt légal : avril 2017

Édition : Lisa Marie

Correction : Sophie Legras

Dessins humoristiques : Stéphane Martinez

Couverture et maquette intérieure : Stéphane Angot

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.

Ce livre numérique a été converti initialement au format EPUB par Isako www.isako.com à partir de l'édition papier du même ouvrage.

À propos de l'auteur

Né à Neuilly-sur-Seine le 9 juillet 1949, Michel Chamard a mené une carrière qui peut paraître assez excentrique. Historien de formation, plongé – sous la direction de François Bluche – dans la magistrature à l'époque de Louis XVI, il semble voué à la recherche. Toujours est-il qu'il s'engage pour dix-huit ans dans le journalisme parlementaire, ce qui le mène à la tête du service politique du *Figaro*, en tant que rédacteur en chef adjoint. Spectateur engagé du « microcosme » politique, auquel il consacre quelques livres (dont *La Galaxie Barre* en 1987), il cède brusquement à un coup de cœur et quitte Paris en 1993, pour s'installer avec sa famille et son imposante bibliothèque dans le haut bocage vendéen. Il devient, pour une nouvelle période de dix-huit ans, conseiller culturel au conseil général de la Vendée, ce qui l'amène notamment à participer à la création d'un exceptionnel musée d'histoire du département, l'Historial.

Il est revenu à ses premières amours, l'Histoire, en 2011, lorsqu'il a pris pour quatre ans la direction du Centre vendéen de recherches historiques, créé en 1994 sous les auspices d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Pierre Chaunu et François Furet, et sous l'égide de la Sorbonne.

Issu de divers terroirs, Michel Chamard a définitivement plongé ses racines en Vendée : chargé de cours en licence et master à l'Institut catholique d'études supérieures à La Roche-sur-Yon, affilié à la Société des écrivains de Vendée, membre de jury des prix littéraires vendéens Ouest et Charette, membre du conseil scientifique de l'Historial de la Vendée, il a consacré à l'histoire vendéenne cours universitaires, conférences, communications de colloques universitaires, articles, brochures, catalogues d'exposition,

documentaires audiovisuels...

Les Guerres de Vendée pour les Nuls – après *La Vendée pour les Nuls*, publiée en 2014 et qui a obtenu le Grand prix des écrivains de Vendée – parachève divers travaux plus personnels consacrés à une période méconnue, souvent caricaturée, et pourtant cruciale de l'histoire de la Révolution française : le documentaire vidéo *Devoir de mémoire* réalisé en 2006 pour le mémorial de la Vendée, des cours de master à l'ICES (« La Révolution et la Vendée », « D'autres Vendées »...) depuis 2009, l'organisation en 2013 d'un colloque universitaire du CVRH sur « l'empreinte de la guerre de Vendée »...

Remerciements

Ma gratitude va tout d'abord à Jean-Joseph Julaud, pour m'avoir renouvelé sa confiance. En me demandant de me replonger dans la Vendée (pas la rivière, le terroir !), il m'a permis de rassembler mes idées et mes connaissances à propos d'une épopée héroïque et tragique qui reste encore méconnue de pas mal de « Nuls », et même de moins Nuls.

Merci ensuite à Laure-Hélène Accaoui, qui m'a accompagné avec patience et compréhension tout au long d'un travail ardu qui fut en même temps un vrai plaisir. Merci par la même occasion à l'ensemble de l'équipe de « Pour les Nuls » – et tout particulièrement Sophie Legras et Lisa Marie –, qui a permis la réalisation de ce nouvel ouvrage.

Merci aussi à ma femme Christine et à ma fille Marie, qui ont pris sur leur propre temps d'écriture pour m'aider à la préparation de la liste de sites et monuments liés aux guerres de Vendée. Merci à Louis, l'aîné de mes gâs, qui écume boîtes de bouquinistes et sites internet pour me permettre de compléter la partie vendéenne de ma bibliothèque.

Merci au Pr Claude Petitfrère et au recteur Yves Durand (†) pour leurs apports concernant la partie « la Vendée d'avant la Vendée », à mon ami Reynald Secher, qui a ouvert la brèche dans le mur du silence universitaire enserrant le martyr de la Vendée, aux chercheurs du Centre vendéen de recherches historiques (Jean Artarit, Alain Gérard, Jean François Henry, Jacques Hussenet, Pierre Rézeau, Thérèse Rouchette (†), Jean Rousseau...), inlassables pourvoyeurs de nouvelles découvertes, à Elodie Cabot, anthropologue à l'Institut national de recherches en archéologie préventive, qui a coordonné de main de maître les études sur le charnier du Mans, au Pr Jean Tulard, membre de l'Institut, et à Thierry Lentz pour la partie

« napoléonienne » de la guerre de Vendée...

Ma gratitude va également à Yves-Marie Bercé, membre de l'Institut et spécialiste réputé des révoltes populaires à l'époque moderne, et au recteur Jean-Pierre Poussou. J'ai repris leur idée d'évoquer ces « autres Vendées » qui se sont levées à travers le monde au nom des mêmes idéaux que les « géants » de 1793.

Mes remerciements s'adressent par ailleurs à tous ces écrivains, universitaires, chercheurs, érudits locaux, éditeurs ou « blogueurs » dont la Vendée militaire s'enorgueillit à bon droit. Ils m'ont fait profiter durant plus de vingt ans du fruit de leurs travaux ou tout simplement de leurs connaissances, et m'ont permis de découvrir une histoire dont j'ignorais à peu près tout voici un quart de siècle, lors de mon arrivée dans le haut bocage vendéen et de mon installation à La Verrie, l'une des paroisses d'où est parti le soulèvement dès le 12 mars 1793.

Je ne peux les citer tous, mais je pense tout particulièrement à Jacques Bernard, Maurice Bedon, Jean Pierre et Sébastien Bertrand, Jessica Bony, Jean-Yves Clément, Nicolas Delahaye, Isabelle Gallot, au général Patrick Garrau, à Pierre Gréau, Jean Lagniau (†), Simon Laplace, Nadine et Richard Lueil, Yves Maudet, Jean-Claude Mauvoisin-Delavaud, Claude Mercier (†), Christian Merlet, Grégoire Moreau, Jean-François Moreau, Alain Perrocheau, Henri Phélippeau, Bruno Pignon, Jean de Raigniac, Jean-Pierre Rambaud, Sabine Retout, Catherine Sadonès, Dominique Souchet, Anne-Catherine de Suzannet, Joseph Teillet, Laurent Tixier, Jean Turcaud (†), à mon ami Thierry Rolando, qui consacre à l'étude des assemblées parlementaires de la période révolutionnaire les rares loisirs que lui laissent les entreprises des Pays de la Loire, aux romanciers Pierre Bordage, Michel Ragon et Yves Viollier, aux éditeurs André-Hubert Hérault, Jean-Christophe Ménard et Pierre Rabjeau, au réalisateur Éric Dick...

Merci encore pour leur concours à Denis Allais,

ancien directeur du site départemental de La Chabotterie, Julien Boureau, conservateur départemental des objets du patrimoine de la Vendée, M^{gr} Alain Castet, évêque de Luçon, Jean-Pierre Deschodt, directeur du département d'histoire de l'Institut catholique d'études supérieures, Christophe Dubois, directeur de la Bibliothèque départementale de la Vendée, M^{gr} Jacques Gomard, vicaire général du diocèse de Luçon, Richard Levesque, ancien conservateur du patrimoine de la Vendée, Wilfrid Montassier, président de l'association du Refuge de Grasla, Xavier de Moulins, directeur du site départemental de La Chabotterie, Roger Roiland, président de l'association des Amis de La Chabotterie, Christophe Vital, conservateur en chef des musées de la Vendée...

Merci enfin aux maires et responsables d'offices de tourisme des quatre départements de la Vendée militaire, qui ont concouru à la quatrième partie de cet ouvrage en m'indiquant ce qui était susceptible de m'intéresser sur leurs territoires respectifs.

Une pensée particulière pour Louis Poirier (†), alias Julien Gracq, qui fut mon professeur d'histoire au lycée Claude Bernard, à Paris, et a contribué à ma vocation d'historien. J'ai retrouvé ses traces à Saint-Florent-le-Vieil, où il termina ses jours et où 100 000 Vendéens traversèrent la Loire en octobre 1793 pour une étonnante aventure.

Reprenant ce que j'avais fait dans *La Vendée pour les Nuls* avec « mes » dix Vendéens d'aujourd'hui, j'ai dressé la liste de mes dix « géants », emblématiques du combat mené pour la liberté religieuse, mais aussi du martyre subi pour cette raison par la population de la Vendée militaire :

»

Charles Arthus de Bonchamps, qui alliait la noblesse de cœur à celle de la naissance,

»

Renée Bordereau, incarnation de toutes ces femmes du peuple dont la force de caractère

et le courage dans les épreuves forcent
l'admiration,

»

Jacques Cathelineau, symbole de la Vendée
militaire par sa profonde piété et un
exceptionnel sentiment de son devoir d'état,

»

l'abbé Jacques-Louis Doussin, illustration
des cas de conscience que la Révolution et
ses suites posèrent au clergé de France,

»

N. Guillon, qui souhaitait tout simplement
qu'on lui rendît son Dieu,

»

Marie Lourdaï, humble et indomptable,

»

l'abbé François Nicolas, dont le supplice
s'offre à mon regard tous les dimanches sur
un vitrail de l'église de Chambretau,

»

saint José Sanchez del Rio, *cristero*
de 14 ans, qui combattit et mourut en
Vendéen sans même le savoir,

»

Louis Célestin Sapinaud de La Verrie, mon
glorieux concitoyen,

»

Nicolas Stofflet, injustement dénigré malgré
l'engagement total de ce Lorrain pour la
cause vendéenne.

Introduction

« La » ou « les » guerres de Vendée ? La tradition penche pour la seconde formule, et c'est parce qu'elle est la plus connue du public amateur d'histoire que l'éditeur a choisi de titrer ainsi cet ouvrage.

Tout au long du ^{xix}e siècle et durant les trois quarts du ^{xx}e, mémorialistes et historiens – et c'est ainsi passé dans le langage courant – ont additionné les insurrections qui ont marqué le sud de la Loire durant quarante ans :

»

Soulèvement de mars 1793 à février 1795,

»

Reprise du combat par Charette entre l'été 1795 et le printemps suivant,

»

Insurrections de l'été 1799 (au crépuscule du Directoire et à l'aube du Consulat),

»

Insurrections du printemps 1815 (lors des Cent-Jours),

»

Tentative manquée de la duchesse de Berry contre la monarchie de Juillet en 1832.

On a donc parlé des « cinq guerres de Vendée ».

L'historiographie récente, et notamment les travaux du Centre vendéen de recherches historiques depuis 1994, tend à opposer « une » guerre de Vendée – caractérisée par l'importance du facteur religieux dans ce soulèvement populaire et spontané – à une série d'insurrections du même nom, encadrées par la noblesse et à caractère plus politique, qui apparentent la zone insurgée au sud

de la Loire – dite « Vendée militaire » – aux diverses chouanneries de l'Ouest (bretonne, mainiote, normande...).

Reste à fixer le cadre chronologique de cette première guerre de Vendée qui débute en mars 1793. Nombre d'historiens, à la suite des vétérans vendéens qui l'avaient baptisée la « Grande Guerre », lui font prendre fin en mars 1796, avec la capture et l'exécution de Charette. J'ai fait le choix de la prolonger, en englobant l'insurrection de 1799, jusqu'à la promulgation du Concordat au printemps 1802, parce que c'est ce traité qui assure définitivement la pacification dans un terroir qui retrouve la liberté de culte pour laquelle il s'était levé près de dix ans plus tôt.

À propos de cet ouvrage

Dans le plus pur esprit des « Nuls », ce livre ne se veut ni encyclopédie exhaustive, ni essai savant, ni dictionnaire, ni annuaire, ni... Quoique fondé sur les résultats les plus récents de la recherche historique et fruit d'une documentation très dense alimentant les cours universitaires que je donne à l'ICES depuis près de dix ans, il n'a pas de prétentions purement scientifiques. Il se propose tout simplement de rendre accessible à des lecteurs prêts à s'y intéresser, mais sans connaissances particulières, un aspect crucial et méconnu de l'histoire de la Révolution française.

Cet ouvrage, je l'ai conçu pour les « Nuls » dont j'ai fait partie durant longtemps. Avant de m'installer dans le haut bocage voici un quart de siècle, je ne connaissais la guerre de Vendée que de façon livresque et partielle. Je n'en avais entendu parler ni au lycée, ni lors de mes études d'histoire à l'Université. Je pense avoir rattrapé mon retard et c'est la raison pour laquelle j'ai accepté la proposition qui m'a été faite de réaliser une synthèse sur le sujet. Je veux partager avec le lecteur le résultat de mes nouvelles connaissances, de façon simple mais argumentée, en apportant un éclairage nouveau.

C'est ainsi que nous verrons comment la politique délibérément anticatholique du pouvoir révolutionnaire indigna une population qui ne lui était pas *a priori* hostile. Nous verrons comment se comportent les principaux acteurs de cette tragédie – de Carrier à Turreau, de Cathelineau à Charette, de Kléber à Robespierre, de Stofflet à Bonaparte – sans oublier pour autant les sans grade qui lui donnent sa noblesse et son émotion. Nous aborderons avec sang-froid la problématique du génocide, qui continue à diviser les historiens. Et nous comprendrons pourquoi la mobilisation prend fin dès lors que les cloches sonnent à nouveau.

Grâce à ce livre, les « Nuls » vont découvrir les ressorts de ce que Napoléon lui-même a qualifié de guerre de « géants », avec des gens du peuple tenant en échec à l'aide de fourches et de faux des troupes aguerries et suréquipées ; avec des hommes, des femmes, des vieillards, des enfants, des royalistes et des républicains, des nobles et des roturiers, des prêtres et des militants de l'athéisme, tous plongés dans l'un des drames majeurs de notre histoire.

Comment ce livre est organisé

Le but de cet ouvrage est clair : répondre le plus simplement, mais aussi le plus complètement et le plus objectivement possible, aux questions que se pose le lecteur sur cette période sensible de l'histoire de France, quels que soient son sexe, son âge, son origine, son niveau de culture, sa sensibilité politique. Lui fournir une information complète, en tenant compte des apports les plus récents de la recherche sur le sujet, sans l'ennuyer ni l'irriter, mais sans éluder les sujets qui fâchent. Afin qu'une fois l'ouvrage refermé, les *a priori* et les clichés aient été définitivement balayés.

Première partie : Pour Dieu et le Roi

Il s'agit de planter le décor, voir ce que recouvre géographiquement, sociologiquement et administrativement cette Vendée militaire qui va tenir en échec les troupes de la République. Une politique résolument antireligieuse dresse contre la Révolution une armée de paysans et d'artisans qui n'ont que des outils agricoles à opposer aux canons de la République. Durant neuf mois, la « Grande Armée catholique et royale » va connaître de grands succès, jusqu'à sa défaite finale.

Deuxième partie : Charette, roi de la Vendée

Alors que les Vendéens ne représentent plus un danger militaire, la Convention choisit la répression plutôt que l'amnistie. C'est l'heure des noyades de Carrier, des « colonnes infernales » de Turreau : la Vendée y perd près du tiers de sa population. Réduits au désespoir, les Vendéens mènent une farouche guérilla derrière Charette et Stofflet.

Quitte à abandonner ceux-ci quand le pouvoir révolutionnaire concède l'apaisement religieux.

Troisième partie : La victoire des vaincus

Lorsque le Directoire reprend les brimades contre l'Église et déporte ses prêtres en Guyane, l'insurrection armée enflamme à nouveau la Vendée. Bonaparte y met fin en assurant la pacification religieuse par la négociation d'un concordat avec le pape. Le sacrifice des Vendéens a permis à tous les catholiques français de bénéficier de la liberté de culte.

Quatrième partie : Le cheminement de la mémoire

L'insurrection menée durant les Cent-Jours, puis la tentative de soulèvement de la duchesse de Berry contre Louis-Philippe tournent court, faute de soutien populaire. Les Vendéens restent attachés à la monarchie « légitime », mais se préoccupent avant tout de rebâtir et repeupler un terroir ravagé, d'autant que les églises sont rouvertes. Leurs descendants entretiennent aujourd'hui le souvenir de la « guerre des géants » sous les formes les plus diverses.

Cinquième partie : La partie des Dix

C'est un passage obligé de l'ouvrage, mais l'auteur a le libre choix de son contenu. En l'occurrence, j'y ai dressé le portrait de dix insurgés, les « Blancs », d'autant de républicains, les « Bleus », raconté dix batailles opposant avec des fortunes diverses ceux-ci contre ceux-là. Et j'ai terminé en montrant, textes à l'appui, à quel point la Vendée militaire a marqué et marque encore les imaginations.

Annexes

Glossaire

Un recueil des mots ou expressions typiques de la Vendée militaire utilisés dans cet ouvrage.

Pour en savoir plus

Des suggestions d'ouvrages et de sites internet pour en apprendre davantage sur les guerres de Vendée.

Les icônes utilisées dans ce livre

Au fil des textes, des icônes vous indiquent les événements marquants, les sujets surprenants, les anecdotes inattendues, les personnages rayonnants ou ténébreux qui émaillent ce récit.



Le saviez-vous

Des informations, des chiffres, des données dont vous n'aviez peut-être pas connaissance.



Événement

Les temps forts d'une période agitée qui a duré quarante ans.



Portrait

Chez les Bleus comme chez les Blancs, des figures héroïques ou abjectes, émouvantes ou repoussantes, mais qui retiennent toujours l'attention.



Insolite

Le soulèvement vendéen est émaillé d'anecdotes, de faits magnifiés de génération en génération, d'actions transformées par la tradition orale, d'énigmes jamais résolues.



À voir

Un lieu marqué par l'Histoire dans l'un des quatre

départements de la Vendée militaire.

Pour Dieu et le Roi (1793)



DANS CETTE PARTIE...



Chapitre 1

La « Vendée » d'avant « la Vendée » (1789-1793)

DANS CE CHAPITRE :

»

Une « végétation défensive »

»

Des Angevins, des Poitevins et des Bretons

»

L'Église quadrille le bocage

»

Des députés très laids

Le soulèvement de mars 1793 dans ce que les historiens appellent la Vendée militaire s'est produit dans un territoire bien particulier, tant par sa géographie que par sa sociologie et son imprégnation religieuse. Mais, contrairement aux idées reçues, la Révolution n'y a pas été combattue d'emblée, bien au contraire.

À oublier d'urgence

La « guerre des géants » fascine depuis plus de deux siècles. Mais elle fait l'objet de nombreuses idées reçues bien ancrées dans l'esprit du public et qu'il est très difficile de dissiper, malgré la multiplicité des travaux scientifiques consacrés à ce sujet depuis

trente ans.

Des chouans ? Nul !

Hugo et Balzac s'y sont trompés, et aujourd'hui encore, la confusion règne : pour la plupart des touristes qui se pressent sur leurs plages, ou des journalistes qui rendent compte du rayonnement de leur département, les Vendéens sont des chouans.



Le saviez-vous

Grossière erreur : la chouannerie fut un mouvement contre-révolutionnaire qui a sévi au nord de la Loire, en Bretagne et dans le Maine (actuels départements de la Mayenne et de la Sarthe), puis en Normandie (Calvados et Orne).

Elle doit son nom à un contrebandier mainiot, Jean Cottureau, dit Jean Chouan en raison du signe de reconnaissance qu'il avait adopté lors de la guérilla menée dès 1792 contre les troupes républicaines dans la région de Laval : l'ululement du chat-huant.

Rien que des Vendéens ? Nul !

Autre cliché à effacer, celui d'une insurrection limitée au département de la Vendée. Les 600 paroisses insurgées à partir de mars 1793 s'étendaient bien au-delà du ressort du département qui a donné son nom au soulèvement.



À voir

Ce que les historiens nomment Vendée militaire couvre un territoire d'environ 10 000 km² situé au sud de la Loire, formant une sorte de quadrilatère dont les angles seraient, au nord, Nantes (Loire-

Atlantique) et Saumur (Maine-et-Loire), et au sud, Les Sables-d'Olonne et Parthenay (Deux-Sèvres). L'historien Émile Gabory la présente comme « un pays encrassé par une végétation défensive ».

Un complot royaliste ? Nul !

À la différence de la chouannerie bretonne, dont les fondements reposent dès 1791 sur le fameux « complot de La Rouërie » (une organisation nobiliaire clandestine œuvrant résolument pour le rétablissement des prérogatives royales et des libertés dont bénéficiait la Bretagne avant 1789), le soulèvement vendéen est, du moins dans les deux premières années, plus spontané et moins politique.

Même si les drapeaux de la Grande Armée catholique et royale portent la mention « Dieu et le Roi », l'élément déclencheur est davantage d'essence religieuse que monarchiste, avec des chefs initialement issus, à quelques exceptions près, du petit peuple. Les paysans insurgés n'iront chercher des nobles, d'ailleurs réticents, que parce qu'ils sont d'anciens officiers, dotés d'une expérience militaire.

Que recouvre la Vendée militaire ?

Paysages variés, tempéraments distincts, absence de ciment identitaire spécifique... Les 600 paroisses insurgées de 1793 n'avaient pas forcément vocation à faire cause commune.

Trois provinces...

L'explosion de 1793 réunit des combattants qui se disent Angevins, Poitevins ou Bretons, par référence aux anciennes provinces du royaume de France.

»

Ancien berceau des Plantagenêt, qui

règnèrent trois siècles sur l'Angleterre, **le comté d'Anjou** avait été rattaché au domaine capétien dès le ^{xiii}^e siècle. Jusqu'en 1790, l'autorité royale était exercée par un intendant résidant à Angers.

»

Principal fief d'Aliénor d'Aquitaine, tour à tour reine de France puis d'Angleterre, **le comté de Poitou** avait été lui aussi réuni à la couronne de France au ^{xiii}^e siècle, avec un intendant siégeant à Poitiers. La province était subdivisée en « haut » et « bas » Poitou.

»

Quant à **la Bretagne**, duché indépendant jusqu'au début du ^{xvi}^e siècle puis uni par traité au royaume de France, elle avait conservé jusqu'à la Révolution des libertés locales importantes, garanties par un Parlement établi à Rennes tout comme l'intendant. Le comté de Nantes en faisait partie.

... quatre départements...

En application d'une loi votée par l'Assemblée constituante le 22 décembre 1789, qui prescrit la dissolution des 33 provinces du royaume, 83 départements sont créés le 4 mars 1790. En 1793, la Vendée militaire en réunira quatre :

»

La **Loire-Inférieure** (qui deviendra « Atlantique » en 1957), dont le chef-lieu est Nantes, compte 215 paroisses bretonnes et huit autres ayant appartenu aux Marches communes séparant la Bretagne de l'Anjou et du Poitou.

»

Ce nouveau département, dénommé tantôt **Mayenne-et-Loire**, tantôt **Maine-et-Loire** (il ne prendra ce nom définitif qu'en 1791),

s'inscrit à peu près dans les limites de l'Anjou et a pour chef-lieu Angers.

»

Le département des **Deux-Sèvres** doit son nom à la Sèvre nantaise, affluent de la Loire ayant servi de frontière entre Poitou, Anjou et Bretagne, et à la Sèvre niortaise, fleuve côtier qui se jette dans la baie de l'Aiguillon, entre Vendée et Charente-Inférieure (qui deviendra « Maritime » en 1941). Issu d'une partie du haut Poitou (l'autre constituant le département de la Vienne), il a Niort pour chef-lieu.

»

Quant au département de la **Vendée**, il doit son nom définitif à une petite rivière, affluent de la Sèvre niortaise, qui n'y coule que sur quelques dizaines de kilomètres. La Vendée s'inscrit à peu près dans les limites du bas Poitou et hérite de son ancienne capitale, Fontenay-le-Comte, comme chef-lieu (jusqu'en 1804, lorsque, sur décision de Napoléon, la préfecture est transférée à La Roche-sur-Yon).



Insolite

LES DEUX LAIDS

La Vendée a failli s'appeler département des Deux-Lay, du nom d'un fleuve côtier qui coule en son centre, le Lay, provenant de la confluence des « grand » et « petit » Lay. La tradition parlementaire veut que les Constituants y aient renoncé par crainte de railleries, en raison de la disgrâce physique de deux de ses députés.

... et quatre (ou cinq) diocèses



Le saviez-vous

La Constitution civile du clergé, votée par l'Assemblée nationale le 12 juillet 1790, prescrit l'élection d'un évêché par département en lieu et place des 134 existant dans le royaume à la veille de la Révolution.

»

Fondé dès le III^e siècle, le **diocèse breton de Nantes** (circonscriit au département de Loire-Inférieure) a pour titulaire en 1790 M^{gr} de La Laurencie. Ayant refusé de prêter serment à la Constitution civile, il est déchu l'année suivante par les autorités révolutionnaires et émigre en Angleterre. L'évêque constitutionnel élu sur le siège de Nantes est un prêtre jureur, Julien Minée.

»

Fondé au IV^e siècle, le **diocèse d'Angers** a pour titulaire en 1790 M^{gr} du Couët du Vivier de Lorry. Réfractaire lui aussi, il part se cacher en Normandie, remplacé en 1791 par le jureur Hugues Pelletier.

»

Couvrant à lui seul le département de la Vendée, le **diocèse bas poitevin de Luçon** est né du démembrement en 1317 de l'évêché de Poitiers. Son titulaire, M^{gr} de Mercy, refuse le serment – il émigrera en Italie en 1792 – et l'élection de son successeur constitutionnel nécessite deux scrutins : à peine désigné, l'oratorien Servet renonce à cette charge, sur injonction de l'évêque « légitime », et c'est un autre jureur, François Rodrigue, qui se fait élire à sa place.

»

La départementalisation des diocèses provoque la disparition de l'autre diocèse « vendéen », celui de La Rochelle. **L'évêché de Maillezais** (datant lui aussi de 1317), ravagé par les guerres de religion, y a été transféré en 1648 et il couvrait – outre l'Aunis et la Saintonge – l'est du bas Poitou et l'ouest du haut Poitou. Il fait place en 1790 aux évêchés maintenus de Luçon et Saintes (Charente-Inférieure), ainsi qu'à celui nouvellement créé de Niort pour les Deux-Sèvres. Mais l'évêque réfractaire de La Rochelle, M^{gr} de Coucy, réfugié en Espagne, refuse la partition et se considère toujours comme titulaire légitime du siège unique.

»

Dans ces conditions, seul le **diocèse de Niort** ne pose pas de problème puisqu'il a été créé à la suite des dispositions de la Constitution civile et sans titulaire ancien. C'est un jureur, Joseph Mestadier, qui est élu évêque constitutionnel en 1791.



Insolite

UN ÉVÊCHÉ TOURNANT

Évêque sans cathédrale lors de son élection, le titulaire des Deux-Sèvres est tout d'abord établi à Niort, chef-lieu du département. Dans les années qui suivent, l'évêché sera successivement transporté à Saint-Maixent, Parthenay, et à nouveau Niort, avant la suppression du diocèse en 1803. Aujourd'hui encore, les catholiques deux-sévriens relèvent de l'évêque de Poitiers, comme (pour partie) avant la Révolution.

Le théâtre des opérations

Limitée au nord par la Loire, à l'est par le Thouet, à l'ouest par les Marais bretons-vendéens et au sud par la plaine suivant un axe Les Sables-d'Olonne / Fontenay-le-Comte / Parthenay, la Vendée militaire se caractérise par la diversité de ses terroirs et des tempéraments de ses habitants. Ce territoire de 10 000 km² compte une population estimée à 750 000 habitants.

Le bocage vendéen



Il couvre le centre et le nord-est du département de la Vendée. Le haut bocage constitue à l'est une sorte d'épine dorsale allant de Tiffauges à Mouilleron-en-Pareds, formant l'ultime prolongement du Massif armoricain, avant le seuil du Poitou et le Massif central, sur un socle de collines granitiques culminant à 290 m à St-Michel-Mont-Mercure, avec l'amer du bois de la Folie. Le bas bocage, plus plat, s'étend au centre du département.

Le pays bocain est constitué de champs de faible superficie (10 à 50 hectares), clos par des haies vives d'épineux et d'arbres têtards (chênes ou frênes étêtés), bordés de chemins creux. Ce paysage en fait une forteresse naturelle : Louis-Philippe fera éventrer le bocage pour cette raison, à la suite de la tentative insurrectionnelle de la duchesse de Berry.

Sur ces terres pauvres vouées au blé noir, l'élevage constitue la principale ressource, avec des cultures fourragères pour nourrir hommes et animaux (d'où le surnom de « ventres à choux » donné aux Vendéens). Mais l'autosuffisance (fruits, volailles) et l'exploitation en famille (on utilise peu de journaliers) font qu'il n'y a ni vraiment riches ni vraiment pauvres. On ne constate pas dans le

bocage les énormes disparités sociales qui existent ailleurs entre urbains et ruraux.

La culture n'est pas exclusivement vivrière : le lin et le chanvre suscitent un artisanat considérable, avec les moulins à foulon. En 1789, autour de Cholet, on compte 40 000 tisserands et 12 000 métiers à tisser. Ces artisans campagnards sont peu payés et complètent leurs revenus grâce à une activité de saisonniers agricoles. Ils sont unis par des liens familiaux aux paysans, hostiles à l'employeur – entrepreneur urbain, souvent « patriote » et voltairien – qui, en fonction de la conjoncture, les réduit au chômage sans se soucier de leur sort.

Des meuniers prospèrent sur les collines, mais aussi au milieu d'un vaste réseau hydrographique : en dépit des destructions liées à la guerre et à la répression, il restera encore en 1810 plus de 1 500 moulins, dont un tiers à propulsion hydraulique, pour la seule Vendée départementale.

Carré, robuste, capable de parcourir à pied de longues distances en quelques heures, le « bocain » est un solitaire. Issu d'un monde du silence, nourrissant une relation étroite avec ses bêtes (le *dariolage*, langage spécifiquement vendéen, unit le laboureur aux bœufs qui tirent sa charrue), il évolue dans un habitat dispersé, avec des métairies de petite taille, les « borderies », et un bourg toutes les lieues. Pratiquant un *parlanjhe* issu du poitevin-saintongeais, il entretient des relations purement de proximité : la paroisse constituera l'unité de base de la Grande Armée catholique et royale, avec un capitaine coopté.

Le métayage domine : part à deux en nature avec le propriétaire noble, pas de contrat mais la parole donnée, paysans et hobereaux étant confrontés aux mêmes conséquences des bonnes ou mauvaises années de production.

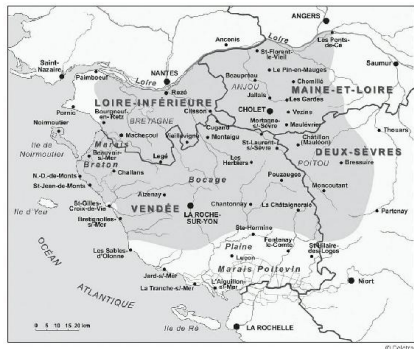


FIGURE 1-1 : La Vendée militaire.

Les Mauges



Ce terroir, qui s'étend dans le sud du Maine-et-Loire, de la rive gauche du fleuve au nord jusqu'à Cholet et Beaupreau au sud, constituera le cœur de la Vendée militaire, fournissant le plus grand nombre de chefs et de combattants.

L'étymologie est douteuse. « Mauges » vient-il du latin *mala gentes*, mauvaises gens de l'époque gallo-romaine ? Ou de *pagus metallicus*, évoquant d'anciennes mines de fer et de plomb ? Les experts se prennent à la gorge à ce sujet.

On appelle aussi les Mauges « Vendée angevine », car son paysage de bocage prolonge au nord celui du département voisin. L'habitat et les mœurs, les ressources agricoles et artisanales restent les mêmes. De riches pâturages propices à l'élevage les ont fait baptiser « pays des bœufs » en 1793.

La Gâtine



Venant de l'ancien français *gast* qui signifie terre stérile, couvertes de genêts et d'ajoncs (un mémoire de 1788 la décrit comme « à peine défrichée »), la Gâtine poitevine prolonge le bocage vendéen dans le nord-ouest du département des Deux-Sèvres, autour de Châtillon-sur-Sèvre (aujourd'hui Mauléon), Bressuire et Parthenay, à la limite entre haut et bas Poitou. Comme les Mauges et le haut bocage voisin, cette zone vallonnée prolonge le granitique Massif armoricain.

La Gâtine est un territoire enclavé, vivant en autarcie. Les landes de genêts et d'ajoncs ont peu à peu laissé la place à des pâturages clos de haies vives voués à l'élevage. L'abondance des sources et des rus a favorisé la dispersion des fermes et métairies : on compte souvent 30 à 50 « écarts » (hameaux) pour des paroisses de moins de 500 âmes.

On constate dans les Deux-Sèvres la même rupture qu'en Vendée entre bocain taciturne et peu ouvert sur l'extérieur, et habitant de la plaine méridionale, autour de Fontenay ou de Niort, où circulent plus facilement les idées nouvelles.

Les marais

On parle aujourd'hui, selon que l'on est de Loire-Atlantique ou de Vendée, de Marais breton ou nord-vendéen. À l'époque qui nous occupe, on n'y voit pas malice : il y a le marais de Soullans, ceux de Challans, de Riez (autour de Saint-Hilaire), de Monts (Notre-Dame, Saint-Jean...), le lac de Grand-Lieu (le plus grand de France en période de crue, autour de Saint-Philbert), dans les Marches communes entre Bretagne et bas Poitou, enjambant deux départements depuis 1790...

Il y a aussi d'anciennes îles de la baie de

Bourgneuf – où se jette la Loire – rattachées au continent aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles : Bouin, Sallertaines, Beauvoir, Saint-Gervais... Seule Noirmoutier conserve son insularité, encore que depuis le règne de Louis XV on puisse, selon la marée, y accéder du continent à pied presque sec par le passage du Gois (« gué »), facilité dont useront tour à tour Bleus et Blancs pour s'assurer de l'île.



À voir

Ces marais constituent un désert semi-aquatique de 45 000 hectares, aux prairies morcelées par des étiers, sans arbres ni routes. Le seul moyen de circuler, y compris pour le cheptel, est la yole. Pour manier cette barque à fond plat, on utilise une ningle, longue perche que l'on plante au fond de l'étier pour avancer et qui sert aussi à bondir par-dessus un étier, afin d'échapper à un éventuel poursuivant.

En hiver, les marais forment un vaste lac entre dunes littorales et haies du bocage. Un ensemble immense, impénétrable, propice à la guérilla, qui constituera pour Charette un précieux terrain d'opération.

L'élevage est principalement ovin, ce qui vaudra le surnom de « moutons noirs » aux cavaliers de l'armée de Charette. Les marais salants qui ont assuré la prospérité du commerce maritime de la baie de Bourgneuf à la période gallo-romaine et au Moyen Âge cèdent progressivement la place aux activités agricoles.

Très isolées, les maisons sont basses afin d'offrir moins de prise aux vents violents venant de l'Océan. Faute de bois, ces « bourrines » à la toiture de roseaux ont des murs de torchis, mélange durci de terre, de sable et de paille.

Râblé et agile, le « maraîchin » est individualiste,

méfiant, indépendant (l'armée de Charette, dont bon nombre de combattants viennent du Marais, restera farouchement autonome), volontiers braconnier dans ces terres où foisonnent anguilles et canards sauvages : la « canardière », arme à feu utilisée pour la chasse au canard, sera une redoutable arme de guerre exerçant des ravages dans les rangs républicains.

Le pays de Retz

Traversée par la rivière de l'Acheneau, voie de communication entre Nantes et le Marais breton, cette étendue humide de prairies vallonnées prolonge les marais au sud-ouest de la Loire-Inférieure. D'abord baronnie au Moyen Âge, puis duché autour de sa capitale Machecoul, de Rezé (qui lui a donné son nom) et de Pornic, ce fut le fief de Gilles de Laval, sire de Rais, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc et maréchal de France (dont s'inspira Perrault pour son Barbe-bleue), avant de devenir celui de la famille de Gondi, à laquelle appartenait le célèbre cardinal de Retz, l'un des animateurs de la Fronde au XVII^e siècle.



Occupant une position stratégique sur la baie de Bourgneuf, sur la rive gauche de l'estuaire de la Loire, dans les Marches communes entre Poitou et Bretagne (dont elle dépend depuis le IX^e siècle), cette zone amphibie, berceau des diverses branches de la famille Charette, fournira au « roi de la Vendée » une partie de ses troupes, les redoutables et redoutés *paydrets* (les gâs du pays de Retz).

Le Lorousain



Au cœur du vignoble nantais (remontant à la période gallo-romaine et où est produit le muscadet), au sud-est du grand port, ce terroir très enclavé, bordé de coteaux et à la maigre végétation, s'étend autour du bourg du Loroux-Bottereau, fief au ^{xii}^e siècle de la famille Botterel (d'où Bottereau), qui y édifia un oratoire (*oratorium*, d'où Loroux). Il se caractérise par une succession de vallées traversées par de nombreux cours d'eau, avec un habitat dispersé de maisons basses et blanches aux toits de tuile rouge.

Les « gars du Loroux », sous la conduite du chevalier de Lyrot, formeront un corps à part dans l'armée de Charette.

Des liaisons malaisées

Le réseau routier en Vendée militaire est réduit à sa plus simple expression, surtout dans le bocage et les marais, et il le restera jusqu'au milieu du ^{xx}^e siècle. Cet enclavement rendra difficile le déplacement des armées républicaines et le déploiement de leur cavalerie et artillerie, les privant de leur supériorité en effectifs et en armement.

Les seuls axes convenables de circulation sont deux routes royales – l'une menant de Saumur aux Sables-d'Olonne, l'autre de Nantes à La Rochelle –, qui se croisent aux Quatre-Chemins de l'Oie, un carrefour situé dans un minuscule bourg du bas bocage vendéen entre les Herbiers et Les Essarts.

Pour le reste, les chemins reliant les différentes localités et les chemins creux, qui longent les champs au fond de talus sommés de haies vives, sont pour la plupart impraticables en hiver et peu sûrs en été, du fait d'immenses fondrières.

Une forte odeur d'encens

Lorsque survient la Révolution, le clergé séculier est très actif et influent dans ce qui deviendra la Vendée militaire, exerçant dans les paroisses – notamment rurales – une autorité morale décisive dans la suite des événements.

L'historien Émile Gabory parle de « parenté spirituelle » pour expliquer ce qui unit des populations aussi diverses : une profonde ferveur religieuse, considérée par les dirigeants révolutionnaires comme de la crédulité et de la superstition.

La main de Richelieu...



Portrait

Terre ravagée spirituellement et matériellement par les guerres de religion, le bas Poitou a été « recatholicisé » sous l'impulsion du futur cardinal de Richelieu, évêque de Luçon de 1608 à 1622. Celui-ci s'applique méthodiquement à implanter dans son diocèse la Réforme catholique, définie lors du concile de Trente pour reconquérir les esprits détournés par le protestantisme. Le concile, qui s'est tenu de 1545 à 1563, a rétabli dans l'Église une discipline stricte, préconisé la création de séminaires pour assurer une meilleure formation des prêtres et fixé les points de divergence avec le protestantisme, « religion prétendue réformée », d'où le nom de Contre-Réforme souvent donné à la révolution tridentine.

Le jeune évêque s'emploie à faire de Luçon un bastion de la Réforme catholique. Dès 1610, il fonde un séminaire à Luçon, financé sur sa propre cassette et confié en 1619 aux oratoriens, congrégation vouée à l'enseignement.

Il multiplie les prédications et les missions de réévangélisation des campagnes, favorise l'implantation d'ordres prêcheurs, ouvre des couvents. Des capucins s'établissent ainsi aux Sables-d'Olonne en 1616 et à Luçon en 1619, des carmes à La Flocellière en 1617.

Richelieu n'hésite pas à mettre la main à la pâte en écrivant des traités doctrinaux et en multipliant les tournées dans les deux cent quarante paroisses de son diocèse. Il promulgue plusieurs ordonnances synodales qui règlent la vie morale et spirituelle tant des prêtres que des fidèles.

En 1618, il rédige *L'Instruction du chrétien*, rapidement baptisé *Catéchisme de Luçon*. L'ouvrage est divisé en leçons, destinées à être lues en chaire par les curés dans chaque paroisse, tous les dimanches.

Lorsque Richelieu, nommé cardinal et chargé des destinées du royaume, quitte son diocèse, l'effort se poursuit. Le nombre de couvents s'accroît spectaculairement à Montaigu, Luçon, Fontenay-le-Comte : à la fin du règne de Louis XIII, en 1643, on compte dans cette ville (où les jésuites ont fondé un collège) un couvent pour 1 000 habitants. En 1631, les ursulines fondent un couvent à Luçon, les bénédictines aux Sables-d'Olonne. Des fondations pieuses, fleurons de la Contre-Réforme, effectuent d'importants dons pour la création d'hôpitaux : on en compte vingt dans le diocèse de Luçon en 1648.

De nombreux confrères, dans les diocèses voisins, lui emboîtent le pas. L'idée de catéchisme du futur premier ministre de Louis XIII est reprise par nombre d'évêques de l'ouest, ainsi que diverses initiatives jugées propices à la reconquête du terrain perdu par l'Église catholique. Henri d'Escoubleau, évêque de Maillezais (l'autre diocèse bas poitevin, bientôt transféré à La Rochelle), crée un petit séminaire en 1609. Son neveu, Henri de Sourdis, qui lui succède en 1623, fonde une Congrégation de l'examen, chargée de vérifier que les prêtres de son diocèse sont à la hauteur de la tâche.

... et les pieds de Montfort

Dans le sillage de l'action initiée par Richelieu, survient quelques décennies plus tard un personnage charismatique qui bouleverse la pratique religieuse partout où il passe. Mandaté par l'évêque de La Rochelle, le prêtre breton Louis-Marie Grignon de Montfort se consacre à la réévangélisation de la partie de la Vendée qui relève de ce diocèse, ainsi que de régions voisines.

À partir de 1709, et jusqu'à sa mort sept ans plus tard, le père de Montfort effectue à pied des missions de paroisse en paroisse, dans la future Vendée militaire. Il suscite des vocations et ses disciples, hommes et femmes, entretiendront une ferveur populaire tout au long du siècle, qui ne sera pas étrangère à l'insurrection de 1793.



Le saviez-vous

L'ŒUVRE DE SES MAINS ?

En canonisant le père de Montfort en 1947, le pape Pie XII proclame : « On a pu dire sans exagération que la Vendée de 1793 était l'œuvre de ses mains. » En témoigne l'effigie du Sacré-Cœur que portent, cousue sur leur veste, les insurgés vendéens.

En 1996, Jean-Paul II – qui a emprunté sa devise pontificale *Totus tuus* à saint Louis-Marie – vient se recueillir sur le tombeau de celui-ci dans la basilique de Saint-Laurent-sur-Sèvre. S'adressant à cette occasion aux collégiens de ce village du bocage qui abrite aujourd'hui encore le siège des congrégations montfortaines, le pape leur recommande d'être fiers de leurs ancêtres de 1793, qui se sont offerts en sacrifice pour

Lors de ces missions, la population se réunit pour entendre ses sermons, réciter le chapelet, suivre des processions, chanter en l'honneur de la Vierge des cantiques composés par le prêtre sur des airs populaires ou de chansons à boire, bien connus de ses auditoires. Un peu comme si, aujourd'hui, un orateur sacré mettait des psaumes sur des musiques des Rolling Stones ou de Céline Dion.

À l'issue de son passage dans une paroisse, les fidèles érigent solennellement une croix de mission destinée à pérenniser l'empreinte du prédicateur.

Grignion de Montfort conduit neuf missions en bas Poitou entre 1711 et 1715. Il parcourt le bocage et la Gâtine (Saint-Laurent, Saint-Amand), ainsi que Fontenay-le-Comte et Mervent, dans le ressort du diocèse de La Rochelle, mais aussi le Marais (Sallertaine, La Garnache, Saint-Christophe-du-Ligneron, Challans) et l'île d'Yeu dans celui de Luçon. Il fait également des incursions dans les Mauges, dans le diocèse d'Angers, ou dans le comté de Nantes (où il avait déjà œuvré en 1709 et 1710).

Sur les pas des mulotins

Miné par la fatigue et les privations, Grignion de Montfort meurt de pleurésie en 1716 à Saint-Laurent-sur-Sèvre, où il a établi ses assises. Mais il a reçu dans son parcours l'aide d'un jeune prêtre, René Mulot, qui l'assiste avec ardeur en dépit d'une santé fragile. Viendront également à Saint-Laurent Marie-Louise Trichet et les sœurs qu'elle a regroupées autour d'elle en Poitou.

Les mulotins – missionnaires formés par le second du père de Montfort – et les Sœurs de la sagesse poursuivent l'action de leur fondateur dans le bocage tout au long du XVIII^e siècle. Deux cent vingt missions sont conduites dans les diocèses de La Rochelle, Luçon, Angers et Nantes, au cœur de ce



Portrait

UNE JEUNE FILLE COULEUR DE CENDRE

Le père de Montfort est un temps aumônier de l'hôpital de Poitiers. C'est là qu'il rencontre une jeune fille de bonne famille qui se consacre au service des pauvres. Il l'encourage à poursuivre dans cette voie et à réunir autour d'elle d'autres bonnes volontés.

Marie-Louise Trichet devient ainsi le premier disciple du futur saint (elle sera elle-même béatifiée en 1993). Celui-ci lui impose, ainsi qu'à ses compagnes, le port d'un habit de toile grise, « couleur de cendre », qui deviendra celui des Sœurs de la sagesse, congrégation créée par la jeune fille en 1703, à l'instigation de son père spirituel.

Par leur quadrillage de terrain et leurs œuvres hospitalières et éducatives, les congrégations montfortaines limitent la diffusion des idées nouvelles et entretiennent l'esprit chrétien. Avec une efficacité telle qu'elles sont la cible des adeptes des Lumières en bas Poitou, en proie à l'animosité de la bourgeoisie « patriote », acquise au jansénisme et réfractaire au culte marial et à celui du Sacré-Cœur que les mulotins propagent sur leur passage. Lors de la Révolution et de la guerre de Vendée, elles seront tout particulièrement victimes de la hargne des « Bleus » (nom donné aux Républicains) et de la répression contre les « Blancs » (nom donné aux Vendéens).

Un clergé enraciné



Le saviez-vous

Lorsque survient la Révolution, le bas Poitou compte un prêtre pour 634 habitants, le comté de Nantes un pour 700, et l'Anjou un pour 580.

Dans les campagnes, les curés et leurs vicaires sont respectés et influents car ils manifestent une dignité et une exemplarité de vie sans doute liées à l'émulation montfortaine.

Outre l'action paroissiale, très dense dans les pays de bocage en raison de l'habitat dispersé et de la multiplication des bourgs, l'œuvre hospitalière et scolaire constitue un maillage religieux très présent et très proche.

Pour le seul bas Poitou, on compte 200 écoles paroissiales, 4 collèges, de nombreux pensionnats de jeunes filles, une école d'hydrographie aux Sables-d'Olonne... À Fontenay-le-Comte, à Luçon, l'œuvre d'enseignement des Filles de l'Union chrétienne – congrégation fondée au xvii^e siècle par saint Vincent de Paul – connaît un vif rayonnement. Le couvent des Ursulines de Luçon est considéré comme le Saint-Cyr du Poitou, par allusion à la fondation de M^{me} de Maintenon pour l'éducation de jeunes filles de la noblesse sans ressources.

L'évêque de Luçon, M^{gr} de Mercy, réside le plus souvent dans son évêché et ne se rend à la cour que pour plaider la cause de son diocèse auprès des ministres ou du Roi.

Le bourgeois, voilà l'ennemi !

À la veille de la Révolution, en future Vendée militaire, les rapports sociaux sont plus apaisés que dans le reste des trois provinces. Le fort maillage territorial des paroisses et une certaine homogénéité

entre petit peuple des campagnes et petite noblesse rurale y sont pour beaucoup.

Partage des risques

Le métayage, selon lequel exploitants et propriétaires des terres partagent le produit de celles-ci mais aussi les aléas d'une mauvaise récolte, y est très majoritaire. L'argent joue un rôle réduit, à la différence de ce qui se passe avec les grandes fermes de la plaine vendéenne ou dans les vignobles ligériens du bas Anjou.

La propriété terrienne est mal supportée par les métayers quand elle n'est pas enracinée. La bourgeoisie urbaine reste lointaine, représentée par des régisseurs ou des notaires dont on hait l'autorité perçue comme illégitime. À la veille de la Révolution, cette bourgeoisie possède 10 à 20 % des terres, et va profiter de la vente de biens nationaux pour augmenter sa part.

Campagnes contre villes

On compte peu de grandes villes dans les trois provinces : Nantes, La Rochelle (en Aunis, mais très liée au Poitou par son évêché), Poitiers, Angers. Les petits centres urbains sont liés à un commerce de proximité, avec un embryon de bourgeoisie acquise aux Lumières : Luçon, Fontenay-le-Comte, Les Sables-d'Olonne (bas Poitou), Montaigu (Marches communes), Niort (haut Poitou), Saumur, Cholet (haut Anjou)...

La grande bourgeoisie urbaine s'est enrichie grâce au négoce maritime (Nantes et ses hôtels du quai de la Fosse, Les Sables-d'Olonne et ses maisons d'armateurs) ou au commerce du tissu et du cuir donnés à façon à un artisanat rural mal rétribué (Cholet).

L'animosité du monde rural à l'égard des petits notables urbains (souvent magistrats locaux ou agents des fermes et de la gabelle) se double d'une

vive méfiance envers les adeptes des Lumières. Les conceptions des anticléricaux voltairiens et des physiocrates, leur mépris à l'égard de ce qu'ils qualifient de « superstitions », sont en effet très mal perçus par le peuple des campagnes.

La noblesse les pieds dans la boue

Il y a très peu de haute noblesse dans la future Vendée militaire. Le duc de La Trémoille, qui a des terres en bas Poitou, vit à Versailles ou réside dans son château de Laval. Quelques familles se partagent entre la cour et leurs terres, tels le marquis de Lescure – gendre du marquis de Donissan, lui-même gendre du duc de Durfort – et son cousin le marquis de La Rochejaquelein en Gâtine, ou le comte de Colbert de Maulévrier dans les Mauges.

L'essentiel du second ordre est constitué par une petite noblesse campagnarde, vivant sur ses terres bocagères avec une faible pension au retour du service (la plupart sont des officiers subalternes non propriétaires de régiment), partageant la vie rustique de ses métayers.



Le logis, sorte de manoir seigneurial faisant corps avec les bâtiments agricoles, est caractéristique du bocage vendéen, où il n'y a presque pas de châteaux (à l'exception de ceux du Parc Soubise et du Puy du Fou), à la différence du haut Anjou. Un fort réseau de parentèle entretient une solidarité terrienne vivace.

Cette petite noblesse est en symbiose avec le milieu rural environnant car elle n'est pas représentée, comme la bourgeoisie, par des régisseurs, et administre directement ses terres. C'est une

noblesse incarnée, revenue vivre au pays sans dilapider ses revenus en ville ou à Versailles, à la différence de la noblesse de cour ou de château.

La Révolution en terrain favorable

La Révolution bénéficie à ses débuts d'un accueil favorable dans l'ensemble de la future Vendée militaire. Le terreau est plus propice dans la plaine et dans les villes, à commencer par Nantes, la grande métropole portuaire (quatrième ville du royaume avec ses 90 000 habitants, presque autant que Lyon et Bordeaux), Angers, capitale de l'Anjou, et Fontenay-le-Comte, capitale du bas Poitou.

L'attrait des Lumières

La bourgeoisie aisée – marchands, médecins, juristes (avocats, notaires, officiers des juridictions locales) – mais aussi les prêtres citadins constituent une élite lettrée qui se veut acquise aux idées nouvelles.

À Nantes, la bonne société, nobiliaire ou de grande bourgeoisie, enrichie dans le commerce maritime (notamment la traite négrière) et les activités manufacturières en plein essor (tissu, sucre, fonderies, corderies, chantiers navals...), est ouverte aux Lumières. Celles-ci sont propagées par l'entremise du théâtre, de salons, cabinets de lecture et cercles ou loges maçonniques : on dénombre 14 francs-maçons sur 26 membres du comité animé par Cottin, un planteur esclavagiste à Saint-Domingue, qui va jouer un rôle moteur dans le lancement du mouvement révolutionnaire à Nantes.



Les liens privilégiés que les élites nantaises

entretiennent avec la jeune république des États-Unis expliquent son engouement pour les notions de démocratie, république, constitution... Dans le récit de son voyage en France, à la veille de la Révolution, l'Anglais Arthur Young note que « Nantes est plus enflammée de l'amour de la liberté qu'aucune ville de France. »

À Fontenay-le-Comte, la liste des souscripteurs de l'Encyclopédie en 1787 est révélatrice : on y compte pour moitié des ecclésiastiques, ainsi que des nobles. Ces adeptes de la philosophie des Lumières, comme le curé Ballard, le chevalier de La Coudraye ou le médecin protestant Gallot, joueront un rôle non négligeable aux états généraux, où ils se feront élire.

Le peuple des campagnes, comme partout en France, réclame et obtiendra du nouveau régime des mesures qui le satisfont : suppression des droits seigneuriaux (chasse, basse justice, corvée...), de la milice et de taxes diverses (gabelle, banalités sur les fours et les moulins seigneuriaux...).

Une partie du bas clergé, qui aspire à un train de vie plus confortable, va adhérer avec enthousiasme aux prémices de la Révolution. Des curés poitevins ou angevins vont même s'impliquer dans les institutions nées de celle-ci.

La noblesse elle-même, en grande partie des hobereaux campagnards, revendique un assouplissement de la monarchie absolue et un retour des libertés locales. Certains, y compris de futurs généraux blancs, achèteront des biens nationaux confisqués à l'Église.

Vers les états généraux

Le 6 octobre 1788, la municipalité de Nantes réclame, dans ce qui sera le premier manifeste du genre en France, le doublement du tiers état aux états généraux qui doivent se réunir l'année suivante, l'abolition de la corvée, une égale répartition de l'impôt entre les trois ordres...

Cette initiative est suivie en Anjou comme en bas Poitou. À Fontenay-le-Comte, dès le 30 octobre, le maire Savary de Calais fait adhérer le corps de ville au manifeste nantais, à l'unanimité. Le lettré Esnard, le magistrat Bouron, le chevalier de La Coudraye rédigent des Mémoires politiques dans le même sens, où ils réclament des réformes et dont certains principes sont repris dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Les cahiers urbains du bas Poitou expriment les idées des physiocrates (précurseurs du libéralisme économique) sur :

»

L'agriculture (prairies artificielles, nouvelles cultures, création de haras et élevage en parc, préfiguration du hors-sol),

»

L'industrie (manufactures avec ouvriers transplantés en ville pour remplacer le tissage à domicile),

»

La bienfaisance qui doit être retirée à l'Église...

On ne retrouve aucune de ces propositions dans le bocage.

Dans les milieux ruraux, les cahiers n'expriment pas des vues élevées sur les idées nouvelles, mais une liste détaillée de préoccupations quotidiennes. Ainsi, en Anjou, au Pin en Mauges, d'où partira la révolte de 1793. La bourgeoisie lettrée, qui prétend parler au nom du tiers état tout entier, se montre en décalage avec ces aspirations concrètes.



Insolite

Le Montacutain (né à Montaigu, en bas Poitou) La Reveillère-Lépeaux, qui se fait élire en Anjou, ironisera dans ses Mémoires sur les difficultés à

faire comprendre à ses « bons villageois » que « les états généraux n'ont pas à se préoccuper des détails particuliers de leur paroisse ».

En Anjou et Poitou comme en Maine et en Bretagne, les cahiers expriment la vive hostilité de la paysannerie à l'égard des droits féodaux ou des exactions des agents du fisc. Le tiers état – qui regroupe tout ce qui n'est ni prêtre ni noble – réclame le vote par tête et non par ordre, ainsi que le doublement de ses représentants, ce qui lui donnerait un avantage numérique. Il demande également une réforme de la dîme, impôt versé à l'Eglise.

Le clergé manifeste, y compris chez les plus avancés, le désir que la religion catholique soit la seule autorisée. Les cahiers de la noblesse bas poitevine, réunie à Fontenay, expriment de nombreux principes « libéraux », sous l'impulsion de La Coudraye : concours de la nation et du Roi pour dire et appliquer la loi, sous couvert de monarchie à l'anglaise, égalité devant l'impôt... Mais ils imposent à leurs mandants de ne voter que par ordre, en refusant le doublement des élus du Tiers.

Les curés vendéens font la Révolution

Les états généraux se réunissent à Versailles le 5 mai 1789, et d'emblée les représentants du tiers état réclament que les députés des trois ordres siègent ensemble au sein d'une Assemblée nationale.



Le 13 juin, trois élus du clergé – parmi lesquels le curé du Poiré-sur-Velluire en bas Poitou, David Ballard – rejoignent leurs collègues du Tiers, désobéissant aux consignes du cardinal de La

Rochefoucauld, président de leur ordre.

Deux autres suivent leur exemple le lendemain, parmi lesquels un autre bas Poitevin, Dominique Dillon, curé du Vieux Pouzauges. Ces ralliements s'avèrent décisifs puisqu'ils entraînent dans les jours qui suivent un grand nombre de députés du clergé et de la noblesse.



Portrait

UN CURÉ PAS TRÈS CATHOLIQUE

Né en 1742 à La Chapelle-Largeau, dans la Gâtine, **Dominique Dillon** devient curé du Vieux-Pouzauges en 1773. Dans cette paroisse du haut bocage, où ils sont fort nombreux, il dénonce inlassablement les protestants aux autorités et à l'évêque.

Dès les débuts de la Révolution, il adhère aux idées nouvelles et milite activement au club des Jacobins. Durant son mandat à la Constituante, il soutient toutes les mesures dirigées contre l'Église catholique (confiscation des biens de celle-ci, Constitution civile du clergé...), prête le serment requis et préconise les mesures les plus sévères contre ses confrères réfractaires, dénonce le bref pontifical...

Administrateur du département de la Vendée (conseiller général), il recommande aux conventionnels locaux de voter la mort de Louis XVI. Président du département durant le soulèvement, il s'impatiente des lenteurs de la mise à mort des prisonniers blancs et s'oppose à la politique d'apaisement religieux préconisé par Hoche.

Il défroque en décembre 1793, change son prénom en celui d'Aristide, en référence au politicien athénien, puis épouse une jeune fille de 38 ans sa cadette.

Redevenu parlementaire sous le Directoire et rallié à Bonaparte, Dillon meurt en 1806 dans son ancienne paroisse.

Réunis dans la salle du Jeu de paume le 20 juin, les élus des trois ordres prêtent serment de ne pas se séparer avant l'adoption d'une constitution. Parmi eux, Ballard et Dillon, ainsi que tous les députés bas poitevins du tiers état : malade, Goupilleau, élu de Fontenay-le-Comte, se fait porter sur un brancard pour pouvoir être présent (il est représenté sur le célèbre tableau de David).

Louis XVI finit par céder le 27 juin, reconnaissant la transformation des états généraux en Assemblée nationale constituante. Fontenay-le-Comte est l'une des premières municipalités de France à adresser des félicitations à la nouvelle assemblée.

Une adhésion enthousiaste

La prise de la Bastille, le serment du Jeu de paume, puis la nuit du 4 août (au cours de laquelle l'Assemblée constituante vote l'abolition des privilèges) sont accueillis avec enthousiasme à Nantes, Saumur, Fontenay...

À Maulévrier (Maine-et-Loire), la juridiction seigneuriale du comte de Colbert est renversée par la population avant même que la loi l'ait abolie : Colbert émigre, mais laisse pour veiller sur ses biens un garde-chasse, un certain Stofflet, dont on reparlera. Cependant, dans l'ensemble, le bocage se tient davantage à l'écart des nouvelles de Paris.

L'Anjou et le Poitou – à part le bocage, les Mauges et la Gâtine, où les châteaux sont rares et où les hobereaux vivent au milieu de leurs paysans – n'échappent pas à la Grande Peur de l'été et

l'automne 1789, qui se traduit par des violences contre les demeures seigneuriales et la destruction des chartriers qui contiennent les actes de propriété, mais aussi par des agressions de régisseurs de domaines, représentants de la bourgeoisie terrienne, et d'agents du fisc.

Des émeutes frumentaires aux Sables-d'Olonne et à Fontenay-le-Comte, en août, suscitent la création de gardes nationales (des milices bourgeoises) dans ces localités.



De nouvelles institutions locales se mettent en place. Le département, dont la création est promulguée le 26 janvier 1790, remplace provinces et généralités : le Poitou est démembré entre trois départements (Vienne, Deux-Sèvres, Vendée), la Bretagne en cinq (dont la Loire-Inférieure), l'Anjou demeurant sous la forme du Maine-et-Loire.

La fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, constitue dans la future Vendée militaire la dernière grande manifestation unitaire, sinon unanime, autour du nouveau régime. On constate un grand concours de peuple à Nantes, Angers, Saumur, aux Sables-d'Olonne, à Saint-Gilles, à Fontenay-le-Comte (qui envoie une délégation à Paris).

Chapitre 2

Les ingrédients de l'explosion (1790-1793)

DANS CE CHAPITRE :

»

Des citoyens plus citoyens que d'autres

»

Un pape qui défie la Révolution

»

Le maire expulse le curé de son église

»

Des cloches pour l'artillerie

A

près avoir suscité un enthousiasme quasi général, la Révolution française déçoit les espoirs du petit peuple. Dans la future Vendée militaire, cette désillusion se double d'une colère grandissante à l'égard de la politique antireligieuse menée par les assemblées parlementaires dès 1790.

Un sentiment de spoliation

La proclamation d'une Assemblée nationale constituante (1789-1791) a consacré la bourgeoisie comme nouvelle puissance politique et lui a conféré le pouvoir. La Constitution de 1791, mise en œuvre par l'Assemblée législative (1791-1792), traduit ce nouveau rapport de forces et donne l'impression aux autres composantes de la nation d'en être exclues :

»

Éviction des nobles par abolition de leurs privilèges (1789), puis par exclusion du scrutin (1792) ;

»

Éviction du clergé par dissolution de sa spécificité et à force de brimades croissantes contre lui ;

»

Éviction du petit peuple, notamment celui des campagnes, mis à l'écart de la représentation nationale par le suffrage censitaire.

Une citoyenneté à deux vitesses



Le saviez-vous

La distinction entre citoyens actifs (qui versent l'équivalent de trois journées de travail à titre d'impôt) et citoyens passifs réserve le pouvoir électoral aux plus aisés, favorisant la bourgeoisie, détentrice de capitaux.

Pour pouvoir élire les administrateurs de districts et départements (actuels conseillers départementaux), il faut être imposable à hauteur de dix jours de salaires : les ruraux s'effacent devant les « élites » urbaines. En Vendée, plus de 76 % de la représentation départementale est détenue par celles-ci.

La réforme municipale ferme l'éligibilité aux journaliers, bordiers (petits métayers) et artisans, au profit, en milieu rural, de la noblesse, des laboureurs (fermiers aisés) et des marchands, ce qui exclut, dans le bocage vendéen, plus de 80 % de la population.

Le (mauvais) exemple nantais

En Loire-Inférieure, comme le montre l'historien Jean-Joël Brégeon, l'éligibilité parlementaire (réservée aux citoyens actifs) ne concerne que 50 000 personnes pour une population de 430 000 habitants.

Dès lors, le décalage entre représentation législative et population est manifeste. Lors du vote de la Constitution civile du clergé, à l'été 1790, les huit députés du tiers état nantais – six juristes, un médecin, un négociant, aucun paysan – appuient unanimement le texte, mais échouent sur place à imposer leurs vues.

Lors des élections pour l'Assemblée législative, en septembre 1791, la participation électorale est minime. Les électeurs ruraux se montrent peu enclins à venir voter à Nantes au prix d'une absence de plusieurs jours, loin des moissons.

Même phénomène pour les élections à la Convention à l'automne suivant, d'autant que les nobles sont privés du droit de vote.

Des élus coupés de la population

Même phénomène dans les autres départements de la future Vendée militaire. Lors des élections de septembre 1791, alors que le mécontentement populaire contre le nouveau régime y est patent (notamment pour des raisons religieuses), ce sont les départements de Vendée et de Maine-et-Loire qui envoient le plus de députés jacobins à l'Assemblée législative de tout l'Ouest. Et, parmi les huit députés vendéens, on compte deux prêtres jureurs.

Le même décalage se produit en septembre 1792 pour les élections à la Convention,

quand sont écartés du scrutin réfractaires, nobles et éléments jugés suspects, avec un fort abstentionnisme en sus.



À quelques semaines du soulèvement, sur les neuf députés vendéens, six votent la mort de Louis XVI – ce qui représente 66 % des représentants du département, contre 52 % pour l'ensemble de la Convention – et deux autres votent une peine différente, un seul refusant de s'ériger en juge du Roi. Les proportions sont moindres dans les autres départements de la future Vendée militaire : 5 sur 11 en Maine-et-Loire, 3 sur 7 en Deux-Sèvres, 3 sur 8 en Loire-Inférieure.

Inégalité fiscale

Autre reproche fait aux nouveaux dirigeants : la promesse de rupture avec le système fiscal de l'Ancien Régime est tenue de façon variable.

Le 6 novembre 1789, un décret de l'Assemblée nationale prescrit une ponction fiscale – présentée non comme un impôt mais comme une « contribution patriotique » (cela fait penser, deux siècles plus tard, à la « taxe carbone », qualifiée de « contribution écologique ») – pour réduire le déficit considérable des finances publiques et faire face à la crise frumentaire qui menace principalement les villes.

En bas Poitou, cette contribution volontaire donne peu de résultats, sauf à Fontenay-le-Comte et Montaigu. Les administrateurs « patriotes » locaux utilisent des moyens coercitifs pour faire rentrer cette taxe, à l'image des fermiers généraux et gabelous de l'ancien régime si décriés dans les cahiers de doléance.

Même chose à propos de l'égalité de tous devant

l'impôt, tant attendue. La fiscalité pèse plus lourd dans les pays de bocage ou de marais car la répartition est opérée par une administration issue des villes, qui privilégie les contribuables urbains. En Vendée, entre 1791 et 1792, on enregistre jusqu'à 31 % d'augmentation fiscale pour le bocage, contre une diminution d'au moins 0,5 % en plaine et d'entre 0,8 et 1,4 % sur le littoral, zones qui se tiendront en marge du soulèvement de 1793.

Des âmes meurtries

Si les philosophes du XVIII^e siècle ont été les pourvoyeurs de Lumières, opposant la raison à la « superstition » et à l'« obscurantisme », les hommes de la Révolution – nourris de ces lectures – en furent les démarcheurs. Parvenus au pouvoir sur les ruines d'une monarchie de droit divin, ils veulent faire profiter l'ensemble de leurs concitoyens de leur savoir, par la violence s'il le faut.

La Révolution prend ainsi le risque de brutaliser la sensibilité d'un peuple très majoritairement catholique et resté attaché à ses prêtres et à ses pratiques religieuses. Les brimades à l'égard des premiers et les interdictions relatives aux secondes constituent un facteur majeur de l'insurrection de la Vendée militaire.

Liberté de conscience...



Le 26 août 1789, un mois et demi après s'être proclamée constituante, l'Assemblée nationale adopte la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Les « représentants du peuple français », « en présence et sous les auspices de l'Être Suprême », votent 17 dispositions. Parmi celles-ci, l'article X affirme que « nul ne peut être inquiété

pour ses opinions, même religieuses ».

... ou religion d'État ?

Cette pétition de principe à peine adoptée, le pouvoir révolutionnaire en prend le contrepied :

»

Sécularisation des biens de l'Église
(2 novembre 1789),

»

Suppression des vœux monastiques
(13 février 1790),

»

Vote de la Constitution civile du clergé
(12 juillet 1790),

»

Obligation faite aux prêtres, dans les
semaines suivantes, de prêter serment au
Roi, à la Nation et à la Constitution civile du
clergé,

»

Révocation des réfractaires qui refusent ce
serment parce qu'il les délie de leur vœu
d'obéissance au pape (3 janvier 1791).

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen avait fait de la religion une affaire relevant de la conviction intime. La Constituante, elle, se charge – avant même de doter le royaume d'une constitution politique, objet de son mandat – de donner à l'Église un statut particulier qui en fait une partie intégrante des nouvelles institutions de l'État.

Une Église de fonctionnaires

Avec la Constitution civile, l'Assemblée se met ainsi en contradiction avec ses principes fondateurs en bridant la liberté de culte dans un carcan étatique.

Au moment où l'Église de France perd son statut de religion d'État, les députés donnent au clergé une constitution officielle, calquée sur celle de l'État :

»

Le diocèse prend les limites du département,

»

L'évêque est élu, à l'instar des exécutifs départementaux,

»

Le clergé est élu lui aussi (par une assemblée de citoyens de toutes religions ou athées) et fonctionnarisé (son traitement est versé par l'État),

»

Le lien millénaire avec le successeur de saint Pierre est remplacé par un serment aux institutions de l'État.

Le clergé se rebiffe...

L'affaire tourne très vite à la confusion de l'Assemblée constituante : sur 134 archevêques et évêques, 130 refusent le serment, ainsi que 46 000 prêtres et religieux sur 70 000.

À l'instar de la quasi-totalité de l'épiscopat du royaume, NNSS de Mercy (Luçon), de Coucy (La Rochelle), de La Laurencie (Nantes) et du Couët (Angers) refusent le serment. Les deux premiers adressent un mandement aux curés de leur diocèse, dans lequel ils leur rappellent « cette vérité qui vous a été enseignée que Notre Seigneur le pape est le [...] chef visible de l'Église universelle » et où ils leur interdisent de prêter serment.



Le saviez-vous

Dans trois des quatre départements de la future Vendée militaire, les réfractaires sont particulièrement nombreux : 65 à 100 % selon les

zones en Vendée, 45 à 65 % en Maine-et-Loire, beaucoup moins en Deux-Sèvres (0 à 25 %). En Loire-Inférieure, on dénombre 72 % de prêtres réfractaires dans tout le département, les 28 % de jureurs étant cantonnés dans la ville de Nantes et les paroisses des faubourgs.

... et le pape frappe fort

Le pape Pie VI a voulu prendre le temps de la réflexion avant de se prononcer, mais sa réaction est vigoureuse.



Événement

Dans son bref *Quot aliquantum* adressé le 10 mars 1791 aux prélats siégeant à l'Assemblée constituante, Pie VI déclare solennellement que la Constitution civile du clergé est hérétique dans son principe, dès lors qu'elle assujettit la juridiction ecclésiastique à la puissance laïque et abolit la primauté pontificale. En outre, il qualifie de sacrilège la confiscation des biens de l'Église.



Insolite

PRIVÉ D'OBSÈQUES RELIGIEUSES

Pape depuis 1775, **Pie VI** a déjà été confronté à une politique antireligieuse : celle menée dans ses possessions autrichiennes par l'empereur Joseph II en 1782.

En 1792, la France révolutionnaire annexe les états pontificaux, qui deviennent le

département du Vaucluse. Une réponse au bref pontifical condamnant la Constitution civile du clergé.

Bonaparte, lors de sa campagne d'Italie, oblige le pape à céder des terres à la France, en 1797. Les troupes françaises occupent les États du pape en février 1798 et les transforment en République romaine.

Emmené en captivité en France, Pie VI meurt d'épuisement à Valence en août 1799. Le Directoire inflige des obsèques civiles à « Giovanni Braschi, qui exerce la profession de pontife ». Cette avanie suscite une profonde émotion parmi les catholiques de toute l'Europe.

Cet avertissement pontifical conduit nombre de prêtres qui ont prêté serment à cette Constitution civile du clergé à se rétracter solennellement et à encourir les sanctions et menaces qui pèsent sur leurs confrères réfractaires de la première heure.

Des fidèles qui n'aiment pas les « intrus »

La Constitution civile est fort mal accueillie dans les paroisses, et notamment le serment exigé du clergé. Tout ce qu'en voient les fidèles, ce sont les effets : brimades contre les prêtres, liturgie abîmée, traditions ancestrales bafouées (suppression des sonneries de cloches, des processions, des fêtes patronales).

Très vite, malgré une sympathie de départ et l'engagement délibéré d'une partie du clergé bas poitevin en faveur de la Révolution, les mesures qui touchent à la pratique religieuse vont irriter, puis indigner le peuple catholique lorsque leur application va se faire sentir localement. Les brimades contre « nos bons prêtres », qui partagent

la vie quotidienne des humbles et viennent à leur secours dans la mesure de leurs moyens, semblent intolérables.

Dans les églises, notamment en Vendée militaire, les croix et le Saint-Sacrement sont voilés de noir, et les messes célébrées par des jureurs sont délaissées par les fidèles bien avant la prise de position du pape.

Les réfractaires sont présentés comme victimes de persécutions, puis comme martyrs quand ils seront frappés d'exil, de prison, ou de mort. En revanche, les jureurs sont considérés comme schismatiques. Ces *trutons* (intrus en patois vendéen), qui occupent les presbytères et dispensent les sacrements à la place des prêtres « légitimes », sont ignorés, voire maltraités.

Lorsque survient la décision de Pie VI, elle se répand dans les paroisses comme une traînée de poudre, malgré l'absence de relais et l'interdiction faite aux curés par les administrations locales de la lire en chaire.

Biens nationaux ? Pas pour tout le monde !

La suppression des congrégations religieuses a été accueillie avec indifférence en bas Poitou et alentour. Les prestigieuses et actives abbayes médiévales n'étaient plus que ruines ou déserts peuplés de quelques moines, et leurs revenus étaient perçus par des prélats de cour ou des grands seigneurs n'y ayant jamais posé le pied. Ainsi l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm, donnée en bénéfice au ^{xvii}e siècle à Mazarin, puis à sa famille.

La nationalisation des biens des abbayes, grandes détentrices de terres, ne fait pas scandale non plus. La mesure apparaît aux agriculteurs comme une occasion d'arrondir leur bien propre. Mais très rapidement, paysans et artisans s'aperçoivent qu'elle profite avant tout aux détenteurs de capitaux : essentiellement les bourgeois des villes.

Dans le bocage vendéen, on dénombre parmi les acquéreurs de biens d'Églises :

»

39 % de commerçants, 11 % de « bourgeois » (rentiers), 11 % de « professions à talents » (juristes, lettrés), qui n'ont pas vocation particulière à exploiter des terres,

»

Contre seulement 27 % de « laboureurs » (fermiers aisés), 9 % de « bordiers » (métayers bocains) et 3 % d'artisans.

Détournement de fonds

Le monde rural constate également que l'engagement solennel pris par les Constituants de financer le culte et l'assistance aux pauvres grâce aux revenus de ces biens « nationaux » n'est pas tenu. Une partie des biens de l'Église étaient répartis par les curés dans les paroisses, au service des communautés rurales.

Avec la vente de ce patrimoine, les ressources passent entre les mains de particuliers, ceux qui ont les moyens d'acheter, et qui accaparent les revenus pour un enrichissement personnel. C'est particulièrement mal ressenti en pays de bocage, où le cadre paroissial entretient des solidarités très vives.

Passer en force plutôt que convaincre

À l'échec de la politique religieuse menée par le pouvoir révolutionnaire s'ajoutent les difficultés

rencontrées par le nouveau régime à s'imposer, à juguler la crise économique et à mener la guerre face à l'Europe coalisée contre lui.

Très vite, au niveau local comme au niveau national, le recours à la force supprime le désir initial de persuader du bien-fondé des mesures prises.

Complot clérical ?

Dès novembre 1790, le rapporteur du comité ecclésiastique de l'Assemblée constituante voit dans le rejet de la Constitution civile du clergé, tant par les évêques et les prêtres que par les fidèles, la marque d'un complot contre-révolutionnaire.



Insolite

À preuve, la large diffusion dans le bocage d'un *Catéchisme à l'usage des fidèles dans les circonstances actuelles*, conçu par un montfortain, le père Duguet. Édité à Saint-Laurent-sur-Sèvre, ce texte reprend les condamnations pontificales et épiscopales contre la législation religieuse adoptée par l'Assemblée nationale. La réplique des prêtres constitutionnels vient sous la forme de l'ouvrage de l'abbé Gauly, curé de Saint-Vincent et futur administrateur du département de la Vendée : *La Vérité au peuple catholique de France sur les fourberies découvertes dans un prétendu catéchisme*.

Cette insoumission va inciter le pouvoir révolutionnaire à durcir encore davantage ses positions, par des mesures de plus en plus sévères contre les réfractaires, de plus en plus intolérables pour les fidèles, tout particulièrement dans la future Vendée militaire.

Des élections contestées

Les élections organisées en vertu de la Constitution civile du clergé, afin de mettre en place évêques et curés ayant prêté le serment requis, vont constituer une source d'agitation supplémentaire.

Le 27 février 1791, un évêque constitutionnel est élu à Luçon – le titulaire « légitime », M^{gr} de Mercy, étant réfractaire – par une assemblée hétéroclite réunie à Fontenay-le-Comte et dominée par des militants révolutionnaires, parmi lesquels de nombreux protestants. L'oratorien Servent est élu contre Ballard, curé du Poiré-sur-Velluire, qui a joué un rôle décisif aux états généraux en se joignant aux élus du tiers état. Sermonné par courrier de M^{gr} de Mercy, Servent se désiste. Le curé de Fougeré, Rodrigue, est élu à sa place.



Portrait

SUPPÔT DU DIABLE

Né à Nantes en 1730, **François Rodrigue** a été professeur de théologie à Angers avant de devenir curé dans le Marais nord vendéen, puis à Fougeré, dans le bas bocage vendéen.

Rallié aux idées des Lumières et à la Révolution, il fait partie des prêtres bas poitevins qui prêtent serment à la Constitution civile du clergé.

À peine élu évêque, il entre en conflit avec les religieuses de l'hôpital de Luçon, qui lui réclament un aumônier non jureur.

Après avoir traversé dans la cité épiscopale les heurts liés à la guerre de Vendée, il abandonne son siège en novembre 1793, renonçant à la prêtrise. Son nom est cité dans la *Marseillaise des Blancs* (voir

chapitre 19, la bataille de Pont-Charrault), présenté comme « infâme suppôt du démon ».

Rodrigue devient juge à Fontenay-le-Comte puis Montaigu, avant de se retirer à Nantes, où il meurt en 1813.

Le 22 mai 1791, il est procédé aux Sables-d'Olonne à l'élection de curés dans chacune des 26 paroisses dont le titulaire est un réfractaire. Les nouveaux élus sont frappés d'opposition canonique dès le 25 juin par M^{gr} de Mercy, évêque « légitime » de Luçon.

Le 1^{er} juillet 1792 ont lieu de nouvelles élections de curés en Vendée. En l'absence de candidats, de nombreuses paroisses n'ont pas de desservants constitutionnels. Cela nécessite le transfert vers les mairies des registres paroissiaux, tenus jusque-là par les curés et qui font office d'état civil.

Sanctions accrues contre les réfractaires

En juin 1791, quelques semaines après la condamnation pontificale de la Constitution civile du clergé, l'Assemblée nationale renforce les sanctions à l'encontre des prêtres réfractaires. Ceux-ci sont interdits de célébrations liturgiques.

Un dimanche, à Saint-Fulgent, le maire, accompagné d'une troupe armée, surgit pendant la messe et somme le curé et son vicaire de prêter serment. Sur leur refus, il les expulse de l'église. Le curé mourra en exil, le vicaire se réfugie dans les environs de l'impénétrable forêt de Grasla.

CAUTION ROYALE

Dans une proclamation du 26 septembre 1791, Louis XVI intervient pour flétrir les brimades antireligieuses : « Que les opinions religieuses ne soient plus une source de persécutions et de haine ; que chacun, en observant les lois, puisse pratiquer le culte auquel il est attaché, et que, de part et d'autre, on n'outrage plus ceux qui [...] croient obéir à leur conscience. »

Cette déclaration solennelle apparaît comme un soutien du chef de l'État aux réfractaires, qui reçoivent de ce fait une adhésion accrue de la part des fidèles.

En mars 1792, un arrêté du Directoire départemental de la Vendée décide l'expulsion de tous les prêtres réfractaires non originaires du département. Les autres sont convoqués à Fontenay-le-Comte, où ils sont assignés à résidence, avec obligation de venir chaque jour signer un registre.

Le 5 avril 1792, un décret de l'Assemblée législative prohibe le port de vêtements religieux. Il est complété en Vendée par un arrêté départemental du 30 juin prescrivant l'internement des réfractaires indigents, privés qu'ils sont des ressources de leur paroisse.

Frappés de bannissement

En mai 1792, l'Assemblée législative décrète l'exil hors du royaume pour les réfractaires : les récalcitrants encourent l'emprisonnement. C'est ainsi que 20 000 prêtres sont bannis. M^{gr} de Mercy,

évêque « légitime » de Luçon, qui était resté à Paris, espérant jusqu'au bout fléchir les autorités et les convaincre d'assouplir la Constitution civile, gagne l'Italie en juillet.

Une loi du 26 août 1792, quinze jours après la chute de Louis XVI, aggrave encore les rigueurs contre les réfractaires. En septembre, aux Sables-d'Olonne, 220 prêtres sont embarqués de force pour l'Espagne, ce qui provoque sur les quais des scènes déchirantes qui frappent les esprits. À Angers, 264 ecclésiastiques poitevins et angevins sont rassemblés pour être expulsés vers l'Espagne.

Assimilés aux émigrés

Un arrêté du Directoire départemental de la Vendée, le 17 novembre 1792, prescrit que les parents d'émigrés (qui ont quitté la France pour fuir la Révolution), mais aussi de prêtres réfractaires exilés, fournissent les uniformes et l'équipement des gardes nationaux, en vertu d'une loi du 12 septembre précédent.

Le 26 janvier 1793, quelques jours après l'exécution de Louis XVI, ce n'est pas tant la nouvelle de la mort du Roi qui suscite l'émotion en Vendée – même si on enregistre de vives réactions à l'encontre des huit conventionnels, sur neuf, qui ont accepté de juger le Roi – que l'arrêté départemental prescrivant des visites domiciliaires pour traquer émigrés et réfractaires.

Un nouvel arrêté départemental, le 1^{er} février 1793, qui accorde 100 livres de récompense à qui dénoncera émigré ou réfractaire, suscite lui aussi une forte indignation, ainsi que la loi du 1^{er} mars suivant décrétant la mort civile des émigrés et réfractaires, dont les biens sont confisqués.

La mort sans jugement



Insolite

Surpris dans sa cachette, l'abbé Leroy, vicaire réfractaire des Echaubrognes (Deux-Sèvres), est tué à coups de baïonnettes au printemps 1792. Cet assassinat suscite une vive émotion dans la Gâtine.

Émotion et indignation aussi lorsque la nouvelle des massacres de Septembre arrive en Vendée. Lors de ces meurtres perpétrés à Paris par des militants révolutionnaires, 300 prêtres enfermés dans des prisons de la capitale ont péri. Plusieurs d'entre eux – l'abbé de Lézardièrre, l'abbé Jean de Beauregard... – appartenaient au diocèse de Luçon.

Des décisions sacrilèges

Diverses mesures vexatoires décidées, souvent au niveau local, par les autorités révolutionnaires, suscitent émoi et colère dans des populations restées très attachées au catholicisme et à ses rites.

L'interdiction de pèlerinages séculaires, de processions paroissiales, de fêtes patronales, des sonneries de cloches, le démontage ou la destruction de statues de la Vierge ou de saints patrons locaux sont très mal supportés dans les paroisses.

En août 1791, le traditionnel pèlerinage à l'abbaye de Bellefontaine, dans les Mauges, est dispersé par la milice « patriote » de l'endroit, qui détruit la statue de la Vierge, provoquant la colère des pèlerins.

D'autres mesures sont perçues comme des coups de force sacrilèges :

»

La loi du 22 avril 1792, qui prescrit l'envoi à la fonte des objets du culte en métal précieux que les municipalités jugent inutiles,

»

La confiscation des cloches des églises, fondues pour fabriquer des canons,

»

L'arrêt de la municipalité de Fontenay-le-Comte en date du 19 juillet 1792, en vertu d'une loi du 8 du même mois, qui stipule que le port d'« insignes de rébellion » (cocardes blanches, mais aussi soutanes et croix) est passible de la peine de mort.



L'instauration du mariage civil et du divorce par la loi du 20 septembre 1792 – qui coïncide symboliquement avec la proclamation de la République, le lendemain même – heurte durablement les consciences parce qu'elle apparaît comme une rupture radicale avec la société chrétienne, dont la famille constitue le ciment.

Culte clandestin

Nombre de prêtres réfractaires, notamment dans l'Ouest, ont refusé l'émigration ou l'exil, à la différence de leurs évêques. Ils ont choisi la clandestinité, cachés et protégés par leurs fidèles, qui leur assurent vivres et refuges.

Un culte clandestin s'organise autour d'eux, réunissant tous les paroissiens qui ne veulent pas avoir affaire aux « intrus » qui remplacent leurs « bons prêtres ». Des messes nocturnes ont lieu dans des granges isolées ou dans des bois, sous la garde de guetteurs chargés d'alerter l'assistance en cas d'approche des « patriotes » chargés de traquer les réfractaires.

Ces prêtres en marge de la loi dispensent les sacrements, baptisant les nouveau-nés, assurant le catéchisme, mariant les jeunes gens, accordant

l'extrême-onction aux mourants, présidant aux obsèques, entendant les fidèles en confession et accordant l'absolution de leurs péchés... Le plus souvent privés d'objets liturgiques, ils les remplacent par des calices, ciboires et ostensoirs de carton ou de terre.

L'« acte de naissance » a été conçu en Vendée



Insolite

Tous ces actes clandestins ne pouvant être transcrits de façon officielle, on en garde trace par des moyens de fortune. Ainsi pour l'état civil ou les baptêmes : chaque famille conserve les noms et les dates gravés sur de la vaisselle d'étain soigneusement dissimulée ou enterrée en lieu sûr. Cela répond à une directive officieuse de M^{gr} de Mercy, l'évêque de Luçon, qui avait recommandé dès le printemps 1791 la tenue de registres clandestins.

À l'automne de la même année, l'Assemblée législative, à peine installée, entend à ce sujet Gensonné, l'un de ses membres nouvellement élu, et Gallois, précédemment envoyés par l'Assemblée constituante en mission d'information en Vendée et dans les Deux-Sèvres, où les prêtres réfractaires sont particulièrement actifs. Les deux députés évoquent dans leur rapport les refus de baptême, de mariage ou d'obsèques par des jureurs, les drames familiaux que cela suscite, les répercussions sur une bonne tenue de l'état civil.



Portrait

UN AVOCAT GIRONDIN

Avocat né à Bordeaux en 1758, **Armand Gensonné** participe dès leurs débuts aux activités révolutionnaires dans sa ville natale.

Élu, à l'automne 1791, à l'Assemblée législative, devant laquelle il présente le compte-rendu de sa mission d'enquête en Vendée avec Gallois, il siège parmi les « brissotins », futurs Girondins.

Député à la Convention, Gensonné vote la mort de Louis XVI mais s'oppose violemment aux Montagnards. Il est guillotiné avec ses collègues girondins le 31 octobre 1793.

De cette mission, et du rapport qui en est publié le 9 octobre 1791, découle la décision de la Convention, un an plus tard, de confier définitivement l'état civil aux municipalités, dans sa loi sur le mariage civil. Avec une prise en compte de la date de naissance, et non plus de baptême comme sur les registres paroissiaux.



Portrait

UN POÈTE PRUDENT

Poète provençal né en 1761, **Jean-Antoine Gauvain**, dit Gallois, est l'auteur d'un panégyrique de Louis XVI intitulé *Le Retour de l'Âge d'or*.

Monté à Paris, il se rallie aux idées révolutionnaires. Chargé par la Constituante d'une mission en Vendée avec Gensonné,

en tant que commissaires civils, il présente avec celui-ci un rapport sur l'état des esprits dans l'Ouest.

Se tenant prudemment à l'écart des luttes de factions sous la Révolution, Gallois n'entame une carrière politique que sous l'Empire. Il meurt en 1828.

« Les ténèbres de la nuit »...

La résistance passive entretenue par le clergé réfractaire suscite l'indignation des autorités « éclairées ». Le député nantais Coustard de Massy lance à la tribune de l'Assemblée législative, dès octobre 1791 : « Nos campagnes sont fanatisées. Des prêtres déguisés conduisent des processions nocturnes et font faire à des malheureux des prières au ciel pour le retour de l'Ancien Régime. Les ténèbres de la nuit, le sombre des forêts ajoutent aux prestiges de la superstition. »

Mesmeur, élu de Nantes lui aussi, affirme de son côté que les « prêtres factieux doivent être punis comme rebelles ».

... et l'ombre des Montfortains

Les disciples du père de Montfort constituent une cible privilégiée. Les autorités révolutionnaires locales voient leur présence occulte derrière le rejet de la Constitution civile du clergé.



Insolite

En poste en Vendée en 1791, le général Dumouriez considère que « les missionnaires de Saint-Laurent

sont dangereux » : « Les Sœurs de la Sagesse, tout utiles qu'elles soient pour les hôpitaux, sont dangereuses et il serait bon de détruire leur chef-lieu de Saint-Laurent. »

Une opinion partagée par Gallois et Gensonné dans le rapport adressé à la Législative à leur retour de mission dans le département : « C'est même à l'activité de leur zèle et à leurs sourdes menées, à leurs infatigables et secrètes prédications que nous devons principalement attribuer la disposition d'une très grande partie du peuple. »

Une Révolution bourgeoise...

La Révolution présente un double visage déconcertant, et finit par dresser contre elle nombre de ceux qui l'avaient accueillie avec sympathie.

L'abolition bienvenue des abus de l'Ancien Régime est suivie par l'instauration d'une « nation » de plus en plus envahissante. L'État est non seulement centralisé et inquisiteur, mais aussi destructeur de valeurs ancestrales comme la foi et les traditions.

Les idées de nation et de droits de l'homme se traduisent en fait par l'intimidation et l'exploitation de la communauté rurale par la bourgeoisie urbaine, appuyée sur la force armée. À quoi bon la Révolution, demande l'historien Alain Gérard, si le curé aimé et le noble respecté sont remplacés par un bourgeois lointain et méprisant, qui recourt – pour protéger des privilèges abusivement obtenus – à des militants fonctionnarisés et des forces de l'ordre répressives ?

... face à une « Vendée plébéienne »

Cette schizophrénie révolutionnaire est tout particulièrement ressentie en Vendée militaire, pays

de bocage resserré autour de son cadre de vie paroissial, de ses traditions, de ses solidarités, cette « Vendée plébéienne » qu'en 1795 Gracchus Babeuf, le précurseur du communisme, dira rêver de reconstituer en Guyane au cas où il y serait déporté.

En 1793, lorsque la Vendée se soulève, c'est, sans le savoir, au nom des principes mêmes de cette Révolution : les droits de l'homme, la liberté de conscience et la liberté de culte.

Chapitre 3

Le feu sous la cendre

(janvier 1791 - mars 1793)

DANS CE CHAPITRE :

»

Les fidèles brisent les bancs des bourgeois

»

Des menaces et des injures contre les protestants

»

Une oreille en guise de cocarde

»

Zones de non-droit dans le bocage

A

u choix de l'escalade fait par les gouvernements révolutionnaires successifs, notamment en raison de la résistance passive manifestée par le peuple catholique, la future Vendée militaire répond par une opposition de plus en plus ouverte.

L'insurrection qui y éclate le 12 mars 1793 a été précédée de signes de colère avant-coureurs, dont vous avez pu voir les causes dans le chapitre précédent. Des mouvements de violence ont été contenus tant bien que mal par des autorités locales vite débordées, faute d'effectifs suffisants pour le maintien de l'ordre.

De l'agitation à l'émeute

Toute une agitation larvée est signalée à Paris dès 1790 par les courriers d'administrateurs locaux

et les rapports d'agents en mission. L'application effective de mesures antireligieuses, en 1791, provoque les premières violences ouvertes.

Poussés par la faim

Les premiers troubles qui se produisent dans la future Vendée militaire n'ont rien de politique. Ils sont liés, dès l'hiver 1789-90, aux réquisitions de grains décrétées par le gouvernement pour approvisionner les villes.

À une époque où le pain constitue l'essentiel de l'alimentation quotidienne, ces mesures confiscatoires provoquent la famine dans les campagnes en de nombreux endroits du royaume. Elles suscitent notamment une vive agitation à Bressuire, dans la Gâtine des Deux-Sèvres, ou dans le haut bocage vendéen, à Mouchamps, à Mouilleron-en-Pareds...

Rassemblements populaires



Le saviez-vous

Les premiers rassemblements ouvertement hostiles au nouveau pouvoir révolutionnaire pour des motifs liés à la religion se forment dès janvier 1791.

Il s'agit de s'opposer à l'expulsion de leur presbytère des « bons prêtres » réfractaires et d'empêcher les *trutons* de s'y installer. Cela se traduit par des injures et des bagarres contre les administrateurs « patriotes » (les *patauds*) et les maigres troupes de gardes nationaux en habit bleu (d'où leur surnom de Bleus, qui s'appliquera par la suite aux troupes républicaines).

Tous ces rassemblements réunissent des hommes et femmes du peuple, paysans et artisans, tandis que

les nobles se tiennent généralement à l'écart. L'influence des prêtres réfractaires, qui ne se mêlent pas aux violences, s'exerce par les homélies lors de messes clandestines, pour encourager le peuple à défendre la « vraie religion » et à considérer comme non valides les sacrements délivrés par les *trutons*.

Passage à l'acte

En janvier, l'installation de prêtres constitutionnels dans leur paroisse donne lieu à des mouvements de foule en vue de leur faire un mauvais parti. Ainsi à Guérande, Machecoul (Loire-Inférieure), à Nueil, aux Aubiers (Deux-Sèvres), à Tiffauges... Même chose à La Fosse-de-Tigné (Maine-et-Loire) lorsque la municipalité vient fermer l'église.

À Vêretz (Loire-Inférieure), la foule menace de lyncher l'intrus, qui s'enfuit, tout comme son confrère du Loroux-Bottereau, qui ne tient pas à « être martyr de la Constitution ». Et à Campbon, dans le même département, 600 paysans armés de bâtons et de fourches empêchent l'arrestation de leur curé réfractaire.

Recours à l'armée

En février, un attroupement à Avrillé conteste la mise en vente de biens d'Église sur décision du directoire départemental. Lequel directoire réclame au même moment 200 hommes de troupes de ligne pour assurer l'ordre aux Sables-d'Olonne, où règne l'agitation pour les mêmes motifs.

En avril, aux Sables-d'Olonne, à Challans, à La Roche-sur-Yon, on signale des mouvements populaires très violents, au cours desquels les *trutons* sont insultés, les autorités injuriées. Le 9 avril, à Saint-Jean-de-Monts, le vicaire jureur est blessé d'un coup de feu parti d'un groupe de manifestants.

Premiers morts



Le saviez-vous

Peu expérimentés, apeurés, les Bleus font feu quand ils se sentent menacés. Les premiers morts datent de mai 1791, à Saint-Christophe-du-Ligneron, en Vendée, où a lieu une émeute à caractère insurrectionnel.

Le 1^{er} mai, un dimanche, l'abbé Regain, vicaire non jureur à Saint-Christophe, monte en chaire pour dénoncer en termes très virulents la Constitution civile du clergé. À l'issue des vêpres, les fidèles brisent les bancs des bourgeois « patriotes » et assiègent leurs maisons.

Des paysans accourent de paroisses voisines – Apremont, Froidfond, Soullans (dont le curé a recommandé en chaire de ne pas écouter les jureurs, qui ne sont « pas des bergers, mais des loups ravisseurs ») – pour « soutenir la cause de Dieu ».

Le directoire départemental réagit en envoyant 130 gardes nationaux de Challans (Vendée) et Machecoul (Loire-Inférieure), ainsi que 25 cavaliers en garnison aux Sables-d'Olonne. Des paysans embusqués dans les haies tirent sur la troupe, faisant deux blessés. Les Bleus ripostent et tuent quatre insurgés.



Insolite

« RENDS-MOI MON DIEU ! »

Parmi les émeutiers de Saint-Christophe-du-Ligneron, un paysan du marais de Soullans nommé Guillon.

Cerné par les Bleus, criblé de blessures, il se bat avec l'énergie du désespoir, ayant une fourche pour toute arme. À un gendarme qui lui crie « Rends-toi ! », il réplique « Rends-moi le Dieu que tu veux me prendre ! » avant d'être tué.

Les émeutiers se dispersent. Une vingtaine d'entre eux sont arrêtés et internés à Nantes, dans la prison du Bouffay, où sévira Carrier quelques mois plus tard. Ordre est donné de s'emparer de l'abbé Regain et de tous les prêtres réfractaires du district de Challans.

La fièvre monte à Saint-Laurent

À tort ou à raison, les montfortains restent la hantise des autorités. Celles-ci sous-estiment l'attachement de la population vendéenne aux disciples du père de Montfort et pensent pouvoir opérer un coup de force à l'encontre de leurs communautés.

Le 1^{er} juin 1791, des gardes nationaux venus de Cholet (Maine-et-Loire) effectuent un raid sur Saint-Laurent-sur-Sèvre, dans le département voisin, à la recherche de preuves des activités contre-révolutionnaires des mulotins. Ils n'y trouvent que cinq religieux, outre des Sœurs de la Sagesse occupées à leurs tâches hospitalières.

Durant deux jours, les Bleus fouillent les locaux, saccagent les lieux de culte, renversent les meubles, brutalisent prêtres et religieuses. Sans trouver autre chose que des ballots contenant des libelles tels que les *Instructions sur les intrus* ou le fameux *Catéchisme à l'usage des fidèles dans les circonstances actuelles* du père Duguet, qui est emmené à Angers avec l'un de ses confrères.

La population de Saint-Laurent s'insurge, indignée des brutalités contre les Sœurs de la sagesse, très

populaires dans le bocage. Une pétition est adressée au directoire du département pour exiger la libération des prêtres arrêtés et des sanctions contre les coupables.

De nombreux rassemblements de protestation se forment alentour contre les brimades infligées aux prêtres et aux religieuses. Le mouvement s'étend à tout le bocage, des Epesses à Beaufou et aux Lucs, et n'épargne pas la plaine vendéenne, dans le sud du département (Luçon, Mouzeuil-Saint-Martin), une zone pourtant acquise à l'administration révolutionnaire.

Haro sur les protestants

En juillet 1791, un peu partout en bas Poitou, où l'influence calviniste fut grande et où les guerres de religion provoquèrent de nombreux ravages, les autorités s'inquiètent de la diffusion de libelles injurieux et menaçants contre les protestants, accusés de constituer une partie des éléments « patriotes ».



Le saviez-vous

À partir de 1792, et jusqu'en 1806, les pasteurs protestants vont suspendre leur office au temple (le culte est à nouveau admis depuis l'édit de tolérance de Louis XVI, en 1787) pour s'impliquer aux côtés des forces républicaines, face aux Blancs qui arborent des insignes catholiques.

Issu d'une vieille lignée protestante du haut bocage, l'arrière-grand-père de Georges Clemenceau s'engage comme médecin militaire et combat dans les rangs des Bleus lors du soulèvement de 1793.

L'île d'Yeu, une fois

En janvier 1792, des émeutes très violentes ont lieu sur l'île d'Yeu, animées par des femmes de

pêcheurs, pour réclamer le retour aux anciens usages, notamment dans le domaine religieux.

Une dure répression s'abat sur l'île, les meneuses étant condamnées par les tribunaux en mars et juillet. L'île ne bougera plus de toute la guerre de Vendée. Seul le débarquement du comte d'Artois, frère de Louis XVI et Louis XVIII, en 1796, ramènera pour un mois les Islais dans la tourmente.

Une Vendée pas vraiment militaire

C'est le paradoxe vendéen. Les paysans, qui sont prêts à prendre les armes pour défendre leur religion, refusent catégoriquement tout embrigadement dans les armées de terre ou de mer. Pas même dans la garde nationale locale, qui leur rappelle trop la milice d'Ancien Régime.

Des relents de milice

La milice, dont la levée privait de bras les campagnes depuis Louis XIV, était très impopulaire. Sa suppression par la Constituante répondait à une aspiration générale, exprimée dans tous les cahiers de doléances.

La constitution – sur le modèle parisien – d'une garde nationale est surtout un phénomène urbain : c'est une sorte de milice bourgeoise, ouverte aux citoyens actifs. Elle est bien accueillie par l'opinion à Saumur, à Nantes, dans la plaine vendéenne, aux Sables, mais n'entraîne guère de recrutement. Elle reste sans aucun écho dans les campagnes.

Le décret du 21 juin 1791, qui en prescrit l'implantation dans tout le royaume, ne rencontre pas de succès en Vendée. Le général Dumouriez, commandant militaire dans le département cette année-là, écrit à l'Assemblée nationale qu'aucun homme ne se présente pour servir dans la garde



Portrait

GÉNÉRAL, MINISTRE ET ESPION

Né à Cambrai en 1739, **Charles François du Périer du Mouriez**, dit Dumouriez, issu d'une vieille famille provençale, a servi dans l'armée et dans la diplomatie secrète sous Louis XV.

Gouverneur de Cherbourg lorsque survient la Révolution, il prend la tête de la garde nationale qui s'y constitue. Lié à La Fayette et Mirabeau, affilié au Club des Jacobins, il obtient le commandement militaire de la Vendée en 1791, puis devient ministre des Relations extérieures en 1792 et pousse à l'entrée en guerre contre l'Autriche.

Commandant en chef de l'Armée du nord, Dumouriez bat les Prussiens à Valmy, puis les Autrichiens à Jemmapes. Soupçonné de vouloir porter le duc d'Orléans – « Philippe-Égalité », élu à la Convention – sur le trône, il déserte et part à l'étranger.

En 1795, il tente vainement de rallier Charette au fils de Philippe-Égalité, le futur Louis Philippe.

Dumouriez meurt en exil à Londres en 1823.

Il faudra faire appel à des bataillons de volontaires venus d'autres départements (Charente-Inférieure, Vienne) pour aller surveiller les zones d'agitation qui pointent telles, en Vendée, Challans dans les

marais du nord ou La Châtaigneraie dans le haut bocage...

Pas volontaires du tout

Les lois des 25 janvier et 23 mai 1792, qui font appel à des volontaires pour affronter les armées des États coalisés contre la France, ne rassemblent que 500 hommes en Vendée, essentiellement dans les villes, à Fontenay-le-Comte ou Montaigu.

Les administrateurs départementaux sont invités à n'user ni de la force ni du chantage pour réunir les effectifs souhaités. Mais cette modération affichée n'empêche pas le mécontentement contre cette conscription : le refus de service militaire est souvent accompagné d'incitations ouvertes à s'y soustraire.

En mars 1792, à Angles (Vendée), la rébellion s'exerce vigoureusement contre la conscription volontaire.

Début février 1793, quelques semaines avant le début du soulèvement, le général de Verteuil, en poste à Nantes à l'état-major de l'armée des Côtes de l'Océan, constate qu'il n'existe en Vendée que des rassemblements de gardes nationaux, sans aucun appoint de troupes de ligne.

Le mal de mer

La marine royale, superbement reconstituée par Louis XVI et fer de lance de la lutte contre l'Anglais lors de la guerre de l'Indépendance américaine, a été mise à mal avec les débuts de la Révolution : vive indiscipline régnant à bord parmi les équipages et dans les arsenaux, émigration en masse du corps des officiers...



Cela conduit l'Assemblée législative à ordonner une levée de matelots et officiers marins, prescrite par la loi du 25 juillet 1792. En Vendée, cette mesure ne fournit que 165 hommes. Il est vrai que parmi ceux-ci figure le Sablais Guiné, appelé à s'illustrer sur les mers sous la République et l'Empire.



Portrait

REDOUTÉ DES ANGLAIS

Né en 1768, **René Guiné** sert dans la marine de commerce avant d'entrer au service du Roi. Officier à la chute de la monarchie, il est chargé de croiser au large des côtes du Brésil et s'empare de plusieurs navires portugais dans l'embouchure de l'Amazone, tout en préservant Cayenne de la flotte britannique. Capturé à l'issue d'un combat devenu légendaire contre la frégate anglaise *Aréthuse*, il est traduit à sa libération, en 1796, devant un conseil de guerre pour avoir enfreint la consigne d'éviter tout engagement contre la Royal Navy et est cassé de son grade.

Retrouvant un commandement six ans plus tard, Guiné s'illustre sous l'Empire. Il organise une flottille chargée d'escorter les convois marchands entre Bordeaux et Nantes et, à bord de son lougre *Le Rapace*, traque les navires anglais qui tentent de forcer le Blocus continental. Cela lui vaut une réputation qui fait dire dans les milieux maritimes de Londres : « Méfiez-vous du commodore Guiné dans le golfe de Gascogne ! » En février 1809, les batteries de canons qu'il a installées au fort Saint-Nicolas dégagent trois frégates françaises

bloquées dans le port des Sables-d'Olonne par une escadre anglaise.

Radié des cadres après les Cent-Jours et retourné à la marine de commerce, Guiné meurt en 1821.

Début 1793, la crainte d'une intervention de la flotte britannique conduit à la mise en défense de la côte vendéenne. L'administration départementale procède à un état des batteries côtières et des corps de garde portuaires, puis adresse un rapport au commandant de la division militaire sur la « mauvaise disposition » des maraîchins de Challans, qui mettent en difficulté les gardes nationaux de Noirmoutier et Beauvoir.

Inquiète, la Convention envoie de nouveau Gensonné en Vendée. Le député girondin ne peut que constater la faiblesse du dispositif militaire sur le littoral.

« Chevaliers du poignard »

Le 10 août 1792, quand l'émeute gronde à Paris, quelques nobles se rendent aux Tuileries pour défendre le Roi. Ils sont une poignée, sans autre arme que des pistolets ou un poignard, aux côtés des gardes suisses qui tentent d'empêcher la foule d'envahir le palais. Pourchassés par les émeutiers vainqueurs, ces « chevaliers du poignard », comme les appellent les sans-culottes, en réchappent à grand-peine.

Parmi eux, des nobles des Deux-Sèvres (Lescure, La Rochejaquelein, Marigny), de Maine-et-Loire (Bonchamps) ou de Vendée (Charette). C'est la première intervention, spontanée et hors de leur terroir, de membres de la noblesse bientôt appelés – contre leur gré, cette fois – à prendre la tête de l'insurrection vendéenne.

Une tentative royaliste

C'est encore un noble, le Vendéen Gabriel de Baudry d'Asson, qui conduit un soulèvement armé de plusieurs milliers de paysans dans la Gâtine du Bressuirais, en protestation contre l'emprisonnement du Roi, dix jours auparavant.



Insolite

FRÈRES ENNEMIS

Né aux Essarts, dans le bocage vendéen, en 1755, Gabriel de Baudry d'Asson, ancien officier d'infanterie, devient major général de la Garde nationale de la Vendée.

Demeuré fervent royaliste, il n'accepte pas la chute de Louis XVI. Après l'échec de la révolte du Bressuirais, il se cache dans les souterrains de son château et n'en sort qu'en mars 1793, pour se joindre au soulèvement vendéen, en compagnie de son fils Mathieu.

Chef de la division de La Pommeraie (Vendée) dans l'armée du Centre, il périt lors de la bataille de Luçon en août 1793, quelques semaines après son fils, tué lors du siège de Saumur.

Son frère, Esprit Baudry, général républicain, avait réclamé sa condamnation à mort par contumace. Plus tard, il combattra Charette à la tête de la division des Sables-d'Olonne.

Des bandes armées entrent dans Moncoutant le 19 août et saccagent la maison d'un administrateur du département des Deux-Sèvres.

Cerizay, La Forêt-sur-Sèvre, Saint-Jouin connaissent le même sort.

Le lendemain, appelés par le tocsin dans plus de vingt paroisses autour de Bressuire et Châtillon, ils sont près de 8 000 hommes prêts à partir à l'assaut des Bleus, avec à leur tête d'anciens officiers nobles.

Les rebelles entrent dans Châtillon, se dirigent vers Cholet, dans le département voisin, avant de bifurquer vers Bressuire dont ils tentent de franchir les remparts à trois reprises, entre les 22 et 24 août. L'arrivée de la garde nationale de Niort rétablit l'ordre.

L'affaire a fait cinq cents morts parmi les paysans de Baudry d'Asson et de ses lieutenants. La répression qui suit est féroce. Les prisonniers qui refusent de crier « Vive la République ! » ou hurlent « Vive le Roi ! » sont exécutés, les blessés achevés, les cadavres mutilés. Les Bleus parquent en se faisant des colliers avec le nez et les oreilles des cadavres ennemis. L'un d'eux arbore même une oreille à son tricorne en guise de cocarde.

C'est le seul mouvement explicitement royaliste qui se produit dans la région. Dans quelques mois, la défense de la religion et des « bons prêtres » reprendra ses droits. Baudry d'Asson et ceux de ses lieutenants qui ont échappé à la mort y prendront part.

Déconvenues électorales

Le renouvellement des élus départementaux en Vendée, le 11 novembre 1792, amène des militants résolus de la cause républicaine, mais le très petit nombre de votants souligne le décalage entre la position des élus et les aspirations des populations. À Fontenay-le-Comte, les électeurs sont insultés dans la campagne environnante, en ville on ferme les fenêtres sur leur passage.

Le renouvellement des municipalités, en 1792 également, provoque un conflit avec les

administrateurs du département de la Vendée. Nombre de communes du bocage et du Marais breton-vendéen, à commencer par Challans, donnent le pouvoir à des maires qui soutiendront dès ses débuts l'insurrection qui approche.

C'est ainsi que nombre de municipalités, en août et septembre, expriment leur opposition au décret de l'Assemblée législative frappant Louis XVI de déchéance.

Le Directoire du département riposte en tentant d'annuler les élections qui ne vont pas dans son sens. C'est un échec, faute d'une force publique suffisante pour soutenir les commissaires nommés en remplacement des maires révoqués. Ces derniers restent donc en place.

Zones de non-droit

Au fil de l'année 1792, alors que la Révolution triomphe à Paris, dans l'Ouest la situation sur le terrain échappe progressivement à l'administration révolutionnaire locale.

Dans le département de la Vendée, des attroupements se forment le 5 août à Aizenay, Venansault, Challans, au Poiré-sur-Vie, avec des hommes et des femmes qui clament leur hostilité au pouvoir révolutionnaire, au cri de « Rendez-nous nos bons prêtres ! »



De vastes zones échappant au contrôle de la République se constituent. Ainsi, dans le haut bocage, la région comprise entre Les Epesses, Saint-Mars La Réorthe, La Flocellière, Le Boupère, Chambretau et Saint-Malo-du-bois, où gendarmes et autorités civiles ne s'aventurent plus.

Au début de l'année 1793, à quelques semaines de l'explosion, le département, placé sous le

commandement militaire du comte de Marcé, est presque entièrement dépourvu de garnisons de troupes de métier et ne dispose dans quelques villes que de faibles effectifs de garde nationale.



Portrait

« TRAÎTRE À LA PATRIE »

Né en 1731 à Chinon, ancien lieutenant-colonel des grenadiers du régiment d'Artois, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, **Louis Henry de Marcé** continue à servir dans l'armée après la chute de Louis XVI.

Affecté en mai 1792 à l'armée de l'Ouest, il commande la place de Nantes, puis les maigres troupes stationnées en Vendée au début de l'année 1793.

Lorsqu'éclate le soulèvement, il réussit durant quelques jours à contenir les insurgés, à qui il reprend Chantonay dès le 15 mars. Mais sa défaite au Pont-Charrault, le surlendemain, lui vaut d'être destitué et emprisonné à Paris.

Accusé d'avoir comploté avec Dumouriez, le comte de Marcé est condamné comme traître à la patrie par le Tribunal révolutionnaire et guillotiné le 29 janvier 1794, au moment même où les colonnes infernales se mettent en marche en Vendée.

Un volcan sous les pieds

En mars 1793, tout est donc réuni pour donner le sentiment qu'un pouvoir essentiellement parisien et

athée pèse de tout son poids sur le peuple des campagnes, sans se rendre compte que l'exaspération est à son comble.

La Révolution, qui devait libérer le peuple, semble avoir privé celui-ci de tout ce qui peut apparaître comme un contre-pouvoir et violé ses sentiments les plus profonds. En Vendée militaire, à mesure que la Révolution s'éloigne du peuple, bocains et maraîchins grondent contre la tutelle des *patauds* (« patriotes ») et n'hésitent pas à les affronter.

Dans un bel élan de « mémoire reconstituée » (il a collationné ses souvenirs après la guerre de Vendée), l'avocat fontenaisien Mercier du Rocher rend bien compte du mécontentement contre le pouvoir révolutionnaire à la veille de mars 1793 : « Le feu couvait sous la cendre et il me semblait entendre le bruit d'un volcan sous mes pieds. »



Portrait

AVOCAT JACOBIN

Né en 1753 à La Rochelle, dans l'Aunis, **André-Charles Mercier du Rocher** se fixe à Vouvant, en bas Poitou, où il se fait connaître par des écrits témoignant de son attachement à la Révolution à venir.

Militant jacobin, violemment anticlérical, il est élu député suppléant à l'Assemblée législative, puis à la Convention. Administrateur (conseiller général) du département de la Vendée, il s'associe à toutes les mesures de rétorsion à l'encontre des prêtres réfractaires.

Lors de la guerre de Vendée, Mercier du Rocher est chargé par le département puis par la ville de Fontenay-le-Comte de

diverses missions pour informer la Convention ou demander à celle-ci des secours. Ce qui lui vaut de voir sa maison de Vouvant incendiée par les Blancs lorsqu'ils viennent assaillir Fontenay en mai 1793.

Rentré dans la vie privée sous le Consulat, cet adversaire de l'Empire se consacre à la rédaction de ses Mémoires. Il meurt à Fontenay-le-Comte en 1816.

Chapitre 4

« Rembarre ! »

(mars - juin 1793)

DANS CE CHAPITRE :

»

Les moulins ont un code

»

Un évêque excommunié

»

Pour l'amour d'un canon

»

Fusillé pour cause d'accent suisse

L'

insurrection armée qui éclate en mars 1793 en Vendée militaire mobilise en quelques semaines plusieurs dizaines de milliers de combattants. Contre des troupes républicaines désarmées, la « Grande Armée catholique et royale » – parfois assistée de celle de Charette, qui combat à part – va voler de succès en succès jusqu'à l'été.

Un soulèvement en ordre dispersé

Durant plusieurs jours, c'est exclusivement dans le cadre de leurs paroisses respectives, sans relations entre elles et sans mot d'ordre préalable, sans autre armes que des fourches ou des bâtons ferrés, que se soulèvent paysans et artisans à partir du

12 mars 1793, date officielle du début de la guerre de Vendée.

Levée contre la « levée en masse »



L'étincelle qui met le feu aux poudres d'un mécontentement général est le décret promulgué par la Convention le 24 février 1793. Celui-ci prescrit la « levée en masse » de 300 000 hommes pour partir aux frontières menacées d'invasion : sur le Rhin face aux Autrichiens, dans les Pyrénées orientales contre les Espagnols.

Dans chaque commune de France, les hommes célibataires en âge de porter les armes – entre 18 et 40 ans – doivent (faute de volontaires en nombre suffisant) tirer au sort pour déterminer qui doit partir à l'armée.

Deux dispositions sonnent comme une provocation parce qu'elles contreviennent au principe d'égalité prôné par la Révolution :

»

La possibilité de rachat, dont seule la bourgeoisie aisée peut profiter. Un malchanceux qui a tiré le mauvais numéro peut faire appel à un remplaçant, contre espèces sonnantes et trébuchantes.

»

L'exemption du personnel révolutionnaire, sous prétexte qu'il est indispensable à la bonne marche du régime, notamment pour lutter contre des ennemis de l'intérieur. C'est ainsi que les fonctionnaires, les gardes nationaux et les sans-culottes membres de sections patriotiques sont dispensés de tirage au sort.

La Vendée militaire

Cette conscription obligatoire est très mal accueillie dans toute la France, et tout particulièrement dans l'Ouest. La Loire-Inférieure doit fournir près de 7 500 conscrits, le Maine-et-Loire plus de 6 000, la Vendée et les Deux-Sèvres plus de 4 000 chacun.

La date choisie par les autorités locales pour le tirage au sort est le 12 mars 1793. Dès le 3, plusieurs centaines de jeunes gens s'ameutent sur le marché de Cholet (Maine-et-Loire) aux cris de « Aux Bleus de partir ! Nous ne donnerons pas nos noms ». Armés de bâtons, ils s'en prennent aux gardes nationaux, qui font feu : huit manifestants tombent morts.



Le saviez-vous

REPRÉSENTANTS DE LA CONVENTION

Par l'effet du hasard, c'est le 9 mars 1793 (trois jours avant le soulèvement de la Vendée militaire), que Carnot, au nom du Comité de la guerre, présente à ses collègues de la Convention un projet de loi instituant des « représentants en mission ».

Membres de l'Assemblée, ces derniers sont chargés de la représenter dans les départements, de veiller à l'exécution de ses ordres, « d'initier leurs concitoyens des dangers qui menacent la patrie ».

Pour cette mission, 82 représentants sont répartis par équipes de deux, avec autorité dans des zones associant deux départements limitrophes.

C'est ainsi que, au moment où éclate l'insurrection, Pierre Auguis et Jean-Louis Carra sont envoyés en Vendée et dans les Deux-Sèvres, Joseph Fouché et Pierre Villers en Loire-Inférieure et Mayenne, Pierre Choudieu et Joseph Richard en Maine-et-Loire et Sarthe.

Le 5 mars à Thouars (Deux-Sèvres), les jeunes appelés refusent de partir. Même réaction à Thouaré (Loire-Inférieure). À Landeronde et Beaulieu-sous-La Roche, en Vendée, il faut envoyer la troupe pour rétablir l'ordre : plusieurs dizaines de mutins sont amenés prisonniers aux Sables-d'Olonne, en vue d'un internement sur l'île de Ré.

« ILS VEULENT NOS CORPS »

L'historien Émile Gabory raconte qu'à Thouaré, des réfractaires justifient leur refus en ces termes :

« Oui, nous sommes libres et c'est pour cela que nous voulons rester chez nous. Que ceux qui ont commencé la guerre la fassent. Ils ont tué notre roi, ils ont chassé nos prêtres, ils ont vendu les biens de l'Église [...]. Ils veulent à présent nos corps, ils ne les auront pas ! »

Le mouvement d'insoumission va faire tache d'huile et se répandre tout au long du mois de mars :

»

Dans le bocage et les marais du nord-ouest en Vendée,

»

Dans les Mauges en Maine-et-Loire,

»

Dans la Gâtine dans les Deux-Sèvres,

»

Dans les Marches communes (pays de Retz)

et le vignoble (Lorousain) en Loire-Inférieure.

Au total, 600 paroisses de quatre départements vont se soulever sur un territoire de 10 000 km², connu sous le nom de Vendée militaire, réunissant jusqu'à 100 000 combattants selon les circonstances.

La guerre commence à Saint-Florent



Événement

Le 12 mars, les opérations de tirage au sort qui ont lieu à Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire) donnent lieu à une violente manifestation conduite par un jeune homme de 22 ans, René Forest. Celui-ci a incité ses camarades de Chanzeaux à l'insoumission dès le 9 mars.



Portrait

UN SOLDAT DE VALMY

Né en 1771 à Chanzeaux, en Anjou, **René Forest** a combattu à Valmy, mais aux côtés des Prussiens, dans l'armée de Condé.

De retour d'émigration à la suite de cette bataille, ce fils de marchand de grains ne cesse pas le combat pour autant. Revenu de Saint-Florent, il appelle aux armes dès le lendemain en sonnant le tocsin du clocher de Chanzeaux, après avoir tué un gendarme. Il prend la tête d'une centaine de paysans et artisans qui vont rejoindre Cathelineau et Stofflet dans l'armée d'Anjou.

Réputé pour sa bravoure et son autorité, Forest s'illustre dans tous les combats de la Grande Armée catholique et royale. Il passe la Loire avec ce qui reste de celle-ci après la défaite de Cholet. Mortellement blessé lors du combat de Pontorson, il meurt à La Flèche le 7 décembre 1793, dans les bras de son père (qui sera tué à Savenay quinze jours plus tard).

Les autorités ont requis 150 gardes nationaux, dotés de deux canons, en prévision de troubles. Plus de 500 paysans, armés de bâtons et de fourches, accourent des paroisses voisines et s'ameutent autour des conscrits qui refusent de tirer au sort.

Un coup de feu parti d'on ne sait où abat un officier municipal. Les gardes nationaux ripostent et tirent sur la foule, faisant quatre morts. Les paysans foncent sur les Bleus et mettent en déroute administrateurs et recruteurs « patriotes », dont plusieurs sont tués, aux cris de « Tirez vous-mêmes ! » et « À bas les patauds ». Les gardes nationaux s'enfuient, tandis que les vainqueurs saccagent les maisons des « patriotes ».

L'insurrection de Saint-Florent, parce qu'il s'agit du premier combat véritable d'un soulèvement appelé à durer trois ans, et la date du 12 mars 1793 marquent traditionnellement pour les historiens le début de la guerre de Vendée.

Oncle et neveu dans le bocage



C'est le 12 mars également qu'a lieu à La Verrie, dans le haut bocage vendéen, une émeute du même genre que celle de Saint-Florent-le-Vieil, sans qu'il y

ait eu aucune concertation. De ce jour date l'entrée en guerre des bocains du département. Les paysans et artisans verriais, qui refusent eux aussi la conscription, ont demandé au seigneur du lieu, le chevalier de Sapinaud, un ancien officier, de se mettre à leur tête.



Portrait

« MONSIEUR LE CHEVALIER »

Ancien officier aux Gardes françaises, né en 1739, **Célestin de Sapinaud de Bois Huguet**, après un bref moment d'hésitation, rejoint les paysans de La Verrie qui viennent le chercher pour lutter contre les Bleus.

Il constitue avec eux et ceux de La Gaubretière l'embryon de l'armée du Centre, dans le haut bocage vendéen. Commandant en second sous les ordres de Royrand, il n'en est pas moins considéré par ses hommes, qui l'appellent avec respect « M. le chevalier », comme le véritable chef de celle-ci.

Commandant du camp de l'Oie, un site stratégique au cœur du département de la Vendée, Sapinaud de La Verrie s'illustre dans de nombreux combats, jusqu'à sa mort, le 25 juillet 1793, à la bataille du Pont-Charrault, où les Blancs sont défaits.

Sapinaud gagne La Gaubretière, à une lieue de là, où il s'adjoint presque de force son neveu, Sapinaud de La Rairie, ancien officier lui aussi et peu enthousiaste à l'idée de reprendre les armes. D'autres insurgés, paysans et artisans, se joignent à sa petite troupe, constituant l'embryon de ce qui sera « l'armée du Centre ».

Dès le lendemain, Sapinaud de La Verrie (ainsi nommé pour le distinguer de son neveu) conquiert Les Herbiers. Au même moment, Baudry d'Asson – sorti de la cachette où il vivait depuis son échec devant Bressuire, en août 1792, et qui s'est rallié à Sapinaud – s'empare du camp républicain établi aux Quatre-chemins de L'Oie, le carrefour des deux grandes routes de la Vendée militaire, après avoir mis en déroute les gardes nationaux de Fontenay-le-Comte venus à la rescousse.

Le pays de Retz sous contrôle

Dès le 10 mars, à l'annonce du tirage au sort, plusieurs paroisses se sont ameutées en Loire-Inférieure et en Vendée, autour de Machecoul, capitale de l'ancien duché de Retz. Saint-Philbert-de-Bouaine (Vendée) est repris par les gardes nationaux, mais ceux-ci ne pourront s'y maintenir plus de deux jours.

Le 11, plusieurs centaines de *paydrets* et de maraîchins, conduits par Souchu, un ancien procureur fiscal, mettent en fuite les gardes nationaux de Machecoul. Un coup de feu tiré par un fuyard tue un insurgé. Fous de rages, les compagnons de celui-ci répliquent en tuant un officier de gendarmerie et cinq de ses hommes, et se répandent dans la ville en mettant à mort le curé jureur et plusieurs dizaines de « patriotes ».



Portrait

UNE BRUTE SANGUINAIRE

Né en Touraine, **René-François Souchu** a fait une carrière de juriste au pays de Retz, où il s'est établi. En y prenant la tête de

l'insurrection deux jours avant son commencement officiel et en s'emparant d'une cité importante, il est à ce titre le premier en date des grands chefs vendéens.

Une distinction qu'il souille en étant l'instigateur des massacres de Machecoul, et en y participant lui-même : ne dit-on pas qu'il a fait scier à cette occasion les poignets de l'un de ses ennemis personnels ?

Lorsque les Bleus reprennent la ville le 23 avril 1793, Souchu – qui n'a pu fuir – tente de se faire passer pour l'un des leurs en arborant une cocarde tricolore. Reconnu, il est sommairement exécuté par un sapeur, qui lui tranche la tête à coups de hache sur un affût de canon.

En apprenant la mort de son ancien chef, Charette s'exclame : « Ce n'est pas ce sang impur que vengera mon épée ! »

Le 12 mars, Souchu réunit un comité chargé de prendre en charge Machecoul, avec des notabilités locales acquises à l'insurrection. Le commandement militaire est confié au marquis de La Roche-Saint-André.

Le lendemain, Bourgneuf et Port-Saint-Père tombent aux mains des insurgés, conduits par un ancien officier de marine, le chevalier de La Cathelinière.



CAPTURÉ À CAUSE D'UNE POULE

Louis-François Ripault de La Cathelinière, né en 1768 à Frossay, dans le pays de Retz, contribue dès le début du soulèvement à la prise de contrôle de celui-ci.

Cet homme brutal et peu accessible à la pitié combat de façon autonome, à la tête de 10 000 hommes, quoique faisant partie de l'armée de Charette. Kléber, qui l'estime et le redoute, le considère comme l'égal de celui-ci pour ses qualités militaires.

Battu par Haxo, le 28 février 1794, près de la forêt de Princé, où il a établi son camp, il se réfugie chez lui, à Frossay, grièvement blessé. Les républicains fouillent sa cachette sans résultat et s'apprêtent à repartir bredouilles lorsque l'un des Bleus, poursuivant une poule, découvre La Cathelinière caché sous un pressoir. Emmené à Nantes, il est guillotiné le 2 mars 1794.

Charette, autre ancien officier de marine, que les paysans ont été chercher en son logis de Fonteclose, à La Garnache (Vendée), arrive à Machecoul le 14 mars et est admis au comité, où il va prendre l'ascendant assez rapidement. Il va essayer de donner à ses *paydrets* les rudiments du métier des armes et organiser ce qui va devenir l'armée du Marais, bien vite surnommée « armée de Charette ».

À l'annonce de la prise de Machecoul, Beauvoir (Vendée), dont la municipalité s'est enfuie, tombe aux mains des insurgés, ainsi que Saint-Philbert, évacuée par les républicains. Les gardes nationaux de Challans et Saint-Gilles, commandés par des nobles « patriotes », sont chassés vers Les Sables-d'Olonne (Vendée).

À l'exception de Pornic, Paimbœuf et quelques autres communes côtières, le pays de Retz, de Legé à Machecoul, et le Marais nord-vendéen sont tout

entier aux mains de l'insurrection dès le 14 mars.

Massacres à Machecoul

Lorsqu'il s'est emparé de la ville le 11 mars, Souchu n'a rien fait pour calmer la fureur de ses troupes et empêcher la traque aux *patauds* et leur mise à mort.

Présidant le comité qui assure la gestion de Machecoul, il laisse faire les jours suivants. Charette, à son arrivée le 14 mars, obtient l'arrêt des violences. Les prisonniers républicains, civils et militaires, échappent au lynchage en étant mis en prison.



Le saviez-vous

Mais dès le départ de Charette et de ses hommes, en route pour Pornic le 26 mars, les massacres reprennent à l'instigation de Souchu. C'est lui qui a l'idée des « chapelets de Machecoul », où les prisonniers sont liés les uns aux autres par une corde avant d'être fusillés en grappes. Ces exécutions sommaires ne prendront fin qu'au début du mois d'avril.

L'EMBLÈME DE LA SAUVAGERIE

Les massacres perpétrés à Machecoul par les insurgés vendéens seront rapidement utilisés par les républicains pour souligner la barbarie de ces « brigands ».

L'arrivée à Nantes des réfugiés de Machecoul, fin mars, amplifie l'horreur de l'événement. On annonce 400, voire 800 morts au Comité de salut public. « Ce qui est sûr, ce sont 160 morts sur un mois. Quand on tue des gens en les exécutant sauvagement, il s'agit d'un massacre », affirme l'historien Jean-Clément Martin.

Ce dernier, lui-même de gauche, explique que tout au long du XIX^e siècle, l'historiographie républicaine va exploiter à fond ce

crime : « Michelet reprend les journaux de l'époque sans vérifier et fait des descriptions effrayantes de Machecoul. Jaurès, dans son *Histoire socialiste de la Révolution*, va refaire la même chose. Machecoul devient l'emblème de la sauvagerie vendéenne. »

Des gardes-chasse à l'affût

Toujours le 12 mars, les conscrits de paroisses du Maine-et-Loire proches de Cholet – Maulévrier, La Tessoualle, Les Echaubrognes, Yzernay... – refusent de tirer au sort et chassent les *patauds* de Maulévrier.



Le lendemain, 500 jeunes paysans et artisans réunis à Yzernay mettent en fuite un peloton de cavaliers venus protéger les recruteurs pour la levée en masse. Ils vont ensuite demander à Nicolas Stofflet, garde-chasse du comte Colbert de Maulévrier et ancien sous-officier, de se mettre à leur tête.

Lors de son départ en émigration, le comte a confié à Stofflet la mission de veiller à la sauvegarde de ses biens dans le Choletais. Celui-ci distribue armes et munitions aux insurgés et les emmène s'emparer de Vezins.

Stofflet est rejoint le 14 mars par un autre garde-chasse, Tonnelet, qui lui amène en renfort 150 hommes de Toutlemonde et des Echaubrognes.



UN VALEUREUX SECOND

Né en 1751 à Martigné, en Anjou, **René Tonnelet** était l'adjoint de Stofflet en tant que garde-chasse en second du comte de Colbert.

Dès le second jour de l'insurrection, il réunit autour de lui une troupe armée qu'il met à la disposition de son supérieur hiérarchique.

Tonnelet participe à tous les combats de la Grande Armée catholique et royale dans le sillage de Stofflet, et s'illustre notamment au combat du Moulin-aux-Chèvres, en juillet 1793.

Sa fin reste mystérieuse : est-il tué à Cholet en octobre 1793 ou lors de la virée de Galerne qui suit ? À moins qu'il n'ait réussi à regagner les Mauges avec Stofflet et été tué au combat dès son retour, en décembre 1793 ou au début de l'année 1794.

Un voiturier sur le sentier de la guerre



Événement

Au Pin-en-Mauges (Maine-et-Loire), Jacques Cathelineau est occupé à boulanger le pain destiné à sa nombreuse famille lorsque, le 13 mars, il est averti par un cousin des événements de la veille à Saint-Florent. Ce voiturier est réputé pour sa sagesse et sa pitié, qui le fera surnommer le « Saint de l'Anjou ». Ses activités de colportage l'amènent à sillonner les Mauges, où il est très connu.

Aux paysans qui l'entourent sur la place du village

pour lui demander conseil, il lance : « Ce qui vient d'être fait exige une suite. » Il exhorte son auditoire à s'armer pour la défense de la religion et des « bons prêtres », et donne l'exemple en annonçant qu'il est prêt à quitter son foyer.

Cathelineau retourne chez lui pour s'équiper, dit au revoir à ses enfants et prend congé de sa femme en lui disant pour la reconforter : « Aie confiance ! Dieu, pour qui je vais combattre, prendra soin de vous. » Puis, un chapelet enroulé autour du torse et un scapulaire – un cœur rouge surmonté d'une croix de même couleur – cousu sur sa veste de laine, il va rejoindre sa petite troupe qui a fait de même.

Il se rend à l'église paroissiale et y fait sonner le tocsin, après avoir abattu et foulé aux pieds le drapeau tricolore qui flotte sur le clocher. Après avoir recommandé aux hommes qui le suivent d'adopter le scapulaire frappé du Sacré-Cœur comme signe de reconnaissance, il les fait bénir par un prêtre réfractaire, l'abbé Barbotin, et se met en route au cri de « Vive la religion ! »



UN RÉFRACTAIRE INTRAITABLE

Né à Fontenay-le-Comte en 1761, l'abbé **Louis Barbotin** est vicaire à Saint-Georges-des-Gardes dans les Mauges lorsqu'il refuse de prêter serment à la Constitution civile du clergé.

Dès le 13 mars 1793, il se joint à Cathelineau, à qui il apporte le renfort de *gars* de paroisses voisines dont il a pris la tête, et combat avec lui à Jallais et Chemillé. Aumônier de l'armée d'Anjou, il

célèbre la messe après chaque victoire, avant de se consacrer aux soins des blessés.

Au retour de la virée de Galerne, en décembre 1793, il se cache dans son ancienne paroisse, y célébrant des messes clandestines au mépris de la répression qui s'abat sur la Vendée militaire.

En 1797, lorsque le Directoire reprend une politique antireligieuse, le prêtre réfractaire, réfugié dans la clandestinité, est condamné par contumace à la déportation en Guyane. Hostile au Concordat, il est interné à Turin de 1802 à 1806.

Son hostilité à l'« usurpateur » Louis-Philippe, fils du régicide Philippe-Égalité, lui vaut d'être incarcéré à Parthenay (Deux-Sèvres) lors de l'équipée de la duchesse de Berry en 1832.

Il meurt en 1848 au Tallud-Saint-Gemmes, en Vendée.

L'union des colporteurs

Cathelineau emmène sa troupe, forte d'une trentaine de paysans armés de fourches et de faux, à La Poitevinière, bourg voisin du Pin, où il rejoint son ami Jean Perdriau, colporteur lui aussi. Présent à Saint-Florent lors de l'émeute du 12 mars, cet ancien caporal est revenu le jour même dans son village pour y réunir une centaine de combattants.



Le saviez-vous

LE PREMIER DES ANGEVINS

Né en 1748 à La Poitevinière, **Jean Perdriau** fut bas officier dans les armées du Roi avant de faire le commerce du tabac.

Son appel aux armes dans son village natal au soir du 12 mars 1793 en fait le premier chef de l'insurrection dans la Vendée angevine.

Perdriau participe aux premiers combats de l'Armée d'Anjou avant d'être tué dès le 11 avril, lors du Grand Choc de Chemillé.

La comtesse de La Bouère écrit de lui dans ses mémoires : « Il a fallu Cathelineau pour se consoler du vide qu'il laissa. »

Le 13 mars, aux accents du cantique *Vexilla regis*, Perdriau et Cathelineau marchent sur Jallais (Maine-et-Loire) et entrent dans la ville après avoir mis en déroute 150 gardes nationaux venus de Cholet. Le soir même, ralliés par Forest, qui amène sa troupe de Chanzeaux, ils s'emparent de Chemillé.

Le même jour, des paysans insurgés vont chercher deux anciens officiers de l'armée du Roi – D'Elbée, à Beaupreau, et Bonchamps, près de Saint-Florent – et les invitent à se joindre à Cathelineau et Perdriau en dépit de leurs réticences.

Une insurrection générale

D'autres foyers d'incendie crépitent un peu partout. Aucune localité n'est à l'abri d'un coup de main des rebelles vendéens, excepté :

»

Les grandes villes du bord de Loire (Nantes, Angers, Saumur...) et celles de la plaine méridionale, au sud d'un axe Les Sables-d'Olonne / Fontenay-le-Comte / Niort. Des garnisons républicaines en stationnement, plus ou moins importantes, y tiennent le terrain,

»

Le littoral côtier, protégé par des navires de la marine.

Le 12 mars, le chef de file des insurgés de Saint-Christophe-du-Ligneron, Gaston, lance un ultimatum aux autorités républicaines de Challans : les Bleus doivent évacuer la ville et l'abandonner aux « soldats du Roi ».



« M. DE GASTON », PERRUQUIER

Né vers 1767 dans le Marais vendéen, **Jean-François Gaston** (parfois nommé Gaston Bourdic sur certains documents !) est perruquier à Saint-Christophe-du-Ligneron, où il prend la tête d'une bande armée dès le 12 mars 1793, après avoir suscité l'émeute la veille, à Palluau.

Capitaine de paroisse, il parade dans l'uniforme d'un officier de la garde nationale qu'il a tué de sa main. Il tombe lui-même le 15 avril, lors d'un combat à Saint-Gervais, dans le Marais.

Gaston doit sa fugace notoriété à un malentendu. Sur la foi d'un rapport des représentants en mission Auguis et Carra, qui citent son nom, la Convention tient à tort ce très modeste artisan comme le chef d'un complot royaliste ayant suscité le soulèvement.

Comment les milieux émigrés, dans l'entourage des frères de Louis XVI, en entendent-ils parler, alors qu'ils ignoreront longtemps le rôle des véritables chefs du

soulèvement ? Toujours est-il qu'une missive adressée de Londres à « M. de Gaston » (tant il était impensable qu'un roturier soit le chef de cette révolte) parvient à ses hommes en août 1793, quatre mois après sa mort.

Dans la nuit du 12 au 13 mars, le tocsin résonne à Legé (Loire-Inférieure), qui tombe aux mains des insurgés.

Dans le Marais, Challans est occupé par des paysans maraîchins conduits par Beumler, garde-chasse d'un émigré. Bouin se soulève sous la conduite du chirurgien Hardouin. Un détachement nantais de la garde nationale évacue Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (Loire-Inférieure), immédiatement occupé par une bande rebelle.

Le même jour, William de Bulkeley et le marquis de Chouppes prennent la tête d'un rassemblement de paysans venus de paroisses environnant La Roche-sur-Yon. Le 15 mars, ils s'emparent de cette modeste bourgade rurale de quelques centaines d'habitants.



Portrait

UN VENDÉEN D'IRLANDE

Né en 1766 d'une famille irlandaise réfugiée en France et ancien officier au régiment (irlandais) de Walsh, **William de Bulkeley** quitte Paris à la chute de la monarchie.

Installé au manoir de La Brossardière, propriété de sa femme près de La Roche-sur-Yon, il s'engage aux côtés des insurgés sur les instances de celle-ci. Après s'être emparé de La Roche-sur-Yon, il rejoint Joly

pour tenter de conquérir, en vain, Les Sables-d'Olonne, puis combat avec Charette.

Bulkeley se sépare de son chef pour rejoindre la Grande Armée catholique et royale, qu'il accompagne lors de la virée de Galerne après la défaite de Cholet. Capturé outre-Loire, il est guillotiné à Angers début janvier 1794.

Même chose à Montaigu, conquise le 13 mars par Joseph Augustin de La Roche Saint-André. Frère du marquis qui commande à Machecoul, celui-ci prend la tête d'un comité chargé de « veiller à la sécurité de la ville ».

À Saint-Fulgent, dans le bocage, de jeunes insoumis sèment la panique parmi les troupes de Rouillé, commissaire du département de la Vendée, envoyé au secours de Montaigu, menacée. Les Bleus s'enfuient jusqu'au camp de L'Oie et Les Herbiers, dont s'emparent quelques heures plus tard Baudry d'Asson et Sapinaud de La Verrie.

Un peuple en armes

Si Goethe a pu parler avec admiration d'« armée de tailleurs et de savetiers » à propos des volontaires républicains de Valmy, celle de l'insurrection vendéenne est une armée de métayers et de tisserands, de meuniers et de sauniers.

À la différence de la chouannerie, encadrée dès le début par des nobles (à l'exception de Georges Cadoudal), le soulèvement de la Vendée militaire est éminemment celui du peuple.

Des paroisses mobilisées derrière leurs capitaines



Les insurgés se sont levés de façon spontanée et inorganisée, dans le cadre de leurs paroisses respectives, derrière des meneurs qui appartiennent au même milieu qu'eux et qui ont leur confiance parce qu'ils les connaissent bien, comme voisins ou cousins.

D'instinct, les jeunes gens qui se sont rebellés contre la levée en masse et qui se retrouvent pris au dépourvu, dépassés par leur propre initiative, reviennent dans leurs villages respectifs pour consulter les leaders naturels de leur cadre de vie. Ceux-ci sont d'autant plus écoutés que le clergé « légitime », le seul accepté, est moins disponible du fait de la clandestinité dans laquelle il s'est réfugié.

Dès lors qu'ils passent à la lutte armée, ces meneurs prennent tout naturellement la direction de leur paroisse, érigée en unité militaire aux effectifs plus ou moins importants. Ces « capitaines de paroisse », choisis par leurs hommes, ont une autorité naturelle sur ceux-ci, qui n'obéissent qu'à eux, au mépris de la hiérarchie formelle.

Soldats-paysans

Issus du petit peuple des campagnes, les combattants vendéens conservent leurs habitudes de la vie quotidienne. Soldats du fait des circonstances, ils n'en restent pas moins, et avant tout, des paysans, des artisans, des petits commerçants, attachés à leurs foyers et rechignant à s'en éloigner trop longtemps.



Ils partent au combat dans leur tenue de tous les jours, en sabots ou pieds nus, coiffés du chapeau

« rabalet », aux larges bords rabattus, ou d'un simple mouchoir, qui sert aussi bien de couvre-chef que de ceinture. La chemise est de serge grise sous une veste bleue avec pantalon pour les bocains, de flanelle sous une veste ronde et avec larges culottes à la bretonne serrées dans des guêtres pour les maraîchins. Une ceinture de coton rouge serrée à la taille complète la tenue, servant à l'occasion de cartouchière.

L'armement est sommaire, constitué lui aussi d'outils de la vie quotidienne : bâtons ferrés, faux dont la lame est redressée « à rebours », fourches, couteaux de pressoir (servant aux vendanges dans les coteaux angevins du Layon et le vignoble nantais) emmanchés sur un bâton... Quelques canardières ou vieilles pétoires, surtout chez les maraîchins, volontiers braconniers ou contrebandiers. Certains amènent avec eux des chevaux de trait, peu propices aux mouvements de cavalerie.

« Égaillez-vous ! »

Les Vendéens bénéficient d'un atout considérable sur les gardes nationaux venus des villes, puis les troupes de ligne étrangères à la région : une parfaite connaissance du terrain.

Bien abrités derrière des haies épaisses dominant les chemins creux ou dans le dédale des étiers des marais, ils tendent des embuscades victorieuses à des soldats républicains apeurés, qui se risquent avec circonspection dans ces paysages hostiles. La supériorité en effectifs et en armement des Bleus leur est de peu d'utilité sur un terrain encaissé où ils ne peuvent déployer commodément artillerie et cavalerie.

Si les républicains se ressaisissent et que l'affaire tourne mal, un cri retentit de nulle part : « Égaillez-vous ! » Ce mot d'ordre (*s'égailer*, terme angevin du ^{xvi}e siècle, signifie se disperser) fait disparaître en un clin d'œil des *gars* restés invisibles durant le

combat.

Une méthode « choc »

Face à des soldats de métier habitués à évoluer en colonnes et à affronter l'ennemi en ordre serré, les Vendéens emploient des techniques de combat qui déconcertent l'adversaire.

Lors d'un « choc » – c'est ainsi que les combattants vendéens dénomment les batailles – ils se jettent sur les Bleus en véritables meutes, au cri de « Rembarre ! »



À L'ASSAUT !

Le Centre national des ressources textuelles et lexicales mentionne comme rare le terme de « rembarrer » au sens de « repousser vigoureusement », et comme familier au sens de « s'opposer vivement à quelqu'un par un comportement ou des paroles brusques ».

Présent dans le dictionnaire de Richelet en 1675, « rembarrer » est utilisé au ^{xix}^e siècle par Littré, qui prend pour exemple « rembarrer les ennemis ».

Les dictionnaires étymologiques renvoient à « barrer », d'où dérive au ^{xv}^e siècle « rembarrer ». Mais ils ne donnent pas d'explication sur son utilisation par des paysans angevins et poitevins lors de la guerre de Vendée.

Lorsque les canons ennemis tirent, ils se jettent à plat ventre en apercevant la lueur du boutefeux, se

relèvent quand le boulet est passé au-dessus d'eux, et se ruent pour clouer les artilleurs sur leurs pièces avant qu'ils n'aient le temps de recharger.

Pour ceux qui sont dotés d'armes à feu, chaque coup porte. L'adversaire est ajusté à coup sûr par ces braconniers et contrebandiers de longue date, d'où les pertes plus élevées dans les rangs des Bleus, exercés au « feu de file » qui disperse les balles.

Les transmissions sont assurées par des colporteurs de paroisse en paroisse, par le tocsin qui appelle au rassemblement ou par les ailes de moulins, qui ont leur langage codé. Les Bleus mettront un certain temps à comprendre comment leurs adversaires étaient au courant de leurs mouvements : lorsqu'ils découvriront le pot-aux-roses, ils incendieront les moulins et fusilleront les meuniers.



LORSQUE PARLENT LES MOULINS

Situés sur des hauteurs pour donner prise au vent, les moulins constituent de précieux postes d'observation, surtout dans les collines du haut bocage.

Largement acquis aux Blancs, les meuniers peuvent ainsi adresser des messages codés aux insurgés. En bloquant les ailes de leurs moulins dans telle ou telle position, ils leur donnent des informations sur les mouvements de troupe.

En temps de paix, les meuniers vendéens annonçaient de cette façon un événement familial (baptême, mariage, deuil) ou professionnel (« Prêt à travailler »). Avec le soulèvement, ils transforment cette façon de

communiquer selon un code précis :

»

En bout au pied (ailes en croix) :
rassemblement

»

En quartier (en croix de Saint-
André) : rien à signaler

»

En jambe de chien gauche (aile du
bas en biais vers la gauche) :
danger en vue

»

En jambe de chien droite (en biais
vers la droite) : danger passé

Sous le signe du Sacré- Cœur

Combattants ardents et courageux, les Vendéens trouvent leur motivation dans leur foi, qui les soutient au plus fort des épreuves, et dans la conviction de gagner leur ciel en défendant la religion contre un pouvoir politique sacrilège et sans Dieu.

Chapelet en poche, ils portent sur leur veste ou à leur chapeau l'emblème rouge du Sacré-Cœur. M^{me} de La Rochejaquelein, épouse du marquis de Lescure, l'un des principaux généraux de la Grande Armée catholique et royale, écrit dans ses *Mémoires* : « Les Vendéens n'avaient aucune cocarde militaire. Beaucoup mettaient à leur chapeau des morceaux d'étoffe blanche ou verte, d'autres du papier, des feuilles et plusieurs rien du tout. Mais tous les paysans avaient par dévotion, et sans que personne n'en eût donné l'ordre, un Sacré-Cœur cousu à leur habit, et un chapelet passé dans la boutonnrière. »

Les *gars* se confessent, prient la Vierge avant chaque

combat – c'est l'influence montfortaine – et partent au feu derrière la bannière de leur paroisse, portées par des aumôniers, en chantant des cantiques. Chaque fois qu'ils entrent dans une ville prise à l'ennemi, un *Te Deum* est célébré en action de grâce pour la victoire.



Le saviez-vous

LES ÉTENDARDS DU ROI

Vexilla Regis prodeunt... : « les étendards du Roi s'avancent... »

Les drapeaux évoqués dans les paroles du cantique préféré des soldats-paysans lorsqu'ils partent au combat ne sont pas ceux du roi de France, mais ceux du Roi du Ciel.

Le *Vexilla Regis* est l'œuvre de Venance Fortunat, un prêtre italien devenu évêque de Poitiers en 597, sous les Mérovingiens. On doit au biographe de saint Martin de Tours cette hymne latine composée à l'occasion de la remise d'une relique de la Sainte Croix en l'église Sainte-Radegonde de Poitiers.

Un autre verset de ce cantique est révélateur de l'état d'esprit des combattants blancs : « Puissent [...] ceux que par la Croix tu délivres de la crainte / Triompher à jamais sous ta Sainte bannière. »

Attachés à leurs prêtres et à leur message, les Blancs sont empreints de ces valeurs chrétiennes pour lesquelles ils se sont mobilisés. D'où leur comportement à l'égard des *patauds*, caractéristique du mouvement vendéen, tout particulièrement dans la Grande Armée catholique et royale, dont les chefs – davantage que Charette – les rappelleront

régulièrement à leur devoir de charité et de compassion : « *Pater* de Chemillé », prisonniers épargnés à Saumur et Fontenay-le-Comte, « pardon de Bonchamps », La Rochejaquelein gracieux le Bleu qui va le tuer quelques instants plus tard...

Une vague irrésistible

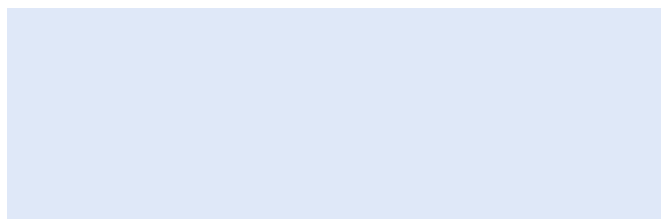
Les soulèvements locaux nés le 12 mars 1793 tournent dans les jours qui suivent en une véritable guerre, du fait du regroupement progressif des bandes armées jaillies des paroisses des Mauges angevines, du bocage vendéen, du Marais breton-vendéen...

Prises au dépourvu et en proie à la panique, les autorités républicaines perdent pied au fur et à mesure des revers subis par leurs maigres troupes.

Les Angevins sèment la panique

Lorsque Cathelineau, le 14 mars 1793, unit ses forces à celles de Stofflet qu'il a rejoint à Vezins, l'armée d'Anjou compte alors autour de 17 000 hommes. Les deux hommes décident de s'emparer le jour même de Cholet, ville de 7 000 habitants défendue par plusieurs centaines de gardes nationaux, 80 cavaliers et 10 canons venus en renfort des Deux-Sèvres.

Alerté, le procureur-syndic de la cité, le marquis de Beauvau, s'avance à la rencontre des rebelles, à la tête d'un millier d'hommes. La confrontation a lieu dans la lande des Pagannes, sur la route de Saumur qui mène à Vezins.





Portrait

LE DANTON DES MAUGES

Né vers 1740 près de Cholet, **Charles-Vincent de Beauvau** se distingue avant la Révolution par une vie dissolue qui lui vaut d'être embastillé à plusieurs reprises.

D'un anticléricalisme farouche, connu pour des écrits inspirés des Lumières qui lui valent le surnom de « Danton des Mauges », ce rejeton d'une illustre famille adhère très tôt au nouveau régime.

Beauvau est le commandant civil et militaire de Cholet lorsque l'insurrection vendéenne éclate. Partant affronter Cathelineau et Stofflet dans une expédition dont il ne reviendra pas, il lance à l'adresse de Choletaises venues aux nouvelles : « Préparez vos chaudrons, nous allons faire de la fressure ! » Allusion à une soupe locale, à base de... sang de cochon.

Refusant de répondre aux sommations de Stofflet et Cathelineau, qui l'enjoignent « au nom de l'armée chrétienne » de déposer les armes en échange de la vie sauve, Beauvau engage le combat. Mais ses troupes sont balayées par un véritable torrent.

Plus de 300 républicains trouvent la mort, à commencer par leur chef, qui rend le dernier soupir étendu au pied d'un calvaire. Les survivants s'enfuient jusqu'à Beaupreau (Maine-et-Loire) et Clisson (Loire-Inférieure), où leur déroute sème la panique.

Les Angevins entrent dans Cholet, dont les derniers défenseurs, réfugiés dans le château, capitulent. Ils font retentir le tocsin aux clochers des églises de la ville pour appeler aux armes les paroisses voisines.

Dès le lendemain, des milliers de paysans en armes affluent à Cholet, où Cathelineau fait célébrer un *Te Deum* en action de grâce pour la victoire de la veille.

L'armée d'Anjou à la manœuvre

Le 16 mars, Cathelineau et Stofflet mettent en déroute près de Coron (Maine-et-Loire) les 10 000 gardes nationaux venus de Saumur. Les Angevins s'emparent à cette occasion d'un canon qu'ils baptisent « la Marie Jeanne » et dont ils feront leur porte-bonheur.

Vihiers (Maine-et-Loire) est occupée le lendemain : tandis qu'un *Te Deum* est célébré par les vainqueurs, les autorités républicaines de la ville s'enfuient à Saumur. En apprenant cette série de nouvelles, le directoire départemental du Maine-et-Loire, qui siège à Angers, écrit à la Convention : « Ce n'est plus une insurrection, c'est une guerre ouverte. »

D'Elbée, venu de Beaupreau, rejoint Cathelineau et Stofflet à Vihiers et prend le commandement de l'armée dite du Haut-Anjou. Celle-ci se rend le 21 mars à Saint-Laurent-de-la-Plaine (Maine-et-Loire), où l'attend Bonchamps avec 15 000 combattants.

Le lendemain, Chalonnes, avant-poste d'Angers où sont réunis 4 000 hommes et 5 canons, se rend sans combat, à l'initiative de la municipalité, tandis que ses défenseurs s'enfuient à Angers.

Quelques jours plus tard, le général républicain Leigonyer, commandant de la garnison d'Angers, échoue dans sa tentative de reprendre Vihiers, repoussé par les paysans accourus au son du tocsin. Les Bleus se vengent en faisant fusiller comme « espion de l'armée chrétienne » un frère de Cathelineau, Joseph, capturé à Chalonnes.



Le 22 mars, la prise de Montjean, en bord de Loire, a parachevé le contrôle des Mauges par les Blancs. En moins de deux semaines, Cathelineau, Stofflet, D'Elbée et Bonchamps se sont rendus maîtres de la totalité de ce territoire et disposent de 35 000 combattants, réunis à Chemillé. Mais les paysans-soldats, persuadés d'avoir définitivement chassé les *patauds*, rentrent chez eux afin de passer Pâques en famille, en dépit des exhortations des quatre généraux, qui finissent par faire de même.

L'armée du Centre ruse et gagne

Le 14 mars, Sapinaud de La Verrie reçoit la reddition des républicains de Mortagne-sur-Sèvre (Vendée), qui lui livrent leurs armes. Puis il revient aux Herbiers, où sa troupe se grossit de paysans venus de Beaurepaire et La Barotière.

Au même moment, les *gars* de Saint-Fulgent vont chercher le marquis de Royrand en son logis de la Brunière pour mettre à leur tête cet ancien officier. Ceux de Chavagnes et de Saint-Michel-Mont-Mercure font de même avec des nobles de leur paroisse.



LE GARDE DU FLANC SUD

Né en 1726 près de Saint-Fulgent, **Charles Aymé de Royrand** a servi au régiment d'Armagnac avant de prendre sa retraite en 1786 comme « mestre de camp à la

suite » (lieutenant-colonel) de celui de Navarre et de revenir en bas Poitou.

Il participe à tous les grands « chocs » de l'année 1793. Lors du siège de Nantes par la Grande Armée catholique et royale, en juin, il est chargé avec l'armée du Centre de contenir les républicains du général Biron au sud du pays insurgé, sur la ligne de défense du Grand Lay.

Au cours de la virée de Galerne, outre-Loire, Royrand est mortellement blessé à Entrammes et meurt de ses blessures à Baugé le 5 décembre 1793.

Ses deux frères meurent également pendant les guerres de l'Ouest : l'un tué au combat près de Chantonay dès mars 1793, l'autre fusillé (avec un neveu) en août 1795 à la suite de l'échec de Quiberon.

Un conseil de guerre se réunit dans une maison de Saint-Fulgent et désigne le plus âgé des chefs présents, Royrand, pour commander l'armée du Centre, avec Sapinaud de La Verrie comme second. Cette armée, ainsi dénommée car opérant entre celle d'Anjou et celle du Marais, couvre tout le territoire compris entre Montaigu, La Roche-sur-Yon, Chantonay et Pouzauges.

Dès le lendemain, Royrand s'empare de Chantonay, pourtant vigoureusement défendue par un millier de gardes nationaux, avant de se replier sur Saint-Vincent-Sterlanges.

Le 16, Baudry d'Asson, averti de l'avance vers Bressuire de renforts républicains venus de Niort, s'avance à leur rencontre avec ses hommes de La Pommeraye-sur-Sèvre et les disperse près de Saint-Mesmin.



Insolite

Le commandant des troupes républicaines de l'Ouest, Marcé, venu de La Rochelle avec 2 000 hommes, 100 cavaliers et 8 canons, reçoit le renfort de 2 000 gardes nationaux et met en fuite les hommes de Sapinaud, terrifiés par la canonnade, près de Chantonnay le 17 mars. Mais il tombe le surlendemain dans une embuscade près du Pont-Charrault : trompé par une ruse de guerre – la version blanche de *La Marseillaise* entonnée par les insurgés – Marcé subit une déroute complète.

L'annonce de cette défaite du commandant en chef provoque la panique au chef-lieu du département, Fontenay-le-Comte. Les deux représentants en mission de la Convention, Auguis et Carra, se réfugient à La Rochelle avec les fuyards de l'armée de Marcé, tandis que les administrateurs départementaux fuient avec trésorerie et archives à Niort, chef-lieu des Deux-Sèvres.

Échec aux Sables

À La Mothe-Achard, bourg vendéen proche des Sables-d'Olonne, le chirurgien Joly constitue avec les *gars* de la commune et des paroisses avoisinantes « l'armée royale des Sables », dont il devient le commandant général.



Insolite

DEUX FILS BLANCS, UN AUTRE BLEU

Né à Bordeaux vers 1755, **Jean-Baptiste Joly** fut sergent au régiment de Flandres

avant de s'installer comme chirurgien à Palluau, en bas Poitou. Procureur-syndic au début de la Révolution, il est révoqué en 1792 pour avoir caché des prêtres réfractaires.

Après son double échec devant Les Sables-d'Olonne et une nouvelle défaite à Challans, en avril 1793, Joly se joint à Charette, qu'il n'apprécie guère, tout en préservant son indépendance.

En janvier 1794, face aux colonnes infernales, il fait cause commune avec Charette et Stofflet.

Quelques jours après avoir perdu un fils, massacré par les Bleus, Joly perd les deux autres lors de la bataille de Legé, en février : l'un tué auprès de lui, le second en face, dans les rangs républicains.

Condamné à mort sur décision de Charette, qui le rend responsable d'une défaite, Joly s'enfuit et tente de rejoindre Stofflet. Capturé par des hommes de celui-ci et pris pour un espion, il est fusillé en juin 1794 près de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Le 23 mars, avant que la troupe ne parte au combat, trois prêtres – dont l'abbé Barbedette, curé du Grand-Luc – viennent célébrer la messe sous la halle, après avoir confessé les soldats-paysans. Joly quitte le bourg en direction des Sables-d'Olonne, rejoint par une colonne venue de Vairé, sous la conduite d'Alexandre Guerry du Cloudy, qui s'est emparé d'Apremont une semaine plus tôt.

Le lendemain, après avoir bivouaqué près du château de Pierre-Levée, Joly s'empare d'Olonne-sur-Mer et fait sonner le tocsin pour appeler aux armes. Après l'envoi aux autorités sablaises d'une sommation qui reste sans réponse, il lance un assaut sur la ville avec 6 000 paysans. Repoussé après une vaine tentative d'escalade des remparts, le

chirurgien se replie sur La Mothe-Achard.

« Binge drinking » à Pornic

Sous la conduite du marquis de La Roche-Saint-André, appuyé par La Cathelinière, 3 000 maraîchins attaquent Pornic le 23 mars, privée de sa garnison de gardes nationaux : ceux-ci sont partis en opération dans l'arrière-pays. Ils entrent victorieusement dans la ville.



Insolite

Les paysans, enivrés par ce nouveau succès, arrosent un peu trop la victoire. S'ensuit un manque de vigilance qui permet aux Bleus, revenus en pleine nuit, de reprendre Pornic en profitant de l'effet de surprise. Les 300 prisonniers blancs sont torturés et massacrés.

Pris comme bouc émissaire du désastre par ses hommes une fois dégrisés, accusé d'incapacité par Souchu, qui veut le faire exécuter, La Roche-Saint-André doit se cacher à Bouin pour échapper à son sort.

Charette entre en scène

Désireux de réussir là où La Roche-Saint-André a échoué, Charette quitte Machecoul le 26 mars en direction de la côte. Il effectue à Bourgneuf sa jonction avec la troupe de La Cathelinière, établie dans cette ville depuis le début de l'insurrection.



Événement

Le 27 mars, 8 000 *paydrets* attaquent Pornic, dont la garnison s'enfuit. Charette occupe la cité le temps de s'y approvisionner, mais l'évacue le soir même

afin d'éviter de nouvelles beuveries.

Après avoir bivouaqué à Bourgneuf, le chef de l'armée du Marais retourne à Machecoul dès le lendemain matin, avec un canon pris aux Bleus et un convoi de vivres et de munitions.



Insolite

UNE FAMILLE BIEN BLANCHE

Né en 1753 à Fresnay-en-Retz, **Louis-Marie, marquis de La Roche-Saint-André**, est un ancien officier du régiment Royal-Étranger cavalerie. Il s'est retiré à La Garnache, où il voisine avec Charette, quand éclate la Révolution.

Après son échec de Pornic, il rejoint l'armée du Centre, dont il commande une division. Il suit la virée de Galerne après la défaite de Cholet, et est tué à Savenay (Loire-Inférieure) le 23 décembre 1793.

Son frère aîné, **Louis-Henri**, né en 1751 à Fresnay, ancien officier de marine, combat avec Charette puis Bonchamps en 1793, en dépit de sympathies pour la Révolution. Fait prisonnier au Mans le 12 décembre, lors de la virée de Galerne, il est exécuté à Nantes le 2 mars 1794.

Son frère **Joseph Augustin**, né à Fresnay en 1756, ancien chevalier de Malte, émigre en 1791. Revenu chez lui, il prend la tête des insurgés le 13 mars 1793, pour s'emparer de Montaigu (Vendée), dont il était maire trois ans plus tôt. Blessé à Antrain, lors de la virée de Galerne, le 22 novembre, il succombe à ses

blessures quelques jours plus tard.

D'autres membres de la famille ont joué un rôle dans le soulèvement vendéen. Né en 1765, **Henry-Charles de La Roche-Saint-André**, a fait la guerre d'Amérique comme officier de marine. Émigré en 1791, il débarque à Quiberon en juin 1795, y est blessé, mais échappe au massacre en gagnant à la nage un navire anglais. Il combat avec les Chouans du Maine jusqu'en 1798, avant de commander la division de Montaigu lors du nouveau soulèvement de 1799. Il reprend les armes en 1815. Député de la Vendée sous la Restauration, il meurt en 1836, près des Landes-Génusson.

Charles-Henry de La Roche-Saint-André, né à Montaigu en 1774, fait ses armes dans la marine avant de rejoindre l'armée de Coblenze en 1791. Réfugié en Angleterre, il rejoint Charette en 1795. Envoyé par celui-ci en Angleterre en février 1796 pour demander des secours, il n'y parvient qu'après la capture de son chef. Revenu en Vendée l'année suivante, il combat avec Henry-Charles en 1799. Aide de camp de Suzannet lors de l'insurrection de 1815, il meurt en 1849.

D'autres membres de la famille sont liés à la guerre de Vendée : **Louis-Joachim**, vicaire général de Dax (Landes), guillotiné à Nantes en décembre 1793 à l'âge de 87 ans ; **Victor**, tué à Quiberon en juillet 1795 ; **Henriette**, massacrée par la colonne Cordellier le 12 mars 1794 ; **Marie-Louise**, l'une des « amazones de Charette », morte en 1839.

Une seconde chance pour

Joly

Joly, avec le renfort de Bulkeley et de Chouppes, venus de La Roche-sur-Yon, effectue une nouvelle tentative contre Les Sables-d'Olonne. Après une homélie prononcée par le curé Barbedette, il quitte La Mothe-Achard le 28 mars, en milieu d'après-midi.

Le lendemain, l'attaque est lancée, mais les Vendéens se heurtent à nouveau à une furieuse résistance, appuyée par les canons du fort Saint-Nicolas. Un boulet fait sauter le dépôt de munitions de Joly, semant la panique parmi ses hommes.

Le commandant de l'armée royale des Sables est contraint de renoncer une nouvelle fois à conquérir ce bastion des troupes républicaines. Ce sera d'ailleurs l'ultime tentative des Blancs contre la ville, qui ne sera plus inquiétée sérieusement de toute la durée du soulèvement.

Les Bleus cherchent la parade

Entretemps, Auguis et Carra, les représentants en mission réfugiés à La Rochelle après la défaite de Marcé au Pont-Charrault, sont revenus à Fontenay-le-Comte le 23 mars. Ils tentent d'organiser la riposte.



Portrait

UN CAPITAINE DE DRAGONS

Né en 1745 à Melle, en Poitou, **Pierre Auguis** a servi dans les armées du Roi avant de revenir dans sa ville natale comme juge de la prévôté.

Député des Deux-Sèvres à la Législative puis à la Convention, il vote pour la détention lors du procès de Louis XVI.

Chargé de la défense de Fontenay-le-Comte en mai 1793, ce modéré s'attire l'hostilité des Jacobins locaux, mais l'ancien capitaine de dragons impressionne par son sang-froid « quand il pleut du feu ».

Après la chute de Robespierre, il est membre du Comité de sûreté générale, puis siège dans les assemblées parlementaires du Directoire et du Consulat. Il meurt à Melle en 1810.

Le 24 mars, ils adressent à leurs collègues de la Convention un message dans lequel ils annoncent la constitution à Fontenay d'une armée de 6 000 hommes, confiée au général de Beaufranchet d'Ayat, et d'une autre à Bressuire, forte de 5 000 soldats, aux ordres du général Quétineau.

Auguis et Carra préconisent dans le même rapport une solution drastique, qui sera reprise l'année suivante par Turreau avec ses colonnes infernales : « Le meilleur plan selon nous est de brûler les villages des insurgés et les bois où ils se retirent. » En attendant, une guillotine est dressée à Fontenay, place Viète. Le 30 mars, les représentants en mission font placarder dans la Vendée et les Deux-Sèvres des affiches promettant 6 000 livres de gratification pour « chaque chef de révoltés » livré aux autorités.



LE SECRÉTAIRE DE

L'HOSPODAR

Né en 1742 en Bresse, **Jean-Louis Carra** a connu une vie agitée avant la Révolution : emprisonné pour vol, secrétaire d'un *hospodar* (souverain) de Moldavie puis du cardinal de Rohan, journaliste, écrivain, auteur de nombreux libelles révolutionnaires...

Il est l'un des meneurs de la journée du 10 août 1792, puis député de Saône-et-Loire à la Convention, où il vote la mort du Roi.

Lors de la désignation des représentants en mission, il est volontaire pour venir en Vendée, désireux de « voir de ses yeux les causes d'une agitation si dangereuse et si étendue ».

Carra est accusé de « fédéralisme » et arrêté en août 1793. Il fait partie de la fournée de députés girondins guillotins avec Vergniaud le 30 octobre 1793.

Des chefs républicains peu confiants en leurs troupes

Beaufranchet d'Ayat et Quétineau gagnent leur poste de commandement à Fontenay-le-Comte et Bressuire. Le général Berruyer, nommé de son côté chef d'une armée de réserve, composée de bataillons de « fédérés et volontaires appelés à la défense de la patrie », arrive à Saumur le 28 mars avec 15 000 hommes et 15 canons.

Mais ces généraux n'ont qu'une confiance limitée dans les qualités guerrières des hommes qu'ils commandent. Beaufranchet écrit au ministre de la Guerre, Beurnonville, qu'il va s'efforcer d'organiser au mieux les troupes qui lui « arrivent de toutes

parts », sans cohésion ni discipline. Leigonyer, chef de la garnison d'Angers, réclame pour sa part au même Beurnonville des soldats de métier pour épauler les gardes nationaux dont il dispose, mal armés et tentés par la désertion.

La trêve de Pâques

Le 31 mars 1793, lorsque s'achève la semaine sainte avec le jour de Pâques, les combattants « pour Dieu et pour le Roi » ont tenu à être dans leurs foyers après avoir bataillé victorieusement durant plus de deux semaines. La veille encore, Stofflet a défait les républicains à Saint-Lambert-du-Lattay (Maine-et-Loire).

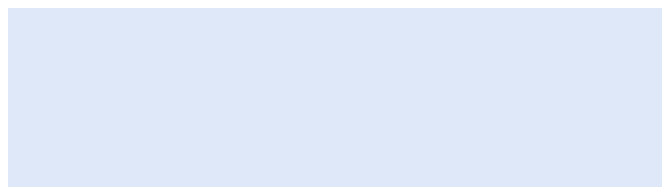


À travers le pays insurgé, du bocage au Marais, au sud de la Loire, la Résurrection du Christ est fêtée avec ferveur et une solennité toute particulière. Les « bons prêtres » sont sortis de leurs cachettes pour célébrer la messe dans les églises rouvertes après que les *trutons* en aient été chassés.

Le plan Berruyer

Tandis que les Vendéens font leurs pâques, les généraux républicains préparent la reprise des activités militaires.

Nouveau commandant en chef de l'armée des Côtes de La Rochelle, Berruyer écrit à Beurnonville, ministre de la Guerre pour encore quelques jours, afin de lui présenter le plan qu'il a conçu pour mater les insurgés.





Portrait

LES TAMBOURS DU ROI

Né à Lyon en 1737, vétéran de la guerre de Sept Ans sous Louis XV, **Jean-François de Berruyer** est officier de dragons lorsque survient la Révolution, à laquelle il se rallie très vite et qui en fait un officier général.

Commandant des troupes de Paris en 1792, il est chargé du maintien de l'ordre dans la capitale. C'est à ce titre que, le 21 janvier 1793, il ordonne aux tambours massés autour de l'échafaud sur lequel monte Louis XVI de couvrir la voix du Roi lorsque celui-ci veut s'adresser à la foule avant de mourir.

Les jours suivant sa défaite de Chemillé le 11 avril 1793, Berruyer subit d'autres revers. Accusé d'avoir laissé son artillerie aux mains des insurgés, mais aussi de porter des tenues « incompatibles avec la simplicité qui devrait distinguer les armes d'un vrai républicain », il doit s'en expliquer devant la Convention.

Revenu en Vendée sans commandement, il participe à la défense de Saumur en juin 1793 et y est blessé. Rendu responsable d'une défaite des républicains en juillet, il est arrêté en août sur ordre du Comité de salut public mais échappe à la guillotine. Libéré en février 1794, il est mis à la retraite.

Ayant repris sa carrière sous le Directoire et le Consulat, il meurt en 1804, gouverneur militaire de l'hôtel des Invalides.

Ce dispositif doit être mis en œuvre dès le 1^{er} avril.

Beaufranchet sort de Fontenay et avance vers le nord, sur Chantonay et le haut bocage, abordé par le sud. Quétineau, parti de Gâtine, marche vers Mortagne-sur-Sèvre et Tiffauges, en direction du sud des Mauges. De son côté, Leigonyer, venu d'Angers, se dirige vers Saint-Florent-le-Vieil et Chemillé, par le nord des Mauges.

L'objectif de Berruyer est simple, comme il l'a exposé au ministre. Tous ces corps d'armée doivent converger, « se resserrer les uns sur les autres pour arriver à l'extrémité de la Vendée, à l'embouchure de la Loire, chasser devant eux les rebelles et les précipiter dans la mer ou dans la Loire ».

On ressort les fourches

La trêve pascale aura été de courte durée. Dès le 1^{er} avril, en Maine-et-Loire, une attaque vendéenne près de Saint-Lambert-de-Lattay est repoussée à grand-peine par le général républicain Ladouce, qui cherchait à reprendre le bourg.

Le 3, en Loire-Inférieure, Charette écrase à Sainte-Pazanne une troupe républicaine venue de Nantes et menaçant Machecoul. Il récupère une grande quantité d'armes et de vivres abandonnées par les Bleus. Dans le bas bocage vendéen, le lendemain, un groupe de l'armée du Centre s'empare du petit bourg de Bournezeau.

Sur le littoral, le général républicain Boulard quitte les Sables-d'Olonne le 8 avril à la tête de 3 500 fantassins et 200 cavaliers. Répartis en deux colonnes, les Bleus marchent sur La Mothe-Achard, le fief de Joly, et Vairé, celui de La Cathelinière. Attaqué en cours de route par Joly, Boulard repousse celui-ci et s'empare de La Mothe-Achard, tandis que la seconde colonne contraint les Vendéens à abandonner leurs positions à Vairé et entre à Saint-Gilles-sur-Vie, évacuée une heure auparavant.

Le tocsin retentit aux clochers du Marais et Charette, alerté, rassemble son armée à Machecoul.

La Vendée militaire tout entière a repris les armes.

Un grand « choc » à Chemillé

Afin de protéger Angers dont les Blancs s'approchent dangereusement, Berruyer, avec 4 000 hommes et 16 canons, franchit le Layon le 11 avril de très bonne heure, brûle le village du Pont-Barré et fait fusiller les habitants, puis occupe Saint-Lambert-du-Lattay à quelques dizaines de kilomètres au sud du chef-lieu du Maine-et-Loire.



Événement

Puis, il se met en marche sans tarder vers Chemillé, où l'attendent D'Elbée et Cathelineau. À midi, Berruyer prend position au nord de l'Hyrôme, face aux Angevins, établis sur l'autre rive, devant l'église Saint-Pierre. Les deux armées s'affrontent sans merci toute la journée.

À 9 heures du soir, Berruyer fait sonner la retraite. Poursuivi par les Blancs, il abandonne 15 canons et un énorme stock de munitions. Le Grand Choc de Chemillé s'achève par une complète victoire des Vendéens, attristée par la mort de Perdriau.



Insolite

LE PATER DE D'ELBÉE

Au soir de la bataille de Chemillé, les paysans vainqueurs s'ameutent devant l'église Saint-Pierre, où sont enfermés 400 prisonniers républicains, aux

cris de « À mort ! Pas de grâce pour les assassins ! » Ils veulent venger les habitants du Pont-Barré, exécutés le matin même sur ordre de Berruyer.

D'Elbée les exhorte en vain à la clémence. En désespoir de cause, il s'agenouille pour réciter un *Pater noster*, imité par ses hommes en armes. Lorsque le général vendéen en vient à « *Dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris* » (« Pardonnez-nous nos offenses tandis que nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés »), il se lève brusquement et lance, face aux combattants toujours agenouillés : « Ne mentez pas à Dieu, alors que vous voulez vous venger de vos ennemis ! »

Il s'ensuit un pesant silence puis, les uns après les autres, les hommes se relèvent et s'éloignent, abandonnant leur projet de vengeance.

« M. Henri », enfin !

Depuis octobre 1792, Henri de La Rochejaquelein réside au château de Clisson, à Boismé dans la Gâtine. Ancien officier de cavalerie, ce tout jeune homme, âgé de vingt ans, est hébergé par son cousin, le marquis de Lescure, ancien officier d'infanterie. Tous deux ont fui Paris, où ils ont participé – comme Bonchamps et Charette – à la défense des Tuileries, le 10 août.

Lescure a amené avec lui sa jeune épouse, Victoire, fille du marquis de Donissan, et les parents de celle-ci, ainsi qu'un autre de ses cousins, Marigny, ancien officier de marine et lui aussi rescapé des Tuileries.

La Rochejaquelein est seul : son père, le marquis, a fui la France pour « les Îles » – il a des plantations à Saint-Domingue – avec ses deux autres fils, Louis et Auguste.

Le 2 avril, un métayer de la famille est venu le trouver à Boismé, sur la recommandation de sa tante, pour le sonder sur ses intentions : compte-t-il ou non se soumettre au tirage au sort de la levée en masse ?



Événement

Le paysan a invité le jeune noble à rejoindre les *gars* de sa paroisse de Saint-Aubin-de-Baubigné, qui veulent s'insurger. La Rochejaquelein l'a suivi et a regagné le château familial de La Durbelière, non loin de Boismé. Le 13 avril 1793, 3 000 paysans en armes, sous la conduite d'un paysan promu capitaine de paroisse, Jacques Poirier, se rassemblent dans la cour du château : ils viennent chercher « M. Henri » pour se placer sous ses ordres.



Insolite

« TUEZ-MOI ! »

Lorsque Poirier entraîne ses gars en armes dans la cour du château de La Durbelière, Henri de La Rochejaquelein s'avance à leur rencontre sur le pont de pierre qui enjambe les douves : « Mes amis, leur lance-t-il, si mon père était ici, il vous inspirerait plus de confiance. Vous me connaissez à peine, je ne suis qu'un enfant. »

Puis, comme ils insistent, il accepte cette responsabilité : « J'espère que je vous prouverai par ma conduite que je suis digne d'être à votre tête. » Et il ajoute, plein de fougue : « Si j'avance, suivez-moi ! Si je recule, tuez-moi ! Si je meurs, vengez-

moi ! »

Les paysans acclament longuement « M. Henri ». Avant de les emmener à la conquête des Aubiers, le jeune chef leur offre de partager avec lui lard et pain noir qui restent dans le cellier, arrosés de mauvaise piquette.

Le jeune homme les emmène immédiatement aux Aubiers (Deux-Sèvres), la ville la plus proche, d'où il chasse le général Quétineau, arrivé la veille et qui se replie sur Bressuire. Les Blancs s'emparent de trois canons et 1 200 fusils.

Dès le lendemain, La Rochejaquelein arrive à Tiffauges, apportant le soutien de son armée du Haut-Poitou à celle du Haut-Anjou, avec laquelle il va dorénavant opérer en étroite liaison.

Une tentative d'organisation militaire

L'ampleur des succès remportés sur les divers fronts de la Vendée militaire conduit les chefs du soulèvement à s'interroger sur la suite des événements. La nécessité s'impose très vite de remplacer les coalitions paroissiales par de véritables armées.

Des hommes du peuple sans expérience...

Dans les débuts du soulèvement vendéen, les troupes républicaines sont commandées le plus souvent par des généraux et officiers supérieurs « aristocrates », pour la plupart issus de la noblesse d'épée et dotés d'une carrière militaire : marquis de Beauvau, comte de Marcé, Berruyer, duc de Biron, Berthier, marquis de Grouchy, baron de Menou,



Face à ceux-ci, les premiers chefs que les insurgés ont porté à leur tête sont presque tous des hommes du peuple :

»

Dans les Mauges : Forest, fils de volailler, les colporteurs Cathelinau, Perdriau et Pageot, les gardes-chasse Stofflet et Tonnelet ;

»

Dans le Marais nord-vendéen et le pays de Retz : le procureur fiscal (petit emploi administratif) Souchu, le chirurgien Joly, le marchand forain Guérin ;

»

Sur la côte : le perruquier Gaston, entre autres.

Le bocage vendéen fait exception avec les deux Sapinaud, Royrand et Baudry d'Asson.

Aucun d'eux n'a d'expérience militaire, en dehors des Sapinaud et de Royrand, anciens officiers, Stofflet et Joly, anciens sergents, et Perdriau, ancien caporal dans les armées du Roi.

Quelle que soit leur valeur et en dépit des succès initiaux, tous ont conscience qu'il leur faut se rallier des personnalités ayant des connaissances dans l'art de la guerre.

... des nobles pas très chauds...

Après les premières victoires et la constitution de véritables armées, la nécessité de chefs expérimentés pour unifier cette vague se fait sentir.

C'est ce qui conduit ces soldats improvisés, paysans et artisans, à aller chercher des nobles pour les mettre à leur tête, non pour ce qu'ils étaient sous l'Ancien Régime, mais parce qu'ils ont un passé militaire et de commandement.

Si Sapinaud de La Verrie, ancien officier aux gardes-françaises, et Royrand, ancien lieutenant-colonel au régiment de Navarre, se joignent d'emblée au soulèvement – bien qu'à la requête de leurs paysans – il faut aller chercher les autres presque de force.

Sapinaud lui-même n'est d'ailleurs guère convaincu lorsque les *gars* de La Verrie viennent le quérir pour lutter contre les Bleus : « Ce sera la lutte du pot de terre contre le pot de fer », leur explique-t-il. Sapinaud de La Rairie, ancien lieutenant au régiment de Foix, rejoint son oncle dès le 12 mars, mais sur les vives instances de celui-ci.

D'Elbée, ancien lieutenant de dragons, revenu d'émigration dans l'intention de vivre tranquillement en son logis de Beaupreau, ne rejoint Cathelineau et Stofflet que le 17 mars. Lorsque les paysans sont venus le chercher à La Loge dès le 13, il a multiplié les prévisions pessimistes, avant de les renvoyer : « Qu'avez-vous fait, mes enfants ? Comment pouvez-vous résister aux troupes que la République va envoyer contre vous ? » Lorsqu'ils reviennent malgré tout le lendemain, il accepte de s'enrôler avec eux, mais à contrecœur : « Marchons ensemble à la victoire ou au martyre. »

Même chose à La Baronnière, chez Bonchamps, sollicité le même jour par sept paysans en sabots : l'ancien capitaine au régiment d'Aquitaine ne vient auprès des insurgés angevins que le 21 mars, huit jours plus tard. À Jacques Gourdon et ses compagnons, reçus dans la salle de son manoir, il lance : « Je serais indigne de votre confiance si je ne vous remontrais pas où vous allez vous jeter, vous, vos familles et tout ce que vous possédez. » Lorsqu'ils reviennent, le lendemain matin, il se lamente : « Mes amis, vous ne réussirez à rien. » Il

finit par se résigner et faire seller son cheval, après leur avoir fait jurer qu'ils demeureraient fidèles à la « sainte religion » et ne se livreraient jamais aux « cruautés qui ensanglantent la guerre civile » : « Vive la religion ! Vive le Roi ! » ont répondu les paysans enthousiastes.



CACHÉ SOUS SON LIT

Une tradition non attestée veut que Charette se soit caché sous son lit avant d'en être tiré par ses bottes lorsque 80 paysans du pays de Retz ont envahi son logis de Fonteclose, à La Garnache, le 14 mars 1793.

Toujours est-il que l'ancien officier de marine ne veut rien entendre pour se lancer dans pareille aventure. Il fait valoir qu'il ne connaît que le combat naval. Jusqu'à ce qu'une voix anonyme s'élève dans la cour : « C'est honteux pour un officier du Roi de ne pas combattre les sacrilèges qui souillent nos églises et emprisonnent nos prêtres ! »

Vexé, le futur « roi de la Vendée » réplique d'une voix furieuse : « Vous me voulez pour chef ? Hé bien j'accepte. Mais c'est moi qui commande. Celui qui n'obéit pas, je lui casse la tête. »

La Roche-Saint-André, ancien officier à Royal-Étranger cavalerie, est traîné contre son gré à Machecoul, vêtu de la robe de chambre qu'il portait lorsque les bocains de Saint-Fulgent sont venus le chercher. Laugrenière, ancien capitaine de dragons, qui sera l'un des divisionnaires de la Grande Armée catholique et royale, ne part que sous la menace de ses paysans de Moutiers-sous-Argenton (Deux-

Sèvres) de lui casser la figure.

Un autre futur chef, Cesbron d'Argonne, ancien carabinier dans la Maison du Roi, est au bord des larmes lorsqu'il est hissé de force sur sa monture par les *gars* des Mauges : « Que de potences tendues si nous ne réussissons pas ! » Ironie de l'histoire, Cesbron sera l'un des rares généraux vendéens à mourir dans son lit, sous l'Empire.

Si le jeune Henri de La Rochejaquelein, avec la fougue de ses vingt ans, accepte spontanément la requête des paysans de son père, ses cousins Lescure – ancien officier à Royal-Piémont – et Marigny – ancien officier de marine – ne le suivent que parce qu'il les a délivrés de la prison où les retenaient les Bleus. Tout comme Donissan, ancien maréchal de camp (général de brigade) incarcéré avec son gendre Lescure, ils n'avaient guère le choix qu'entre la guillotine et l'insurrection.

Dans ses *Mémoires*, M^{me} de La Rochejaquelein, veuve de Lescure, souligne ce peu d'enthousiasme qui contraste avec la ferveur des insurgés : « Ni les prêtres ni les nobles n'ont jamais fomenté ni commencé la révolte. Ils ont secondé les paysans, mais seulement quand l'insurrection a été établie. Alors ils ont cherché à la soutenir [...]. Aucun d'eux n'était assez fou pour engager une poignée de paysans sans armes, sans argent à attaquer la France entière. »

... et des évêques qui se défilent

Les évêques de Vendée militaire, eux, ont tous abandonné leur diocèse bien avant l'insurrection, même s'ils s'en considèrent toujours comme les titulaires légitimes, malgré leur révocation comme réfractaires par les autorités révolutionnaires.

M^{gr} de Coucy, évêque de La Rochelle, et M^{gr} de Mercy, évêque de Luçon, se sont exilés en Espagne. Leur confrère M^{gr} de La Laurencie, évêque de

Nantes, a émigré en Angleterre. Quant à M^{gr} du Couët du Vivier de Lorry, évêque d'Angers, il est parti se cacher en Normandie – où il fut vicaire général du diocèse de Rouen – en dépit du soutien affiché par les fidèles lors de l'installation de l'évêque constitutionnel.

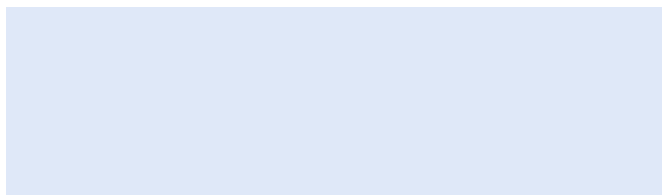
Les vicaires épiscopaux, les chanoines et de nombreux curés réfractaires ont choisi eux aussi l'évasion, échappant aux massacres ou aux arrestations dont sont victimes plusieurs de leurs confrères.

Seuls de modestes prêtres, le plus souvent desservants de paroisses rurales, accompagnent les combattants, comme aumôniers. Ils les confessent et célèbrent la messe avant les « chocs », soignent les blessés et donnent l'extrême-onction aux mourants. Certains, tel l'abbé Bernier, qui sera l'aumônier de la Grande Armée catholique et royale, exercent un rôle de conseillers auprès des chefs blancs. À quelques rares exceptions près, d'ailleurs mal vues par leurs paroissiens, ils ne combattent pas, conformément à leurs vœux sacerdotaux de ne pas verser le sang.



Le saviez-vous

Cette absence de prélats de haut rang explique la ferveur et l'enthousiasme avec lesquels les combattants vendéens accueillent l'« évêque d'Agra ». Simple prêtre breton, Guillot de Folleville se présente comme délégué auprès d'eux par le pape Pie VI en personne. Lorsque l'imposteur est démasqué, au bout de plusieurs mois, personne n'ose révéler la vérité, afin de ne pas saper le moral des *gars* insurgés pour la défense de l'Église et de ses ministres.





LE « MASQUE DE FER » DE LA VENDÉE

Né en 1760 à Saint-Servan, en Bretagne, **Gabriel Guillot, dit de Folleville**, est curé de Dol en 1790. Mêlé aux activités révolutionnaires de la ville, il prête serment à la Constitution civile du clergé, mais se rétracte à la suite de la condamnation pontificale.

Réfugié à Poitiers, il s'engage dans un bataillon de volontaires républicains envoyé combattre les Vendéens. Prisonnier après la prise de Thouars, le 5 mai 1793, Guillot affirme avoir été enrôlé de force par les Bleus. Il se présente comme évêque « *in partibus* », ayant exercé dans la ville d'Agra, dans l'Hindoustani, et vicaire apostolique auprès des insurgés.

Il va dès lors assumer pleinement ce rôle d'évêque de la Vendée militaire au sein de la Grande Armée catholique et royale, avec dévouement et ardeur. Soupçonneux et jaloux, l'abbé Bernier écrit à Rome pour en savoir davantage. La réponse parvient au début de la virée de Galerne : Guillot n'est nullement évêque et le pape Pie VI l'excommunie comme sacrilège. Mais les chefs vendéens décident de ne pas en informer leurs hommes.

Guillot de Folleville, simplement écarté du Conseil supérieur de la Grande Armée, se consacre au soin et au réconfort des blessés. Il galvanise les *gars* lors de la bataille de Dol, dans son ancienne paroisse.

Égaré dans la campagne d'Ancenis après le

massacre du Mans, en décembre 1793, il est capturé et emmené à Angers, où il est guillotiné le 5 janvier 1794. Le général républicain Westermann envoie ses ornements sacerdotaux à la Convention.

M^{me} de La Rochejaquelein affirme dans ses Mémoires que Guillot a « péri pour notre cause ». Pour elle, le faux évêque d'Agra reste « le mystère de la Vendée, comme le Masque de fer fut celui du règne de Louis XIV ».

Des généraux de vingt ans

Nobles ou roturiers, les généraux vendéens sont jeunes : Forestier a 18 ans, La Rochejaquelein moins de 21 ans, Forest 22 ans, La Cathelinière 25 ans, Lescure et Bulkeley 27 ans, Talmont 28 ans, Charette 30 ans, Bonchamps et Sapinaud de La Rairie 33 ans, Cathelineau 34 ans...

Les aînés n'ont guère que la quarantaine : Marigny 39 ans, Stofflet 40 ans, D'Elbée 41 ans... Seuls Sapinaud de La Verrie (54 ans), Donissan (56 ans), Lyrot (61 ans) et Royrand (67 ans) sont vraiment de vieux « briscards ».

Les troupes sont à l'image de leurs chefs. On estime que plus des trois quarts des paysans, artisans, boutiquiers ou colporteurs qui composent les diverses armées du Haut-Anjou, du Centre, du Marais ou du Haut-Poitou ont moins de 40 ans.

De bonnes vieilles recettes



Le saviez-vous

Les anciens officiers que les paysans vont quérir bon gré mal gré pour bénéficier de leurs connaissances militaires vont vouloir appliquer et imposer à leurs

troupes les méthodes acquises lors de leurs années de service dans les armées du Roi : constitution d'une armée hiérarchisée, avec drapeaux, tambours, cavalerie, artillerie, quartier général avec archives et services, combats en ligne, constitution en régiments et compagnies, instauration d'une discipline...

Seul Charette, justement parce qu'il n'a aucune expérience des combats terrestres, se montre volontiers partisan de méthodes de combat moins classiques et pratique davantage ce que l'on appelle au XVIII^e siècle la « petite guerre » : une guérilla qu'il appliquera systématiquement à partir de 1794, lorsque la Grande Armée catholique et royale aura été définitivement anéantie et qu'il faudra harceler les colonnes infernales, véritable rouleau compresseur lancé à travers la Vendée militaire. Ce qui ne l'empêche pas, du moins la première année, de se doter de drapeaux et de divisions au sein d'une armée bien à lui.

Des armées très enracinées

Au fil des premiers combats du mois de mars 1793, les bandes villageoises se sont regroupées au sein d'« armées » qui, en raison des solidarités paroissiales, ne pouvaient être constituées autrement que sur des bases strictement géographiques : armées du Haut-Anjou, du Centre, du Marais, du Haut-Poitou...

Ces armées sont composées de plusieurs divisions, dont le nombre varie en fonction de leur importance numérique et du terrain qu'elles couvrent. Chaque division, aux ordres d'un général, regroupe une vingtaine de paroisses, équivalent à des régiments dans une formation militaire classique, sous la conduite de capitaines.

La plus importante en nombre est l'armée du Haut-Anjou, avec quatre divisions : Maulévrier (Stofflet), Mauges (Cathelineau), Cholet (D'Elbée) et Saint-Florent (Bonchamps). Viendra s'y adjoindre en

étroite coopération celle du Haut-Poitou, levée derrière « M. Henri » à partir d'avril 1793, avec ses trois divisions : Châtillon (La Rochejaquelein), Bressuire (Lescure) et Argenton (Laugrenière).



Le saviez-vous

L'armée du Centre, la première constituée, est dénommée ainsi parce qu'elle évolue essentiellement dans le haut bocage, entre l'armée d'Anjou et celle du Marais. Elle compte trois divisions : Montaigu, dirigée par Royrand, son chef, Mortagne, aux ordres de Sapinaud de La Verrie, et La Pommeraye, commandée par Baudry d'Asson. Quant à l'armée du Marais (plus connue sous le nom d'armée de Charette, bien avant que celui-ci n'en devienne vraiment le chef), elle est la plus hétéroclite, en raison de l'état d'esprit de ses généraux, qui restent très autonomes et se refusent à reconnaître la préséance de l'un d'entre eux. Ce n'est que le 9 décembre 1793, peu avant l'écrasement définitif des survivants de la virée de Galerne, que l'autorité de Charette – qui a refusé de passer la Loire avec ses hommes – sera officiellement reconnue par ses pairs, sans enthousiasme.



Portrait

UN PITEUX DRAGON

Ancien officier de dragons et acquis aux idées des Lumières, **Dominique Jaudonnet de Laugrenière** a acheté des biens nationaux pour arrondir ses terres deux-sévriennes. C'est sous la menace de sévices de la part de ses paysans qu'il rejoint La Rochejaquelein.

Capturé à l'issue de la virée de Galerne, le jour de Noël 1793, il supplie les représentants en mission de l'épargner, en les assurant de ses « sentiments républicains ». Il rédige à leur intention un rapport détaillé sur l'organisation de la Grande Armée catholique et royale. Peine perdue : Laugrenière est envoyé à la guillotine à Nantes, en janvier 1794.

Cette armée de Charette compte à ses débuts trois divisions : celle de Machecoul, la sienne, celle de Joly, dite armée des Sables bien qu'elle n'ait jamais réussi à s'emparer de cette ville, et les « gars du Loroux », derrière le chevalier de Lyrot. S'y ajoute une demi-douzaine de bandes plus ou moins organisées, qui agissent le plus souvent à part, notamment celle de La Cathelinière.



Le saviez-vous

AVEC LES GARS DU LOROUX

François de Lyrot de La Patouillère, né à Nantes en 1732, a servi comme officier dans les armées du Roi. Il vit retiré au Loroux-Bottereau lorsque survient la Révolution.

Dès mars 1793, il prend la tête des « gars du Loroux », dont il fait une troupe d'élite, à la pointe de tous les combats. La division qu'il commande contrôle un secteur stratégique : l'accès sud de Nantes.

Lyrot mène sa guerre en indépendant. Censé faire partie de l'armée de Charette, il combat fréquemment avec celle de Bonchamps. Arrivé trop tard avec sa troupe pour épauler l'armée vendéenne à Cholet

le 17 octobre 1793, il assure à celle-ci le passage de la Loire le lendemain, en créant une tête de pont à Ancenis, sur la rive droite du fleuve.

Accompagnant la Grande Armée catholique et royale lors de la virée de Galerne, il est chargé de la mise en défense du Mans le 13 décembre 1793, sans pouvoir empêcher un massacre, puis de Savenay, dix jours plus tard. C'est là qu'il est tué avec ses derniers *gars*.

Les effectifs de ces différentes armées sont fluctuants, au gré des événements et des états d'âme des soldats-paysans, susceptibles d'aller jusqu'à un total de 100 000 hommes au plus fort des combats. On estime qu'en moyenne l'armée d'Anjou compte 40 000 hommes, celle du Centre 10 000, et celle de Charette autour de 20 000.

« Marchands de cerises » et « moutons noirs »

Ces armées de fortune avec leurs paysans en sabots improvisent une cavalerie au fil des victoires afin d'assurer la poursuite des Bleus en fuite.



Insolite

Il s'agit le plus souvent de colporteurs – d'où le nom de « marchands de cerises » donné aux cavaliers de l'armée d'Anjou – de meuniers dans le haut bocage, d'anciens contrebandiers ou faux sauniers dans le Marais et le pays de Retz. Les cavaliers de l'armée de Charette, qui portent une veste en peau de mouton avec la toison à l'extérieur, sont surnommés « les moutons noirs ».

Ils apportent avec eux des chevaux de trait,

auxquels s'ajoutent au fur et à mesure des montures prises aux Bleus. Pistolet à la ceinture, sabre attaché par une ficelle à la selle (quand ils en ont une), sabots en place de bottes, ils montent à cru ou avec des bâts en guise de selles, les étriers étant faits de cordes nouées.

La cavalerie de l'armée d'Anjou, la seule vraiment organisée et qui sera l'embryon de celle de la Grande Armée catholique et royale – forte d'environ 4 000 cavaliers – est confiée à un ancien garde du corps de la Maison du Roi, Dommaigné.



Portrait

LE DIEU MARS EN PERSONNE

Né en Anjou en 1749, **Jean-Baptiste de Dommaigné** s'est retiré au logis de La Galonnière, près de Joué (Maine-et-Loire), lorsque les insurgés des Mauges viennent le chercher pour le forcer à rejoindre Cathelineau.

Il est chargé d'organiser dès le 16 mars la cavalerie de la future armée d'Anjou. Il fait de cette troupe sous-équipée une armée redoutable, qui se distingue dans diverses batailles, comme à Thouars et Fontenay-le-Comte. Dommaigné joue un rôle décisif lors de la prise de Saumur le 9 juin 1793, mais il est tué au cours de la bataille, sabré par un officier républicain.

Le mémorialiste Boutillier de Saint-André dit de lui : « On eût cru voir Mars lui-même dans les combats décrits par Homère. »

Très chers canons

Les Vendéens, totalement démunis d'artillerie aux premiers jours du soulèvement, s'en constituent très rapidement une aux dépens des Bleus. Ils disposeront en quelques semaines de plusieurs centaines de pièces : « Les rebelles, écrit le général républicain Turreau dans ses Mémoires, nous ont pris dans les cinq premiers mois de la « Grande Guerre » trois cent bouches à feu et cinq cents caissons. »

Mal utilisés faute de servants expérimentés, ces canons seront rarement d'une utilité décisive pour les Blancs. La présence à partir du mois de mai 1793 de Marigny, ancien officier d'artillerie de marine, leur permet toutefois d'améliorer la situation, comme on le verra au siège de Saumur, le 9 juin. Mais face à celle de l'adversaire, l'artillerie vendéenne restera toujours inférieure en nombre, sinon en efficacité, la configuration du terrain empêchant les troupes républicaines de se déployer et de profiter de leur avantage.

Tout ce qui est rare étant cher, les paysans attachent énormément de prix aux pièces d'artillerie dont ils s'emparent et les entourent de beaucoup d'attentions. Leur premier canon, ainsi que trois bouches à feu plus petites, est pris dès le 13 mars à Jallais : par dérision, les Bleus l'avaient baptisé « le Missionnaire », car il était censé enfoncer les idées républicaines dans le crâne des insurgés. C'est ensuite toute une kyrielle de canons, tels « le Brutal », pris à Cholet le 14 mars, baptisé ainsi en raison du bruit de ses détonations, et « la Marie Jeanne », qui seront conquis par les Blancs.



Insolite

MARIE JEANNE LA BIEN AIMÉE

La « Marie Jeanne » a été prise aux Bleus après leur défaite à Coron (Maine-et-Loire) le 16 mars. Nul ne sait trop pourquoi les paysans-soldats baptisent ainsi ce canon de bronze, sur le fût duquel ils croient distinguer une effigie de la Vierge, ni pourquoi ils le prennent pour fétiche. Toujours est-il qu'ils l'entourent de rubans, le couvrent de baisers et le parent de bouquets de fleurs des champs ainsi qu'une femme.

Des cavaliers républicains récupèrent la Marie Jeanne lors de la première bataille de Fontenay, le 16 mai. Les généraux vendéens promettent une récompense à qui la rapportera. Le 25, la ville tombe aux mains des Blancs, mais le canon reste introuvable : il a été emporté par des fuyards lors de la déroute. Lescure envoie des cavaliers à leur poursuite, qui le leur enlèvent.

Après de nombreux combats au cours desquels elle tonne sans faiblir, la Marie Jeanne disparaît définitivement en octobre 1793, après la défaite de Cholet. A-t-elle été jetée dans la Loire afin qu'elle ne retombe pas aux mains des Bleus ? Ou bien a-t-elle été cachée au fond d'un étang du château du Plessis, à Chaudron-en-Mauges ?

En 1899, le barde breton Théodore Botrel consacrera au canon bien aimé des Vendéens l'une de ses « Chansons de la fleur de lys ».

Un parc d'artillerie est constitué à Mortagne-sur-Sèvre, sur la place d'armes du château, un autre à Cholet. Une salpêtrière exploitée à Chalonnes (Maine-et-Loire) alimente un vaste réseau de moulins à poudre pour la fabrication des munitions.

Les ambulances de la croix rouge

Outre un aumônier, qui apporte des soins spirituels aux soldats-paysans dont la veste frappée de la croix rouge souligne le sens du combat, chaque division des armées vendéennes compte un chirurgien major assisté de deux chirurgiens : l'un marche avec l'armée, le second reste au camp pour y tenir une ambulance où sont traités les blessés.

Chaque fois que cela est possible en raison de la proximité des « chocs », notamment dans les Mauges ou le haut bocage, tous les blessés – Bleus ou Blancs – sont transportés à Saint-Laurent-sur-Sèvre, une fois pansés par les chirurgiens dans ces ambulances de campagne, et confiés en convalescence aux Sœurs de la Sagesse. Une centaine d'entre elles se sont regroupées au siège des congrégations montfortaines, mais d'autres officient également à Beaupreau, dans les Mauges, à Châtillon-sur-Sèvre, en Gâtine, à Mortagne-sur-Sèvre, dans le haut bocage...

Lorsque des villes importantes sont conquises, les hospices créés sous l'Ancien Régime fonctionnent à plein : ainsi à Machecoul, Legé, Clisson, Le Loroux-Botttereau (Loire-Inférieure), Cholet, Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire), Thouars (Deux-Sèvres), Fontenay-le-Comte, Montaigu, Belleville (Vendée)...



Portrait

UN PRO DU SCALPEL

Né en 1761 à Chammes, dans le Maine, **Louis Baguenier-Desormeaux** s'est établi comme maître-chirurgien à Brain-sur-l'Authion, en bas Anjou. Il en devient maire en décembre 1792, avant de rejoindre les

insurgés vendéens en mai 1793.

Il participe avec ses deux frères à divers combats, avant d'être affecté par Bonchamps comme chirurgien-major de l'hôpital de Saint-Florent. Lors de la virée de Galerne, Baguenier est chargé du ravitaillement médical. Il tente en vain de sauver Lescure, mortellement blessé la veille de la défaite de Cholet.

Revenu en Vendée militaire à la suite de La Rochejaquelein et Stofflet après le désastre du Mans, en décembre 1793, il installe un hôpital de campagne en forêt de Maulévrier, en janvier de l'année suivante, et un second en forêt de Vezins.

Commissaire général aux approvisionnements dans l'armée de Stofflet, il est capturé et emprisonné à Saumur, mais parvient à s'évader avant son exécution.

Médecin à Maulévrier après l'exécution de son chef, il reprend du service comme chirurgien lors de la nouvelle insurrection de 1799. Il meurt à Maulévrier en août 1836.

Châteaux et logis accueillent également les blessés : celui du Boistissandeau, près des Herbiers, pour l'armée du Centre ; ceux de La Rabatelière, près de Saint-Fulgent, et de Boiscorbeau, près de Montaigu, pour l'armée de Charette...

Des véritables hôpitaux de campagne sont installés près des autres théâtres d'opération, généralement sous le couvert de forêts difficiles d'accès pour les républicains : Stofflet en installe un en forêt de Maulévrier, Charette dans les forêts de Touvois et de Grasla, d'autres dans celles de Rocheservière, Aizenay, Princé...

Comme pour l'artillerie et les munitions, les Blancs récupèrent matériel médical et médicaments chez les

Bleus. Mais les « remèdes de bonnes femmes » ne sont pas dédaignés, tel un pansement à base d'œuf, de beurre et d'eau de chaux évoqué par M^{me} de La Rochejaquelein.

Sans tambours ni trompettes

Lorsque les Vendéens récupèrent du matériel pris à l'ennemi, la priorité est bien évidemment donnée aux armes et aux munitions. Ce qui explique le faible nombre de tambours dont se dotent les Blancs au fil des combats : une trentaine en tout et pour tout. Aucun cuivre non plus : le souci des insurgés n'est pas de constituer une fanfare.

Tout au plus l'armée du Marais, celle de Charette, dispose-t-elle de vielieux et de « vezous » (la veuze est le biniou maraîchin), qui donnent l'élan dans les « chocs » au son d'instruments de musique typiquement campagnards.

Le blanc comme signe distinctif



Le saviez-vous

Dès les premiers jours du soulèvement, les combattants vendéens arborent des morceaux de toile blanche au bout de bâtons comme signe de reconnaissance, au milieu des bannières de procession de chaque paroisse. D'où le surnom qui leur sera donné, par opposition aux Bleus.

Suite à la constitution d'armées, ces emblèmes rudimentaires se font plus élaborés, avec des drapeaux divisionnaires portant des inscriptions brodées – la plus courante étant « Pour Dieu et le Roi » – et des symboles cousus (fleurs de lys, couronne, croix...).

Les généraux portent, nouées à la taille, des écharpes blanches – insigne de commandement en chef dans les anciennes armées du Roi – avec des glands dorés ou colorés. Les capitaines de paroisse, eux, se reconnaissent au brassard blanc qui enserre leur bras gauche.

Des Suisses, des Allemands et... des Russes !

À côté des soldats-paysans, des militaires de carrière combattent les troupes républicaines. Au début de l'insurrection, Bonchamps équipe à ses frais des compagnies de chasseurs à pied et de cavalerie : « les Bonchamps » sont reconnaissables à leur uniforme, gris pour les fantassins, vert pour les cavaliers.

LES CHOUANS DE LA VENDÉE

Les unités équipées par Bonchamps – confiées aux deux frères Fleuriot – sont organisées avec des volontaires venus de la rive droite de la Loire à l'annonce de l'insurrection de la rive opposée.

Les six « compagnies bretonnes » sont placées sous l'autorité de d'Autichamps, les six « angevines » sous celle de Scépeaux, beau-frère de Bonchamps.

C'est ainsi que l'on compte parmi « les Bonchamps » qui combattent avec les Vendéens de futures figures des chouanneries bretonne (Cadoudal, Mercier dit « La Vendée », Terrien...) et mainiotte.

Au fil des défaites des Bleus, au printemps 1793, ils sont rejoints par des déserteurs, notamment des Allemands de l'ancien régiment de La Marck, et des anciens des régiments suisses, licenciés après la chute de la monarchie et dont certains ont été

incorporés dans une « Légion germanique » de l'armée républicaine. D'autres Suisses, cantonnés de Normandie, seraient passés au sud de la Loire, on ne sait comment ni pourquoi, pour se joindre au combat des Blancs.



Le saviez-vous

Regroupés sous les ordres du baron Keller, ces déserteurs suisses et allemands combattent au sein des « Compagnies spéciales », constituées après la prise de Saumur, en juin 1793, et qui se distinguent par un uniforme noir. Ils s'illustrent dans tous les combats de la Grande Armée catholique et royale, y compris lors de la virée de Galerne.

Ces vétérans des armées du Roi sont les seuls vraiment organisés. Ils constituent le noyau dur de l'armée vendéenne, et restent en poste après chaque « choc » alors que les paysans retournent chez eux.

En novembre 1793, lors de la virée de Galerne, le représentant en mission Laplanche écrit à la Convention qu'il a repéré dans les rangs vendéens « des Russes, des Polonais, des Allemands et beaucoup de juifs » (sic !)

KELLER OU KELLER ?

Prisonnier des Blancs après la prise de Saumur, début juin 1793, cet officier républicain prétend avoir échappé au massacre des gardes suisses le 10 août 1792 et avoir été enrôlé de force dans la « Légion germanique ».

Rallié aux Vendéens, le baron Keller reçoit le commandement des Compagnies spéciales, formées principalement de ses compatriotes, et participe à tous les combats de la Grande Armée catholique et royale.

Lors de la virée de Galerne, égaré loin de ses hommes, il s'enfuit et va se cacher à Paris en novembre 1793, avant de

chercher à rejoindre les chouans de Bretagne. Pris pour un espion par ceux-ci, à cause de son accent, il est fusillé début 1794.

Son identité reste invérifiée. Était-il vraiment le baron Keller ? Ou Jean-Alexis Keller, simple soldat dans le régiment suisse de Diesbach avant la Révolution ?

Un phénomène de bande

Nombre d'historiens militaires – français, mais surtout allemands et russes, voire suisses – s'interrogent depuis deux siècles : le soulèvement de 1793 aurait-il tourné autrement si les généraux vendéens n'avaient pas voulu corseter l'élan des insurgés, anarchique mais irrésistible, dans un cadre rigide et inadapté ?

N'eût-il pas mieux valu dès le début, comme le feront Charette et Stofflet après le désastre militaire de la fin 1793, compenser l'infériorité numérique et matérielle des Vendéens par l'utilisation du terrain et la mobilité des paysans-soldats, se livrer à la guérilla plutôt qu'à la classique confrontation en ligne, donnant souvent l'avantage aux soldats de métier ?

En dépit de l'organisation en unités régimentaires et divisionnaires, les armées vendéennes restent un conglomérat de bandes locales – les « gars du Loroux », les *paydrets*, les « moutons noirs » – qui n'obéissent qu'à leur chef direct.

C'est une armée démocratique, où les capitaines de paroisse sont élus, où la désignation des généraux fait l'objet d'un consensus, où chaque ordre venu d'en haut est discuté, où les officiers marchent et combattent avec leurs hommes, ce qui entraîne des pertes élevées dans le commandement.



Les Blancs restent indisciplinés, sans uniforme (à part les hommes soldés par Bonchamps), d'où le surnom de « brigands » donné par les Bleus. Ces paysans et artisans qui n'ont pas voulu tirer au sort pour aller sur des frontières inconnues supportent mal de s'éloigner de leur borderie, de leur clocher, de leur champ ou de leur atelier. Une fois les Bleus repoussés à l'issue d'un « choc », ils quittent les rangs pour regagner leur village – « pour aller changer de chemise », comme ils disent – car c'est là qu'est leur foyer. De la même façon, une fois une ville conquise, ils l'abandonnent car ils ne s'y sentent pas à l'aise.



UNE DRÔLE DE GUERRE

Commentant l'inconstance des paysans-soldats, ardents au combat mais pressés de regagner leurs pénates, le mémorialiste Boutillier de Saint-André écrit :

« Cette manière irrégulière de faire la guerre ne pouvait offrir de résultats avantageux puisque les Vendéens ne gardaient ni ne conservaient aucun poste, aucune place, perdant à chaque victoire le fruit de leurs exploits. Après chaque bataille, leur armée se dissolvait entièrement, à l'exception de la division de M. de Bonchamps et des étrangers soldés. »

Contrairement à ce que croyait Napoléon – qui s'étonne dans ses Mémoires de ce que leurs généraux n'aient pas saisi l'occasion de s'ouvrir la route de la capitale –, les Vendéens n'auraient jamais accepté de marcher sur Paris après la prise de Saumur et d'Angers si l'ordre leur en avait été

Paris s'éveille

Le pouvoir révolutionnaire met plus de trois mois avant de réaliser que le soulèvement vendéen n'est pas une simple jacquerie, dont les forces de l'ordre locales viendront aisément à bout. Les avertissements des chefs militaires républicains n'ont pas suffi à alerter les dirigeants politiques parisiens. Il faut la prise de Fontenay-le-Comte pour que ceux-ci prennent véritablement conscience du danger.

Pourquoi « la Vendée » ?

Comment et pourquoi le département de la Vendée a-t-il donné son nom au soulèvement de 1793 ? La question se pose légitimement depuis plus de deux siècles, puisque :

»

L'insurrection du 12 mars a éclaté simultanément à Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire), Machecoul (Loire-Inférieure) et La Verrie (Vendée), mais ce sont les Angevins qui ont véritablement donné le ton.

»

La Vendée départementale n'a pas fourni – loin de là – autant de combattants que le Maine-et-Loire, ni même que les Deux-Sèvres ou l'actuelle Loire-Atlantique.

»

Les généraux les plus fameux venaient des Mauges (Cathelineau, Stofflet, Bonchamps, D'Elbée) ou de Gâtine (La Rochejaquelein, Lescure), à l'exception du seul Charette.



À voir

»

Pour finir, rappelons que la « capitale » administrative de la Vendée militaire et de la Grande Armée catholique et royale est située à Châtillon-sur-Sèvre (actuelle Mauléon), dans les Deux-Sèvres.



Le saviez-vous

VENDEÉN PAR RACCROC

Breton d'origine, « le roi de la Vendée » Charette n'est vendéen que par la résidence de son épouse : son logis de Fonteclose se trouve à La Garnache, dans les Marches communes entre Bretagne et bas Poitou.

Son secteur d'action, avec l'armée du Marais, est à cheval sur deux départements au début de la guerre, la Loire-Inférieure et la Vendée.

Charette a successivement établi son quartier général à Machecoul puis Legé, en Loire-Inférieure. Ce n'est que bien plus tard, sous la pression des troupes républicaines, qu'il installe sa capitale à Belleville, en Vendée.

Il est vrai que la toute première information parvenue à la Convention émane du département de la Vendée. Une dépêche du district de Challans, en date du 11 mars 1793 – la veille de l'insurrection elle-même –, annonce une émeute à Beauvoir, tombée aux mains de paysans du Marais et dont la municipalité républicaine s'est enfuie.

Le 13, lorsque les dirigeants du directoire départemental de la Vendée apprennent le soulèvement dans le bocage et le Marais, ils demandent de l'aide à leurs homologues des Deux-Sèvres. Ceux-ci envoient un message à la Convention pour l'avertir de ce qui se passe dans le département voisin, en y englobant par un pluriel les événements périphériques. Cette dépêche, qui parvient à Paris dès le 15 mars, mentionne en effet : « Les malheurs qui désolent les départements de la Vendée (sic) nous menacent. »

La Vendée militaire est née. Alors que l'épicentre de l'insurrection se trouve dans les Mauges, c'est le département de la Vendée qui lui donne son nom, et qui qualifiera plus tard les mouvements similaires en France, voire à l'étranger.

Cette « vendéanisation » du soulèvement est renforcée lorsque deux délégués du directoire départemental – Pervinquière et Mercier du Rocher – informent les conventionnels, le 23 mars, de la défaite infligée quelques jours plus tôt au général de Marcé, commandant en chef de l'armée des Côtes de La Rochelle, par l'armée du Centre, qui opère dans le bocage vendéen. Il n'est question à Paris que des « brigands de la Vendée », auxquels sont dès lors assimilés tous les insurgés du sud de la Loire.

Un danger sous-estimé

Dans les premiers mois de l'insurrection, le pouvoir parisien – tenu tant bien que mal par les Girondins, assurés d'une majorité toute relative à la Convention – ne prête guère attention à ce qui se passe en Vendée militaire. Comment des bandes de paysans inorganisées et inexpérimentées, sous l'emprise de la « superstition » qui plus est, pourraient-elles menacer l'autorité de la République ? Les gardes nationaux et les quelques unités de ligne stationnés sur place finiront bien par y mettre bon ordre.

Tout juste prend-on quelques mesures administratives de portée générale, qui englobent implicitement l'insurrection vendéenne sans que celle-ci ne soit jamais citée.

Le 18 mars, un décret de la Convention prescrit l'obligation pour tout citoyen de dénoncer et faire arrêter émigrés et prêtres réfractaires se trouvant sur le territoire national, ainsi que l'exécution de ces derniers dans les 24 heures.



Le lendemain, un nouveau décret met hors la loi quiconque aura été pris les armes à la main ou portant des « signes de la rébellion ». Dans le premier cas, cela se traduit par la mise à mort, après avoir été livré à « l'exécuteur des jugements criminels ».

LES INSIGNES DE LA RÉBELLION

Pas plus que celui de la veille, le décret du 19 mars 1793 ne mentionne ouvertement les insurgés vendéens. Son intitulé porte sur « la punition de ceux qui sont ou seront prévenus d'avoir pris part à des révoltes ou émeutes contre-révolutionnaires qui ont eu ou auraient lieu à l'époque du Recrutement ». Cela vise de façon vague les insoumis à la levée en masse, « dans les différents départements de la République ».

Parmi les « signes de rébellion », seule la cocarde blanche est citée. Or peu de combattants vendéens la portent, lui préférant Sacré-Cœur, scapulaire et chapelet.

Sur le plan militaire, une réunion autour du ministre de la Guerre, le 23 mars, se contente d'envoyer à Fontenay-le-Comte une armée de 15 000 hommes et 15 canons aux ordres du général Berruyer. Ces renforts n'arriveront d'ailleurs

pas directement en Vendée, détournés sur Saumur par ordre des représentants en mission.

Ça n'arrête pas pour autant !

Les demi-mesures d'un gouvernement encore aux mains des Girondins pour quelques semaines n'y changent rien. À la mi-avril 1793, un mois après qu'ils ont pris les armes, rien ne paraît devoir résister aux insurgés. Les garnisons républicaines tombent les unes après les autres.

Dotés de chefs expérimentés qui veulent en faire d'authentiques soldats, les paysans insurgés sortent de leurs paroisses non plus pour entrer dans des bourgs voisins mais pour conquérir des chefs-lieux hors du territoire qu'ils contrôlent.

Après le « choc » du 11 avril à Chemillé et la prise des Aubiers le 14, les Vendéens s'emparent de Cholet le 20 avril, Beaupreau le 22... Argenton-Château (Deux-Sèvres) tombe le 1^{er} mai, la garnison de 2 000 soldats républicains se rendant après une brève résistance.

Le général Quétineau, en dépit d'une forte garnison de plusieurs milliers d'hommes, évacue Bressuire le 1^{er} mai à l'aube, à l'approche de l'armée du Haut-Poitou. Entré dans la ville, La Rochejaquelein s'y procure vivres et munitions à profusion.

Il y trouve aussi dans une prison – au milieu de détenus royalistes incarcérés à titre préventif – son cousin Lescure, avec sa femme, son beau-père, le marquis de Donissan, et son épouse, ainsi qu'un lointain cousin, Bernard de Marigny : ils ont été arrêtés à Boismé à la suite de l'entrée en guerre de « M. Henri ».

Rentré chez lui, Lescure envoie immédiatement des courriers dans toutes les paroisses du Bressuirais pour les inviter à marcher à sa suite contre les Bleus. L'afflux de volontaires lui permet de

constituer sa propre division au sein de l'armée du Haut-Poitou.

L'armée du Centre s'empare le 3 mai de Saint-Pierre-du-Chemin, petite localité près de La Châtaigneraie, position républicaine qui couvre au nord le chef-lieu du département de la Vendée et qui tombe le 13.



Le 5 mai, les Vendéens – sous la direction de Cathelineau, Bonchamps et La Rochejaquelein qui ont uni leurs forces pour la circonstance –, rejoints par Lescure, s'emparent de Thouars après toute une journée de durs combats. Ils y amassent un immense butin, des vivres et des munitions dont ils ont tant besoin. Cinq jours après, c'est le tour de Parthenay.

Après un échec devant Fontenay le 16 mai, les armées d'Anjou et du Centre battent le 25 les 7 000 hommes de Chalbos et s'emparent du chef-lieu départemental.

Et Charette ?

Pendant que les armées d'Anjou, du Centre et du Poitou volent de succès en succès, le plus souvent lors d'opérations concertées, celle du Marais connaît des fortunes diverses. Sans doute parce qu'elle tient obstinément à faire bande à part.

Le 13 avril 1793, Charette, venu de Machecoul, attaque Challans avec 4 000 *paydrets*, mais est contraint de battre en retraite, poursuivi par les républicains. Il est battu à Saint-Gervais le surlendemain.

Beysser, avec un détachement de l'armée républicaine des Côtes de Brest, s'empare de Machecoul, capitale de l'insurrection maraîchine, le 22 avril, après avoir mis Charette en fuite.



Portrait

SYMPATHIES GIRONDINES

Né à Ribeaupillé en 1753, **Jean-Michel Beysser** fut tour à tour dragon à Royal-Lorraine, chirurgien-major aux Indes néerlandaises, officier dans un régiment suisse.

En mai 1793, général dans les rangs républicains, il est affecté à l'armée des Côtes de Brest. Il combat Charette, s'emparant de Machecoul et Noirmoutier, participe activement à la défense de Nantes...

Accusé de sympathies girondines en juillet, Beysser parvient à se justifier. Mais après une défaite à Montaigu, en septembre, il est accusé de trahison, arrêté et transféré à Paris. Il y sera guillotiné le 13 avril 1794.

Celui-ci prend sa revanche huit jours plus tard. Les Bleus sont battus devant Legé, abandonnant vivres et munitions à l'armée du Marais. Mais, le 2 mai, Charette échoue dans sa tentative de déloger les républicains de Palluau (Vendée) et se replie.

Après avoir vainement tenté de prendre Port-Saint-Père (Loire-Inférieure), Charette reprend Legé le 12 mai. Le général républicain Boulard, harcelé, évacue La Mothe-Achard (Vendée) le 17. Dans le pays de Retz et le Marais nord-vendéen, les Bleus ne tiennent plus que Pornic, Bourgneuf, Port-Saint-Père, Machecoul (Loire-Inférieure), Challans et le sud d'un axe Les Sables / Luçon (Vendée). Ils doivent d'ailleurs abandonner Challans le 28 mai sous la pression de Vendéens venus de Legé.

Chapitre 5

Robespierre prend la main

(juin - octobre 1793)

DANS CE CHAPITRE :

»

La Convention recrute des chasseurs de primes

»

Le 14 juillet, jour de deuil

»

Le duc perd la tête

»

L'anaphore la plus célèbre de l'histoire de France

D

ébarrassés de leurs adversaires girondins, les Montagnards prennent le pouvoir à la Convention, à travers le Comité de salut public, à l'été 1793. Ils vont dès lors s'employer sérieusement à mater l'insurrection vendéenne. La fortune des armes change de camp, non sans mal.

Les Montagnards à la manœuvre

Les amis et les alliés de Robespierre, assaillis sur tous les fronts, appliquent avec succès les méthodes énergiques dont ils se veulent les champions. Mais en Vendée les résultats se font attendre.

Objectif prioritaire : éliminer les Girondins

Les défaites accumulées en Vendée militaire par les troupes républicaines et l'inertie du gouvernement aux mains des Girondins font plutôt l'affaire des Montagnards, qui disputent à ceux-ci le pouvoir au sein de la Convention.

La tactique robespierriste consiste en effet à discréditer les Girondins, faction révolutionnaire majoritaire, en les compromettant aux yeux de leurs mandants et en les faisant conspuer par les tribunes pour les obliger à adopter des mesures qu'ils désapprouvent (comme le vote condamnant à mort Louis XVI). Les amis de l'Incorruptible, comme on surnomme Robespierre, ne se privent pas de dénoncer l'incurie de la faction rivale devant les dangers extérieurs et intérieurs qui menacent la République.

Tout au long du premier semestre 1793, les Girondins, harcelés en toute occasion et notamment sur la conduite des opérations de maintien de l'ordre en Vendée, s'en prennent à la « dictature » montagnarde. Ils traitent Robespierre de tyran, dénoncent les mesures extrémistes proches d'eux, mais ils sont terrorisés (c'est le cas de le dire) par cette minorité agissante.

Finalement, les « journées » des 31 mai et 2 juin entérinent l'élimination des Girondins. La Convention est cernée par des émeutiers munis de canons, qui réclament la mise hors la loi de ces élus du peuple et l'arrestation de leurs principaux chefs. Apeurés, les conventionnels finissent par livrer 31 députés et ministres girondins à la Commune insurrectionnelle de Paris, aux mains des Montagnards. La plupart seront guillotins le 31 octobre 1793.

Insurrection nationale



Le saviez-vous

Ce véritable putsch provoque la sécession d'une soixantaine de départements, en Bretagne, en Normandie, dans le sud-ouest et la vallée du Rhône, accompagnée localement d'insurrections armées. Cette rébellion se fait au nom des principes républicains, en marge du soulèvement vendéen qui s'est produit quelques mois plus tôt pour des raisons entièrement différentes et avec lequel les Girondins ne veulent pas prendre contact.

Durant l'été 1793, à Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulon (qui reçoit le soutien de la flotte britannique), les Jacobins sont pourchassés, voire jugés et exécutés. En juillet, le Montagnard Marat est assassiné par Charlotte Corday, sympathisante girondine.

Mais les rebelles girondins ne tiennent pas le coup devant la riposte résolue des Montagnards. Ces derniers font l'amalgame entre ces « fédéralistes » sincèrement acquis à la Révolution et les mouvements contre-révolutionnaires comme la chouannerie et la Vendée militaire. Des représentants en mission sont envoyés pour diriger sur place la reprise en mains par les troupes de la Convention.

Le mouvement protestataire fait long feu et, très rapidement, ne constitue plus une menace pour le nouveau pouvoir montagnard. Une grande armée fédéraliste, animée par le député girondin Buzot et conduite par un général républicain, Wimpfen, est anéantie à Pacy-sur-Eure le 13 juillet 1793. Les départements insurgés rentrent très vite dans l'obéissance, et les derniers noyaux de résistance tombent les uns après les autres : Marseille est reprise dès le 25 août, Lyon le 9 octobre, Toulon le 19 décembre, quatre jours avant la défaite définitive de la Grande Armée catholique et royale à Savenay.

La répression est féroce mais, à la différence de ce

qui se passera en Vendée l'année suivante, elle n'est dirigée qu'à l'encontre des rebelles et de leurs familles, et non contre l'ensemble de la population.

La Vendée fait face

L'arrivée au pouvoir à Paris d'une nouvelle équipe révolutionnaire ne change rien à la donne dans un premier temps. Les Vendéens poursuivent sur leur lancée.

Battu à Vihiers les 2, 4 et 6 juin, le général républicain Leigonyer est à nouveau battu à Concourson le 7, puis à Doué-la-Fontaine le lendemain. Cela lui vaut d'être destitué le jour même et affecté à l'armée des Pyrénées orientales, où commande en chef un certain général Turreau.



Portrait

UN INTÉRIM MALHEUREUX

Né à Aurillac en 1740, **François Leigonyer** s'est engagé à 16 ans dans un régiment de cavalerie. Il est maréchal de camp en 1792, lorsque la guerre contre l'Autriche et la Prusse éclate.

Nommé à l'armée des Côtes de La Rochelle le 1^{er} avril 1793, il en assure le commandement en chef par intérim du 1^{er} au 27 mai, en attendant l'arrivée de Biron. Il connaît échec sur échec face aux armées d'Anjou et du Poitou.

Décrété d'accusation sur ordre du Comité de salut public le 9 septembre suivant, Leigonyer reste emprisonné jusqu'en janvier 1795. Il revient dans l'Ouest en 1799 comme directeur des hôpitaux

militaires, avant d'être mis à la retraite. Il meurt à Paris en 1807.



Événement

Après avoir défait les Bleus à Montreuil-Bellay le 8 juin, les Blancs prennent Saumur le 10, s'emparant de 60 canons et 12 000 fusils. Mais deux jours plus tard, 20 000 des 30 000 combattants rentrent chez eux.

Le 11 juin, La Rochejaquelein lance un raid éclair sur Loudun, dans la Vienne, pour délivrer la famille de l'un de ses lieutenants. Le même jour, par provocation, un officier vendéen fait de même à La Flèche (Sarthe), privée de garnison républicaine, et se fait remettre les clefs de la ville avant de s'en retourner.

L'armée du Centre lance le 12 juin deux opérations victorieuses aux deux extrémités du territoire qu'elle contrôle : Clisson est occupée et L'Hermenault (Vendée) reprise aux républicains.

Tous unis

Pour une fois tous unis, Charette, Joly, Pageot, Savin et Couëtus réunissent 10 000 hommes le 10 juin et reprennent Machecoul après un combat de plus de quatre heures. Les Bleus laissent aux mains des Vendéens 500 prisonniers et 15 canons.



Insolite

LE FIDÈLE ILLETTRÉ

Né à Saint-Gervais en 1761 dans une

famille de paysans pauvres, **François Pageot**, colporteur quasi analphabète, fait partie des tout premiers insurgés. Après avoir rejoint Souchu à Machecoul dès mars 1793, à la tête d'une poignée de maraîchins, il se rallie à Charette, qui le nomme chef de la division de Bouin dans son armée.

Pageot, peu intelligent mais d'une bravoure exceptionnelle, participe à tous les combats de l'armée du Marais à la tête de ses hommes. Il s'empare du camp républicain des Essarts (Vendée) en juin 1795.

La veille de Noël de la même année, il participe à une embuscade tendue par Lucas de La Championnière à un convoi républicain, près du Poiré-sur-Vie (Vendée). À l'arrivée des premiers Bleus, il se précipite sur eux et tombe mortellement frappé d'une balle dans le ventre. Lorsque Lucas rend compte de la mort du fidèle Pageot, Charette réplique sèchement : « Vous m'avez laissé tuer un brave homme, monsieur ! »

La Grande Armée catholique et royale



Événement

Le 30 mai 1793, les généraux des armées d'Anjou, du Centre et du Poitou, réunis à Fontenay-le-Comte – prise quelques jours plus tôt et où subsiste une petite garnison sous les ordres de Stofflet –, décident de la formation d'un Conseil supérieur de la Vendée, qui sera chargé d'administrer la Vendée militaire « au nom du Roi ».

Cet organe de gouvernement, dont le siège est fixé à Châtillon-sur-Sèvre (aujourd'hui Mauléon), dans les Deux-Sèvres, est composé de 25 membres qualifiés – ecclésiastiques, juristes, nobles de robe ou d'épée – « entièrement dévoués à la cause de la religion et de la monarchie ».

Présidé par Guillot de Folleville, « l'évêque d'Agra », le Conseil est doté de compétences aussi larges que vagues : justice, finances, ravitaillement... Le 8 juin, il interdit l'usage en Vendée militaire des assignats émis par le pouvoir révolutionnaire et gagés sur les biens nationaux, confisqués à l'Église et aux émigrés. Le 11, la vente de ces biens est proclamée interdite par ce même Conseil.



Lors d'un Conseil militaire réuni à Saumur le 12 juin et présidé par le marquis de Donissan, beau-père de Lescure, les mêmes représentants des trois armées citées plus haut décident de se confédérer en une Grande Armée catholique et royale, ce qui permettra une plus grande cohésion et une meilleure coordination entre les armées qui la composent.



« GOUVERNEUR POUR LE ROI »

Né à Bordeaux en 1737, **Guy Joseph de Donissan** – gendre du duc de Durfort, ancien colonel des Grenadiers de France et maréchal de camp des armées du Roi – appartient à l'élite de la Cour de Versailles, où est élevée sa fille Victoire, future épouse

de Louis de Lescure.

À la suite de l'agitation révolutionnaire, il se retire dès 1791 chez son gendre, au château de Clisson. Arrêté avec Lescure et Marigny en avril 1793, libéré lors de la chute de Bressuire en mai, Donissan est nommé membre du Conseil supérieur de la Grande Armée catholique et royale, dont il préside le Conseil militaire, et « gouverneur pour le Roi » des territoires contrôlés par celle-ci.

Très écouté en raison de sa grande expérience acquise lors de la guerre de Sept Ans, il est à l'origine de plusieurs plans de bataille vendéens, notamment les attaques de Saumur et de Nantes.

Après l'ultime bataille de la Grande Armée à Savenay, en décembre 1793, Donissan cherche à repasser la Loire, mais il est capturé à Montrelais (Maine-et-Loire). Conduit à Angers, il est exécuté le 8 janvier 1794.



À l'unanimité, le Conseil militaire de la nouvelle Grande Armée – dans lequel les généraux issus de la noblesse dominant en nombre – élit comme généralissime l'humble colporteur Cathelineau, « qui a commencé la guerre ». En dépit de son inexpérience, il impressionne tous ces hommes en raison de son charisme et de sa profonde piété qui le font surnommer le « Saint de l'Anjou » par ses *gars*.

Cette armée est dotée d'un drapeau : blanc, frappé d'un blason d'azur portant trois fleurs de lys d'or, lequel est sommé d'une couronne royale et entouré de lauriers. Sous le blason, une banderole sur laquelle est inscrit en lettres dorées « Dieu et le

Roi ».

Dans le même temps, Stofflet, autre roturier, est nommé major général de cette Grande Armée, dont les canons sont confiés au marquis de Marigny, ancien officier d'artillerie de marine. Dommaigné ayant été tué lors du siège de Saumur, on pense à Henri Forestier pour lui succéder à la tête de la cavalerie vendéenne, mais le jeune homme – roturier lui aussi – préfère être le second du prince de Talmont, arrivé à Saumur au lendemain de la prise de la place-forte.

Pas de tirs groupés

La constitution d'une armée confédérale ne signifie pas pour autant que chaque composante renonce à son autonomie et aux initiatives de ses chefs.

Le 14 juin, deux jours après la naissance officielle de la Grande Armée catholique et royale, Lescure, à la tête de 5 000 paysans, obtient la capitulation de Parthenay après avoir adressé une sommation aux défenseurs de la ville.

De son côté, Cathelineau, tout juste nommé généralissime, entre dans Angers le 17 à la tête de 400 cavaliers, afin de libérer 130 prêtres réfractaires emprisonnés depuis plus d'un an. Mission accomplie, il évacue la ville.

Le 20, c'est Lescure qui entre à Angers. Il s'empare d'un butin considérable avant de se retirer, à la suite des paysans-soldats qui abandonnent immédiatement la cité.

La déconvenue de Parthenay

Le duc de Biron, nouveau commandant en chef de l'armée des Côtes de La Rochelle à la suite de la destitution de Berruyer à la fin avril 1793, n'est arrivé de l'armée d'Italie que le 31 mai. Il a installé

son quartier général à Niort, d'où il circule pour rencontrer ses subordonnés et étudier avec eux des plans de bataille. Mais ceux-ci sont constamment déjoués par les Blancs, tel celui élaboré par son chef d'état-major Berthier à Saumur.



Portrait

INFIDÈLE À DIEU ET AU ROI

Né à Paris en 1747, **Louis Armand de Gontaut**, duc de Lauzun puis de Biron, appartient à l'une des plus grandes familles de la cour. Entré à 12 ans aux Gardes-Françaises, dont son oncle est colonel général, il est colonel de Royal dragons à 19 ans. Il exerce divers commandements en Corse, au Sénégal, puis lors de la guerre d'indépendance américaine, à la tête de la Légion des volontaires de Lauzun.

Maréchal de camp, il est élu député de la noblesse du Quercy aux états généraux de 1789. Menant une vie dissolue, ruiné au jeu, Biron s'acoquine avec le duc d'Orléans – futur Philippe Égalité et régicide – dans ses manœuvres contre son cousin Louis XVI.

Commandant en chef de l'armée du Rhin puis de celle d'Italie en 1792, il n'a guère le temps de s'illustrer contre les Vendéens lorsqu'il y arrive fin mai 1793. Dès le 12 juillet, il reçoit l'ordre de se rendre à Paris, où il est accusé de trahison et condamné à mort.

Au moment de monter à l'échafaud, le 31 décembre 1793, Biron exprime un vif regret de ses actions passées : « J'ai été

infidèle à mon Dieu, mon ordre et mon roi.
Je meurs plein de foi et de repentir. »

Est arrivé à Niort, à la mi-juin, le général de cavalerie Westermann avec 1 200 hommes de la Légion germanique, qui regroupe des vétérans des régiments allemands et suisses. Biron, qui craint une attaque vendéenne contre le chef-lieu des Deux-Sèvres, lui donne l'ordre d'aller occuper Parthenay, au cœur de la Gâtine, pour couvrir Niort.

Le soir du 24 juin, Westermann s'exécute et attaque la ville en pleine nuit. Il enfonce les portes de la place-forte à coups de canons. Surpris dans son sommeil, la garnison vendéenne défile.

Chacun chez soi

L'armée du Marais, avec ses fortes individualités, ne s'est pas associée à l'initiative de confédération des trois autres. Il est vrai que, ses généraux n'arrivant que rarement à s'entendre entre eux, on imagine mal comment ils auraient pu accepter les directives d'un Conseil militaire entourant un généralissime à l'autorité incontestée.

Faisant bande à part, Charette s'empare de Bourgneuf le 12 juin, le jour même de la constitution à Saumur, à l'autre bout de la Vendée militaire, de la Grande Armée catholique et royale. Le 20, Lyrot et ses *gars* du Loroux infligent une sévère défaite à Beysser aux portes de Nantes.

Le commandant en chef de l'armée républicaine des Côtes de Brest, Canclaux, fait évacuer Ancenis (Loire-Inférieure), sur la rive droite de la Loire, pour resserrer la défense autour du grand port.



Portrait

UN TACTICIEN HORS PAIR

Né à Paris en 1740, **le comte Jean Baptiste de Canclaux** a été officier de cavalerie avant de devenir professeur à l'école militaire de Besançon, auteur d'un livre de tactique.

Maréchal de camp lorsque survient la Révolution, nommé dans l'Ouest en avril 1793, il élabore des plans contre les Vendéens avec un certain succès, notamment à Nantes en juin et à Cholet en octobre.

Destitué comme noble et emprisonné quelques mois à la fin de l'année 1793, Canclaux est réintégré à la chute de Robespierre et nommé commandant en chef de l'armée de l'Ouest. Il appuie Hoche à Quiberon, défait Charette à plusieurs reprises. En 1799, Bonaparte le charge d'achever la pacification en Vendée militaire sous les ordres d'Hédouville.

Devenu sénateur et comte d'Empire, il se rallie à Louis XVIII, qui le fait pair de France et à qui il reste fidèle lors des Cent-Jours. Il meurt à Paris en 1817.

Le verrou nantais reste fermé

Charette, par la prise de Bourgneuf, a ouvert la route de Nantes. Il propose exceptionnellement une action commune aux généraux de la Grande Armée catholique et royale pour s'emparer du grand port. Nantes constitue un verrou essentiel à faire sauter afin de constituer une tête de pont sur l'océan, propice à d'éventuels secours de la Royal Navy.

La ville est attaquée de toutes parts

les 28 et 29 juin 1793. Elle résiste vigoureusement sous l'impulsion de Canclaux et Beysser, ainsi que de deux girondins, le conventionnel nantais Coustard de Massy et le maire Baco de La Chapelle.



Événement

Les Vendéens entrent dans Nantes après de furieux combats, mais se débandent lorsque Cathelineau est mortellement blessé.

Outre la mise hors de combat du généralissime de la Grande Armée catholique et royale – ramené à Saint-Florent, où il mourra le... 14 juillet – l'échec de Nantes représente un tournant dans le soulèvement vendéen, marquant la fin d'une série de succès quasi ininterrompue depuis quatre mois et demi.



Portrait

L'AVOCAT DES BOURGEOIS NANTAIS

Fils d'un négociant maritime, avocat lui-même, **René Baco de La Chapelle** est né à Nantes en 1751. Procureur du Roi dans sa ville natale, il se fait, lors de la rédaction des cahiers de doléance en 1788, l'interprète des aspirations de la bourgeoisie nantaise.

Élu du Tiers aux états généraux, il se révèle un orateur enflammé des idées des Lumières. Maire girondin de Nantes en 1792, il anime la résistance de la ville lors de l'assaut vendéen, haranguant la population et la garnison. Il y est blessé à la

jambe. Accusé de fédéralisme en même temps que le général Beysser, autre défenseur de Nantes, Baco est emprisonné en septembre 1793 et n'échappe à la guillotine qu'à la faveur de la chute de Robespierre.

Sous le Directoire et le Consulat, l'ancien maire de Nantes est commissaire du gouvernement dans les îles françaises de l'océan indien, puis en Guadeloupe, où il meurt en 1801.

Les Bleus prennent l'offensive

La réalité du danger vendéen est devenue flagrante. La Convention, à présent dominée par les Montagnards, veut prendre les mesures qui s'imposent.

C'est après avoir appris la chute de Saumur que les conventionnels adoptent, le 14 juin 1793, un décret prévoyant l'envoi dans les vingt-quatre heures de nouveaux renforts en hommes et en artillerie. Le texte prévoit également l'établissement d'une ceinture de camps retranchés autour du territoire insurgé.

Les gardes nationales locales sont épaulées par des chasseurs de prime – « les héros à 500 livres », montant de la prime allouée – recrutés à Paris ou à Marseille (les volontaires marseillais traînent avec eux une guillotine). 11 000 hommes – qui se signalent par leur goût du pillage et leur ivrognerie, ainsi que par leur lâcheté – sont ainsi acheminés en urgence par voitures de poste ou carrosses de la ci-devant cour des Tuileries. Ils sont renforcés par des effectifs de gendarmerie et des régiments de cavalerie. Courant juin, 60 000 hommes et 91 canons cernent la Vendée.

La chevauchée de Westermann

Biron charge Westermann de mener un raid au cœur de la Vendée militaire, à la tête de 2 500 cavaliers. Celui-ci incendie Amailloux (Deux-Sèvres), en menaçant les villages alentour du même sort s'ils aident les « brigands ». Après avoir réduit en cendres le château de Clisson, demeure de Lescure, il s'empare de Bressuire sans combat le 2 juillet.



Le lendemain, après avoir mis en déroute, à la bataille du Moulin-aux-Chèvres, 3 000 paysans venus avec La Rochejaquelein et Lescure, les Bleus entrent dans Châtillon, la « capitale » de la Vendée militaire, évacuée par le Conseil supérieur de la Grande Armée catholique et royale. Le 3 juillet, Westermann incendie La Durbellière, château des La Rochejaquelein, et fait chanter par provocation un *Te Deum* à Châtillon par l'évêque constitutionnel des Deux-Sèvres.

Deux jours plus tard, 25 000 paysans venus de Cholet se portent sur Châtillon et encerclent l'armée républicaine, retranchée sur une hauteur voisine de la ville. Contraint à la retraite, Westermann tente une contre-attaque dans la soirée, mais doit s'enfuir avec les 500 cavaliers qui lui restent. Revenus à Châtillon, les Blancs font chanter à leur tour un *Te Deum*, par des prêtres réfractaires cette fois.

Un nouveau généralissime pour les Blancs...



Événement

Le 18 juillet 1793, c'est le Grand Choc de Vihiers (Maine-et-Loire). Commandés par Forestier et Boisy, 10 000 paysans attaquent un important détachement républicain et le mettent en déroute après trois heures de combat meurtrier. Le général Santerre échappe à la capture par la fuite.



Portrait

UN BRASSEUR DE VENT

Né à Paris en 1752, **Antoine Santerre** est l'un des principaux brasseurs de la capitale lorsque survient la Révolution. Il joue un rôle actif lors de la prise de la Bastille, puis des Tuileries. Commandant de la garde nationale de Paris, il dirige l'escorte qui conduit Louis XVI à l'échafaud.

Lorsque le soulèvement de mars 1793 éclate, il se vante de pouvoir y mettre fin en huit jours, avec 20 000 sans-culottes parisiens et un langage de fraternité à l'égard des paysans. Envoyé en Vendée en mai, le général Santerre n'y subit que des échecs, abandonnant ses hommes au combat.

Rappelé à Paris en septembre, il est emprisonné jusqu'à la chute de Robespierre. Il se consacre alors à ses affaires, s'enrichit par la spéculation mais meurt ruiné et fou en 1809, à Paris.

Réuni aux Herbiers le 19, le Conseil militaire de la

Grande Armée catholique et royale élit D'Elbée pour généralissime, en remplacement de Cathelineau mort de ses blessures quelques jours plus tôt. Une messe solennelle est célébrée le lendemain à la mémoire de tous les chefs et combattants vendéens tués au combat lors des divers « chocs » depuis le mois de mars.

Ces deux événements sont endeuillés par la mort de Sapinaud de La Verrie le 25 juillet. Le commandant en second de l'armée du Centre est tombé dans une embuscade près du Pont-Charron, sur le Lay, et a été tué, frappé d'une balle puis achevé d'un coup de sabre, avec une vingtaine de ses *gars* de La Verrie.

... et de nouveaux généraux pour les Bleus

Après la défaite de Vihiers, le pouvoir révolutionnaire veut se débarrasser des généraux de carrière (souvent des nobles dont l'attachement à la Révolution est jugé un peu tiède) au profit de militants déterminés.

Déjà, le 12 juillet, le duc de Biron, commandant en chef de l'armée des Côtes de La Rochelle, a été rappelé à Paris pour rendre compte à la Convention de sa conduite à son poste. Il est remplacé par Rossignol, ancien membre de la Commune insurrectionnelle de Paris et farouche Jacobin.



LE CHANT DE ROSSIGNOL

Né en 1759 à Paris, où il est orfèvre, **Jean Antoine Rossignol** participe dès 1789 à l'action révolutionnaire. Il participe à la prise de la Bastille, joue un rôle actif dans celle

des Tuileries en tant que membre de la Commune insurrectionnelle de Paris.

Garde national promu officier supérieur dans la gendarmerie, il est envoyé dans l'Ouest en avril 1793. Ses amitiés politiques lui valent une promotion fulgurante, devenant entre avril et juillet adjudant général, puis général de brigade, général de division, jusqu'au commandement de l'armée des Côtes de la Rochelle.

À ce poste, puis à celui de commandant en chef de l'armée de l'Ouest en novembre 1793, il se révèle lâche, incapable et réputé pour sa cupidité. Il accumule les échecs, avant et pendant la virée de Galerne, au point d'être chansonné par les Vendéens : « Tant que le Rossignol chantera, l'armée des Bleus déroutera... »

Ce proche de Turreau est arrêté en avril 1794 après la chute d'Hébert, chef d'une faction extrémiste dont il était proche, mais sauvé de la guillotine par des protecteurs bien placés. Compromis dans la conspiration de Babeuf en 1796, Rossignol est déporté aux Comores après l'attentat de la rue Saint-Nicaise contre Bonaparte. Il y meurt en 1802.



Événement

Une circulaire du ministre de la Guerre en date du 31 juillet 1793 appelle les généraux d'origine noble à démissionner, quels que soient les succès à leur actif. Cette mesure frappe quelques semaines plus tard Canclaux, le vainqueur de Nantes, ou Aubert-Dubayet, chef des fameux Mayençais. Encore ont-ils la chance d'échapper à la guillotine, contrairement à Marcé, Biron, Quétineau ou Beysser...

Les commandements ainsi laissés vacants sont attribués à des « patriotes » sans expérience militaire, mais sûrs, car tous hébertistes : le brasseur Santerre, l'orfèvre Rossignol, l'auteur dramatique Ronsin, le maître d'armes Léchelle, le comédien Grammont. Des sans-culottes bon teint... qui s'avèrent très vite de complets incapables.

Le premier décret « vendéen »

La Convention désormais soumise aux Montagnards se voit proposer par le Comité de salut public, où viennent d'entrer Robespierre et ses amis, de voter pour la première fois un décret spécifiquement dirigé contre la Vendée militaire.



Événement

Barère, chargé du rapport, annonce à la tribune de l'Assemblée, le 1^{er} août 1793, que le Comité a préparé des mesures qui tendent à « exterminer cette race rebelle ». Il s'agit, explique le délégué du Comité de salut public, de travailler à « extirper les deux plus grandes maladies des nations, le fanatisme religieux et la superstition royale ».



Le saviez-vous

UNE LOI INCENDIAIRE

Le décret du 1^{er} août « relatif aux Mesures à prendre contre les Rebelles de la Vendée » compte 15 articles, qui prévoient pour la plupart des dispositions d'ordre militaire.

Quatre d'entre eux portent plus

particulièrement sur « l'opération chirurgicale » préconisée par Barère pour cautériser la « plaie gangréneuse » qu'est la Vendée :

« **Article 6.** Il sera envoyé par le ministre de la Guerre des matières combustibles de toute espèce pour incendier les bois, les taillis et les genêts.

Article 7. Les forêts seront abattues ; les repaires des rebelles seront détruits ; les récoltes seront coupées par les compagnies d'ouvriers, pour être portées sur les derrières de l'armée, et les bestiaux seront saisis.

Article 8. Les femmes, les enfants et les vieillards seront conduits dans l'intérieur. Il sera pourvu à leur subsistance et à leur sûreté, avec tous les égards dus à l'humanité [...].

Article 10. Aussitôt que les approvisionnements seront faits, que l'armée sera réorganisée, et qu'elle sera prête à marcher sur la Vendée, les représentants du peuple concerteront avec les administrations des départements circonvoisins qui se sont maintenus dans les bons principes, pour faire sonner le tocsin dans toutes les municipalités environnantes, et faire marcher sur les rebelles les citoyens depuis l'âge de seize ans jusqu'à celui de soixante. »

Les députés sont invités à décréter une levée en masse contre la Vendée, assortie d'un incendie général du territoire insurgé : pour éliminer les insurgés, cela consiste selon Barère « à faire disparaître leurs repaires, à incendier leurs forêts, à couper leurs récoltes, et à les combattre autant par des ouvriers et des pionniers que par des soldats ».

Il est également prévu la déportation des femmes,

vieillards et enfants, « traités avec les égards exigés par la nature et la société », ce qui signifie implicitement la liquidation physique de tous les hommes en âge de porter les armes.

« C'est dans les plaies gangreneuses que la médecine porte le fer et le feu, proclame Barère. C'est à Mortagne, à Cholet, à Chemillé, que la médecine politique doit employer les mêmes moyens et les mêmes remèdes. » Le décret est voté le jour même, à l'unanimité.

L'appel aux Mayençais

Le même décret du 1^{er} août prévoit l'envoi en Vendée de renforts de troupes de métier, expérimentées et disciplinées, « longtemps exercées dans l'art des combats », comme le dit Barère dans son rapport.

Il s'agit en l'occurrence d'unités sorties avec les honneurs du siège de Mayence – d'où le surnom qui leur est donné de « Mayençais » – et issues d'anciens régiments des armées du Roi.



CAPITULATION AVEC CONDITION

Encerclés par 43 000 Austro-Prussiens dans la forteresse de Mayence – alors en France – le 14 avril 1793, 23 000 Français de l'armée du Rhin résistent avec acharnement durant trois mois.

Sous la pression des autorités municipales, qui craignent des représailles, la garnison finit par capituler le 23 juillet. Mais les 18 000 survivants obtiennent de sortir

libres de la ville, avec armes et bagages. Une clause de la capitulation précise toutefois que les Mayençais ne pourront pas affronter à nouveau les troupes de la coalition en guerre contre la République française dans un délai d'un an.

Quoi de mieux que ces vieux briscards pour le moment sans emploi pour aller affronter les « rebelles de la Vendée » ? L'article premier du décret prescrit donc que le ministre de la Guerre disposera d'une somme de trois millions pour que l'armée de Mayence « soit transportée en poste » jusque dans « les forêts de la Vendée », comme dit Barère.

Les Vendéens ne se découragent pas

Cette reprise en mains par la Convention ne s'avère pas suffisante pour impressionner les Vendéens, malgré la série d'échecs sérieux qu'ils collectionnent durant tout le mois d'août.

»

Ainsi le 14 août lorsqu'ils tentent de s'emparer de Luçon, après deux tentatives malheureuses en juin et juillet. Agissant une nouvelle fois de concert, la Grande Armée (sous la conduite de D'Elbée, son nouveau généralissime) et celle du Marais (conduite par Charette) subissent une nouvelle défaite grave, laissant plusieurs milliers de morts sur le terrain.

»

Le 23, le général républicain Mieszlowski, venu des Sables, bat Joly et entre dans La Roche-sur-Yon. Avec des renforts envoyés par Charette et le concours des *gars* de M^{me} de Bulkeley, le chef vendéen tente de reprendre le bourg dès le lendemain. Mais il est contraint à la retraite.



COUGAR AVANT LA LETTRE

Née à Angers en 1753, **Céleste Talour de La Cartrie** est la veuve de Louis Chappot de La Brossardière, dont elle a eu une fille. En 1786, elle épouse William Bulkeley, un officier voisin de son logis près de La Roche-sur-Yon, qui a treize ans de moins qu'elle.

Lorsque son mari dirige l'insurrection en pays yonnais en mars 1793, M^{me} de Bulkeley le seconde à la tête d'un petit groupe soldé à ses frais. Les deux époux rejoignent Charette et M^{me} de Bulkeley est blessé d'un coup de sabre à ses côtés, à Torfou en septembre 1793. Capturés lors de la virée de Galerne alors qu'ils tentaient de revenir en Vendée, les deux époux sont condamnés à mort, mais Céleste prétexte une grossesse et échappe à l'exécution. Emprisonnée à Angers avec sa fille de 12 ans, qui y meurt de faim, elle est libérée après la chute de Robespierre.

Elle reprend le combat seule, à la tête de sa troupe, à partir de l'été 1794, désireuse de se venger. En octobre, elle échoue dans sa tentative de s'emparer du château du Givre. Elle rejoint alors Charette, devenant l'une de ses « amazones », sabre ou pistolet au poing, sans cesser d'être autonome. Elle ne cesse la lutte armée qu'après la mort du « roi de la Vendée », en mars 1796, et se retire à La Brossardière.

M^{me} de Bulkeley se remarie à deux reprises, chaque fois avec un conjoint beaucoup plus

jeune qu'elle. Elle meurt à Angers en mars 1832.

Charette et Lyrot prévoient pour le 31 août une attaque sur le camp républicain des Naudières, qui couvre Nantes. Mais celle-ci est repoussée d'une semaine, les paysans-soldats étant occupés à rentrer leur foin et leur blé.

La longue marche des Mayençais

Les soldats de métier envoyés en renfort par la Convention, sous la conduite de nouveaux chefs jeunes et déterminés, ne donnent pas d'emblée les résultats attendus par le pouvoir robespierriste. L'héroïsme et l'audace des Vendéens repoussent de semaine en semaine une échéance qui semble inéluctable.

Entre Brest et La Rochelle

Le Comité de salut public a annoncé dès le 23 août que la destination initiale des Mayençais était Nantes, d'où ils s'élanceraient à l'assaut de la Vendée militaire, au sud de la Loire.

L'avant-garde de ceux-ci, commandée par Kléber, qui s'est illustré dans la défense de Mayence, arrive à Saumur le 30 du même mois. Dès le 2 septembre 1793, un conseil de guerre exceptionnel y réunit, sous la présidence du conventionnel Reubell, 11 représentants en mission et 11 généraux, parmi lesquels Rossignol, Santerre, Canclaux, Menou...

Deux plans sont examinés :

»

Celui de Rossignol prévoit de fondre tous les corps des armées républicaines en un seul, pour écraser les insurgés sous la masse, les pousser vers Nantes et les

acculer à la côte pour une liquidation définitive.

»

Celui de Canclaux préconise plusieurs fronts afin d'envelopper l'ennemi, en le coupant de la côte – où il pourrait recevoir des secours anglais – et en convergeant vers Mortagne, « repaire de toutes les forces rebelles ».

L'armée de Mayence fait immédiatement savoir qu'il ne peut être question pour elle d'être incorporée dans l'armée des Côtes de La Rochelle, aux ordres de Rossignol, car celle-ci est « absolument déshonorée aux yeux de l'Europe tout entière ».

Après toute une journée de « chichaïa », c'est le plan de Canclaux qui est adopté, à une voix de majorité : l'encerclement des Vendéens par deux armées totalisant 120 000 hommes. Les Mayençais sont placés sous l'autorité de Canclaux, au sein de l'armée des Côtes de Brest.

Avant la fermeture de la nasse

Les Blancs n'attendent pas l'application du dispositif prévu pour les étouffer et prennent l'initiative. Conformément à un plan destiné à reprendre Chantonnay, verrou du haut bocage, Royrand s'empare du camp des Roches-Baritaud le 5 septembre 1793, avec l'appui d'une charge de cavalerie menée par La Rochejaquelein.



Au même moment, D'Elbée et Stofflet, appuyés par Fleuriot qui a repris le très stratégique Pont-Charron, écrasent les républicains à Puybelliard. La

victoire de Chantonnay est totale, en l'absence du général Tuncq, malade et soigné à La Rochelle. Les 300 hommes du premier bataillon de volontaires des Deux-Sèvres, surnommé « Le Vengeur », qui s'était illustré dans de nombreux combats contre les Vendéens, a été quasi anéanti.

Apprenant la nouvelle, Mieszlowski évacue son quartier général de La Roche-sur-Yon. Le vaincu, le général Lecomte, blessé à Puybelliard, accuse son supérieur, Tuncq, de l'avoir abandonné sans directives. Rossignol en profite pour destituer une nouvelle fois ce dernier, sa bête noire.

L'arrivée des hommes en gris



La garnison de Mayence, sous la conduite d'Aubert-Dubayet, arrive à Nantes le 6 septembre, saluée par les acclamations de la population massée sur son passage.

Les Nantais sont en effet soulagés. La veille encore, Charette, à la tête de six colonnes, était aux portes de la ville. Il tentait de s'emparer du camp des Naudières, repoussé avec peine par Canclaux et Grouchy.

LE BOUC ÉMISSAIRE

Né en 1757 en Louisiane, alors française, **Jean Baptiste Anibal Aubert du Bayet** a été officier lors de la guerre d'Indépendance américaine. Acquis aux idées révolutionnaires, il est député de l'Isère à la Législative.

Après la capitulation de Mayence, Aubert-Dubayet est obligé de se justifier avant de rejoindre ses camarades en Vendée. Rendu responsable de la défaite de Torfou de

septembre 1793, il est destitué comme noble et incarcéré à Paris en novembre. Libéré à la chute de Robespierre, il est général à l'armée des Côtes de Cherbourg en février 1795, ministre de la Guerre en novembre. Ambassadeur de France à Istanbul, il y meurt en décembre 1797.

L'avant-garde est commandée par Kléber, suivi des deux divisions de Vimeux et Beaupuy, la réserve étant aux ordres d'Haxo. En tête du défilé, les « compagnies franches » de Boüin de Marigny, avec 120 cavaliers et 400 fantassins.

Les 15 000 Mayençais, fiers de leur habit gris des régiments d'Ancien Régime – qui les distingue de la bleusaille révolutionnaire – sont flanqués d'un représentant en mission chargé de les surveiller, Carrier, et d'un autre qui a combattu avec eux lors du siège d'avril, Merlin de Thionville.



Portrait

DE THIONVILLE, PAS DE DOUAI

Né à Thionville en 1762, **Antoine Merlin** est avocat. Acquis à la Révolution, il est député de la Moselle à la Législative, puis à la Convention, où il est dit « de Thionville » pour le distinguer d'un collègue du même nom, natif de Douai. En mission lors du procès de Louis XVI, il envoie un courrier à Paris dans lequel il écrit : « C'est au nom de Louis Capet que les tyrans égorgent nos frères, et nous apprenons que Capet vit encore ».

Représentant en mission lors du siège de Mayence, où il paie de sa personne, il suit la garnison en Vendée et participe à plusieurs

combats, notamment à Cholet où il s'empare d'un canon qu'il retourne contre l'assaillant. Il accompagne encore Kléber lors de la virée de Galerne.

Après avoir contribué à la chute de Robespierre, Merlin de Thionville siège aux Cinq-Cents sous le Directoire, avant de devenir directeur des postes en 1798. Retiré de la politique sous le Consulat et l'Empire, il se rallie en 1814 à Louis XVIII, à qui l'ancien « Enragé » demande pardon pour ses « erreurs de jeunesse », ce qui lui vaut d'être retiré de la liste des régicides exilés. Il meurt à Paris en septembre 1833.

Canclaux dispose désormais de troupes de métier exercées et bien équipées, avec des généraux pour la plupart sortis du rang, mais jeunes et compétents : Kléber, ancien sous-lieutenant de l'armée autrichienne, a 30 ans ; Marceau, ancien soldat à Angoulême infanterie, en a 24 ; Travot, engagé volontaire, 26 ; Rossignol 34 ; Léchelle 33 ; Bouin de Marigny 27 ; Aubert-Dubayet 37...

Une progression irrésistible

Les Mayençais sont immédiatement sur le pied de guerre. Conformément au plan de Canclaux, 8 000 soldats républicains sortent de Nantes le 9 septembre 1793. Ils avancent en deux colonnes, l'une constitué d'éléments de l'armée des Côtes de Brest avec Beysser, l'autre de Mayençais sous l'autorité de Kléber.

Le 10, Beysser, appuyé par les Mayençais, étrille l'armée du Marais et ravage le pays de Retz. Le même jour, l'armée des Côtes de La Rochelle, aux ordres de Rossignol, sort de Saumur et attaque par l'est, contraignant La Rochejaquelein à reculer, avant de défaire Stofflet le lendemain.

De son côté, Kléber disperse un groupe de

maraisins le 12 septembre et prend Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (Loire-Inférieure). Le lendemain, sa cavalerie met en fuite les 1 500 Vendéens de Coüetus à Saint-Jean-de-Corcoué, tandis que Beysser s'empare de Machecoul, évacuée sans combat par Charette.



Insolite

UNE FAMILLE ÉPROUVÉE PAR LA GUERRE

Né à Nantes en 1743, **Jean Baptiste de Coüetus** a été officier de cavalerie. Retiré à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, il est requis par ses paysans pour participer à la prise de Machecoul en mars 1793. En tant qu'un des chefs de l'armée du Marais, on lui propose d'en prendre la tête en décembre 1793 mais il se refuse en faveur de Charette. Il accompagne celui-ci dans les négociations de La Jaunaye en février 1795, et reprend les armes avec lui en juin, bien qu'enclin à respecter le traité de paix.

Envoyé en émissaire auprès d'un général républicain, Coüetus est assassiné à coups de baïonnette par les Bleus le 28 décembre 1795. « Incapable d'un crime, il ne lui vint pas à l'idée d'en soupçonner ses ennemis », commente le mémorialiste Lucas de La Championnière.

Alors qu'il est au combat, sa femme est capturée et guillotinée à Nantes. Ses deux filles, célèbres « amazones de Charette », participent aux combats. Céleste de Coüetus périt même l'arme au poing, aux Brouzils, en février 1796.

Sous la pression des Mayençais, celui-ci est contraint d'évacuer Legé, que Kléber occupe sans combat, et de se replier vers Montaigu. Beysser en profite pour chasser les Vendéens de Palluau et Rocheservière, en Vendée.

Entre les 14 et 17 septembre, les républicains infligent défaite sur défaite à l'armée de Charette. Chassé du pays de Retz, puis de Montaigu, contraint de se replier jusqu'à Tiffauges, celui-ci se résigne à appeler au secours la Grande Armée catholique et royale.

Un brutal coup d'arrêt

Depuis le 13 septembre, le tocsin n'a cessé de sonner aux clochers de toutes les paroisses de Vendée militaire encore sous le contrôle des insurgés. Invités à un grand rassemblement à Cholet, 40 000 paysans des Mauges, de Gâtine et du bocage vendéen ont répondu à l'appel, conduits par leurs capitaines de paroisse.

Le Conseil militaire de la Grande Armée catholique et royale décide de contre-attaquer des deux côtés. Contre les Mayençais à l'ouest, qui menacent Tiffauges, où campe Charette. Et contre Santerre à l'est, qui avance vers Coron.

Le 18, Piron de La Varenne, un lieutenant de Bonchamps, accourt à Coron et défait les 16 000 soldats de l'armée des Côtes de La Rochelle. Santerre s'enfuit piteusement vers Saumur, abandonnant ses troupes.



Le lendemain, la Grande Armée, celle du Centre et ce qui reste de celle de Charette passent à l'attaque contre les Mayençais, qui se sont établis près de Tiffauges, sur les hauteurs de Torfou, une localité du Maine-et-Loire, à la jonction des départements

de Vendée et de Loire-Inférieure.

Après de rudes combats, les Vendéens infligent une sévère défaite à Kléber, qui ne doit son salut qu'au sacrifice d'un bataillon de chasseurs, laissé en arrière pour protéger la retraite de l'armée de Mayence.

La victoire de Torfou est le dernier grand « choc » remporté par les Vendéens avant la défaite de Cholet, un mois plus tard, et le grand exode d'outre-Loire.

Les Vendéens se chamailent

La Grande Armée catholique et royale veut exploiter ce succès inespéré. Lescure, Charette et Joly vont surprendre Beysser à Montaigu et le mettent en fuite, tandis que Bonchamps se lance à la poursuite de Kléber du côté de Clisson. L'objectif est de porter, toutes forces confondues, le coup final aux Mayençais.

Mais, sans avertir les autres chefs vendéens, Charette et Lescure délaissent leurs compagnons d'armes pour se porter sur Saint-Fulgent. Cette diversion victorieuse n'en prive pas moins la Grande Armée d'une part importante de ses effectifs, ce qui permet à Kléber de prendre le large.

Conformément au plan établi, D'Elbée, Bonchamps, Talmont et Lyrot attaquent celui-ci sur la rive droite de la Sèvre nantaise, au Pallet (Loire-Inférieure). Mais les républicains opposent une vive résistance, de sorte que la Grande Armée, en l'absence de Lescure et Charette, doit renoncer. Elle regagne l'Anjou, permettant aux Mayençais de retraiter en bon ordre jusqu'au camp des Naudières, leur point de départ quinze jours plus tôt.

Entretiens, Charette, qui a établi ses quartiers aux Herbiers, réclame sa part du butin amassé à Saint-Fulgent, vivres et armes. Celui-ci ayant déjà été

réparti en son absence, le chef maraîchin, fou de rage, décide d'abandonner la Grande Armée et se replie sur Legé.

La Convention joue et gagne

Apprenant la défaite de Torfou et le recul des Mayençais, les conventionnels sont désarmés devant cette impossibilité de réduire l'insurrection vendéenne, taxée de trahison au moment où se multiplient les revers aux frontières face aux armées de la Coalition. La Convention, sous l'emprise de Robespierre, prend toute une série de mesures pour l'emporter enfin.

Mouvements d'état-major

Le 29 septembre 1793, le Comité de salut public prévoit de réunir les deux armées des Côtes de La Rochelle et des Côtes de Brest en une armée de l'Ouest à direction unique. Cette dernière étendra son territoire à Nantes et la Loire-Inférieure, jusqu'ici dévolus exclusivement à l'armée des Côtes de Brest. Cette nouvelle armée, forte de 115 000 hommes, est confiée au général Léchelle, un ardent révolutionnaire sans grande expérience stratégique.



Portrait

« LE PLUS IGNORANT DES CHEFS »

Né en Angoumois en 1760, ancien sous-officier, **Jean Léchelle** est maître d'armes à Saintes lorsque survient la Révolution. Il participe à la bataille de Jemmapes,

en 1792, à la tête d'un bataillon de volontaires charentais.

Envoyé en Vendée suite au décret du 1^{er} octobre 1793, il laisse à Kléber la conduite de la bataille de Cholet le 17, et prend le commandement effectif de l'armée de l'Ouest lors de la virée de Galerne.

Accusé d'incompétence par les Mayençais à la suite de la défaite d'Entrammes le 27 octobre, il est destitué par les représentants en mission. Malade et déprimé, il meurt à Nantes le 11 novembre suivant.

Kléber décrit Léchelle comme « le plus lâche des soldats, le plus mauvais des officiers et le plus ignorant des chefs ».

Rossignol, autre militant décidé et jusqu'ici commandant des troupes des Côtes de La Rochelle, remplace Canclaux. Le vainqueur de Nantes est destitué car ci-devant noble et soupçonné de vouloir mettre fin à la guerre par une politique d'apaisement.

Carrier, en poste auprès des Mayençais, est envoyé en mission à Nantes afin de veiller à la bonne application de cette réorganisation militaire et du nouveau dispositif anti-vendéen.

« Inexplicable Vendée »



Présentant ces mesures dans son rapport à la tribune de la Convention le 1^{er} octobre, comme il l'a fait le 1^{er} août précédent, Barère traduit l'incompréhension de ses collègues du Comité de salut public devant le phénomène vendéen :

« L'inexplicable Vendée existe encore [...]. Ce creuset où s'épure la population nationale devrait être brisé depuis longtemps, et il menace encore de devenir un volcan dangereux. »

Lors d'un long rappel des événements survenus depuis le mois de mars, le député des Hautes-Pyrénées déplore que des mesures draconiennes n'aient pas été prises d'entrée de jeu : « Il fallait brûler la première ville, le premier bourg, le premier village qui avait fomenté la révolte. Une ville en cendres coûte moins qu'une Vendée, qui absorbe les armées, les cultivateurs, la fortune publique, et qui détruit plusieurs départements à la fois ». Et il renouvelle implicitement les recommandations du précédent décret « vendéen » quant à la politique à mener non seulement contre les insurgés en armes, mais aussi contre la population vendéenne et son territoire.



Le saviez-vous

« DÉTRUISEZ LA VENDÉE ! »

C'est dans son rapport du 1^{er} octobre devant la Convention que Barère déroule sa fameuse anaphore concernant l'« inexplicable » insurrection vendéenne. Faisant de celle-ci le condensé de tous les périls extérieurs et intérieurs qui menacent la République française en cet automne 1793, il déclare à ses collègues :

« Détruisez la Vendée, Valenciennes et Condé ne sont plus au pouvoir de l'Autrichien. Détruisez la Vendée, l'Anglais ne s'occupera plus de Dunkerque. Détruisez la Vendée, et le Rhin sera délivré des Prussiens. Détruisez la Vendée, et l'Espagne se verra harcelée [...]. Détruisez la Vendée, et une partie de cette armée de

l'intérieur ira renforcer l'armée du Nord, si souvent trahie, si souvent travaillée. Détruisez la Vendée, et Lyon ne résistera plus, Toulon insurgera contre les Espagnols et les Anglais, et l'esprit de Marseille se relèvera à la hauteur de la révolution républicaine. »

Et Barère de terminer en ces termes son envolée oratoire : « La Vendée, et encore la Vendée, voilà le charbon politique qui dévore le cœur de la république française ; c'est là qu'il faut frapper ».

Barère appelle enfin à « un rendez-vous général » de toute l'armée révolutionnaire de l'Ouest, « d'ici au 20 octobre » à Mortagne et à Cholet : « Les brigands doivent être vaincus et exterminés sur leurs propres foyers ».

Le décret, voté à l'unanimité par la Convention le 1^{er} octobre 1793, est accompagné d'une proclamation adressée aux « soldats de la liberté » : « Il faut que les brigands de la Vendée soient exterminés avant la fin du mois d'octobre ; le salut de la patrie l'exige, l'impatience du peuple français le commande. »

« Vengé »

« Il faut désoler jusqu'à la patience des Vendéens », confie Barère en guise de commentaire à ses deux rapports des 1^{er} août et octobre et aux recommandations qu'ils contiennent. Le second ne comporte même plus la clause de style du précédent quant à l'humanité dont il faut faire preuve à l'égard des non combattants.

La seconde intervention du porte-parole du Comité de salut public réitère au contraire les consignes de fermeté implacable contre la Vendée militaire, présentée comme « le creuset où s'épure la population nationale ». Le creuset est cet instrument

de laboratoire dans lequel s'effectuent les manipulations scientifiques.

Ces décrets, sur lesquels Carrier et Turreau vont s'appuyer quelques mois plus tard, cautionnent par avance l'expérimentation en Vendée d'une épuration étendue à la France entière par la loi du 22 prairial (10 juin 1794), qui institue la Grande Terreur, quelques semaines après le rappel de Carrier, puis de Turreau. C'est ce qui fera écrire à l'historien François Furet : « La chaîne de représentation qui domine l'idéologie terroriste – défaite-trahison-punition – se met en place. »



Le saviez-vous

SAINT-LOUP DEVIENT VOLTAIRE

Un décret de la Convention en date du 16 octobre 1793 demande aux « communes qui ont changé de nom depuis l'époque de 1789 » de faire connaître leur nouvelle dénomination. Les autres communes sont invitées à changer des noms susceptibles de « rappeler les souvenirs de la royauté, de la féodalité ou de la superstition ». S'y ajouteront les localités qui se sont soulevées contre la République : Lyon devient « Ville-affranchie », Marseille « Ville sans nom »...

Outre le département de la Vendée, 1 200 villes et villages sont rebaptisés sous la Révolution française. Parmi eux, 13 % dans les seuls départements de Vendée militaire : 20 communes de Loire-Inférieure, 31 en Maine-et-Loire, 20 dans les Deux-Sèvres et 84 en Vendée. On peut citer :

»

Dans les Deux-Sèvres : Saint-

Symphorien devient Phorien-sur-Sèvre, Saint-Loup-Lamairé devient Voltaire-sur-Thouet ;

»

En Vendée : Saint-Michel Mont Mercure est rebaptisé Mont Mercure, Fontenay-le-Comte Fontenay-le-Peuple, Moulleron-le-Captif Moulleron-le-Libre, Château-Fromage Les Fromages, l'île d'Yeu Roche de la Sans Culotterie, Bouin Île Marat ;

»

En Loire-Inférieure : Le Pellerin est dénommé Port Brutus, Saint-Nazaire Nazaire ;

»

En Maine-et-Loire : Saint-Florent-le-Vieil s'appelle désormais Mont Glone et Saint-Germain-des-Prés Les Prés fleuris...

Ces dénominations seront annulées en juillet 1814 par Louis XVIII.

L'heure n'est pas à la pitié, mais à la vengeance. C'est la raison pour laquelle, après la bataille de Cholet qui signe la reprise en main décisive par le pouvoir révolutionnaire, le représentant en mission Merlin de Thionville propose de rebaptiser la Vendée « Département Vengé ». Ce sera chose faite le 7 novembre 1793, lors des ultimes soubresauts de la Grande Armée catholique et royale.

L'étai se resserre

Munis de nouvelles instructions, les Mayençais reprennent l'offensive dès le 2 octobre à partir de Montaigu, où Kléber a établi son quartier général. Celui-ci se dit prêt à « repousser tout ce qu'il trouve

devant lui jusqu'à Saint-Fulgent ». Le même jour, Rossignol et Santerre convergent vers Châtillon-sur-Sèvre (Deux-Sèvres), après que les colonnes républicaines de l'est de la Vendée militaire ont été regroupées en une seule formation.

Le 3, Kléber entre dans Saint-Fulgent, incendiant tout ce qu'il trouve sur son chemin. Bonchamps et d'Elbée sont battus à Treize-Septiers le 6. Le dispositif républicain se referme peu à peu sur la Grande Armée catholique et royale.

Léchelle, tout nouveau commandant de l'armée de l'Ouest, accompagne Carrier à Montaigu le 8 octobre pour inspecter les Mayençais. Ceux-ci viennent d'apprendre la destitution de Canclaux, Aubert-Dubayet et Grouchy, ci-devant nobles, et lui réservent une bronca lorsqu'il les passe en revue, hurlant « Vive Aubert ! » Kléber, devenu chef des Mayençais après le refus de Vimeux de succéder à Aubert-Dubayet, voit son plan – en réalité celui de Canclaux – approuvé par Léchelle, qui recommande de « marcher en ordre, majestueusement et en masse ».

Le 9 octobre au petit matin, Chalbos et Westermann sortent de Bressuire (Deux-Sèvres) avec 11 000 hommes. Ils avancent vers Châtillon, saccageant fermes et villages sur leur passage. Lescure, qui n'a que 4 000 paysans avec lui, appelle à l'aide Stofflet et La Rochejaquelein. Ils lui amènent 2 000 combattants. Les Vendéens attaquent vers midi au Moulin-aux-Chèvres mais, pris de flanc par la cavalerie de Westermann, ils s'enfuient, en proie à la panique.

Le rideau tombe à Cholet

Le 10, Chalbos prend Châtillon, évacué par les Blancs et incendié la veille par Westermann. Sous la poussée des Mayençais, Mortagne tombe à son tour le 15, Cholet le 16. Parti de Luçon, le général Lecomte marche sur Les Herbiers, où il défait Royrand, après s'être emparé de Chantonay.

C'est la fin. Lescure est très grièvement blessé lors du combat malheureux de La Tremblaye, aux portes de Cholet, le 15 octobre. Avant de livrer bataille, le général vendéen a envoyé en vain un appel au secours à l'armée du Marais. Seul Lyrot, resté après Torfou, est fidèle au poste.



Puis, le 17 octobre 1793, c'est le tout dernier « choc » de la Grande Armée catholique et royale sur la rive gauche de la Loire, à Cholet. L'épilogue d'une épopée de sept mois en Vendée militaire. Une lutte acharnée dont Charette est absent, au cours de laquelle Bonchamps et D'Elbée sont gravement blessés, met aux prises Vendéens et Mayençais. Les Blancs prennent l'avantage avant d'être battus et de refluer en désordre vers Beaupreau.

Chapitre 6

La virée héroïque

(octobre - décembre 1793)

DANS CE CHAPITRE :

»

Les Vendéens sont des sylphes

»

La dernière volonté de Bonchamps

»

Un généralissime de 21 ans

»

Un espion entre Bleu et Blanc

»

Deux condamnés à mort qui se portent bien

9

87 kilomètres en 67 jours, émaillés d'une trentaine de combats, dont près de 25 victoires. Lors de son transfert outre-Loire, la Grande Armée catholique et royale, sous la conduite d'un chef de 21 ans, montre qu'elle est loin d'être terrassée, mais à l'impossible nul n'est tenu. Entreprise à la suite d'une défaite militaire à Cholet à la mi-octobre, la virée de Galerne s'achèvera deux mois plus tard par un massacre de civils, la veille de Noël, à Savenay.

« À la Loire ! »

Le 17 octobre 1793, les vaincus de Cholet surgissent à Saint-Florent-le-Vieil aux cris de « À la Loire ! »
Un mot d'ordre collectif reprenant le point de vue

de Bonchamps, qui préconise de tendre la main aux bandes chouannes de Bretagne, et surtout celui de Talmont, qui veut rallier les hommes de Jean Cottureau, dit Jean Chouan, sur ses terres du Maine.

À pied, à cheval et en voiture



Événement

À peine parvenus à Beaupreau avec les soldats-paysans encore en état de combattre, les généraux de la Grande Armée catholique et royale – privés de leur généralissime D'Elbée, grièvement blessé à Cholet et défavorable à cette solution – décident de ne pas s'y attarder et de poursuivre la retraite jusqu'à Saint-Florent-le-Vieil, en bord de Loire.

Les 40 à 60 000 combattants – selon les estimations – sont suivis d'un flot de blessés et de réfugiés, femmes, enfants, vieillards – de 30 à 40 000 ? – qui fuient les Bleus. Le tout dans un invraisemblable enchevêtrement de piétons, cavaliers, carrosses, charrettes, et même de bétail, qui ralentissent la marche.



À voir

Le soir même de la bataille, les non combattants et blessés commencent à passer sur la rive droite du fleuve. La veille, Talmont a établi une tête de pont à Ancenis (Loire-Inférieure) et D'Autichamp à Varades (Loire-Inférieure), en face de Saint-Florent. La traversée se fait à l'aide d'embarcations de fortune, parfois à la nage ou à gué, la Loire étant encore à l'étiage. Le mouvement se poursuit toute la journée du 18 octobre avec les survivants de Cholet, en trois points de passage.

L'instant de grâce

Reste à s'occuper du sort des 4 à 5 000 prisonniers républicains que les vaincus ont emmenés à leur suite. Enfermés dans l'église abbatiale de Saint-Florent, ils semblent promis au massacre. Les Vendéens veulent en effet leur réserver un mauvais parti, en représailles des ravages commis par les Bleus depuis des semaines à travers la Vendée militaire, mais aussi pour ne pas les laisser derrière eux une fois passée la Loire.



Insolite

Transporté dans une maison de Saint-Florent, Bonchamps, mortellement blessé à Cholet, est informé de ce qui se prépare. Il charge D'Autichamp d'un courrier dans lequel il demande à ses compagnons d'armes la grâce des prisonniers : « Ce sera sûrement le dernier ordre que je vous donnerai, laissez-moi l'assurance qu'il sera exécuté. » Le chef des compagnies angevines, arrivé avant qu'il ne soit trop tard, délivre son message, puis s'exclame : « Bonchamps le veut ! Bonchamps l'ordonne ! » Il obtient gain de cause.

Lorsqu'ils apprendront la nouvelle, les chefs républicains se montreront scandalisés. Le représentant Merlin de Thionville en rend compte au Comité de salut public : « Des hommes libres acceptant la vie de la main des esclaves ! Ce n'est pas révolutionnaire. »

« N'EN PARLEZ PAS À LA CONVENTION ! »

Dans son rapport au Comité de salut public, Merlin de Thionville s'indigne : « Ces lâches ennemis de la nation ont [...] épargné plus de quatre mille des nôtres. Le fait est avéré car je le tiens de la bouche même de plusieurs d'entre eux. »

« Quelques-uns, poursuit Merlin, se laissaient toucher par ce trait d'incroyable hypocrisie. Je les ai pérorés, et ils ont bientôt compris qu'ils ne devaient aucune reconnaissance aux brigands. »

Soucieux de l'effet produit, le représentant en mission recommande au Comité de salut public de ne pas en informer la Convention et d'« ensevelir dans l'oubli cette malheureuse affaire » : « Les brigands n'ont pas le temps d'écrire ou de faire des journaux. Cela s'oubliera comme tant d'autres choses. »

Le général Rossignol écrit de son côté à la Convention : « Il y a encore des hommes humains, et en Révolution c'est une faute. »



Parmi les prisonniers épargnés – qui, dûment sermonnés, reprennent les armes contre leurs bienfaiteurs – se trouvent un certain David et son jeune fils âgé de 5 ans. Devenu l'un des plus célèbres sculpteurs de son temps, ce dernier manifesterait sa gratitude à Bonchamps, à qui son père et lui doivent la vie, en élevant au général vendéen un monument funéraire à son effigie, le bras tendu pour implorer la grâce. Quoique demeuré républicain, David d'Angers n'a manifestement pas compris l'admonestation de Merlin.

Toujours sans Charette

Où se trouve Charette à l'heure où la Grande Armée catholique et royale s'apprête à quitter le territoire de la Vendée militaire ? Envisage-t-il de prendre les Bleus à revers pour desserrer leur étreinte ?

Depuis la dispute à propos du butin de Saint-Fulgent, fin septembre, il a rompu tout contact avec les généraux de la Grande Armée. Revenu à Legé, il

s'est employé à rétablir son emprise sur le Marais et le pays de Retz, abandonnant ses pairs à leur sort.

Il n'a répondu à aucun des courriers de d'Elbée, Lescure ou Royrand demandant l'aide de l'armée du Marais à l'approche du « choc » décisif. Seul Lyrot, de son propre chef, est venu à Cholet, où il a assuré la protection des Vendéens en retraite, et s'apprête à passer la Loire.

Le 29 septembre 1793, après avoir traversé Bouin et Beauvoir, Charette prend position à l'entrée du passage du Gois, en vue d'une conquête de l'île de Noirmoutier, tenue depuis avril par les républicains.



UNE ÎLE DES PLUS DISPUTÉES

Dès le début de l'insurrection vendéenne, Noirmoutier devient l'enjeu des deux camps en présence. Le 17 mars, Guerry de La Fortinière s'en empare sans rencontrer aucune résistance de la part des Bleus, qui capitulent, apeurés par l'attitude des Noirmoutrins qui arborent la cocarde blanche après sommation de Guerry la veille.

Ce dernier agit de même avec les administrateurs de l'île d'Yeu le 24, mais ceux-ci rejettent sa sommation et obtiennent qu'un navire croise au large pour les protéger d'un coup de main.

Le 15 avril, le général républicain Boulard effectue une reconnaissance vers le Gois, qu'il juge impraticable pour l'artillerie en cette saison. Mais le 27, 200 hommes de l'escadre de l'amiral Villaret de Joyeuse réussissent en pleine nuit un débarquement,

s'emparant du château, puis de l'île entière. Beysser vient dès le surlendemain « y faire respecter la République », faisant fusiller le maire de Barbâtre.

À 1 h du matin, il force le passage, tandis que ses partisans noirmoutrins tentent de se rendre maîtres d'une batterie côtière. Mais les Bleus, alertés par une explosion, tirent sur les *paydrets* et les contraignent de se retirer vers Legé.

Charette ne renonce pas. Avec un guide, le 11 octobre, il s'élance sur le Gois avec 8 000 hommes, prend pied sur l'île et s'empare de Barbâtre, à l'autre extrémité du Gois. Le lendemain, il s'empare de La Guérinière, puis entre dans la ville de Noirmoutier, dont la garnison capitule sans résistance. Laissant 1 500 hommes à la disposition du chevalier de Tinguy, qu'il a nommé gouverneur de l'île, Charette repart dès le 14. Mais ce n'est pas pour se diriger vers Cholet, où la Grande Armée s'apprête à livrer bataille.

La horde des sylphes



Le saviez-vous

Charette ou pas, au soir du 18 octobre, sur la rive gauche de la Loire, tout est terminé. La Grande Armée tout entière, ainsi que son « escorte », s'est comme volatilisée : « Mes ingénieurs sont habiles, commentera Napoléon des années plus tard, mais à Saint-Florent les Vendéens furent des sylphes. »

Lorsque les premiers détachements républicains se présentent à Saint-Florent, dans la nuit du 18 au 19, ils ne peuvent que dresser un constat : ceux qu'ils poursuivent ont disparu.

« Nous allons poursuivre cette horde fugitive et épouvantée partout où elle sera », assurent à la Convention les représentants en mission qui

accompagnent l'armée républicaine. Mais la horde va montrer qu'il lui reste des ressources.

Des Mauges au bocage normand

La Grande Armée, avec ses combattants et ses accompagnateurs, renoue avec la victoire tout au long d'un parcours censé la mener vers un port où elle pourrait recevoir des secours extérieurs. Avec, au bout, la désillusion et la mort.

L'avènement de M. Henri



Tandis que la Grande Armée se regroupe à Ingrandes (Maine-et-Loire), ses chefs se réunissent dans le vieux château de Varades, le 19 octobre, pour lui trouver un chef.

Elle est en effet privée de trois de ses meilleurs généraux :

»

Grièvement blessé à Cholet, le généralissime, D'Elbée, est en cours d'exfiltration vers le pays de Retz.

»

Le soir du 18, Bonchamps est mort de ses blessures lors de la même bataille dans une maison de pêcheur à La Meilleraye, sur la rive droite, où il a été transporté.

»

Lescure, frappé d'une balle à la tempe au combat de La Tremblaye, se trouve entre la vie et la mort, même s'il est conscient et encore en mesure de donner son point de vue.

Le conseil de guerre décide de nommer La Rochejaquelein, qui hésite puis finit par accepter, après avoir consulté Donissan et Lescure. Ainsi échoit au jeune « M. Henri » la lourde charge d'affronter les armées républicaines qui vont se mettre en chasse à la poursuite des fuyards. La première mesure du nouveau généralissime est de décider de la direction que doit prendre la Grande Armée une fois la Loire franchie.

Cap au nord-ouest

Un noble breton, Édouard de La Haye Saint-Hilaire, vient de rejoindre les Vendéens. Cet émigré se dit mandaté par le gouvernement anglais pour leur proposer de s'emparer d'un port sur la Manche afin de permettre à la Royal Navy de les ravitailler et de débarquer un contingent d'émigrés français.

Après maintes discussions, Saint-Malo est désigné comme proie facile. D'autant que le trajet permet de passer par Laval, où se trouvent les vassaux du prince de Talmont, vieille idée du cadet des La Trémoille.

Sous le commandement d'un généralissime de 21 ans, c'est le début d'un périple guerrier de deux mois, connu sous le nom de virée de Galerne (du breton *gwalarn*, vent du nord-ouest, le noroît des marins). De bataille en bataille, il mènera les Vendéens jusqu'en Normandie.



Le saviez-vous

VENT DE GALERNE

Météo France définit sur son site une galerne comme une « brusque dégradation des conditions atmosphériques – baisse de température, augmentation de l'humidité, baisse de pression, renforcement et rotation

du vent au nord-ouest ».

Cette chute brutale de température se produit en quelques minutes, avec des vents très forts et très froids soufflant en rafale sur l'ouest de la France, accompagnés de courtes mais violentes averses.

Pour les bas Poitevins et les Angevins des Mauges, le nord de la Loire, en remontant au « noroît », était le « pays de galerie ». Et faire une « virée » était accomplir un trajet loin de chez soi.

Le grand cortège

L'armée vendéenne et ses accompagnateurs s'ébranle le 20 octobre 1793 sur la route de Laval. Une interminable colonne de 18 kilomètres de long. Lescure suit en voiture, les cahots incessants lui infligeant d'intolérables souffrances, en dépit des soins prodigués par sa femme et sa belle-mère.

30 000 soldats républicains, qui ont passé la Loire à leur tour, sont à leurs trousses : l'armée de l'Ouest, dont font partie les Mayençais, aux rangs particulièrement éclaircis par les durs combats de Torfou et Cholet. Les Bleus seront 100 000 lorsqu'ils recevront le renfort des armées des Côtes de Brest et des Côtes de Cherbourg, ainsi que celui des gardes nationaux venus du département de la Manche.

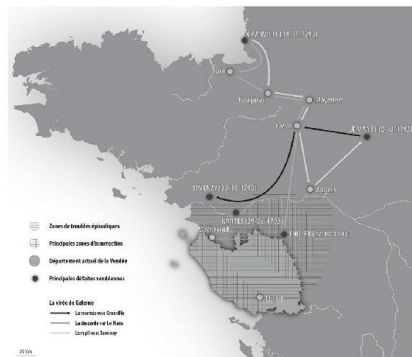


FIGURE 6-1 : La virée de Galerne.

Rossignol, le commandant en chef de l'armée des Côtes de Brest, a massé ses troupes sur le littoral breton dans la perspective d'un possible débarquement anglais. L'intérieur des terres – nord du Maine-et-Loire, Mayenne, Ile-et-Vilaine – est par conséquent entièrement dégarni sur le trajet des Vendéens.

Neuf maigres garnisons républicaines sont ainsi balayées au fil de leur avancée : Candé (Maine-et-Loire), Segré, Château-Gontier (Mayenne), Entrammes...

Des renforts pour la Grande Armée

Les Vendéens entrent le 23 octobre 1793 dans Laval, où ils sont très bien accueillis par la population, acquise à leur cause.

Ils y sont rejoints le lendemain par 6 000 insurgés du « pays de galerne », Bretons d'Ile-et-Vilaine amenés par Boisguy et Mainiaux conduits par Jean Cottureau et ses frères.



Aimé de Boisguy, né à Fougères en 1776, a participé à la conspiration mort-née du marquis de La Rouërie. Il tente de soulever l'Ille-et-Vilaine en mars 1793. Après son échec, il est condamné à mort par contumace, ainsi que ses frères, et vit dans la clandestinité jusqu'à la venue des Vendéens.

Jean Cottereau, né en 1757 dans une loge de bûcheron en forêt de Concise, près de Laval, a été lui aussi condamné à mort par contumace, mais c'était pour contrebande et sous l'Ancien Régime. La tradition familiale veut que sa mère ait obtenu sa grâce de Louis XVI en personne, en se rendant à pied à Versailles. Cottereau – surnommé Jean Chouan – et ses frères constituent dès 1792 une bande cachée dans une forêt proche de Laval, d'où ils harcèlent les Bleus. Lié au prince de Talmont, fils du seigneur de Laval, il lui avait promis de rallier l'armée vendéenne dès qu'elle passerait la Loire.

Les renforts apportés par les deux hommes constituent, au sein de la Grande Armée catholique et royale, un groupe vite baptisé « la Petite Vendée ». Les Bretons de Boisguy sont reconnaissables à leurs cheveux longs et leurs vêtements en peau de chèvre.

Les combattants de la Petite Vendée adoptent le surnom de Cottereau. C'est le 27 octobre, après la bataille d'Entrammes où ils se sont illustrés, que le nom de « chouans » apparaît pour la première fois dans un rapport officiel adressé à la Convention. D'où la confusion qui dure depuis lors.

Un renfort apprécié une semaine après l'hémorragie de Cholet, mais loin du soulèvement général promis par Talmont. Sympathie ne rime pas forcément avec engagement.

Les Vendéens renouent avec la victoire

L'étape lavalloise va permettre à la Grande Armée et à son cortège de prendre enfin du repos et de refaire ses forces. Mais le répit n'est que de courte durée.

Les républicains ont franchi la Loire à Nantes et Angers le 22 octobre 1793, et se sont regroupés pour mener la poursuite. Seul le général Haxo est demeuré sur la rive gauche du fleuve pour surveiller les mouvements de l'armée de Charette.

Westermann et Beaupuy, lancés en avant-garde, entrent dans Château-Gontier le 25. Le premier se lance le jour même à l'attaque de Laval, sans attendre le gros des troupes républicaines. Surpris par La Rochejaquelein dans les landes de la Croix-Bataille, il subit une véritable déroute, perdant 1 600 hommes.



Événement

Léchelle, commandant en chef de l'armée de l'Ouest, n'en décide pas moins – en dépit de l'opposition de Kléber – une nouvelle attaque de Laval. Il est étrillé à Entrammes le 26 octobre, avec 4 000 hommes mis hors de combat : « Pour la première fois, je vois fuir les soldats de Mayence », commente Kléber. Insulté par ses hommes, Léchelle est immédiatement mis en état d'arrestation par le représentant Merlin de Thionville et remplacé par Rossignol.

Deux jours plus tard, Stofflet et D'Autichamp écrasent à Craon (Mayenne) une colonne de l'armée

des Côtes de Brest, forte de 15 000 hommes.

Sur la route de Saint-Malo

À la suite de ces victoires éclatantes, La Rochejaquelein suggère de retourner en Vendée militaire pour y poursuivre le combat. Mais Talmont, dont l'autorité est renforcée par l'apport de la Petite Vendée, impose le maintien du plan inspiré par les Anglais.

La Grande Armée poursuit donc sa route en direction de Saint-Malo. Elle s'empare de Mayenne le 2 novembre sans combattre, puis bat le même jour l'armée républicaine à Charné (Mayenne). Fougères (Ille-et-Vilaine), défendue par 3 500 hommes, est prise d'assaut le 3. Les républicains se replient sur Rennes, en abandonnant 200 morts et 800 prisonniers.



Les Vendéens prennent quelques jours de repos à Fougères. C'est dans cette ville que meurt Lescure le 4 novembre 1793. Sur ordre de sa veuve, sa dépouille mortelle sera emportée avec la Grande Armée, afin de ne pas être profanée par les Bleus. Celui que l'on appelle le « saint du Poitou » est enterré secrètement près de Granville, et son corps ne sera jamais retrouvé.

Changement de direction

C'est lors de l'étape de Fougères qu'un certain D'Obenheim, déserteur de l'armée républicaine, propose ses services à la Grande Armée en se recommandant de l'amitié de Marigny, chef de l'artillerie vendéenne, son ancien condisciple.



AGENT DOUBLE, VOIRE TRIPLE ?

Alexandre d'Obenheim est né en Languedoc en 1753. Officier du génie, il participe sous Louis XVI aux travaux de défense du port de Cherbourg, puis à la fortification de plusieurs places normandes et bretonnes.

Il prétend avoir été le second du général girondin Wimpfen lors de l'insurrection fédéraliste de l'été 1793, ce qui ne l'empêche pas de se trouver dans l'armée républicaine des Côtes de Brest quelques mois plus tard. Fait prisonnier à Fougères, D'Obenheim se rallie aux Blancs et siège au Conseil militaire de la Grande Armée catholique et royale.

À nouveau capturé, par les Bleus cette fois, à la bataille du Mans, en décembre, il reprend ses fonctions dans l'armée républicaine.

D'Obenheim participe à la campagne d'Égypte avec Bonaparte, avant de devenir professeur dans diverses écoles d'artillerie, du Consulat à la monarchie de Juillet. Il meurt à Saint-Germain-en-Laye en 1840.

Ayant contribué aux travaux de fortification de Granville, dans le département de la Manche, non loin de Saint-Malo, il assure connaître des failles dans le système de défense de la citadelle. Il se fait fort d'aider ainsi à la conquête de ce port normand. Les généraux vendéens acceptent de se détourner sur Granville, qui ne les écarte pas trop de l'objectif initialement prévu.

Les Vendéens quittent Fougères le 6 novembre 1793, entrent dans Antrain (Ille-et-Vilaine) le même jour, à Dol le 7, à Pontorson (Manche) le 11, à Avranches le 12. Forestier, commandant en second de la cavalerie de la Grande Armée, mène un raid le 13 sur le mont Saint-Michel, dans le but de délivrer 300 prêtres réfractaires qui y sont emprisonnés : la plupart d'entre eux préfèrent rester, de peur de représailles.

L'échec de Granville



Événement

Le 14 novembre 1793, de bon matin, La Rochejaquelein lance l'attaque sur Granville. Persuadé par D'Obenheim que la garnison est faible et sans moyens, il pense pouvoir réussir sans peine, en dépit de l'absence de matériel de siège et d'une artillerie suffisante. « M. Henri » se heurte au contraire à la vigoureuse défense de 6 000 hommes et 68 canons, animée par le représentant en mission Le Carpentier. Les Vendéens réussissent à pénétrer dans les faubourgs de la ville. Ils tentent d'escalader la muraille avec des échelles trop courtes et des baïonnettes plantées dans l'appareil des pierres, mais sont rejetés par les soldats et les marins républicains. Le Carpentier fait incendier les faubourgs, stoppant l'avance des assaillants.

La flotte anglaise est bien sur le qui-vive à Jersey, tout près, mais son amiral, lord Moïra, n'a pas été prévenu de l'attaque de Granville.

Un second assaut est tenté le lendemain, à partir d'une plage en contrebas de la citadelle. Mais il est rapidement brisé par l'artillerie républicaine. C'est l'échec définitif : les Vendéens renoncent et regagnent Avranches.

À la Loire : le retour

Loin de chez eux, en proie à la faim et à la maladie, les Vendéens n'ont plus qu'une idée en tête : regagner la terre natale. Au prix de nouveaux combats, de nouvelles épreuves. Sur les 100 000 partis deux mois plus tôt, 4 000 à peine réaliseront ce rêve.

Un refus catégorique

La Rochejaquelein ne veut pas rester sur un tel échec. À peine revenu à Avranches, il part s'emparer de Villedieu (Manche). Son idée est de marcher sur Caen (Calvados), une grande ville où les siens, combattants et civils, pourront se mettre à l'abri et attendre les secours anglais.

Mais il doit renoncer à son projet. Les paysans-soldats refusent d'aller plus loin, d'avancer encore plus au nord. Ils exigent de rentrer en Vendée. Sans la moindre instruction de leurs chefs, ils font demi-tour d'eux-mêmes et se mettent en route vers le sud le 16 novembre 1793. Le généralissime lui-même n'a plus qu'à les suivre.

Les Bleus en chasse

Pendant ce temps, les républicains se réorganisent à Rennes. Les derniers bataillons de l'armée de Mayence, si fiers de leur autonomie, sont répartis entre les diverses armées qui vont marcher une nouvelle fois sus aux Vendéens : armées de l'Ouest, des Côtes de Brest et de Cherbourg, unies pour l'hallali.

Détaché en éclaireur, le général Canuel reprend Fougères le 18 novembre. Ses troupes massacrent les 2 200 blessés que la Grande Armée catholique et royale y a laissés.



Le saviez-vous

EN ATTENDANT TURREAU

La réorganisation du dispositif républicain passe par le remplacement de l'incapable Rossignol, resté moins de trois semaines à la tête de l'armée de l'Ouest et limogé à la suite du désastre d'Antrain.

C'est le général Turreau qui est nommé à ce poste le 27 novembre. Celui-ci semble peu apprécier cette redoutable affectation et prend tout son temps pour gagner son nouveau théâtre d'opération. Pour assurer l'intérim, les représentants songent à Kléber. Mais celui-ci n'est pas aimé par Robespierre et ses collègues du Comité de salut public, remontés contre lui par Westermann, qui le présente comme un tiède.

C'est finalement à Marceau qu'est confiée la tâche de chauffer la place pour Turreau, qui n'arrivera à Angers que le 14 décembre. En omettant de signaler sa présence à son intérimaire. Et en ne prenant son commandement effectif que le 26, trois jours après la disparition définitive de la Grande Armée catholique et royale.

Amères victoires

C'est une troupe épuisée et malade, frappée par la dysenterie et le typhus, affamée, qui s'égrène sur le même trajet qu'à l'aller. Contraints au vol et au pillage pour survivre, les Vendéens sont mal reçus, parfois même combattus par les habitants des villes et des campagnes qu'ils traversent.

Et pourtant, ces quasi-moribonds ne se laissent pas

faire. Ils écrasent les Bleus à Pontorson (18 novembre), à Dol par deux fois (21 et 22), puis à Antrain (23). La route de Rennes leur est ouverte par ces succès inespérés, mais ils contraignent La Rochejaquelein et Talmont à suivre la route d'Angers. Vers la Loire.

Harcelés par les cavaliers de Westermann, ils se traînent, mais ils avancent toujours, tenant l'ennemi à distance. Ils traversent sans opposition Fougères, Mayenne, Laval, Sablé (Sarthe), La Flèche... Royrand, blessé, meurt en route.

Le début de la fin

La Grande Armée, ou ce qu'il en reste, se présente le 3 décembre 1793 devant les remparts d'Angers, au bord de cette Loire tant attendue. La ville est solidement défendue par 4 000 hommes. Le même problème se pose qu'à Granville : pas de matériel de siège.

Les Blancs piétinent sous les murs. Survient Bouin de Marigny, le 4, qui disperse les Vendéens paniqués, avant d'être tué par un boulet. Les paysans refluent vers La Flèche. Les têtes des 800 morts sont exposées sur les remparts d'Angers, sur ordre du représentant en mission, Esnuë-Lavallée.

La Flèche, défendue par 1 500 hommes, est emportée le 7 décembre par La Rochejaquelein. Les Vendéens peuvent s'y reposer deux jours, avant de prendre la direction du Mans, tournant le dos au fleuve.



Ils défont une armée républicaine devant Le Mans, le 10, et entrent dans la ville. Mais les Bleus reviennent le 12, infligeant une grave défaite aux Vendéens avant de se livrer à un horrible massacre

dans la ville.

À la suite de ce revers, Boisguy et Cottereau quittent la Grande Armée. Ils retournent dans leurs terroirs respectifs pour continuer la lutte sous forme de guérilla, ce que l'on appellera la chouannerie.

Que devient Charette ?

Au moment où la Grande Armée et son cortège cherche désespérément à quitter le « pays de galerne », Charette poursuit son chemin en pays de Retz. Renforcé par les bandes de Joly et Savin, il dispose de 3 000 hommes.

Le 8 novembre 1793, Haxo patrouille autour de Machecoul à sa recherche, tandis que son adjoint Dutruy fouille la forêt de Touvois, que le général maraîchin a évacuée la veille. Le « royaume » de Charette s'effrite peu à peu. Le 21 novembre, les Bleus réoccupent La Roche-sur-Yon, Le Poiré-sur-Vie, Aizenay, Palluau, puis Legé et Challans le 23. Jordy prend Bourgneuf-en-Retz le 27, Haxo occupe Machecoul le lendemain.

Battu par Haxo à La Garnache le 28 novembre, Charette se replie sur Beauvoir dans l'espoir de gagner Noirmoutier. Dans l'impossibilité de passer par le Gois, il se cache dans l'île de Bouin, où Haxo le cerne le 5 décembre. Profitant d'un épais brouillard, il s'échappe avec 800 hommes, sautant par-dessus les étiers avec une ningle (perche de batelier du Marais breton) et gagne l'épaisse forêt de Touvois.

C'est dans le bocage vendéen que le chef des *paydrets* prend sa revanche. Le 8 décembre, il s'empare du camp républicain établi près des Quatre-Chemins de l'Oie.

Et c'est dans le haut bocage qu'il connaît enfin la consécration tant attendue. Réuni aux Herbiers, un conseil de guerre constitué à l'initiative de Joly proclame Charette chef unique de l'armée du Marais. Profitant de la disparition de Royrand et de

son armée du Centre lors de la virée de Galerne, celui-ci prend le titre de « général en chef de l'Armée catholique et royale du bas Poitou ».

Les dernières cartouches de la Grande Armée

Après avoir occupé Laval pour la troisième fois, le 14 décembre 1793, les 10 à 12 000 survivants du Mans – dont environ 6 000 combattants – poursuivent leur errance.

Parvenus à Ancenis le 16, ils tentent de franchir la Loire. Seuls La Rochejaquelein et Stofflet, partis en éclaireurs avec 1 200 hommes, réussissent à passer avant que ne surviennent des canonnières républicaines.



En l'absence de la Rochejaquelein, coupé de la Grande Armée, Fleuriot est élu généralissime, ce qui provoque le départ de Talmont, vexé. Le nouveau commandant en chef dirige sa troupe vers la Bretagne, en contournant Nantes. Il parvient à Blain (Loire-Inférieure), puis à Savenay.

Et c'est l'épilogue, dans ce cul-de-sac marécageux entre Loire et Océan. Ce qui reste de la Grande Armée et de ses accompagnateurs est encerclé par les troupes de Marceau et Kléber, et taillé en pièce le 23 décembre 1793. Les derniers survivants sont massacrés ou envoyés dans les prisons de Nantes. Comme le proclame triomphalement Westermann, qui annonce sa victoire à la Convention : « Il n'y a plus de Vendée. [...] J'ai tout exterminé. »

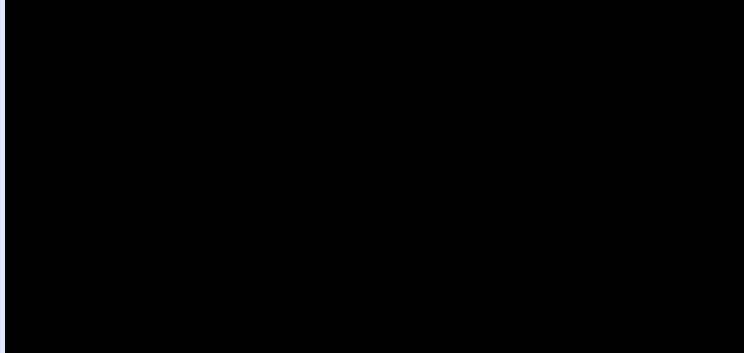
Il n'y a plus de Vendée. Mais les survivants font encore peur à la Convention : l'heure de Carrier et de Turreau est venue.

Charette, roi de la Vendée

(décembre 1793 - mars 1796)



DANS CETTE PARTIE...



Chapitre 7

La nuit tombe sur la Vendée (décembre 1793 - mai 1794)

DANS CE CHAPITRE :

»

Un certain Joseph Fouché

»

En chasuble sur l'échafaud

»

Des bagnes flottants

»

Une tannerie très spéciale

»

Des massacres humanitaires

A

près Le Mans et Savenay, les autorités républicaines s'acharnent sur une population de Vendée militaire devenue inoffensive. Les rares chefs vendéens survivants ne disposent plus – chacun de leur côté – que de quelques centaines de combattants et en sont réduits à errer de cachette en cachette.

Une répression inutile

Après la disparition définitive de la Grande Armée catholique et royale, une féroce répression s'abat sur les Vendéens, avec l'aval du Comité de salut public, dominé par Robespierre. Sans justification autre que la vengeance : la Vendée militaire n'a presque plus de combattants.

Un traitement particulier

Tout au long du second semestre 1793, le pouvoir révolutionnaire a frappé implacablement les vaincus fédéralistes ou royalistes partout où il y a eu des foyers d'insurrection, c'est-à-dire dans plus de la moitié des départements français, par l'intermédiaire de ses représentants en mission.

Fréron et Robespierre le jeune (frère de l'Incorruptible) à Toulon, Fouché, Couthon et Collot d'Herbois à Lyon, Barras à Marseille, Tallien à Bordeaux, Lebon à Arras ont fusillé, guillotiné ou mitraillé par milliers, sans états d'âme. Les victimes étaient ciblées : activistes contre-révolutionnaires ou girondins, voire simples suspects, et leurs familles.

Mais, en Vendée, le châtiment frappe l'ensemble des habitants, avec leurs bâtiments, leur cheptel, leurs champs. L'ensemble d'une population, y compris les non combattants (femmes, vieillards, enfants, qu'ils aient ou non participé au soulèvement), y compris les « patriotes », dès lors qu'ils sont surpris sur le territoire anciennement insurgé.

La répression s'est révélée efficace partout en France, matant définitivement ceux qui ont osé défier les Montagnards au pouvoir et sont susceptibles de recommencer. En Vendée, lorsqu'elle sévit, elle n'a plus de raison d'être. Il ne subsiste en effet, en dehors d'une poignée d'irréductibles aux abois, qu'une population aspirant à l'apaisement.

Plus de combattants...

Les exécutions sommaires et les massacres qui vont saigner toute une contrée n'ont pas de justification en terme de rétablissement de l'ordre. Il n'y a plus d'adversaires en état de combattre victorieusement.

La Vendée militaire est vaincue et exsangue. Entre mars et décembre 1793, elle a perdu les siens par

dizaines de milliers, du fait des combats, de la maladie, de la famine. Les combattants de la première heure gisent sur les routes ou les champs de bataille de la Vendée militaire et en terre de galerne. Les rescapés sont enfermés dans les geôles républicaines à Nantes, Angers, Niort, Laval...

Seuls quelques milliers de fugitifs – que l'on estime à 4 000, dont 2 500 après Savenay – sont parvenus à revenir en Vendée militaire ou à se disperser en bandes dans les bois de la Mayenne ou du Morbihan.



Le saviez-vous

DANS LES PRISONS DE NANTES

Les historiens estiment à 4 000 le nombre de Vendéens morts au combat à Savenay le 23 décembre 1793, ou massacrés sur place au soir de la bataille. Plus de 600 autres sont fusillés le jour même ou le lendemain après jugement expéditif par une commission militaire.

En outre, près de 1 800 femmes et enfants qui suivaient la Grande Armée catholique et royale sont emmenés à Nantes. Ils rejoignent dans les prisons du Bouffay et de l'Entrepôt les milliers d'autres prisonniers, capturés lors de la virée de Galerne, qui s'y entassent.

... et plus de chefs

À l'heure où la répression se met en place de façon planifiée, entre la fin décembre 1793 à Nantes et la

fin janvier 1794 avec le plan Turreau, la plupart des chefs historiques de l'insurrection ont disparu.

Cathelineau et Sapineau de La Verrie sont morts au combat ou de leurs blessures dès l'été précédent, Bonchamps, Lescure, Royrand, Lyrot lors de la virée de Galerne.

D'Elbée est fusillé le 6 janvier 1794 à Noirmoutier, Donissan – capturé alors qu'il tentait de passer la Loire après Savenay – le surlendemain à Angers, Laugrenière à Nantes le 14. À Angers, William de Bulkeley est guillotiné le 2 janvier, puis le 6 c'est le tour de Guillot de Folleville, le faux évêque d'Agra. La Rochejaquelein est tué à Nuaillé le 28, Talmont guillotiné le même jour à Laval.



À voir

Seuls demeurent Charette et Stofflet, terrés, avec quelques centaines d'hommes chacun, dans les impénétrables forêts de Grasla (Vendée) et Vezins (Maine-et-Loire).

Fleuriot, dernier général en chef de la Grande Armée catholique et royale, et Marigny, commandant de l'artillerie de celle-ci, qui ont pu s'enfuir au soir de la bataille de Savenay, errent de leur côté en terre bretonne dans l'attente d'un retour clandestin sur la rive gauche de la Loire.



Insolite

« M. HENRI » REFUSE DE SUIVRE

Coupés de la Grande Armée après avoir réussi à passer la Loire

le 16 décembre 1793, La Rochejaquelein et Stofflet, accompagnés de quatre hommes, ont traversé les Mauges tant bien que mal, se cachant des Bleus et couchant dans des granges.

Averti de la présence de Charette loin de ses bases, à Maulévrier – le fief de Stofflet –, M. Henri se présente le 21 décembre à son bivouac.

Sans doute grisé par son tout nouveau titre de « commandant en chef de l'armée du Bas-Poitou », attribué par ses propres lieutenants, et ne s'attendant pas à revoir l'ancien généralissime de la Grande Armée, Charette toise le jeune homme. Il ne lui offre même pas de partager son dîner et ironise sur « le beau résultat » de la virée de Galerne. La Rochejaquelein et Stofflet se contiennent, ne souhaitant pas la rupture.

À la fin de l'entrevue, Charette annonce qu'il part attaquer Cholet. « Suivez-moi ! » lance-t-il à la Rochejaquelein. C'en est trop. La réplique cingle comme un coup de fouet : « Je ne suis pas accoutumé à suivre, mais à être suivi. »

Du coup, le premier regagne le Marais, tandis que le second, toujours accompagné du fidèle Stofflet, son numéro deux dans la Grande Armée, trouve refuge dans la forêt de Vezins.

Généraux pacifistes et conventionnels pousse-au-crime

Les généraux républicains qui sont des soldats de métier ont conscience de la situation. Pour eux la guerre de Vendée est terminée, il ne reste qu'à

traquer les dernières bandes armées et à établir la paix en Vendée militaire. Ainsi les généraux Marceau, commandant par intérim l'armée de l'Ouest jusqu'à l'arrivée de Turreau, Haxo, Beaupuy, Dutruy, Kléber...

Ce dernier, le 7 janvier 1794, va jusqu'à proposer à Turreau un plan de pacification. L'ancien général mayençais suggère de gagner la confiance des habitants et de porter le fer uniquement contre les derniers « rassemblements de rebelles ». Le nouveau responsable du maintien de l'ordre en Vendée militaire, d'abord séduit, rabroue ensuite Kléber pour des raisons politiques et obtient sa mutation en Bretagne.

Mais la Vendée a terrorisé la Convention, et ses délégués exigent des représailles à la hauteur de la peur que les Vendéens, même à terre, continuent d'inspirer au pouvoir en place.

Les représentants en mission auprès des armées sont indignés par ce qu'ils considèrent comme de la tiédeur républicaine chez les militaires. C'est Carrier qui, dès le 11 décembre 1793, ordonne aux généraux Haxo et Dutruy d'exécuter tous leurs prisonniers. C'est Prieur de la Marne, qui à Savenay fait fusiller les prisonniers graciés par un officier général. C'est Laplanche, qui s'exclame : « Il faut couper les têtes ! La Révolution ne pourra s'affirmer qu'autant que son pied baignera dans le sang. »



LE MOINE SANGLANT

Né à Nevers en 1755, le bénédictin **Jacques Goyre-Laplanche** prête serment à la Constitution civile du clergé et renonce à ses vœux monastiques.

Élu à la Convention, il est envoyé comme représentant en mission auprès de l'armée des Côtes de Cherbourg en 1793. Après la défaite vendéenne de Granville, Laplanche ordonne de faire fusiller les 800 prisonniers.

Évoquant les missions qui lui ont été confiées par la Convention, l'ancien moine se vante en ces termes : « Partout, j'ai fait disparaître les prêtres comme autant de vers rongeurs, fléaux de la société. » Arrêté pour abus de pouvoir en 1794, il est amnistié l'année suivante.

Devenu avoué, Laplanche meurt à Salbris (Loir-et-Cher) en 1817.

On peut encore citer Louis Turreau, cousin du commandant en chef, Bourbotte, Esnuë-Lavallée, Francastel... Ces conventionnels s'opposent à toute idée de pacification, en se réclamant du Comité de salut public et de ses membres les plus influents, autour de Robespierre.

La première vague

Cet état d'esprit des représentants en mission les incite à « mettre la pression » sur l'armée, des généraux aux simples troupiers.

Dès avant la bataille de Cholet, le caporal Broussais – qui deviendra un chirurgien réputé sous l'Empire – écrit aux siens, à Saint-Malo, en s'étonnant de n'avoir vu « que des paysans parmi ceux que nous avons tués » : « Nous ne rentrerons qu'après avoir exterminé toute la race, brûlé et ravagé tous leurs repaires. »

Les massacres de non combattants capturés après les batailles sont encouragés et érigés en système d'exploitation de la victoire. Les massacres du Mans, le 12 décembre 1793, puis de Savenay, onze jours plus tard, malgré les ordres de Kléber et Marceau – ce qui explique pourquoi Westermann dans son

compte-rendu à la Convention précise qu'il n'a pu agir comme il l'a fait que parce que ses supérieurs étaient absents – sont accompagnés d'autres dès la mi-décembre.



Des milliers de Vendéens – amenés dans les prisons républicaines de Nantes, d'Angers, du Mans, de Laval – sont exécutés après un jugement sommaire ou tout bonnement massacrés. À Saint-Florent-le-Vieil, 2 000 combattants, mais aussi des femmes, des vieillards et des enfants, sont tués dans l'abbatiale où on les a enfermés.

La méthode Carrier

Le bras armé du Comité de salut public à Nantes mène une politique caractéristique du pouvoir absolu de vie et de mort que s'arroge le pouvoir civil à l'égard des populations de la Vendée militaire. Mais si Carrier acquiert une douteuse renommée par les noyades de masse qu'il pratique, il a des émules un peu partout, qui se réclament comme lui de la volonté de la Convention.

Pleins pouvoirs à Nantes



C'est en vertu d'un arrêté du Comité de salut public en date du 29 septembre 1793 que Jean-Baptiste Carrier est dépêché à Nantes comme représentant en mission. Le surlendemain, la Convention vote le fameux décret du 1^{er} octobre, qui durcit le dispositif de répression en Vendée.

Siégeant sur les bancs de la Montagne, régicide, le

député du Cantal est considéré comme un homme sûr. Il a l'avantage de bien connaître le terrain puisqu'il est en mission dans l'Ouest depuis le mois de juillet.

Carrier a accompagné à plusieurs reprises l'armée républicaine en campagne, notamment les Mayençais. Il s'est attiré très vite le mépris des généraux, à commencer par Kléber et Marceau, pour son manque de courage dans les combats – à la différence de Merlin de Thionville – et ses consignes impitoyables à l'égard des populations.

C'est donc en toute connaissance de cause que Carrier, muni d'instructions très rigoureuses du Comité de salut public et doté des pleins pouvoirs par la Convention, va s'employer à accomplir sa mission : éradiquer le fléau vendéen.

Dans la foulée de Fouché

Un prédécesseur de Carrier, et pas n'importe lequel, lui a préparé le terrain. Joseph Fouché a en effet exercé à Nantes les fonctions de représentant en mission de fin mars à début mai 1793.



Portrait

Fils d'armateur né au Pellerin, ancien principal du collège oratorien de Nantes, membre du club local des Jacobins, le futur ministre de la Police de Napoléon connaît parfaitement les rouages politiques de cette ville où il a pris femme. Il y a constitué un vaste réseau, proche des hébertistes, qui a puissamment contribué à son élection à la Convention.

Dès son arrivée à Nantes le 25 mars 1793, Fouché crée un comité exécutif – préfiguration du comité révolutionnaire sur lequel s'appuiera Carrier – destiné à contourner les autorités municipales et départementales, proches des Girondins. C'est par

son entremise qu'il fera passer un certain nombre de mesures qui, comme l'écrit son biographe Emmanuel de Waresquiel, « préfigurent la grande terreur nantaise de novembre » : celle de Carrier.



CHARETTE À LA LORGETTE

Lorsque Fouché s'installe à Nantes, le soulèvement vendéen a éclaté dix jours plus tôt et la ville est cernée par un arrière-pays que contrôlent les *paydrets* de Charette et les « gars du Loroux » de Lyrot.

Le représentant en mission s'emploie à organiser la défense contre un éventuel assaut, qui se produira deux mois après son départ. Il décrète la mort pour les rebelles pris les armes à la main, passe en revue et inspecte sans répit la garde nationale, se concerta avec les généraux. Il ne se risque pas sur le terrain, mais observe à la longue-vue les mouvements de l'armée du Marais, du haut des tours de la cathédrale Saint-Pierre.

Pour soutenir l'ardeur des « patriotes » nantais, Fouché multiplie les proclamations martiales : « Les plus vertueux des républicains expirent sous le fer des brigands. La patrie nous appelle à les venger. »

S'appuyant sur les sans-culottes nantais, le représentant en mission institue un comité de sûreté générale, chargé de veiller aux intérêts de la République, met en place un tribunal criminel extraordinaire confié à Phelippes-Tronjolly (qui s'illustrera sous Carrier), encourage l'idée d'« armée

révolutionnaire » qui sera créée après son départ, dresse une liste de suspects, emplît les prisons, destitue les fonctionnaires « malveillants »...

À la veille de son départ, Fouché dénonce par voie d'affiches la bourgeoisie nantaise, de tendance girondine, « aristocratie de l'opulence » qui refuse de « seconder l'énergie et la bonne volonté du peuple ».

Un choix politique

Carrier arrive à Nantes comme nouveau proconsul le 8 octobre 1793, dix jours avant la grande défaite de la Grande Armée catholique et royale, deux mois et demi avant l'épilogue de la virée de Galerne. Il s'installe quelques jours plus tard dans le luxueux hôtel de La Villestreux, dans l'île Feydeau, l'un des plus beaux quartiers de la cité.

Avant de se préoccuper des Blancs, il va devoir régler des problèmes de factions au sein même des Bleus. Il se retrouve en effet dans une ville où la bourgeoisie « patriote », proche des Girondins proscrits, est confrontée à des sociétés populaires extrémistes, qui réunissent la lie de la population.

Le choix de Carrier est vite fait. Pour imposer son pouvoir, il va s'appuyer sur les militants hébertistes, politiquement proches de lui et des généraux militants que sont Léchelle, Rossignol ou Santerre.

De Brutus à Marat

Dès le 14 octobre, le comité révolutionnaire mis en place en septembre par Ruelle, le prédécesseur de Carrier, crée une « armée révolutionnaire » composée de militants hébertistes, initialement nommée la « compagnie de Brutus ». Celle-ci prend ensuite le nom de « compagnie Marat » lors de son installation officielle par Carrier, le 1^{er} novembre.

Le danger militaire reste grand – les Vendéens sont encore entre Fougères et Granville et tiennent tête

victorieusement aux troupes républicaines lancées à leurs trousses – mais cette armée militante est destinée à rester dans Nantes, à des fins politiques, sorte de garde prétorienne du représentant en mission.



Le saviez-vous

Forte de 60 hommes recrutés sur le port, soldés à 10 livres par jour, la compagnie Marat est l'une des 56 armées de ce type recensées sur le territoire de la République par Richard Cobb. L'historien anglais la décrit composée d'artisans plus ou moins déclassés et de marginaux : certains sont des condamnés de droit commun, d'autres des boutiquiers ayant fait faillite, des petits rentiers ruinés par la Révolution.

Pour Cobb, c'est « l'instrument de vigilance et de vengeance [...] chargé de régénérer l'esprit public par la force, de frapper de terreur les tièdes et les indifférents. » Ces militants armés lui apparaissent comme « animés surtout d'une grande volonté punitive ». Ils vont d'ailleurs entrer rapidement en conflit avec Carrier, qu'ils trouvent... trop tiède et obtiendront son rappel dès février 1794.

Les hussards noirs de la République

Carrier s'appuie aussi sur les « hussards américains », unité composée d'esclaves fugitifs ou de domestiques amenés à Nantes par des planteurs des îles.

La légion franche des Américains a été créée en septembre 1791 par décret de l'Assemblée nationale, et compte 800 chasseurs à pied et 300 à cheval. Son commandement a été initialement confié au chevalier de Saint-Georges – mulâtre reconnu par son père illégitime et ancien protégé de Marie-Antoinette –, secondé par le futur général

Dumas, autre métis reconnu lui aussi par son père, le marquis de La Paillaterie. Ce régiment, qui prend en novembre 1792 le nom de 13^e régiment de chasseurs, a combattu les Autrichiens sur la frontière du Nord.

Les « hussards américains » sont envoyés s'embarquer à Brest en mars 1793, en tant que « compagnies franches pour les colonies ». Mais la 1^{re} compagnie, sur décret ministériel du 19 juin, est détachée pour servir contre les Vendéens qui, après s'être emparés de Saumur, menacent Nantes.

Cette compagnie, considérée comme un corps autonome, va surtout s'illustrer par des exactions sans nom contre la population des environs de Nantes. Elle sera rappelée à Brest en mars 1794.



LES ABUS DE PINARD

Né en 1768 à Saint-Christophe-du-Bois, près de Cholet, **Jean Pinard** est un négociant des Mauges réfugié à Nantes après avoir fait faillite. Ardent républicain, il s'illustre lors de la défense de la ville contre les Vendéens en juin 1793.

Lié à Carrier, Pinard, avec des « hussards américains » cantonnés dans la ville, se charge des fusillades de prisonniers dans les carrières de Gigant.

Se présentant comme commissaire du comité révolutionnaire nantais, il se livre avec ses hommes à pillages et viols lors d'opérations de ratissage sur les rives de l'Erdre, un affluent de la Loire.

Poursuivi pour ses exactions nantaises après la chute de Robespierre, Pinard est

guillotiné à Paris en même temps que Carrier, le 16 décembre 1794.

Une priorité : les Girondins

Profitant de ce que la Grande Armée catholique et royale s'éloigne dans les terres de galerne et de ce que Charette, isolé, reste sur la défensive, Carrier, à peine installé, entreprend de se débarrasser des sympathisants girondins, restés influents à Nantes.

La bourgeoisie « patriote » de la ville se retrouve d'emblée en butte à l'hostilité du représentant en mission, encouragé par les sociétés populaires. Les notables nantais sont d'autant plus déconcertés qu'ils ont contribué activement à empêcher la ville de tomber aux mains des insurgés vendéens, derrière le maire girondin, Baco, et le député Coustard de Massy.



Portrait

LE FLIBUSTIER DE LA CONVENTION

Né à Saint-Domingue en 1734, issu d'une famille de marins (de flibustiers, selon certains), **Pierre Coustard de Massy** a été mousquetaire du Roi sous Louis XV. Fêré de sciences, il effectue une ascension en montgolfière avec l'aéronaute Pilâtre de Rozier.

Colonel de la garde nationale de Nantes en 1789, il est très impliqué dans l'action révolutionnaire locale. Député de Nantes à l'Assemblée législative puis à la Convention, où il siège avec les Girondins, Coustard

réclame des mesures très dures contre le clergé réfractaire, mais ne vote pas la mort de Louis XVI.

Il participe très activement à la défense de Nantes contre les Vendéens en juin 1793. À son initiative, le tribunal révolutionnaire de la ville décide que les condamnés à mort seront fusillés, afin d'accélérer la procédure.

Coustard est décrété d'accusation en juillet en tant que Girondin. Il vit dans la clandestinité à Nantes jusqu'à son arrestation en octobre. Jugé à Paris, il est guillotiné le 7 novembre 1793.

Baco, accusé de fédéralisme, a été envoyé à Paris pour y être incarcéré. Coustard est arrêté par Carrier en personne, son collègue à la Convention, qui le transfère dans la capitale pour y être jugé pour... complicité avec les Vendéens.

Lors d'une réunion avec le représentant en mission le 5 novembre 1793, le comité révolutionnaire de Nantes dresse une liste de 300 notables suspects. Il s'agit de négociants, armateurs, manufacturiers, médecins, juristes, tous proches des Girondins, dont les chefs ont été expédiés à la guillotine quelques jours plus tôt ou sont traqués à travers la France.

Le 12, à midi, 150 d'entre eux sont appréhendés par la compagnie Marat, sous prétexte qu'il s'agit d'« égoïstes, modérés et gens à grands moyens », qui ne se sont pas « fortement prononcés » en faveur de la Révolution. Ils sont emmenés à la prison du Bouffay, où ils seront bientôt rejoints par les Vendéens capturés lors de la virée de Galerne.



Le saviez-vous

Les notables nantais incarcérés pour modérantisme doivent être déférés devant le Tribunal révolutionnaire, à Paris, en vertu d'un arrêté pris par Carrier le 16 novembre 1793. Après avoir croupi plus de huit mois dans la prison du Bouffay, c'est seulement le 24 juillet 1794 (6 thermidor an II) que « les 132 Nantais » prennent la route de la capitale, sous forte escorte. Seuls 110 y parviennent, les autres étant morts de mauvais traitements et de privations.

Mais Robespierre est tombé trois jours après leur départ du Bouffay... de sorte que le procès des Nantais se transforme en celui des tenants de la Terreur. Les accusés sont acquittés, et c'est Carrier qui sera mis en accusation et traduit à son tour devant le Tribunal révolutionnaire peu de temps après, en novembre 1794.

Surpopulation carcérale

La lente agonie de la Grande Armée catholique et royale et de sa suite de non combattants pose à Carrier une nouvelle préoccupation : que faire de tous ceux qui ont échappé aux massacres ?

Chaque jour, dans les dernières semaines de l'année 1793, des hommes, des femmes et des enfants épuisés, malades et affamés affluent par centaines à Nantes.

On commence par les enfermer dans le château du Bouffay, au cœur de la vieille ville. Aménagé en prison en 1790, ce bâtiment a d'abord accueilli des prêtres réfractaires, puis les sympathisants girondins. Mais, très vite, ces locaux – en proie à une forte mortalité due à la maladie – sont saturés.



L'entrepôt des cafés, en bordure du port, est désaffecté depuis la quasi interruption du commerce de denrées coloniales, en raison de la guerre maritime avec l'Angleterre. Ce vaste quadrilatère est réquisitionné. Gardé par 200 hommes, 8 000 à 9 000 personnes y sont emprisonnées après les batailles du Mans et de Savenay.

Dans ce premier camp de concentration du genre, les Vendéens sont entassés pêle-mêle, sans couchage ni ravitaillement. Ils sont considérés comme des « non êtres », ainsi que l'écrit l'historien Alain Gérard, sans registre d'écrou ni jugement, « comme si les nommer serait les reconnaître comme humains ».

La dysenterie et surtout le typhus contribuent à vider les prisons du Bouffay et de l'Entrepôt, emportant plus de 2 000 personnes en quelques semaines. Un témoin, le Dr Pariset, raconte : « Cette affreuse maladie les emporte chaque nuit par centaines. Le matin, on jette les cadavres par les fenêtres, on en fait des tas qu'on couvre de voiles, puis on en charge des charrettes qui les portent aux carrières du faubourg de Gigant. »



ACIDE SULFURIQUE ET SALAISONS

Début janvier 1794, la situation n'est plus tenable à la prison de l'Entrepôt. Il devient impératif de désinfecter les locaux, sous peine de répandre l'épidémie dans tout Nantes.

Il ne faut pas moins de trois semaines pour mener à bien l'opération, assurée par les détenus eux-mêmes. Pour vider la prison durant ce nettoyage, on distribue aux prisonniers de l'eau empoisonnée à l'acide sulfurique. Les survivants feront l'objet des noyades des 29 et 31 janvier.

En mars 1794, l'ancien entrepôt des cafés est transformé en fabrique de salaisons.

La guillotine ne peut suffire

À Nantes, Carrier fait évidemment fonctionner l'arme révolutionnaire par excellence : la guillotine. Il la fait dresser devant la prison du Bouffay.

C'est l'affaire du tribunal révolutionnaire que préside Phelippes-Tronjolly.

TÉMOIN À CHARGE CONTRE CARRIER

Né à Rennes en 1751, **François Anne Phelippes de Coatgouvereden de Tronjolly** a été premier avocat du Roi au parlement de Bretagne.

Il participe aux émeutes agitant Rennes à la veille de la Révolution, avant de devenir accusateur public à Paimbœuf puis juge au tribunal criminel de Nantes en 1793. Arrêté après le départ de Carrier, Tronjolly est jugé à Paris et acquitté en septembre 1794, ce qui ne l'empêche pas de témoigner à charge trois mois plus tard contre son ancien patron.

Juge à Pontivy sous l'Empire, il meurt à Rennes vers 1830.

Entre octobre 1793 et mai 1794, Phelippes-Tronjolly prononce plus de 200 condamnations à mort, dont 144 en novembre et décembre. S'y ajoutent 51 condamnations sans jugement, sur ordre direct de Carrier à Tronjolly. Ce dernier s'en formalise, en bon juriste respectueux de la

procédure, mais s'exécute... non sans prendre soin de faire noter chacun de ces abus de pouvoir dans les minutes du tribunal.

Le 17 décembre, on expédie à la guillotine 24 Vendéens, dont deux enfants de 14 ans et deux de 13. Même chose le surlendemain pour 27 autres condamnés, dont 7 femmes, parmi lesquelles deux sœurs de la Sagesse.



LES QUATRE ORPHELINES

Parmi les guillotinéés du 19 décembre 1793, **Gabrielle** (31 ans), **Marguerite** (28 ans), **Claire** (26 ans) et **Olympe** (17 ans) **Vaz de Mello**, ainsi que leur servante **Jeanne Roy** (22 ans).

Orphelines, les quatre sœurs ont fui leur château de La Métairie, au Poiré-sur-Vie pour échapper aux Mayençais, mais ont été capturées près de Châteaubriant (Loire-Inférieure). Condamnées à mort sans jugement, elles montent à l'échafaud en chantant le *Salve Regina*.

La tradition nantaise veut que, quelques jours après l'exécution des sœurs de Mello, le bourreau ait été pris de fièvres et de délire, provoquant sa fin. Ce qui aurait suscité les sarcasmes de Carrier : « L'imbécile s'est laissé mourir de peur ! »

Le 20, c'est l'ancien vicaire général de Dax, Louis de La Roche Saint-André, capturé dans sa famille à Montaigu, qui est exécuté à 87 ans. L'année 1793 s'achève en la ci-devant Saint-Sylvestre avec 40 guillotinéés supplémentaires.

Mais Carrier est bien conscient de la lenteur de l'instrument de mort. Avant même l'afflux de prisonniers consécutif à la bataille de Savenay, il avait écrit à la Convention à la mi-décembre : « Nos postes les tuent, les prennent et les amènent par centaines. La guillotine ne peut suffire. »

La carrière des fusillés

Il y a bien les pelotons d'exécution. Le 30 octobre 1793, Carrier installe une commission militaire dite Pépin-Lenoir, qui prononce 230 condamnations à mort entre le 5 novembre et le 30 avril suivant.

De la mi-décembre 1793 à la mi-février 1794, le représentant en mission fait fusiller 2 600 hommes et femmes de sa propre initiative. Ainsi, le 10 décembre, 200 prisonniers sont exécutés sur la prairie des Mauves, à Nantes. Leurs enfants, âgés de sept à douze ans, sont tués à coups de sabre.

Il peut également compter sur la commission militaire présidée par le capitaine Bignon, officier dans un bataillon de volontaires parisiens. Créée le 14 décembre 1793, à la suite de la bataille du Mans, elle siège jusqu'au 7 mai 1794.



Le saviez-vous

La commission Bignon a opéré à Châteaubriant le 19 décembre, puis quatre jours plus tard à Savenay, le soir même de la bataille, où elle aligne 661 cadavres (dont 35 enfants de moins de 17 ans) entre le 23 et le 26 décembre, avant de se rendre à Nantes. La procédure est toujours la même : les prisonniers défilent devant les juges, et sur simple déclaration d'identité sont déclarés coupables d'avoir porté les armes contre la République et condamnés à mort.

Les exécutions se font principalement dans la carrière de Gigant, un faubourg de Nantes, parfois

dans d'autres, proches, à Chantenay et Miseri. Les victimes sont achevées à coups de crosse, dénudées et dépouillées des objets qu'elles portent sur elles, avant d'être jetées sur le dos dans une fosse.

Dès son arrivée à Nantes le 29 décembre 1793, la commission Bignon – indépendante de Carrier – fait fusiller 100 prisonniers vendéens dans la carrière de Gigant, 97 le lendemain et 115 le dernier jour de l'année. Au total, en quatre mois, elle prononce à Nantes près de 2 000 condamnations à mort et... 7 acquittements.

La Loire comme auxiliaire de justice

La guillotine ne permet qu'une vingtaine d'exécutions quotidiennes, les pelotons d'exécution qu'une centaine. Il faut impérativement trouver un moyen d'aller plus vite. Et Carrier a son idée sur le sujet.

Lors d'une réunion vespérale à l'hôtel de La Villestreux, où il a réuni ses comparses du comité révolutionnaire, le représentant en mission présente son projet : procéder à ce qu'il appelle des « déportations verticales » – c'est-à-dire des noyades organisées – dans la Loire, qu'il qualifie de « fleuve républicain ».

Il invoque un précédent, opéré avec succès quelques semaines plus tôt à Château-Gontier, lors de la virée de Galerne. En revenant dans la ville, les Bleus y ont trouvé des blessés et des malades que les Vendéens avaient laissés derrière eux. Les malheureux ont été massacrés, les survivants jetés dans la Mayenne.

Carrier propose de faire monter les occupants des prisons nantaises, de tous âges et tous sexes, à bord d'embarcations à fond plat s'ouvrant – grâce à un système de soupape – en plein milieu du fleuve, précipitant les « passagers » au fond de l'eau. Ces noyades planifiées se feront de nuit, pour plus de

discrétion.

L'opération est confiée à Lamberty, un proche du représentant en mission, avec le concours de la compagnie Marat.



Portrait

HOMME À FEMMES

Né en 1754 à Pontchâteau, dans le comté de Nantes, **Guillaume Lamberty** est ouvrier carrossier. Officier d'artillerie dans l'armée républicaine, il combat à Cholet, en octobre 1793, où il rencontre Carrier.

Selon des témoignages plus ou moins fiables, le maître d'œuvre des noyades de Nantes propose la vie sauve aux femmes qui s'offrent à lui, avant de les envoyer à la mort une fois l'affaire réglée.

Arrêté après le départ de Carrier, Lamberty est jugé pour ses crimes et guillotiné le 14 avril 1794.

« Baptême patriotique »



Événement

Le 16 novembre 1793, le jour même où Minée, l'évêque constitutionnel de Nantes, abjure le sacerdoce, une première série de noyades a lieu. Elle concerne 84 prêtres réfractaires enfermés au Bouffay, capturés en Vendée ou lors de la virée de Galerne.

Ils sont entassés dans des barcasses qui s'ouvrent comme prévu au milieu de la Loire. Tous périssent noyés, à l'exception de trois survivants. Recueillis par l'équipage d'une canonnière d'escorte, qui leur offre de l'eau-de-vie pour les réchauffer, ils seront noyés le lendemain sur ordre de Carrier.

Celui-ci décrit ce « baptême patriotique » dans une lettre lue en séance à la Convention : « Un événement d'un genre nouveau semble avoir voulu diminuer le nombre de prêtres [...]. J'apprends à l'instant, et la nouvelle en est très sûre, qu'ils ont tous péri dans la rivière. »

Hérault de Séchelles, ancien procureur général du parlement de Paris devenu conventionnel régicide, lui répond : « La liberté ne compose pas. » Il recommande à Carrier de s'isoler pour mieux résister aux pressions de clémence et de frapper « de grands coups » en laissant la responsabilité aux exécutants.

Apprenant la nouvelle, un administrateur du département de la Vendée, Rouillé, s'écrie de son côté : « Quel malheur que ce ne soit pas le reste de cette race de scélérats ! »

« Mariages républicains »

Une seconde série de noyades expédie le 6 décembre 58 prêtres du diocèse d'Angers. Carrier écrit à la Convention : « La nuit dernière, ils ont été tous engloutis dans la rivière. Quel torrent révolutionnaire que la Loire ! »

La troisième vague a lieu dans la nuit du 14 au 15 décembre, après une rafle opérée à la prison du Bouffay. Les 139 prisonniers sont dépouillés de leurs vêtements, puis attachés deux par deux et embarqués sur des gabarres qui s'ouvrent dans la Loire. Cette scène est à l'origine de la légende – non attestée – des fameux « mariages républicains » : un homme et une femme seraient attachés ensemble, face-à-face et entièrement nus.



DES CRIS DÉCHIRANTS

Alfred Lallié, historien des noyades de Nantes, cite le témoignage d'un matelot républicain, Wailly : « Les gabarres ne coulaient pas assez vite au fond. On tirait des coups de fusil sur ceux qui étaient dessus. Les cris horribles de ces malheureuses victimes ne faisaient qu'animer davantage leurs bourreaux. »

« J'observai », ajoute Wailly, « que tous les individus qu'on a noyés dans cette nuit furent préalablement dépouillés nus comme la main. En vain les femmes réclamaient-elles qu'on leur laissât leur chemise : tout leur fut refusé et elles périrent. »

Le 21 décembre, 360 autres Vendéens sont noyés. Une nouvelle opération a lieu le jour même de la bataille de Savenay, le 23 décembre, avec 800 noyés : pour fêter la victoire, Carrier a fait pavoiser la ville afin que les habitants puissent « partager la joie des vrais sans-culottes ». S'ensuit toute une série de noyades entre le 29 décembre et le 18 janvier.

Dans la nuit du 29 au 30 janvier 1794, Carrier dirige en personne la dernière « déportation verticale » de sa mission, qui fait 400 morts.

Après son départ, une ultime noyade nantaise a lieu le 27 février 1794 en baie de Bourgneuf, au large des côtes vendéennes. Elle provoque la mort de 41 personnes : 12 femmes, 12 jeunes filles, 10 enfants âgés de six à dix ans et 5 nourrissons, ainsi qu'un vieillard aveugle.

Tous des mous

Parallèlement à sa mission proprement nantaise, Carrier se mêle d'animer à distance la répression en Vendée militaire. Il estime que celle-ci n'est pas menée avec suffisamment d'énergie.



Le saviez-vous

Le 9 novembre 1793, il écrit de Nantes à Kléber, en pleine virée de Galerne, pour lui recommander de se hâter d'en finir avec les insurgés vendéens : « Le poison est plus sûr que toute votre artillerie. Faites empoisonner les sources d'eau, du pain que vous abandonnerez à la voracité de cette misérable armée de brigands. Tuez-les à coup d'arsenic. » Le général, indigné, ne répond même pas à cette missive.

Un mois plus tard, Carrier harcèle un autre Mayençais, le général Haxo, que ses consignes révoltent : « Il vous est ordonné d'incendier toutes les maisons rebelles, d'en massacrer tous les habitants et d'en enlever toutes les subsistances. »

Il va même jusqu'à dénoncer à la Convention son collègue Francastel, qui opère à Angers et qui lui a envoyé à Nantes 58 prêtres âgés et infirmes : « J'avais écrit à Francastel de les faire noyer en cet endroit [*N.D.A. : à Angers*], mais le foutu coquin n'a pas osé le faire. » C'est donc Carrier qui les expédie dans la Loire.

Mission accomplie : 10 000 morts

Sur la pression des sociétés révolutionnaires, qui multiplient les demandes en ce sens auprès du Comité de salut public, la Convention met fin à la mission de Carrier. Il est rappelé à Paris le 8 février 1794. Selon certaines interprétations, il aurait de lui-même demandé ce rappel, craignant



Au total, durant les cinq mois de proconsulat de Carrier à Nantes, on dénombre 10 000 morts sur les 13 000 détenus qu'a comptés la ville (pour la plupart des insurgés vendéens et leurs familles) :

»

2 à 3 000 fusillés,

»

4 à 5 000 noyés,

»

3 000 victimes du typhus ou de sous-alimentation dans des conditions de détention infectes.

Coïncidence ? L'homme des noyades de Nantes quitte la Vendée militaire au moment même où commencent à y sévir les colonnes infernales de Turreau. Une autre méthode d'extermination a le champ libre.

Les émules de Carrier à Angers

Les homologues de Carrier en Maine-et-Loire n'ont rien à lui envier en termes d'efficacité et de férocité. Ils utilisent sensiblement les mêmes méthodes, avec une nette prédilection pour les pelotons d'exécution.

Le représentant en mission Francastel est confronté, comme son collègue nantais, au problème du trop-plein carcéral. Lors de la virée de Galerne, il écrit au général Grignon qu'« il ne faut faire aucun quartier » aux « brigands » : « Nos prisons regorgent de prisonniers de Vendée. »



LE BOURREAU AIME LES FLEURS

Né à Évreux en 1761, **Marie Pierre Adrien Francastel** a été secrétaire du duc de Liancourt, fondateur d'une école d'agriculture sur ses terres. Député suppléant de l'Eure, il remplace à la Convention le Girondin Buzot lorsque celui-ci est proscrit en juin 1793.

Envoyé en mission dans l'Ouest en octobre, il contribue à repousser les Vendéens lors de l'assaut d'Angers, début décembre. Francastel demande son rappel en janvier 1794, invoquant la fatigue. Sur le refus du Comité de salut public, il se fait alors remarquer, avec son collègue Hentz, par sa férocité dans la répression. Elle lui vaut le surnom de « Carrier d'Angers ». Il se verra reprocher cette férocité par la Convention à la chute de Robespierre.

Retiré de la vie politique, Francastel est agent forestier dans l'Eure sous le Directoire, puis jardinier de Joséphine Bonaparte sous le Consulat. Il meurt dans le dénuement en 1831.

Le 2 décembre 1793, il décide de vider les prisons d'Angers : celle installée dans l'ancien séminaire, celles du Calvaire et de la Rossignolerie.

Après regroupement, 800 hommes sont expédiés aux Ponts-de-Cé : 300 sont fusillés dans une prairie, les autres sont emprisonnés à Doué-la-Fontaine en attendant de comparaître devant une commission militaire. Quant aux femmes, que les soldats refusent de noyer, elles sont incarcérées à

Montreuil-Bellay : la plupart périront de froid et de faim. 200 exécutions suivront à Doué-la-Fontaine le 16 décembre.

Toujours pour faire de la place, Francastel et son collègue Esnuë-Lavallée installent le 6 décembre une commission militaire, présidée par l'apothicaire Joachim Proust. Jusqu'à Noël, les fusillades se font par centaines au port de l'Ancre, à Angers. On ne connaît pas le nombre exact de victimes, qui comptent des religieuses et des adolescents de douze à quatorze ans.

Les martyrs d'Avrillé

Francastel et son collègue Hentz, arrivé à Angers en février, passent à la vitesse supérieure au début de l'année 1794 : noyades (encore qu'en moindre proportion qu'à Nantes), guillotines et fusillades se poursuivent à un rythme soutenu.



Portrait

UN EXPLOITANT DE TABAC

Né à Metz en 1768, fils de maréchal-ferrant, **Nicolas Hentz** est avocat. Il se fait connaître par ses idées radicales et est élu à la Convention, où il siège avec les Montagnards.

Envoyé dans l'Ouest pour quelques dizaines de jours en novembre 1793, il y revient pour trois mois en février suivant. Un délai suffisant pour s'illustrer dans la répression, son nom devenant inséparable de celui de Francastel.

Poursuivi pour ses excès sous la Convention thermidorienne, Hentz est arrêté

en février 1795, mais parvient à s'évader, avant d'être amnistié quelques mois plus tard.

Il tient une pension de famille à Neuilly avec sa femme jusqu'en 1817, lorsqu'il est contraint à l'exil comme régicide. Producteur de tabac en Pennsylvanie, Hentz (son nom étant parfois transformé en « Anse ») meurt à Philadelphie en 1830.

Les deux hommes activent la commission militaire dite Parein-Félix, constituée lors de la virée de Galerne pour juger les prisonniers vendéens qui affluent après les batailles du Mans et de Savenay. Installée à Angers fin novembre 1793, la commission y siège sans désespérer : 30 guillotins et 400 fusillés pour la seule période du 28 au 30 décembre, après Savenay.

Invitée à en faire encore plus, la commission prononce 2 000 condamnations à mort en quelques semaines, entre le 12 janvier et le 16 avril 1794. Elles concernent essentiellement des femmes. Le chef d'accusation ? Activités contre-révolutionnaires. Il suffit d'avoir accompagné l'armée vendéenne outre-Loire, d'être apparenté à un suspect... ou tout simplement d'avoir assisté à une messe dans les bois.

La plupart des condamnés sont exécutés à Avrillé, au nord d'Angers, dans le parc de la Haie aux bonshommes (rebaptisé « Champ des martyrs »). Les fusillades d'Avrillé se déroulent sur dix jours : 500 morts le 12 janvier 1794, 300 le 15, 250 (dont 80 femmes et des infirmes transportés en charrettes) le 17, 408 le 20 et enfin 150 le 21 janvier...

Certains condamnés sont guillotins sur la place du ralliement à Angers, comme l'abbé Pinot, qui monte à l'échafaud en vêtements sacerdotaux.



L'ÉCHAFAUD COMME AUTEL

Fils de tisserand, né à Angers en 1747, l'abbé **Noël Pinot** est curé du Louroux-Béconnais, en Anjou, depuis 1788.

Refusant de prêter serment à la Constitution civile du clergé, il monte en chaire en février 1791 pour justifier sa décision auprès de ses fidèles. Cela lui vaut d'être arrêté et interdit de séjour dans sa paroisse.

Caché à Beaupreau, il retourne au Louroux-Béconnais lorsque les Mauges se soulèvent. Il y vit dans la clandestinité. Le curé Pinot est arrêté le 8 février 1794, alors qu'il célèbre la messe dans la grange où il se cache. Revêtu des ornements religieux qu'il portait au moment de sa capture, il monte à l'échafaud le 21 février, en récitant la formule liturgique « *Introibo ad altare Dei* » (Je m'élèverai jusqu'à l'autel de Dieu) que prononce un prêtre lorsqu'il monte vers l'autel au début de la messe.

Noël Pinot est béatifié le 31 octobre 1926. Comme le seront 99 « martyrs d'Avrillé » en 1984.

Commissions à gogo

Nantes et Angers ne constituent pas des exceptions. D'autres commissions militaires sévissent :

»

Dans toute la Vendée militaire : Saumur (Maine-et-Loire), Fontenay-le-Comte, Les Sables (Vendée) et Niort (Deux-Sèvres),

»

Outre-Loire : La Flèche et Le Mans (Sarthe),
Saint-Malo et Rennes (Ille-et-Vilaine),
Cherbourg (Manche),

»

Également à La Rochelle et Saintes
(Charente-Inférieure).

Celle de Fontenay a été mise en place par le représentant en mission Lequinio dès le 11 décembre 1793, afin là aussi de vider les prisons. En quatre mois d'activité, cette commission juge 332 prisonniers, dont 292 sont condamnés à mort. Lequinio n'hésite pas à abattre de sa main, d'un coup de pistolet, un détenu dans sa geôle.

Les pontons de Rochefort

En 1793, la Convention décide le principe de la déportation de prêtres réfractaires en Guyane ou dans l'océan Indien. Trois ports à large estuaire sont prévus pour l'embarquement : Bordeaux sur la Gironde, Nantes sur la Loire et Rochefort sur la Charente. Ce dernier est situé dans le ressort de l'armée républicaine des Côtes de La Rochelle, qui combat les Vendéens.



C'est seulement le 25 janvier 1794 qu'un arrêté du Comité de salut public organise le départ de ces prêtres pour les ports de l'Atlantique. Des convois venus de toute la France, couvrant jusqu'à 800 kilomètres, convergent vers ceux-ci.

Se pose alors le problème de l'internement de ces déportés en attendant leur départ. À Nantes, Carrier règle le problème à sa façon : la « déportation verticale » par noyade. À Bordeaux, on se résout à les entasser sur des « pontons », anciens navires négriers démâtés, réquisitionnés après l'abolition de

l'esclavage par la Convention le 4 février.

Les autorités de Rochefort choisissent également cette seconde formule. Trois pontons – les *Deux associés*, le *Washington* et le *Bonhomme Richard* – sont choisis pour accueillir 840 prêtres, originaires en grande partie du nord et de l'est de la France. Ceux-ci y séjourneront d'avril 1794 à janvier 1795, dans l'impossibilité de quitter la France en raison de la menace des navires de guerre anglais qui croisent au large des côtes.

Les commandants de ces bagnes flottants appliquent les consignes avec rigueur. Le lot quotidien est la promiscuité, l'entassement dans des espaces de 123 m², les mauvais traitements, la nourriture frelatée, des odeurs méphitiques. Les détenus, souvent âgés et malades, sont d'autant plus mal vus que la plupart persistent à observer leurs devoirs religieux.



Le saviez-vous

« Ces hommes étaient rayés des livres de la République », témoigne Laly, le capitaine des *Deux associés* : « On m'avait dit de les faire mourir sans bruit. » De fait, 547 prêtres périssent du typhus, du scorbut, de l'épuisement et de la faim. Ils sont enterrés sur l'île Madame (rebaptisée île Citoyenne) et l'île d'Aix, à l'embouchure de la Charente.



Portrait

LE BIENHEUREUX DE LA ROCHELLE

En 1995, 64 prêtres morts sur les pontons de Rochefort sont béatifiés. Parmi eux, un seul relevait d'un diocèse lié à la Vendée

militaire.

Né en 1734, l'abbé **Jean Baptiste Soizy** est curé d'Ardillières, en Aunis, avant de devenir vicaire général de l'évêché de La Rochelle.

À bord de son ponton, il s'emploie à organiser le soutien de la foi et à assurer la vie sacramentelle de ses confrères. Il meurt d'épuisement sur l'île Madame, le 27 août 1794.

Les survivants sont alors regroupés sur un seul ponton, l'*Indien*. Ils sont transférés à Saintes trois mois plus tard, le 16 avril 1795, où ils bénéficient de meilleures conditions d'hygiène et peuvent célébrer leur culte dans des oratoires privés. Les 274 prêtres encore en vie sont définitivement libérés par un décret du 4 décembre.

Des culottes de peau humaine

Les horreurs de la répression qui s'est abattue sur la Vendée militaire en 1794 donnent lieu à toutes sortes de rumeurs plus ou moins vérifiables. Ainsi celle sur l'existence de tanneries de peau humaine, fabriquant, à partir de prélèvements sur les cadavres de guillotins ou d'insurgés, des vêtements portés par des personnalités révolutionnaires : des bottes pour Barère, des culottes pour Saint-Just... Une tannerie d'Angers aurait utilisé de la peau de femme pour fabriquer des culottes de cheval destinées aux officiers républicains.

L'historien Émile Gabory cite un rapport qui émanerait d'un comité de la Convention en date du 14 août 1793 : « On tanne à Meudon la peau humaine [...]. La peau qui provient des hommes est d'une consistance et d'une bonté supérieure à celle du chamois. Celle des sujets féminins est plus souple, mais présente moins de solidité. »

L'existence d'une telle tannerie à Meudon, à proximité de Paris, paraît problématique. Sous la surveillance directe du Comité de salut public, il existe bien dans cette ville un établissement scientifique destiné à perfectionner le matériel d'artillerie et à procéder à des recherches concernant le génie militaire. Rien ne filtre de ces bâtiments, à l'abri de la vue des passants et solidement gardés, ce qui a pu accréditer la rumeur. Mais les témoignages fiables ou les documents manquent pour attester de la fabrication de tels vêtements pour l'armée.

Les historiens prêtent davantage foi à des témoignages, nombreux, sur un trafic de peau humaine aux Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire), au début de l'année 1794. Le chirurgien-major d'un bataillon de volontaires ardennais aurait fait traiter par un tanneur de la ville la peau de 32 des 800 fusillés du 2 décembre précédent.



Dans ses souvenirs, la comtesse de La Bouère cite un vétéran républicain de la guerre de Vendée. Il assurait avoir « écorché des brigands pour en faire tanner la peau » et fabriquer des pantalons, qu'il avait vendu à douze de ses camarades.

L'heure de Turreau

Après les civils, les militaires prennent la relève dans le châtement infligé à la Vendée. Ils appliquent la politique de la terre brûlée : ils ne s'en prennent pas seulement à la population, mais aussi au cheptel, aux bâtiments et aux forêts. Toujours en se conformant aux vues du pouvoir politique détenu à Paris par le Comité de salut public.

Un général très politique

Lorsqu'il est nommé à la tête de l'armée de l'Ouest le 27 novembre 1793, Louis Marie Turreau est parfaitement conscient de ce que l'on attend de lui. Il bénéficie d'informations privilégiées par le biais notamment de son cousin Louis, représentant en mission en Vendée militaire, où le général a brièvement servi lui-même en juin.



Portrait

UN COUSIN BIEN UTILE

Louis Turreau de Linières est né en Normandie en 1761. Engagé dans l'armée à la suite d'un vol dans la caisse de son père, un officier fiscal, il épouse une riche veuve, mère du futur maréchal Davout (qui servira un moment en Vendée).

Député de l'Yonne à la Convention, régicide, il est représentant en mission dans l'Ouest à l'été 1793. Il combat les Vendéens lors de la virée de Galerne, puis se distingue par son implacable violence à l'encontre des populations, notamment lors de la reprise de Noirmoutier.

Sous le Directoire, Louis Turreau-Linières exerce des fonctions dans l'administration militaire. Il meurt assassiné en Italie le 7 avril 1797, dans des conditions jamais éclaircies.

C'est sans doute la raison pour laquelle il s'attarde en route, venant de l'armée des Pyrénées-Orientales, et qu'il ne prend son commandement effectif que le 26 décembre, trois jours après la bataille de Savenay.

Ce nobliau du Perche – ci-devant de

Garambouvillle – a adhéré à la Révolution dès ses débuts, entrant en 1789 dans la garde nationale de Conches, dont il prend la direction quelques mois plus tard.

Il conserve des relations étroites avec les milieux révolutionnaires, notamment les hébertistes. À ce titre, il connaît tous les arcanes, les dessous, les méandres de la vie politique depuis 1789, avec ses factions, ses rivalités, ses enjeux de pouvoir, ses arrière-pensées.

Tenté par la clémence

Turreau débute l'année 1794 par une tournée d'information sur le terrain. Il se rend dans le pays de Retz et dans le Marais breton-vendéen, à Machecoul, à Beauvoir, étudie les conditions de reprise de l'île de Noirmoutier – rebaptisée « île de la Montagne » – aux mains de l'armée de Charette depuis le 11 octobre.



LA MORT DANS UN FAUTEUIL

Le 30 décembre 1793, trois navires républicains bombardent les forts de Noirmoutier, qui ripostent par une vigoureuse canonnade. Les navires se retirent, après avoir perdu « quelques mâts et quelques hommes ».

Le 3 janvier 1794 en pleine nuit, le général Haxo, avec 5 000 hommes, parcourt le Gois à marée basse, guidé par un traître. 1 000 autres, amenés par des gabarres et conduits par le général Jordy, débarquent sur l'île à 6 heures du matin, malgré le tir des batteries vendéennes, qu'ils prennent

d'assaut. Après avoir opéré leur jonction, Haxo et Jordy avancent vers Noirmoutier, où ils entrent sans résistance.

Durant huit jours, sur ordre du représentant en mission Turreau, et malgré les protestations d'Haxo, les Bleus procèdent à des fusillades ininterrompues, faisant 2 000 victimes, sans distinction d'âge ou de sexe.

D'Elbée est exécuté sur la place d'armes du château le 6 janvier 1794. Ne pouvant tenir debout en raison des blessures reçues à Cholet, l'ancien généralissime de la Grande Armée catholique et royale est fusillé assis dans un fauteuil. À ses côtés, liés à des poteaux de bois, son beau-frère Duhoux de Hauterive, son ami Boisy, et un officier républicain, Wieland. Ce dernier commandait la garnison de Noirmoutier lors de la prise de l'île par Charette et est accusé d'avoir capitulé sans résistance.

M^{me} d'Elbée, qui a accompagné son mari lorsqu'il s'est réfugié à Noirmoutier, est fusillée à son tour le 17 janvier.

Turreau rencontre les principaux généraux dépendant de lui : Kléber, Haxo, Vimeux – tous anciens Mayençais –, Duquesnoy, Dutruy... La plupart lui donnent un point de vue modéré, lui montrant que les Vendéens n'ont plus ni capacités militaires ni soutiens, affirmant qu'une action revancharde ne peut qu'être contreproductive. Ils suggèrent également de rétablir une stricte discipline parmi des troupes enclines aux exactions contre les non combattants.

En dépit des exhortations de Carrier, Turreau pressent les dangers d'une répression aveugle à l'encontre d'une population vaincue et accablée. Il recommande la clémence à la Convention : « Le bandeau se déchire. Les prêtres qui dirigent leurs pas n'ont plus le même empire sur leurs opinions

[...]. On craint qu'en agissant avec rigueur à l'égard de nombreux déserteurs, on ne réduise les autres au désespoir. »

Détruire la Vendée

En l'absence de réponse, Turreau comprend que l'esprit du Comité de salut public n'est pas à la pacification et à l'indulgence. Dès lors, il prépare un plan plus conforme aux décrets de la Convention du 1^{er} août et du 1^{er} octobre 1793, spécifiques à la Vendée.



Le 16 janvier 1794, il adresse son nouveau plan à plusieurs représentants en mission, dont son cousin et Francastel. Il prévoit la constitution de six divisions, divisées en douze colonnes d'environ 8 000 hommes chacune ayant pour mission d'avancer parallèlement d'est en ouest en Vendée militaire, à partir d'une ligne allant de Brissac (au sud d'Angers) à Saint-Maixent (à l'est de Niort).

SIX DIVISIONS SUR LE FRONT DE L'EST

»

Division Duval : deux colonnes aux ordres de Daillac et Prévignaud (Duval, blessé, lui a cédé sa colonne) partent de Saint-Maixent et Parthenay (Deux-Sèvres) pour marcher sur La Caillière et Le Tallud-Sainte-Gemme (Vendée).

»

Division Grignon : les colonnes Grignon et Lachenay s'ébranlent de Bressuire (Deux-Sèvres) vers Les Herbiers et Pouzauges (Vendée).

»

Division Boucret : de Cholet, Boucret et Caffin

marchent sur Les Epesses et Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

»

Division Turreau : la colonne aux ordres du commandant en chef n'a pas d'objectif fixé. Celle de Bonnaire part de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) vers Cholet.

»

Division Cordellier : les colonnes Cordellier et Crouzat partent de Brissac (Maine-et-Loire) en direction de Jallais et du May-sur-Èvre.

»

Division Moulin : commandée par le général Jean-Baptiste Moulin, la onzième colonne s'ébranle de Mûrs-Érigné (Maine-et-Loire) vers Saint-Christine (Vendée), où elle doit rejoindre la douzième. Celle-ci n'aura pas le temps d'être constituée. La division Moulin est la plus faible en nombre, avec seulement 600 à 800 hommes.

Confiant à Haxo, huit autres colonnes sont prévues à l'ouest. Partant du littoral, elles sont chargées de repousser l'armée de Charette – la seule encore organisée – en direction de l'est. Il s'agit de prendre les *paydrets* dans un étau. La ligne de départ attribuée à ces troupes s'étend de Paimbœuf, en Loire-Inférieure, aux Sables-d'Olonne, en Vendée.

DES COLONNES À L'OUEST

Les colonnes sous la responsabilité de Haxo comptent au total une quinzaine de milliers d'hommes. Effectifs que le général mayençais estime trop faibles en regard de la mission qui lui est confiée.

Partant de Challans et Bourgneuf (Loire-Inférieure), elles ont pour consigne de marcher chacune vers un objectif différent : pour moitié dans le bocage vendéen (Bournezeau, La Roche-sur-Yon, Aizenay, Palluau...), pour le reste dans le Marais et le

En réserve, des généraux commandant les garnisons de villes vendéennes, qui viendront en appoint le cas échéant : Amey aux Herbiers, Huché à Luçon, Bard à Chantonay...

Toutes ces troupes doivent opérer en fonction des dispositions des deux décrets, qui prescrivent de détruire la Vendée de fond en comble. Les consignes sont claires : éviter le combat en cas de résistance, sauf si la victoire est assurée ; utiliser tous les moyens pour débusquer les rebelles, en brûlant tout ce qui est combustible.

« En huit jours, conclut Turreau, la Vendée doit être battue, tous les rebelles pressés entre moi, Haxo et Dutruy. Si j'avais adopté une autre démarche, j'aurais manqué mon but. »

Le général ouvre son parapluie

En ce début d'année 1794, la Convention est le théâtre d'un affrontement inexpiable entre, d'un côté, les « Indulgents » rangés derrière Danton (dont curieusement Westermann, le « boucher de la Vendée », est un proche), et de l'autre, les « Enragés » menés par Hébert. Ce dernier n'est pas un conventionnel mais exerce un magistère d'opinion avec son célèbre journal, *Le Père Duchesne*, et dispose de nombreux soutiens dans les armées. Le Comité de salut public, tenu par Robespierre, les renverra bientôt dos à dos à la guillotine, mais reste pour l'instant dans l'expectative.

Mais le commandant en chef de l'armée de l'Ouest n'entend pas faire les frais d'une lutte de factions politiques. Ne sachant pas qui en sortira vainqueur, il veut éviter de se compromettre. Il ouvre donc son parapluie.



Dans son rapport aux représentants en mission, il cherche à se couvrir : « Mon intention est de tout incendier, de ne réserver que les points nécessaires à établir des cantonnements propres à l'anéantissement des rebelles. Mais cette grande mesure doit être prescrite par vous. Je ne suis que l'agent passif des volontés du corps législatif. Vous devez également prononcer d'avance sur le sort des femmes et des enfants que je rencontrerai dans ce pays révolté. S'il faut tous les passer au fil de l'épée, je ne puis exécuter une pareille mesure sans un arrêt qui mette à couvert ma responsabilité. »

Silence radio.

Les destinataires du rapport ont eux aussi l'œil fixé sur ce qui se passe à Paris. Ils se gardent bien de répondre. Certains de ceux qui sont sur place, parmi les plus inflexibles, comme Louis Turreau et Francastel, demandent leur rappel pour raison de santé afin de ne pas avoir à assumer ce plan. En vain, d'ailleurs. Mais aucun d'eux n'accepte d'accompagner les troupes qui s'apprêtent à ravager la Vendée, malgré les demandes répétées de Turreau au ministre de la Guerre, pour se couvrir : ils exigent des militaires du feu et du sang, mais ne veulent pas se compromettre.

Le 19 janvier, au moment de donner l'ordre de marche de ses colonnes, Turreau s'adresse directement au Comité de salut public : « Chaque chef de colonne a son instruction particulière. Tous ont l'ordre d'incendier les villages, métairies, forêts, mesure que j'ai cru indispensable et que vous-même vous avez indiqué dans votre arrêté du mois d'août. »

Et de réclamer une fois encore la caution du pouvoir politique : « Je le répète [...] je regarde comme indispensable la mesure de brûler villes, villages et métairies si l'on veut entièrement finir l'exécrable guerre de Vendée. J'ai donc lieu

d'espérer que vous l'approuverez. »

Là encore, pas de réponse. Turreau comprend le message. Il sait qu'il joue sa tête et il déclenche son dispositif.



Ce n'est que le 8 février, alors que les colonnes opèrent depuis près de trois semaines, qu'il reçoit de Carnot, qui a en charge la Guerre au sein du Comité de salut public, une missive aussi ambiguë dans la forme qu'impérative et menaçante dans le fond : « Tu te plains de ne pas avoir reçu du Comité l'approbation formelle de tes mesures. Elles lui paraissent bonnes et tes intentions sont pures. Mais, éloigné du théâtre des opérations, il attend de grands résultats pour prononcer dans une matière sur laquelle on l'a déjà trompé tant de fois [...]. Extermine les brigands jusqu'au dernier. Voici ton devoir. »

Un calendrier pour l'horreur



Le 19 janvier 1794, dans une instruction générale à tous les chefs de colonne, Turreau se résout à leur donner leur feuille de route : « Tous les brigands qui seront trouvés les armes à la main, ou convaincus de les avoir prises pour se révolter contre leur patrie, seront passés à la baïonnette. On agira de même avec les femmes et enfants qui seront dans ce cas. Les personnes seulement suspectes ne seront pas épargnées... »

L'ordre prévoit toutefois que plusieurs localités doivent être exceptées de la destruction et de l'incendie... Il ne s'agit pas d'une mesure de clémence, mais d'intendance militaire : les troupes

républicaines ont besoin de bases arrière pour le ravitaillement et le cantonnement des troupes.

CONSIGNES D'INCENDIE

Les communes censées échapper à l'ordre d'incendie et de destruction donné par Turreau à ses troupes sont au nombre de treize.

Onze d'entre elles concernent les colonnes de l'est : Mont-Glone (Saint-Florent-le-Vieil) et Cholet en Maine-et-Loire ; Argenton le peuple (Argenton-Château) et Bressuire dans les Deux-Sèvres ; Montaigu, Le Gravereau (Saint-Vincent-Sterlanges), Chantonay, Hermine-sur-Smagne (Sainte-Hermine), La Châtaigneraie, Luçon, Fontenay-le-Peuple (Fontenay-le-Comte) en Vendée.

Les deux autres sont situées dans la zone d'opération d'Haxo, du côté du littoral : Machecoul en Loire-Inférieure et Challans en Vendée.

Ces dispositions ne seront pas toujours respectées. Plusieurs de ces villes bénéficiant d'une exemption – notamment Cholet et Bressuire – n'échapperont pas à l'incendie. Pas dans le cadre du plan Turreau, mais parce qu'elles auront été le théâtre d'affrontements imprévus entre Bleus et Blancs.

Turreau fixe à tous ses généraux des rendez-vous précis, avec un itinéraire détaillé commune par commune et un calendrier à tenir chaque jour. La coordination doit être rigoureuse : les chefs de colonne doivent communiquer deux fois par jour entre eux et avec le commandant en chef. Ce dernier prend personnellement la tête de la 7^e colonne, qui lui sert de garde et n'est pas opérationnelle.

Entre le 19 et le 21 janvier 1794 (début février pour deux d'entre elles), les douze colonnes de l'est s'ébranlent à partir de douze camps retranchés, avec 80 000 hommes, mais sans artillerie ni bagages afin d'être plus mobiles et plus rapides.

Elles entrent en action très rapidement, Turreau ayant promis de liquider ce qui reste de « l'exécrable Vendée » en moins de dix jours.

Celles de l'ouest ne s'ébranlent qu'à partir du 25 janvier, une semaine plus tard. Haxo se fixe un objectif strictement militaire, la capture de Charette, et le fait clairement savoir à son supérieur. Il interdit à ses hommes toute exaction contre les habitants des zones traversées.



Le saviez-vous

Turreau se rend très vite compte que la situation n'est pas aussi simple qu'il l'a promis à la Convention. Le 24 janvier, il écrit au Comité de salut public pour obtenir de nouveaux moyens, ce qui suppose un délai supplémentaire : « Il n'existera plus de Vendée, sous 15 jours, ni maisons, ni armes, ni subsistances, ni habitants que ceux cachés dans le fond des forêts, car je désespère de pouvoir incendier les forêts si vous n'adoptez pas les mesures que je vous propose. Il faut que tout ce qui existe de bois de haute futaie dans la Vendée soit abattu. »

La dernière chevauchée de M. Henri

Pendant ce temps, la dernière page de l'épopée de la Grande Armée catholique et royale se tourne définitivement. L'application du plan de destruction de la Vendée coïncide avec la disparition d'une de ses figures.

Après son entrevue orageuse avec Charette le 21 décembre 1793, La Rochejaquelein – hormis un bref séjour chez une tante, non loin du château familial de la Durbelière, incendié quelques mois plus tôt – est resté auprès de Stofflet, à l'abri de l'épaisse forêt de Vezins. Les deux hommes n'en sortent que pour quelques coups de mains, souvent

malheureux, contre les Bleus.

Le 22 janvier 1794, trois jours après la mise en route des premières colonnes de Turreau, l'ancien généralissime et l'ancien major général de la défunte Grande Armée catholique et royale rédigent ensemble – après avoir chassé de Vihiers la garnison républicaine installée la veille même par Turreau – un appel au rassemblement pour le 24, dans les landes des Cabournes, à Saint-Lézin près de Cholet.

Le jour dit, après avoir été rejoint par Pierre Cathelineau et le comte de La Bouère, le jeune général harangue ses troupes retrouvées.



ÉVADÉ AVANT D'ÊTRE FUSILLÉ

Né en Touraine en 1765, **Armand Modeste du Gazeau**, comte de la Bouère, fut lieutenant à Orléans-Cavalerie avant d'émigrer en 1792 et de servir dans l'armée de Condé.

Rentré en France, il repousse le 17 mars 1793, à la tête des paysans de Jallais, les Bleus qui tentent de reprendre le bourg conquis par Perdriau et Cathelineau quatre jours plus tôt. La Bouère, sous le commandement de Donissan, participe à tous les combats de la Grande Armée, mais refuse de passer outre-Loire. Il préfère poursuivre le combat sur la rive gauche, à la tête de la « Petite armée » avec Pierre Cathelineau.

Après la mort de La Rochejaquelein, La Bouère combat avec Stofflet jusqu'à la mort

de celui-ci en mars 1796. Capturé peu après, il s'évade avant d'être fusillé. Il meurt à Châtellerault en 1847.

Sa femme Antoinette (1770-1867) vit deux de ses filles, après la défaite de Cholet puis après la capture de Stofflet, naître dans des métairies où elle s'était cachée. Elle a laissé de précieux souvenirs sur cette époque.

Lors de la réunion, un guetteur signale l'approche d'un détachement de la colonne Cordellier, alertée par un espion. La Rochejaquelein se porte à leur rencontre et tue deux officiers, ce qui met en fuite les républicains.

Le 25 janvier, 1 200 paysans quittent les landes des Cabournes derrière La Rochejaquelein, Stofflet, Cathelineau et La Bouère. Ils bousculent un bataillon républicain près de Neuvy-en-Mauges, puis entrent dans La Jumellière, évacuée par Cordellier. L'occasion de constater pour la première fois l'œuvre des colonnes infernales : 60 cadavres dans un champ, dont 37 femmes et enfants.

Les Vendéens s'emparent le lendemain de Chemillé, occupé par 600 hommes de la colonne Crouzat. Ils délivrent 800 femmes promises à la mort. Puis ils regagnent leur refuge en forêt de Vezins.



Et puis, le 28 janvier 1794, c'est l'incendie de Nuaillé, par 400 soldats venus de Cholet. Ils sont mis en fuite par des cavaliers qui surgissent de la forêt, menés par M. Henri. Ce dernier, vêtu d'un habit bleu subtilisé à un soldat républicain pour remplacer ses vêtements en haillons, est tué par un fuyard.



ENTERRÉ SOUS UN POIRIER

La Rochejaquelein vient de faire grâce à un prisonnier lorsque celui-ci lui tire à bout portant une balle au visage. Stofflet, voyant revenir son cheval sans cavalier, se précipite sur le lieu du drame en hurlant « M. Henri est tué ! »

L'ancien garde-chasse ne veut pas que le corps de son chef soit profané. Il lui taillade le visage à coups de sabre afin de le rendre méconnaissable et l'enterre au pied d'un poirier, entièrement nu, à l'endroit où son assassin a été massacré par les Vendéens fous de rage.

Averti très tardivement de la disparition de son adversaire – que Stofflet a gardé secrète le plus longtemps possible –, Turreau ordonne à Cordellier de rechercher son corps. En vain.

Charette se porte mal

L'entrée en action des colonnes infernales se produit également à un moment où l'armée de Charette se trouve dans une situation des plus difficiles.

L'année 1794 avait pourtant bien commencé. S'étant rendu maître de Machecoul, le chef de l'armée du Bas-Poitou avait célébré le nouvel an en y donnant une fête, aux cris de « Vive le roi ». Mais dès le 2 janvier, il est battu par le général Carpentier qui marche sur la ville, et manque d'être fait prisonnier.

Il se replie sur Les Brouzils (Vendée), après avoir tenté une vaine contre-attaque et dispersé une

troupe républicaine qui cherche à lui couper la retraite. Il arrive dans la forêt de Grasla à la tombée de la nuit du 3 janvier, avec une poignée de compagnons d'armes.

Le 8, Charette rassemble 3 000 hommes à La Merlatière, non loin de Grasla. Le lendemain, il s'empare avec eux de Saint-Fulgent, dont il massacre la garnison. Délogé le 11, il est de nouveau obligé de s'enfuir.

Poursuivi, rattrapé aux Brouzils au moment d'atteindre son refuge de Grasla, il repousse les attaquants. Mais, sérieusement blessé, il est mis hors de combat jusqu'au début du mois de février.

Le même jour, La Cathelinière, réfugié dans la forêt de Princé, en pays de Retz, est battu par Haxo venu l'attaquer. « La horde s'est totalement mise en déroute », écrit le vainqueur à Turreau.

Pour comble d'infortune, la comtesse de la Rochefoucauld, l'une des principales alliées du « roi de la Vendée », capturée le 16 janvier, est fusillée sur la plage des Sables-d'Olonne le 24, en compagnie de son second, Thomazeau.



Portrait

LA PLUS BELLE DES « AMAZONES »

Marie Adélaïde de La Touche-Limouzinière est née en 1760 dans l'île de la Grenade, alors française. Elle a épousé en 1778 un enseigne de vaisseau rencontré aux Antilles, le comte Pierre Louis de La Rochefoucauld-Bayers.

Son mari ayant émigré en 1791, elle reste dans le logis de celui-ci, le Puy-Rousseau, à

La Garnache, non loin de celui de Charette. C'est là que, le 13 mars 1793, les paysans de La Garnache, n'ayant pas réussi à trouver celui-ci à Fonteclose, viennent lui demander de se mettre à leur tête. Elle accepte d'emblée.

M^{me} de la Rochefoucauld chasse avec eux les officiers municipaux de La Garnache, où elle installe un comité de commune. Ayant pour lieutenant l'un de ses fermiers, Pierre Thomazeau, elle se joint à Joly dans sa tentative malheureuse contre Les Sables-d'Olonne, puis rejoint à Legé Charette, qui s'est enfin décidé à combattre.

À cheval, coiffée d'un feutre gris à cocarde blanche, sabre au poing, elle participe à tous les combats de l'armée du Marais, s'illustrant notamment à celui de Palluau, en mai 1793. Pour entretenir sa troupe, elle rançonne les Bleus qu'elle capture.

M^{me} de La Rochefoucauld est également le fleuron de la « cour » de Legé, la plus remarquée des « amazones de Charette ». Sa grande beauté donne lieu à toutes les rumeurs, y compris celle – jamais attestée – d'être la maîtresse du maître des lieux. C'est avec lui qu'elle ouvre à Legé le rituel bal qui célèbre chaque succès, c'est pour lui qu'elle brode une écharpe de commandement, blanche fleurdelisée d'or. On n'en sait pas plus.

Séparée de l'armée de Charette, traqué par les Mayençais à l'automne 1793, elle poursuit un combat de harcèlement contre les *patauds*. Capturée par trahison, elle est fusillée sur la plage des Sables d'Olonne parce que la guillotine est en panne.

Modèle de fidélité, Thomazeau, exécuté à son côté, a tenté de sauver la jeune femme en se prétendant le seul chef des insurgés de La Garnache.

Généraux sans emploi

Lorsqu'ils quittent Parthenay et Saint-Maixent, à l'extrême sud de la zone insurgée, les généraux Daillac et Prévignaud ne traversent que des communes sans histoire, tenues par des municipalités « patriotes ». Ils se plaignent à Turreau de ne pouvoir accomplir leur mission de destruction.

La colonne Prévignaud trouve toutefois de quoi s'occuper à l'occasion, pillant de-ci, de-là. Passant la Sèvre niortaise le 25 janvier 1794, elle fusille quelques « brigands » dotés d'armes. Le 28, elle encercle le château de Saint-Sulpice-en-Pareds, met rapidement fin à la résistance de la vingtaine de rebelles qui s'y sont retranchés et incendie tout à la fois la forteresse et le bourg.

Bazoges-en-Pareds subit le même sort deux jours plus tard. Prévignaud passe le Lay sans résistance. Il arrive aux Essarts début février et n'en bouge plus, de crainte d'être « cerné par les brigands ».

Le « café de Cythère »

Les deux colonnes conduites par le général Grignon et son adjoint Lachenay figurent parmi les plus meurtrières de toutes.



Portrait

L'UN DES PIRES

Né en Anjou en 1748, **Louis Grignon** sert dans les Gardes françaises avant la Révolution.

Nommé à l'armée des Côtes de la Rochelle en 1793, il s'illustre dans divers combats

contre les Vendéens. L'année suivante, la colonne qu'il conduit et qui multiplie les massacres dans les populations est battue à plusieurs reprises par Charette et par Stofflet. Suspendu en septembre 1794, Grignon est amnistié et réintégré en novembre 1795.

Bien qu'ayant participé sous les ordres de Bonaparte à l'écrasement de la manifestation royaliste du 13 vendémiaire à Paris, Grignon reste sans emploi sous l'Empire. Il exploite en 1810 un débit de tabac qui lui est retiré sous la Restauration, et meurt à Angoulême en décembre 1825.

Grignon massacre 300 personnes à Cerizay, près de Bressuire, le 24 janvier 1794, et fait de même dans une dizaine de localités, dont Argenton dans les Deux-Sèvres, Pouzauges, Les Herbiers, Saint-Fulgent en Vendée : « Nous en tuons plus de cent par jour », écrit-il à Turreau dans l'un des rapports quotidiens exigés.

Sa colonne va de tuerie en tuerie entre Saint-Mesmin et Saint-Fulgent : « On suivait la colonne autant à la trace des cadavres qu'elle avait faits qu'à la lueur des incendies qu'elle avait allumés », raconte un témoin.



Le 30 janvier, à l'issue d'un dîner à Pouzauges, Grignon décide de prendre « le café de Cythère » avec son état-major et celui de Lachenay. Il fait amener 30 femmes que les deux généraux et leurs officiers violent, avant de les faire fusiller au pied de l'ancien donjon de Gilles de Rais (le Barbe-Bleue du conte de Perrault).



Le lendemain, Grignon retrouve Amey aux Herbiers. Plusieurs de ses hussards se rendent au château du Boistissandeau, qu'ils pillent consciencieusement après avoir égorgé dans la cour la propriétaire âgée de 84 ans, M^{me} de Hillerin, et abattu ses deux filles qui tentaient de s'enfuir.

Fusillés, puis carbonisés

Lachenay n'est pas en reste, secondant activement son chef dans le même secteur d'opérations : les Deux-Sèvres et le haut bocage de Vendée.



HAÏ PAR CHARETTE

Ancien soldat né en 1760 à Paris, **Jean Baptiste Lachenay** est cuisinier dans la capitale lorsque survient la Révolution.

Envoyé en Vendée en 1793, il commande la 4^e colonne infernale l'année suivante, rivalisant dans l'horreur avec son chef, Grignon. Sa férocité lui vaut la haine de Charette et Stofflet, qui le suivent à la trace.

Destitué en mai 1794, Lachenay est nommé à Belle-Île-en-Mer dès juin, avant de combattre les chouans bretons sous l'autorité de Hoche.

Il occupe diverses fonctions militaires sans grande importance sous le Consulat et l'Empire.

Il massacre toute la population de Saint-Mesmin le 26 janvier 1794, incendie le 28 l'église de Pouzauges où il a enfermé les habitants, procède le même jour à une grande tuerie à La Flocellière, massacre 200 personnes au Boupère le 31, livre aux flammes la région des Essarts le 2 février...



À voir

Le principal titre de gloire de Lachenay est l'incendie du château de Parc Soubise, à Mouchamps, le 31 janvier. Il réunit dans la cour 250 hommes et femmes raflés sur son trajet depuis Le Boupère, les fait fusiller et ordonne que leurs corps soient jetés dans le brasier.

Un binôme ravageur

Partant de Cholet, le général Boucret est tout particulièrement chargé, en parfait binôme avec son second Caffin, de ravager le haut bocage vendéen, tout proche.

Il bivouaque le 21 janvier 1794 à La Tessoualle (Maine-et-Loire), qu'il abandonne en flammes le lendemain, incendie toutes les fermes alentours, puis opère une incursion en Gâtine, à Châtillon le 23, Saint-Amand-sur-Sèvre le 25.



Portrait

CONTRE LA ROYAL NAVY

Ancien soldat, né à Paris en 1764, **Jean Pierre Boucret** est garde national dans la capitale en 1789. Capitaine d'un bataillon de volontaires parisiens, il est envoyé à l'armée

de l'Ouest à l'automne 1793.

Après avoir sévi en Vendée, il est nommé commandant de Belle-Île-en-Mer – succédant à Lachenay – où il tient tête à la flotte anglaise lors du débarquement de Quiberon.

Administrateur des hôpitaux de l'armée d'Italie en 1800, Boucret meurt à Orléans en octobre 1820.

Le 26, la colonne Boucret arrive aux Epesses, dans les collines de Vendée. Elle pille et incendie le bourg, puis livre aux flammes le château du Puy du Fou. Boucret s'acharne durant trois jours dans les environs, avant d'aller ravager Chambretaud le 1^{er} février.



Le lendemain, 80 habitants de La Gaubretière – dont une vingtaine de femmes – sont cernés dans le clocher de l'église et tués, les survivants fusillés.

Il incendie les Essarts, après avoir fait exécuter les officiers municipaux qui lui ont offert à déjeuner pour l'amadouer.

Le martyr de Saint-Laurent

De son côté, Caffin utilise lui aussi le feu pour « purifier » le haut bocage, sans renoncer pour autant au fusil et au sabre.



L'ASSASSIN DES SŒURS DE LA SAGESSE

Né en 1751 à Doué-la-Fontaine, près de Saumur, **Jean Alexis Caffin** a été soldat des armées du Roi avant de prendre le commandement de la garde nationale de sa ville natale en 1789.

Il combat en Vendée en 1793, avant de prendre le commandement d'une colonne infernale comme son cousin Grignon. Il ravage notamment Saint-Laurent, siège des congrégations montfortaines.

En 1796, Caffin quitte la Vendée pour combattre les chouans bretons sous les ordres de Hoche. Mis à la retraite en 1801, il devient maire de Doué pour une dizaine d'années, avant de se retirer dans la Vienne, où il meurt en octobre 1828.

Sa colonne commence par ravager les alentours de la forêt de Maulévrier, l'un des refuges de Stofflet. Les bourgs et les fermes d'Yzernay, des Echaubrognes, de Toutlemonde sont incendiés, les habitants massacrés. Le 25 janvier, il fait fusiller 14 femmes restées à Saint-Pierre-des-Echaubrognes, qu'il a fait incendier.



À voir

Après avoir réduit Maulévrier au même sort, Caffin passe en Vendée. Il surgit le 1^{er} février à Saint-Laurent-sur-Sèvre, le siège des congrégations montfortaines. Il massacre les Sœurs de la Sagesse restées soigner les blessés et malades, tant blancs que bleus, et met le feu aux lieux de culte. Il fait procéder à des exécutions sur son passage le long de la Sèvre, puis arrive à La Verrie, qu'il met à feu et à sang.

Le 4 février, le général républicain incendie le clocher de La Gaubretière où sont réfugiés 80 hommes et femmes. Les survivants sont fusillés ou sabrés.

Une messe qui finit mal

C'est le général Louis Bonnaire qui avait d'abord été désigné pour conduire la seconde colonne de la division Turreau. Né en 1751 en Picardie, cet engagé volontaire de 1792 avait vite grimpé les échelons. Il avait combattu avec le général Duquesnoy à l'armée du Nord, en 1793, avant d'aller combattre les Vendéens lors de la virée de Galerne. Mais, en dépit des destructions opérées dans le Choletais, son goût excessif pour la bouteille conduit à le remplacer rapidement par... Duquesnoy.



LE PARRAIN DES COLONNES

Né en Artois en 1761, **Florent Joseph Duquesnoy** a été carabinier dans les armées du Roi avant d'être officier dans un bataillon de volontaires du Pas-de-Calais. Il s'illustre à l'armée du Nord, notamment lors de la bataille de Wattignies en octobre 1793.

Frère d'un conventionnel, il est affecté à l'armée de l'Ouest en novembre 1793. Prenant le commandement de la colonne Bonnaire début février 1794, Duquesnoy ne s'entend guère avec Turreau, ce qui ne l'empêche pas de multiplier incendies et massacres. Suspendu et emprisonné en décembre 1794 en raison de ses excès en Vendée, il est vite libéré avant de prendre

sa retraite en 1796. Il meurt dans le Pas-de-Calais en juillet 1801.

C'est à la colonne dirigée par Duquesnoy que les colonnes de Turreau doivent d'avoir été baptisées « infernales ». Ce surnom lui a été décerné en 1806 par l'historien Alphonse de Beauchamp.

Dès le 4 février 1794, Duquesnoy prend les choses en mains à La Roche-sur-Yon. Il sort de la ville le 6 pour aller mettre le feu à Mouilleron-le-Captif, à Venansault – où une centaine de femmes et d'enfants sont dépecés – puis à La Limouzinière, où il tue 200 habitants.

Le 10, c'est le tour de Saint Colomban (Loire-Inférieure), près de Legé, que Duquesnoy incendie.

La colonne erre ensuite de massacre en massacre, à Clisson, Doué-la-Fontaine, Saint-Fulgent (Vendée). Le dimanche 23 février, Duquesnoy surprend près de Chavagnes-en-Paillers une centaine de d'hommes et de femmes qui ont assisté à une messe clandestine dans les bois, et les massacre.

Le comble de l'horreur

La neuvième colonne, celle de Cordellier, est celle qui a le plus de crimes sur la conscience. Le nom de chaque paroisse traversée devient synonyme d'abomination.



Portrait

OFFRES DE SERVICE

Fils de notaire, **Étienne Cordellier de La Noue** est né en Brie en 1767. Cet ancien

soldat prend part à la prise de la Bastille et entre dans la garde nationale parisienne en 1789, avant de devenir officier dans un bataillon de volontaires de Seine-et-Marne en 1792.

À l'armée des Ardennes jusqu'en septembre 1793, Cordellier-Delanoue est envoyé en Vendée lors de la virée de Galerne. Il bénéficie de toute la confiance de Turreau lors de la répression menée en 1794. Emprisonné en mai, il est amnistié en juillet 1795.

Écarté de tout commandement, Cordellier propose tour à tour, sans honte et d'ailleurs en vain, ses services à Napoléon, Louis XVIII et Louis-Philippe. Il meurt à Paris en juillet 1845.

La colonne Cordellier atteint La Jumellière (Maine-et-Loire) le 23 janvier 1794, mais n'incendie le bourg que le surlendemain, ayant dû faire face à une attaque de La Rochejaquelein. La municipalité – à l'exception du maire- a été fusillée auparavant.

Les hommes de Cordellier sévissent à Neuvy, Saint-Lézin, Melay, dont 56 habitants sont fusillés. Ils avancent vers Beaupreau, dans les Mauges, mais s'enfuient en prenant un détachement de Bleus pour des insurgés.

Le 5 février, Cordellier entre dans Gesté, rassemble 300 habitants dans la cour du château du Bas-Plessis et y met le feu, sans laisser aucun survivant. Dans la nuit du 5 au 6 février, la colonne pénètre dans Montfaucon-sur-Moine (Maine-et-Loire). Pour surprendre la population, les sabots des chevaux ont été enveloppés de paille et de chiffons. Les habitations sont pillées puis incendiées, la population massacrée. Les Bleus quittent la ville en abandonnant 300 morts derrière eux : la tradition locale rapporte que les cadavres ont été entassés en « montagnes patriotiques ».

Cordellier sévit ensuite à Tiffauges, le 6 février : « J'ai fait passer derrière la haie environ 600 particuliers des deux sexes » écrit-il à Turreau. Puis il massacre la population des Landes-Genusson le 7 février, incendie Chemillé le 13, massacre 100 personnes au Brouzils le 22.

Lancée à la poursuite de Charette, la colonne incendie Vieilleville (Loire-Inférieure), Saint-André-Treize-Voies (Vendée), Saint-Sulpice-le-Verdon, Mormaison et Rocheservière le 27 février. Avant de perpétrer le lendemain le massacre des Lucs : *Le Martyrologe de M. Barbedette* – établi par le curé du Grand-Luc le lendemain même du massacre – fait état de 564 personnes tuées, dont 110 enfants de moins de sept ans, y compris des nouveau-nés (d'où le surnom de « Bethleem de la Vendée », par allusion au massacre des Innocents).



Le saviez-vous

L'ORADOUR VENDÉEN

La commune actuelle des Lucs-sur-Boulogne (dont le nom provient du terme gaulois *lucus*, bois druidique) est issue de deux paroisses distinctes au moment où y surgit la colonne Cordellier. La première, avec un peu moins de 200 habitants, dépend de l'église Notre-Dame-du-Petit-Luc, dont le curé est l'abbé Voyneau. L'autre, organisée autour de Saint-Pierre-du-Grand-Luc, avec pour curé l'abbé Barbedette (absent au moment de la tuerie), compte 2 000 âmes. Deux paroisses caractéristiques du bocage : centre bourg de taille modeste avec quelques commerces, population de paysans et tisserands très dispersée, avec une centaine de lieux-dits, des métairies isolées

et plus d'une vingtaine de hameaux.

Le 28 février 1794, le général Cordellier, qui a dédoublé sa colonne, traverse la Boulogne au moulin de l'Audrenière avant de se redéployer pour remonter la rive gauche de la rivière, vers le Grand-Luc. Son second, le commandant Martincourt, remonte la rive droite vers le Petit-Luc. De part et d'autre de la rivière, métairies et villages brûlent, les habitants sont exterminés.

Lorsque Martincourt arrive au Petit-Luc, le curé Voyneau vient à sa rencontre pour le supplier d'épargner ses paroissiens. Ceux-ci – exclusivement des femmes, des enfants et des vieillards – se réfugient dans leur église, trop petite pour accueillir tout le monde. Les Bleus s'emparent du vieux prêtre, le torturent et l'éventrent à coups de baïonnette. Puis, sur ordre de leur chef, ils font feu sur les personnes restées à l'extérieur de l'église, les achevant à la baïonnette. Ils finissent par incendier le lieu de culte avec tous ses occupants, et tirent au canon sur le bâtiment en flamme pour ensevelir les survivants sous les décombres.

Les hommes de Cordellier opèrent de même au Grand-Luc, poursuivant leur besogne le lendemain. Un soldat écrit à sa famille : « Journée fatigante mais fructueuse. »

Le massacre des Lucs-sur-Boulogne se poursuit le 1^{er} mars. Le même jour, Cordellier fait massacrer 150 habitants de Saint-Étienne-du-Bois.



LA CHAPELLE DE L'ABBÉ TÉNÈBRE

Lorsque la colonne Cordellier rôde dans les alentours de Saint-Étienne-du-Bois, début mars 1794, l'abbé Ténèbre – un prêtre réfractaire qui dit clandestinement la messe dans une maison du hameau de La Tullévrière – tente de persuader ses paroissiens de rester sur place, à l'écart de l'itinéraire des Bleus.

La plupart l'écoutent et restent prier au pied du calvaire, au centre du village, mais une vingtaine de sceptiques s'enfuient dans un bois voisin, où ils sont découverts et massacrés. Le hameau de La Picaudière est incendié, ses habitants sont tués, à quelques centaines de mètres de la Tullévrière. La troupe est passée au large, comme l'avait prédit le prêtre.

L'abbé Ténèbre incite alors les fidèles survivants à bâtir une chapelle, en action de grâce à Dieu pour avoir eu la vie sauve. C'est chose faite l'année même, à l'endroit du « miracle ». Dans le seul édifice religieux de toute la France à avoir été construit en cette période révolutionnaire, une première messe sera célébrée clandestinement l'année même, le 29 décembre.

Cordellier opère ensuite un raid sur le Lorousain. Durant près d'une semaine, il ravage toutes les localités autour du Loroux-Bottereau, à l'initiative d'un représentant en mission qui l'engage à sévir car « l'opiniâtreté des habitants de ce pays est inconcevable ».

Le 6 mars, il incendie le Loroux-Bottereau, tuant 4 à 500 habitants de « cet infâme pays ». Il y revient le 17, brûle ce qui reste de maisons, achève le massacre précédent, ses soldats violant et éventrant les femmes. Ce second carnage provoque la mort de 200 personnes. C'est au tour du Landreau d'être livré aux flammes.

Le 10 mars, les hommes de Cordellier dévastent La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inférieure) et massacrent 26 habitants, dont 11 femmes, 9 enfants de moins de onze ans et trois nouveau-nés. Ils reviennent les 16 et 17 mars pour une nouvelle tuerie de 118 morts.

C'est la même chose, entre le 10 et le 20 mars, pour la région de Champtoceaux (Maine-et-Loire) : Saint-Laurent-des-Autels, Liré (le « petit Lyré », qui illustre « la douceur angevine » chère à Du Bellay), d'autres paroisses sont victimes de la fureur de la colonne Cordellier. Celle-ci se porte sur Tiffauges, après avoir détruit Gesté (Maine-et-Loire).



LA HACHE DE RIPOCHE

Né en 1767 au Bas-Briacé, au Loroux-Bottereau, **André Ripoché** fut tour à tour batelier dans le marais de Goulaine et sur la Loire, jardinier du marquis de Goulaine, éleveur, vigneron...

Dès mars 1793, il fait partie des « gars du Loroux », qui combattent sous les ordres de Lyrot. Après la virée de Galerne, il sert de courrier à Charette.

Recherché lorsque la colonne Cordellier vient incendier Le Landreau, Ripoché,

caché au Bas-Briacé, est dénoncé et capturé par les soldats républicains, le 8 mars 1794.

Amené devant une croix de bois élevée par le père de Montfort, il est sommé de l'abattre, en échange de la vie sauve. On lui tend une hache, qu'il saisit et dont il menace ses agresseurs, adossé au calvaire : « Mort à qui insulte la croix de Jésus Christ ». Les Bleus, après un moment de panique, se ruent sur lui et le percent à coups de baïonnette. Moribond, Ripoche est attaché à la queue d'un cheval et traîné derrière lui, sur la route de La Chapelle-Heulin. Une fois sa mort constatée, son cadavre est jeté dans un fossé.

Jetés dans un puits

Chef de la seconde colonne de la division Cordellier, le général Crouzat fait assaut de férocité avec son chef.

CIBLE DE STOFFLET

Né en Languedoc en 1735, **Joseph Crouzat** a servi dans le régiment Royal-Roussillon avant la Révolution.

Il sert dans l'armée du Nord en 1793, avant d'être envoyé en Vendée. À la tête d'une colonne infernale, il est attaqué à de nombreuses reprises par Stofflet, qui s'est juré d'avoir la peau de ce soudard impitoyable.

Écarté après le rappel de Turreau, Crouzat est mis à la retraite en 1795. Il meurt à Metz en octobre 1824.

Le 23 janvier 1794, comme entrée en matière, Crouzat massacre 200 non combattants à Gonnord (Maine-et-Loire) et fait enterrer vivants deux

femmes et trente enfants. Il écrit à Turreau : « On fouille d'abord les maisons, on en arrache les femmes, les enfants, les vieillards, les malades qui doivent assister au pillage de leurs demeures et au sac de l'église ; puis on met le feu partout. Ensuite, on aligne les habitants à un endroit ou à un autre, et on les fusille. »

Le surlendemain, Crouzat est à Chanzeaux, où il livre aux flammes l'église et 79 de la centaine de maisons du bourg. À son départ, le soir-même, 30 habitants ont perdu la vie.



MARSEILLAISE CONTRE SALVE REGINA

Entrant dans l'église de Chanzeaux, Crouzat aperçoit un bouquet de fleurs sur l'autel. Il ordonne aux deux jeunes filles qui viennent de l'y déposer de l'enlever. Sur leur refus, il ordonne qu'elles soient fusillées, ainsi que onze femmes et un couple de vieillards qui ont protesté.

Sur le chemin du moulin du château, où doit avoir lieu l'exécution, les condamnés entonnent un hymne à la Vierge, le *Salve Regina*. Les soldats de Crouzat tentent de couvrir leur voix par une vibrante *Marseillaise*.

La colonne Crouzat pénètre par trahison dans la forêt de Vezins le 25 mars et massacre 1 500 blessés et non combattants vendéens qui s'y sont réfugiés sous la protection de Stofflet. Celui-ci le lui fera payer cher quelques jours plus tard.



Insolite

Le 5 avril, campant près de Clisson, Crouzat aperçoit de la fumée dans les ruines du château, incendié l'automne précédent. Il y surprend une vingtaine d'hommes et de femmes qui s'y sont réfugiés et font cuire leur maigre dîner. Le général les fait massacrer et ordonne que les corps soient jetés dans le puits de la cour du château, recouverts par la margelle détruite à cet effet par les soldats.

La petite colonne

Officiellement, les colonnes infernales sont douze. De fait, la onzième, la plus petite, clôt la liste, faute pour Turreau d'avoir eu le temps d'en mettre sur pied une nouvelle. Elle est confiée au général Jean-Baptiste Moulin, qui n'aura pas le temps de multiplier les exactions.



Portrait

LE MAUVAIS ET LE BON MOULIN

Né à Caen en 1754, **Jean-Baptiste Moulin** a été soldat avant de devenir employé des ponts et chaussées. En 1789, il participe à la prise de la Bastille et entre dans la garde nationale parisienne.

Il sert en Vendée, en 1793, comme aide de camp de son frère aîné Jean François, puis est chargé de la défense des Ponts-de-Cé, aux avant-postes d'Angers. Général à son tour, il est doté d'une telle réputation à la

tête de sa colonne infernale – on l'accuse de porter une culotte de peau humaine fabriquée aux Ponts-de-Cé – qu'il préfère se suicider plutôt que de tomber vivant aux mains des Vendéens lorsque Stofflet s'empare de la ville, le 8 février 1794. Lorsque celle-ci est reprise par les Bleus, quelques heures plus tard, Cordellier et Huché y font enterrer Moulin au pied d'un arbre de la liberté.

Frère de Jean-Baptiste, né à Caen en 1752, **Jean-François Moulin** est ingénieur-géographe auprès de l'intendant de Paris. Garde national dans la capitale en 1789, il participe à la prise des Tuileries le 10 août 1792.

Pourvu d'un commandement dans l'armée des Côtes de Brest en mars 1793, il se distingue dans plusieurs combats contre les Vendéens. Lors de la virée de Galerne, il se fait mal voir des représentants en mission pour sa mansuétude à l'égard de l'adversaire. Il épargne 2 000 Vendéens lors du massacre du Mans, récidive à Savenay, en relâchant plusieurs dizaines de prisonniers. Arrêté pour ces raisons sur ordre de Carrier, il est relâché à la suite des protestations d'autres généraux.

Affecté à l'armée des Alpes en avril 1794, commandant en chef en Hollande en 1797, il affronte l'année suivante les insurgés de la « Vendée belge ».

Nommé membre du Directoire en juin 1799, le général Moulin est menacé par Bonaparte d'être fusillé en raison de son refus d'avaliser le coup d'État de brumaire, cinq mois plus tard. Emprisonné, il s'évade. Il finit par se rallier au Premier consul. Baron d'empire, il meurt dans la région parisienne en mars 1810.

Moulin ne se met en route que le 24 janvier 1794, quittant les Ponts-de-Cé en direction de Rochefort-sur-Loire (Maine-et-Loire). Il incendie Mozé le lendemain, puis Saint-Laurent-de-la-Plaine et pille Sainte-Christine le 26.

Le 28, à La Poitevinière, il fait massacrer des femmes et des enfants cachés derrière des haies. L'un de ses hommes embroche sur sa baïonnette le corps d'un petit garçon. Le 29, Moulin ravage Jallais avant d'aller à Cholet, où Turreau lui confie la défense de la ville, menacée par Stofflet.

À l'Ouest aussi

Bien que le général Haxo, à qui Turreau a confié les huit colonnes partant de la côte atlantique, ait fait hautement savoir son refus de se comporter en bourreau, ses lieutenants ne se privent pas de violenter la population vendéenne.



Le saviez-vous

Le 12 février, deux colonnes venues de Bourgneuf-en-Retz massacrent 500 personnes réfugiées à Rouans, sans aucun survivant. Turreau ne manque pas de s'en féliciter auprès du ministre de la Guerre : « Depuis que je suis entré dans la Vendée, en voilà plus de douze mille qui sont exterminés [...]. Je ne cesse de faire brûler partout et de tuer ces coquins. »

Entre Bourgneuf et Pornic, plusieurs dizaines de prisonniers vendéens sont noyés, sans distinction d'âge ou de sexe, y compris « cinq enfants à la mamelle ». Incendies et saccages se multiplient dans le pays de Retz et le Marais, au point que les administrateurs du district de Challans s'en plaignent auprès de Haxo. Ce qui rend Turreau fou furieux.

Les fours crématoires du

Boupère

Il n'est nul besoin d'être en charge d'une colonne incendiaire pour participer à la tuerie organisée qui frappe la population vendéenne. Ainsi le général Amey.



Portrait

PENCHANTS SADIQUES

Né à Sélestat, en Alsace, en 1768, **Pierre Joseph Amey** a été cadet dans un régiment suisse des armées du Roi, avant de servir dans celui de Châteauneuf, célèbre pour s'être mutiné contre ses officiers en 1790.

Officier dans la légion du Rhin en 1792, il est envoyé en Vendée l'année suivante, affronte les Vendéens lors de la virée de Galerne, où il est vaincu à Antrain en novembre.

Commandant la garnison des Herbiers en 1794, Amey se manifeste par des penchants sadiques lors d'opérations de répression. Suspendu en août 1794, il gagne l'armée des Alpes deux mois plus tard. Acteur du coup d'État de brumaire, il participe en 1801 à la reconquête de Saint-Domingue, à toutes les batailles napoléoniennes, blessé à Eylau et à la Bérézina. Baron d'Empire, maire de Sélestat en 1820, il meurt à Strasbourg en novembre 1850.

Comme celui de Turreau, le nom du général Amey figure sur l'Arc de triomphe à Paris.

Quoique commandant de la garnison des Herbiers depuis le début de l'année 1794, ce général de 25 ans n'hésite pas à faire incendier cette ville le 4 février, après en avoir fait massacrer des habitants, tuant femmes et enfants, « brigands » ou « patriotes ».



Insolite

Le 24 mars, Amey est dénoncé à la Convention par des officiers municipaux républicains du Boupère et de Montournais (Vendée), qui l'accusent d'avoir fait jeter vivants dans des fours de boulanger 23 femmes et enfants, afin d'en extraire la graisse. « C'est ainsi que la République veut faire son pain », aurait lancé le général.

Des oreilles en guise de collier

Le général Huché non plus n'est pas le chef d'une « colonne massacreuse », comme les appelle Turreau en personne. Cela ne l'empêche de figurer au rang des principaux bourreaux de la Vendée.



Portrait

TOUJOURS INNOCENTÉ

Né à Bernay, en Normandie, en 1749, **Jean Baptiste Huché** a servi dans les armées du Roi. Acquis à la Révolution, il est doté d'un commandement dans l'Aisne en 1792, vite destitué par Dumouriez, ministre de la Guerre.

Aide de camp d'un général de l'armée des

Côtes de La Rochelle en mai 1793, il procède à l'automne au retrait des troupes républicaines de la Mayenne devant l'avancée des Vendéens. Huché entre à l'état-major de Turreau lorsque celui-ci est nommé à la tête de l'armée de l'Ouest.

Son comportement à l'égard de la population vendéenne lui vaut d'être dénoncé à la Convention début mars 1794, sans effet. Arrêté le 9 avril, peu de temps avant le rappel de Turreau, il est mis hors de cause et revient en Vendée dès mai. Lancé aux troupes de Charette, il reprend ses exactions contre les non combattants. Ce qui lui vaut d'être arrêté après la chute de Robespierre, comme Grignon et Turreau, avant d'être relâché l'année suivante, comme eux.

Privé de tout commandement, mis à la retraite en 1800, Huché meurt en région parisienne en avril 1805.

Commandant la garnison de Luçon, Huché est appelé au secours de Cholet, le 8 février 1794, mais arrive trop tard pour sauver son collègue Moulin. Turreau lui confie le commandement de la place le 15.

Il incendie Mortagne le 26 février, procédant à quelques exécutions, fait de même à La Verrie le lendemain, mettant le feu aux maisons restées debout après le passage de Caffin trois semaines plus tôt. Puis il se porte sur La Gaubretière le même jour, où il procède au massacre d'au moins 500 habitants.

ÉCONOMIE DE MUNITIONS

La colonne Huché, le 27 février, vient de La Verrie à La Gaubretière en longeant la Crême. La vallée de ce petit

affluent de la Sèvre nantaise devient le théâtre d'un affreux massacre, au point d'être surnommée « vallée des royards » (hurleurs), en souvenir des cris de frayeur et de douleur des victimes.

Plus loin, se trouve le « champ des oreilles », où une cinquantaine de Gaubretiérois sont amputés. 300 personnes, acculées à l'étang de Drillais, sont exécutées dans le « champ du massacre ».

« Plus de 500 brigands ont été tués, écrit triomphalement Huché à Turreau. Tout a passé par le fer car j'avais défendu qu'on consommât ses munitions. » Il reviendra à La Gaubretière le mois suivant, massacrant 130 survivants.

Toujours le 27 février, Huché surgit à Saint-Malo-du-Bois, dont tous les habitants ont fui, et y met le feu. Le 6 mars, c'est le tour de Vezins et Coron (Maine-et-Loire) : « Nous tuâmes tout ce que nous y trouvâmes, écrit le général à propos de Vezins. J'ai incendié le village et tué à peu près 300 de ces scélérats par-ci par-là. »



Le saviez-vous

Les historiens estiment à plus de 3 000 le nombre de Vendéens massacrés du fait du seul Huché, entre le 15 février, quand il entre véritablement en action, et le 9 avril 1794, date de son arrestation provisoire. Ses hommes se distinguent par la mutilation des cadavres, dont ils utilisent les oreilles pour faire des colliers.

Turreau a un gros doute

Dès le début mars 1794, à peine plus d'un mois après que ses colonnes « massacreuses » se sont ébranlées, Turreau a le sentiment que son plan est dans l'impasse. En dépit de dizaines de milliers de morts – essentiellement des non combattants – et des milliers de maisons et de fermes incendiées, les armées de la République n'ont pas pris le contrôle

de la totalité du territoire de la Vendée militaire.

Des foyers de guérilla subsistent, les populations rencontrées sont terrorisées mais évidemment pas ralliées, les moyens techniques pour faire disparaître réellement haies, bois et forêts – qui sont autant de refuges et de cachettes pour les réfugiés et les insoumis – manquent.

Turreau a beau « faire du bilan », faisant parvenir régulièrement au Comité de salut public les chiffres les plus encourageants quant aux morts et aux destructions, il n'est pas dupe quant à l'issue des opérations.

D'autant que les autorités locales, séduites au début, font le même constat. Les administrateurs municipaux et départementaux se plaignent de plus en plus auprès de Turreau et de ses généraux, mais aussi auprès de la Convention, du manque de résultats tangibles et des exactions qui se multiplient.

Le désarroi dans l'armée

S'ajoute à tout cela l'indiscipline qui règne parmi les troupes. En autorisant ses hommes, en les encourageant même, à ne pas ménager les habitants de la Vendée, fussent-ils pacifiques, fussent-ils « patriotes », le commandant en chef de l'armée de l'Ouest – avec l'aval du Comité de salut public – a déchaîné en eux, jusqu'au sommet de la hiérarchie militaire, ce qu'il y a de plus détestable dans la nature humaine. Le rétablissement de l'ordre, prescrit officiellement au prix de massacres et d'incendie, s'accompagne de pillages, de viols, de manifestations de sadisme.

La cohésion morale des « soldats de l'an II » est en train de voler en éclats. La plupart des troupiers se laissent entraîner à ces pratiques, ravis de l'aubaine, d'autant qu'ils ont carte blanche et sont assurés de l'impunité.



Insolite

D'autres ferment les yeux ou s'en accommodent, pour des raisons politiques, celles qui les ont fait adhérer à la Révolution. Ainsi cet officier de l'armée de l'Ouest, le capitaine Dupuy, quand il écrit à sa sœur : « Partout où nous passons, nous portons la flamme et la mort. L'âge, le sexe, rien n'est respecté. Nous n'avons pas vu un individu sans le fusiller. C'est atroce, mais le salut de la République l'exige. »

De Haxo qui manifeste ouvertement son dégoût à de simples soldats qui répugnent à la besogne, un tout petit nombre d'hommes et d'officiers ne supportent pas ce qu'on leur impose. Mais ils se soumettent et exécutent les ordres. Dans l'armée de Turreau, on compte peu d'exemples de désertions pour le même motif que Sauvageot.

Après avoir en vain demandé des moyens incendiaires accrus, comme il l'a fait dès le 24 janvier, ne réussissant pas à se saisir de Charette et Stofflet, Turreau, le 12 avril 1794, finit par proposer au ministre de la Guerre... un nouveau plan.

Il ne s'agit plus de détruire la Vendée, mais de l'asphyxier. Le territoire insurgé serait encerclé par une ceinture de camps retranchés, qui en assurerait le blocus. C'est l'idée qui sera reprise par Napoléon pour en finir avec l'Angleterre : puisqu'on ne peut vaincre militairement l'ennemi, il faut le priver de secours et de denrées.



Insolite

**QUAND LE BLEU DEVIENT
BLANC**

Fils de tisserand né en Bourgogne en 1773, **François Sauvageot** s'est enrôlé avec enthousiasme comme volontaire en 1792. Il fait partie des Mayençais venus combattre les « brigands de la Vendée » en 1793.

Très rapidement, le jeune officier ne supporte plus la besogne qui lui est imposée au sein des colonnes de Turreau. Le 18 avril 1794 (d'autres sources situent l'événement plus tardivement), à Mortagne, il refuse d'aller brûler une ferme et déserte. La tradition veut qu'il ait sabré le colonel qui lui a donné cet ordre.

Accueilli par Jacques Forestier, un officier de l'armée du Centre, qui le nomme capitaine des chasseurs de Beaurepaire (Vendée), il combat avec les Vendéens et ne dépose les armes qu'en 1796.

Devenu percepteur, il s'installe à La Gaubretière, où il meurt en avril 1845.

Du coup, la Vendée assiégée ne serait plus l'objet que de raids ponctuels et meurtriers sur des objectifs précis.

En attendant la mise en place du dispositif de rechange, les évolutions des « colonnes massacreuses » se font plus rares. Elles ne correspondent plus qu'à des représailles contre des coups de main des « brigands ».

Dès le 30 mars, sous la pression des administrateurs de Luçon (qui se prévalent du fait que leur ville n'est jamais tombée au pouvoir des insurgés) et de Fontenay-le-Comte, Huché est prié de ne plus porter le fer et le feu contre les communes établies au sud du Lay. Son adjoint Goy-Martinière qui, encouragé par son chef, n'a pas obtempéré et a ravagé les environs de Mareuil-sur-le Lay, est arrêté le 6 avril. Huché l'est le 9, à la grande indignation des représentants Hentz et Francastel, qui dénoncent les « pleurards » de Fontenay.



Portrait

IL PAIE POUR TOUS

Né en 1745, vivant à Poitiers, **Vincent Goy-Martinière** est en 1792 capitaine dans un bataillon de volontaires de la Vienne.

Nommé à des fonctions d'état-major à Saumur en 1793, il fait ensuite partie de l'état-major de Huché, devenant l'un de ses hommes de confiance. Goy-Martinière s'illustre par ses exactions. Accusé de viols et de meurtres lors de son expédition à Mareuil, il doit faire face à une mutinerie. Arrêté sur ordre des administrateurs de Fontenay-le-Comte et jugé par une commission militaire, il est fusillé le 11 avril 1794.

Goy-Martinière est le seul des généraux incendiaires de 1794 à être exécuté pour ses crimes.

En définitive, Turreau a perdu la partie. Non seulement il n'a pas « battu la Vendée » en huit jours comme promis le 19 janvier, ni même en un mois comme rectifié quinze jours plus tard, mais les troupes républicaines se retrouvent à nouveau sur la défensive, comme un an auparavant, avant la destruction de la Grande Armée catholique et royale.



Événement

Son ordre de destitution lui parvient le 13 mai 1794, ainsi que ceux d'Amey, Cordellier, Crouzat, Duval et Lachenay. Il est prié d'aller

prendre le commandement de la place de Belle-Île-en-Mer, ce qui n'est pas une promotion. Après la chute de Robespierre, Turreau et plusieurs de ses chefs de colonne (Cordellier, Duquesnoy, Grignon, Huché) seront emprisonnés, mais tous acquittés ou amnistiés en 1795.

LA CONVENTION CHERCHE UNE AUTRE VOIE

Dans ses Mémoires, Amédée de Béjarry, qui combattit les colonnes infernales en 1794, explique que « la Convention finit par comprendre que si le système d'extermination qu'elle avait adopté pouvait arriver à l'anéantissement de la population vendéenne, il lui coûterait énormément d'hommes et d'argent, dans un moment où la défense des frontières demandait tous ses soins et toutes ses ressources. »

D'où, d'après cet ancien chef de l'armée du Centre, la destitution de Turreau et de ses principaux subordonnés : la Convention « fit tomber sur ceux de ses généraux qui avaient été ses plus implacables agents les tristes résultats de cette guerre sans merci et chercha une autre voie. »



Le saviez-vous

Nicolas Delahaye et Pierre-Marie Gaborit ont étudié en profondeur la méthode Turreau. Ils expliquent que, même si le plan d'extermination n'a pas été mené à terme, il ne faut voir dans le limogeage du commandant en chef de l'armée de l'Ouest ni la reconnaissance de ses propres erreurs par le pouvoir robespierriste, ni la volonté d'interrompre un processus avalisé par celui-ci. Selon eux, ce limogeage résulte plutôt du « manque de ressources militaires et financières » et de « l'absence de moyens technologiques et scientifiques permettant l'extermination à grande échelle ».

La définition du crime

La répression féroce dont a été victime la Vendée a été occultée durant près de deux siècles par la recherche universitaire. Quand il n'a plus été possible d'éluder la question, cela a donné lieu à de violents affrontements entre historiens. Y a-t-il eu crimes de guerre ou crimes contre l'humanité, voire génocide ? La bataille sémantique n'est-elle pas pour certains le moyen de détourner l'attention de la réalité des faits ?

La thèse du « nouveau muscadin »...

Lorsque Reynald Secher met les pieds dans le plat à l'approche du bicentenaire de la Révolution française, il est immédiatement diabolisé par tous ceux qui redoutent qu'il ne gâche la grande fête commémorative imaginée par Jack Lang, le ministre de la Culture de l'époque. Il est accusé par Jean-Clément Martin – le chef de file des historiens « républicains », qui le qualifie de « nouveau muscadin » (nom donné par les républicains à la jeunesse contre-révolutionnaire apparue après la chute de Robespierre) –, de chercher à réhabiliter l'historiographie de droite sur la période révolutionnaire.

Le jeune docteur d'État a frappé fort, il est vrai, en publiant à partir de 1986 une série d'ouvrages scientifiques qui connaissent d'emblée – notamment avec *Vendée-Vengé : le génocide franco-français* – un fort succès d'édition, perçant le mur du silence qui entoure à l'Université les épreuves subies par les Vendéens.

Il démontre que la répression en Vendée correspond à un « génocide légal », qui se traduit par toute une série de dispositions votées par la Convention : décrets du 1^{er} août 1793 (destruction du territoire), du 1^{er} octobre (extermination des « brigands »), du 7 novembre (disparition officielle du mot

« Vendée »)... La mise en œuvre de cet arsenal législatif est assurée par le plan Turreau, quelques semaines plus tard.



Pour Secher – qui s’appuie également sur la notion de « populicide », définie dès 1794 par l’ultra Jacobin Babeuf pour accuser Carrier et à travers celui-ci Robespierre – il y a bien eu génocide dès lors que le pouvoir politique avait en vue l’extermination d’une partie du peuple français non pas en raison de ce qu’elle avait fait, mais de ce qu’elle était.

Parmi les historiens réputés qui évoquent eux aussi l’hypothèse de génocide, on compte Pierre Chaunu, Jean Tulard, Emmanuel Le Roy Ladurie, Stéphane Courtois...

... celle du « négationniste »...

Pour Jean-Clément Martin, que Secher qualifie de son côté de « négationniste », il n’existe pas d’entité vendéenne – raciale, sociale ou religieuse – susceptible de justifier la notion de génocide à son propos.

Alors professeur à la Sorbonne, il dément dans ses écrits – notamment *La Vendée et la Révolution* ou *Blancs et Bleus dans la Vendée déchirée* – toute trace d’idéologie dans la politique menée en Vendée par la Convention montagnarde, tout projet d’exclusion des Vendéens de la collectivité nationale, tout indice de planification étatique des tueries. Il dément l’existence d’ordres de destruction de la Vendée en tant que groupe ethnique ou religieux.



Pour Martin, ce qui s'est passé en Vendée semble essentiellement le fait d'une soldatesque indisciplinée, profitant du laisser-aller autorisé par un État trop faible pour empêcher l'escalade dans la violence : « les atrocités commises par les troupes révolutionnaires en Vendée relèvent de ce que l'on appellerait aujourd'hui des crimes de guerre. »

La position de Jean-Clément Martin est appuyée par des historiens et chercheurs de l'école marxiste – comme Michel Vovelle – ou/et proches de l'Institut d'études robespierristes. Ou encore le Centre national de documentation pédagogique, qui évoque dans le numéro de janvier 1988 de sa revue des « mesures menées de façon incohérentes pendant quelques mois ».

Parmi ceux qui ne voient pas l'utilité de parler de génocide, on peut citer également Claude Petitfrère, à qui l'on doit diverses études sur la population vendéenne avant et sous la Révolution.

... et la position entre-deux



Le saviez-vous

En position médiane, réfutant le génocide mais ne considérant pas ce qui s'est passé comme de simples crimes de guerre, l'historien Patrice Guéniffey considère dans *La Politique de la Terreur* que « les supplices infligés à la population vendéenne, après la fin des combats et sans aucune relation avec les nécessités militaires, constituent un crime sans équivalent dans l'histoire de la Révolution française ». On peut le qualifier de « crime contre l'humanité », que « la tradition républicaine, peu soucieuse de revendiquer cet épisode peu glorieux de son moment inaugural, a longtemps occulté ou nié ».

Un débat très français

Depuis plus de quarante ans – c'est le médecin général Carré qui, en 1969 dans la *Revue du Souvenir vendéen*, a été le premier à qualifier le drame vendéen de génocide –, cette polémique sémantique fait l'objet de dizaines de colloques, ouvrages universitaires, essais, documentaires et articles.



Dès 1988, l'écrivain Jean-François Revel, futur académicien, écrivait dans l'hebdomadaire *Le Point* à propos du débat provoqué par Secher : « Il est très français que cette thèse d'État, coup de maître d'un historien de trente ans, ait suscité avant tout une querelle de vocabulaire [...]. Le premier mouvement a-t-il été d'évaluer le progrès accompli dans la compréhension des faits ? Que non ! Toutes affaires cessantes, les docteurs se sont empoignés sur la question de savoir si l'auteur était fondé à user dans son titre du terme de génocide. »

De fait, il ne s'agit pas vraiment de décréter si les atrocités perpétrées par les troupes républicaines relèvent du crime de guerre, crime contre l'humanité ou génocide, termes qui en la circonstance sont autant d'anachronismes. La réalité des faits n'étant plus niée par aucun scientifique, la seule question qui vaille pour un historien est de savoir qui en porte la responsabilité. La réponse peut permettre alors de juger – à titre indicatif – si ces crimes relèvent de l'une de ces catégories, voire des trois.

En intentant un mauvais procès à un chercheur reconnu pour ses travaux par d'éminents historiens, ne cherche-t-on pas à détourner l'attention du public ? Il ne s'agit pas de mettre la Révolution en accusation, simplement d'essayer de comprendre pourquoi ses dirigeants politiques se sont comportés de la sorte ou, à tout le moins, ont toléré l'intolérable.

Crimes de guerre ?

La définition du crime de guerre, violation des lois et coutumes de guerre, définie par des accords internationaux, est très récente. Elle porte sur les cas où un belligérant s'en prend à des objectifs non militaires, comprenant civils, prisonniers de guerre et blessés, mais aussi des cibles matérielles non stratégiques.

Le crime de guerre n'implique pas forcément la responsabilité du commandement suprême, militaire ou politique : il peut s'agir d'actes individuels ou collectifs plus ou moins spontanés, sur un théâtre d'opérations localisé, sous l'impulsion ou non de supérieurs présents sur le terrain et agissant de leur propre chef.



LA CHARTE DE LONDRES

Établie en 1945 en vue des procès de Nuremberg, la Charte de Londres définit ainsi le crime de guerre : « Assassinats, mauvais traitements ou déportations pour des travaux forcés, ou pour tout autre but, des populations civiles dans les territoires occupés, assassinats ou mauvais traitements des prisonniers de guerre ou des personnes en mer, exécution des otages, pillages de biens publics ou privés, destruction sans motif des villes et des villages, ou dévastation que ne justifient pas des exigences militaires. »

Vue la date de son élaboration, cette notion est donc anachronique en regard de la guerre de Vendée. Toujours est-il que nombre d'exactions commises par une soldatesque indisciplinée ou

barbare – pillages, viols, exactions individuelles – relèvent de ce type de crime.

Entrent dans cette catégorie les atrocités des « hussards américains », les massacres du Mans et de Savenay en dépit des ordres de Kléber et Marceau, les débordements d'officiers (« café de Cythère » de Grignon, fours de boulanger d'Amey...) ou de troupiers des colonnes infernales (femmes enceintes éventrées, fœtus ou bébés embrochés sur des baïonnettes, colliers d'oreilles, civils jetés vivants dans des puits, pillages, viols...), qui ne relèvent pas de l'accomplissement des ordres de la hiérarchie militaire.



Insolite

Exemple caractérisé de crime de guerre, cette opération d'une colonne de Turreau dont rend compte un agent de l'intendance militaire, Beaudesson : « Les yeux ne se portent partout que sur des images sanglantes. Partout les champs voisins étaient couverts de victimes égorgées. Voulant connaître et m'assurer par moi-même s'il restait encore des subsistances à enlever des maisons éparses ça et là et à moitié brûlées, je me transportai dans quelques-unes. Mais qu'y trouvais-je ? Des pères, des mères, des enfants de tout âge et de tout sexe, baignés dans leur sang, nus et dans des postures que l'âme la plus féroce ne pourrait envisager sans frémissement. L'esprit se trouble même en y pensant. »

Autre témoignage, émanant d'un commissaire aux armées : « La colonne arriva, les soldats se dispersèrent et enfoncèrent les portes des maisons. Un groupe de barbares entra dans celles où étaient ces malheureuses femmes et leurs enfants, il en égorga plusieurs et plongea le reste tout vivant dans le four dont il ferma l'entrée et, comble d'horreur, en mettant le feu à la maison. »

Lorsque Garnier de Saintes, le représentant en

mission à Alençon, demande au Comité de salut public si les prisonniers vendéens qui lui sont envoyés peuvent bénéficier des lois de la guerre, ce dernier répond sans réplique qu'« on ne peut parler de guerre dès lors qu'il s'agit d'une rébellion contre la volonté générale ».

Crimes contre l'humanité ?

La notion de crime contre l'humanité est plus ancienne : elle remonte à la déclaration de Saint-Pétersbourg, en 1868, à propos d'armes dont l'usage serait « contraire aux lois de l'humanité », puis à la convention de La Haye, en 1907, qui place populations et belligérants « sous la sauvegarde du droit des gens », résultant des « lois de l'humanité ».



Le saviez-vous

UN STATUT POUR NUREMBERG

Le crime contre l'humanité est à charge pour la première fois à Nuremberg en 1945, tel que défini par les statuts du Tribunal militaire international : « assassinat, extermination, réduction en esclavage, déportation et tout autre acte inhumain inspirés par des motifs politiques, raciaux ou religieux et organisés en exécution d'un plan concerté à l'encontre d'un groupe de population civile. »

Cette définition sera élargie à l'apartheid en 1973, aux enlèvements de personnes en 1992.

Le crime contre l'humanité est imputable aux chefs

militaires et politiques qui ont planifié des opérations à l'encontre des populations non combattantes. Élimination de populations civiles, destruction de biens matériels, assassinats, autant de crimes de guerre devenus crimes contre l'humanité dès lors qu'ils ne résultent pas de « dérapages » ponctuels mais de directives formelles des autorités militaires ou politiques.

Appliqué à la Vendée, il serait bien sûr tout aussi anachronique que le crime de guerre. Toujours est-il que les assassinats et exterminations relevant d'un plan concerté – celui de Turreau, approuvé par le Comité de salut public – ne manquent pas.

Ce plan, comme nous l'avons vu, prévoit de détruire la Vendée de fond en comble, en utilisant tous les moyens pour débusquer les rebelles, en brûlant tout ce qui est combustible. Turreau le résume dans son instruction à ses chefs de colonne en date du 17 janvier 1794 : « Tous les brigands qui seront trouvés les armes à la main, ou convaincus de les avoir prises pour se révolter contre leur patrie, seront passés à la baïonnette. On agira de même avec les femmes et enfants qui seront dans ce cas. Les personnes seulement suspectes ne seront pas épargnées... »



Insolite

Message bien reçu par les intéressés. Ainsi Grignon, qui s'adresse en ces termes à ses troupes partant en opération le 19 janvier : « Camarades, nous entrons en pays insurgé. Je vous donne l'ordre de livrer aux flammes tout ce qui est susceptible d'être brûlé, et de passer au fil de la baïonnette tout ce que vous rencontrerez d'habitants sur votre passage. Je sais qu'il peut y avoir quelques patriotes dans ce pays. C'est égal : nous devons tout immoler. »

Le même jour, Cordellier – le futur bourreau des Lucs – communique à ses subordonnés les instructions « relatives à l'exécution des ordres

donnés par le général en chef de l'armée de l'Ouest contre les brigands de la Vendée ». Il précise : « Aucune exécution ne pourra se faire sans que le général [NDLA : *en l'occurrence lui-même*] ne l'ait préalablement ordonnée. » Ce qui infirme la thèse de soudards abandonnés à eux-mêmes.

C'est aussi Caffin, qui écrit à Turreau le 2 février, à la veille d'un raid à La Gaubretière : « Je te préviens que j'irai demain avec ma colonne brûler ce bourg, tuer tout ce que j'y rencontrerai sans distinction, comme le repaire de tous les brigands. Je n'avais pas encore occupé un pays où je puisse rencontrer autant de mauvaises gens, tant hommes que femmes. Aussi tout y passera par le fer et par le feu. »

Ou encore Duquesnoy, qui rend compte au commandant en chef, le 9 février, au lendemain d'un passage à Palluau : « J'ai brûlé et incendié toutes les maisons, j'ai égorgé les habitants que j'ai pu trouver, le brûlement que nous avons fait a laissé le pays sans vivres et fourrages. »

Turreau lui-même n'a d'ailleurs fait que s'inscrire dans le sillage d'un rapport adressé à la Convention dès mars 1793 par les représentants Auguis et Carra, à leur arrivée à Fontenay-le-Comte : « Le meilleur plan selon nous est de brûler les villages des insurgés et les bois où ils se retirent. » Difficile, après cela, de prétendre que la destruction de la Vendée ne fait pas partie d'un plan concerté.

Les bases d'un génocide

Le 9 décembre 1948, trois ans après le procès de Nuremberg, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies approuve une « Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide ».



Portrait

C'est le fruit du travail opiniâtre d'un juriste polonais, Raphaël Lemkin. Dès 1933, celui-ci avait présenté dans un colloque international un rapport – resté sans suite – visant à définir la violation des droits de l'homme ainsi que des actes d'extermination susceptibles de condamnation sur le plan international. Échappé de Pologne au moment de la double invasion de septembre 1940 par l'Allemagne et l'Union soviétique, il a poursuivi ses recherches aux États-Unis.

Lemkin propose dans un texte de 1944 un néologisme tiré à la fois du grec (*genos*, race) et du latin (*caedere*, tuer) : « D'une manière générale, le génocide ne signifie pas nécessairement la destruction immédiate d'une nation, sauf quand il est accompli par un massacre de tous ses membres. Il signifie plutôt la mise en œuvre de différentes actions coordonnées qui visent à la destruction des fondements essentiels de la vie de groupes nationaux, en vue de leur anéantissement. » En 1946, il précise que ces destructions de populations peuvent être étudiées « tant du point de vue biologique que du point de vue culturel ».



Le saviez-vous

Pour le rédacteur de la Convention de l'ONU, ce type d'extermination n'était pas inédit dans l'histoire. Lorsqu'il invente le terme de génocide, c'est pour « désigner une vieille pratique dans sa forme moderne » : il ne le réserve donc pas à la « solution finale » perpétrée par les nationaux-socialistes à l'encontre des Juifs.

Il pense à Carthage rasée par les Romains et sur les ruines desquelles du sel est répandu afin que rien n'y repousse. Il pense aux chrétiens martyrisés à Rome, la cité dont ils font partie ; aux Arméniens

de 1915, exterminés en tant que tels au sein de la population de l'Empire ottoman.

Il ne connaît manifestement pas le drame vendéen, ce qui n'a rien d'étonnant en vertu de ce que Reynald Secher définit comme un « mémoricide », ce silence de deux siècles qui a effacé la Vendée de l'histoire aussi radicalement qu'une extermination physique totale.



Le saviez-vous

LA MÉMOIRE EFFACÉE

Le mémoricide – terme employé pour la première fois en 1991 par un universitaire franco-croate, Mirek Grmek, à propos de la crise yougoslave – désigne une politique visant à effacer de la mémoire les traces d'un peuple et de sa culture.

Reynald Secher l'emploie à propos de la Vendée. Les Vendéens, explique-t-il, n'ont pas eu conscience des crimes commis à leur encontre, alors que leurs bourreaux ont tout fait pour empêcher que la vérité n'éclate.

Le premier effet du mémoricide est d'empêcher que soient reconnues comme victimes les personnes qui ont souffert du génocide vendéen. D'où le silence qui a régné à ce sujet durant près de deux siècles.

En niant l'existence de victimes et de bourreaux, le mémoricide nie l'existence du crime : « pas de victime, pas de bourreau », conclut Secher.

Les opposants à la thèse du génocide vendéen

s'appuient sur l'absence de mention, dans l'analyse de Lemkin, du soulèvement de 1793 et de sa répression. Sans se demander comment il eût pu en avoir connaissance, et donc le ranger dans sa classification.

Pourquoi pas « populicide » ?

Lorsque Lemkin nourrit sa réflexion pour élaborer sa définition du génocide, il emprunte sans le savoir le terme de « dépopulation » à un théoricien révolutionnaire dont il ignore sans doute l'existence, Gracchus Babeuf, auteur en 1794 d'un opuscule, *La Guerre de Vendée et le système de dépopulation*, destiné à charger Carrier lors du procès qui lui est intenté pour son action à Nantes. Un texte qui n'a été retrouvé que très récemment par deux historiens français, Jean-Joël Brégeon et Reynald Secher.



Insolite

Babeuf avait inventé d'autres termes – « populicide », « plébécide », « nationicide » – pour désigner l'extermination des Vendéens prescrite par les décrets des 1^{er} août et 1^{er} octobre 1793. Il parle de « système de destruction », de « peuplades entières effacées du nombre des vivants », de « massacres », de « boucherie horrible »...

Révolutionnaire fervent, Babeuf estime que « les crimes de la Vendée » (ceux perpétrés par les révolutionnaires) « paraissent tenir à un système d'extermination générale ». Il accuse la Convention d'avoir décidé de « faire tourner la faux de la mort sur la totalité de la race vendéenne ».

L'accusation que porte Babeuf contre la Convention est caractéristique – comme le souligne le chercheur Stéphane Courtois, qui a préfacé une réédition de

l'ouvrage – du génocide tel que le définit Lemkin un siècle et demi plus tard : une dimension volontaire et planifiée par les instances d'un pouvoir étatique et visant l'ensemble d'une population civile. En Vendée, ce pouvoir étatique – animé, comme l'écrit Babeuf, par de « détestables sophismes politiques » – est relayé par des représentants en mission et des généraux d'armées.

« Race de brigands »

Dès lors que des gens sont massacrés non pour une culpabilité personnelle, pour des actes bien définis, mais du simple fait qu'ils existent, on tombe dans la définition du génocide, comme se proposent de le démontrer Courtois ou Secher. C'est ainsi que les Vendéens sont condamnés par le décret de la Convention en date du 1^{er} août 1793 comme « race de rebelles », dont il faut « faire disparaître les repaires ».

L'extinction de la « race » vendéenne – définie non par une ethnie ou une religion, mais par son appartenance à un sol – est caractérisée en tant que telle, à tous les niveaux de la République.



Ainsi ces ordres qui arrivent de la Convention : « Combinez les moyens les plus assurés de tout exterminer de cette race de brigands-là. » Barère fustige cette « race exécration ». Billaud-Varennes, lui aussi membre du Comité de salut public, écrit à propos des prisonniers vendéens de la virée de Galerne : « Frappez sans relâche jusqu'à ce qu'enfin cette race impure soit anéantie ! » Au lendemain de la victoire républicaine de Cholet, Robespierre cosigne le 23 octobre 1793 une adresse du Comité présentant la Vendée comme une « terre impure » ayant produit des « monstres ».

En novembre 1793, le conventionnel Fayau, lui-même Vendéen, écrit aux administrateurs du

département de la Vendée qu'« il faut purger la patrie ». Et Garrau, autre conventionnel, dénonce en mai 1794 cette « race qui doit être anéantie ».

Les représentants en mission, mandatés par la Convention, ne sont pas en reste. « Nous ne laisserons aucun corps hétérogène dans la République », proclame Garnier de Saintes, qui affirme que « cette race doit être anéantie jusqu'au dernier ». Et Hentz et Francastel d'ajouter dans un rapport à la Convention : « La race d'hommes qui habite la Vendée est mauvaise ; elle est composée ou de fanatiques, qui sont le peuple, ou de fédéralistes, qui sont les messieurs. Ce qui prouve que la race est mauvaise, c'est qu'il y a si peu de bons qu'ils n'ont pas contenu les rebelles. »

Même chose chez les militaires. Le général Beaupuy veut « purger le sol de la liberté de cette engeance maudite ». Et le simple caporal Broussais annonce à sa famille qu'il ne retournera chez lui que lorsque « toute la race aura été exterminée ».

La Vendée au crible des critères de Lemkin

Dans son texte adopté par l'ONU, par lequel il définit la notion de génocide, Raphaël Lemkin énonce cinq critères caractéristiques. Il n'est pas besoin d'entrer dans chacune de ces catégories pour que les épreuves subies puissent être qualifiées de génocidaires.

LE GÉNOCIDE EN CINQ POINTS

L'article II de la convention de San Francisco précise que « le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux comme tel » :

a) « Meurtre de membres du groupe »

- b)** « Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe »
- c)** « Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle »
- d)** « Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe »
- e)** « Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe. »

a) et b) En ce qui concerne la Vendée, les alinéas a) et b) de la définition de Lemkin sont assumés par une redondance significative des déclarations de responsables politiques et militaires.



Hentz et Francastel annoncent le 19 février 1794 : « La guerre ne finira que lorsqu'il n'y aura plus un habitant sur cette terre malheureuse. » Ces mêmes représentants s'intéressent au projet d'un chimiste d'Angers qui a mis au point un mélange dont « la vapeur dégagée par le feu doit asphyxier tout être vivant fort loin à la ronde », c'est-à-dire sans distinction d'âge ou de sexe, par le fait même d'habiter la région. Le projet est abandonné parce que, expérimenté sur des moutons, « personne n'en fut incommodé ».

Turreau, comme Carrier, veut « faire de la Vendée un grand cimetière national ».

c) Lorsque le décret du 1^{er} août prescrit que « la Vendée sera brûlée, dévastée, dépeuplée » et qu'il est ordonné au ministre de la Guerre d'envoyer « des matières combustibles de toute espèce pour incendier les bois, les taillis et les genêts » en vue d'une destruction totale du territoire insurgé, cela correspond à l'alinéa c).

De même lorsque Carrier écrit à Haxo, en

décembre 1793 : « Oppose-toi de toutes tes forces à ce que la Vendée prenne ou garde un seul grain. En un mot, ne laisse rien à ce pays de proscription. »

Ou quand, au paroxysme de l'action des colonnes infernales, Hentz et Francastel écrivent au Comité de salut public : « Quand la guerre de Vendée sera complètement terminée, il ne restera point d'habitants puisqu'on y aura tout détruit. » Ou encore Turreau au Comité de salut public : « Il n'existera plus de Vendée, sous quinze jours, ni maisons, ni armes, ni subsistances, ni habitants [...]. »



Insolite

C'est aussi le député de la Vendée Fayau, qui proclame : « Il faut que pendant un an nul homme, nul animal ne trouve de subsistance sur ce sol. » Pour Merlin de Thionville, le 5 novembre 1793 (jour où il fait supprimer le nom de la Vendée), « c'est le sol lui-même qu'il faut combattre aujourd'hui », c'est-à-dire assurer l'extermination par la famine.



Le saviez-vous

d) Lorsque les femmes vendéennes doivent être éliminées physiquement en tant que « sillon reproducteur », lorsque Westermann se vante auprès de la Convention, après Savenay, d'avoir « massacré les femmes qui, au moins pour celles-là, n'enfanteront plus de brigands », on se trouve dans l'alinéa d). De même lorsque Carrier veut « saigner la génération vendéenne ».

e) Lorsque, toujours dans ce même décret du 1^{er} août, il est question de la déportation des femmes, vieillards et enfants – ce qui suppose tacitement la liquidation physique de tous les hommes en âge de porter les armes – c'est l'alinéa e).

Une décision politique venue du sommet...

Quant à la décision politique à l'origine de ces « différentes actions coordonnées qui visent à la destruction des fondements essentiels de la vie de groupes nationaux, en vue de leur anéantissement » que décrit Lemkin en 1944, les décrets de la Convention en date des 1^{er} août et 1^{er} octobre 1793, les incessantes exhortations du Comité de salut public aux représentants en mission et aux généraux en charge des opérations sont là pour en attester.

Secher produit dans son dernier ouvrage, *Du génocide au mémoricide*, des documents qu'il a récemment retrouvés aux Archives nationales. Ils confirment l'omniprésence du Comité de salut public – et donc de son mentor, Robespierre – dans la politique de répression menée contre la Vendée. Ainsi cette adresse du Comité en date de la mi-novembre 1793, en pleine virée de Galerne, qui prescrit d'« exterminer les brigands », d'« anéantir les rebelles ».

En définitive, l'armée et l'administration, aiguillonnées par les représentants en mission, n'ont fait qu'appliquer, avec zèle et par peur de sanctions capitales, les ordres du Comité de salut public. Les décrets de 1793, votés par la Convention à l'unanimité, ont été préparés par un ou plusieurs membres du Comité avec un aval collégial.

... qui s'impose à tous...

C'est d'ailleurs la ligne de défense constante de ceux qui, après la chute de Robespierre, seront appelés à se justifier de leur action. Ils affirment avec la dernière des énergies et en toute bonne foi qu'ils n'ont fait qu'appliquer les ordres venus de la Convention et de sa principale instance de direction, le Comité de salut public.

Sur le terrain, aucun responsable n'ignore en effet

d'où viennent les recommandations qui lui sont faites. « Nous appliquerons le décret de la Vendée » affirme le représentant Momoro dès le 16 août 1793.

En fonctions à Angers au moment où frappent les colonnes infernales, le représentant en mission Francastel déclare qu'il « faut achever la transformation de ce pays en désert [...]. Ce sont les ordres de la Convention. Je le jure, la Vendée sera dépeuplée ». En septembre 1794, lorsque la Convention thermidorienne réclamera des comptes à Francastel et à son collègue Hentz, ils répondront avoir reçu « l'ordre d'exterminer la population afin de repeupler le pays le plus tôt possible de républicains ».



Le saviez-vous

En décembre 1793, le représentant en mission Carrier écrit au général Haxo : « Il entre dans mes projets, et ce sont les ordres de la Convention, d'enlever toutes les subsistances, les denrées, les fourrages [...] dans ce pays maudit. » Lors de son procès, en décembre 1794, Carrier rappelle que « la Convention a approuvé, commandé par décret toutes les mesures appliquées par les représentants en mission » : « Les décrets ordonnaient d'incendier, d'exterminer. Je déclare que j'ai instruit de mes opérations la Convention, et notamment le Comité ; pourquoi ne s'y opposait-on pas ? » Et il ajoute : « Tout est coupable ici, jusqu'à la sonnette du président ! »

... y compris aux militaires

Dans ses Mémoires, rédigés en vue de sa comparution devant une commission militaire en 1795, Turreau affirme : « Mes instructions, je les puisais dans plusieurs décrets de la Convention, divers arrêtés des comités de gouvernement et ceux des représentants en mission dans l'Ouest. »



De même Grignon, qui se justifie de son côté en invoquant la défense des institutions : « Quels pouvaient être mes torts ? D'avoir avec mes frères d'armes contribué à la fondation de la République ? » Ou Caffin, proclamant dès janvier 1794 : « Pour le bien de la République, Les Echaubrognes ne sont plus. »

Quant au général Carpentier, pour se justifier auprès de ses officiers d'avoir incendié Legé et fusillé ses habitants, il produit les ordres de Turreau prescrivant, au nom des décrets de la Convention, de « tout incendier, tout tuer, tout massacrer. »

Robespierre porte-t-il une responsabilité ?

En organisant des noyades collectives, en lançant les colonnes infernales, Carrier et Turreau se savent dans la ligne. Informant régulièrement de ce qu'ils font la Convention et le Comité de salut public, dont ils appliquent les consignes, ils ne reçoivent pas d'avis de modération.

Soucieux de préserver l'image de l'Incorruptible, certains historiens assurent qu'il n'était pas forcément au courant de ce qui se passait en Vendée. Un argument étonnant lorsque l'on sait que les décisions du Comité de salut public sont prises collégialement, que les rapports de Barère devant la Convention en vue de l'adoption de décrets sont préalablement avalisés par le Comité, dans lequel Robespierre siège depuis le 27 juillet 1793.

Celui-ci et ses collègues sont régulièrement informés, presque au jour le jour, par les courriers des représentants en mission, des principaux généraux, des administrations départementales, par les motions des clubs locaux.

Mais aussi par des particuliers, qui s'adressent souvent personnellement à l'un ou l'autre de ses membres. Dont l'Incorruptible lui-même.



Le modeste capitaine Bouverai, venu en Vendée avec un bataillon de Haute-Saône, dénonce dans une lettre à Robespierre – qui la laisse sans réponse – les atrocités dont il est témoin. C'est le 3 novembre 1793, trois semaines après la bataille de Cholet, bien avant que les colonnes de Turreau ne soient mises sur pied : « Mon cœur se soulève de toutes les horreurs qui s'y commettent [...]. Aussitôt que notre armée est entrée dans la Vendée, chaque soldat a dès lors mis à mort qui lui a plu, a pillé qui lui a plu sous prétexte que celui qu'il tuait ou pillait était rebelle ou fauteur de rebelles, ou même pensait royalistement. Aucune peine n'a été portée, aucune précaution n'a été prise pour réprimer ou modérer l'ardeur du sang ou du pillage. Dès lors, juge à quels excès a dû se porter la fureur du scélérat délivré du frein des lois ! Juge combien d'innocents ont dû tomber victimes du brigandage. »

Le conventionnel Petit écrit à Robespierre au printemps 1794 pour accuser Turreau de prolonger sans résultat des opérations militaires qui dressent la population contre la Convention. L'Incorruptible ne répond pas.

Une logique schizophrène

Crimes de guerre, personne ne le conteste. Crimes contre l'humanité, à coup sûr. Génocide ? Les historiens en discutent. Quelle que soit la réponse, une question reste fondamentale : comment la République des Lumières et des droits de l'homme en est-elle arrivée là ?



Le saviez-vous

UN SANG IMPUR

Dès l'été 1789, Robespierre, alors obscur député de l'Artois à l'Assemblée constituante, justifie les lynchages perpétrés à l'encontre d'agents de l'administration royale : « Lorsque toute une nation est en danger, lorsque l'on trame contre la liberté, ce qui est un crime dans un autre temps devient un acte louable. » Lorsqu'il tient ces propos, la France n'est pas encore en guerre, il n'y a pas de guerre civile dans le pays ni d'armée des émigrés.

De même, Barnave, lui aussi député à la Constituante, feint de s'interroger après l'assassinat par la foule du prévôt des marchands et de l'intendant de Paris en juillet 1789 : « Ce sang était-il si pur ? »

Sans parler de l'inertie de Danton, ministre de la Justice, au moment des massacres de septembre 1792.

Les hommes de la Révolution, nourris au lait de Rousseau, jugent que l'homme, né bon et perverti par la société, doit être protégé par une Constitution qui garantisse ses droits, définis dans une Déclaration solennelle. La société ne le pervertira plus puisqu'elle sera l'expression d'une volonté générale, une « nation », rassemblant un peuple souverain, qui s'exprime par des représentants parlant en son nom.

D'où le désarroi et l'incompréhension d'un régime censé représenter le peuple et qui voit le peuple, ou tout au moins une partie de celui-ci (l'« inexplicable Vendée » de Barère), se dresser contre lui, au nom de ses propres principes.

En guise d'explication, les législateurs révolutionnaires en arrivent, plus ou moins consciemment, à considérer que l'homme se dressant face au régime qui prétend incarner les droits de l'homme se retranche ipso facto de l'humanité. Un tel homme ne peut se prétendre un être humain, c'est donc une bête n'ayant de l'homme que l'enveloppe corporelle, un « monstre » – terme qui revient souvent dans la bouche des Montagnards – appartenant à une « race » qu'il convient d'éliminer pour préserver le genre humain, pour sauver l'humanité.



Le saviez-vous

D'où cette logique schizophrène qui conduit à vouloir faire disparaître les habitants mais aussi les paysages de cette terre qui engendre des monstres. Les Vendéens ne sont pas punis pour ce qu'ils ont fait, mais pour ce qu'ils sont : des hommes et des femmes que leur essence même retranche de l'humanité, et qui ne peuvent donc bénéficier de la protection des droits de l'homme.

Massacrer pour sauver l'humanité



Le saviez-vous

« L'humanité consiste à sauver le peuple » affirme le Comité de salut public. Dès lors, tuer au nom de la République ne peut être inhumain : « Nous faisons répandre beaucoup de sang impur, explique Fouché à propos de la répression à Lyon, mais c'est par humanité, par devoir. » Et Barère de parler de la Vendée comme d'un « creuset où s'épure la population nationale. »

C'est ce qui conduit un Carrier à écrire à la Convention en décembre 1793 : « C'est par principe d'humanité que je purge de ces monstres la terre de

la liberté. » Ou, à déclarer lors de son procès, un an plus tard : « Nous ferons de la France un cimetière plutôt que de ne pas la régénérer à notre manière et de manquer le but que nous nous sommes proposé. »

Le conventionnel Hérault de Séchelles, écrivant à Carrier pour le féliciter de son action à Nantes, lui explique : « Nous serons humains lorsque nous serons vainqueurs. » C'est-à-dire lorsqu'il ne restera en France que des êtres humains, que la patrie sera purgée de ses monstres.

Peu après Thermidor (jour du renversement des robespierristes), le conventionnel Petit commente la ligne de conduite des robespierristes en ces termes : « Ils ôtèrent à tous les mots de la langue française leur véritable sens. Au nom de l'égalité, de la liberté, de la fraternité, du peuple, on put terroriser, spolier, assassiner avec une parfaite bonne foi. »

L'indulgence est meurtrière

La compassion, la clémence rendent suspect parce qu'elles apparaissent comme une critique de la politique de la République. Interrogé sur le sort à réserver aux populations non combattantes de la Vendée militaire, Carnot répond : « Les femmes, les enfants, les vieillards, les individus entraînés par la violence ne méritent sans doute pas le même sort que les monstres qui ont ourdi la révolte, mais il s'agit là d'une indulgence absurde et meurtrière. »

Et Robespierre ne dit pas autre chose : « Quiconque ne hait point le crime ne peut aimer la vertu. Punir les oppresseurs de l'humanité c'est clémence, leur pardonner c'est barbarie. »



Le 4 décembre 1793, le Comité de salut public exhorte les comités révolutionnaires locaux à ne pas

se laisser aller à des états d'âme afin de n'être plus que des instruments de la Révolution, en renonçant à toute réflexion personnelle, à tout problème de conscience : « L'action qui part du sein de la Convention vient aboutir à vous. Vous êtes comme les mains du corps politique dont elle est la tête et dont nous sommes les yeux [...]. Vous êtes les leviers qu'elle meut pour broyer les résistances. » Une Révolution déshumanisée, « par principe d'humanité », selon l'expression de Carrier.

Chapitre 8

La victoire à nouveau (février - décembre 1794)

DANS CE CHAPITRE :

»

Les techniques de la « petite guerre »

»

À la poursuite du Grand Brigand

»

Un homme à toilettes, un imbécile et un valet de chiens

»

Le premier général noir

L

a répression menée par les troupes républicaines permet à Charette et Stofflet de retrouver des forces. Les deux derniers grands généraux de la Vendée militaire tiennent à nouveau tête de façon victorieuse à leurs adversaires, au milieu d'un pays ravagé.

Condamnés à résister

Devant l'intransigeance révolutionnaire, les Vendéens n'ont pas le choix : s'ils ne veulent pas être exterminés, ils doivent se battre avec l'énergie du désespoir. Derrière des chefs sans états d'âme : l'heure n'est plus à l'esprit chevaleresque.

Une réaction de bête



Loin d'atteindre leur objectif d'éliminer radicalement la Vendée et les Vendéens, la méthode Carrier et le plan Turreau rendent au contraire force et crédit aux dernier chefs survivants. Les atrocités relancent la résistance autour de Charette et Stofflet, secondés par quelques personnalités de moindre importance.

Cette résistance est d'autant plus acharnée que les vaincus savent qu'ils n'ont aucune pitié à attendre du vainqueur et que c'est toute la population qui est visée dans son ensemble. Les Vendéens ont une réaction d'animal acculé qui n'a d'autre ressource que de se jeter sur celui qui le traque. L'heure n'est plus à la défense d'une religion persécutée ou au refus d'une conscription jugée intolérable. Il s'agit désormais de sauver sa vie, celle des siens, ses maigres biens, sa maison, ses quelques arpents de terre, ses quelques têtes de bétail.

Le martyr n'a pour alternative que la lutte armée, animée par l'énergie du désespoir. Les parents de victimes se ressaisissent, ivres de colère et de vengeance. Le temps n'est plus aux sentiments chrétiens, à la générosité et à l'esprit chevaleresque, à la grâce accordée aux prisonniers... La bestialité provoque la férocité.

Encore faut-il signaler que les Blancs, à la différence des Bleus, ne commettent aucune exaction à l'égard des non combattants lors de ce nouveau soulèvement. Simplement, il n'y a plus aucune pitié pour le tortionnaire qui leur tombe sous la main et qui est purement et simplement abattu.

La guérilla, et non plus la guerre

Les massacres de Nantes et d'Angers, depuis décembre 1793, la mise à mort à Noirmoutier de 2 000 hommes et femmes désarmés début janvier 1794, les tueries et les destructions de villes et villages par les colonnes infernales, inaugurées dans la dernière semaine du même mois, provoquent un sursaut d'indignation et un réflexe de survie dans une population qui se sent le dos au mur.

Dès les derniers jours de janvier, Charette et Stofflet voient affluer à nouveau plusieurs milliers de combattants et peuvent reconstituer une armée chacun de leur côté, dans le bas bocage vendéen et dans le Choletais.

Début février, Sapinaud de la Rairie, rescapé de la virée de Galerne, reconstitue avec 2 000 hommes l'armée du Centre, dans le haut bocage. Il est assisté de Béjarry, qui a lui aussi réussi à repasser la Loire.

Quant à Marigny, qui a tiré le dernier coup de canon vendéen à Savenay et a réussi à s'échapper, il opère en Gâtine de haut Poitou, entouré de 2 à 3 000 combattants.

Mais il n'est plus question d'affronter les Bleus bannières au vent. Aux classiques combats en ligne succède la guérilla, ce que l'on appelle au XVIII^e siècle « la petite guerre ». Des petits groupes de combattants s'infiltrèrent entre les colonnes, harcèlent leurs arrières, opèrent des coups de main sur les villes pour se ravitailler, s'éparpillent dans la nature en cas de riposte.



PAIR ET MAIRE

Né en 1760 à **La Gaubretière**, dans le haut

bocage, Charles Sapinaud de La Rairie a été officier au régiment de Foix.

Retiré sur ses terres au début de la Révolution, il suit sans grand enthousiasme son oncle Sapinaud de la Verrie dès le début du soulèvement. Il lui succède après sa mort, en juillet 1793, comme commandant en second de l'armée du Centre.

Séparé de la Grande Armée catholique et royale après la bataille du Mans, en décembre, Sapinaud parvient à revenir en Vendée. Il contribue activement à la lutte contre les colonnes de Turreau. Signataire du traité de paix de La Jaunaye, en février 1795, il reprend les armes en octobre, avant de se soumettre au début de l'année 1796. Il participe au soulèvement de 1799, puis à l'action contre Napoléon lors des Cent-Jours.

Lieutenant-général sous la Restauration, Sapinaud de La Rairie achève sa carrière par des activités électives : maire, président du conseil général, député puis pair de France. Il meurt à La Gaubretière en août 1829.

Dès la mi-février, Turreau a écrit à la Convention : « Jusque-là, rien n'avait interrompu les opérations des chefs de colonne, on avait tout brûlé, tout sacrifié à la vengeance nationale. À partir de ce moment, les Vendéens s'infiltrèrent sur les arrières, reprennent les villes, parfois sans un coup de feu, mettent en déroute de petits détachements, s'emparent de canons. Ils sont parfois plus nombreux que les républicains. »



Portrait

« DEVENU SANGUINAIRE »

Né à Luçon en 1754, **Gaspard Bernard de Marigny** a été lieutenant de vaisseau lors de la guerre d'Indépendance américaine, sous les ordres d'un amiral bas poitevin, Du Chaffault, qui mourra en prison en 1794.

Il a participé à la défense des Tuileries en août 1792 avec son cousin Lescure. Tous deux rejoignent les insurgés vendéens l'année suivante. Bernard de Marigny se distingue en de nombreuses occasions à la tête de l'artillerie de la Grande Armée.

Revenu de la virée de Galerne, Bernard de Marigny poursuit le combat contre les colonnes infernales. Mais sa mésentente avec Charette et Stofflet conduit à sa mort en juillet 1794.

M^{me} de La Rochejaquelein, veuve de Lescure, écrit de son cousin par alliance, qui avait fait exécuter par représailles des prisonniers républicains après la bataille de Châtillon, en juillet 1793 : « La guerre civile dénature les caractères. M. de Marigny, un des hommes les plus doux et les meilleurs que j'aie connus, était devenu sanguinaire. »

Le représentant Dubois-Crancé, dans un courrier au ministre de la Guerre, écrit de son côté : « Nos soldats ont peur des brigands comme les enfants craignent les chiens enragés. » Et Grignon partage le même point de vue : « Il ne faut pas se dissimuler que les brigands sont en force et qu'ils ont fait beaucoup de recrues. »

Le tournant de Gesté



Le 31 janvier 1794, le général Cordellier apprend que des Vendéens opèrent des coups de main dans les Mauges. Il ordonne à Crouzat d'aller les attaquer à Gesté. Celui-ci arrive dans la ville, le 1^{er} février, à 8 heures du matin. Stofflet, qui a pris le commandement après la mort de La Rochejaquelein, contre-attaque et le contraint à se replier.

Alerté par le bruit de la fusillade, Cordellier marche à son tour sur Gesté pour prendre Stofflet à revers. Il traverse la ville, mais le chef vendéen l'attaque à la sortie, enfonçant ses premières lignes et le contraignant à la retraite, sous la protection de sa cavalerie. À 8 heures du soir, il ignore toujours ce qu'il est advenu du reste de la colonne Crouzat, sévèrement étrillée par Stofflet.

À l'annonce de cette « déroute inconcevable », Carrier fulmine : « Il est étonnant et humiliant que des républicains aient lâchement fui devant un rassemblement de brigands sans artillerie et dont la plupart n'avaient pas de fusils. » Cordellier, dans son rapport à Turreau, tente de se justifier en expliquant que « les hurlements affreux de l'ennemi ont porté l'épouvante dans l'âme de nos soldats ».

Cette défaite de Gesté, qui marque la résurgence de la Vendée militaire, contraint Turreau à modifier son plan. C'est la première fois qu'une colonne trouve en face d'elle une force susceptible de la menacer et de la défaire. Le commandant en chef est désormais contraint de dérouter ses chefs de colonne par rapport à l'itinéraire prévu en droite ligne, afin de pourchasser les rebelles partout où ils sévissent.

Stofflet pousse victorieusement son avantage début février. Il occupe Beaupreau, Chemillé (Maine-et-

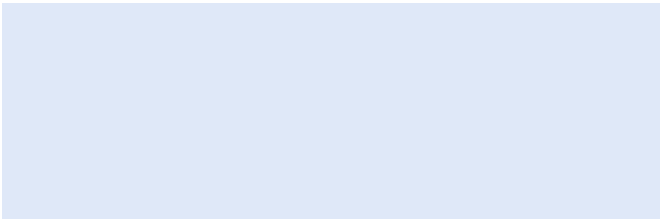
Loire), Mortagne, Bressuire, Argenton-Château (Deux-Sèvres)... Le chef angevin s'empare de Cholet le 8 février, contraignant au suicide le général Moulin, qui craint la vengeance des Vendéens.

Charette reprend l'initiative

Charette, de son côté, rétablit de façon décisive une situation qui était au plus bas depuis la fin de l'année 1793. Il a regonflé ses effectifs grâce à la venue des « pères de famille », ces insurgés du bocage qui n'ont pas voulu passer la Loire mais qui reprennent les armes dès lors que leurs foyers sont menacés.

Le 2 février, Lachenay reçoit l'ordre de Grignon – qui s'y rend de son côté – d'aller débusquer des « brigands » signalés à Chauché (Vendée). Sans l'aide de Prévignaud, qui évacue Les Essarts de crainte d'être encerclé, les deux généraux sont défaits l'un après l'autre par Charette, Joly et Sapinaud, qui les attendaient près de la ville. Une colonne de secours est mise en déroute elle aussi.

Charette se rend insaisissable. Ses hommes multiplient les raids sur les troupes et convois républicains, se dispersent, épuisent leurs poursuivants. Le « Grand Brigand » – comme on surnomme Charette –, est signalé partout, mais on ne le trouve nulle part : à La Roche-sur-Yon, aux Essarts (Vendée), à Legé, au bord du lac de Grand-Lieu, dans la forêt de Touvois (Loire-Inférieure), dans celle de Grasla, aux Lucs, les Bleus arrivent toujours trop tard. Ils se vengent en procédant au massacre des populations, jugées complices. Ainsi aux Lucs, le 28 février 1794, après que la colonne Cordellier a été enfoncée par Charette, secondé par les hommes de Guérin.





Portrait

« LA TERREUR DES BLEUS »

Né dans le comté de Nantes en 1766, **Louis Guérin** est marchand de volailles. Il figure parmi les tout premiers insurgés du pays de Retz en mars 1793, s'emparant de Bourgneuf, participant à la prise de Machecoul.

Second de la Cathelinière, il lui succède après sa capture et son exécution en mars 1794 et se rallie à Charette, à qui il sauve la vie lors d'un combat à Legé. Esprit indépendant, Guérin conserve son franc-parler vis-à-vis du « roi de la Vendée », dont il est l'un des rares amis.

Celui que ses hommes surnomment « la terreur des Bleus » est tué au combat le 25 septembre 1795, à Saint-Cyr-en-Talmondaïs.

Dans ses souvenirs, Lucas-Championnière assure : « Sa présence seule redoublait notre courage ».



Événement

Le 20 mars, Charette est enfin accroché par Haxo, aux Clouzeaux (Vendée). Les Vendéens accueillent les Bleus par une vive fusillade, puis passent à l'attaque pour de furieux corps-à-corps. Quand il voit ses hommes plier, Haxo cherche à les rallier en se portant à leur tête. Mais Charette et ses « moutons noirs » sabrent les dragons du général républicain, qui est tué après s'être défendu jusqu'à la fin.

Vainqueur, le chef vendéen gagne la forêt de Grasla afin de procurer un repos de quelques jours à ses troupes épuisées.



LE REFUGE DE GRASLA

Au XVIII^e siècle, la forêt de Grasla, près des Brouzils (Vendée), constitue un territoire impénétrable, avec des loups et de rares sentiers reliant des clairières où bûcherons et charbonniers ont établi des abris de fortune faits de branchages, les « loges ».

Charette, traqué par les troupes républicaines, s'y réfugie en janvier 1794. Il y établit un camp permanent – avec un hôpital de campagne, deux forges et deux fontaines maçonnées – d'où il lance des raids contre les Bleus. Ceux-ci n'osent y pénétrer, se contentant de patrouiller alentour et d'incendier les villages voisins.

Lorsque s'ébranlent les colonnes infernales, les habitants des Brouzils, puis de paroisses voisines, viennent se cacher dans la forêt pour échapper aux massacres. Ils ont entassé sur des charrettes quelques vêtements, quelques meubles, des barriques pour fabriquer des meules à bras pour la farine, et emmené des vaches pour fournir du lait. Ils construisent eux aussi des loges pour s'abriter, mais également une chapelle.

Ainsi naît la « paroisse de Grasla », sous la houlette du chanoine Goilandeau, un prêtre réfractaire qui s'y cache depuis l'année précédente. On y naît, on y vit, on y meurt :

2 000 âmes au plus fort des massacres alentour, 6 naissances, 38 baptêmes, 20 décès se succèdent entre mars et juin 1794. Puis, les « paroissiens » rentrent chez eux, une fois passée la tornade des colonnes infernales.

La vengeance de Stofflet



Le 24 mars 1794, la colonne Grignon se heurte à Stofflet près de la forêt de Vezins (Maine-et-Loire), qui est au chef angevin ce que Grasla et Touvois sont à Charette. Stofflet y a installé un hôpital de campagne pour ses blessés, une imprimerie, un dépôt d'armes... La population des environs s'y est réfugiée pour échapper aux colonnes infernales.

Après un combat indécis, les Vendéens se replient, tandis que les hommes de Grignon bivouaquent à l'orée de la forêt.

Le lendemain, c'est Crouzat, conduit par un traître, qui pénètre dans la forêt. Le général républicain sait que Stofflet et ses hommes ne sont pas là et qu'il ne trouvera que des blessés et des non combattants. Il incendie l'hôpital et procède à un massacre général mêlant blessés, femmes, enfants et vieillards... Au total, 1 200 à 1 500 morts.

Averti du carnage, Stofflet entre dans une rage sans nom. Ivres de vengeance, les Vendéens se lancent à la poursuite des tueurs. Le 28, Stofflet, rejoint par Marigny, les rattrape près du château des Oulleries, non loin des Aubiers (Deux-Sèvres), et les taille en pièces.

Loups solitaires

Les chefs vendéens se battent chacun pour soi, sans concertation les uns avec les autres. Faute d'unir leurs forces, ils connaissent des fortunes diverses.

Le 24 mars, Marigny échoue dans un assaut contre Mortagne. Mais la garnison et les « patriotes » de la ville ne se sentent pas en sécurité et évacuent la place dans la nuit. Cela permet à Marigny d'y entrer le 26. Le chef de l'armée poitevine en profite pour abattre les remparts et repartir le lendemain avec une cinquantaine de charrettes chargées de grains et de farine.

Le 7 avril 1794, Charette attaque Challans, mais la panique s'empare de ses hommes au moment où ils sont près de prendre la ville. Le général Dutruy se sent néanmoins dans « une position un peu critique » dans le Marais. Renonçant à y poursuivre les *paydrets*, il se replie sur Les Sables-d'Olonne.

Le même jour, Stofflet bat le général Dusirat à Chemillé. En représailles, celui-ci incendie Chanzaux le lendemain. Y périssent 170 personnes, dont les trois quarts sont des femmes et des enfants qui s'étaient réfugiés dans le clocher de l'église.

Le 12, jour même où Turreau propose au ministre de la Guerre une ceinture de camps militaires autour du territoire insurgé, Marigny s'empare de Cerizay (Deux-Sèvres) et y trouve de nouvelles recrues, tandis que Charette entre dans Moutiers-les-Mauxfaits (Vendée), ville « très patriote » qu'il pille sans être inquiété.

Sapinaud, le 13, attaque, au Moulin de la Verrie, deux convois de ravitaillement destinés à la garnison de Montaigu, dont il disperse l'escorte. Le 17, aidé de Charette, le chef de l'armée du Centre bat les républicains à Bazoges-en-Paillers.

De son côté, Marigny inflige une sévère défaite aux Bleus dans les Mauges le 15 avril. Trois jours plus tard, il bat Amey près de Boismé (Deux-Sèvres), ce qui contraint le général républicain à évacuer plusieurs localités, dont Bressuire.

Union de façade

Les quatre chefs vendéens se rendent compte qu'ils n'arriveront à aucun résultat décisif si chacun continue à faire cavalier seul.



À l'initiative de Sapinaud, ils conviennent d'une rencontre au sommet pour poser les bases d'une unité d'action. Le 22 avril 1794, Charette, Stofflet, Sapinaud et Marigny se réunissent avec leurs états-majors respectifs près des ruines du château de La Boulaye, à Treize-Vents (Vendée), sur le territoire du commandant de l'armée du Centre.

Ils admettent que l'élection d'un généralissime commun, sur le modèle de la défunte Grande Armée catholique et royale, n'est plus de saison. Aucun d'entre eux – à part Sapinaud, peut-être – n'est prêt à accepter l'autorité d'un autre : Charette et Stofflet jalourent Marigny, qui les traite avec condescendance. Et leurs troupes, chez qui prévaut l'esprit de bande, sont à l'unisson.

À défaut, les quatre décident de s'unir par un pacte solennel. Ils jurent, sous peine de mort, de ne rien entreprendre sans en prévenir les autres et sans leur accord à la majorité.

Un pacte sans lendemain

La première faille apparaît dès le lendemain. Le 23 avril, Charette, Stofflet et Sapinaud se rendent de concert à Jallais pour tenir conseil, dans le but de chasser définitivement les Bleus des Mauges.

Lorsque Marigny les rejoint, il récusé ce plan et quitte la réunion pour rejoindre ses hommes, qu'il a rassemblés en vue d'une opération dans le haut bocage.

Le 24, les trois accrochent Dusirat à Chaudron-en-Mauges, mais ne peuvent l'empêcher de se retirer en bon ordre. Au même moment, Marigny attaque La Châtaigneraie (Vendée), mais son assaut est repoussé.

Élimination par contumace

Charette et Stofflet attribuent à l'absence de Marigny leur semi-échec dans les Mauges. N'a-t-il pas violé son serment de La Boulaye en agissant de sa propre initiative ?

Un conseil de guerre présidé par Stofflet, avec Charette dans le rôle du procureur, se tient à Jallais le 25 avril 1794. Marigny, accusé de désertion, ne se présente pas pour assurer sa défense. Il refuse de se soumettre à la décision d'un « homme à toilettes » (Charette, connu pour son goût des uniformes rutilants), d'un « imbécile » (Sapinaud, éternel indécis) et d'un « valet de chiens » (Stofflet, ancien garde-chasse du comte de Colbert de Maulévrier).

L'ancien commandant de l'artillerie de la Grande Armée catholique et royale est condamné à mort par contumace, à une large majorité du conseil, malgré l'avis de Sapinaud, qui refuse de voter en ce sens. Il est décidé que le premier des trois chefs qui mettra la main sur Marigny sera chargé de l'exécution immédiate de la sentence.

Une mort ignominieuse

Le chef de l'armée du Haut-Poitou poursuit un combat solitaire comme si de rien n'était. Après un nouvel échec devant La Châtaigneraie le 2 mai, il se replie sur son territoire, harcelant sans cesse les détachements républicains qui se hasardent sur les routes de Gâtine.

Le 12 juin, il s'empare d'un énorme convoi chargé de blé, près d'Argenton-Château (Deux-Sèvres), après en avoir dispersé l'escorte. Mais il est battu



Le 10 juillet, Stofflet apprend que Marigny, malade, s'est retiré seul chez lui, au logis de La Girardièrre, à Combrand. Poussé par l'abbé Bernier, l'ancien aumônier de la Grande Armée catholique et royale devenu son conseiller après son retour de la virée de Galerne, il y envoie quatre hommes de sa garde rapprochée, des déserteurs « allemands » (mais peut-être suisses).

Ceux-ci surprennent Marigny, l'entraînent dans la cour et fusillent dans le dos (sort réservé aux lâches dans les usages militaires) ce héros de tant de grands « chocs » de l'épopée vendéenne, de Thouars à Savenay.

Cette exécution indigna les gars du haut Poitou, qui la considèrent comme un règlement de comptes et un assassinat. Par milliers, ils abandonnent le combat et rentrent chez eux. Quelques centaines d'irréductibles se rallient à Sapinaud, « l'imbécile » qui s'est opposé à la condamnation de leur chef.

Stofflet devient banquier

La disparition de Marigny ne soude pas pour autant les participants au serment de La Boulaye. Deux initiatives de Stofflet vont faire s'envoler en fumée tous les rêves d'union.

Le 9 juillet, l'ancien major général de la Grande Armée catholique et royale adresse à tous les Vendéens, au nom des armées d'Anjou et du Haut-Poitou (celle de Marigny, qui n'est pas encore mort), une proclamation rédigée par l'abbé Bernier. Celle-ci rappelle l'objet du combat contre les Bleus : restaurer les « autels du vrai Dieu » et le « trône de Saint Louis et Henri IV ». Charette ne réagit pas, mais n'apprécie pas cette tentative d'apparaître

comme le fédérateur des armées vendéennes.



Nouvelle source d'irritation pour le chef de l'armée du Marais et du Bas-Bocage : la proposition de Stofflet d'émettre du papier-monnaie. L'abbé Bernier lui a conseillé de faire plutôt circuler de faux assignats de la République, mais Stofflet se refuse à être un faux-monnayeur.

Il confirme sa décision le 7 octobre, en annonçant par voie d'affiche la création de billets commercialisables à hauteur de 6 millions, « remboursables à la paix ». Ces billets porteront la signature de Stofflet, ainsi que la mention « au nom du Roi », celui-ci étant censé les honorer lors de son retour sur le trône.

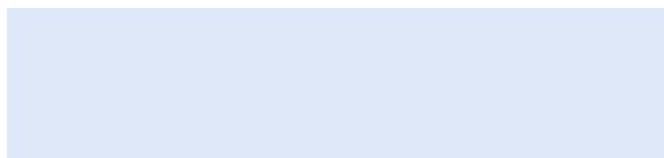
Charette fait immédiatement savoir son hostilité à cette mesure, considérant qu'elle contrevient aux engagements du pacte de La Boulaye.

Résignés à négocier

Les successeurs de Turreau sont d'accord pour adopter profil bas. Pour eux, la solution n'est pas militaire. Et ils le font savoir aux successeurs de Robespierre à la Convention.

Les derniers massacres

Après la destitution de Turreau le 13 mai 1794, la Convention confie par intérim l'armée de l'Ouest au général Vimeux, l'un des derniers Mayençais encore présents en Vendée militaire, après le départ de Kléber et la mort de Haxo.





Portrait

UN OFFICIER D'ANCIEN RÉGIME

Fils de charron né à Amiens en 1737, **Louis Antoine Vimeux** poursuit sous la République une carrière d'officier entamée sous l'Ancien Régime.

Ayant pris part à la défense de Mayence, il est envoyé en Vendée en août 1793 avec Aubert-Dubayet, Haxo et Kléber, et joue un rôle décisif à Cholet, en octobre.

Comme Haxo, Vimeux est réputé pour avoir donné à ses officiers la consigne d'empêcher les exactions contre la population, au moment où les colonnes infernales s'abattent sur la Vendée.

Quittant l'armée de l'Ouest à l'arrivée de Dumas en août 1794, il y revient brièvement en 1797.

Baron d'Empire, Vimeux meurt d'apoplexie à Metz en juin 1814.

Le nouveau commandant en chef, par une circulaire en date du 24 juin, annonce la suppression des commissions militaires mises en place fin 1793 par les représentants en mission pour liquider les prisonniers vendéens.

Il maintient toutefois quatre des cinq divisions de son armée sous les ordres d'anciens responsables de colonnes infernales : Duquesnoy (puis Huché lorsqu'il revient disculpé dès juin), Bonnaire, Caffin et Boucret. Sans directives précises, les généraux républicains sont laissés à eux-mêmes et poursuivent la besogne entreprise par Turreau : les massacres se poursuivent deux mois encore après le

départ de celui-ci, même si c'est à un rythme moins soutenu.

Il est vrai que le 10 juin 1794, alors que les factions adverses sont abattues, que les armées sont victorieuses aux frontières, que l'alibi des circonstances – qui justifiait l'implacable politique de répression – disparaît, les robespierristes font voter par la Convention la loi du 22 prairial instituant la Grande Terreur, expérimentée en Vendée depuis la fin de l'année précédente.

Le 18 juillet, quatre colonnes menées par Huché se mettent en marche à la recherche de Charette. Elles incendient les villages sur leur passage, autour de Legé. Mais au soir du 20, elles retournent dans leurs cantonnements, bredouilles.

Ce sont les derniers massacres organisés en fonction du plan Turreau. Une semaine plus tard, le 9 thermidor, Robespierre et ses amis au sein du Comité de salut public perdent le pouvoir et sont exécutés le lendemain. Dans la foulée, Carrier, Turreau et les généraux incendiaires sont appelés à rendre des comptes.

L'ultime colonne

Le 10 juillet 1794, Vimeux a mis sur pied une nouvelle colonne qu'il confie au général Ferrand, connu pour sa modération.



Portrait

SUICIDE À SAINT-DOMINGUE

Né en 1758 à Besançon, **Jean-Louis Ferrand** a combattu comme volontaire lors de la guerre d'Indépendance américaine. C'est un proche de La Fayette, ce qui lui

vaut d'être soupçonné un temps lors de la désertion de celui-ci.

Envoyé en Vendée au printemps 1794, Ferrand sert ensuite dans les armées des Ardennes et de Sambre-et-Meuse. Gouverneur de Saint-Domingue sous l'Empire, il doit faire face à Toussaint-Louverture, puis au gouverneur espagnol de Porto Rico, resté fidèle aux Bourbon. Lors d'un combat contre les rebelles espagnols où ses troupes ont le dessous, en 1808, Ferrand se tire une balle dans la tête.

Celui-ci reçoit une consigne claire, qui tranche sur celles de Turreau : « Respect aux hommes paisibles, aux femmes, aux enfants et aux propriétaires. » Les propriétaires, ce sont ceux qui ont acheté des biens nationaux et sont donc attachés aux acquis de la Révolution.

Cantonné sur le Grand Lay (Vendée), Ferrand se met en route vers le nord du bocage, où Charette a été signalé. Le 11 juillet, il disperse 200 Vendéens près de Sainte-Cécile, traverse sans encombre Les Essarts, bivouaque à Chauché. Le lendemain, premier à oser y pénétrer, il fouille la forêt de Grasla, sans y trouver âme qui vive.

C'est le 17 juillet que Ferrand se heurte enfin à Charette, à l'entrée de Rocheservière. Le « roi de la Vendée », encerclé par des hussards, manque d'être capturé, mais réussit à s'échapper. Lui et ses hommes disparaissent derrière les haies alentour.

Les Bleus sur la défensive

Pour la Vendée, la chute de Robespierre se traduit par une certaine accalmie. Les opérations militaires sont ralenties, les massacres délibérés cessent, les représentants en mission se font moins pressants.

Vimeux se contente de se tenir sur la défensive, face aux coups de main de Charette et de Stofflet contre

ses positions. Il installe une série de camps retranchés d'où ses troupes ne sortent plus guère.



Le saviez-vous

À la mi-août, au moment de quitter son commandement, Vimeux adresse à la Convention un mémoire dans lequel il rend compte de la création de 14 camps, qui surveillent et enserrrent les « 400 lieues carrées » de la Vendée insurgée.

Ces camps républicains, Charette les attaque sans relâche tout au long du mois de septembre et s'empare de bon nombre d'entre eux : La Roulière, qui défend la route de Nantes, le 6 ; Freligné (Loire-Inférieure) le 14... Le 24, il chasse les républicains de celui de Moutiers-les-Mauxfaits (Vendée).

Dumas veut faire le ménage

Le 16 août 1794, sur proposition de... Barère, qui a tiré son épingle du jeu le 9 thermidor et est resté en place au Comité de salut public, la Convention thermidorienne suspend une douzaine de généraux ayant exercé des commandements en Vendée militaire depuis le début de l'année. Mettant fin à l'intérim de Vimeux, elle nomme le général Alexandre Dumas commandant en chef de l'armée de l'Ouest.



Portrait

LE « DIABLE NOIR »

Thomas Alexandre Davy de La Pailleterie est né à Saint-Domingue en 1762, fils du marquis Davy de La Pailleterie et de son

esclave noire, Césètte Dumas. Vendu comme esclave, le jeune Alexandre est racheté par son père, qui le reconnaît et lui donne son nom.

Il est engagé en 1786 dans le régiment des dragons de la Reine. En juillet 1791, à la tête d'une section du 6^e dragons, il participe à la fusillade contre des manifestants venus au Champ-de-Mars à Paris réclamer la déchéance de Louis XVI. Sous le nom de sa mère, il s'illustre ensuite dans l'armée du Nord en 1792, puis au sein de la légion de cavalerie des Américains.

Premier officier général de couleur dans l'armée française, Alexandre Dumas combat sur tous les fronts entre 1793 et 1797, notamment en Italie, où il sert sous Bonaparte. Sa fougue au combat lui vaut le surnom de « diable noir » de la part des Autrichiens.

Lors de la campagne d'Égypte, il se brouille avec Bonaparte, qui le poursuivra dès lors de sa hargne, le privant de tout commandement sous le Consulat et l'Empire. Père de l'auteur du *Comte de Monte-Cristo*, Dumas meurt à Villers-Cotterêts en février 1806.

Le nouveau promu connaît bien la région. Non pas comme second du chevalier de Saint-Georges à la tête des « hussards américains » (il ne faisait pas partie de la compagnie envoyée à Nantes pour appuyer Carrier) mais parce qu'il y a été chargé, au printemps 1793, de réorganiser les gardes nationaux locaux. C'est à ce titre qu'il a notamment battu Charette en personne lors d'un combat à Challans.

Lorsqu'il arrive en septembre, Dumas découvre une armée totalement désorganisée, des troupes dans la plus grande indiscipline, soldats et souvent officiers

se livrant aux pires exactions comme lorsqu'ils évoluaient au sein des colonnes infernales.



Le saviez-vous

Le nouveau commandant en chef tente de remettre de l'ordre. Il interdit toute violence contre la population, punit sévèrement ivrognerie, viols et pillages, ce qui lui vaut le surnom ironique de « Monsieur de l'humanité ». Pour les républicains, on l'a vu, se montrer humain est une faiblesse.

Le général en chef écrit à la Convention pour lui livrer un état de la situation. Selon lui, le seul moyen de gagner la guerre contre les Vendéens est de renouveler l'armée de fond en comble, en remplaçant par de nouvelles unités celles qui ont été employées dans les massacres. Il juge infondées les méthodes de Turreau : « La Vendée a été traitée comme une ville prise d'assaut. Tout y a été saccagé, pillé, brûlé. »

N'obtenant pas gain de cause, Dumas demande sa mutation un mois après son arrivée. « Ce que vous me demandez dépasse mes compétences militaires », écrit-il au Comité de salut public.

Chapitre 9

La paix quoi qu'il en coûte (octobre 1794 - juin 1795)

DANS CE CHAPITRE :

»

La Convention s'accommode des curés

»

La sœur de Charette ambassadrice des Bleus

»

Le « roi de la Vendée » reconnaît la République

»

Stofflet fait sa mauvaise tête

B

leus et Blancs, épuisés par dix-huit mois de combats, guet-apens, massacres et destructions, cherchent à obtenir une paix blanche. Divisions internes, arrière-pensées, suspicions minent chaque camp, mais des paix séparées sont conclues avec Charette et Stofflet. Pour quelques mois.

Traiter sans perdre la face

L'aile modérée de la Convention veut bénéficier sans drame des profits politiques et économiques procurés par la Révolution. Les thermidoriens (majorité parlementaire qui a contribué au renversement des robespierristes) cherchent une solution acceptable par les Vendéens.

Les modérés aspirent au repos

Les députés modérés de la « Plaine » sont principalement des notables provinciaux désireux de pouvoir enfin jouir tranquillement des acquis d'une Révolution qu'ils veulent chasser gardée des propriétaires. Après la chute de Robespierre, à laquelle ils ont largement contribué, ils influent sur la Convention dans le sens de l'apaisement. Les thermidoriens s'empressent de mettre fin à la Terreur, qui avait pesé sur eux comme sur les adversaires déclarés des robespierristes.

La Convention, dite désormais thermidorienne, décide la libération des « suspects » qui encombrant les prisons dans l'attente de la guillotine. Le 23 thermidor, le Tribunal révolutionnaire est réorganisé afin de permettre aux inculpés de se défendre. Les anciens membres des comités de salut public et de sûreté générale sont évincés au fil des semaines, tandis que les Girondins et Dantonistes survivants, qui vivaient proscrits, sont appelés à siéger de nouveau.



Le saviez-vous

Pour donner satisfaction à l'opinion publique, on procédera à quelques exemples à l'encontre de terroristes (Carrier sera guillotiné, Turreau incarcéré), façon de dédouaner d'autres thermidoriens compromis dans les excès de la Terreur.

Des gestes en direction des Vendéens

Le 11 octobre 1794, Canclaux, à nouveau commandant en chef de l'armée de l'Ouest à la suite de la démission de Dumas, écrit à la Convention : « On a voulu anéantir les rebelles. Nos troupes sont

épuisées et il leur faut du repos. Je crois donc plus nécessaire que jamais d'entrer dans une voie de pacification, mais il faut que la Nation fasse la première démarche. »

Le message est entendu. Le 12, ordre est donné de cesser d'arracher les haies en Vendée. Le 14, on sursoit à l'exécution de la veuve de Bonchamps. Sur le conseil de Canclaux, les prisons de Nantes libèrent des prisonniers vendéens.



Événement

Le 2 décembre, la Convention vote un décret d'amnistie pour les rebelles qui se soumettront et déposeront les armes dans un délai d'un mois. C'est la première mesure d'apaisement accordée par le pouvoir révolutionnaire depuis 1790. Mais – signe que la leçon de mars 1793 n'a pas été retenue – le texte ne s'applique ni aux prêtres réfractaires, ni à ceux qui les ont aidés. 2 000 Vendéens qui ont caché leurs « bons prêtres » restent donc incarcérés.

Le 23 décembre – un an jour pour jour après le massacre de Savenay – la Convention invite les représentants en mission dans l'Ouest à chercher les moyens de mettre fin à l'insurrection.

Comment approcher Charette ?

Parmi les nombreux représentants en mission qui résident à Nantes, à l'hôtel de La Villestreux, un certain Ruelle a une idée pour établir un contact avec Charette.



Portrait

UNE VOCATION DE DIPLOMATE

Fils de notaire, **Albert Ruelle** est né en Touraine en 1754. Lorsque survient la Révolution, il est procureur fiscal à Chinon.

Député d'Indre-et-Loire à la Convention, régicide, il a été représentant auprès de l'armée des Côtes de la Rochelle de mai à novembre 1793. Il revient à Nantes après la chute de Robespierre, jouant un rôle décisif dans la signature des trois traités de paix avec les Vendéens et les chouans.

Membre du Conseil des Cinq-Cents sous le Directoire, Ruelle devient sous le Consulat et l'Empire sous-préfet de Chinon, où il meurt en janvier 1805.



Insolite

Il s'en ouvre à sa voisine, M^{me} Gasnier de L'Espinay, une noble créole ruinée par la révolte des esclaves de Saint-Domingue et réfugiée à Nantes. Celle-ci cache chez elle Bureau de La Bastardière, un ancien magistrat de la chambre des comptes de Rennes proche des Girondins, et Marie Anne Charette, la sœur du général, qu'elle met en relation avec le conventionnel.

La jeune fille accepte d'établir un contact avec son frère. Elle se met en route la veille de Noël 1794, accompagnée de M^{me} Gasnier, de Bureau et de Bertrand, un officier républicain. Franchissant la Loire en barque le jour de Noël, le quatuor gagne Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, où il rencontre un aide de camp de Charette, Hyacinthe de La Robrie. Celui-ci les fait héberger dans un château près de Rocheservière (Vendée), d'où Bureau adresse un message à Charette.

Celui-ci envoie immédiatement une escorte à sa sœur et la fait venir avec ses compagnons à Belleville, où il a établi son quartier général. Il s'y entretient avec Bureau et le capitaine Bertrand, qui l'informent des propositions de paix de Ruelle.

Sapinaud, mais pas Stofflet

Flatté des attentions des représentants en mission à son égard, Charette envoie à ses principaux lieutenants et à Sapinaud de La Rairie un message pour les prévenir. Mais il se garde bien de convier Stofflet !

Le 27 décembre, une entrevue a lieu à Vieillevigne entre Charette et Sapinaud, entourés de leurs états-majors respectifs. La discussion est orageuse. Plusieurs généraux refusent tout contact avec la République. D'autres estiment insuffisantes les propositions sur la liberté de culte et la reddition des armes. Certains s'étonnent de la mise à l'écart de Stofflet.

Charette, ainsi bousculé, envoie à Nantes deux plénipotentiaires, Amédée de Béjarry et le comte de Bruc, chargés d'obtenir des éclaircissements.



LA LOIRE À LA NAGE

Né à Luçon en 1770, **Amédée de Béjarry** combat avec l'armée du Centre, aide de camp de Royrand puis second de Sapinaud de La Rairie. Blessé à la bataille du Mans en décembre 1793, il se cache près d'Ancenis avant de passer la Loire à la nage, manquant de se noyer.

Béjarry rejoint Charette à son retour en

Vendée et ne dépose les armes qu'après la mort de son chef, au printemps 1796. Il participe à l'insurrection de 1799.

Député de la Vendée en 1816, il siège avec les ultras et intervient à la tribune en faveur de « cette masse de soldats vendéens si dignes de toucher le cœur du Roi et d'intéresser sa justice ». Il meurt à Luçon en mai 1844. Son petit-fils publiera ses Mémoires.

Son frère Auguste, né en 1767, lui aussi officier dans l'armée du Centre, s'illustre lors de la virée de Galerne. Réfugié en Bretagne après la disparition de la Grande Armée catholique et royale, il dirige une bande de chouans. Revenu en Vendée en 1794, il cesse le combat en même temps qu'Amédée. Il meurt en 1824.

Les deux hommes rencontrent Ruelle et dix autres représentants en mission le 28 décembre. Ils obtiennent que les généraux vendéens soient inclus dans l'amnistie, mais n'obtiennent pas de garantie quant au sort des prêtres réfractaires. Décus, Béjarry et De Bruc retournent à Belleville le 30 décembre.

Hostilité dans les deux camps

Les tentatives de Ruelle ne sont pas appréciées de tous les Bleus. Les administrateurs républicains du département ou de villes – à Nantes, aux Sables, à Luçon, à Challans, à Fontenay-le-Comte – mettent en garde les représentants en mission ainsi que la Convention contre une amnistie générale s'étendant aux chefs et aux prêtres. Pour eux, ce n'est qu'un leurre permettant aux rebelles de refaire leurs forces.

La méfiance est également présente chez de nombreux Blancs. Le 4 janvier 1795, Joseph de La

Robrie – que Charette a envoyé à Londres pour demander l'aide du gouvernement anglais – écrit à son frère Hyacinthe pour lui recommander de ne pas être dupe d'un « piège tendu à des gens de bonne foi ».



DANS LES SABLES MOUVANTS

Né en 1773 dans une famille de petite noblesse du pays de Retz, **Joseph Hervouet de La Robrie** prend part à l'insurrection vendéenne dès mars 1793, comme ses frères Prudent et Hyacinthe.

Aide de camp de Charette, il est chargé par celui-ci des relations avec le gouvernement anglais dès 1794. À son retour, en mars 1795, son navire fait naufrage au large de la côte vendéenne et il périt enlisé dans la vase.

Son père, lui aussi combattant de l'armée du Marais, est capturé par les Bleus et exécuté à Nantes le 12 octobre 1793.

La Robrie, rendant compte de sa mission à son chef, lui tient le même discours qu'à son frère. Il l'avise que les Anglais l'encouragent à poursuivre la lutte, bien qu'ils soient eux-mêmes dans l'incapacité d'intervenir dans « cette mauvaise saison » (peu propice aux liaisons maritimes, comme le sait, disent-ils, un officier de marine comme Charette). Mais « ce n'est que partie remise », assure le messager.

Inquiet, le chef vendéen envoie à Nantes le 6 janvier un nouvel émissaire, Danyaud-Dupérat.

Les interlocuteurs de celui-ci – dont Ruelle – lui font part de la condition préalable à tout accord : la reconnaissance de la République par les Blancs. Une exigence intolérable aux yeux de Dupérat.



PLUS ROYALISTE QUE LES ROIS

L'intransigeance de l'envoyé de Charette à propos du préalable suscite l'incompréhension des représentants qui lui font face :

« – Mais enfin, s'exclame Ruelle, des Rois de l'Europe ont bien reconnu la République !

– C'est possible, réplique placidement Dupérat. Ces gens-là ne sont pas des Vendéens. »

Ruelle persévère

L'échec des deux entrevues de Nantes et l'hostilité des élus républicains locaux ne dissuadent pas les représentants en mission dans leurs tentatives. Quitte à agir unilatéralement.

Le 2 janvier 1795, Canclaux propose à Ruelle et ses collègues de laisser ses troupes entrer dans le territoire insurgé, « sans agir offensivement », pour informer les populations du prolongement d'un mois du délai de l'amnistie.

Le 5 janvier, les représentants en poste à Angers lancent une proclamation incitant les Vendéens à rendre leurs armes et à accepter l'amnistie. Les deux

textes précisant ses modalités d'application sont imprimés et diffusés dans les communes « libérées », ainsi que, « par tous les moyens possibles », dans celles tenues par les Blancs.



Ruelle et deux collègues se rendent à Paris le 8, pour rendre compte à la Convention de l'état des pourparlers et demander des instructions. Le 16, le député d'Indre-et-Loire évoque à la tribune la possibilité d'obtenir la pacification de la Vendée et reçoit les pouvoirs nécessaires pour aboutir. L'assemblée décide le 18 de gracier les prisonniers pas encore jugés ou exécutés.

De retour à Nantes, Ruelle rencontre à nouveau Béjarry et De Bruc le 23 janvier. Les trois hommes conviennent du principe d'une entrevue entre Charette et les représentants républicains, en présence de Canclaux et de Hoche, nommé deux mois auparavant à la tête des armées des Côtes de Brest et des Côtes de Cherbourg pour mener la lutte contre les chouans de Bretagne et de Normandie. Le lieu de la rencontre est fixé à La Jaunaye, un château à la sortie de Nantes, sur la route de Clisson. Suivant les conseils de Bureau de La Bastardière, Charette fait part de son accord le 5 février.

La guerre continue

Les avances de Ruelle et de ses collègues n'empêchent pas la poursuite des hostilités. Le 31 décembre 1794, les Blancs lancent des raids sur la côte vendéenne (Brem et Brétignolles).

Le 7 février, Sapinaud – pourtant associé aux préparatifs de La Jaunaye – surprend sur son territoire un détachement républicain sorti du camp de Mortagne pour achever de détruire La Gaubretière. Le chef de l'armée du Centre la met en

fuite.

Quant à Stofflet, toujours tenu à l'écart des négociations, il n'accorde aucune trêve à l'adversaire et multiplie les coups de main contre l'armée républicaine. Le 6 janvier, il lance un assaut infructueux contre un camp près de Beaulieu-sur-Layon (Maine-et-Loire).

Le chef angevin choisit la provocation. Dans une proclamation cosignée par tous ses officiers le 28 janvier, il rejette l'amnistie du 2 décembre. Bien au contraire, c'est lui qui « offre le pardon, moyennant un complet repentir ».

Approché le 2 février près de Vihiers par des émissaires républicains qui veulent le convaincre de traiter, Stofflet pose deux conditions : rétablissement du culte catholique et restauration de la monarchie. Puis, s'apercevant que ses interlocuteurs n'ont aucune accréditation, il tourne bride.

Le 5, il attaque le camp de Chiché, entre Bressuire et Parthenay. Mais les républicains reçoivent des renforts d'un camp voisin, et Stofflet regagne Maulévrier.

Paix armées

Les négociateurs républicains accordent la liberté de culte et l'autonomie administrative et militaire au territoire insurgé. Ils exigent en contrepartie que les chefs vendéens reconnaissent la République. De part et d'autre, les arrière-pensées ne manquent pas.

Tumulte à La Jaunaye



Événement

La négociation finale entre Charette et les

plénipotentiaires républicains se tient comme convenu à La Jaunaye, le 12 février 1795.

Une grande tente surmontée d'un drapeau tricolore a été dressée près du château. À l'intérieur, Ruelle et neuf de ses collègues attendent, assis d'un côté d'une table. Charette, six de ses lieutenants (dont Béjarry et De Bruc) et Sapinaud, au nom de l'armée du Centre, les y rejoignent. Ils s'installent face aux républicains. Chaque délégation est accompagnée d'une forte escorte de cavalerie et d'officiers généraux.

Charette exprime son désir de paix, puis fait lire 22 propositions. Les conventionnels repartent pour Nantes munis de ce texte afin de l'étudier en détail. Les Vendéens s'installent dans le château, sur lequel ils font dresser un drapeau blanc fleurdelisé portant une ancre, marque de l'ancien officier de marine.

Les pourparlers durent cinq jours, entrecoupés de conciliabules dans chacun des deux camps et d'une journée de repos, le dimanche. La liberté de culte et l'exemption de conscription pour l'ensemble du territoire insurgé, et surtout la reconnaissance de la République, constituent les bases d'une discussion délicate, au cours de laquelle Charette a du mal à convaincre certains de ses généraux.

Plusieurs de ceux-ci – Savin, Poirier de Beauvais, Hyacinthe de La Robrie – manifestent une vive opposition au principe même de ces négociations. Pour eux, les propositions républicaines ne tiennent pas compte du rapport de force favorable aux Blancs. Savin et Poirier quittent même La Jaunaye.



Né à Richelieu, en Touraine, en 1750, **Bertrand Poirier de Beauvais** est conseiller du Roi en son Grand conseil en 1777. Il émigre en août 1791, avant de revenir en France, missionné par les frères de Louis XVI. Compromis pour correspondance avec Malesherbes, avocat de Louis XVI à son procès, il échappe de peu à la guillotine, contrairement à son père.

Retiré sur sa terre de Beauvais, à Chinon (Indre-et-Loire), il rejoint les Vendéens à Saumur début juin 1793, et devient le second de Marigny à la tête de l'artillerie de la Grande Armée.

Ayant réussi à repasser la Loire après la virée de Galerne, Poirier de Beauvais combat avec Stofflet. Associé par Charette aux pourparlers de La Jaunaye, il rompt avec lui et incite Stofflet à la résistance. Il signe néanmoins avec celui-ci la paix en mai 1795, convaincu que c'est désormais la seule issue, mais passe en Angleterre. C'est là qu'il rédige ses Mémoires, en 1796, pour réfuter ceux de Turreau.

Autorisé à revenir en France en 1800, Poirier se retire chez lui, où il meurt en 1826.

Les représentants républicains remettent à leurs interlocuteurs leur projet d'accord définitif lors d'une ultime réunion, le 17 février, à deux heures de l'après-midi. Les deux délégations tombent d'accord sur les termes de chacun des deux documents : les arrêtés des représentants et la déclaration solennelle des Vendéens.

Dans la soirée du 17 février, Ruelle et ses collègues signent les arrêtés, les Vendéens – sous la date du « 29 pluviôse (nouveau style) », en vertu du calendrier républicain – la proclamation

UN TRAITÉ NON PARAPHÉ...

Les accords de La Jaunaye ne constituent pas un traité en bonne et due forme, au sens diplomatique du terme. Les républicains se sont opposés à la signature d'un document commun : chacun doit parapher sa propre partie.

Les quatre arrêtés proposés par les représentants établissent une amnistie générale, la liberté de culte dans le territoire contrôlé par les troupes de Charette et Sapinaud, la création d'une garde territoriale de 2 000 hommes composée d'anciens « brigands » rétribués par la République et le versement de 18 millions de livres pour relever les ruines en Vendée militaire.

Dans une déclaration séparée, les chefs vendéens acceptent une « pacification sincère et garantie par l'honneur » et déclarent qu'ils « se soumettent à la République française une et indivisible », qu'ils reconnaissent ses lois et s'engagent à « n'y point porter atteinte » (ce qui signifie le renoncement à rétablir la monarchie). Ils promettent en outre de rendre armes et chevaux, et de ne « jamais porter les armes contre la République ».

Des assurances secrètes ?

Charette prend à part les plus pondérés parmi ses officiers présents et leur demande de lui faire confiance en dépit des concessions qu'il a dû faire. Il leur assure que ses motifs sont « purs et honorables », même s'il ne peut rien leur confier.



Insolite

Certains en déduisent qu'un codicille secret – jamais retrouvé s'il a existé – a été signé par leur général à

propos de la libération du petit Louis XVII, toujours détenu au Temple à Paris. Ce qui expliquerait la construction faite par Charette d'une maison à Belleville qui serait destinée à accueillir le fils de Louis XVI, d'où son surnom de « palais royal ». Est-ce ainsi qu'il a obtenu l'unanimité des signataires vendéens ?

Mais tous, autour de lui, ne sont pas convaincus. C'est pourquoi, l'accord à peine signé, Charette regagne son quartier général au grand galop. Il craint en effet que les dissidents ne sèment le doute dans son armée. Il s'emploie à rassurer ses troupes, tandis que Savin revient dès le 19 février faire amende honorable, tout en persistant à rester sur le front.

LES RÉTICENCES DU « PELÉ »

Jean René Savin est né en 1765 à Saint-Étienne-du-Bois en bas Poitou. Rentier aisé établi à La Garnache lorsque l'insurrection vendéenne éclate, il la rejoint dès le début. Il s'illustre dans l'armée du Marais, commandant la division de Palluau.

En désaccord avec Charette, Savin – surnommé « le pelé » en raison de sa calvitie – poursuit le combat jusqu'en décembre 1795 après l'accord de La Jaunaye. Il reprend les armes avec Charette dès janvier. Capturé deux mois plus tard, il est fusillé à Montaigu le 29 mars 1796, le même jour que « le roi de la Vendée ».

Charette donne des gages

Les républicains exigent que leurs interlocuteurs leur donnent des signes de bonne foi suite à l'accord conclu à La Jaunaye. Le 26 février, Charette, Sapinaud de La Rairie et Couëtus (un des principaux lieutenants de Charette) sont ainsi priés de signer une adresse à l'intention de... la Société populaire

de Nantes, foyer des militants jacobins de la ville, dans un périodique thermidorien, *La Feuille nantaise*.

Les trois chefs vendéens y rejettent la responsabilité des événements passés sur les « ennemis communs », qui ont fait « tous les efforts pour étendre les ravages d'un incendie facile à éteindre au commencement ». Autrement dit : les robespierristes, que les thermidoriens comme Ruelle ont mis à terre, et les insurgés ayant refusé de se soumettre à l'autorité de Charette dès 1793.

Le message dénonce également les « malveillances et les intrigues » des « méchants des deux côtés », qui ont failli faire échouer les négociations. Là encore, la cible est claire : Stofflet, le rival angevin du général maraîchin.



Insolite

Charette invite « tous les hommes d'honneur, de courage et de probité » à « seconder l'héritage bienfaisant de la Convention nationale ».

La grande parade de Nantes



Événement

Pour mieux souligner la soumission des signataires vendéens des accords de La Jaunaye, Ruelle organise une grande opération de communication à Nantes, le 28 février : la « fête de la pacification ».

Bleus et Blancs réunis paraden à travers les rues de la ville, au milieu d'une foule en liesse. Charette, mis en évidence, est vêtu de sa plus belle tenue : frac bleu, culotte blanche, bottes à retroussis, écharpe blanche de commandement à la taille et chapeau empanaché à la Henri IV...



UN PANACHE CONTROVERSÉ

Les historiens s'écharpent depuis deux siècles sur la couleur de ce fameux panache porté par Charette lors du défilé de Nantes.

En effet, les témoignages de l'époque divergent : d'aucuns le prétendent de plumes blanches, d'autres de plumes tricolores.

Certains affirment même que le général vendéen arborait une cocarde tricolore à côté du scapulaire cousu sur son habit. Malveillance ou vérité ?

Le général vendéen à cheval mène le cortège, entre le commandant en chef républicain Canclaux et son second Beaupuy. À leur suite, les états-majors des deux armées vendéenne et républicaine, puis la voiture des conventionnels en mission.

La soirée se poursuit avec un banquet offert par ces derniers en l'hôtel de La Villestreux, et un grand bal dans la demeure d'un armateur quai Duguay-Trouin. Le lendemain, un nouveau bal se tient au théâtre Graslin, suivi le surlendemain d'une visite de courtoisie de Charette et Sapinaud à la Société populaire de Nantes (club révolutionnaire local). Puis les deux chefs vendéens regagnent leurs quartiers généraux respectifs, Belleville pour le premier, Beaurepaire pour le second.

Une cour « royale »

Quelles que soient leurs raisons – désir sincère de

paix ou manœuvre politicienne –, ce sont les négociateurs républicains des accords de La Jaunaye qui font véritablement de Charette le « roi de la Vendée ». Comme l'écrit Thérèse Rouchette, sa plus récente et meilleure biographe, « le personnage atteint à une dimension politique » : « Le Grand Brigand a fait de la Vendée une puissance avec laquelle il a fallu discuter, et il a obtenu pour elle un statut particulier. »



Faisant suite à celui de Legé en 1793, son quartier général établi l'année suivante à Belleville (Vendée) devient une sorte de capitale dans une enclave autonome officiellement admise par la République française.

Le général vendéen est installé dans le manoir de La Jariette, ses officiers ont leurs quartiers dans un bâtiment qui lui fait face. Un peu plus loin se trouvent le casernement de ses *paydrets* et les écuries de ses « moutons noirs », ainsi que l'église où il entend la messe... Au moment des tractations préparatoires à La Jaunaye, il entreprend de faire construire un logis qui sera surnommé le « palais royal » par ceux qui pensent qu'il est destiné au petit Louis XVII.

À La Jariette, Charette dispose, outre son état-major militaire, d'une véritable administration civile, qui règle les affaires financières et juridiques dans le ressort territorial concédé par La Jaunaye. Il y donne des audiences, reçoit le courrier adressé par ses délégués locaux ou les autorités républicaines, ainsi que par les milieux émigrés qui commencent à s'intéresser à lui. Y compris dans l'entourage des « Princes » : les deux frères de Louis XVI, oncles du prisonnier du Temple.

Il y prépare également les informations confidentielles qu'il fait passer à travers les lignes républicaines par un réseau de messagers de



Portrait

LA BRETONNE DU GRAND BRIGAND

Née en Bretagne, près de Vitré, en 1762, **Marie Lourdais** s'est établie dans le haut bocage vendéen, à La Gaubretière, où elle tient commerce d'épicerie. Indignée par les persécutions contre l'Église, elle porte d'emblée secours aux prêtres réfractaires poursuivis et se met au service des insurgés dès mars 1793.

Ses activités de colportage lui permettent de circuler sans encombre à travers les lignes républicaines : personne ne prête attention à cette petite femme courbée sous son baluchon. Elle assure ainsi la liaison entre les chefs vendéens, notamment au service des armées de Sapinaud et de Charette. Ce dernier, lui-même issu du comté de Nantes, l'appelle « ma Bretonne ».

Après la guerre, Marie Lourdais revient à La Gaubretière, où elle meurt en octobre 1856. Quasi aveugle, elle a dicté ses Mémoires sous la Restauration.

Le « roi de la Vendée » est également entouré d'une véritable cour, formée par un entourage d'officiers, d'ecclésiastiques, de femmes de la noblesse... Le soir, entre deux combats ou après une journée de travail, une joyeuse société se réunit autour du maître des lieux et de sa sœur pour se distraire, souper, jouer ou danser. Les bals sont en effet fréquents – avec parfois la participation de simples

paysans-soldats –, animés par les mêmes *veuzous* qui mènent les troupes au combat.



LA LÉGENDE DES AMAZONES

La « cour » de Charette, à Legé puis Belleville, est fréquentée par nombre de belles dames, insurgées ou réfugiées.

Plusieurs d'entre elles l'accompagnent au combat, certaines – comme M^{mes} de La Rochefoucauld ou de Bulkeley – l'y ayant même précédé dès le 12 ou 13 mars 1793. À cheval, elles font le coup de feu ou manient le sabre, périssant parfois lors d'un « choc », telle l'une des deux filles de Couëtus ou M^{me} de Bruc.

Lors des bals donnés le soir, parfois à la veille d'affrontements, ces femmes se donnent tout entières à l'ambiance de fête, pour chasser les angoisses liées à leur situation. L'histoire a retenu le nom de plusieurs d'entre elles : outre M^{mes} de La Rochefoucauld et de Bulkeley, les deux sœurs Couëtus, M^{mes} de Bruc, du Fief, de La Rochette, de Monsorbier, la marquise de Grégo (espionne de Hoche)...

Il n'en faut pas plus pour exciter l'imagination des mémorialistes et historiens, et donner naissance à des sous-entendus gaulois sur « les amazones de Charette ».

Quelle version choisir entre la légende noire du « harem » animant les torrides nuits du « roi de la Vendée » et l'imagerie pieuse de

sages épouses d'officiers brodant des écharpes blanches auprès de Marie Anne de Charette, à la lueur des chandelles ? Il convient de dire que personne aujourd'hui ne dispose d'informations justifiant ou infirmant ces rumeurs.

L'Église toujours au centre du conflit



Événement

Les thermidoriens doivent eux aussi montrer leur bonne volonté quant aux accords de La Jaunaye. Le 21 février 1795, un décret permet donc aux prêtres réfractaires, exilés ou clandestins, de rentrer dans leurs paroisses dès lors qu'ils acceptent de prêter serment à la liberté et à la fraternité, ce qui ne les engage pas à grand-chose.

Le texte de loi stipule que « nul ne peut être empêché d'exercer un culte qu'il a choisi ». Du coup, beaucoup de prêtres sortent de la clandestinité, notamment en Vendée miliaire, et célèbrent ouvertement des messes dans leurs paroisses.



Le saviez-vous

Le pouvoir révolutionnaire n'a pas renoncé à ses convictions antireligieuses, mais nécessité fait loi. Boissy d'Anglas, figure éminente de la Plaine et un des chefs de file des thermidoriens, fustige le catholicisme dans le rapport qu'il présente pour inciter au vote de la loi. Il le qualifie de « religion servile par nature, auxiliaire du despotisme par essence, abrutissante pour l'espèce humaine ». Il conseille toutefois de mettre fin au « culte

souterrain » né des persécutions : « Mieux vaut surveiller ce qu'on ne peut empêcher, régulariser ce qu'on ne peut défendre [NDLA : *au sens d'interdire*] ».

Cette hostilité impuissante explique la contradiction de certaines dispositions du décret avec l'accord du 17 février. La Convention précise en effet que la République ne salariera aucun culte, que les célébrations en dehors des églises sont interdites, de même que tout signe extérieur de reconnaissance (telle une croix ou une statue) sur les édifices religieux.

L'écroulement de la Montagne

Autre geste de bonne volonté de la part des républicains à la suite des accords de La Jaunaye : la poursuite de l'éviction des Montagnards, fussent-ils thermidoriens. Quoique, en l'occurrence, il s'agisse davantage d'une volonté de la Convention de se protéger politiquement que d'apaiser les Vendéens.

À la suite d'émeutes jacobines, les sections de sans-culottes parisiens – ancien bras armé de la Terreur –, sont désarmées le 10 avril 1795. Des mesures de proscription frappent d'autres députés terroristes : le 1^{er} avril, Billaud-Varennes et Collot d'Herbois sont déportés en Guyane, tandis que Barère, Vadier et Fouché parviennent à s'enfuir et à se faire oublier ; en mai, c'est le tour des « Crétois » (les derniers députés montagnards radicaux, dits « la queue de Robespierre »).



La boucle est bouclée lorsque le Tribunal révolutionnaire, bras armé de la Terreur, est supprimé le 31 mai.

Stofflet sur la touche...

Stofflet reste tenu à l'écart tant par les républicains que par Charette, et ne sait plus trop où il en est. Venant des Mauges, le chef de l'armée d'Anjou et du Haut-Poitou s'est présenté à La Jaunaye le 18 février, le lendemain de la signature des accords, mais les conventionnels n'ont pas voulu l'attendre.

Du coup, Stofflet publie le 24 février 1795 une proclamation mettant les Vendéens en garde contre les concessions faites à La Jaunaye et réaffirme sa volonté de « combattre pour la défense de l'autel et du trône jusqu'au dernier soupir ». Il reproche à Charette d'avoir laissé de côté les « dogmes sacrés » de la religion catholique et de s'être contenté d'une reconnaissance de la religion comme simple opinion d'ordre privé.



Insolite

Le 2 mars, réunissant à Jallais 55 officiers des diverses armées restés « fidèles à Dieu et au Roi », Stofflet leur fait signer un texte affirmant leur opposition, « par tous les moyens », à « ce qui vient d'être fait ». Le surlendemain, une nouvelle proclamation de l'ancien major général de la Grande Armée catholique et royale dénonce le leurre de La Jaunaye et l'attitude de Charette et Sapinaud, ces « nouveaux républicains ».

Stofflet ne se contente pas de déclarations et passe à l'acte. Le 6 mars, il saccage le quartier général de l'armée du Centre et lui prend deux canons, Sapinaud s'étant réfugié à Belleville. Le 12, Stofflet fait juger et sabrer en forêt de Vezins le commandant de la division du Loroux, qui s'est déclaré en faveur de la paix.

... menacé par Charette...

Sommé par les autorités républicaines de prendre position, Charette leur donne l'assurance, le 8 mars, qu'il va châtier Stofflet et mettre fin à ses agissements. Le 12, il réitère cet engagement et assure qu'il va prendre des dispositions pour « protéger le pays réconcilié avec la République ».

Mais le « roi de la Vendée » se heurte aux réticences d'une partie de ses officiers, qu'il a eu tant de mal à convaincre, et de la quasi-totalité de ses troupes. Tous répugnent à l'idée de servir d'auxiliaires aux Bleus contre d'anciens frères d'armes.

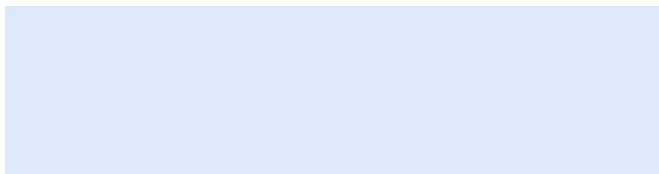
Pour se consoler, Charette fait tuer par Pfeiffer, un déserteur alsacien passé à son service, l'un de ses généraux, arrêté à Saint-Malo-du-Bois, où il tentait de rejoindre Stofflet après avoir quitté La Jaunaye par refus des accords.

... et envahi par les Bleus

En dépit de tentatives de discussions, les représentants en mission refusent toujours à Stofflet ce qu'ils ont accordé à son rival : une rencontre le consacrant comme interlocuteur valable.

Les républicains, assurés d'être tranquilles du côté de Charette et Sapinaud, considèrent les derniers récalcitrants comme vulnérables. Le 17 mars, ils s'emparent de Saint-Florent-le-Vieil et marquent leur victoire par un bal « patriotique ». Stofflet tente en vain de s'emparer de Chalonnes le lendemain, et de reprendre Saint-Florent le 22 mars.

À partir du 25, Canclaux lance une opération d'envergure pour envahir le territoire de l'armée d'Anjou dans les Mauges. Plusieurs lieutenants de Stofflet l'abandonnent alors, et ses hommes se montrent sensibles aux incitations à la désertion. Stofflet lui-même est harcelé en ce sens.





LE CONSEIL D'UN VENDU

Au moment où Stofflet se voit de plus en plus affaibli et menacé, un message assez inattendu lui parvient.

L'un de ses anciens lieutenants, Trottouin – dont les Bleus ont acheté le ralliement – lui écrit pour l'encourager à faire la paix. Les Vendéens n'ont-ils pas obtenu l'essentiel ? La République ne reconnaît-elle pas que les atteintes à la liberté de culte et la conscription obligatoire ont contribué à allumer l'incendie vendéen ?

Est-il bien raisonnable de se sacrifier pour la monarchie, demande Trottouin à celui dont le mot d'ordre est « un Roi ou la mort » ? En effet, selon lui, « jamais le peuple de Vendée ne s'est armé pour son Roi. Le genre de gouvernement lui importe peu pourvu qu'on ne l'opprime pas. »

Stofflet apprend ensuite la soumission des chefs chouans à La Mabilais, près de Rennes, quelques semaines plus tôt (le 20 avril). Le voilà convaincu de son isolement total, sans aucun espoir de secours ni des siens ni de l'extérieur.

Le peuple veut la paix



Le 2 mai 1795, escorté par 8 000 hommes en armes, Stofflet, accompagné de l'abbé Bernier et de 18 de ses officiers, se présente dans une prairie en bord de

Loire, à la sortie de Saint-Florent, où l'attendent cinq conventionnels, dont Ruelle.

Un armistice a été signé la veille pour suspendre les combats et examiner les éventuelles possibilités d'un accord de paix.

Les conditions sont les mêmes qu'à La Jaunaye. Stofflet y fait ajouter deux clauses :

»

Le versement de 2 millions supplémentaires pour le remboursement des « bons royaux » qu'il a émis,

»

La radiation de son maître, le comte de Colbert de Maulévrier, de la liste des émigrés, avec restitution de ses biens non encore vendus.

Les textes respectifs une fois paraphés, les signataires passent sur la rive droite de la Loire et vont souper à Varades, en face de Saint-Florent, au milieu de cris d'allégresse.

Le lendemain, le général en chef de l'armée d'Anjou autorise ses paysans-soldats à regagner leurs foyers, en leur rappelant qu'ils ont accompli plus que leur devoir durant vingt-six mois. Puis il retourne à Cholet, où il libère des prisonniers, et gagne Maulévrier, où il compte redevenir garde-chasse.

De son côté, Ruelle envoie un message à la Convention pour annoncer le retour de la paix dans l'ensemble du territoire qui s'est insurgé deux ans plus tôt. Il explique que Stofflet « a continué la guerre tant que le peuple a voulu la guerre, et qu'il a changé de sentiment parce que le peuple veut la paix ».

Des accrocs dans le contrat

La pacification ne signifie pas forcément la paix. Chez les républicains comme dans le camp de Charette, les arrière-pensées ne manquent pas. Elles

se traduisent sur le terrain par des incidents de frontière ou des manquements aux accords.

Ainsi, dès le 1^{er} mars, en pleine parade de Nantes, le conventionnel Gaudin – hostile aux initiatives de son collègue Ruelle depuis le début – se plaint auprès du Comité de salut public. Selon lui, à Challans, des Vendéens rossent les « patriotes » qu'ils croisent. Huit jours plus tard, le même Gaudin réquisitionne au profit de l'armée de l'Ouest le blé destiné à la population de cette ville.



Portrait

TENTATIVE D'ASSASSINAT À LA CONVENTION

Né en 1754 aux Sables-d'Olonne, **Joseph Marie Gaudin** est issu d'une famille d'armateurs d'origine espagnole installée dans le port depuis des générations. Lors de la guerre d'Indépendance américaine, il s'engage dans une compagnie de canonnières chargés de la défense de la côte olonnaise.

Il commande la garde nationale sablaise en 1789 et devient maire l'année suivante. Député à l'Assemblée législative puis à la Convention, Gaudin essuie des coups de feu en pleine séance lorsqu'il traite les Montagnards d'assassins lors du procès de Louis XVI (il vote pour la détention et l'exil).

Au printemps 1793, il dirige la défense de sa ville natale lors des deux tentatives d'assaut de Joly.

Soupçonné de dantonisme en 1794, il se fait discret jusqu'à la chute de Robespierre. Nommé représentant en mission auprès de

l'armée de l'Ouest, Gaudin assiste à l'entrevue de La Jaunaye, bien qu'il y soit très hostile. Il se montre jusqu'à la fin un adversaire acharné de Charette.

Resté parlementaire sous le Directoire, il se rallie de mauvaise grâce à Bonaparte, qui le fait sénateur puis sous-préfet des Sables en 1800. Pris d'un refroidissement lors des festivités du sacre, en décembre 1804, il en reste paralysé et se retire de la vie publique. Gaudin meurt aux Sables-d'Olonne en 1818.

Survient alors une provocation bien plus grave. Une colonne républicaine se rend à La Gaubretière, ville où Sapinaud a son logis, le 9 mars. Les soldats assiègent le clocher où sont réfugiés 52 habitants. Au bout de huit heures de résistance, 22 survivants sont emmenés sur la route et fusillés. Le lendemain, les Bleus sabrent 5 religieuses au pied d'un calvaire.

Les accrochages se multiplient. Le 7 mai, Charette se plaint à Gaudin de l'attitude hostile de la garnison républicaine de La Mothe-Achard. Le lendemain, c'est Gaudin qui dénonce à Canclaux le comportement des Blancs dans le bocage. Le 15, le commandant de la garnison républicaine de Cholet signale à son supérieur les brimades dont sont victimes des patrouilles isolées par les partisans de Stofflet et l'interception d'un convoi de ravitaillement par ceux de Charette.

En juin, les administrateurs de Paimbœuf (Loire-Inférieure) avertissent la Convention que les anciens insurgés ne cessent pas « leur brigandage ». Le représentant Chaillon fait rapport au Comité de salut public de ce que « les chefs vendéens continuent à exercer toute l'autorité sur les habitants des campagnes » et que se poursuivent « des brigandages au nom de Louis XVII ».

Canclaux lui-même interprète à sa façon les accords de La Jaunaye, qu'il a pourtant encouragés. Le

commandant en chef de l'armée de l'Ouest fait traverser par ses troupes les territoires dévolus aux chefs vendéens, sous couvert d'y installer des camps.

Les Bleus jouent la carte religieuse

S'ils jouent au bras de fer avec Charette, les dirigeants républicains ménagent l'Église. Ils ont compris que le meilleur moyen de détacher les Vendéens du combat est de ne plus heurter leurs sentiments religieux.



Le saviez-vous

Les églises paroissiales rouvrent les unes après les autres, y compris dans le chef-lieu du département, Fontenay-le-Comte. Les prêtres « légitimes » sortent de la clandestinité sans être inquiétés, d'autant qu'ils ne sont plus dans l'illégalité : la Convention abroge la Constitution civile du clergé le 17 juin 1795, ce qui annule de facto toute poursuite contre les réfractaires.

Les rapports se multiplient pour signaler aux autorités locales ou nationales la satisfaction de la population vendéenne devant ces mesures. Le commandant de la garnison de La Châtaigneraie, dans le haut bocage, constate que les habitants de son secteur ne demandent que « la jouissance de leurs églises ».

Canclaux, qui effectue une tournée dans l'ancienne Vendée militaire, adresse un rapport à la Convention pour signaler l'apaisement des esprits dans la population, « après l'affreuse épreuve à laquelle on l'a soumise ». Mais il n'est pas dupe : « Les chefs et les paysans n'aiment pas plus la République qu'avant la paix [...]. Tous redemandent leurs prêtres et leurs églises. »

Chapitre 10

La fin de l'épopée

(juin 1795 - mars 1796)

DANS CE CHAPITRE :

»

Les athées invitent à la messe

»

La loi du talion

»

Le prince qui ne veut pas chouanner

»

Un général qui s'entoure d'espions

»

La capture de « l'Insaissable »

C

harette reprend les armes quatre mois après la trêve de La Jaunaye. Stofflet fera de même un peu plus tard. Mais le temps des victoires est passé. La capture et l'exécution des deux généraux vendéens marque la fin de l'aventure des « géants ».

Du Sacré-Cœur à la fleur de lys

En menant le combat au nom de Louis XVIII, Charette donne à la guerre de Vendée un tour politique, qui l'apparente à la chouannerie. Retrouvant leurs « bons prêtres », les Vendéens ne trouvent plus de justification à ce combat.

L'entrevue de la dernière chance

En présence de Stofflet et Sapinaud, Charette rencontre une nouvelle fois à La Jaunaye, le 8 juin 1795, Ruelle, Gaudin et plusieurs autres représentants en mission.

Cette conférence se fait à la demande du général maraîchin, à la suite d'un incident qui a eu lieu le 25 mai précédent. Canclaux, qui a entrepris de traverser le territoire vendéen à la tête d'une division, s'est heurté à Charette et ses cavaliers à quelques kilomètres de Belleville, la « capitale » du « roi de la Vendée ». Les deux chefs ont calmé le jeu et évité le combat, mais cette provocation du commandant en chef républicain conduit les Vendéens à mettre en doute la sincérité de leurs adversaires.

Lors de l'entrevue, Charette énumère les infractions aux dispositions des accords de février. Il n'en sort rien d'autre que des assurances mutuelles de loyauté, qui ne convainquent personne. Les représentants, qui avaient prévu d'arrêter leurs interlocuteurs malgré leur sauf-conduit, y renoncent au vu de leur forte escorte de cavaliers.

La réunion s'achève sur des marques officielles de confiance, mais l'un des conventionnels, qui rend compte le lendemain au Comité de salut public, avoue cyniquement : « Nous sommes bien décidés à l'arrestation de tous les chefs. Mais il faut pour y réussir, dans le même jour, au moins quarante mille hommes. »

Double jeu

Les Bleus ne sont pas les seuls à faire preuve de duplicité. Charette ne joue pas franc jeu non plus : sous la pression de ses officiers ou tout simplement parce qu'il a accepté la pacification pour gagner du temps ?

En effet, le 12 mai 1795, le marquis de Rivière, un aide de camp du comte d'Artois, frère de Louis XVI réfugié en Angleterre, s'est présenté à Belleville. Il venait délivrer un message de son maître annonçant la date prochaine d'un débarquement d'émigrés à Quiberon, sur une presqu'île du golfe du Morbihan, où se sont levés les chouans de Cadoudal. Charette s'insurge : pourquoi pas sur une côte de son propre territoire ?



Le saviez-vous

Rivière assure que le comte d'Artois viendra en Vendée dès que la situation le permettra, c'est-à-dire quand ses protecteurs anglais le voudront bien. Les Vendéens doivent donc reprendre le combat au plus vite, pour deux raisons : inquiéter les arrières républicains lors de l'opération de Quiberon et créer les conditions favorables à l'arrivée du comte d'Artois.

Sur les consignes de ce dernier, Charette est contraint de se rapprocher de Stofflet. Une rencontre entre les deux rivaux a lieu le 20 mai à Beaupaire, le quartier général de Sapinaud, que le chef angevin a saccagé quelques semaines auparavant. La réconciliation se fait, officiellement du moins.



Portrait

UN DUC PAS COMME LES AUTRES

Né dans le Berry en 1765, **Charles de Riffardeau**, marquis de Rivière, est officier des Gardes françaises lorsque survient la Révolution. Émigré dès 1789, il combat

dans l'armée des Princes en 1792.

Aide de camp du comte d'Artois, Rivière est chargé par celui-ci de nombreuses missions secrètes, dont celles auprès des chefs vendéens en 1795. Il accompagne le futur Charles X à l'île d'Yeu, après en avoir fait l'annonce à Charette.

Retourné en Angleterre, le marquis débarque clandestinement sur la côte française, en compagnie de Cadoudal et d'autres conspirateurs royalistes, en 1803. Arrêté, condamné à mort, il est gracié sur l'intervention de Joséphine Bonaparte et interné au fort de Joux jusqu'en 1810.

Lors des Cent-Jours, Rivière tente vainement de résister, à Marseille, aux troupes ralliées à Napoléon. Il fuit en Espagne. Il en revient quelques semaines plus tard et s'empare de Toulon.

Lieutenant-général, pair de France, ambassadeur à Istanbul de 1816 à 1821 (il organise à ce titre l'arrivée au Louvre de la fameuse *Vénus de Milo*), le marquis est fait duc par Charles X en 1825. Il devient l'année suivante le gouverneur du jeune duc de Bordeaux, petit-fils du Roi et fils de la duchesse de Berry. Gravement malade, le duc de Rivière meurt à Paris en avril 1828.

Grandes manœuvres royalistes

Cette intervention du marquis de Rivière s'inscrit dans un plan global de reconquête du trône par les « Princes », les deux frères de Louis XVI : le comte de Provence et le comte d'Artois. Se sentant le vent en poupe, les royalistes tentent de prendre la main. En profitant de la lassitude des Français à l'issue de six années de troubles et d'insécurité.

Deux stratégies s'opposent à travers les deux frères :

»

Pour le comte de Provence : reconquête du pouvoir par l'insurrection,

»

Pour le comte d'Artois : restauration du trône royal par des voies institutionnelles.

Les tenants de la seconde thèse s'organisent sous la houlette de l'« Agence royaliste », qui représente clandestinement le comte d'Artois à Paris. Leur but : présenter des candidats partout en France aux élections législatives prévues à l'automne 1795, qui visent à instaurer le Directoire pour remplacer la Convention.

Le comte de Provence, qui s'est proclamé régent à la mort de son frère aîné durant la minorité de son neveu Louis XVII, veut peser sur les événements par la force armée. Réfugié à Vérone, en Italie, il impose à son cadet cette mission belliqueuse auprès du « roi de la Vendée ».

Charette reconnu

L'instrumentalisation du général vendéen fait en effet partie de la stratégie du cadet de Louis XVI, personnage intelligent et cynique, qui ne s'encombre guère de scrupules.

Le revirement de Charette n'est pas tant dû à la visite du marquis de Rivière qu'à un courrier du comte de Provence, envoyé de Vérone le 1^{er} février (douze jours avant les pourparlers de La Jaunaye), et que Charette reçoit seulement début juin.

Adressée au « second fondateur de la monarchie », cette missive du futur Louis XVIII est bourrée de flatteries. Elle reconnaît le sens du combat que mène son destinataire depuis deux ans et justifie son action.



Le saviez-vous

Dans sa réponse, le 10 juin, Charette exprime sa joie d'être enfin « approuvé, encouragé par un grand prince ». C'est la première fois en effet – en dehors de la ridicule lettre au « chevalier de Gaston », transmise au hasard – que la Vendée fait l'objet de la sollicitude de la famille royale. « Si je rentre en moi-même, écrit Charette au frère de Louis XVI, je retrouve au fond de mon cœur cet honneur des vrais chevaliers français qui ne s'effacera jamais, cet attachement inaltérable à l'illustre sang des Bourbon. »

Fiasco à Quiberon



Événement

Partie de Portsmouth le 16 juin 1795, la flotte britannique débarque à Quiberon, le 23, un important contingent d'émigrés français. Ils sont venus se joindre aux chouans de Bretagne, notamment ceux de Cadoudal dans le Morbihan.

L'opération de débarquement est un succès. Malheureusement, les querelles de préséance entre ceux qui la dirigent provoquent des retards et une indécision qui compromettent la jonction avec les chouans sur le continent. La réaction rapide de Hoche, qui commande les troupes républicaines au nord de la Loire, transforme la presqu'île en une sanglante souricière : bloqués par l'armée républicaine, les émigrés n'ont aucune possibilité de se déployer et se retrouvent acculés à la mer.

L'opération de rembarquement, le 21 juillet, laisse 8 000 prisonniers aux mains des troupes républicaines. Beaucoup sont fusillés malgré la parole de vie sauve donnée par Hoche. Le 1^{er} août, le représentant en mission Tallien fait exécuter

d'office 748 émigrés identifiés comme tels. Les exécutions se poursuivent jusqu'au 25 du mois.

Le Roi est mort...

Comme convenu avec l'envoyé du comte d'Artois, Charette reprend les armes au moment de l'expédition de Quiberon. Il en fait part à ses officiers, réunis à Belleville dans la nuit du 23 au 24 juin 1795, quelques heures après le début du débarquement.



Le prétexte officiel est autre. Au matin du 24, le chef vendéen annonce aux 4 000 hommes rassemblés devant son quartier général la mort du petit Roi, survenue dans la prison du Temple le 8 juin, et l'avènement de son oncle sous le nom de Louis XVIII. Il fait pleurer ses troupes en évoquant « le fils infortuné de notre malheureux monarque [...] lâchement empoisonné par cette secte impie et barbare ».

Au même moment surgissent 37 cavaliers républicains, porteurs de lettres destinées au général vendéen. Après en avoir pris connaissance, sans rien dire de leur contenu (qui reste inconnu de nos jours encore), Charette fait arrêter les Bleus et sabrer leur guide.

Dès le lendemain, les hostilités reprennent. Pageot, sur ordre de son chef, s'empare par surprise du camp des Essarts. Le 28 juin, Louis Marin Charette, frère du général, et Guérin s'emparent d'un convoi républicain auquel ils ont tendu une embuscade près de Beaulieu-sous-La-Roche. Un nouveau convoi chargé de farine est saisi le 30 sur la route de Luçon, son escorte est fusillée.

... vive le Roi !

En juillet, le comte de Provence, qui succède à son neveu sous le nom de Louis XVIII, nomme Charette lieutenant-général et commandant en chef d'une nouvelle armée « catholique et royale ». Il s'agit, écrit le nouveau souverain, de conférer un titre royal au « commandement que vous ne devez jusqu'à présent qu'à votre courage, à vos exploits et à la confiance de mes braves sujets ».

Pour nombre d'historiens, c'est alors que le combat vendéen bascule. D'insurrection populaire au nom de la liberté religieuse, il devient une nouvelle chouannerie, une action politique conduite par l'honneur et la fidélité à la dynastie fondée par Henri IV.

La spontanéité des sentiments religieux fait place à des considérations plus terre à terre. Dès lors qu'il agit sur ordre de mission royal, Charette incarne un nouveau visage de la Vendée, dans lequel les Vendéens sont de moins en moins enclins à se reconnaître.

L'Église de Vendée lâche Charette

Une partie du clergé vendéen en tire d'ailleurs les conséquences. Nombre de prêtres considèrent que le combat pour la restauration du Roi n'est plus le leur dès lors que celui pour la restauration du culte semble acquis. Et ils en persuadent leurs fidèles, survivants des massacres.

Ne voyant plus de dangers pour la liberté religieuse, curés et vicaires se font les thuriféraires de la pacification dans les paroisses, et semblent tout disposés à se fier à Hoche. Ce dernier n'a pourtant pas hésité à faire fusiller un évêque débarqué à Quiberon, mais, nommé depuis fin août 1795 commandant en chef de l'armée de l'Ouest, en remplacement de Canclaux, il répand en tous lieux son mot d'ordre : « Respectez le culte et les prêtres ». Athée lui-même, Hoche écrit d'ailleurs cyniquement à ses généraux : « Allez à la messe, s'il



Le 4 août 1795, sous la protection militaire de Charette, un synode réunit 59 prêtres réfractaires au Poiré-sur-Vie. Il est chargé d'établir les bases de la réorganisation du clergé vendéen et de prévoir les conditions de régularisation des sacrements délivrés par les « intrus » depuis 1790.

Toujours en exil, l'évêque « légitime » de Luçon M^{gr} de Mercy – qui avait espéré jusqu'en 1792 trouver un arrangement avec le pouvoir révolutionnaire – a chargé l'abbé Brumault de Beauregard, qui fut l'un de ses plus proches collaborateurs au moment du vote de la Constitution civile du clergé en 1790, de le représenter à ce synode.

Arrivé clandestinement d'Angleterre en avril, M^{gr} de Beauregard est officiellement porteur de courrier pour Charette. De fait, il est muni d'instructions très précises de son évêque, dans le sens du retour à la normale et à la légalité.

D'emblée, lors de sa première rencontre avec le chef vendéen à Belleville, début juillet, M^{gr} de Beauregard lui fait part de sa véritable mission : réunir le plus possible de prêtres cachés dans le territoire sous son contrôle pour leur donner les consignes de M^{gr} de Mercy. Celles-ci sont des plus explicites : « Prêcher l'Évangile sans se mêler aux affaires publiques. »



LE COADJUTEUR CLANDESTIN

Né en 1749 à Poitiers, **Jean Brumault de Beauregard** est vicaire général du diocèse de Luçon lorsque survient la Révolution.

Il refuse le serment requis par la Constitution civile du clergé en 1790. L'année suivante, il fait circuler largement le bref du pape Pie VI condamnant ce texte, en dépit de l'interdiction de l'Assemblée constituante. Emprisonné à Fontenay-le-Comte en 1792, il est condamné à l'exil et se réfugie en Angleterre en janvier 1793.

Il reste clandestinement en Vendée après le synode du Poiré, caché dans les environs de La-Chaize-le-Vicomte, avant de se réfugier dans une propriété familiale près de Poitiers. Dénoncé en 1797, Mgr de Beauregard est déporté en Guyane, dont il ne revient qu'en 1800.

Curé de la cathédrale de Poitiers en 1801, après le Concordat, il est évêque de Montauban en 1817, puis d'Orléans en 1823. Fondateur de la Société des antiquaires de l'Ouest, il se retire à Poitiers en 1840 et y meurt l'année suivante.

Son frère André, né en 1746 et lui aussi vicaire général à Luçon, est emprisonné à Paris comme réfractaire et guillotiné le 9 thermidor an II, le jour même de la chute de Robespierre. Un autre frère, Thomas, est fusillé en 1795 après l'échec de Quiberon.

Présidé par Mgr de Beauregard, lui-même secondé par l'abbé Charette de La Colinière – cousin du général – le synode du Poiré s'achève par une approbation implicite de la pacification. Un désaveu feutré mais clair de la reprise des hostilités par le « roi de la Vendée ».

La roue tourne

Réduits à leurs propres forces chacun de leur côté, Charette et Stofflet ne peuvent plus livrer qu'un baroud d'honneur contre les armées républicaines qui les traquent. Le soulèvement vendéen de mars 1793 s'achève par une double exécution trois ans plus tard : à Angers en février 1796, puis à Nantes en mars.

Abattu ? Jamais !

Abandonné par le clergé vendéen, par les Anglais, par plusieurs de ses lieutenants qui refusent de reprendre la lutte, représentant d'un Roi sans trône qui ne lui prodigue que des promesses sans suite, Charette mène désormais seul un combat de guérilla sans grand résultat.

D'autant que Stofflet s'est retiré sous sa tente. Sous l'emprise de l'abbé Bernier, qui s'est rallié – sans doute en relation épistolaire avec M^{gr} de Mercy – à la pacification, le général angevin refuse de rompre les accords conclus à Saint-Florent avec les républicains.



Il en faut plus pour désespérer celui dont la devise est « Combattu souvent, battu parfois, abattu jamais ».

Homme pour homme, dent pour dent

Le 9 août 1795, en se rendant à la messe en l'église de Belleville, Charette apprend par un messenger les exécutions sommaires de Quiberon. Il ordonne de rassembler ses propres prisonniers sur la place de la ville et leur annonce qu'ils vont être passés par les



Une quarantaine de soldats républicains sont fusillés durant l'office dominical, à l'exception de six d'entre eux. Ces rescapés sont chargés de porter un message aux commandants des camps républicains des environs, aux Essarts, Palluau et L'Oie : si les exécutions de Quiberon ne cessent pas, les représailles de Belleville se reproduiront. « Les barbaries exercées à Vannes m'ont forcé d'en user ainsi, se justifie Charette. Je sacrifierai homme pour homme toutes les fois qu'on égorgera un émigré devenu prisonnier. »

Quand on fait part à Hoche du massacre de Belleville, celui-ci commente ce qu'il considère comme une maladresse de son adversaire : « En me renvoyant ses prisonniers après les exécutions d'Auray, il eût remporté la plus belle des victoires. » Et le général républicain d'ajouter avec cruauté : « Bonchamps n'y eût pas manqué. »

Du blé pour des fusils

Le soir même de ce funeste 9 août, Charette et Sapinaud se rendent à Saint-Jean-de-Monts avec une escorte de 3 000 hommes. Ils doivent assurer la protection d'un débarquement d'armes et de munitions par les Anglais.

La flotte britannique est en approche le lendemain de bonne heure. Aux signaux lumineux envoyés de la côte répondent trois coups de canons venus des navires. Alertée par ceux-ci, la garnison républicaine de Saint-Gilles accourt, mais elle est repoussée par les Vendéens.

Toute la journée et le jour suivant, les matelots anglais procèdent à la livraison de fortes quantités de poudre, de fusils, de sabres... Ils chargent en échange le blé fourni par Charette.



LE TRÉSOR DU GRAND BRIGAND

Les Anglais ont-ils livré uniquement des armes et des souliers à Charette ? Le débarquement de Saint-Jean-de-Monts n'a-t-il pas été l'occasion de fournir au chef vendéen de quoi financer la reprise de la guerre ?

Ces questions, posées du vivant même de l'intéressé, sont restées sans réponse. Cela a accrédité la légende d'un fabuleux « trésor de Charette », enfoui quelque part en Vendée et jamais découvert.

Cette rumeur court toujours plus de deux siècles après. Des chercheurs de trésor restent persuadés que des coffres remplis de pièces d'or sont ensevelis dans l'un des refuges du général maraîchin, en forêt de Grasla ou du côté de Belleville.

Un flot de belles paroles

Le 21 août, Charette réunit à Bournezeau, entre La Roche-sur-Yon et Chantonay, 12 000 hommes et 800 cavaliers. C'est l'effort de guerre réclamé par les Princes pour assurer leur venue. Pour inciter les Vendéens à reprendre les armes, ils assurent en effet qu'un membre de la famille royale, voire le Roi en personne, se placera à leur tête.

Cette promesse est confirmée par l'embarquement du comte d'Artois à Portsmouth, le 22. Le général vendéen l'apprend avec satisfaction de la bouche de

l'habituel émissaire de « Monsieur » (titre de courtoisie donné au frère du roi de France), le marquis de Rivière. Celui-ci a apporté avec lui un brevet de généralissime des armées vendéennes, ainsi que le cordon rouge de l'ordre militaire de Saint-Louis, distinction accordée aux officiers généraux sous l'Ancien Régime.

Mais, le 23 août, Louis XVIII fait savoir de Vérone qu'il ne pourra pas venir en Vendée en raison des négociations de paix entamées par la Prusse, la Hollande et l'Espagne avec la République française. Le Roi assure cependant qu'il n'a « d'autre but que de rejoindre sa brave armée catholique et royale ».

Un nouveau courrier, adressé le 3 septembre, s'achève par des propos rassurants : « Je ne puis finir cette lettre sans vous parler [...] du besoin impérieux que j'ai tous les jours davantage d'être auprès de vous, et de vaincre ou mourir à la tête de ma brave armée. » Mais un mot d'accompagnement du principal conseiller de Louis XVIII, le comte d'Avaray, explique que l'Angleterre fait tout pour empêcher cette venue !

Le 12 septembre, l'escadre de Portsmouth mouille pour une dizaine de jours dans la baie de Quiberon. Le comte d'Artois écrit à Charette le 16 : « Me voilà enfin auprès de vous [...]. Si le Ciel le permet, notre réunion va combler nos désirs mutuels ».

Hoche droit dans ses bottes



Le saviez-vous

Pendant ces attermolements royaux, les Bleus ne restent pas inactifs. Hoche arrive à Nantes le 15 septembre 1795 pour prendre son commandement effectif de l'armée de l'Ouest. À ses généraux réunis, il expose son programme, bref mais explicite : « Liberté religieuse, désarmement, guerre à Charette. »

Dans les jours qui suivent, le vainqueur de Quiberon établit le plan d'action qu'il compte appliquer au sud de la Loire. Il prévoit la constitution de trois fortes colonnes pour entrer hardiment dans le territoire contrôlé par le chef vendéen et son allié Sapinaud.

Envisagé initialement pour le 30 du mois, l'ordre de marche est reporté au 4 octobre, en raison de la menace anglaise de débarquement. Hoche ordonne de renforcer les postes côtiers.

La tragi-comédie de l'île d'Yeu



La flotte anglaise, en effet, croise au large de Noirmoutier le 24 septembre et bombarde l'île pour intimider la garnison républicaine. Celle-ci refusant de se rendre, les Anglais lèvent l'ancre le 27 et cinglent vers l'île d'Yeu toute proche, dont la garnison se rend le 29. Le comte d'Artois y établit ses quartiers le 2 octobre, accompagné d'un contingent d'émigrés et de quelques centaines de soldats anglais.

Rivière se rend sur le continent pour alerter Charette, qui commence à s'impatienter et occupe ses hommes en attaquant vainement des postes républicains. L'aide de camp de « Monsieur » transmet une demande de la part de celui-ci : que les Vendéens se rassemblent du côté de La Tranche-sur-Mer pour protéger son débarquement sur la côte.



Le 10 octobre 1795, Charette et Sapinaud de La

Rairie quittent Belleville avec 15 000 hommes. Le 12, ils sont postés à La Tranche, face à l'Océan, attendant le comte d'Artois. Mais il n'y a aucune voile en vue.

Au bout de plusieurs heures, un homme en tenue de paysan survient, et demande à parler à Charette. Il se présente comme le marquis de Grignon, dépêché par le comte d'Artois, et l'informe que celui-ci ne peut débarquer et doit attendre une occasion plus favorable.



L'ÉNIGME DE LA TRANCHE

Les historiens ne cessent de s'interroger sur le rendez-vous manqué de La Tranche. Un débat qui, là encore, reste sans réponse.

Le « marquis de Grignon » – que nul n'a jamais revu – était-il un faux messenger envoyé, sous le nom d'un autre, par Hoche, friand de ce genre de coup, afin d'empêcher la venue du comte d'Artois ?

Celui-ci a-t-il fini par céder à la pression de courtisans répétant sans relâche : « Monsieur ne saurait chouanner » ? Ou s'est-il trouvé en butte, comme l'insinuent les historiens légitimistes pour justifier cette dérobade, à la mauvaise volonté des Anglais, peu désireux de voir un Bourbon échapper à leur tutelle ?

Tout ce que l'on peut dire est que le comte d'Artois reste sur l'île d'Yeu jusqu'au 18 novembre, avant de regagner l'Angleterre. Jusqu'à son départ, il essaie d'envoyer des messages à Charette – qui

ne les reçoit pas – pour s'étonner de n'avoir pu établir la jonction.

Charette éclate de fureur. Il apostrophe violemment l'émissaire : « Allez dire au prince qu'il m'envoie mon arrêt de mort. Vous me voyez aujourd'hui avec 15 000 hommes, demain je n'en aurai pas 300. » Il reprend haleine et conclut : « Je n'ai plus qu'à me cacher ou à périr. Je périrai. »

Vive le Roi quand même

Dès le lendemain, il ne reste plus que quelques centaines d'hommes autour de Charette, moins encore avec Sapinaud. Déçus, humiliés, les soldats-paysans se dispersent à travers le bocage et vont « changer de chemise », définitivement cette fois.

Désormais, entre deux coups de main le plus souvent voués à l'échec, le « roi de la Vendée » est condamné à fuir sans cesse, de refuge en refuge, sans répit ni repos.



Malgré sa rancœur, il reste fidèle à la branche aînée des Bourbon : « Dites au fils du citoyen Égalité d'aller se faire foutre » répond-il à Dumouriez, qui – à la suite de la défection du comte d'Artois – lui écrit de Hambourg pour l'inviter à se rallier au duc d'Orléans, futur Louis-Philippe et ancien général de l'armée républicaine.

« Vive le Roi quand même ! » s'exclamera de son côté Stofflet – qui éprouve la même déception devant la pusillanimité des Princes – lorsqu'il finira par reprendre le combat, sur ordre du comte d'Artois, quelques semaines plus tard.

La carotte et le bâton

Le surlendemain même du fiasco de La Tranche, Hoche adresse à la Convention – qui s'apprête à céder la place au Directoire – une nouvelle mouture de son plan.

Profitant de l'effondrement des effectifs de l'armée de Charette et de celle du Centre, il prévoit de mailler le territoire de celles-ci par une série de camps retranchés et de le quadriller en permanence au moyen de colonnes légères et extrêmement mobiles.

Il met en place un réseau d'espions rémunérés, chargés de repérer les chefs vendéens et de signaler leur moindre mouvement afin de les traquer et les capturer. Hoche n'exclut pas de faire enlever ces chefs au milieu même de leurs hommes et met leur tête à prix.

Parallèlement à l'action militaire, le commandant en chef s'emploie à rassurer. Il ordonne à ses généraux d'être inflexibles quant à l'indiscipline de leurs troupes, d'interdire sous peine des sanctions les plus sévères les exactions à l'encontre des populations.



Le saviez-vous

Le 26 octobre, il adresse une proclamation à tous les habitants de la Vendée : « Rétablissez vos chaumières, priez Dieu et labourez vos champs ! » Il menace les récalcitrants de confisquer leur cheptel subsistant s'ils ne rendent pas leurs armes et cachent des rebelles.

L'heure du découragement

La proclamation de Hoche porte ses fruits. Par centaines, les Vendéens livrent leurs armes de guerre, par dizaines les paroisses se soumettent. La perspective d'avoir la vie sauve, de retrouver la paix de l'âme et de reprendre une vie quotidienne normale ébranle les plus déterminés, y compris

parmi les chefs.

En novembre, plusieurs lieutenants de Charette – dont Couëtus et les frères de La Robrie – entament à l'insu de leur général des pourparlers avec des généraux républicains pour étudier les possibilités d'une éventuelle soumission. Ils collectent les signatures de plusieurs autres officiers tentés par leur démarche et Prudent de La Robrie se rend le 25 novembre à Rocheservière, où s'est replié Charette après avoir fui Belleville (tombée aux mains des républicains le 30 septembre), pour tenter de le convaincre de renoncer.



LES ÉTATS D'ÂME DE PRUDENT

Né en 1770 près de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, **Prudent de La Robrie** est l'aîné des trois frères qui combattent avec Charette dès le début du soulèvement du pays de Retz.

Major-général de l'armée du Marais, réputé pour sa bravoure, il devient vite l'homme de confiance de son chef, ce qui ne l'empêche pas de manifester à l'occasion son indépendance d'esprit en dépit de son jeune âge.

Hostile aux accords de La Jaunaye, Prudent de La Robrie accepte de les signer par fidélité à Charette, mais refuse de participer avec lui au défilé de Nantes. De même, convaincu que la reprise des armes est inutile, il n'hésite pas à affronter le « roi de la Vendée », quitte à poursuivre la lutte jusqu'à la mort.

L'entrevue est glaciale. Le « roi de la Vendée » réitère sa détermination à lutter jusqu'au bout. Il se fait lire la liste de noms apportée par La Robrie, la jette au feu et invective le jeune homme : « Vous que j'aimais comme un fils ! Vous perdez en un jour le fruit de vos exploits. » Piqué au vif, celui-ci rétorque : « Je vous prouverai à l'occasion que je n'ai pas changé. »

Prudent tient parole puisqu'il est tué dès le lendemain près de Saint-Denis-la-Chevasse (Vendée), lors de ce qui constitue l'une des dernières victoires de Charette. La toute dernière a lieu le 12 décembre avec la prise du camp de l'Oie. Couëtus, lui, meurt victime d'une trahison : arrêté aux Clouzeaux (Vendée) en pleine négociation avec un général républicain, il est fusillé le 4 janvier 1796 dans le cimetière de Challans.

Dans le droit fil des conclusions du synode du Poiré, l'abbé Guesdon, curé de La Rabatelière (Vendée) en plein fief de Charette, s'offre à négocier la reddition des compagnons d'armes de celui-ci. Il se répand en propos critiques sur le jusqu'au-boutisme du chef vendéen.

Stofflet à contrecœur

Resté à l'écart depuis les accords qu'il a signés à Saint-Florent, Stofflet est sollicité par des officiers de l'armée du Centre, avec semble-t-il l'aval de Sapinaud, pour jouer les médiateurs auprès des républicains. Il semble bien placé en effet pour négocier leur soumission, en raison de l'estime dont il bénéficie pour sa parole tenue. Le général angevin rencontre Hoche au May-sur-Èvre (Maine-et-Loire) le 6 décembre, mais n'obtient rien.

D'un autre côté, il est incité à reprendre la lutte par les agents du comte d'Artois. Il reçoit lui aussi le grade de lieutenant-général et le cordon de Saint-Louis le 20 janvier 1796, avec ordre impératif de repartir au combat.



Événement

Sans illusion, Stofflet lance le 26 janvier une proclamation pour mobiliser l'armée d'Anjou. Non sans avoir fait répondre à « Monsieur » que seule sa présence effective en Vendée peut garantir « le succès de la cause ».

Conformément à ses prévisions, il ne peut réunir autour de lui, le 28 janvier à Jallais, que 300 hommes. Il s'empresse dès le 30 de leur rendre leur liberté et part se cacher avec quelques dizaines de volontaires dans la forêt de Maulévrier.

La double traque

Dès lors, Charette et Stofflet, les rivaux de toujours, se retrouvent dans une situation identique. Les républicains traquent impitoyablement les deux hommes, cloîtrés dans leur réduit du bocage ou des Mauges avec une poignée de fidèles. Leur tête est mise à prix, leurs proches soudoyés, leur territoire de plus en plus réduit.



Insolite

Le 4 janvier 1796, Charette échappe difficilement à un piège tendu par Hoche. Il rencontre une jeune femme errant dans la campagne près de Montaigu : la marquise de Grego, qui prétend vouloir rejoindre les Vendéens. Le chef vendéen l'accueille dans son refuge de La Bruffière (Vendée). En pleine nuit, les Bleus surgissent, mais Charette réussit à s'enfuir par le cimetière. La belle jeune femme s'est éclipseée entre-temps : elle est bien marquise... mais également maîtresse de Hoche.

Le 3 février, Stofflet marche sur Bressuire avec ce qu'il lui reste de fidèles et occupe la ville, dont la garnison s'enferme dans le château. C'est la dernière



Le saviez-vous

Par l'intermédiaire du curé Guesdon, le 10, Hoche offre à Charette libre passage en Angleterre avec ceux qui voudront l'accompagner. Mais le Directoire ordonne d'en finir « sans ménagement » avec celui que les républicains appellent désormais « l'Insaisissable ». Hoche fait machine arrière et donne l'ordre d'arrêter Charette s'il tente de s'embarquer et de le conduire à Saint-Gilles pour être fusillé séance tenante.

Poursuivi sans relâche à travers le bocage par le général Travot depuis des semaines, l'Insaisissable réunit ses derniers officiers à Saint-Denis-la-Chevasse (Vendée) le 20 février pour les délier de leur serment.



Portrait

UN MÉMORIALISTE SANS CONCESSION

Né à Nantes en 1760, **Pierre Lucas de La Championnière** est fils d'un maître des comptes. Bien que n'ayant pas d'expérience militaire, il prend la tête des paysans du Pellerin (Loire-Inférieure) en mars 1793 et combat avec La Cathelinière, puis Charette, auprès de qui il retrouve sa cousine Marie Adélaïde de La Rochefoucauld.

Refusant de suivre les siens lors de la virée de Galerne, Lucas de La Championnière reste aux côtés de Charette, commandant la division du pays de Retz. Profitant de la

liberté rendue par son chef en février 1796, il fait sa soumission le jour même. Il est alors le seul survivant de sa famille : son père a été tué au combat, ses sœurs guillotonnées et sa mère est morte d'épuisement outre-Loire.

Lucas de La Championnière rédige en 1798 des Mémoires très caustiques. Amnistié en 1800, il est maire de Brains en 1803 et député de la Loire-Inférieure en 1827. Il meurt à Nantes en novembre 1828.

Lui seul se contraint d'y demeurer fidèle, leur explique Charette : « Tant qu'une roue restera, la charrette roulera ! »

Il tombe le lendemain dans une nouvelle embuscade aux Brouzils, avec ses deux dernières amazones et les 200 à 300 hommes qui lui restent. Son frère est tué, mais il réussit à fuir à travers bois et à se cacher non loin de Legé.



Portrait

L'AÎNÉ AUX ORDRES DU CADET

Né à La Contrie en 1759, à Couffé, non loin d'Ancenis, **Louis Marin Charette de La Contrie** est un ancien officier d'infanterie. Il émigre en 1791 et combat l'année suivante au sein de l'armée de Condé.

Il rejoint en 1794 son frère François Athanase, qui lui confie la division du Poiré. Il périt au combat un mois avant la capture de son cadet.

Stofflet tombe le premier



Invité par l'abbé Bernier à le rejoindre le 23 février à La Poitevinière (Maine-et-Loire) afin de conférer avec des émissaires chouans, Stofflet sort de sa cachette de Maulévrier accompagné de quelques hommes.

La réunion se tient dans la ferme de La Saugrenière. Elle se prolonge dans la soirée, sans donner de résultats. On se sépare alors pour se cacher dans des fermes voisines, tandis que Stofflet demeure sur place. Curieusement, l'abbé prend une direction opposée à celle prévue, ce qui fera peser sur lui un fort soupçon de trahison.

Les Bleus (prévenus par Bernier ?) surgissent en pleine nuit à La Saugrenière. Surpris dans son sommeil, Stofflet sort du grenier où il est dissimulé lorsqu'il entend les soldats républicains menacer le fermier et sa femme de les brûler vifs s'ils ne le livrent pas. Le général angevin, qui se défend farouchement, est blessé à coups de sabre et de baïonnette, ligoté et emmené pieds nus, vêtu d'une simple couverture.

Conduit à Angers, traduit devant un conseil de guerre, le chef de l'armée d'Anjou répond à ses juges qu'il a rompu les accords de Saint-Florent parce que les républicains n'ont pas tenu leurs engagements. Il est condamné à mort.



Le 25 février 1796, Nicolas Stofflet est emmené sur le champ de mars d'Angers avec quelques compagnons d'armes. Il remet sa montre à un soldat du peloton d'exécution originaire de Lorraine,

comme lui. Il refuse qu'on lui bande les yeux car, dit-il, « un général vendéen n'a pas peur des balles ». L'ancien major général de la Grande Armée catholique et royale tombe en criant « Vive la religion, vive le Roi ! »

Le dernier des sept

Il ne reste plus que Charette des sept grands généraux de l'épopée vendéenne. Le sait-il lui-même ? Isolé comme il est, il n'a sans doute pas appris l'exécution de Stofflet. Il se sait perdu, mais il veut donner du fil à retordre à ses poursuivants jusqu'au bout.

Le 2 mars 1796, il fait arrêter par ses hommes le curé de la Rabatelière et sa servante. Ces derniers épient en effet ses mouvements lorsqu'il se réfugie en forêt de Grasla, et en avertissent les Bleus. Charette les fait fusiller à la sortie du bourg. Cela causera sa perte : un parent de la servante du curé Guesdon indique au général Travot où trouver l'Insaisissable.

Le 8, Charette est accroché par celui-ci près de Froidfond (Vendée). Sa troupe est dispersée, sa cavalerie anéantie. Lui-même perd son cheval et s'échappe à grand-peine.

Le 22, Charette, blessé la veille au front et au bras, est terré près du Grand-Luc avec la trentaine d'hommes qui lui restent. Il passe la nuit dans une métairie, dînant d'un œuf. Au matin, il est averti que les Bleus sont en vue. Il faut fuir à nouveau.

Dans les bois de La Chabotterie



En ce matin du 23 mars, Charette est cerné. Il ne

peut rompre l'encerclement. Il échappe de justesse à la colonne du général Mermet, mais c'est pour se heurter à celle de l'adjudant général Valentin. Il franchit la Boulogne sous un tir nourri. Autour de lui, une dizaine d'hommes tombent. Pfeiffer s'empare du chapeau de Charette, reconnaissable à son panache blanc gansé d'or, afin de détourner le feu de son chef. Il tombe à son tour.

La demi-douzaine de survivants fuit vers le petit bois de l'Essart, espérant s'y dissimuler à l'approche du soir, mais l'accès lui en est interdit par la colonne aux ordres de l'adjudant général Travot. Charette et son dernier carré parviennent à gagner le bois de La Chabotterie.

Mais Travot et ses hommes sont sur leurs talons. Charette est atteint à la main, la blessure de son front s'est rouverte. Il tente de sauter un fossé, mais ses forces l'abandonnent et il s'écroule au bas du talus. Son domestique Bossard, le chevalier de L'Espinay – un tout jeune homme de 17 ans –, et deux paysans tentent de lui faire un rempart de leurs corps, mais ils s'écroulent l'un après l'autre, fusillés à bout portant ou percés par des baïonnettes.



Insolite

Travot s'approche du fugitif, qui git au pied d'un arbre, l'empoigne par le revers de son habit et hurle : « Est-ce bien Charette ? – Oui, foi de Charette ! », répond le blessé. La tradition veut que l'officier républicain, dans une sorte de salut au vaincu, ait murmuré : « Que de courage perdu ! », et que le général royaliste ait répliqué : « Rien ne se perd, monsieur, jamais ! »



À voir

Charette est amené au logis de la Chabotterie, tout

proche, pour être sommairement soigné. Il est allongé sur une longue table dans la cuisine, près d'un grand feu allumé dans la cheminée pour sécher ses vêtements.

Puis il est emmené à cheval passer la nuit au château de Pont-de-Vie, au Poiré-sur-Vie, avant d'être conduit à Angers.

La mort mise en scène



Événement

Le 29 mars 1796, à quatre heures de l'après-midi, 5 000 hommes sont rassemblés sur trois côtés de la place des agriculteurs, à Nantes, à l'endroit même où Cathelineau a été blessé mortellement près de trois ans plus tôt. Tête bandée, bras en écharpe, pas rasé, les vêtements sales, Charette survient, accompagné de douze généraux républicains.

C'est le terme de cinq jours d'une humiliation voulue par les autorités républicaines. Charette a été exhibé devant les foules rassemblées : à Angers tout d'abord, puis debout sur une canonnière descendant la Loire jusqu'à Nantes, enfin dans les rues du grand port où il avait paradé triomphalement un peu plus d'un an auparavant. À l'issue de ce triomphe à la romaine dont il est la victime, Charette est condamné à mort par une commission militaire.



Insolite

Le « roi de la Vendée » refuse d'avoir les yeux bandés et de s'agenouiller devant le peloton d'exécution. Il obtient de commander le feu lui-même, d'un signe de tête, après avoir récité son acte de contrition et embrassé le prêtre jureur qu'on lui a consenti. Sur le trajet du supplice, entre la prison du

Bouffay et la place des agriculteurs, un réfractaire, caché derrière l'embrasure d'une fenêtre, l'a béni.

Le général vendéen incline la tête. Feu de peloton. Il s'affaisse doucement. Tout est fini.

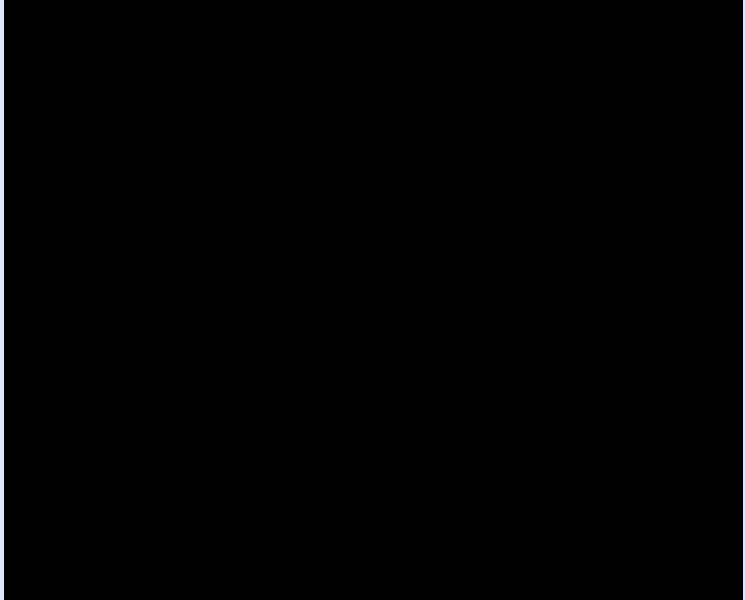


La victoire des vaincus

(mars 1796 - août 1801)



DANS CETTE PARTIE...



Chapitre 11

L'ordre républicain règne en Vendée

(mars 1796 - septembre 1798)

DANS CE CHAPITRE :

»

Un curieux vétéran de Valmy

»

La forteresse assiégée

»

La guillotine est sèche

L'

exécution de Charette est suivie de quelques soubresauts armés dans le haut bocage et les Mauges. Mais ces actions isolées et désespérées ne sont pas en mesure de retourner la situation.

Un baroud d'honneur

Quelques chefs essaient d'entretenir la flamme dans les semaines qui suivent l'exécution des deux derniers généraux « historiques » du soulèvement de mars 1793. En vain.

Une poignée de résistants



Le saviez-vous

Lorsque Charette roule à terre à Nantes, la guerre de Vendée s'achève. Les soubresauts des semaines suivantes relèvent davantage d'un phénomène de bandes que d'un mouvement d'ensemble.

Deux survivants du soulèvement de 1793 mènent des barouds d'honneur avant de disparaître dans la clandestinité : du côté de la Vendée, Henri Forestier, ancien second de Talmont, et dans le Maine-et-Loire, D'Autichamp, beau-frère de Bonchamps.



Portrait

UN JEUNE HOMME INDOMPTABLE

Né à La Pommeraye-sur-Sèvre, dans le haut bocage, vers 1775, **Henri Forestier** se destine à la médecine quand il est amené à soutenir son frère, prêtre réfractaire passé à la clandestinité.

En août 1792, il participe à la tentative de soulèvement du Bressuirais avec Baudry d'Asson, puis rejoint Cathelineau en mars de l'année suivante. Forestier s'illustre dans tous les combats de la Grande Armée catholique et royale – commandant en second de la cavalerie, en dépit de ses 18 ans – et l'accompagne outre-Loire. Blessé au Mans en décembre 1793, il rejoint les chouans de Cadoudal avant de revenir combattre auprès de Stofflet.

À la mort de celui-ci, il gagne l'Angleterre après avoir tenté de lutter quelques

semaines. Il y prépare la réorganisation de l'armée de l'Ouest dès 1797, nommé lieutenant général par le comte d'Artois, et revient participer au soulèvement vendéen de 1799, à la tête des insurgés dans le Maine-et-Loire. Grièvement blessé, il se cache à Chemillé, jusqu'à la paix conclue à Montfaucon, en janvier 1800.

Forestier participe au complot de Cadoudal contre Bonaparte, ce qui lui vaut d'être condamné à mort par contumace en 1804. Il se réfugie en Espagne, où il meurt en 1806.

D'anciens émigrés revenus se battre – le baron de Vasselot, le marquis de Grignon, le comte de Suzannet – tentent de leur côté d'organiser un réduit vendéen. Mais ils ont du mal à convaincre les vétérans de 93 de les suivre, et ne tiennent que quelques semaines.



Insolite

FUSILLÉ DEVANT SA FIANCÉE

Né en 1762 à Saint-Amand-sur-Sèvre, en Gâtine, **Joseph Amand**, baron de Vasselot d'Annemarie, a été chevalier de Malte et a servi dans la marine royale lors de la guerre d'Indépendance américaine.

Émigré, il combat à Valmy en 1792, mais au sein de l'armée de Condé. Retiré en Angleterre en 1794, il est envoyé en mission clandestine en Vendée militaire en février de l'année suivante. Capturé, il sauve sa tête grâce aux accords de paix de La Jaunaye.

Lorsque Sapinaud de La Rairie opère sa

soumission en janvier 1796, Vasselot prend sa succession à la tête de l'armée du Centre. Il ne survivra que quelques semaines à Charette, qu'il a connu dans la marine. La tradition veut qu'il ait été fusillé dans la cour du château de La Barotière, près des Herbiers, sous les yeux de sa fiancée, contrainte par les Bleus d'assister à l'exécution.

Avec les honneurs militaires



Le 20 février 1796, une quarantaine de jeunes paysans, sous la conduite de Louis Péault, garde-chasse du château de Saint-Mesmin (Deux-Sèvres), attaquent un détachement républicain de 250 hommes. Ils sont repoussés et s'enferment dans les ruines de la vieille forteresse médiévale, propriété de la famille de Vasselot, qui a été incendiée par les colonnes infernales en janvier 1794.

Les Vendéens sont assiégés dès le lendemain par 2 000 Bleus, aux ordres de pas moins de trois généraux. Durant trois jours, ils résistent aux assauts des républicains. Mais, privés de vivres, ils acceptent de se rendre contre la vie sauve, le 24 février. Les assaillants leurs rendent les honneurs militaires.

Emmenés à La Châtaigneraie, les prisonniers sont confrontés au général Bonnaire, qui fut l'un des plus féroces chefs des colonnes infernales de 1794. Celui-ci ne respecte pas les conditions de reddition et ordonne leur exécution. Alerté à temps, Hoche envoie un courrier ordonnant de respecter les termes de la capitulation.

Vasselot retarde l'échéance

Malgré le succès remporté par Vasselot et le marquis de Grignon à Saint-Michel-Mont-Mercure le 31 janvier 1796, les Blancs ne font que retarder une échéance inéluctable.

Vasselot, qui a proclamé que « la guerre est renouvelée dans toute la Vendée » après avoir pris en main ce qui reste de l'armée du Centre (moins d'un millier d'hommes), échoue le 19 février dans l'attaque du poste républicain des Epesses.

Il harcèle en permanence d'autres postes du haut bocage – Chantonay, Saint-Laurent – mais est repoussé à chaque fois, avant d'être mis en déroute à Saint-Vincent-Sterlanges le 31 mars. Ses hommes se débandent définitivement.



Seul, traqué, Vasselot est capturé le 2 mai 1796. Emmené aux Herbiers, il est condamné à mort et fusillé le surlendemain. Le marquis de Grignon réussit à survivre dans la clandestinité, mais renonce pour l'instant à toute tentative de poursuite de la guerre.

La relance des persécutions

Dès son installation, le Directoire en revient à la politique antireligieuse de ses prédécesseurs. À la faveur d'un coup d'État qui le débarrasse de la majorité royaliste dans les assemblées législatives, le pouvoir républicain renoue avec une politique de violence contre les prêtres réfractaires, abolissant la liberté de culte promise par les thermidoriens deux ans plus tôt.

Les bienfaits de la paix



Dès le 15 juillet 1796, le gouvernement directorial peut annoncer publiquement le retour de l'ordre républicain dans l'Ouest. Jusqu'à la résurgence de 1799, il ne se passera plus rien en Vendée militaire, mis à part de sporadiques coups de main menés par des bandes jusqu'au-boutistes.

La pacification militaire, prolongeant celle des esprits, accompagne la volonté des Vendéens de faire revivre leur terroir dépeuplé et dévasté.

Il s'agit avant tout de ravitailler les populations. Les paysans reprennent en toute sécurité semailles et récoltes, et entreprennent de reconstituer le cheptel razzé par les troupes républicaines.

Tout est à reconstruire : habitations, métairies, logis, mais aussi églises et chapelles... Il faut également remettre sur pied un système scolaire et hospitalier dont s'occupait l'Église et qui a été anéanti par la persécution religieuse.



DES LOUPS PAS COMME LES AUTRES

« Tous nos gars ont pris rendez-vous, hou hou / Pour aller à la chasse aux loups, à la chasse aux loups / [...] Va t'embusquer dans un ravin / Au fond du hallier vendéen / Quand dans la nuit hurleront les loups, hou hou / Fais ta prière et pense à nous, et pense à nous... »

« La Chasse aux loups » est l'une des plus célèbres parmi les œuvres de Théodore

Botrel. Elle figure dans le recueil *Chansons de la fleur de lys* publié en 1899, qui célèbre la chouannerie et la Vendée militaire. On y trouve également « Les Mouchoirs rouges de Cholet », « La Marie Jeanne » et « Les Briseurs de calvaires »...

Inutile de préciser à quels loups dévastant les campagnes pense le barde breton.

La guerre et la répression qui a suivi ont vidé les campagnes. Avec pour effet de ramener les loups à proximité des habitations. Ceux-ci ont proliféré et s'attaquent aux troupeaux, mais aussi aux hommes, femmes ou enfants isolés. Les paysans doivent s'employer à une nouvelle chasse aux loups, parfois avec le concours des garnisons républicaines.

Pousse-au-crime

Installé le 26 octobre 1795, le régime directorial retrouve très vite les réflexes antireligieux qui furent ceux des Constituants et de la Convention. Au fur et à mesure que se dissipent les menaces venues de l'Ouest, il donne libre cours à son idéologie anticatholique, oublieux des leçons du passé et au mépris des engagements pris.

Parmi les cinq premiers Directeurs – faisant tous profession d'athéisme – se trouve un Vendéen, l'ancien conventionnel La Revellière-Lépeaux, farouche adversaire de l'Église catholique, qui pousse à la relance des persécutions.



Portrait

UN VENDÉEN « BOUFFEUR DE CURÉS »

Né en 1753 à Montaigu, dans les Marches communes, **Louis Marie de La Revellière-Lépeaux** est d'abord avocat au parlement de Paris. Il s'installe ensuite à Angers pour diriger le jardin des plantes.

Élu du Tiers d'Anjou aux états généraux, il est député du Maine-et-Loire à la Convention. Régicide, il passe dans la clandestinité lors de la proscription des Girondins. De retour à la chute de Robespierre, cet anticlérical acharné est l'un des rédacteurs de la Constitution de l'an III qui instaure le Directoire. Le mieux élu des cinq premiers Directeurs, La Revellière joue un rôle actif dans la politique antireligieuse de ses collègues, au point de devenir le chef d'une religion personnelle, la théophilantropie, pour mieux combattre l'Église catholique.

Retiré de la politique en 1799, il meurt à Paris en mars 1824.

Le 18 mars 1796, quelques semaines après l'exécution de Stofflet et quelques jours avant la capture de Charette, une loi prescrit la mise en vente des églises paroissiales, en dépit des accords de pacification conclus l'année précédente à La Jaunaye et à Saint-Florent.

Une autre loi du 14 brumaire an V (4 novembre 1796) déclare tous les anciens chefs rebelles vendéens inéligibles, ce qui les empêche de poursuivre dans le cadre légal ce qu'ils avaient conduit l'arme à la main.



Le temps de la bienveillance est terminé, celui des brimades et des persécutions s'annonce. Au point que Hoche en personne tient à avertir les Directeurs des dangers de la voie dans laquelle ils s'engagent.

Le vainqueur des guerres de l'Ouest reste persuadé que la religion, qui a été l'un des éléments déclencheurs de l'insurrection vendéenne, peut être le facteur conduisant à la soumission et à la paix : « Je vous en conjure, ne vous mêlez pas de ce qui a rapport au culte si vous ne voulez pas rendre cette guerre interminable », écrit-il à La Revellière et à ses quatre collègues.

La technique du coup d'État

Le 4 septembre 1797 (18 fructidor an V), le Directoire, à l'instigation de La Revellière-Lépeaux et Barras, opère un coup d'État contre les royalistes, majoritaires aux élections législatives. Il est conduit par le général Augereau, envoyé d'Italie par Bonaparte.

»

Les élections législatives sont annulées dans 49 départements,

»

187 députés sont déchus de leur mandat,

»

Nombre d'élus modérés sont déportés en Guyane, parmi lesquels le Directeur Barthélémy et les présidents des deux assemblées parlementaires, Barbé-Marbois et le général Pichegru. Plusieurs dizaines de journalistes partagent également ce sort.

Ce coup d'État permet aux thermidoriens de se maintenir au pouvoir.



Le saviez-vous

La guillotine n'est plus l'arme favorite du pouvoir thermidorien. Il la remplace de plus en plus par la déportation en Guyane pour les délits politiques ou d'opinion. Les fièvres y remplacent tout aussi radicalement le couperet, d'où le nom de « guillotine sèche » donné à cette déportation.

Les fruits de fructidor



Événement

Ce coup d'État s'accompagne d'une reprise directe des persécutions contre l'Eglise. Dès le 19 fructidor un décret prescrit aux prêtres de prêter un « serment de haine à la royauté ». Les réfractaires – qui refusent de professer un sentiment étranger à leur foi – ont ordre de s'exiler dans un délai de quinze jours, sous peine de déportation, voire de peine capitale. Le même texte abroge la loi autorisant le retour en France des prêtres exilés depuis 1791.

Sur les 80 prêtres revenus en Vendée, 12 seulement se soumettent au serment, les autres se cachent à nouveau ou sont arrêtés. Certains sont même exécutés.



Portrait

LE RÉFRACTAIRE DE JERSEY

Né à Jersey en 1761, de parents protestants, **Mathieu de Gruchy** quitte l'île à l'âge de 15 ans, refusant de devenir pasteur, et se convertit au catholicisme en 1787.

Vicaire de Beauvoir-sur-Mer, dans le Marais nord vendéen, l'abbé de Gruchy refuse de prêter serment, malgré l'exemple du curé de sa paroisse. Il se réfugie dans son île natale et ne revient que lors de la pacification de 1796.

Arrêté pour avoir refusé le serment de haine prévu par le décret de fructidor, il est fusillé à Nantes le 28 novembre 1797.



Le saviez-vous

Plusieurs centaines de prêtres français et belges – les anciens Pays-Bas autrichiens ont été annexés et constituent 9 départements français – sont déportés à Sinna-mari et Conamama en Guyane dès les semaines qui suivent le décret de fructidor. Parmi eux, 18 viennent de Vendée (parmi lesquels M^{gr} de Beauregard, le conciliateur du synode du Poiré à l'été 1795), autant du Maine-et-Loire, 15 des Deux-Sèvres et 11 de Loire-Inférieure.

Le 15 mars 1798, Rome est occupée par les Français et le pape Pie VI est interné en France, ce qui choque profondément les consciences catholiques.

Les Vendéens s'inquiètent

La Vendée militaire, qui s'est tenue à l'écart des événements politiques depuis 1796, redoute le retour des vents mauvais à son encontre.

En juillet 1798, la « loi des otages » rend responsables d'éventuels troubles les parents d'émigrés ou de « chouans », parmi lesquels les Vendéens sont englobés. Censée en être exemptée, la Vendée militaire la subit en certains endroits où dominent des militants jacobins, comme à Fontenay-le-Comte, Nantes ou Saumur.

Le 5 septembre, la « loi Jourdan » établit la conscription obligatoire. La Vendée militaire en est théoriquement exemptée là aussi, mais elle redoute des brimades.

Chapitre 12

Encore une fois la guerre (juin 1799 - janvier 1800)

DANS CE CHAPITRE :

»

Le retour des messes clandestines

»

« La République est foutue ! »

»

L'enthousiasme n'y est plus

L
es provocations du Directoire font à nouveau sortir les faux et les fusils. Les Vendéens vont une nouvelle fois au combat dès lors que leurs prêtres sont menacés. Mais l'enthousiasme de 1793 n'est plus au rendez-vous et le nouveau maître de la France, le général Bonaparte, va en jouer.

La « troisième guerre de Vendée »

Le théâtre d'opération de 1799 couvre une douzaine de départements de Vendée militaire, Bretagne, Maine, Touraine et Basse-Normandie. Mais les chefs agissent en ordre dispersé.

Paris s'inquiète

Comme dans les mois précédant l'insurrection de mars 1793, l'inquiétude se transforme en colère. En février 1799, les autorités du département de la

Vendée signalent des foyers d'agitation entre Montaigu et Les Herbiers, ainsi que sur la côte. Les mêmes avis remontent des autres départements de l'Ouest.

Un peu partout se constituent des rassemblements armés, avec des cris séditieux et le port de cocardes blanches. Comme six ans auparavant, les messes clandestines se multiplient sous la protection de paysans en armes.

Ses échecs financiers et militaires fragilisent le Directoire, qui ne se maintient que par la bonne grâce de généraux plus ou moins dociles.



Le saviez-vous

Cette instabilité – réglée depuis 1795 de coup d'État en coup d'État, jusqu'à celui de brumaire qui l'emportera – incite le pouvoir politique à sévir contre de potentiels insurgés au printemps 1799. Il décide l'arrestation de tous les anciens généraux vendéens, même s'ils se sont soumis en 1795 et 1796.



Portrait

APRÈS TANT DE BATAILLES

Né en pays de Retz en 1771, **Hyacinthe de La Robrie** combat avec Charette dès mars 1793, s'illustrant en de nombreux combats. Lorsque les Bleus reprennent Noirmoutier en janvier 1794, il est l'un des rares à pouvoir s'enfuir.

Découragé par la mort de son père et de ses frères, il finit par se soumettre après l'échec de son chef aux Brouzils, le 21 février 1796. Retiré chez lui, il

échappe de justesse à l'arrestation d'anciens chefs vendéens décidée par le Directoire en 1799.

En 1832, il accueille la duchesse de Berry, dont son fils est l'un des guides, ce qui entraîne l'assassinat de sa fille Céline par les troupes de Louis-Philippe. Révolté, le vieux gentilhomme reprend les armes. Grièvement blessé au combat du Chêne, à Vieilleville (Loire-Inférieure), il meurt quelques mois plus tard, le 30 octobre 1832, proscrit par la monarchie de Juillet.

Dans le seul département de la Vendée, les administrateurs départementaux aux ordres du Directoire font arrêter et emprisonner à Fontenay-le-Comte pas moins de 16 anciens chefs de « brigands ». Six seulement parviennent à échapper au coup de filet et à se cacher en attendant des jours meilleurs.

Le bocage s'enflamme



Le saviez-vous

Ce que certains historiens qualifient de « 3^e guerre de Vendée » – après la « Grande Guerre » de 1793 et celle relancée par Charette en juin 1795 – est lancé à la fin du printemps 1799.

En juin, un millier de Vendéens mettent en déroute le général républicain Delaage et s'emparent des Herbiers, sous la conduite de deux des derniers chefs de 1796, le marquis de Grignon – qui a reconstitué l'armée du Centre – et Henri Forestier, ancien second du prince de Talmont.



Portrait

SOUS L'UNIFORME ANGLAIS

Joseph de Grignon est né près de Pouzauges, dans le haut bocage, en 1774. Émigré, il sert dans les rangs anglais.

Aide de camp du comte d'Artois, le marquis de Grignon rejoint les Vendéens après l'échec du débarquement du comte en octobre 1795. Il prend part aux dernières tentatives de son cousin Vasselot avant de se cacher à Poitiers.

Il relance les hostilités en 1799, mais sa mort au combat, en novembre, disperse l'armée du Centre.

Sous leur impulsion, des bandes armées – dont les hommes sont qualifiés de « chouans » par les autorités républicaines – se répandent tout l'été dans le haut bocage : La Flocellière, Saint-Michel-Mont-Mercure, la forêt du Parc Soubise à Mouchamps.

Une centaine de Vendéens occupent Tiffauges quelques heures le 5 juillet, puis La Verrie et Les Herbiers le lendemain. Ils traversent Saint-Mars et Les Epesses, puis passent la Sèvre nantaise à Mallièvre et se fondent dans la nature.

Le 30 juillet, une cinquantaine de « chouans » mettent en fuite un détachement républicain à La Bruffière, avant d'être dispersés par le général Travot à La Gaubretière.

Le 20 août, ce sont 200 Vendéens qui défilent dans Saint-Michel un jour de foire, derrière tambours et piboles, en proclamant que « la République est foutue ». Ils gagnent La Flocellière, acculent la garnison de La Pommeraye dans le clocher de

l'église et disparaissent en franchissant un pont sur la Sèvre. Même chose au Boupère, où les Bleus sont dispersés.

L'union des royalistes



Le 14 septembre 1799, une conférence réunit 200 chefs royalistes venant de Vendée militaire avec Grignon et Suzannet, du haut Anjou avec D'Autichamp, du Maine avec Bourmont, de Bretagne et de Normandie. La conférence se tient au château de La Jonchère, à Pouancé (Maine-et-Loire), chez le comte d'Andigné, qui s'emploie à soulever le pays nantais.

En présence de 1 200 paysans en armes, ils proclament leur volonté de chasser les Bleus de leurs territoires respectifs, en vue de restaurer la monarchie.

Dans les jours qui suivent, D'Autichamp soulève l'Anjou et le haut Poitou, Suzannet le Marais nord-vendéen et le nord du bas bocage.



L'ÉVADÉ DU FORT DE JOUX

Pierre Constant de Suzannet est né à Chavagnes en Paillers, dans le haut bocage, en 1772. Ancien officier, il émigre en 1792 et combat dans l'armée des Princes.

Rescapé de Quiberon, il rejoint Charette à l'été 1795. Envoyé en Angleterre demander

au comte d'Artois des explications sur le fiasco de l'île d'Yeu, il ne revient qu'après la mort de son chef et regagne Londres. De retour en 1797, Suzannet est blessé lors de l'insurrection de 1799 et fait partie des signataires du traité de paix en 1800.

Impliqué dans le complot de Cadoudal, il est incarcéré en décembre avec D'Andigné au fort de Joux (Jura), d'où il s'évade l'année suivante. Reprenant le combat lors des Cent-Jours, il est grièvement blessé à Rocheservière (Vendée) le 20 juin 1815, et décède le lendemain à Aigrefeuille (Loire-Inférieure).

Ils unissent leurs forces à celles de Grignon dans le haut bocage. Le 20 octobre, Nantes tombe quelques heures aux mains de D'Andigné. Les administrateurs républicains des campagnes du pays de Retz et de l'ancien territoire de Charette dans le bocage vendéen sont chassés.

Le mouvement s'essouffle

15 000 hommes au total reprennent les armes en Vendée militaire. Mais l'enthousiasme des grands anciens n'est manifestement plus là. Les chefs de famille et capitaines de paroisse de 1793, retournés chez eux avec la pacification de 1795, rechignent à « remettre ça ». Les volontaires sont surtout des jeunes gens, exaltés et sans expérience du feu. De plus, beaucoup de généraux sont d'anciens émigrés, dont l'objectif est davantage politique – mettre Louis XVIII sur le trône – que religieux.

Le 23 octobre 1799, D'Autichamp réunit à Beaupreau, dans les Mauges, les chefs angevins et poitevins pour leur demander de mobiliser au plus vite 6 000 hommes et de passer à l'action.



Portrait

MORT SOUS NAPOLÉON III

Charles Marie de Beaumont, marquis d'Autichamp, est né à Angers en 1770. Ancien officier, il émigre avant de revenir participer à la défense des Tuileries le 10 août 1792.

Réfugié chez son cousin Bonchamps, il participe à tous les combats de celui-ci, puis à ceux de la virée de Galerne. Capturé lors de la bataille du Mans en décembre 1793, il échappe à la mort grâce à un officier républicain qui l'incorpore dans son unité de hussards, avec lesquels il combat dans l'armée républicaine du Nord.

Il s'échappe et rejoint Stofflet, auquel il succède après sa capture à la tête des débris de l'armée d'Anjou. Mais il est contraint à la soumission en mai 1796. Caché à Paris, il reprend le combat en 1799 jusqu'à la paix de Montfaucon.

Lors des Cent-Jours, D'Autichamp s'empare de Cholet, mais est battu à Rocheservière deux jours après Waterloo.

Pair de France sous la Restauration, il participe à l'aventure de la duchesse de Berry en 1832, menant une maigre troupe dans les environs de Parthenay. Condamné à mort par contumace, contraint à l'exil, il est jugé et acquitté à son retour en France sept ans plus tard. D'Autichamp meurt à Parthenay en octobre 1859.

Après plusieurs déconvenues, il attaque Les Aubiers (Deux Sèvres) le 2 novembre mais est sévèrement battu. Suzannet a de son côté essuyé un échec à



Le 18 novembre, dix jours après le coup d'État du 18 brumaire par lequel Bonaparte renverse le Directoire et s'empare du pouvoir à Paris, plusieurs centaines d'insurgés menés par Grignon – qui a remporté quatre jours plus tôt un succès à La Flocellière – se heurtent à Chambretaud aux troupes du général Travot. Le marquis est tué et ses hommes se débandent.

Les forces vendéennes restent cependant insoumises. Dans la Gâtine, d'anciens compagnons de Stofflet remportent quelques succès, sans conséquence mais réels.

Chapitre 13

Bonaparte tourne la page (novembre 1799 - août 1802)

DANS CE CHAPITRE :

»

Le futur Empereur a refusé de combattre « le roi de la Vendée »

»

1 000 prêtres morts en Guyane

»

Talleyrand s'oppose au Concordat

»

De nouveaux réfractaires

D

evenu Premier consul, Bonaparte se donne comme priorité de régler définitivement la situation à l'Ouest. Par la voie des armes, mais aussi en se conciliant les populations. Cela passe par un véritable rétablissement de la liberté de culte.

Finir la guerre...

Pour pouvoir pacifier, le général devenu chef de l'État veut se trouver en position de force. Il s'emploie donc à briser militairement l'insurrection armée. Tout en adressant des signes aux fidèles de l'Église.

Un préjugé favorable

« Quand je lui raconte les batailles et les traits de courage dont maintes fois j'ai été le témoin, sa figure s'anime. On croirait qu'il est jaloux de ces héros qu'il n'a pas commandés. Et plus d'une fois il s'est écrié devant moi : "Je serais fier d'être vendéen !" »

Celui qui s'exprime ainsi – sous la plume de l'abbé Bernier, ancien aumônier de la Grande Armée catholique et royale, qui s'est rallié à lui – n'est autre que le général Bonaparte, Premier consul de la République française. Cette République qui a combattu avec tant d'acharnement et de sauvagerie les « géants de la Vendée », autre expression du futur empereur des Français.

Le nouveau maître de la France connaît très bien l'histoire, non encore écrite, du soulèvement de 1793, sans doute d'après les témoignages d'acteurs de l'événement, qu'il s'agisse de Bernier ou d'officiers ayant servi dans les armées de l'Ouest. Il ne cache pas sa considération pour les soldats-paysans. Le chimiste Chaptal, ministre de l'Intérieur sous le Consulat, raconte qu'il « parlait avec admiration des premiers temps de la guerre de Vendée » : « Alors, disait-il, les paysans étaient des soldats qui n'écoutaient que leur courage et leur fanatisme. Ils étonnaient et déconcertaient la troupe de ligne [...]. Les paysans, armés de bâtons, s'emparaient de l'artillerie [...]. Mais lorsqu'ils ont commencé à se battre en ligne, ils ont eu l'infériorité sur les troupes réglées parce que, dès ce moment, la supériorité de la tactique a décidé de la victoire. »

Loin de reprendre la thèse officielle selon laquelle les « brigands de la Vendée » ont trahi la patrie menacée à ses frontières et se sont exclus eux-mêmes du genre humain, l'ancien robespierriste marque en permanence sa compréhension et sa compassion.

Bonaparte se montre sévère à l'égard des Directeurs, et fustige la politique à courte vue du régime : « Le Directoire, confiera-t-il à Sainte-Hélène, s'il eût été habile, pouvait facilement éteindre le foyer de rébellions isolées qui venait de s'allumer dans le bocage, mais insensé dans sa politique intérieure comme dans sa politique extérieure, il provoqua la loi des otages. »

Même condamnation à propos de la conscription dans une population saignée à blanc depuis plus de six ans par la guerre civile, les destructions et la famine : « La politique voulait qu'on attendit une autre génération pour appeler au service militaire les enfants de la Vendée. Le Directoire ne le comprit pas. »



UN DUEL MANQUÉ

Le futur « Empereur des Français » a failli affronter « le roi de la Vendée », les armes à la main, en deux occasions.

Après la chute de Robespierre, Bonaparte est un général sans emploi : il est en effet suspect aux yeux des thermidoriens, en raison de la protection accordée par le frère de l'Incorruptible. Il est à la recherche d'une affectation et le ministre de la Guerre veut l'envoyer en Vendée. Il refuse car, relate Las Cases, « d'après les impulsions du temps, il n'eût pu concourir qu'à du mal, sans pouvoir personnellement prétendre à aucun bien ». Irrités, les nouveaux maîtres du Comité de salut public prennent un arrêté en date du 15 septembre 1794 selon lequel « le général de brigade Bonaparte sera rayé de la liste des officiers généraux

employés, attendu son refus de se rendre au poste qui lui a été assigné ».

Une autre source, britannique celle-ci, indique qu'en mai 1795 Bonaparte est nommé à nouveau en Vendée, placé sous le commandement de Hoche, dont le prestige l'aurait empêché de se distinguer. Il se rend à Paris notifier son refus : « Jamais mon épée contre le peuple », aurait-il dit à Letourneur, membre du Comité de salut public, qui aurait menacé de le faire fusiller.

Le retour des exilés

Cette bonne connaissance du terrain, quoique indirecte, conduit le Premier consul à faire une analyse juste des aspirations des Vendéens. Il a compris que, pour consolider et légitimer son pouvoir, la paix civile est indissociable de la paix religieuse. Et il va mettre en œuvre quatre ans plus tard ce que Hoche – qui avait, lui, sillonné le terroir insurgé – n'avait pu réaliser, faute d'avoir réussi à convaincre le Directoire.

Hommes de guerre tous deux issus de la Révolution et sans ferveur religieuse particulière, Hoche (disparu en 1797) et Bonaparte avaient la même intuition, la même lucidité, le même cynisme. Confrontés au problème vendéen, ils font le même constat : ce foyer d'insurrection reste dangereux et nécessite, pour sa surveillance, de détourner des troupes nécessaires aux frontières de la République. Leur réponse est la même : si le calme est à ce prix, qu'on leur rende leurs cloches et leurs prêtres.



Dès le 20 brumaire (11 novembre 1799), le surlendemain du coup d'État, un décret du Premier consul met fin aux déportations de prêtres en

Guyane et prescrit leur retour. Depuis l'automne 1797, plus de 1 000 prêtres ont été « transportés ». Ils ne sont plus que 90 lorsque ce décret parvient en Guyane le 7 janvier 1800.

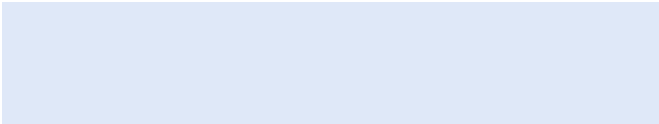
Parallèlement, deux décrets de décembre 1799 autorisent la réouverture des églises au culte catholique, ainsi que le retour des prêtres réfractaires exilés ou vivant dans la clandestinité, moyennant un serment de fidélité à la Constitution. Beaucoup de prêtres reviennent dans leur paroisse sans faire ce serment, mais les autorités ferment les yeux.

Un autre geste est très apprécié des catholiques : le 30 janvier 1800, les honneurs militaires sont rendus à la dépouille funèbre du pape Pie VI, que le Directoire avait fait enterrer civilement lors de sa mort en captivité, quelques mois plus tôt.

Rallier les chefs

Tout au long de son règne, Napoléon tentera avec plus ou moins de succès de s'attacher les familles d'anciens chefs de l'insurrection vendéenne. En bon précurseur de la propagande politique, il avait vu l'intérêt de faire valoir, dans l'ancienne Vendée militaire, la nouvelle de la présence à ses côtés de porteurs de noms emblématiques de 1793.

Cette politique de ralliement, Bonaparte l'a expérimentée dès son retour d'Égypte, dans les semaines précédant sa prise du pouvoir en France. Il est bien informé sur l'état d'esprit des chefs vendéens, notamment par l'abbé Bernier, qui lui offre ses services en décembre 1799, et par la vicomtesse de Turpin de Crissé. Cette femme d'émigré et parente d'officiers vendéens tient à Paris un salon très couru. Elle se pose en médiatrice, accueillant les principaux chefs royalistes de tout l'Ouest dans son château angevin de l'Angrie.





MILITANTE DE LA PAIX

Jeanne de Bongars est né dans le comté de Nantes en 1761. Femme d'un émigré, le vicomte de Turpin de Crissé, elle est emprisonnée à Angers en 1793 et délivrée par les Vendéens.

En 1796, elle tente de convaincre Hoche d'épouser la cause royaliste, ce qui lui vaut d'être à nouveau emprisonnée. Libérée, elle s'emploie dès lors à la pacification dans l'Ouest.

M^{me} de Turpin est morte à L'Angrie en mars 1846.

Habilement, Bonaparte cherche à apparaître comme le recours indispensable au retour d'une paix honorable pour tous, mettant fin à ce qu'il qualifie de « guerre impie ». L'historien Émile Gabory a bien montré la réussite de cette astucieuse démarche, déstabilisante pour les combattants vendéens de 1799. Il décrit l'état d'esprit dans les armées royalistes le 15 brumaire, quelques jours avant le coup d'État : « Les paysans marchent tellement incertains d'un but précis, tellement dominés par des mobiles multiples, que plusieurs crient tour à tour « Vive le Roi ! Vive Bonaparte ! »

Conciliant, mais vigilant

Si le Premier consul pratique la politique de la main tendue à l'égard des Vendéens, il n'en reste pas moins très attentif à la situation militaire dans les territoires insurgés.

Le 15 novembre 1799, il nomme le général Hédouville commandant en chef de l'armée

d'Angleterre, qui couvre tous les départements de l'Ouest et qui, pour cette raison, ne tarde pas à retrouver son nom d'armée de l'Ouest.



UN GÉNÉRAL TRÈS DIPLOMATE

Né à Laon en 1755, **Gabriel de Hédouville** a été officier dans les armées du Roi. Combattant à Valmy, puis en Belgique et Hollande, il est destitué comme noble.

Récupérant son grade après le 9 thermidor, il combat en Bretagne et en Anjou en 1795. Aide de camp de Hoche, il contribue à la pacification dans l'Ouest.

Envoyé combattre Toussaint-Louverture à Saint-Domingue en 1798, Hédouville est contraint de rembarquer au bout de quelques mois. Il est rappelé en Vendée en octobre 1799.

Sous le Consulat et l'Empire, il se partage entre l'armée et des missions diplomatiques. Comte d'Empire, il est pair de France sous la Restauration, après s'être tenu à l'écart lors des Cent-Jours. Il meurt à Brétigny (Seine-et-Oise) en mars 1825.

Hédouville a une double mission : d'une part contenir les insurgés vendéens et chouans, de l'autre empêcher les Anglais de débarquer sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique. Pour contrôler le secteur vendéen, il a sous ses ordres le général Travot, l'homme qui a capturé Charette et qui est connu pour sa modération à l'égard de la population.

S'il recommande à Hédouville de ne perdre aucune occasion de traiter avec les chefs royalistes, Bonaparte lui ordonne de maintenir l'ordre avec fermeté. Il détache à cet effet 30 000 hommes des armées des frontières pour renforcer ses effectifs.

Politique de « bons offices »

À peine nommé, Hédouville est approché par Mme de Turpin, qui se propose de servir de trait d'union avec les insurgés pour examiner les possibilités d'un traité de paix. Le général se déclare favorable à une suspension d'armes.



Un armistice est conclu le 24 novembre 1799 au château de l'Angrie avec plusieurs chefs « chouans », dont D'Autichamp et Suzannet. Il court jusqu'à la fin décembre.

Puis une réunion a lieu en décembre à Pouancé, à la limite du Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure. L'abbé Bernier, qui vient de proposer ses services au Premier consul, rencontre D'Autichamp, Suzannet et d'autres chefs enclins à la paix pour les conforter dans ces dispositions. L'irruption imprévue de Cadoudal fait capoter l'opération : le chef breton s'empare et met en demeure ses compagnons d'armes de poursuivre la lutte.



Il est convenu que D'Andigné, chef des insurgés du pays nantais, remettra en mains propres à Bonaparte une lettre exposant les desiderata des insurgés. L'entrevue, qui a lieu clandestinement aux Tuileries le 27 décembre 1799, n'aboutit à rien, mais le Premier consul s'en sert pour montrer sa

bonne volonté. Il recommande à D'Andigné : « Dites bien à vos concitoyens que les lois révolutionnaires ne viendront plus dévaster le beau sol de France. » Et il félicite le général chouan : « Vous avez bien fait de vous défendre contre le gouvernement oppresseur. »

L'armistice n'est pas la paix

Les insurgés profitent de la suspension d'armes accordée par Hédouville pour recruter et s'organiser. Les Vendéens établissent des camps aux Lucs, dans le bocage, et à Saint-Amand-sur-Sèvre, en Gâtine.

Des bandes réunissant plusieurs centaines d'hommes multiplient les coups de main, attaquent les convois républicains. Le général Travot en personne doit s'enfuir, surpris le 7 décembre lors d'un déplacement sur la route de Nantes.

Le 4 décembre, les rebelles s'emparent de Bournezau (Vendée), le 10 de Blain (Loire-Inférieure). Ils détruisent le 13 les registres électoraux prévus pour la ratification de la constitution de l'an VIII, qui instaure le Consulat.

Au début de l'année 1800, des chefs de bandes comme Saint-Pal, Rezeau et Caillaud commandent à plusieurs milliers d'hommes.

Bonaparte, qui a proposé en vain, le 28 décembre, une prolongation de l'armistice, s'irrite. Les 8 et 11 janvier 1800, le Premier consul publie deux proclamations menaçantes à l'égard des insurgés, leur promettant de les faire tomber sous « le glaive de la force nationale » s'ils ne se soumettent pas.

Le 14 janvier, il destitue Hédouville, jugé trop conciliant à l'égard des chefs royalistes. Il le remplace par le général Brune, un homme à poigne que ses convictions jacobines ne prédisposent pas à discuter avec les insurgés.



LA VENDÉE, ÉCOLE DES MARÉCHAUX

Guillaume Brune (1767-1815) n'est pas le seul maréchal d'Empire à avoir servi ou commandé en Vendée militaire. C'est le cas également de Berthier, Bernadotte, Augereau, Davout et Grouchy.

Côté blanc, on se flatte aussi d'un bâton de maréchal de France, mais octroyé par Charles X : celui de Louis de Ghaisnes, comte de Bourmont (1773-1846), qui combattit avec Stofflet en 1796 et commanda les chouans du Maine en 1799.

« La République vous rend vos prêtres ! »

Cette tension inquiète les tenants de la paix. De son exil autrichien, Mgr de Mercy, qui continue à suivre attentivement la situation dans son diocèse et qui recommande la pacification depuis 1795, engage ses ouailles à la soumission.

C'est sans doute avec son accord que l'abbé Bernier se présente au quartier général de D'Autichamp, à Saint-Florent, le 2 janvier 1800. Il convainc ses interlocuteurs de l'inutilité de continuer la lutte dès lors que les propositions d'Hédouville répondent à leurs demandes sur les deux principaux points : conservation des armes et liberté de culte.



L'attitude menaçante de Bonaparte, assortie de la promesse de respecter les convictions religieuses, emporte les hésitations de la plupart des chefs royalistes. Le 18 janvier 1800, la paix de Montfaucon-sur-Moine, près de Cholet, met fin à une partie du soulèvement. Elle est rejetée par les « chouans » de Cadoudal, mais signée par D'Autichamp, Sapinaud et Suzannet, représentants de la Vendée militaire, et Bourmont, chef de la chouannerie du Maine.

La clause principale du traité est sans équivoque : « Le culte sera rétabli. Le gouvernement n'exigera rien de ses ministres qui puisse être opposé à leur conscience ou à leurs opinions. »

Bernier s'empresse d'avertir Bonaparte, par l'intermédiaire d'Hédouville : « Vos vœux et les miens sont remplis. » De leur côté, les bandes armées se dispersent définitivement et les chefs royalistes renvoient leurs hommes dans leurs foyers en proclamant : « Nous avons la paix. La République vous rend vos armes et elle vous rend vos prêtres. »

Un très lourd bilan

La guerre de Vendée, celle qui va du soulèvement de mars 1793 à la paix de janvier 1800, combien de morts ? Durant près de deux siècles, faute d'études statistiques, historiens et érudits des deux bords ont repris de confiance le chiffre de 600 000 cité par Hoche. Le commandant de l'armée de l'Ouest, qui a combattu sur deux fronts – Charette et Stofflet en Vendée militaire, la chouannerie en Bretagne – a peut-être fondé son estimation sur l'ensemble de son théâtre d'opérations, ce qui de toute façon gonfle la réalité.

Lorsque des recherches plus scientifiques ont été menées dans les années 1960-70, à partir

d'extrapolations fondées sur des études locales, certains ont parlé de 300 000 morts, soit près de la moitié de la population du territoire insurgé, estimée à environ 750 000 habitants.

Les deux premiers historiens à produire des chiffres plus affinés sont Jean-Clément Martin, qui établit une fourchette entre 220 et 250 000, et Reynald Secher, qui donne très précisément 117 257 morts.

On peut considérer comme définitif le résultat des travaux rassemblés par Jacques Hussenet. Dans son ouvrage *Détruisez la Vendée !*, ce disciple du grand démographe Jacques Dupâquier et une équipe de jeunes chercheurs réunis autour de lui ont exploité toutes les sources statistiques utilisables, commune par commune, pour produire non pas une extrapolation mais une véritable étude chiffrée.



Le saviez-vous

Hussenet parvient au chiffre de 170 000 morts pour la Vendée militaire entre 1793 et 1800, soit 22 à 23 % de la population. Un chiffre considérable, jamais vu en France dans une guerre civile, puisque les meurtrières guerres de religion, sur une période beaucoup plus longue (une quarantaine d'années), sont réputées avoir provoqué la disparition de 20 % de l'ensemble de la population française de l'époque.

Sont pris en compte les Vendéens de tous âges et tous sexes, morts au combat, massacrés ou victimes de famine et de maladie. Ce chiffre comprend les *patauds* tués par les Blancs au combat (un très petit nombre : les forces républicaines ont compté peu d'autochtones) ou massacrés par les colonnes infernales sans égard pour leurs attaches partisans. Hussenet estime que ces victimes « patriotes » représentent un cinquième du total.

À ce chiffre, il faut ajouter 26 à 27 000 soldats républicains, tués en opération, morts de maladie ou des suites de leurs blessures, ce qui porte à plus

de 200 000 le nombre total de morts du fait de la guerre de Vendée.



D'après Jacques Hussenet, la population du territoire de la Vendée militaire est passée de 755 000 habitants en 1790-91 à 601 000 en 1800. En sériant par départements sur cette même période, la Vendée nantaise est passée de 148 000 à 109 000, la Vendée angevine de 162 000 à 118 000, la Vendée de Gâtine de 144 000 à 117 000 et la Vendée vendéenne de 301 000 à 257 000.

Quelques exemples tirés des tableaux statistiques établis dans chaque commune par l'équipe de Hussenet : on voit que la population d'Aigrefeuille (Loire-Inférieure) est passée de 1 172 habitants en 1790-91 à 576 en 1800, celle d'Argenton-le-Château (Deux-Sèvres) de 830 à 270, celle de Treize-Septiers (Vendée) de 1 130 à 330, de Cugand de 1 792 à 393... La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inférieure), étudiée par Sécher, ne compte plus que 700 habitants en 1808 contre 3 230 en 1790.

Cholet, pourtant exemptée de colonnes infernales par Turreau, passe de 8 444 habitants à 2 162, et la ville est détruite à 70 %. Bressuire, dans le même cas, passe de 1 955 habitants à 630 en dix ans, et est détruite à 90 %. À l'inverse, deux communes martyres comme Les Lucs ou La Gaubretière ne perdent que 500 et 200 habitants sur leurs 3 150 et 1 500 de 1790-91.

Par comparaison, l'île d'Yeu, restée à l'écart des combats et des massacres, passe de 2 037 habitants en 1790-91 à 2 243 en 1794 et 2 466 en 1800. Même chose pour Oulmes, à l'extrême sud du département de la Vendée, en plein cœur du territoire républicain, qui passe de 448 à 466 et 477, ou Champagné-les-Marais de 1 300 en 1790-91 à 1 544 en 1800.

Les cloches de Pâques

À peine le dernier coup de feu tiré en Vendée militaire, Bonaparte passe à l'étape suivante de la pacification : la paix des consciences. Le Concordat signé avec le pape marque non seulement le rétablissement de la liberté de culte dans toute la France, mais aussi le point final de la « Grande Guerre » de Vendée.

Braver la fureur des Jacobins

L'encre du traité de Montfaucon à peine sèche, le Premier consul s'emploie à marquer sur le terrain sa volonté de rétablir au plus vite la concorde religieuse. Il le fait pour des raisons politiques plus que par conviction intime : au moment où les Autrichiens, poussés par l'Angleterre, s'apprêtent à reprendre la guerre contre la France, il veut libérer les troupes occupées au sud de la Loire par des tâches de maintien de l'ordre et les employer à l'extérieur.

Des 98 préfets nouvellement créés par une loi du 17 février 1800, ceux des départements de l'Ouest reçoivent des recommandations très vives à ce sujet. Ainsi pour le premier préfet de la Vendée, Jean Baptiste Lefaucheux (1752-1834), un ancien officier de la guerre d'Indépendance américaine. Régisseur général des poudres et salpêtres lorsque survient la Révolution, il a eu maille à partir avec le pouvoir robespierriste.



Nommé le 9 mars 1800, Lefaucheux arrive le 7 avril à Fontenay-le-Peuple – qui garde jusqu'en 1804 son statut de chef-lieu du département. Il consacre les quelques mois de son séjour (il est nommé préfet

des Vosges dans les derniers jours de novembre) à remettre de l'ordre dans une administration départementale malmenée par les événements et à soutenir l'ardeur de la population à rebâtir sur ses ruines. Cette politique sera poursuivie par son successeur, Merlet.

La façon dont Lefaucheux applique les promesses du pouvoir consulaire attise la fureur des milieux jacobins, qui reprochent au préfet ses connivences avec le « parti clérical » : « La pacification s'effectue au profit des voleurs » se lamente Mercier du Rocher dans ses Mémoires.

Lefaucheux n'en a cure. Il va jusqu'à nommer comme secrétaire général de la préfecture un prêtre défroqué connu – et mal vu des extrémistes – pour sa modération.



Portrait

L'HOMME DES STATISTIQUES

Né à Legé dans le pays de Retz en 1754, **Alexandre Cavoleau** est curé de Péault, en bas Poitou. Cet adepte des idées des Lumières y fait installer une bergerie modèle.

Il prête serment en 1790 et devient vicaire général de l'évêque jureur de Luçon. Président du directoire départemental de la Vendée en 1792, Cavoleau participe à la défense de Fontenay-le-Comte, menacée par les Vendéens l'année suivante. Il s'oppose dans la mesure de ses moyens aux massacres de prisonniers et à la persécution des prêtres réfractaires.

Renonçant à la prêtrise et à la vie publique, mari d'une religieuse, il se consacre à

l'enseignement avant de devenir le principal collaborateur des trois premiers préfets de la Vendée.

Destitué en 1815, Cavoleau consacre plusieurs années à l'établissement de précieux dossiers statistiques sur l'économie et la population vendéennes. Il meurt à Fontenay en août 1839.

En place jusqu'à la Restauration, Cavoleau s'emploie durant tout le Consulat et l'Empire à faciliter la réinsertion des prêtres et des anciens insurgés dans le corps social du département.

Manœuvres diplomatiques et coups bas

Dans l'ancien territoire insurgé du sud de la Loire, l'activité et les cérémonies religieuses reprennent dans le calme le plus total. Convaincu d'être sur la bonne voie, Bonaparte n'en est que plus résolu à obtenir la caution du pape.



Le saviez-vous

En août 1800, il expose ses vues au conseiller d'État Roederer : « Ma politique est de gouverner les hommes comme le plus grand nombre veut l'être. C'est là, je crois, la manière de reconnaître la souveraineté du peuple. C'est en me faisant catholique que j'ai fini la guerre de Vendée, en me faisant musulman que je me suis établi en Égypte, en me faisant ultramontain que j'ai gagné les esprits en Italie. Si je gouvernais un peuple de juifs, je rétablirais le temple de Salomon. »

Les premiers pourparlers ont lieu à Paris en mars 1801 entre le représentant du nouveau pape Pie VII, M^{gr} Spina, et ceux du Premier consul. À la tête de ces derniers figurent le juriste Portalis et

l'abbé Bernier, ancien aumônier de la Grande Armée catholique et royale, qui a joué un rôle essentiel dans la pacification après son ralliement à Bonaparte. L'ancien conseiller de Stofflet reçoit en sous-main l'appui de M^{gr} de Mercy.



Portrait

ÉVÊQUE RÉFRACTAIRE, ARCHEVÊQUE CONCORDATAIRE

Né en 1736 d'une vieille famille du Dauphiné, **Marie Charles de Mercy** est évêque de Luçon en 1775. Député aux états généraux en 1789, il s'oppose en vain à la réunion des trois ordres, puis refuse la Constitution civile du clergé.

M^{gr} de Mercy émigre en 1792 en Italie puis en Autriche, d'où il entretient une correspondance suivie avec les prêtres réfractaires de son diocèse. Initiateur du synode du Poiré en 1795, il joue de son influence pour exhorter les Vendéens à la soumission au pouvoir en place.

Il est récompensé de son soutien actif aux négociateurs du Concordat par l'attribution en 1802 de l'archevêché de Bourges. Il y meurt en 1811.

Les négociations sont difficiles car Bonaparte se heurte à de nombreuses oppositions issues de son propre camp : généraux de la Révolution, anciens thermidoriens, bourgeoisie voltairienne, intellectuels adeptes des Lumières, acquéreurs de biens de l'Église... Parmi les principaux adversaires de la négociation, le ministre de la Police Fouché –

ancien député montagnard de Loire-Inférieure à la Convention et très occupé à déjouer les complots de Cadoudal – et surtout le ministre des Relations extérieures, Talleyrand, sous l'autorité nominale de qui sont menées ces négociations.

Obsédé par la crainte d'être sacrifié à une éventuelle vengeance pontificale, l'évêque renégat – l'un des pères de la Constitution civile du clergé, condamnée par le prédécesseur de Pie VII – propose même au Premier consul d'établir une Église nationale autocéphale, sur le modèle anglican, dont l'abbé Bernier serait le primat.

« La religion catholique sera librement exercée en France »



Un concordat est signé à Paris le 15 juillet 1801, entre le cardinal Consalvi, secrétaire d'État de Pie VII, et Joseph Bonaparte, frère aîné du Premier consul.

Ce texte de 39 articles prescrit que « la religion catholique, apostolique et romaine sera librement exercée en France ». Elle n'est plus religion officielle comme avant la Révolution, mais est reconnue comme celle de « la grande majorité des Français ».

Les archevêques et évêques sont nommés par le gouvernement, mais reçoivent du pape l'investiture canonique. Ils continuent à nommer les curés dans les paroisses.

En compensation de la perte de ses biens – l'État refuse de restituer à l'Église de France les biens confisqués dix ans plus tôt –, le clergé recevra un traitement de l'État, à qui il prête serment de fidélité.

Le pape ratifie le Concordat le 15 août suivant. Mais la promulgation du texte, le 8 avril 1802, s'accompagne d'« articles organiques » par lesquels le Premier consul durcit sa position : aucun texte pontifical ne peut être diffusé en France, aucun concile métropolitain ou synode diocésain ne peut se tenir sans autorisation du gouvernement. Le pape proteste en vain.

Jeu de chaises musicales



Le saviez-vous

Conformément aux dispositions du Concordat, le nombre de diocèses est ramené à soixante. Afin de les pourvoir, Pie VII demande à tous les évêques français, qu'ils soient d'ancien régime ou constitutionnels, de se démettre, quitte pour certains à retrouver un trône épiscopal. 43 des 81 réfractaires encore en vie refusent, ainsi que 2 constitutionnels. Ils sont démis d'office et sont mis en place 17 nouveaux prélats, 12 anciens évêques constitutionnels et 31 anciens évêques réfractaires.

Pour avoir contribué à détacher le clergé vendéen de la cause royaliste, M^{gr} de Mercy est nommé archevêque de Bourges par Bonaparte, et l'abbé Bernier reçoit l'évêché d'Orléans. L'évêque « légitime » d'Angers – M^{gr} du Couët du Vivier – se voit attribuer celui de La Rochelle, qui couvre la Vendée, l'évêché de Luçon étant supprimé (il sera rétabli en 1817). Mais il meurt dès 1803 et est remplacé par l'abbé Paillou, ancien vicaire général de M^{gr} de Mercy.

Des évêques font de la résistance

Lorsque le Concordat est promulgué, les évêques « légitimes » de Nantes et de La Rochelle –

respectivement M^{gr} de La Laurencie et M^{gr} de Coucy – font partie des 43 prélats réfractaires qui ont refusé d’obéir au pape et de démissionner.



LE PRÉLAT NE VA PAS JUSQU’AU BOUT

Issu de la très ancienne famille champenoise des sires de Coucy, **Jean-Charles de Coucy** est né près de Reims en 1746. Grand vicaire de l’archevêque de Reims au début de la Révolution, il est nommé à La Rochelle le 23 octobre 1789, un an avant la suppression de son siège épiscopal par la Constitution civile du clergé, à laquelle il refuse de prêter serment.

M^{gr} de Coucy s’exile en Espagne en 1790, où il organise une caisse d’entraide en faveur des nombreux prêtres français réfugiés dans ce pays. Refusant le Concordat en 1801 – ce qui lui vaut l’emprisonnement en Espagne de 1803 à 1807 –, il contribue à la dissidence de la « Petite Église » (voir plus bas), dont il entretient la résistance par un fréquent courrier. Rentré en France avec les Bourbons, il se soumet en 1816. Archevêque de Reims en 1817, M^{gr} de Coucy y meurt en 1824.

Lors de la Restauration, ils ne sont plus que seize et se soumettent tous à la volonté de Louis XVIII, y compris M^{gr} de Coucy, M^{gr} de La Laurencie étant mort entretemps. Un seul reste fidèle à son refus du Concordat : M^{gr} de Thémynes, évêque « légitime »

Fidèles entre les fidèles

Un certain nombre de prêtres et de fidèles refusent le Concordat malgré l'aval du pape. Ce foyer d'insoumission connaît une certaine ampleur dans le Lyonnais, le Forez, la Normandie, et surtout en Vendée militaire, où ils sont environ 20 000 dans une quarantaine de paroisses au début du XIX^e siècle. Principalement dans le bocage vendéen et la Gâtine des Deux-Sèvres, qui se trouvaient avant la Révolution sur le diocèse de La Rochelle, incluant les collines de Vendée et le Bressuirais, où les Montfortains ont eu une action prépondérante (le père de Montfort était missionné par l'évêque de La Rochelle, non celui de Luçon).

Ces réfractaires vendéens, qui constituent la « Petite Église », sont encouragés par « leur » évêque, M^{gr} de Coucy. Celui-ci exhorte les prêtres à refuser le serment réclamé par le pouvoir impérial : « Vous refuserez la promesse car les auteurs en sont régicides et jamais la religion catholique ne pourra s'allier à la Révolution. » Mais l'évêque de La Rochelle, devenu archevêque de Reims, les condamnera pour leur insoumission en 1819.



Les membres de la « Petite Église » suivent la liturgie d'avant la Révolution, et reconnaissent le pape mais pas le clergé concordataire, auquel ils reprochent d'avoir « changé la religion ». Les prêtres dissidents, délogés de leurs églises par celui-ci avec l'appui de la force armée, célèbrent la messe dans des granges ou des bois, comme lors de la « Grande Guerre ».

Mais ces dissidents ne versent pas dans le schisme. Lorsque M^{gr} de Thémisines meurt en 1829, il n'a ordonné aucun prêtre, comme il aurait pu canoniquement le faire.



Portrait

RÉFRACTAIRE JUSQU'AU BOUT

Fils de maître chirurgien, **Jacques Louis Doussin** naît en Saintonge en 1753. Prieur de l'abbaye de Sainte-Marie-en-Ré, il refuse le serment à la Constitution civile du clergé.

Il rejoint en 1793 la Grande Armée catholique et royale, dont il devient l'un des aumôniers et qu'il accompagne lors de la virée de Galerne. Il soutient l'ardeur des paysans-soldats au combat, marchant à leur tête en brandissant un crucifix, mais aussi leur compassion à l'égard des prisonniers. Revenu en Vendée, il devient aumônier dans l'armée de Charette. Il s'élève contre les consignes de pacification du synode du Poiré.

Curé du Bourg-sous-la-Roche (Vendée), il est condamné à la déportation en Guyane en 1797, mais parvient à se cacher. Réapparu avec la pacification religieuse, curé en Charente-Maritime, il refuse en 1801 – alors en plein accord avec « son » évêque, M^{gr} de Coucy – d'adhérer à la « religion de Napoléon ». Il diffuse clandestinement des pamphlets anticoncordataires dans la région de Fontenay-le-Comte. Il meurt à Dompierre-sur-Mer (Charente-Inférieure) en mai 1843, avant-dernier prêtre de la « Petite Église ».

Lorsque le tout dernier prêtre réfractaire, l'abbé Ozouf, meurt aux Aubiers (Deux-Sèvres) en 1846, la « Petite Église » se retrouve définitivement privée de clergé. Elle survit néanmoins, animée par des laïcs, et compte encore aujourd'hui plusieurs centaines de familles, essentiellement dans les Deux-Sèvres, autour de Cerizay (l'ancien fief de Marigny), Courlay et Parthenay.

Un sacrifice pas inutile

Dans l'ensemble, les dispositions du Concordat sont bien admises dans toute la France, y compris en Vendée militaire, dès lors que la liberté de culte est à ce prix.

Chacun y trouve son compte. L'Église catholique retrouve sa place dans le pays, les fidèles leur banc à la messe et l'octroi des sacrements. Quant à Bonaparte, il voit dans ce traité le moyen de « rompre le dernier fil par lequel l'ancienne dynastie communiquait encore avec le pays » : « Le rétablissement du culte me donnera le cœur du peuple », dit-il.

Même si de nombreuses dispositions, notamment dans les articles organiques, l'inscrivent dans la filiation de la Constitution civile du clergé de 1790, le Concordat met fin à une persécution religieuse qui avait ulcéré la plupart des cœurs dans tout le pays, au-delà de la Vendée militaire.

Avec la réouverture des églises, le retour des sonneries de cloches, des processions et pèlerinages, toute la France profite des fruits du sacrifice des Vendéens, sans qui les libertés de conscience et de culte n'eussent pas été rétablies.



Le saviez-vous

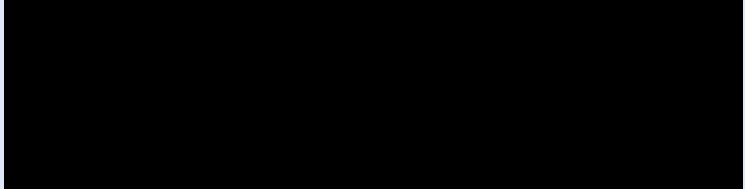
La promulgation du Concordat, le jour de Pâques 1802, donne lieu à une messe solennelle à Paris, en présence du légat pontifical, du Premier consul et de ses deux collègues, ainsi que des corps constitués. Au même moment, comme dans tout le territoire de la République, les cloches des 600 paroisses de la Vendée militaire annoncent – pour reprendre l’expression de Gabory puis du chanoine Billaud, historiens de la Vendée – « la victoire des vaincus ».

IV

Le cheminement de la mémoire



DANS CETTE PARTIE...



Chapitre 14

Cent jours pour l'honneur (mars - juin 1815)

DANS CE CHAPITRE :

»

La Rochejaquelein et Charette à nouveau au combat

»

Fouché sème la zizanie

L

e souvenir de la Vendée de 1793 – encore tout frais – entretient l'espoir d'un nouveau soulèvement en faveur de Louis XVIII, chassé par Napoléon. Mais le cœur n'y est plus, d'autant que le clergé catholique ne bouge pas.

Les armes de la nostalgie

C'est davantage le sentiment d'un devoir de fidélité à la mémoire des « géants » que de loyauté au Roi qui anime le bref sursaut du printemps 1815.

Bourbon dans l'indifférence

La Vendée militaire n'a pas bougé en 1814 lorsque la chute de Napoléon est apparue inéluctable. Les populations ne se sentaient pas concernées par l'événement.

L'année suivante, lorsque Napoléon débarque de l'île d'Elbe et entreprend de marcher sur Paris, le pouvoir royal tente de ranimer la flamme dans l'Ouest. Le 13 mars 1815, Louis XVIII charge le duc de Bourbon d'organiser une « petite chouannerie » en Vendée militaire, en Bretagne et dans le Maine.

Cette initiative se solde par un échec complet, le cousin du Roi ne réussissant pas à mobiliser sur place. À Angers, il réussit à grand-peine à réunir un millier d'hommes et dans les Mauges – terroir d'où est parti le soulèvement derrière Cathelineau vingt-deux ans plus tôt, presque jour pour jour –, sa démarche ne suscite aucun enthousiasme.

Lorsque survient l'annonce de la fuite de Louis XVIII en Belgique, le duc abandonne la partie. Il gagne Paimbœuf et s'embarque pour l'Espagne le 30 mars.

La « mémoire entretenue »...

En mars 1793, les paysans en armes étaient venus chercher les anciens officiers nobles dans leurs manoirs pour les mettre à leur tête. En mars 1815, c'est l'inverse : les nobles viennent voir les paysans dans leurs métairies pour leur demander de les suivre.

Lors d'un colloque portant sur l'« empreinte de la guerre de Vendée » dans la mémoire collective, Thérèse Rouchette a consacré sa communication (inscrite dans le thème « La mémoire entretenue ») au poids du passé. Celui qui a pesé sur ceux que l'historienne classe en deux catégories : les « héritiers » et « les survivants ».

Les héritiers, ce sont, parmi les chefs improvisés des Cent-Jours, ceux qui portent des noms illustres de la « Grande Guerre », mais n'y ont pas participé car ils

étaient trop jeunes :

»

Louis de La Rochejaquelein, frère cadet de M. Henri, n'avait que 16 ans en 1793, son puîné Auguste à peine 9.

»

Ludovic de Charette, fils de Louis Marin et neveu du « roi de la Vendée », n'avait que 14 ans à la mort de ces derniers, en 1796.

Ils nourrissent plus ou moins consciemment le regret, pour ne pas dire le complexe, de n'en avoir point été. Ils veulent savoir s'ils sont à la hauteur de leurs glorieux aînés, s'ils sont dignes de leur légende. Remettre le Roi sur son trône est l'occasion rêvée de le prouver.



Portrait

FRÈRE DE M. HENRI

Louis du Vergier de La Rochejaquelein est né au château de La Durbellière en 1777. Lorsque survient la Révolution, lui et son jeune frère Auguste émigrent avec leur père.

Engagé dans un régiment autrichien, puis dans l'armée britannique, il revient en France en 1801, à la suite de la pacification de l'Ouest, et épouse sa cousine Victoire, veuve de Lescure.

Retiré sur les terres de sa femme, dans la Gâtine et le Médoc, il refuse obstinément les appels du pied de Napoléon, désireux de rallier les grands noms de la guerre de Vendée. En 1814, il contribue au ralliement

de Bordeaux au duc d'Angoulême, neveu de Louis XVIII.

Lors des Cent-Jours, commandant des grenadiers de la Maison du Roi – dits « grenadiers de La Rochejaquelein » – il escorte celui-ci jusqu'à Gand, avant d'organiser la résistance en Vendée, où il trouve la mort au combat, comme son illustre frère aîné.

Les survivants, eux, ont joué un rôle lors des soulèvements de 1793 et 1799 et ont échappé à la mort au combat ou à l'exécution : Sapinaud de La Rairie, Suzannet, D'Autichamp... Contrairement à leurs cadets, ils n'ont rien à prouver. Mais ils sentent justement que leur passé les oblige. Les oblige à ne pas abîmer l'image qu'ils se font d'eux-mêmes, celle aussi que l'on se fait d'eux.

... et les contingences du présent

Mais il y a un problème : le peuple vendéen ne partage pas ces préoccupations. Lui aussi est composé de survivants – survivants aux combats, aux massacres, à la famine, à la maladie, à la misère – hommes et femmes mélangés. Mais ses soucis sont ceux du moment : reprendre la charrue ou le métier à tisser, reconstituer le cheptel, rebâtir fermes et maisons, revivre... Arme de guerre, la faux redevient outil agricole.

D'autant que la personne de Louis XVIII n'a rien d'enthousiasmant. Le roi est resté indifférent à l'égard de la Vendée, contrairement à l'Empereur, qui a rouvert les églises et contribué financièrement à la reconstruction dans les terroirs ravagés.



L'indifférence populaire s'explique également par la satisfaction procurée par le retour à la liberté de culte. Ce pour quoi les Vendéens ont consenti tant de sacrifices, ils l'ont obtenu. Et les « bons prêtres », eux aussi des survivants à la furie révolutionnaire à leur rencontre, sont définitivement revenus dans leurs paroisses, pleinement satisfaits – à l'exception de la poignée d'irréductibles de la Petite Église – du sort qui leur est réservé par le Concordat. En conséquence, le clergé vendéen ne donnera aucun mot d'ordre durant ces Cent-Jours.

Un soulèvement qui fait « pschitt »

C'est ce que certains historiens appellent la « quatrième guerre de Vendée ». En dépit de l'aide matérielle des Anglais, les généraux vendéens ne subissent que des déconvenues face aux troupes impériales.

Quelques succès initiaux



Le 11 mai 1815, Suzannet, D'Autichamp et Auguste de La Rochejaquelein se rencontrent à La Chapelle-Basse-Mer et conviennent d'une mobilisation générale en Vendée militaire pour le 15 du même mois. Ils comptent sur 50 000 hommes, il en vient à peine la moitié.

Les trois chefs comptent néanmoins profiter de la faible occupation du terrain par les troupes impériales. Rassuré par le fiasco du duc de Bourbon, Napoléon a dégarni la région, rappelant le gros des effectifs aux frontières du Nord et de l'Est. L'ancien Mayençais Travot commande en Vendée, Delaage, ancien lieutenant de Hoche, dans les Mauges et en

Gâtine.

Auguste de La Rochejaquelein et Canuel – général républicain qui a combattu les Vendéens en 1793 avant de se rallier à eux en 1815 – mettent en déroute un régiment de ligne à Saint-Pierre-des-Échaubrognes (Deux-Sèvres). Avec le concours de D'Autichamp, ils contraignent la garnison de Cholet à se replier sur Angers et entrent dans la ville. Bressuire tombe à son tour.

Le 14 mai, 800 Vendéens s'emparent de Saint-Jean et Notre-Dame-de-Monts, mais surtout de deux ports, Saint-Gilles et Croix-de-Vie.

Entre-temps, Louis de La Rochejaquelein, passé en Angleterre pour demander vivres et munitions, annonce l'envoi de 30 000 fusils et 9 millions de cartouches. Mais il n'arrive en Vendée qu'avec le dixième de ce qu'il escomptait.



Il débarque à Saint-Hilaire-de-Riez le 16 mai et revendique aussitôt le titre de généralissime, « par ordre du Roi ». Bon gré mal gré, Sapinaud, Suzannet puis D'Autichamp finissent par accepter. Le nouveau commandant en chef organise quatre corps d'armée distincts, chargés de couvrir les principales zones de Vendée.

L'Empereur contre-attaque

Napoléon se rend compte alors qu'il a commis une erreur en ne maintenant pas de troupes en Vendée. Il crée une armée de la Loire, forte de 11 000 hommes et chargée de couvrir l'Ouest, de Tours à Nantes et Rennes. Celle-ci est confiée au général Lamarque, un vétéran de la guerre d'Espagne.

Le 20 mai, La Rochejaquelein lance ses hommes sur La Roche-sur-Yon – redevenue Napoléon-Vendée –

que défend Travot. Ce dernier vient au-devant des Blancs à Aizenay, qu'il prend par surprise en pleine nuit. Il provoque ainsi une débâcle dans les rangs royalistes, Ludovic de Charette étant blessé mortellement, face à celui qui a capturé son oncle.



Insolite

Parallèlement, Fouché, redevenu ministre de la Police, entreprend de déstabiliser les chefs vendéens, profitant du manque d'ardeur de nombre de leurs lieutenants. Il leur envoie des émissaires pour semer le doute sur leurs chances de succès, leur conseiller de se retirer de l'aventure, entretenir la dissension entre eux... Les désertions se multiplient, des unités entières se dispersent loin du théâtre d'opération.



Évènement

Le 4 juin, une colonne impériale s'approche de la ferme du Mathes, dans le marais de Riez (Vendée). Louis de La Rochejaquelein se porte à sa rencontre et lui livre combat. Mais le général en chef est tué d'une balle en pleine poitrine, et ses troupes se débandent.

La « victoire » de Waterloo

Sapinaud de La Rairie est élu généralissime le 10 juin, poste qu'il cède rapidement à D'Autichamp. Mais Lamarque inflige à celui-ci, le 20 juin à Rocheservière, une terrible défaite, tandis que Suzannet est mortellement blessé.

Auguste de La Rochejaquelein, qui s'est emparé de Thouars (Deux-Sèvres), en est chassé par Delaage avec de lourdes pertes.

Les chefs vendéens se réunissent le 24 juin à La

Tessoualle (Maine-et-Loire) autour de D'Autichamp et décident d'accepter les propositions de paix formulées par Lamarque. Mais l'annonce de la défaite de Napoléon à Waterloo, survenue quelques jours plus tôt, transforment les vaincus en vainqueurs.



Événement

Une paix blanche est finalement signée le 26 juin 1816 à Cholet, mettant fin à la « quatrième guerre de Vendée ». Les généraux vendéens font alors savoir à Lamarque qu'ils n'excluent pas d'unir leurs forces aux siennes pour s'opposer à une éventuelle invasion des Alliés, qui s'avancent jusqu'à la rive droite de la Loire.

Chapitre 15

La cendre du rêve

(mai - novembre 1832)

DANS CE CHAPITRE :

»

L'inspiratrice du double cœur vendéen

»

M. Thiers se paie un traître

L'

aventure de la duchesse de Berry repose sur le souvenir idéalisé d'une Vendée prête à mourir pour son roi. Un rêve brisé à l'épreuve de la réalité.

Une duchesse romantique

En une période où Chateaubriand est l'idole de la jeunesse française, tout prédispose la petite-nièce de la reine Marie-Antoinette à s'éprendre de l'épopée vendéenne.

Amie des artistes et des écrivains

Dès son installation au palais des Tuileries en 1816, Marie-Caroline, duchesse de Berry, bru du futur Charles X, s'emploie à dépoussiérer une cour somnolente autour d'un Louis XVIII impotent et antipathique.

La jeune femme est vive et gaie, sans pour autant

oublier qu'elle a pour mission de donner un héritier à la Couronne. Elle organise des bals et lance la mode des bains de mer, venue d'Angleterre.



Portrait

« L'ENFANT DU MIRACLE »

Née à Caserte en 1798, **Marie-Caroline de Naples** est fille du roi des Deux-Siciles, un Bourbon. L'occupation de Naples par les troupes françaises en 1799 l'amène à passer son enfance à Palerme, où s'est réfugiée sa famille, sous protection de la flotte britannique.

Elle épouse en 1816 le duc de Berry, fils cadet du comte d'Artois, de vingt ans son aîné. Marie-Caroline est enceinte lorsque son mari est assassiné en février 1820 et elle donne naissance à un fils en novembre. Celui-ci est surnommé « l'enfant du miracle » par les légitimistes parce qu'il est le seul héritier de la branche aînée.

Internée dans une forteresse en Gironde après sa tentative manquée en Vendée, la duchesse de Berry est expulsée vers la Sicile. Remariée à un noble italien, elle meurt en Autriche en 1870.

La duchesse, elle-même peintre d'aquarelles à ses heures, aime le théâtre, la musique et la lecture. L'heure est au romantisme, à la poésie de Chateaubriand, aux romans de Walter Scott, aux pièces de Schiller... Elle baigne dans cette atmosphère de chevalerie, d'honneur et de fidélité, de nostalgie des valeurs anciennes.

Elle fréquente et protège artistes et écrivains (Chateaubriand, Rossini ou Félicie de Fauveau, sculpteur qui met à l'honneur le « style troubadour » et qui la suivra dans son équipée vendéenne...) Elle encourage la tenue d'expositions et de salons, achète des toiles, des livres, s'intéresse aux prémices de la photographie.



Insolite

C'est par Marie-Caroline qu'un bijou poitevin du Moyen Âge – deux cœurs entrecroisés – est à la mode. Il deviendra l'emblème de cette Vendée qu'elle aime tant, avec sa devise « *Utrique fidelis* » (fidèle à l'un et à l'autre), qu'elle interprète comme « Fidèle à Dieu et au Roi ».

Voyage au pays des « géants »

La Vendée, la duchesse de Berry s'en fait une idée très romantique, sur fond d'épopée, de foi et de loyalisme, de nobles et de paysans combattant ensemble pour la monarchie légitime... Une vision renforcée par un voyage qu'elle conçoit à la fois comme un pèlerinage et un hommage aux combattants de la « Grande Guerre ».



Événement

Au cours de ce déplacement entamé à Saumur le 20 juin 1828 et qui s'achève le 10 juillet à Luçon et Fontenay-le-Comte, elle tient à rencontrer des survivants du soulèvement, à visiter des hauts lieux des combats – les Quatre-Chemins de l'Oie, le mont des Alouettes, Torfou, le couvent des Sœurs de la Sagesse à Saint-Laurent, La Gaubretière (paroisse martyre où résident ses amis Auguste et Félicie de La Rochejaquelein), à voir les paysages et les ruines.

Elle rend hommage à Cathelineau au Pin-en-Mauges, à Stofflet à Maulévrier, à M. Henri devant les ruines de La Durbellière, passe une nuit au château de La Pellissonnière, qui fut le quartier général de l'armée du Centre en 1815, se recueille à Savenay...

Les arcs de triomphe à l'entrée du moindre bourg, les bateaux pavoisés sur la Loire, les acclamations des « gars du Loroux » sur les bords du fleuve lorsqu'elle se rend à Nantes, les humbles compagnons d'armes de Charette et La Rochejaquelein qui se massent sur son passage... Tout concourt à conforter sa vision idyllique de la Vendée, sur la certitude de pouvoir compter en toutes circonstances sur ses habitants.



Si les jours mauvais reviennent un jour, « je me ferai Vendéenne », promet en s'en allant la duchesse de Berry.

« Messieurs, en Vendée ! »

Déçue par les royalistes provençaux, Marie-Caroline éprouve au sud de la Loire une nouvelle déconvenue. Elle n'est pas attendue, et le peuple en armes n'est pas au rendez-vous.

Pour Henri V

Après la révolution de 1830, par laquelle le duc d'Orléans – fils de régicide – devient Louis Philippe, « roi des Français », la duchesse de Berry accompagne son beau-père Charles X dans un nouvel exil en Écosse. Mais elle désapprouve l'attitude de l'ancien comte d'Artois, qui s'est laissé détrôner sans résistance et renonce à la lutte.

Elle est bien résolue à préserver les droits de son

fil, le duc de Bordeaux, seul héritier direct de la dynastie légitime des Bourbons, en faveur de qui Charles X a abdiqué. Le petit Henri V – futur comte de Chambord- n'est âgé que de dix ans, et sa mère se considère comme régente, en charge de son royaume.

La duchesse entretient une correspondance suivie avec les cours européennes, avec les chefs de file du légitimisme en France, notamment Chateaubriand et l'avocat Berryer. Elle met en place un réseau de fidèles dans tout le pays, en particulier dans le Midi et la Vendée militaire, traditionnels bastions de la légitimité.



Le saviez-vous

Contrairement au reste de la famille royale, qui cherche à l'en dissuader, Marie-Caroline est convaincue qu'une restauration ne peut provenir que des tréfonds du peuple, à partir des provinces de France, pour chasser l'usurpateur.

L'âme du complot



Événement

En juin 1831, la duchesse quitte l'Écosse malgré l'opposition de Charles X et gagne son Italie natale. Elle passe l'hiver à préparer une expédition armée en France : elle réunit des fonds, établit un plan de campagne avec ses correspondants du Midi et de l'Ouest, qui l'assurent de la fidélité de la population et l'encouragent à venir elle-même, stimule les énergies.

Marie-Caroline charge le baron Athanase de Charette – neveu du héros maraîchin et réfugié en Angleterre après la chute de Charles X – de passer clandestinement en Vendée pour organiser l'insurrection sur la rive gauche de la Loire. Sur le

papier, la future armée royale, confiée au maréchal de Bourmont, l'un des chefs du soulèvement de 1799, compte parmi ses chefs les grands noms de la Vendée militaire : vétérans de 1793 comme d'Autichamp ou « héritiers » comme Jean Joseph Cathelineau, Auguste de La Rochejaquelein, Charles de Charette...

Enivrée du souvenir de son voyage de 1828, moins de trois ans plus tôt, Marie-Caroline ne se doute pas que ses correspondants – pour la plupart châtelains – ne représentent plus guère qu'eux-mêmes, dans un terroir qui ne s'est pas encore remis des ravages d'il y a quarante ans et qui consacre toute son énergie à se reconstruire, loin de la politique, en dépit de sentiments légitimistes restés vivaces.



Événement

Elle en a un premier aperçu lorsqu'elle débarque à Marseille le 29 avril 1832, en compagnie de Bourmont. Sur les 2 000 hommes prêts à marcher derrière elle qu'on lui avait promis, elle n'en trouve qu'une soixantaine. Et leurs chefs ne manifestent aucun enthousiasme à la vue de la mère de leur Roi qui vient les relancer. La déception est vite surmontée : « Messieurs, en Vendée ! » lance la duchesse à son entourage.

La Vendée n'est plus ce qu'elle était



Événement

De la Provence à la Vendée, le trajet s'effectue clandestinement en berline, avec une poignée de fidèles. La duchesse de Berry arrive le 16 mai 1833 au château de La Preuille, à Saint-

Hilaire-de-Loulay (Vendée).

Elle y éprouve sa première déception. Les correspondants vendéens qu'elle y reçoit en secret manquent manifestement d'enthousiasme. Ils prétendent n'être ni au courant de sa venue, ni prêts à agir, manquant de munitions... Ils redoutent le général Dernoncourt – un ancien aide de camp du général Dumas, nommé quelques semaines plus tôt pour commander la garnison de Nantes – qui serait d'après eux au courant de rumeurs concernant la conspiration et la venue de la duchesse.

Le même discours est tenu les jours suivants dans chaque cachette où la duchesse est reçue. Sur les douze chefs de division que compte sur le papier « l'armée royale de Vendée », sept se prononcent contre sa présence et contre toute tentative d'insurrection.



Berryer, l'un des chefs du Comité légitimiste de Paris, est dépêché par celui-ci pour dissuader la duchesse de toute initiative susceptible de détruire le parti. Chateaubriand se refuse lui aussi.

On y va quand même

Il en faut davantage pour décourager Marie-Caroline. Elle donne à tous l'ordre d'être prêts le 24 mai et donne le coup d'envoi à ce que certains nomment la « cinquième guerre de Vendée ».

Mais les chefs désignés, en Vendée même, dans le Maine et en Anjou, font savoir qu'ils ne peuvent réunir chacun que quelques dizaines d'hommes en armes. On signale quelques coups de feu de-ci de-là contre les troupes « philippistes », qui ripostent et dispersent les insurgés. La prise d'armes est reportée à la nuit du 3 au 4 juin.

Dernoncourt pressent l'imminence d'un conflit armé. Il multiplie l'installation de postes en Vendée

et en Loire-Inférieure, les perquisitions dans les châteaux légitimistes, les arrestations préventives, les intimidations auprès de la population. En outre, le général décrète Nantes en état de siège et menace de mort les éventuels rebelles.

Le 4, une maigre « compagnie nantaise » quitte le château de Rezé et se porte sur Maisdon, où les volontaires acquis à la duchesse sont censés se regrouper. Le tocsin retentit à La Chapelle-Heulin, des paysans en armes se dirigent vers Aigrefeuille.

Dans les jours qui suivent, les insurgés – dont le nombre n'excède pas quelques centaines – opèrent quelques coups de main voués à l'échec. Des troupes venues de Nantes et de Clisson les mettent en fuite sans difficulté.



Au sud de la Loire, les rebelles tiennent quelques jours, mais sans soutien de la population, encore moins du clergé. Le combat de La Pénissière, à La Bernardière (Vendée), le 7 juin, où les Vendéens, retranchés dans le château et assaillis par un régiment de ligne, se battent à un contre dix, marque la fin de l'insurrection.

Les derniers feux

Une répression vigoureuse s'abat sur les vaincus : arrestations, condamnations à mort (souvent par contumace), internements en forteresse, destruction de monuments commémoratifs de la « Grande Guerre », surveillance administrative de familles suspectes...

Dernoncourt met tous ses sbires aux trousses de « Madame » (nom officiel qui lui était dévolu dans l'ancienne cour). Celle-ci reste introuvable, en dépit des appels à la délation et des offres de primes. Les Vendéens n'ont pas bougé en sa faveur, mais ils se

refusent à livrer la mère du Roi.



Le saviez-vous

Submergée par le chagrin au fil des défections et des échecs, elle se déguise en paysan, sous le nom de « Petit Pierre », et se cache de ferme en ferme, ne désespérant pas de ranimer les ardeurs. Elle finit par se résigner à quitter la Vendée pour se réfugier dans une maison amie, à Nantes, où elle arrive le 9 juin.

Infatigable, elle continue à correspondre avec ses derniers fidèles à travers l'Europe, à entretenir leurs espoirs. Le gouvernement s'énerve, les préfets valsent, les indicateurs de la police ne savent où donner de la tête. Finalement, le ministre de l'Intérieur, Adolphe Thiers, finit par trouver pour 500 000 francs un traître, Simon Deutz, prétendu agent de liaison de la duchesse.



Événement

Le 9 novembre, les gendarmes font irruption dans la maison où s'est réfugiée la duchesse. Ils ne trouvent personne : elle est tapie dans une cache aménagée derrière l'âtre de la cheminée. Pour se réchauffer, ils allument un feu et ont la surprise de voir une femme surgir, à moitié étouffée par la fumée et les cendres. C'est « Madame », immédiatement arrêtée.

La Vendée abandonne définitivement le combat. Tout au long du XIX^e siècle, quel que soit le régime, les hobereaux légitimistes vont se réfugier dans « l'émigration de l'intérieur », manifestant leur fidélité au comte de Chambord, se faisant élire dans les assemblées parlementaires ou départementales, devenant maire de leur commune. Ils s'emploient à gérer leurs terres, vivant dans leur château au milieu de leurs paysans, à l'écart de la ville. Mais c'en est fini des grands « chocs » de naguère.

Chapitre 16

Géographie du souvenir

DANS CE CHAPITRE :

»

Mille bénévoles pour une chapelle

»

La légende du tambour Bara

»

Un spectacle dans les ruines

L

a mémoire de la Vendée militaire ne s'entretient pas seulement dans les livres et les films. Elle peut prendre les formes les plus diverses dans chacun des quatre départements de la Vendée militaire : croix et plaques commémoratives, vitraux d'église, sites internet, randonnées historiques, musées...

Loire-Atlantique

Aigrefeuille

Métairie des Hautes-Rivières (ne se visite pas) : plaque rappelant la mort à cet endroit de Suzannet, mortellement blessé au combat de Rocheservière en 1815.

Boussay

Croix de La Morinière : elle évoque l'ordre de

Kléber à Chevardin de protéger sa retraite après la défaite de Torfou.

La Chapelle-Basse-Mer

Chapelle Saint-Pierre-ès-Liens (ne se visite pas encore) : vitrail évoquant une messe dans les bois. Statue de l'abbé Robin, qui établit la liste de ses paroissiens victimes des massacres.



« MÉMORIAL DU GÉNOCIDE »

Sur les ruines d'un prieuré bénédictin racheté en 1992 par l'historien Reynald Secher, Saint-Pierre-ès-Liens est en cours de restauration lors de chantiers réunissant chaque été des bénévoles venus de toute la France (un millier en 25 ans).

Cette chapelle est destinée à devenir un « mémorial du génocide vendéen » dans cette paroisse ravagée par les colonnes infernales, objet d'une étude de Reynald Secher dans un ouvrage « fondateur », *La Chapelle-Basse-Mer, un village vendéen*.

Château de la Vrillière (privé) : dans la cour, la chambre basse où se cachèrent des réfractaires, qui y célébraient la messe clandestinement.

La Chapelle-Heulin

Cimetière : croix à l'endroit où repose Ripoché.

Croix de La Ganichère : érigée à l'endroit où mourut Ripoché, traîné derrière un cheval.

Église Saint-Eutrope : plaque rappelant que Ripoche s'y était consacré à la Vierge.

La Chapelle-Launay

Église paroissiale : vitrail évoquant Marigny à la bataille de Savenay.

Clisson

Chapelle du château (EHPAD) : seul vestige de la forteresse incendiée par les colonnes infernales. Une plaque du Souvenir vendéen rappelle qu'y reposent 18 personnes massacrées par la colonne Cordellier.

Le Landreau

Église de l'Immaculée Conception : vitrail commémoratif.

Four à pain au Bas-Briacé, ayant servi de cachette à Ripoche.

Maison natale de Ripoche, au Bas-Briacé.

Monument à l'effigie de Ripoche, dédié aux victimes de massacres.

Le Loroux-Bottereau

Croix de La Blanchetière, du Douet-Rouaud, du Maillon et du Recoïn : quatre croix commémoratives posées avec le concours du Souvenir vendéen par le Dr Renoul, descendant du chirurgien de l'armée vendéenne.



Église paroissiale : sur le parvis, statue de Louis XVI offerte en signe de reconnaissance par Louis

XVIII. Dans la nef, tableau représentant saint Jean Baptiste, offert par Charles X en hommage au martyr de la paroisse.

Maisdon-sur-Sèvre

Église : pierre tombale de Suzannet. Plaque évoquant le « général en chef d'une des armées royales de la Vendée ». Stèle en forme d'obélisque élevée en 1816 par les compagnons d'armes de Suzannet, avec ces deux inscriptions : « Il fut le successeur de l'immortel Charette. Pendant vingt ans, il soutint l'espoir de la Vendée » et « Il mourut au champ d'honneur pour son Dieu et pour son Roi ».

Presbytère : Suzannet y établit son quartier général en mai 1815.

La Montagne

Château d'Aux : malgré les efforts du futur général Hugo, alors simple capitaine, 209 habitants de Bouguenais y furent fusillés en avril 1795.



À voir

Nantes

Église Saint-Donatien : vitrail évoquant la sauvegarde des reliques des saints Donatien et Rogatien par un boulanger qui les a cachées chez lui.

Entrepôt des cafés : sur la façade, plaque offerte par la municipalité en souvenir des internés en cet endroit.

Hôtel de ville : buste de Baco, maire de Nantes lors du siège de juin 1793.

Mémorial de Gigant : stèle à l'endroit où furent déposés les restes de 4 000 fusillés dans la carrière de Gigant.

Musée Dobrée : souvenirs des guerres de Vendée, dont la porte en bois criblée de balles devant laquelle Charette fut fusillé.

Place Viarme : alors appelée place des agriculteurs, elle vit tomber Cathelineau, mortellement blessé par un tireur embusqué, et Charette, fusillé.

Saint-Sébastien-sur-Loire

Manoir de la Grande Jaunaye (foyer départemental de l'enfance) : les accords entre Charette et les républicains y furent signés en février 1795. Fresque murale évoquant l'événement.

Saint-Vincent-des-Landes

Manoir de Mouesserie (privé) : il fut la propriété du conventionnel Jean Nicolas Méaulle, député de Loire-Inférieure et représentant en mission, qui prit part à la traque des Vendéens lors de la virée de Galerne.



Savenay

Église : sous le chœur, les corps de victimes des combats du 23 décembre 1793.

Ossuaire : à la sortie du bourg, croix commémorative avec l'inscription « *Hic ceciderunt* » (« Ils périrent ici »).

Vallet

Croix du malheur : à la mémoire de victimes des massacres.

Maine-et-Loire

Angers

Cathédrale Saint-Maurice : statue de Noël Pinot montant à l'échafaud. Monument à la mémoire des martyrs d'Avrillé.

Église de la Madeleine : vitraux commémoratifs.

Avrillé



À voir

Chapelle Saint-Louis du Champ des Martyrs : vitraux évoquant les exécutions de 1794.

Bauné

Église Saint-Symphorien : vitrail montrant Charette et son arrière-neveu, général des zouaves pontificaux venus combattre les Prussiens en 1870.



À voir

Beaupreau

Château : il abritait dans ses souterrains l'imprimerie de la Grande Armée catholique et royale. L'état-major de celle-ci, au soir de la défaite de Cholet, y décida de passer la Loire.

Collège : fondé en 1710, il fut l'un des hôpitaux de campagne de l'armée d'Anjou.

Croix d'Egrasseau : élevée par le Souvenir vendéen pour le massacre du curé de Saint-Martin et d'une trentaine de ses paroissiennes le 31 janvier 1794.

Croix du souvenir : une plaque de Vendée militaire évoque deux des fusillés d'Avrillé en février 1794.

Croix du Vigneau : monument en granit offert par le Souvenir vendéen en mémoire des 300 Vendéens massacrés par les colonnes infernales.

Église Notre-Dame : vitraux commémoratifs, évoquant notamment les généraux vendéens.

La Loge (centre culturel) : manoir où les paysans vinrent chercher D'Elbée en mars 1793, il porte une plaque dédiée au général angevin.

Place du Marché : l'Auberge du Plat d'étain était fréquentée par Cathelineau les jours de foire.

Bégrolles-en-Mauges

Abbaye de Bellefontaine : dans la chapelle, où Cathelineau se recueillait, fresque évoquant la virée de Galerne.

La Boissière-sur-Èvre

Église Saint-Symphorien : une plaque commémore les 46 paroissiens – dont 33 massacrés – morts entre mars 1793 et juillet 1794.

Brissac-Quincé

Forêt de Noizé : l'un des refuges de l'armée d'Anjou.

Chanzeaux



Église Saint-Pierre : vitraux commémoratifs et fresques murales. Plaque évoquant le siège du clocher par les Bleus en avril 1795. Plaque en l'honneur d'un capitaine de paroisse.

La Chapelle-Aubry

Église : dans la sacristie, une « armoire du Bon Dieu » (nom donné aux meubles servant en cachette de tabernacle dans les fermes).

La Chapelle-Saint-Florent

La Baronnière (privé) : à l'entrée de ce manoir d'où Bonchamps partit en mars 1793, plaque du Souvenir vendéen.

Église : vitraux évoquant les derniers moments de Bonchamps.

Chemillé

Église Notre-Dame : pour célébrer la prise de la ville le 13 mars 1793, un *Te Deum* y fut chanté.



Église Saint-Pierre : vitraux commémoratifs, dont l'un évoquant D'Elbée et le « *Pater* de Chemillé ».

Cholet

Église Saint-Pierre : plaque de marbre portant les noms de Choletais morts pour la foi en 1793 et 1794.

Hôtel de La Renolière (Maison des œuvres) : le Comité révolutionnaire y siégea d'octobre 1793 à mars 1794.



Musée d'art et d'histoire : on y voit notamment les célèbres toiles représentant les principaux généraux vendéens.

Parc du Champ de bataille : une croix rappelle que s'y déroula la bataille du 17 octobre 1793.

La Tremblaye : une croix indique l'endroit où fut mortellement blessé Lescure.



LES PIONNIERS DU SOUVENIR

Fondé à Cholet en 1932 par le Dr Charles Coubard, le Souvenir vendéen a pour objet « l'étude et le maintien de l'ensemble traditionnel, culturel, historique et religieux propre aux territoires réunis sous l'appellation de Vendée militaire ». Forte d'un millier d'adhérents, cette association dispose d'un important maillage de délégués cantonaux dans les départements de Vendée militaire.

Disposant d'une revue et d'un site internet suivis, le Souvenir vendéen consacre l'essentiel de son action à l'édification, la restauration et la conservation de monuments commémoratifs liés à l'histoire des guerres de Vendée. En 85 ans, il compte à son actif 185 plaques – de marbre, bronze ou ardoise – stèles, croix, vitraux et bâtiments.

Il existe d'autres associations, moins importantes et moins anciennes, dont celle de La Vendée militaire, fondée en 1984.

Écouflant

Château de Beuzon (privé) : résidence de D'Autichamp sous l'Empire. Il s'y cacha pour échapper à l'arrestation après sa participation à la tentative de la duchesse de Berry.

Le Fief-Sauvin

Croix de La Gabardière : elle évoque les 150 personnes massacrées dans les bois voisins par les colonnes infernales.



Monument aux morts : au pied d'une croix, les statues d'un Vendéen de 1793 et d'un poilu de 14-18.

Gesté

Croix du Petit-Moulin : une plaque du Souvenir vendéen rappelle que Stofflet y vainquit les républicains le 1^{er} février 1794 et que 25 Vendéens y périrent au combat.

Croix du Plessis : implantée par le Souvenir vendéen, elle rappelle le massacre de 300 personnes par la colonne Cordellier.

Jallais

Château de La Brinière (privé) : Cathelineau et Perdriau, s'en emparant le 13 mars 1793, y

trouvèrent le canon « Le Missionnaire ».

Cimetière : chapelle funéraire du comte de La Bouère.

Logis de La Chaperonnière (privé) : Jacques Joseph Cathelineau, fils du chef angevin, y fut cerné et tué en mai 1832 par des troupes de Louis-Philippe.

Tour de La Bouère (ne se visite pas) : dernier vestige du château de la demeure du général vendéen.

La Jubaudière

Église : statue de la Vierge en tuffeau, restée intacte après l'incendie de l'édifice par les colonnes infernales en janvier 1794.



Insolite

LA RÉPUBLIQUE AUSSI

Les Vendéens ne sont pas les seuls à pérenniser le souvenir des grandes figures du soulèvement. Le pouvoir républicain s'est lui aussi cherché des héros.

Le 7 décembre 1793, le domestique du général républicain Desmarres, **Joseph Bara** – âgé de 14 ans – est assailli à Jallais par des voleurs alors qu'il promène les chevaux de son maître. Ceux-ci s'emparent des montures et tuent le jeune garçon.

Dans le but d'obtenir une pension pour la mère de celui-ci, veuve sans ressources, Desmarres adresse une note au ministère de la Guerre. Il y présente son domestique

comme un engagé volontaire dans un régiment de hussards pour combattre les Vendéens, tué lors d'un combat à Jallais. Informé, Robespierre, dans un discours à la Convention, le 28 décembre, présente Bara comme un soldat tué par les royalistes en criant « Vive la République ! » Barère en rajoute en en faisant un jeune tambour que l'on doit « présenter en exemple à tous les enfants de la République ».

Robespierre fait voter un décret réservant « les honneurs du Panthéon » au jeune héros sacrifié pour la patrie. Cela ne se fera jamais, mais les écrivains – Marie-Joseph Chénier dans *Le Chant du départ* – et artistes – esquisse de David, opéra de Grétry – sont mis à contribution pour faire de Bara un héros républicain. Les manuels scolaires de la III^e République prendront le relais.

Autres icônes républicaines, **Carnot**, représenté sur le fronton du Panthéon, les généraux Haxo et **Jean-Baptiste Moulin** (un des chefs des colonnes infernales) ont leur nom inscrit par décret du 28 avril 1794 sur une colonne du même bâtiment. Sans parler de **Turreau** et **Amey**, deux des bourreaux de la Vendée, dont le nom figure sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

Juvardeil

Maison natale de Bonchamps (privé) : une croix y est apposée.

Legé

Chapelle de Charette : élevée en 1826 à la mémoire du général. Plaque commémorative.

Le Louroux-Béconnais

Vitraux évoquant le martyre de saint Noël Pinot.

Maulévrier



Calvaire du bois de la Frogerie : élevé à la mémoire de Tonnelet, lieutenant de Stofflet.

Château de Colbert (privé) : près du portail d'entrée, obélisque élevé à la mémoire de Stofflet. Plaque commémorative sur le mur d'enceinte évoquant le chevalier de Colbert, aide de camp de Stofflet.

Cimetière : tombe de Baguenier-Desormeaux, chirurgien en chef de la Grande Armée catholique et royale. Plaque du Souvenir vendéen sur le mur d'enceinte en l'honneur de Baguenier.

Église : son clocher servit de tour de guet aux Vendéens.

Fontaine : devant l'entrée du château, elle porte des plaques de bronze évoquant la vie de Stofflet.

Melay

Ancien presbytère : dans le jardin, une croix rappelle le massacre de 56 femmes et enfants le 25 janvier 1794.

Cimetière : une « chapelle des martyrs » renferme les ossements des victimes du massacre.

Montilliers

Église : vitrail évoquant le massacre du Moulin de la Reine.

Noirterre

Cimetière : une plaque près de l'entrée rend hommage à l'abbé Cornuault, guillotiné à La Rochelle le 21 mars 1793 et dont la tête fut exhibée dans les rues.

Nuaillé



À voir

Plaque du Souvenir vendéen à l'emplacement où fut tué Henri de La Rochejaquelein.

Nueil-Les Aubiers

Croix de Bel-Air : une plaque du Souvenir vendéen évoque les deux combats du bois du Moulin-aux-Chèvres en juillet et octobre 1793.

Le Pin-en-Mauges



À voir

Cimetière : le « carré des Cathelineau » abrite les parents du chef angevin. Tombe de l'abbé Cantiteau, qui passa toute la guerre caché au Pin pour y assurer son devoir de prêtre.

Croix du Sacré-Cœur : érigée en souvenir d'un combat, le 4 juin 1832, contre les troupes « philippistes », auquel prit part le fils de Cathelineau.

Église Saint-Pavin : mausolée en marbre où repose une partie du corps de Cathelineau, ainsi que ceux de son fils Jacques Joseph (tué en 1832) et de son petit-fils Henri (général des volontaires de l'ouest

de 1870). 15 vitraux évoquent des personnalités de Vendée militaire, dont Cathelineau.

Maison de Cathelineau : une plaque du Souvenir vendéen rappelle que le premier généralissime de la Grande Armée catholique et royale en partit le 13 mars 1793 en déclarant « S'il nous faut mourir, que ce soit en combattant les ennemis de Dieu et les nôtres. »

Musée Cathelineau.

Pont Paillat : l'un des théâtres des deux batailles du bois du Moulin-aux-Chèvres, les 3 juillet et 9 octobre 1793.

Statue de Cathelineau.

La Poitevinière

Cimetière : tombe de Pierre Humeau, qui ramena sur ses épaules à Saint-Florent, Cathelineau mortellement blessé à Nantes.

Croix de La Saugrenière (propriété privée) : elle porte à son pied une plaque du Souvenir vendéen rappelant la capture de Stofflet dans cette ferme.

Croix du *Vexilla Regis* : elle porte à son pied une plaque de l'association Vendée militaire à la mémoire de Perdriau et des *gars* partis avec lui dès le 13 mars 1793.

Le Puiset-Doré

Croix de Leppo : elle rappelle le massacre par les colonnes infernales de rescapés de la virée de Galerne réfugiés dans la forêt de Leppo.



Saint-Florent-le-Vieil

Champ des Martyrs : 2 000 Vendéens y furent fusillés en décembre 1793.

Église abbatiale Saint-Florent : monument élevé par David d'Angers à la gloire de Bonchamps. Vitraux commémoratifs.

Église Notre-Dame-du-Marillais : vitrail évoquant le « pré des martyrs ».

Esplanade du Mont Glonne : colonne couronnée érigée lors du pèlerinage de la duchesse de Berry en 1828 pour rappeler le passage en 1823 de sa belle-sœur, la duchesse d'Angoulême, venue rendre hommage aux Vendéens.

Grand-Rue : une plaque indique la maison d'où Bonchamps réclama la grâce des prisonniers républicains.

Maison des sœurs Saint-Charles : dans la cour, chapelle abritant la tombe de Cathelineau.

Musée des guerres de Vendée dans l'ancienne église Saint-Pierre.



Insolite

LA MARCHÉ DU PARA

210 ans après, **Pierre Gréau** a suivi les traces de son ancêtre... Pierre Gréau. Il a revécu – seul – la virée de Galerne dans les mêmes conditions qu'eux et aux mêmes dates : 1 000 kilomètres à pied en 42 étapes, entre le 18 octobre et le 23 décembre 2003, de Saint-Florent-le-Vieil à Granville, puis jusqu'à Savenay.

Vice-président du Souvenir vendéen,

l'ancien officier parachutiste a effectué ce périple comme un pèlerinage, mais aussi comme un devoir de mémoire. Il a marché d'église en église, comme le fit son aïeul en 1793, et même envisagé de passer la Loire à la nage, comme lui. Finalement, en raison des courants et de la température, il s'est résigné à traverser sur une « plate ».

Il existe une association de randonneurs dominicaux – les Amis du pont Paillat – qui a pour objet de visiter les hauts lieux de la Vendée militaire.

Plaque rappelant qu'« ici, à Saint-Florent-le-Vieil, le 12 mars 1793, commença la guerre des géants ».

Pré des Martyrs : autel de pierre surmonté d'une croix frappée du double cœur avec une plaque du Souvenir vendéen rappelant que 2 000 personnes y ont été fusillées « en haine du nom de chrétien ».

Saint-Lambert-de-Lattay

Pont Barré : sur le coteau qui le surplombe, une croix rappelle la victoire des Vendéens sur les troupes républicaines en 1793.

Saint-Laurent-de-la-Plaine



À voir

Chapelle Notre-Dame-de-la-Charité : dans ce lieu de pèlerinage fréquenté par Cathelineau, vitraux commémoratifs.

Saint-Paul-du-Bois

Chapelle Notre-Dame-de-Hautefoy : verrière

évoquant la population réunie derrière son curé pour empêcher un lieutenant de Stofflet de profaner le lieu de culte.

Saint-Pierre-Montlimart

Cimetière : obélisque à la mémoire de Martin Baudinière, officier de D'Autichamp.

Croix des Martyrs : elle porte le nom de quatre personnes assassinées chez elles par les Bleus.

Saint-Rémy-en-Mauges

Chapelle Sainte-Avoye : une plaque porte le nom et l'âge de la centaine de victimes des massacres de mars 1794.

Cimetière : tombe du maçon François René Brault, porte-drapeau de Bonchamps puis Stofflet.

La Salle-de-Vihiers

Croix de l'Aigrasseau : elle rappelle le massacre d'une vingtaine de Vendéens par les colones infernales.

Église Saint-Martin : vitraux commémoratifs.

La Séguinière



Église paroissiale : quatorze verrières commémoratives, dont une offerte en 1945 par des prisonniers de guerre revenus de stalag.

Torfou

Croix du chemin de La Barre : à l'emplacement de la ligne de front de la bataille.



Colonne : elle rappelle la victoire des Vendéens sur les Mayençais en septembre 1793.

Varades

Maison Bélion, à La Meilleraye : une plaque rappelle que Bonchamps y mourut.

Vezins

Château (ne se visite pas) : plaque du Souvenir vendéen rappelant le séjour de la duchesse de Berry en juillet 1828.

Vihiers

Église paroissiale : vitrail évoquant la défaite du général républicain Santerre.

Yzernay



Cimetière des Martyrs : au milieu de la forêt de Vezins, une chapelle portant à l'extérieur les statues de Stofflet et Cathelineau évoque les 1 200 victimes du massacre perpétré par la colonne Crouzat. Une seconde chapelle, édifiée par des fidèles de la Petite Église, évoque la mémoire de ces victimes.

L'Absie

Chapelle Seguin : vitrail montrant l'assassinat d'un prêtre jureur en avril 1794.

Les Aubiers

Cimetière : chapelle funéraire de Louis de Calais, officier de l'armée du Centre.

Boismé

Château de Clisson (ne se visite pas) : la chapelle, seul vestige de l'incendie par Westermann, comporte des vitraux évoquant Lescure, propriétaire du château, et sa veuve, M^{me} de La Rochejaquelein. Devant les ruines, croix commémorative avec plaque du Souvenir vendéen à la mémoire de Lescure et des « héroïques soldats du pays bressuirais ».



Le saviez-vous

LA PLUME DES TÉMOINS

À quelques exceptions près (Lucas-Championnière, Poirier de Beauvais, Béjarry...), les principaux témoignages sur la « Grande Guerre » émanent de femmes, roturières (Renée Bordereau, Marie Lourdaï...), ou nobles (M^{mes} de Bonchamps, de Sapinaud, de La Bouère...).

La plus célèbre et la plus documentée d'entre elles est sans conteste **M^{me} de la Rochejaquelein**, veuve de Lescure. Elle a

vécu de près la prise des Tuileries, les combats de la Grande Armée catholique et royale, la virée de Galerne (où meurt son premier mari), a erré de cachette en cachette – enceinte, vêtue en paysanne – jusqu'au 9 thermidor. Morte aveugle en 1857, la veuve du chef de l'insurrection de 1815 a publié dès 1814 des Mémoires (souvent remaniés par des tiers, jusqu'à l'édition définitive par les éditions du CVRH en 2010) qui continuent à faire autorité.

Côté républicain, ce sont surtout des généraux qui ont laissé leurs souvenirs (Kléber, Turreau...), mais aussi des notables fontenaisiens (Mercier du Rocher) ou sablais (Collinet).

Chiché

Stèle à la mémoire de 24 habitants guillotins à Niort en 1794.

Combrand

Chemin de la Girardièrre (privé) : à l'entrée du chemin menant au château où fut assassiné Marigny, une croix du Souvenir vendéen est élevée à sa mémoire et à celle des habitants de la paroisse tués pour la défense de leurs autels.

Cimetière : une croix indique l'emplacement de la tombe de Marigny.

Courlay



Cimetière : tombes de « dissidents » de la Petite

Église autour de celle de leur dernier curé, l'abbé Texier.

Mauléon (ancien Châtillon-sur-Sèvre)



Musée du Bureau de recherches historiques et archéologiques : il comporte une salle consacrée aux guerres de Vendée.

Niort

Ancien couvent (chambre de commerce) : il servit de siège à la Commission départementale qui organisa la défense de la ville à l'été 1793.

Donjon du XII^e : a servi de prison pour les réfractaires et les « brigands ».

Église Saint-André : rebaptisée « temple de la Montagne » en 1793, elle servit de grange à fourrage pour la cavalerie de l'armée des Côtes de La Rochelle.

Place de la Brèche : lieu de promenade aménagé en 1770 et dont les arbres furent abattus en 1793 en vue de la défense de la ville. Entre 1792 et 1794, 106 réfractaires et « brigands » y furent exécutés.

Parthenay

Château de La Roche Faton (privé) : dans la chapelle, plaque funéraire de D'Autichamp.

Saint-André-sur-Sèvre



À voir

Château de Saint-Mesmin : cette forteresse du ^{xiv}^e, incendiée en janvier 1794, fut le théâtre en février 1796 de l'un des derniers combats de la « Grande Guerre ».



À voir

Saint-Aubin-de-Baubigné

Château de La Durbellière (ne se visite pas) : ruines de la demeure des La Rochejaquelein, incendiée par Westermann.

Église paroissiale : chapelle funéraire des trois frères La Rochejaquelein, avec deux candélabres en marbre offerts par des officiers prussiens sous la Restauration. Vitrail évoquant de façon allégorique la mort de « M. Henri ».

Statue de Henri de La Rochejaquelein, réalisée par le célèbre sculpteur Falguière.

Thouars

« **Pont des chouans** », sur le Thouet : en s'en emparant le 5 mai 1793, Lescure permit la conquête de la ville par les Vendéens.

Vendée

Aizenay

Calvaire de La Touche : à l'emplacement d'un calvaire dressé en 1760 par les mulotins, croix de

mission érigée en 1928, sur le socle de laquelle une plaque du Souvenir vendéen honore les habitants d'Aizenay « tombés en défense de leur foi ».

Angles

Tour de Moricq : utilisée comme grenier à blé par la garnison des Sables-d'Olonne, elle fut pillée par la cavalerie de Charette en avril 1794, puis février 1795.

Bazoges-en-Pailiers

Église : vitrail évoquant la mort de l'abbé Brénugat, déporté en Guyane.

Beaurepaire

Église Saint-Philbert : sous l'ancien porche, plaque du Souvenir vendéen en souvenir des habitants tués par les Bleus.

Beauvoir-sur-Mer

Église : vitrail évoquant l'exécution de l'abbé de Gruchy en 1797. Plaque du Souvenir vendéen rappelant qu'il fut « fusillé en haine de la foi ».



Belleville

Boulangerie : fresque murale sur la façade, représentant « M. Henri » au combat.

Ancienne église : le porche est l'unique vestige du lieu de culte où Charette suivait la messe.

Ancienne mairie (logements sociaux) : les officiers

de Charette y logeaient.

Manoir de La Jarlette (centre culturel) : Charette y établit son quartier général.

« **Palais royal** » (privé) : selon la tradition, maison que Charette fit bâtir en 1795 en prévision de la libération du jeune Louis XVII.

Bouin

Église paroissiale : une plaque du Souvenir vendéen évoque les habitants réfugiés dans le clocher lors de la bataille des 5 et 6 décembre 1793.

Maison du Bois-Tenet (ne se visite pas) : Charette y passa la nuit la veille de la bataille de Bouin. Le général républicain Jordy y résida de 1793 à 1795.

Les Brouzils



À voir

Forêt de Grasla : dans ce refuge de l'armée de Charette, une association a reconstitué les « loges » de branchage servant d'abris à la population fuyant les colonnes infernales. Plaque du Souvenir vendéen en hommage à Charette, « défenseur de la paroisse de Grasla », et aux victimes de massacres « en haine de la foi ».

Logis de Ligny (privé) : sur le mur d'enceinte, plaque surmontée d'une croix rappelant le combat des Brouzils, où Charette fut blessé le 12 janvier 1794.

Mairie : dans la salle des mariages, fresque de Henry Simon montrant Charette félicitant une mariée vendéenne.

La Bruffière

Cimetière : surpris en pleine nuit par les Bleus dans une maison de la commune, Charette réussit à s'enfuir par cet endroit.

Challans

Château de La Vérie (privé) : croix érigée par le Souvenir vendéen à la mémoire de l'abbé de Lézardière, qui y vécut, et fut tué à Paris lors des massacres de Septembre.

Cimetière : sur une maison voisine, plaque du Souvenir vendéen en souvenir de l'exécution de Couëtus, un lieutenant de Charette, près de ce lieu.

Chambretaud

Église Notre-Dame-de-la-Nativité : vitrail montrant le martyre de l'abbé Nicolas.



LA MÉMOIRE 2.0

Nicolas Delahaye est arrivé à l'histoire des guerres de Vendée par ses recherches généalogiques, à une époque où les archives n'étaient pas en ligne. Il y consacre, depuis, tous ses loisirs : il est depuis 1992 l'auteur d'une dizaine d'ouvrages, dont un *Guide historique des Guerres de Vendée* (Pays et Terroirs, 1993), régulièrement réédité, qui retrace divers circuits autour des hauts lieux de la « guerre des géants ».

Ce Chambretaudais connecté a ouvert en 2010 un blog consacré à la Vendée militaire, « Vendéens et chouans », le

premier du genre et le plus important : 600 visiteurs par jour, un demi-million en six ans. Rédacteur en chef bénévole de la *Revue du Souvenir vendéen*, il anime également le site de l'association.

Depuis, d'autres blogs ont fleuri, parmi lesquels « Chemins secrets », « Maraîchine normande »...

Chantonnay

Logis des Fournils (privé) : demeure de l'ancien conventionnel Girard de Villars, qui y fut tué par une bande royaliste lors de l'insurrection de 1799, bien qu'il n'ait pas été régicide.

Le « Palais royal » (privé) : ainsi surnommée en 1793 parce que l'état-major de Sapinaud de la Verrie s'y installa après la prise de la ville.

Chavagnes-en-Paillers

Château de La Chardière (privé) : sur la grille de ce manoir incendié en 1793 et rebâti après la paix de Montfaucon, une plaque du Souvenir vendéen y évoque Suzannet, l'un des chefs des insurrections de 1799 et 1815, qui y naquit.



À voir

Les Epesses

Château du Puy du Fou (privé) : il fut incendié en 1794 par les colonnes infernales.

Les ruines du château Renaissance du Puy du Fou servent depuis 1978 de décor à un spectacle nocturne saisonnier, la Cinescénie, dont l'un des tableaux évoque la guerre de Vendée et ses chefs.

Tout autour du château, le « Grand Parc » présente des spectacles liés à l'Histoire. L'un de ceux-ci a Charette pour héros.

La Ferrière

Plaque du Souvenir vendéen à la mémoire de Jean René de Chouppes, commandant l'armée vendéenne de La Roche-sur-Yon en mars 1793.

La Flocellière

Château de la Fontinière (privé) : incendié tandis que ses occupantes, les demoiselles de Marbœuf, étaient sciées vivantes dans le parc par les Bleus.



Fontenay-le-Comte

Église Notre-Dame : surmontée jusqu'en 1807 d'un gigantesque bonnet phrygien, elle servit de cadre aux fêtes républicaines en 1794, avant que le général Vimeux ne la transforme en manufacture d'armes.

Hôtel de Grimoüard (ne se visite pas) : maison natale de l'amiral de ce nom, héros des guerres de Sept Ans et d'Indépendance américaine, guillotiné à Rochefort (Charente-Inférieure) en 1794.

Maison Billon (ne se visite pas) : ancien siège de la sénéchaussée, qui servit de prison en 1793.

Ancien palais de justice : servit de prison en 1793.

Place Viète : la guillotine y fut dressée en 1793.

La Garnache



À voir

Logis de Fonteclose (privé) : croix commémorative près de cette demeure d'où partit Charette en mars 1793.

Logis de Puy Rousseau (privé) : demeure de la comtesse de La Rochefoucauld, l'une des « amazones de Charette ». Plaque du Souvenir vendéen.



À voir

La Gaubretière

Château de Landebaudière (centre culturel) : D'Elbée s'y maria en 1788, chez son ami Boisy, qui sera fusillé avec lui à Noirmoutier. Il devint propriété d'Auguste de La Rochejaquelein, dont l'épouse Félicie fut trouvée cachée avec Félicie de Fauveau dans le four d'une ferme voisine lors de l'équipée de la duchesse de Berry.

Cimetière : tombes de Marie Lourdaïs et d'importants chefs vendéens (Sapinaud de La Rairie, Jacques Forestier, Sauvageot...). Croix du souvenir, au-dessus des restes de victimes des massacres.

Colonne du Drillais : pyramide élevée en 1912 à la mémoire des Gaubretiérois morts au combat ou massacrés entre 1793 et 1795.

Croix des religieuses : élevée à la mémoire de cinq sœurs de la Sagesse tuées par les Bleus.

Église paroissiale : vitrail commémoratif des gars

de 1793 et des zouaves pontificaux. Sur la façade, plaque rappelant l'héroïsme des habitants lors des massacres. Tableau offert par Charles X en hommage aux habitants de La Gaubretière.

Logis de la Garenne (privé) : demeure de Jacques Forestier, commissaire de l'armée du Centre.

Logis du Sourdy (privé) : Sapinaud de La Verrie vint y chercher son neveu le 12 mars 1793. Plaque du Souvenir vendéen sur le mur d'enceinte.

Maison de retraite Sainte-Sophie : dans la cour, auge de pierre dans laquelle fut jetée la tête de Mme Le Bault de La Touche, décapitée d'un coup de sabre.

Place Sapinaud : colonne élevée à la mémoire de Sapinaud de La Rairie. À l'emplacement de l'ancienne mairie, plaque indiquant les vestiges de la maison de Sauvageot, officier républicain passé chez les Blancs.

Les Herbiers

Château d'Ardelay : Charette y fut élu le 5 décembre 1793 généralissime de l'armée du Marais et du Bas-Poitou.



Château du Boistissandeau (ne se visite pas) : chapelle avec des vitraux montrant le massacre en 1794 de Mme de Hillerin, sa propriétaire, et l'abbé de Gruchy, qui s'y cacha en 1792. Sur la porte de la chapelle, impacts des balles tirées sur l'une des filles de la châtelaine au cours de sa tentative de fuite.

Logis de La Martinière (privé) : il appartenait à la famille Jourdain de L'Hermitan, entièrement disparue pendant la guerre de Vendée, les hommes tués au combat, les femmes noyées à Nantes.



Mont des Alouettes : chapelle commémorative élevée à la demande de la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI. Trois moulins (dont deux restaurés), vestiges des huit incendiés par les Bleus en octobre 1793.

Les Lucs-sur-Boulogne



Chapelle des martyrs, édifée au XIX^e à l'emplacement de l'église du Petit-Luc, incendié lors du massacre : plaques de marbre portant les noms et âges des 564 victimes recensées par le curé Barbedette.

Église Saint-Pierre : vitraux commémoratifs des massacres. Vitraux évoquant le curé Barbedette.

Historial de la Vendée : musée de civilisation comportant deux pôles consacrés à la guerre de Vendée.

Mémorial de la guerre de Vendée, inauguré en 1993 par Soljenitsyne.

Presbytère de l'abbé Voyneau (ne se visite pas) : y logeait le curé du Petit-Luc, massacré avec ses paroissiens le 28 février 1794.

Rond-point des Martyrs : à l'entrée du bourg, des dalles dressées évoquent les victimes du massacre.

Luçon

Maison natale de Marigny (privé).

Mareuil-sur-Lay



À voir

Ancienne église de Dissais : cet édifice roman abrite le « Mémorial des trois batailles » de Luçon.

Ancien pont de Mainclaye : une plaque du Souvenir vendéen à l'emplacement de ce pont disparu rappelle qu'il servit à protéger la retraite des Vendéens lors de la troisième bataille de Luçon, en août 1793.

Menomblet

Église : à proximité, une plaque du Souvenir vendéen à la mémoire d'Augustin de Hargues d'Étiveau, officier vendéen tué lors de la virée de Galerne.

Mesnard-la-Barotière



Insolite

Château de La Barotière (privé) : incendié par les Bleus en 1793, c'est dans sa cour que fut fusillé en 1796 Vasselot, dernier chef de l'armée du Centre, sous les yeux de sa fiancée Mlle de Mesnard. Plaque du Souvenir vendéen à la mémoire de Vasselot et ses compagnons d'armes.

Église Saint-Christophe : le curé réfractaire y vécut caché dans le clocher.

Montournais

Croix du moulin Tulin : elle rappelle le massacre des enfants, femmes et vieillards de la paroisse, tués

et brûlés dans le moulin.

Mortagne-sur-Sèvre

Chapelle Sainte-Anne-Saint-Lazare : seul vestige, avec les ruines du dortoir, d'une maladrerie tenue jusqu'en 1794, avant sa destruction, par les Sœurs de la Sagesse.

Château (ne se visite pas) : dans la cour de cette forteresse était entreposée l'artillerie de la Grande Armée catholique et royale. Les archives étaient conservées dans la tour au Trésor.

Croix de l'abbé Nicolas : sur une stèle la surplombant, plaque du Souvenir vendéen rappelant qu'à cet endroit fut torturé et mis à mort en 1793 le vicaire de Chambretau.

Église Saint-Hilaire : trois vitraux commémoratifs, dont un montrant une messe clandestine.

Ancien prieuré bénédictin (hôtel de ville) : elle servit de prison à la Grande Armée.

Mouchamps

Église paroissiale : tables de marbre en mémoire de 43 victimes – tuées au combat, fusillées, guilloténées, massacrées, mortes en prison – et de « ceux connus de Dieu seul », avec leur nom et leur âge.

Parc Soubise (privé) : ruines du château incendié par les colonnes infernales et dans la cour duquel furent fusillés 200 Mouchampais, dont les cadavres furent jetés dans le brasier. Plaque sur la façade en souvenir de ce massacre.

Noirmoutier



Château : un musée y est installé, où l'on peut voir le fauteuil, criblé de balles, sur lequel D'Elbée fut fusillé.

Église Saint-Philibert : Mme d'Elbée fut fusillée derrière l'édifice.

Hôtel Jacobsen (ne se visite pas) : les représentants en mission assistèrent d'une de ses fenêtres à l'exécution de D'Elbée.

Parking du château : ancienne place d'armes, sur laquelle fut fusillé D'Elbée.

Palluau

Parc municipal : plaque du Souvenir vendéen sur un bloc de granit percé d'un Sacré-Cœur, à la mémoire des Vendéens morts pour la défense de leur foi.

Le Poiré-sur-Vie

Château de La Métairie (ne se visite pas) : demeure des quatre sœurs Vaz de Mello, guilloténées sans jugement à Nantes.

Château de Pont-de-Vie (ne se visite pas) : le synode du Poiré s'y tint en août 1795, et Charette y passa sa première nuit après sa capture. Seuls subsistent le pavillon d'entrée et une tour.

Pouzauges



Donjon : une croix rappelle qu'à son pied furent

violées puis fusillées 32 femmes à l'issue du « café de Cythère » organisé par Grignon et Lachenay, lors du passage des colonnes infernales.

Église Saint-Jacques du Vieux-Pouzauges : desservie par le curé Dillon avant son élection aux états généraux, elle servit de cantonnement aux troupes républicaines en garnison dans la ville entre 1793 et 1799. Verrière en neuf tableaux évoquant des scènes de la guerre de Vendée.

La Rabatelière

Château (privé) : un hôpital de campagne de l'armée de Charette y fut installé. Plaque du Souvenir vendéen en l'honneur de Pierre Maindron, cocher du château et officier de la cavalerie de Charette.

Réaumur

Chapelle Sainte-Marie : dans ce lieu de culte incendié en 1794, une plaque rappelle les massacres des 30 septembre 1793 et 14 mars 1794.

La Roche-sur-Yon

La Brossardière (centre départemental pour l'enfance) : les communs sont les seuls vestiges – avec la chapelle – du manoir des Bulkeley, incendié par les Bleus. Plaque du Souvenir vendéen à la mémoire de Mme de Bulkeley, une « amazone » de Charette.

Hôtel Kyriad : une fresque contemporaine sur le toit montre la mort du général républicain Haxo, une autre dans le hall d'accueil la reddition de Charette.

Rocheservière

Église : vitrail évoquant les martyrs de la paroisse.

Plaque de Vendée militaire à la mémoire de Suzannet.

Pont sur la Boulogne : plaque de Vendée militaire à l'endroit où Suzannet fut blessé mortellement, lors du combat de Rocheservière contre les troupes impériales en 1815.

Les Sables-d'Olonne



Abbaye Saint-Jean-d'Orbestier : dans les ruines de l'église abbatiale furent célébrés des baptêmes clandestins entre 1796 et 1799.

Chapelle aménagée dans la cachette où vécut du 15 août 1797 au 31 janvier 1800 le père Baudouin (futur fondateur de deux congrégations à Chavagnes-en-Paillers), de retour d'exil.

Cimetière de la Renaie : plaque du Souvenir vendéen, ornée d'un dessin gravé de Real del Sarte, en mémoire des 129 guillotinés et fusillés jetés dans la fosse commune.

Église de La Chaume : sur le mur extérieur, plaque du Souvenir vendéen à la mémoire de l'abbé Petitot, vicaire de la paroisse, guillotiné le 30 avril 1793 sur le remblai et jeté à la fosse commune avec 95 guillotinés et 32 fusillés.

Maison Vaugiraud (privé) : le tribunal révolutionnaire de la ville siégea dans cette demeure de l'amiral de Vaugiraud, héros de la guerre d'Indépendance américaine qui participa à la guerre de Vendée.

Plage du Remblai : Mme de La Rochefoucauld et son lieutenant Thomazeau y furent fusillés.

Plaque du Souvenir vendéen en mémoire de 129 insurgés condamnés à mort par la

commission militaire des Sables en 1793 et 1794.

Saint-Aubin-des-Ormeaux

Église paroissiale : vitrail évoquant la bataille de Torfou contre les Mayençais.

Saint-Christophe-du-Ligneron

Croix, avec plaque du Souvenir vendéen, à la mémoire de Paul Barillon et ses compagnons, tués lors d'une émeute pour défendre les prêtres le 2 mai 1791, et considérés comme les premières victimes des guerres de Vendée.

Saint-Étienne-du-Bois



À voir

La Tullévrière : chapelle édifée dès 1794 par la population du village en action de grâce pour avoir échappé aux colonnes infernales, avec des vitraux commémoratifs ultérieurs. Statue de l'abbé Ténèbre par Henry Murail.

Saint-Hilaire-de-Loulay

Château de La Preuille (privé) : la duchesse de Berry y passa en 1832 sa première nuit en Vendée.



À voir

Saint-Laurent-sur-Sèvre

Basilique : vitrail montrant un Vendéen recevant l'extrême-onction.

Enclos des Montfortains (privé) : un hôpital de campagne vendéen fut installé en 1793 dans la « Grande maison ». Plaque du Souvenir vendéen « à la mémoire des Sœurs de la Sagesse, des missionnaires montfortains, du jeune chirurgien H. À. Renoul et des autres praticiens qui se dévouèrent ici aux blessés blancs et bleus de la guerre de Vendée ».

Saint-Malo-du-Bois

Croix de La Ménie : érigée en 1793 par le fermier de La Ménie, trop âgé pour combattre. Surpris par les Bleus en train de prier à son pied, il fut fusillé sur place.

Saint-Mars-des-Prés

Manoir de Ponsay (privé) : « croix des martyrs » érigée en souvenir des victimes d'un massacre fin 1793.

Saint-Mars-la-Réorthe



À voir

Église Saint-Médard : vitraux commémoratifs. Confessionnal et chaire réalisés par l'abbé de Gruchy, caché à Saint-Mars entre 1791 et 1792.

Saint-Martin-des-Tilleuls



Insolite

Chapelle : mémorial érigé en 1925 par le curé de la paroisse en mémoire des victimes de massacres dans la paroisse.

Saint-Philibert-de-Bouaine

Croix du combat du Chêne : plaque du Souvenir vendéen rappelant un affrontement lors de l'équipée de la duchesse de Berry.

Saint-Révérend

Église paroissiale : vitrail évoquant l'exécution du curé Petiot.

Saint-Sulpice-le-Verdon



Logis de La Chabotterie (ouvert au public) : manoir de la fin du xvi^e siècle, remeublé tel qu'il pouvait être au début de la Révolution ; on voit dans la cuisine la table sur laquelle fut allongé Charette, blessé, après sa capture. Chapelle ajoutée au xix^e, avec des vitraux évoquant l'aventure du « roi de la Vendée ». Parcours muséographique interactif évoquant la guerre de Vendée. Croix de Charette, édifée en 1911 à l'endroit où fut capturé l'Insaissable dans les bois de La Chabotterie.

Sainte-Gemme-la-Plaine

Église : vitrail commémoratif.

La Tranche-sur-Mer

La plage : Charette et Sapinaud de La Rairie y attendirent vainement le comte d'Artois, débarqué à

Treize-Vents



Insolite

Château de La Boulaye (ne se visite pas) : dans ses ruines se réunirent Charette, Marigny, Sapinaud de La Rairie et Stofflet en avril 1794 pour convenir d'une unité d'action contre les colonnes infernales.

La Verrie



Insolite

Croix « pommelée » : elle doit son nom aux 33 boules de pierre sculptées sur les bras et le tronc d'un calvaire. La tradition locale veut qu'elle ait été élevée par un survivant de la « Grande Guerre », qui y aurait fait figurer le nombre de Bleus qu'il avait tués.



À voir

Manoir de Sapinaud de La Verrie : après l'incendie par les colonnes infernales, seul subsiste le porche, sur lequel une plaque du Souvenir vendéen rappelle qu'il en partit dès le 12 mars 1793.

Le « Pré aux Bleus » : il doit son nom aux 16 soldats de l'armée républicaine enterrés là par Guitton, qui les avaient tués en représailles du massacre de 16 des siens par les colonnes infernales.

Vouvant

Église : dans l'ancienne nef, plaque du Souvenir vendéen commémorant le passage dans la ville de la Grande Armée catholique et royale en mai 1793.

Yeu (île d')

Église Saint-Sauveur : les poutres de sa nef furent utilisées par les soldats anglais pour se chauffer.

Maison du comte d'Artois (privé) : une plaque municipale rappelle le séjour dans cette maison du frère de Louis XVI à l'automne 1795.

« **Puits des Anglais** » : trou maçonné à l'endroit, près d'un moulin, où les troupes britanniques débarquées avec le comte d'Artois avaient installé leur campement.



Le saviez-vous

D'AUTRES VENDÉES

Plusieurs historiens – dont Yves-Marie Bercé et Jean Meyer – ont souligné les nombreux points communs de divers soulèvements ruraux avec la Vendée militaire. Certains d'entre eux se sont référés explicitement aux Vendéens en toute connaissance de cause – en France (Vendées briarde et lozérienne de 1793, berrichonne de 1798...) ou en Europe (Belgique et Suisse en 1798, Espagne en 1808 et 1833, Tyrol en 1809...) – parce qu'ils combattaient le même personnel politico-militaire qu'eux. D'autres (Brésil en 1896, Mexique en 1927...) en ignoraient l'existence même.

Bocains et maraîchins de 1793, paysans briards, berrichons ou du Gévaudan, *guerilleros* puis *requetes* espagnols, *sertanejos* brésiliens, *cristeros* du Mexique, paysans belges, suisses et tyroliens se sont soulevés pour des motifs très divers, mais tous – derrière des chefs pour la plupart issus du peuple – arboraient des emblèmes chrétiens et ont combattu avant tout contre un régime « sans Dieu » qui persécutait l'Église.

Les Vendéens et leurs émules trouvent en face d'eux, quel que soit le régime et sous toutes les latitudes, le même type d'hommes : des héritiers des Lumières, rationalistes et agnostiques, voire athées, souvent liés à la franc-maçonnerie, hommes des villes qui se donnent pour mission d'éclairer un peuple majoritairement issu des campagnes, et pour qui religion et traditions locales constituent des entraves à la marche vers le progrès.

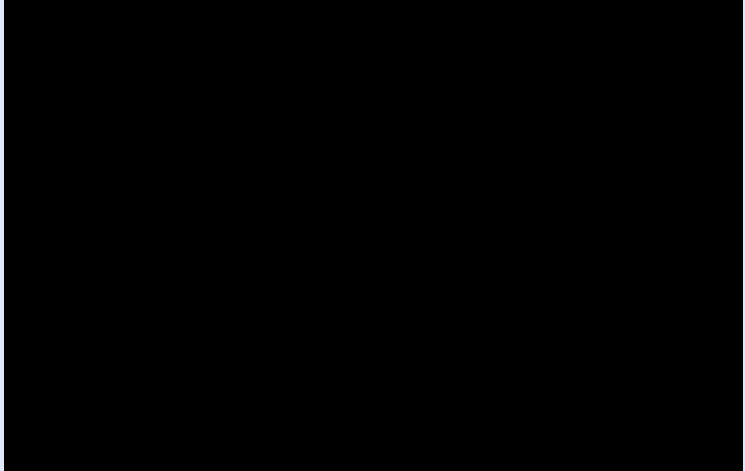
« Race de rebelles », « brigands », « sauvages », « bêtes fauves »..., qu'ils soient belges, tyroliens, espagnols, brésiliens, mexicains : autant d'expressions que l'on retrouve dans la bouche ou sous la plume d'élites « éclairées » confrontées à « l'inexplicable ».

V

La partie des Dix



DANS CETTE PARTIE...



Chapitre 17

Dix Blancs

DANS CE CHAPITRE :

»

Tué par un « sniper »

»

Un réfractaire très diplomate

H

ommes et femmes du peuple sans expérience militaire, prêtres issus de paroisses rurales, anciens officiers nobles, Angevins, Bretons, Poitevins... Des profils révélateurs de la variété de la Vendée militaire.

Le curé « Grand-Bot » : martyrologue des Lucs

Un prêtre réfractaire taillé en colosse et qui donne du fil à retordre aux Bleus.

Né en 1742 dans le bocage normand, **Vincent Barbedette** devient en 1787 curé du Grand-Luc, dans le bocage vendéen. Large d'épaules, amateur de bonne chère mais intransigeant sur la liturgie et les devoirs religieux, il est très aimé de ses paroissiens. Il effectue ses tournées pastorales en sabots, ce qui lui vaut son surnom de « Grand-Bot », par allusion à la peinture de ceux-ci.

Réfractaire au serment en 1791, il est condamné à l'exil. Caché par ses ouailles, il célèbre des messes

clandestines, prêche la résistance aux « sans Dieu ». Dès le 14 mars 1793, le curé Barbedette se joint à ses paroissiens pour s'emparer de Palluau, sans armes mais le verbe haut : il y célèbre la messe des Rameaux sous les halles de la cité. Blessé lors de la tentative manquée de Joly contre les Sables-d'Olonne et laissé pour mort, il est soigné dans une ferme à proximité et regagne sa paroisse quelques semaines plus tard.

Lorsque la colonne Cordellier massacre la population du Grand et Petit-Luc fin février 1794, le prêtre, parti donner les derniers sacrements à un blessé de l'armée de Charette, n'est pas sur place. À son retour, il consigne sur ce qui sera appelé *Le Martyrologe de M. Barbedette* les noms et les âges des 564 victimes qu'il peut identifier.

Après la mort de Charette, il continue à exhorter à une résistance spirituelle à la République, régime impie. Recherché, condamné à la déportation en Guyane sur décision des autorités départementales, il se cache à nouveau, protégé par la population, au point que le général Travot avoue à ses supérieurs que sa capture lui sera beaucoup plus difficile que celle de Charette. Déguisé en paysan ou en mendiant, il prêche inlassablement la bonne parole dans les campagnes.

Refusant le Concordat, le curé Barbedette quitte le bocage en 1803 et se retire dans les Mauges, où il est sous surveillance des autorités impériales. L'âge venant, il finit par se soumettre et retrouve une cure dans le Maine. Il meurt en septembre 1813 à l'hospice d'Ernée, en Mayenne.

D'Elbée, le général « la Providence »

Cet homme bègue et effacé, sceptique quant à l'avenir du soulèvement, devient d'emblée l'un des plus grands généraux vendéens.

Né à Dresde en 1752, dans une famille française établie en Saxe, **Maurice Gigost d'Elbée** reçoit en 1777 des « lettres de naturalité » pour entrer dans un régiment de cavalerie des armées du Roi de France, dont il démissionne en 1783. Marié avec une Angevine, il vit près de Beaupreau lorsque survient la Révolution.

Enrôlé par ses paysans en mars 1793, il devient l'un des chefs de l'armée d'Anjou et succède à Cathelineau, mort le 14 juillet, comme généralissime de la Grande Armée catholique et royale. Cet homme discret et pieux, qui s'en remet à la volonté de Dieu (d'où son surnom de général « la Providence »), est un chef respecté. Ainsi avec le « *Pater* de Chemillé », lorsqu'il impose la grâce des prisonniers républicains enfermés dans l'église.

Grièvement blessé à Cholet le 17 octobre, il est évacué sur l'île de Noirmoutier, récemment conquise par Charette. Lorsque les républicains reprennent l'île au début de l'année 1794, D'Elbée est capturé et condamné à mort. Incapable de tenir debout du fait de ses blessures, il est fusillé assis dans un fauteuil sur la place d'armes du château, le 6 janvier.

Stofflet, le garde-chasse fidèle et major général de la Grande Armée

C'est le plus méconnu des grands généraux vendéens. L'image qu'en donnent les mémorialistes occulte injustement une personnalité peu banale.

Né en Lorraine en 1753, **Jean Nicolas Stofflet** est sergent dans un régiment dont le colonel est le comte de Colbert de Maulévrier. Il le suit dans ses terres angevines pour devenir son garde-chasse.

Chargé de protéger le domaine de son maître lorsque celui-ci part en émigration, Stofflet prend la

tête des paysans des alentours dès le 13 mars 1793, devenant avec Cathelineau, autre roturier, le premier des sept grands généraux vendéens. Il participe à tous les combats de l'armée d'Anjou, puis de la Grande Armée catholique et royale, dont il est major général. Cet homme redouté pour sa brutalité est estimé pour son autorité naturelle, sa fidélité à la famille de Colbert et son dévouement à la cause du Roi.

Revenu avec La Rochejaquelein de la virée de Galerne, Stofflet tente de reconstituer une armée autour de la forêt de Vezins, son refuge près de Cholet. Ses mauvaises relations avec Marigny (qu'il fera fusiller avec l'aval de Charette) et avec Charette lui-même le condamnent à opérer avec ses seules forces.

Conseillé par l'abbé Bernier, il refuse de traiter avec les républicains à La Jaunaye, en février 1795, mais finit par s'y résoudre quelques mois plus tard, n'oubliant pas de plaider la cause des Colbert. Il reprend tardivement les armes mais, resté presque seul, il est capturé par trahison et fusillé à Angers le 25 février 1796, un mois avant Charette.

Cathelineau, le « Saint de l'Anjou »

Cet humble colporteur angevin est la figure emblématique du soulèvement de 1793, issu du peuple et mourant pour la défense des « bons prêtres ».

Né en 1759 au Pin-en-Mauges, où il est voiturier et colporteur, **Jacques Cathelineau** est connu par ses concitoyens pour sa piété profonde (qui le fera surnommer après sa mort le « Saint de l'Anjou ») et l'autorité morale que ce père de famille exerce sur le petit peuple. C'est tout naturellement que les jeunes insoumis de Saint-Florent viennent le consulter au soir du 12 mars 1793 et le choisissent pour les mener au combat, en dépit de son

inexpérience.

Devenu l'un des chefs de l'armée d'Anjou, c'est tout aussi naturellement qu'une assemblée constituée majoritairement d'officiers nobles l'élite premier généralissime de la Grande Armée catholique et royale le 12 juin 1793.

Grièvement blessé par un tireur embusqué lors de l'assaut lancé contre Nantes à la fin du même mois, alors qu'il tenait presque la victoire, Cathelineau meurt à Saint-Florent-le-Vieil, où il a été ramené par ses hommes, le 14 juillet 1793.

Bonchamps, celui par qui est venue la grâce

Des généraux vendéens qu'il eut à affronter, Kléber disait que c'était « celui auquel on accordait les plus grands talents ».

Charles Melchior de Bonchamps est né en 1760 au château du Crucifix, en Anjou. Officier d'infanterie, il sert en Inde, sous les ordres du bailli de Suffren, lors de la guerre d'Indépendance américaine. Capitaine au régiment d'Aquitaine, il quitte l'armée lorsque survient la Révolution et se retire dans son logis de La Baronnière, près de Saint-Florent-le-Vieil.

Mis à leur tête par ses paysans, qui viennent le chercher en mars 1793, il devient l'un des généraux de l'armée d'Anjou, soldant à ses frais les « compagnies angevines et bretonnes », qui portent un uniforme et se conforment aux règlements militaires classiques. Souvent blessé lors des « chocs », il n'en participe pas moins à la plupart des actions de la Grande Armée catholique et royale, très écouté de ses pairs.

Grièvement blessé à Cholet le 17 octobre 1793, Bonchamps est transporté à Saint-Florent. Au moment où les Vendéens s'apprêtent à passer la

Loire sans rien laisser derrière eux, il réclame de façon impérieuse la grâce des 5 000 prisonniers républicains qu'ils veulent massacrer, et l'obtient. Il meurt le lendemain près de Varades, sur la rive droite du fleuve. La tradition veut que son corps ait été déterré et sa tête envoyée à la Convention.

Bernier, l'éminence grise

Aumônier de la Grande Armée catholique et royale, conseiller intransigeant de Stofflet, cet homme finit par prêcher la soumission. Rallié à Bonaparte, il devient l'homme-clef de la négociation du Concordat.

Né dans le Maine en 1762, **Alexandre Bernier** est curé de la paroisse Saint-Laud, à Angers, à l'approche de la Révolution. Prêtre réfractaire, il se joint aux Vendéens dès mars 1793.

Il est aumônier de la Grande Armée catholique et royale, ce qui lui vaut de siéger au Conseil supérieur de celle-ci. Il y jouit d'une grande influence due à son éloquence et son sens de la diplomatie. Mais la réputation de ce prêtre ambitieux et à l'esprit tortueux souffre de zones d'ombre, qui entretiennent le soupçon sur sa sincérité et sa loyauté.

C'est Bernier qui démasque le faux évêque d'Agra, son rival au Conseil supérieur. Il devient le conseiller de Stofflet à son retour de la virée de Galerne (après Savenay, il a vainement tenté de soulever les paysans du Morbihan), et le pousse à l'intransigeance. Après le synode du Poiré, il prône le ralliement, ce qui lui vaudra le soupçon durable d'avoir livré le chef vendéen aux républicains.

Conseiller de D'Autichamp lorsque le combat reprend à l'été 1799, l'abbé Bernier propose ses services à Bonaparte quelques mois plus tard. Il joue un rôle décisif dans la soumission des chefs vendéens en janvier 1800, puis lors de la négociation du Concordat.

Evêque d'Orléans en 1802, il meurt à Paris d'une fièvre bilieuse en octobre 1806.

Charette, un héros de légende

Son sens du panache, et aussi le fait d'être celui des sept grands généraux à avoir tenu le plus longtemps, fait du chef maraîchin la figure la plus connue de la « Grande Guerre » de 1793.

Issu d'une famille de petite noblesse bretonne, **François Athanase Charette de la Contrie** est né à Couffé, près d'Ancenis, en 1763. Entré en 1779 à l'école des gardes-marine de Brest, il sert comme enseigne de vaisseau lors de la guerre d'Indépendance américaine. Il combat ensuite sur différents théâtres d'opération, en mers du Nord, Baltique et Méditerranée. Lieutenant de vaisseau en 1787, il quitte la marine trois ans plus tard, excédé par l'indiscipline qui y règne avec la Révolution.

Le chevalier Charette épouse alors la veuve d'un de ses cousins, de quinze ans son aînée mais disposant de bons revenus. Il s'établit à Fonteclose, propriété vendéenne de sa femme, où il mène une vie oisive et dissipée. Il émigre quelques mois, revient participer à la défense des Tuileries le 10 août 1792 (la tradition veut qu'il échappe au massacre en se faisant passer pour un émeutier, brandissant le bras arraché au cadavre d'un garde suisse) avant de retourner en pays de Retz.

L'ancien officier de marine se résigne à prendre la tête des paysans de La Garnache en mars 1793 et guerroye à la tête de ses *paydrets* et « moutons noirs », s'imposant peu à peu comme le principal chef en pays de Retz et dans le Marais breton-vendéen. Jaloux de son indépendance, Charette se joint rarement à la Grande Armée catholique et royale, refuse de prendre part à la virée de Galerne et fait bande à part face aux colonnes infernales en 1794.

Sollicité par le conventionnel Ruelle, il impose à ses lieutenants, en février 1795, les accords de La Jaunaye, qui assurent la paix moyennant la reconnaissance de la République. Mais, quelques mois plus tard, il reprend la guerre pour des raisons mystérieuses.

Pratiquant la guérilla, traqué par les Bleus, de plus en plus isolé, il finit par être capturé à La Chabotterie et est fusillé à Nantes le 9 mars 1796.

Lescure, le « Saint du Poitou »

Discret et taciturne, le général poitevin doit en grande partie sa réputation aux Mémoires de sa veuve, publiés sous la Restauration.

Louis Marie de Lescure, marquis de Lescure, est né à Paris en 1766. Issu d'une vieille famille de l'Albigeois, élève à l'École militaire, il est confronté très jeune au remboursement des dettes de son père. Ce jeune homme pieux et féru de lecture, trilingue, s'isole rapidement du milieu de cour qui est le sien. L'étendue de sa culture littéraire et scientifique fait l'admiration de ses proches, à commencer par son épouse Victoire, fille du marquis de Donissan et célèbre mémorialiste de l'épopée vendéenne sous le nom de son second mari, Louis de La Rochejaquelein.

Officier d'infanterie, Lescure émigre en 1791, participe avec ses cousins Henri de La Rochejaquelein et Gaspard de Marigny à la défense des Tuileries le 10 août de l'année suivante. Échappé à grand-peine, il se retire avec sa femme dans son château de Clisson, à Boismé (Deux-Sèvres), où il accueille ses cousins et ses beaux-parents.

Emprisonné à Bressuire après que « M. Henri » a pris la tête de l'insurrection en Gâtine, délivré par celui-ci, Lescure devient l'un des principaux généraux de la Grande Armée. Sa foi profonde lui vaudra le surnom de « Saint du Poitou » et son

autorité tranquille lui assure le respect de ses pairs.

Grièvement blessé au combat de La Tremblaye le 16 octobre 1793, la veille de la bataille de Cholet, il accompagne en voiture la virée de Galerne, souffrant beaucoup mais suffisamment lucide pour donner des conseils à son jeune cousin devenu généralissime de l'armée vendéenne. Il meurt à La Pellerine, en Mayenne, le 4 novembre 1793, après plusieurs semaines d'agonie. Afin d'éviter que les Bleus ne profanent son corps comme celui de Bonchamps, sa veuve fait convoier son corps jusqu'à Granville où il est enterré en un endroit resté secret.

Le « Brave Langevin »

Afin de venger sa famille, cette paysanne illettrée se travestit en homme pour combattre les Bleus.

Renée Bordereau est née en Anjou en 1770, dans une famille paysanne pauvre. Son père ayant été assassiné sous ses yeux par les Bleus, la jeune fille revêt des habits masculins, achète un vieux fusil et rejoint l'armée de Bonchamps, travestie en homme sous le nom de Langevin.

Elle combat à cheval, le sabre au poing, un pistolet dans l'autre main, les rênes maintenues entre les dents, et se lance à l'assaut de l'adversaire. Blessée à de nombreuses reprises – son intrépidité la fait surnommer « Brave Langevin » par ses compagnons d'armes qui ne se doutent pas qu'elle est une femme – elle sabre sans pitié les Bleus, à qui elle reproche la mort de 42 membres de sa famille. Rien qu'au combat de Vihiers, elle abat 11 hussards.

Revenue en Anjou après la virée de Galerne, elle réunit quelques cavaliers et rejoint Stofflet. Refusant de se soumettre après la paix de Saint-Florent, « Langevin » poursuit sa propre guérilla – sa tête mise à prix – jusqu'au soulèvement de 1799. Elle refuse encore de se soumettre lors de la paix de Montfaucon et mène des bandes jusqu'au début de

l'Empire.

Bouchère à Cholet le jour, Renée Bordereau conspire la nuit, malgré une étroite surveillance par les autorités locales. Elle finit par être emprisonnée à Angers, puis au Mont-Saint-Michel, dans des conditions de détention très dures. Libérée avec le retour du Roi qu'elle avait tant espéré, elle meurt dans la misère à Soulaines, son village natal, en juillet 1822.

Paysanne illettrée, elle a dicté ses Mémoires pour raconter ses aventures.

Le très jeune « M. Henri »

Général en chef à 21 ans, adoré de ses hommes qui tremblaient pour lui à chaque « choc », il est la figure lumineuse et romantique d'une guerre qui ne l'était en rien.

Henri du Vergier de La Rochejaquelein naît au château de La Durbelière, dans la Gâtine, en 1772. Après des études à l'école militaire de Sorèze, en Quercy, il devient officier de cavalerie. Contrairement à son père et ses frères cadets, il n'émigre pas, et entre dans la garde constitutionnelle du Roi en 1791. Il participe à la défense des Tuileries le 10 août 1792.

Réfugié dans les Deux-Sèvres chez son cousin Lescure, il prend la tête des paysans de La Durbelière venus chercher « M. Henri » à la place de son père, et joint son armée du Haut-Poitou à celle d'Anjou. Réputé pour sa bravoure et son sang-froid, modeste et affable, il passe à tort pour influençable en raison de sa timidité, mais exerce une incontestable autorité en dépit de son jeune âge. Généralissime de la Grande Armée à 21 ans, il la mène outre-Loire et remporte de nombreux succès avant le désastre inéluctable.

La Rochejaquelein, accompagné de Stofflet, revient en Anjou après avoir été séparé des restes de son

armée près d'Angers, peu avant la bataille de Savenay. Il tente de reconstituer une troupe, mais il est tué le 28 janvier 1794 à Nuaillé, près de Cholet, par un blessé républicain à qui il venait de faire grâce.

Chapitre 18

Dix Bleus

DANS CE CHAPITRE :

»

Coup de pistolet dans la prison de Fontenay

»

Divorcé pour cause de régicide

M

ilitaires impitoyables ou disposés à la pacification, conventionnels envoyés sur le terrain ou dirigeant tout depuis Paris... Pour vaincre les Vendéens, la République a employé les énergies les plus diverses.

Haxo, « un si brave homme »

Le général vosgien n'a jamais accepté de sortir de son devoir de soldat.

Né en Lorraine en 1749, fils de greffier, **Nicolas Haxo** s'engage dans l'armée en 1768, d'où il sort sous-officier en 1777. Commandant de la garde nationale de Saint-Dié en 1790, il prend l'année suivante le commandement d'un bataillon de volontaires des Vosges et s'illustre sur le Rhin.

Venu en Vendée avec les Mayençais en 1793, il commande l'armée de réserve avant la virée de Galerne. Il participe à la reprise de Noirmoutier en janvier 1794, mais ne peut s'opposer aux massacres prescrits par les représentants en mission.

Chargé par Turreau des huit colonnes partant de la côte vendéenne, Haxo lui fait savoir qu'il refuse de

se livrer à des exactions contre la population et se consacrer exclusivement à sa mission première, combattre Charette.

Le 20 mars 1794, à la tête d'une de ses colonnes, il réussit à accrocher le général maraîchin aux Clouzeaux (Vendée), mais est battu. Isolé des siens, immobilisé par une blessure à la cuisse, Haxo – adossé à un chêne – tient tête à ses assaillants sabre en main avant d'être tué d'un coup de fusil. « Quel dommage d'avoir tué un si brave homme » dit Charette en guise d'hommage funèbre.

Pour les besoins de la cause, Barère répand la rumeur qu'il s'est tiré une balle dans la tête pour ne pas être pris vivant et propose l'érection d'une colonne de marbre au Panthéon en son honneur.

Westermann, « le boucher de la Vendée »

Réputé pour sa bravoure et sa ferveur jacobine, ce général de cavalerie s'est montré impitoyable à l'égard des ennemis de la Révolution.

Fils de magistrat, **François Joseph Westermann** est né à Molsheim en 1751. Il est d'abord engagé dans un régiment de hussards, puis dans la gendarmerie en 1773. Il adhère à la Révolution avec enthousiasme, et est emprisonné pour avoir participé à une émeute. Sans emploi à sa libération, il vient à Paris où il se lie à Danton et participe aux activités du club des Jacobins.

L'Alsacien joue un rôle déterminant lors de la prise des Tuileries, dont il force l'entrée en disposant des canons devant toutes les portes du palais. Il mène le massacre des gardes suisses après le cessez-le-feu ordonné par Louis XVI.

Nommé adjudant-général par Danton, devenu ministre de la Justice, affecté à l'armée des Côtes de La Rochelle en 1793, Westermann s'illustre par ses

raids de cavalerie à l'intérieur du pays insurgé, qu'il met à feu et à sang. Il se signale par les massacres qu'il commet contre les « brigands », y compris les femmes et les enfants, et dont il se vante dans des courriers triomphants auprès de la Convention. Ses « exploits » – notamment à Savenay contre les derniers survivants de la virée de Galerne, en dépit des ordres de ses supérieurs, Marceau et Kléber – lui valent le surnom de « boucher de la Vendée ».

Rappelé à Paris pour être jugé pour ses accointances avec la faction dantoniste des... « Indulgents », Westermann est guillotiné avec ses amis le 5 avril 1794.

Kléber, entre deux vocations

Tiraillé entre son métier d'architecte et la carrière des armes, l'Alsacien s'illustre dans cette dernière. À son plan de pacification de la Vendée, la Convention préférera les colonnes de Turreau.

Né à Strasbourg en 1753, **Jean Baptiste Kléber** s'engage à seize ans dans un régiment de hussards, mais il est rappelé dans sa ville natale par sa mère, qui veut qu'il poursuive ses études. À sa sortie de l'école de dessin des arts et métiers, en 1772, il travaille à Paris dans l'atelier du célèbre Chalgrin.

Kléber s'engage à nouveau en 1777, mais dans l'armée autrichienne. Il reprend six ans plus tard ses activités d'architecte en Alsace, à Thann puis à Belfort, dont il est l'inspecteur des bâtiments publics.

À la déclaration de guerre, en 1792, il s'engage dans l'armée républicaine, combat sur le Rhin et s'illustre dans la défense de Mayence l'année suivante. Envoyé combattre les Vendéens, il subit un sévère échec à Torfou en septembre 1793, mais prend sa revanche le mois suivant à Cholet. Lors de la virée de Galerne, il tente sans succès de s'opposer aux massacres des prisonniers.

Après l'élimination définitive de la Grande Armée catholique et royale, en décembre 1793, Kléber prône l'apaisement, mais n'est pas suivi. Écarté par Turreau, il combat les chouans de Bretagne avant d'être envoyé en Belgique, où il joue un rôle décisif lors de la victoire de Fleurus en juin 1794.

En disgrâce sous le Directoire, il accompagne Bonaparte en Égypte en 1798. Ce dernier lui confie le corps expéditionnaire en août 1799, au moment de regagner la France. Kléber tient tête aux troupes turques et britanniques et reprend le contrôle du pays lorsqu'il meurt, frappé d'un coup de poignard au cœur par un fanatique musulman, en juin 1800.

Carnot, l'ambigu

Cet officier du génie tombé dans la politique oscille toute sa vie au gré des factions. Au sein du Comité de salut public, il partage l'inflexibilité de ses collègues à l'encontre de la population vendéenne et donne l'aval de ceux-ci à Turreau, mais sans vouloir se « mouiller ».

Né en Bourgogne en 1753, dans une famille d'origine calviniste, fils d'avocat, **Lazare Carnot** sort d'une école militaire du génie en 1771. En garnison à Arras en 1786, cet amateur de belles lettres s'affilie à la société littéraire des Rosati, où il rencontre Robespierre.

Député du Pas-de-Calais à l'Assemblée législative en 1791, il est élu l'année suivante à la Convention, où il siège avec les modérés de la Plaine avant de rejoindre les Montagnards. En inspection à l'armée du Nord, il contribue en octobre 1793 à la victoire de Wattignies.

Chargé des affaires militaires au Comité de salut public, Carnot a la responsabilité de la rédaction des projets de décrets d'août et octobre sur la destruction de la Vendée. C'est également lui qui signe le courrier donnant à Turreau l'aval du Comité de salut public à son plan de colonnes

infernales.

Le 23 juillet 1794, quelques jours avant la chute de Robespierre, il adresse aux représentants en mission dans l'Ouest un courrier proclamant que « ce serait abandonner le pays aux horreurs d'une nouvelle guerre [...] que d'user [...] d'une indulgence absurde et meurtrière ». Il laisse à chacun le soin d'interpréter ses instructions, en disant que l'« horrible guerre de Vendée » ne pourra être terminée ni par « une lâche indulgence », ni par « des exécutions qui, en frappant la faiblesse, ne pourraient que révolter la justice et l'humanité ».

Carnot échappe aux représailles des thermidoriens contre les membres du Comité en sa qualité d'« organisateur de la victoire ». Directeur en 1795, il est évincé lors du coup d'État de fructidor, soupçonné de pactiser avec les royalistes. Il se réfugie en Allemagne pour éviter la déportation.

Rallié à Bonaparte, qui en fait son ministre de la Guerre, il s'oppose au consulat à vie en 1802 et reste sans emploi jusqu'en 1813, lorsque Napoléon lui confie la défense d'Anvers contre les Alliés. Fait comte d'Empire lors des Cent-Jours, Carnot est ministre de l'Intérieur puis membre du gouvernement provisoire constitué par Fouché après Waterloo. Il s'exile en Allemagne lors de la proscription des régicides en 1816, et meurt à Magdebourg en août 1823.

Lequinio, le paradoxal

Le conventionnel, hostile à la peine de mort, mène la répression contre les Vendéens d'une main de fer. Dans un rapport au Comité de salut public, il dénonce les colonnes de Turreau tout en recommandant une rigueur extrême contre les rebelles.

Avocat et riche propriétaire terrien, **Joseph Lequinio de Kerblay** est né en Bretagne, à Sarzeau, en 1755. Juge au tribunal de Vannes, il est élu

député du Morbihan à l'Assemblée législative, où il milite pour le mariage des prêtres. Conventionnel, il fait paraître *Les Préjugés détruits*, dans lequel il réclame l'abolition de la peine de mort, quoique régicide.

Envoyé auprès de l'armée des Côtes de La Rochelle en 1793, il organise la défense des ports de cette ville et de Rochefort, et se consacre également à la déchristianisation de la Charente-Inférieure et de la Vendée.

En septembre 1793, Lequinio installe une commission militaire à La Rochelle pour juger 800 prisonniers vendéens. Il lui prescrit de n'envoyer à la guillotine que les 60 prêtres, nobles et bourgeois figurant parmi les prisonniers. Les paysans ne sont condamnés qu'aux travaux forcés, mais plus de 500 meurent d'épidémie.

Venant à Fontenay-le-Comte en décembre 1793, il affronte la mutinerie de 500 détenus dans les prisons de la ville et abat lui-même un des mutins d'un coup de pistolet. Entre le 12 décembre et le 31 mars, 192 prisonniers sont fusillés sur son ordre. À Rochefort, il fait guillotiner 52 personnes en février 1794, dont 19 officiers de marine, parmi lesquels l'amiral de Grimouärd, un Fontenaisien héros des guerres de Sept Ans et de l'Indépendance américaine.

Lequinio adresse au Comité de salut public, le 1^{er} avril 1794, un rapport assez paradoxal dans lequel il dénonce les massacres et pillages des colonnes infernales, tout en recommandant une rigueur extrême contre les insurgés.

Dénoncé par les habitants de Rochefort après la chute de Robespierre, il se cache jusqu'à la loi d'amnistie d'octobre 1795. Retiré de la vie politique, il devient inspecteur forestier à Valenciennes (Nord). En 1800, Bonaparte le nomme consul à Newport aux États-Unis. Lequinio regagne Sarzeau quatre ans plus tard, où il meurt en novembre 1814.

Barère, « l'Anacréon de la guillotine »

Le style poétique avec lequel il réclame des têtes lui vaut d'être comparé à un célèbre aède de la Grèce antique.

Né à Tarbes en 1755 dans une famille de magistrats et de prêtres, **Bertrand Barère de Vieuzac** est avocat au parlement de Toulouse lorsqu'il est élu aux états généraux de 1789, où il se lie au duc d'Orléans. Député des Hautes-Pyrénées à la Convention, il siège au sein de la Plaine avant de se rallier aux Montagnards. Sa vigueur oratoire en sus d'un style fleuri le font surnommer « l'Anacréon de la guillotine » par son collègue Alquier, élu de Vendée.

Entré au Comité de salut public dès avril 1793, Barère est notamment chargé de rapporter à la tribune de la Convention les deux projets de décrets des 1^{er} août et 1^{er} octobre relatifs au « chancre » vendéen. C'est à cette occasion qu'il déroule sa célèbre anaphore, « Détruisez la Vendée ! » C'est également lui qui fait placer la Terreur « à l'ordre du jour », qui lance le mythe du petit tambour Bara...

Il se maintient au Comité de salut public après la chute de Robespierre. Mis en accusation en mars 1795, il se défend d'avoir été un terroriste. Condamné à la déportation, il s'échappe et se cache jusqu'à l'amnistie d'octobre. Retiré de la vie politique, séparé de sa femme qui lui reproche d'avoir voté la mort de Louis XVI, Barère redevient député lors des Cent-Jours. Exilé à Bruxelles comme régicide en 1816, il revient après les Trois Glorieuses et meurt en janvier 1841 à Tarbes, dont il est conseiller général.

Hoche, le vainqueur des guerres

Militaire qui ne connaît que des succès (sauf contre la tempête qui l'empêche de débarquer en Angleterre), il contribue à isoler les derniers chefs vendéens, en jouant habilement des sentiments religieux de leurs troupes.

Fils d'un palefrenier des écuries royales, **Lazare Hoche** est né à Versailles en 1768. Il s'engage à 14 ans dans les Gardes françaises, où il devient sergent. Après la dissolution du régiment en août 1789, il est garde national, puis s'engage dans un régiment d'infanterie. Il s'illustre à l'armée du Rhin, ce qui lui vaut d'être remarqué par Carnot, qui le nomme général à 24 ans. Chargé de la défense de Dunkerque en septembre 1793, il oblige les Anglais à lever le siège. Puis il remporte d'importants succès à la tête de l'armée de la Moselle.

Emprisonné en mars 1794 comme proche des « Enragés » d'Hébert, il est libéré à la chute de Robespierre et appelé dès août à commander les armées des Côtes de Brest et de Cherbourg pour lutter contre les chouans. Devenu commandant de l'armée de l'Ouest, Hoche met à mal les émigrés débarqués à Quiberon, intimide la flotte britannique qui menace les côtes de Vendée, traque sans merci Charette et Stofflet. Il s'emploie à rallier la population vendéenne par une politique d'apaisement religieux.

En janvier 1796, il est chargé d'un projet de débarquement en Angleterre, qui échoue du fait d'une violente tempête. Hoche est ensuite nommé, en février 1797, à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse. Atteint de tuberculose, il y meurt le 9 septembre.

Ses collègues à la Convention, coupables pour beaucoup de massacres aussi importants que les siens, l'envoient à la guillotine pour se dédouaner. Il n'a pourtant fait qu'appliquer les directives reçues de Paris.

Né en 1756 près d'Aurillac, **Jean Baptiste Carrier** est procureur dans cette ville lorsque survient la Révolution. Député du Cantal à la Convention, où il vote la mort du Roi, il se fait connaître par ses déclarations extrémistes.

Envoyé auprès de l'armée de l'Ouest en septembre 1793, méprisé par les généraux Mayençais pour sa lâcheté lors des combats contre les « brigands », il se rattrape par une répression féroce contre les Girondins nantais et les prisonniers vendéens. Il s'illustre par les noyades qu'il pratique dans la Loire, « torrent révolutionnaire », et compte les morts par milliers durant les quelques mois de son proconsulat.

Quittant Nantes en février 1794, Carrier est élu secrétaire de la Convention. Bien qu'ayant contribué à la chute de Robespierre, il est arrêté en septembre sur les accusations de survivants girondins. Devenu le bouc émissaire de la Terreur robespierriste aux yeux de thermidoriens eux-mêmes anciens terroristes, il est jugé, condamné et exécuté le 16 décembre 1794.

Turreau, l'inventeur des colonnes infernales

« Son nom déshonore le côté est de l'Arc de triomphe » écrit l'historien Gérard Walter. Le bourreau des Vendéens n'était pourtant pas convaincu de l'efficacité de son plan.

Fils d'un procureur fiscal des eaux et forêts, **Louis Marie Turreau de Garambouville** est né à Évreux en 1756. Surnuméraire dans les gardes du corps du comte d'Artois, il entre dans la garde nationale de

Conches à la Révolution et en prend le commandement en juillet 1792.

Lieutenant-colonel d'un bataillon de volontaires de l'Eure, il combat dans l'armée du Nord, puis dans celle de Moselle. Il est envoyé dans l'armée des Côtes de La Rochelle en juin 1793, pour un bref moment : « Cette espèce de guerre me déplaît », écrit-il à un ami. Il gagne en octobre l'armée des Pyrénées-Orientales, dont il prend le commandement, mais est nommé fin novembre commandant en chef de l'armée de l'Ouest, sans enthousiasme de sa part.

Convaincu que la répression n'est pas la bonne solution pour la Vendée, il n'en monte pas moins ses colonnes infernales, comprenant à demi-mot la volonté du Comité de salut public. Le résultat n'est pas à la hauteur de ses espérances : les massacres relancent la combattivité des Vendéens. Rappelé en mai 1794, Turreau est arrêté en septembre. Refusant l'amnistie, il exige de passer devant un tribunal militaire, qui l'acquitte après qu'il a rappelé qu'il avait agi sur ordre du pouvoir politique.

Réintégré en 1797 à l'armée de Sambre-et-Meuse, il occupe des emplois militaires sans importance sous le Consulat. Baron d'Empire, il est ambassadeur aux États-Unis entre 1803 et 1811. Rallié à Louis XVIII en 1814, puis à Napoléon sous les Cent-Jours, il meurt à Conches en décembre 1816.

Travot, le vainqueur de Charette

Son titre de gloire est la capture du « roi de la Vendée » dans les bois de La Chabotterie. Ce général républicain était apprécié des Vendéens pour sa modération.

Né en Franche-Comté en 1767, entré au service en 1786, **Jean Pierre Travot** est caporal au régiment d'Enghien lorsque survient la Révolution. En 1792, il est colonel en second d'un bataillon de

volontaires du Jura et se distingue à l'armée du Rhin.

Comme tous les défenseurs de Mayence, il est envoyé en Vendée à l'été 1793. En 1795, Hoche le charge de poursuivre Charette lorsque celui-ci rompt les accords de La Jaunaye. La traque s'achève victorieusement en mars 1796.

Resté en Vendée départementale jusqu'en 1802, Travot prend part à la lutte contre le soulèvement de 1799. Son départ suscite la protestation des autorités locales, qui réclament en vain son maintien au ministre de la Guerre. Baron d'Empire, il reçoit à nouveau le commandement de la division de La Roche-sur-Yon, avant d'exercer divers commandements en France et en Espagne. En 1814, il participe, avec le maréchal Soult et les troupes qui ont repassé les Pyrénées, à la bataille de Toulouse contre Wellington, qui l'emporte.

Rallié aux Bourbons, Travot rejoint Napoléon lors des Cent-Jours. Ce dernier le charge de mater la tentative de soulèvement de Louis de La Rochejaquelein en Vendée. Le 21 juin 1815, trois jours après Waterloo, il remporte la bataille de Rocheservière sur d'Autichamp et Suzannet, qui y est tué.

Retiré de l'armée, il s'installe dans une propriété acquise dans les Mauges. En 1816, il est traduit devant un conseil de guerre pour son revirement des Cent-Jours. Sa condamnation à mort est commuée en vingt ans de détention, mais il en perd la raison. Travot meurt à Paris dans un asile de fous, en janvier 1836.

Chapitre 19

Dix « chocs » décisifs

DANS CE CHAPITRE :

»

Une *Marseillaise* trompeuse

»

Une muraille arrachée pierre par pierre

»

Des Bleus tondus

»

Un prince pour les Vendéens

L

es affrontements entre Bleus et Blancs, durant l'année 1793, prennent la forme d'une guerre classique telle que menée par d'anciens officiers de carrière, vétérans des armées du Roi. Des rives d'un fleuve côtier vendéen, peu avant Pâques, à celles de la Loire, la veille de Noël, c'est une succession de « chocs » (nom donné aux batailles par les combattants vendéens) et de sièges de places fortes. La guérilla (ou « petite guerre » comme on dit à l'époque) ne viendra que plus tard.

Pont-Charraut, la bataille aux quatre noms (19 mars 1793)

Du Pont-Charraut ? Ou de La Guérinière ? Ou encore du Pont-Gravereau ? À moins que la confusion avec celle du Pont-Charron ne persiste ? En tout cas, depuis plus de deux siècles, historiens

et érudits locaux s'empoignent à ce sujet avec autant de férocité que Blancs et Bleus le 19 mars 1793. L'usage est donc de parler de « bataille du Pont-Charrault ».

En tout cas, tout le monde s'accorde pour parler de « bataille inaugurale », s'agissant du premier affrontement entre les paysans-soldats de la Vendée militaire et des soldats de métier.

Marcé veut reprendre la main

Dès le 14 mars, surlendemain de l'émeute de Saint-Florent-le-Vieil, les insurgés vendéens de l'armée du Centre, sous la conduite de Royrand et Sapinaud de La Verrie, tiennent les Quatre-Chemins de l'Oie et la plupart des ponts à la confluence des Grand et Petit Lay, qui s'unissent pour former le Lay, fleuve côtier au centre du département de la Vendée.

Le général de Marcé, commandant des troupes de défense du littoral entre Loire et Charente, a pour plan de faire sauter ces verrous stratégiques qui protègent le flanc sud de la Vendée militaire. Il se propose de remonter de La Rochelle vers Nantes pour regagner le terrain perdu par la République.

Objectif Lay

Le ci-devant comte quitte La Rochelle le 14 mars, accompagné de 2 000 hommes du 6^e régiment de ligne, 100 cavaliers et 8 canons, et prend position près de Sainte-Hermine (Vendée) le lendemain. Il y reçoit le renfort de 2 000 gardes nationaux des communes environnantes, dotés d'un canon.

Le 16, Marcé tâte le terrain en provoquant quelques escarmouches avec les avant-postes vendéens aux passages sur les deux Lay. Il se replie vers Sainte-Hermine lorsque Sapinaud de la Verrie, parti de L'Oie, marche à sa rencontre.

Le 17, le général républicain traverse Chantonnay. Il repousse à coups de canons une attaque de Sapinaud, après avoir passé le Pont-Charron, et prend position devant Saint-Vincent-Sterlanges.

Alerté, Royrand, le commandant de l'armée du Centre, dont le quartier général est installé à Sainte-Florence-de-L'Oie, à une quinzaine de kilomètres, fait couper le pont de Gravereau, sur le Petit Lay. Puis il envoie des courriers dans tout le haut bocage pour demander des renforts.

Tandis que ceux-ci se rassemblent au camp de L'Oie, Marcé – revenu à Chantonnay – passe la journée du 18 mars à faire prendre du repos à ses troupes. Il écrit au ministre de la Guerre que son avance est gênée par la destruction des ponts par les insurgés, mais qu'il s'emploie à les rétablir et va reprendre sa marche en direction de Saint-Fulgent, dans le nord du bocage vendéen.

Un désastre complet...

Marcé quitte Chantonnay le 19, vers midi. Il traverse Saint-Vincent, arrive au Pont Gravereau, qu'il fait réparer, et franchit le Petit Lay vers 14 heures. Après avoir rétabli un autre pont, détruit lui aussi, il s'avance vers La Guérinière.

À 16 heures l'armée républicaine s'engage dans un passage encaissé entre Grand et Petit Lay, non loin du Pont Charrault, sur le Grand Lay. On entend au loin chanter *La Marseillaise* : Marcé se laisse persuader qu'il s'agit de renforts venus de Nantes et s'arrête, le temps de les attendre.

Il s'agit en fait des hommes de Royrand, qui ont remplacé les habituels cantiques par *La Marseillaise des Blancs*. Les atermolements du général républicain leur ont permis d'encercler entièrement son armée, sous le couvert des bois environnants.

« Allons les armées catholiques, le jour de gloire est arrivé / Contre nous de la République, l'étendard est levé... [...] / Quoi ? Des infâmes hérétiques feraient la loi dans nos foyers [...] / Ô Sainte Vierge, conduis, soutiens nos bras vengeurs... »
Ce ne sont certes pas les paroles de Rouget de Lisle qu'entendent les soldats de Marcé au Pont-Charrault.

Pas plus que le refrain : « Aux armes, Poitevins ! Formez vos bataillons / Marchez, marchez, le sang des Bleus rougira nos sillons. »

Il s'agit en fait de l'œuvre d'un prêtre réfractaire, vicaire de Saint-Georges-de-Montaigne et frère d'un capitaine de paroisse de Saint-Fulgent.

Aumônier de l'armée du Centre dès le premier jour du soulèvement, l'abbé René Lusson ne suit pas Royrand dans la virée de Galerne après la défaite de Cholet. Réfugié à Noirmoutier, il est capturé lorsque les Bleus reprennent l'île en janvier 1794, et fusillé.

Vers 18 heures, au cri de « Rembarre ! », les Vendéens dévalent les pentes boisées, passent le Petit Lay et se jettent sur l'adversaire avec fourches et faux à rebours, tandis qu'une vive fusillade part des taillis et des haies alentour du moulin de Pierre-Bise.

C'est la panique dans les rangs républicains. Après un semblant de résistance, ils s'enfuient, laissant 500 morts sur le champ de bataille. Les Vendéens les pourchassent jusqu'à près de minuit, avant de s'en retourner à L'Oie.

... et inexplicable

Comment des troupes de métier, expérimentées et surarmées, ont-elles pu être battues de la sorte par des bandes de paysans en sabots, dotés d'outils agricoles pour toutes armes ? Pour les représentants de la Convention envoyés à Fontenay-le-Comte, Auguis et Carra, une seule explication est possible : il s'agit d'un complot. Un complot en liaison avec Dumouriez, qui a commandé en Vendée peu de

temps avant l'insurrection et qui vient de déserteur. Marcé ne fut-il pas le protégé du vainqueur de Valmy ?

Revenu à La Rochelle le soir même de sa défaite, le commandant des troupes de l'Ouest est immédiatement destitué. Mis aux arrêts dès le lendemain, il est envoyé à Paris pour y être emprisonné et jugé. Il y perdra la tête.

Thouars et ses remparts (5 mai 1793)

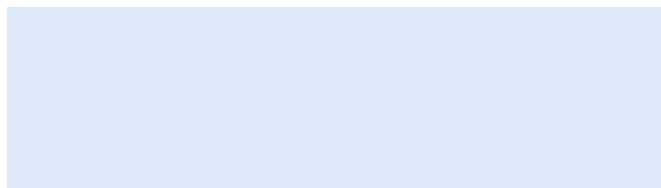
Petite cité fortifiée sur le Thouet, dans la Gâtine, Thouars constitue l'un des principaux points d'appui de l'armée républicaine dans les Deux-Sèvres. Cela en fait un enjeu majeur pour les Vendéens, en pleine phase d'expansion au printemps 1793.

Le « gué aux riches »

Le 30 avril, Cathelineau, Bonchamps et la Rochejaquelein réunissent à Cholet 20 000 hommes, dont moins d'un tiers dotés d'armes à feu.

Ils se mettent en marche vers Bressuire, que le général républicain Quétineau évacue en toute hâte à leur approche. Entrés dans la ville le 1^{er} mai, les Blancs y délivrent Lescure, Donissan et Marigny, qui se joignent à eux, et se ravitaillent abondamment en vue de l'assaut qu'ils comptent donner à Thouars.

Après avoir lancé le 3 mai un raid d'intimidation sur Parthenay, autre garnison républicaine, l'armée vendéenne se présente le 5, à 6 heures du matin, devant la place forte, où Quétineau les attend avec 5 000 hommes et 8 canons.





UN SPÉCIALISTE DES ÉCHECS

Pierre Quétineau est né en 1756 au Puy-Notre-Dame, dans le Saumurois. Il a servi au régiment Royal Champagne avant de s'engager, avec le grade de capitaine, dans un bataillon de volontaires des Deux-Sèvres, en 1791.

Devenu général dans l'armée républicaine et nommé en Vendée, il subit échec sur échec en deux mois, face à La Rochejaquelein : Les Aubiers en avril 1793, Bressuire et Thouars en mai.

Aux arrêts à Saumur, Quétineau se voit proposer par Lescure, après la chute de la ville en juin, de se joindre aux Vendéens pour échapper au sort qui lui est promis. Il refuse par loyauté envers la République et, libéré à condition de ne plus combattre les Blancs, se rend à Paris. Il y est jugé par le Tribunal révolutionnaire pour « trahison » en raison de ses échecs en Vendée et guillotiné le 17 mars 1794. Sa femme, qui a crié « Vive le Roi ! » à l'annonce du verdict, le suit sur l'échafaud quelques semaines plus tard.

Les insurgés tentent de s'emparer du pont de Vrigne, sur le Thouet, qui donne accès à la ville et est solidement tenu par les républicains. Au bout de plusieurs heures de combat incertain, Lescure s'avance seul sur le pont en invitant ses hommes, indécis, à le suivre. Les Vendéens finissent par prendre le pont, leur adversaire ayant été pris à revers par les « Bonchamps » qui ont passé la rivière par le « gué aux riches ».

Le chapeau de M. Henri

Malgré les renforts, les Bleus en déroute s'enferment derrière les remparts de Thouars. Les Blancs donnent l'assaut.

Devant la résistance des hommes de Quétineau, l'ardeur des Vendéens faiblit. C'est alors que Henri de La Rochejaquelein lance son chapeau par-dessus la muraille en criant « Qui va me le chercher ? » Tous se précipitent à sa suite lorsqu'il entreprend d'escalader le rempart, juché sur les épaules de l'un de ses compagnons, et d'ouvrir une brèche en arrachant les pierres de ses propres mains.

À 7 heures du soir, Quétineau capitule, livrant une impressionnante quantité d'armes et de munitions. Lui et sa troupe sont libérés sur parole, sur la promesse de ne plus combattre en Vendée militaire. Le général républicain va au-devant de son destin en gagnant Saumur, où il est destitué par les représentants en mission.

Fontenay-le-Comte, à qui perd gagne (16 et 25 mai 1793)

Pour s'emparer du chef-lieu du département de la Vendée – ancienne capitale du bas Poitou – les Vendéens doivent s'y prendre à deux fois.

La Châtaigneraie en prélude

Le 13 mai 1793, trois colonnes de l'armée du Haut-Poitou – venues de Parthenay, Saint-Pierre-du-Chemin (Vendée) et Mouilleron-en-Pareds – convergent vers La Châtaigneraie, sous la conduite de La Rochejaquelein et Lescure.

Cette petite ville, à la limite du haut bocage et de la plaine, couvre Fontenay à la lisière méridionale de la Vendée militaire. D'où son importance stratégique. Elle a été abandonnée la veille avec

artillerie et munitions par le général républicain Chalbos, qui s'est replié sur le chef-lieu.



VÉTÉRAN DES ARMÉES DE LOUIS XV

Fils de notaire, né en 1736 dans le Gévaudan, **Alexis Chalbos** est un général sorti du rang. Simple soldat à Royal Normandie, puis capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis avant la Révolution, il est envoyé en Vendée dès mars 1793, chargé de la défense de Fontenay-le-Comte.

Il rejoint les Mayençais et participe avec eux à la victoire de Cholet et à la virée de Galerne. Battu à Château-Gonthier à la suite des erreurs de Léchelle, commandant en chef de l'armée de l'Ouest, Chalbos assure l'intérim de celui-ci avant de devoir céder le poste à Rossignol.

Malade, il quitte la Vendée en 1794. Il y reviendra deux mois à l'automne 1795 pour rétablir la discipline dans la garnison des Sables-d'Olonne. Il meurt en 1803 à Mayence, où il est commandant d'armes.

Les Vendéens y entrent à midi, après un bref combat contre une maigre garnison laissée par Chalbos. Rendus fous furieux à la vue de la guillotine ensanglantée qui trône sur la grande place, les paysans s'apprêtent à massacrer les *patauds* encore présents, et il faut l'intervention de La Rochejaquelein pour qu'ils retrouvent leurs esprits.

À Fontenay, les autorités républicaines prennent un arrêté prescrivant à tous les hommes de 18 à 60 ans de se mettre à la disposition de l'armée pour participer à la défense de la ville.

Un premier revers...

Paniquées à l'approche de l'ennemi, les autorités républicaines de Fontenay s'apprêtent à se réfugier à La Rochelle, tandis que l'armée compte se replier à Niort, chef-lieu des Deux-Sèvres.

Tous les postes républicains qui veillent à la limite sud du territoire insurgé – Sainte-Hermine, Saint-Cyr-en-Talmondaïs, Mareuil-sur-Lay, Talmont, Avrillé – sont évacués le 15 mai.

Après avoir entendu la messe célébrée par les aumôniers le 16 mai, les 7 000 Vendéens se lancent à l'assaut de Fontenay, énergiquement défendue par Chalbos et ses 9 000 hommes. Après une vive canonnade de part et d'autre, une charge de la cavalerie républicaine enfonce la ligne des Blancs et met ceux-ci en déroute. Les fuyards se réfugient dans l'épaisse forêt de Mervent, en abandonnant 100 morts et 25 canons.

... suivi d'un service gagnant

Les Vendéens vont prendre leur revanche une semaine plus tard. Le 24 mai, avec le renfort de l'armée d'Anjou, venue de Cholet avec Cathelineau, Stofflet et Bonchamps, l'armée du Poitou avance à nouveau sur Fontenay-le-Comte, aux accents du *Vexilla Regis*.

Alerté, Chalbos, qui a repris La Châtaigneraie dès le 21, part à marche forcée au secours du chef-lieu, où il arrive le 25 à 5 heures du matin, avec des troupes épuisées qui subissent avant tout repos l'assaut de l'ennemi.

Les 25 000 Blancs sont répartis en trois colonnes. Bonchamps, avec ses soldats bien équipés, attaque le premier les 6 000 républicains qui paniquent. Chalbos tente une charge de cavalerie mais ses gendarmes à cheval prennent la fuite, et une contre-charge de Dommaigné achève la déroute républicaine.

Après ce combat acharné, les Blancs entrent dans la ville, dont Stofflet est nommé commandant de place. Ils procèdent sur les 3 000 prisonniers à « la tonte des *patauds* » : ceux-ci ont le crâne rasé pour être reconnus s'ils manquent à leur parole – le plus souvent non tenue – de ne plus combattre les insurgés.

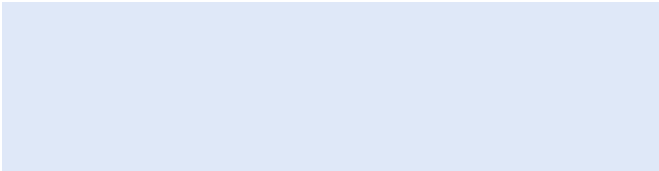
Conformément à leur habitude, les paysans-soldats abandonnent Fontenay dès le 28 mai, ce qui permet aux autorités républicaines de s'y réinstaller très vite.

Saumur : le plan bleu déjoué (9-10 juin 1793)

Aux yeux de Napoléon, grand admirateur des « géants de la Vendée », la prise de Saumur ouvrirait aux Vendéens la route de Paris. Ils n'ont pas voulu saisir cette occasion.

L'idée de Berthier

À la fin du mois de mai 1793, un plan mis au point par le général Berthier – futur chef d'état-major de Napoléon – et approuvé par le duc de Biron, commandant en chef de l'armée des Côtes de La Rochelle, prévoit le regroupement à Saumur de 18 000 hommes de troupe.





Portrait

PROFESSION : CHEF D'ÉTAT-MAJOR

Né à Versailles en 1753, officier du génie ayant participé à la guerre d'Indépendance américaine, **Alexandre Berthier** est major général de la garde nationale de Versailles en 1789, puis chef d'état-major du maréchal de Rochambeau en 1791.

Chef d'état-major du duc de Biron en mai 1793, il est révoqué quelques semaines après la chute de Saumur lorsque celui-ci est destitué et emprisonné.

Berthier fera carrière avec Bonaparte, dont il est chef d'état-major en Italie et en Égypte, avant d'être son ministre de la Guerre, puis le chef d'état-major général de la Grande Armée.

Maréchal d'Empire, il se rallie à Louis XVIII et, lors des Cent-Jours, se réfugie en Bavière où il meurt début juin 1815.

L'objectif est ambitieux. Il s'agit d'en finir définitivement avec la Vendée militaire en submergeant son territoire et en repoussant ses combattants jusqu'à la défaite finale. Quatre colonnes de 10 000 hommes partiront ainsi, du nord au sud, d'Angers, Saumur, Chinon et Niort en avançant droit devant elles en zone insurgée.

L'idée de ces colonnes sera reprise l'année suivante par le général Turreau, commandant en chef de l'armée de l'Ouest, mais dans un esprit différent : tout détruire devant soi, et pas seulement les combattants ennemis.

Les Vendéens prennent les devants

Alertés par les mouvements des républicains autour de Saumur, les généraux vendéens décident d'attaquer la ville. Le 2 juin, 30 000 Angevins et Poitevins se rassemblent à Cholet à l'appel de Cathelineau, Stofflet, La Rochejaquelein et Lescure. Manque à l'appel Bonchamps, blessé à Fontenay quelques jours plus tôt, qui se repose à La Gaubretière (Vendée).

Les insurgés prennent Vihiers le 4 juin, Doué-la-Fontaine le 7, sur la route menant de Cholet à Saumur. Ils mettent en fuite le général républicain Leygonier à Concourson.

Le général Duhoux, qui commande la garnison de Saumur, réclame des renforts. Le général Salomon sort de Thouars avec 5 000 hommes pour venir à son secours, mais sa colonne se heurte aux Blancs à Montreuil-Bellay et est mise en fuite le 8 juin.

Au pied du mur

La place forte est protégée au nord-est par la Loire, à l'ouest par le Thouet. C'est la raison pour laquelle Donissan, le plus expérimenté des généraux vendéens, a préconisé de l'attaquer par Montreuil-Bellay, au sud-est.

Remplaçant Duhoux, blessé, c'est le général Menou qui assure la défense de la ville lorsque les Vendéens se présentent devant Saumur le 9 juin. Les Blancs se sont répartis en trois colonnes : Cathelineau sur les rives de la Loire, La Rochejaquelein et Stofflet au centre, Lescure le long du Thouet.

Tandis que La Rochejaquelein est contenu par Berthier, Lescure est mis un moment en déroute par la charge de cuirassiers républicains. Mais il rallie ses hommes et contre-attaque, soutenu par la cavalerie de Dommaigné, qui joue un rôle décisif, et

l'artillerie de Marigny.

Dommaigné est tué et Lescure blessé, mais les Bleus subissent une sévère défaite. À cette nouvelle, la garnison de Saumur est en proie à la panique. En dépit d'une tentative de contre-attaque menée par Menou et Berthier malgré leurs blessures, les cavaliers républicains reculent, l'infanterie perd pied et un bataillon de « sans-culottes » menés par Santerre s'enfuit à la seule vue des paysans-soldats.



Portrait

BARON ABDALLAH

Jean-François de Menou, baron de Boussay, est né en Touraine en 1750. Issu d'une très ancienne famille d'épée, il est maréchal de camp avant la Révolution.

Député de la noblesse aux états généraux, il rempile dans l'armée à l'issue de son mandat, en 1791. Il est employé à l'armée des Côtes de La Rochelle l'année suivante.

Après Saumur, destitué comme noble, Menou reprend du service sous le Directoire, devenant commandant en chef de l'armée de l'Intérieur. Il accompagne Bonaparte en Égypte, où il se convertit à l'islam, devenant Abdallah Menou. Chef du corps expéditionnaire français après l'assassinat de Kléber, il signe sa capitulation en août 1800.

Gouverneur militaire de Venise en 1807, Menou y meurt en 1810.

La lutte finale

Les Bleus se replient en plus ou moins bon ordre sur Angers, Tours et La Flèche. Seuls demeurent 500 gardes nationaux saumurois, retranchés dans le château.

La Rochejaquelein, accompagné d'un seul cavalier, entre en éclaireur dans la ville. Il est bientôt suivi par une troupe de 800 Vendéens.

L'ultime sursaut républicain vient du général Coustard de Saint-Lô, qui a rameuté des fuyards. Mais il est écrasé au pont Fouchard, où 2 000 Bleus encerclés sont obligés de se rendre. Le château, après une brève résistance, finit par capituler le 10 juin.

Les pertes républicaines sont considérables : 1 500 morts, plus de 6 000 prisonniers. Les Blancs récupèrent 80 canons, 15 000 fusils, un stock énorme de poudre et de munitions. Les prisonniers sont tondus et relâchés contre la promesse de ne plus combattre en Vendée militaire.

Un *Te Deum* est célébré dans l'église Saint-Pierre en action de grâce pour cette retentissante victoire. Mais les paysans quittent Saumur dès le 16 juin, abandonnant La Rochejaquelein, nommé gouverneur de la place, avec une poignée d'hommes.

Nantes au tournant de la guerre (28-29 juin 1793)

« Peut-être les destinées de la République étaient-elles attachées à la résistance de cette ville » écrit le général Turreau dans ses Mémoires. De fait, l'échec des Vendéens devant Nantes marque assurément le début d'une lente descente aux enfers pour la Grande Armée catholique et royale, après plusieurs mois de conquêtes.

Aux premières loges

Le 19 juin 1793, à Lorient, les représentants en mission auprès de Canclaux, commandant en chef de l'armée des Côtes de Brest, prennent un arrêté plaçant Nantes en état de siège. Ils s'inquiètent en effet de ce que la cité se trouve « en première loge du côté du pays qui est au pouvoir des rebelles ».

La quatrième ville française de l'époque – derrière Paris, Lyon et Bordeaux – est en effet particulièrement menacée. En s'emparant une semaine plus tôt de Bourgneuf, sur la côte du pays de Retz, Charette s'est ouvert la route du grand port de commerce, l'un des plus importants de France. Situation aggravée lorsque Lyrot, le 20 juin, tend une embuscade à Beysser – qui commande la garnison républicaine de Nantes et a mené une incursion dans le Lorousain, le fief du chef vendéen – et lui inflige une sévère défaite à La Louée, aux portes de la ville.

Située en amont de l'embouchure de la Loire, que les navires de haute mer peuvent remonter jusqu'à ses quais et ses entrepôts, Nantes occupe une position stratégique. Si les Blancs s'en rendaient maîtres, la flotte britannique – l'Angleterre est en guerre contre la République française – pourrait y déverser renforts, vivres, armes et munitions au profit des insurgés.

L'union fait la force

Dès après Bourgneuf, Charette fait savoir qu'il serait d'accord pour unir les forces de l'armée du Marais à celles de la Grande Armée catholique et royale, à laquelle il avait refusé d'adhérer, tout comme les autres chefs maraîchins, *paydrets* ou lorousains.

Cette proposition (à laquelle s'associe Lyrot) est acceptée avec enthousiasme. Le 20 juin, les généraux vendéens cosignent une sommation adressée aux Nantais et symboliquement envoyée d'Angers, que Lescure a occupée quelques heures ce

jour-là. Rédigé par Donissan, président du Conseil militaire de la Grande Armée, ce texte exige la reddition de la ville, sous peine de passer la garnison au fil de l'épée.

Lorsqu'il reçoit l'ultimatum le 24 juin, Baco de La Chapelle, le maire girondin de Nantes, décide de le garder secret afin de ne pas affoler la population et effrayer les soldats républicains.

Sur la route

Charette quitte son quartier général de Legé le 24 juin et se dirige vers Nantes par le sud, en liaison avec Lyrot, venu du Loroux-Bottereau.

La Grande Armée catholique et royale, de son côté, quitte Ancenis en chantant des cantiques et va se concentrer à Oudon, à l'est de Nantes.

Les Vendéens ont une supériorité numérique flagrante pour affronter les 12 000 hommes de Beysser. On estime à 20 000 hommes les forces de Charette et Lyrot, à 8 000 celles de la Grande Armée.

Attaque par trois côtés

Conformément au plan élaboré par Donissan et accepté par ses partenaires, l'attaque de la ville, déclenchée le 28 juin, se fait par trois côtés.

Charette et La Cathelinière occupent le camp des Sorinières, abandonné par les Bleus, et attaquent par le pont Rousseau, sur la Sèvre nantaise, au sud de Nantes. Lyrot arrive au sud-est par la route de Clisson, sur la rive droite de la rivière.

La Grande Armée s'est répartie en deux colonnes, au nord et au nord-est. Bonchamps et Stofflet débouchent par la route d'Ancenis, Cathelineau et D'Elbée par la rive de l'Erdre. Mais cette seconde colonne est retardée par la résistance inattendue de la garnison du camp de Saint-Georges, commandée

par un ouvrier ferblantier.

Les retards successifs réduisent à rien le plan initial des Blancs et l'assaut est reporté au lendemain. Cela laisse le temps à Canclaux d'ordonner l'évacuation du camp de Saint-Georges et le repli de sa garnison sur Nantes afin de renforcer le potentiel défensif de la ville.

Le second jour

Le 29 juin, Charette effectue une vive canonnade sur le pont de Pirmil, tenu par les Bleus sur un bras de la Loire, sans grand effet. L'artillerie républicaine, bien supérieure, crée au contraire des ravages dans ses rangs. De son côté, Lyrot est bloqué lui aussi dans son avance.

Les « Bonchamps » attaquent à 7 heures du matin le faubourg Saint-Donatien sur la route d'Ancenis et progressent vers le château, nœud de la résistance républicaine. Mais Cathelineau n'arrivant pas à l'heure convenue, Bonchamps se retire, craignant d'être encerclé.

Cathelineau et D'Elbée ne surviennent qu'à 10 heures. Ils forcent les positions républicaines, qui lâchent pied et cherchent à s'enfuir par la route de Vannes, seule issue possible.

Mais les Blancs ont commis une grave erreur tactique, contraire à toutes les règles militaires : ils ont bloqué la route avec deux canons, rendant toute retraite impossible aux vaincus. Du coup, enfermés dans la ville comme dans une souricière, les Bleus résistent avec l'énergie du désespoir, n'ayant plus rien à perdre.

Tout près du but

Les Vendéens relancent l'assaut. Parvenu au cœur de Nantes, place des agriculteurs (aujourd'hui place Viarme), à l'endroit même où sera exécuté Charette deux ans et demi plus tard, Cathelineau est sur le

point de faire tomber la ville.

Mais le généralissime de la Grande Armée catholique et royale s'écroule, frappé d'une balle provenant de la fenêtre d'un immeuble de la place. Il est emporté sur un brancard par ses gars des Mauges (il mourra quinze jours plus tard), et l'assaut est stoppé net.

Le croyant mort, les hommes du « Saint de l'Anjou » refusent de repartir au combat, en dépit des supplications des autres généraux. Du coup, c'est toute l'armée vendéenne qui lâche prise et abandonne le terrain conquis.

Charette se résout à se retirer. Lyrot doit faire de même, mais tient à rester le dernier sur le champ de bataille avec ses gars du Loroux, tirant par bravade le dernier coup de canon.

Triple bataille pour Luçon (28 juin, 30 juillet et 14 août 1793)

La Grande Armée catholique et royale s'y est prise à trois fois pour tenter de s'emparer de la ville dont Richelieu fut l'évêque. En pure perte.

La première fois

Le jour même où l'armée de Charette et le gros de la Grande Armée catholique et royale entreprennent d'assiéger Nantes, celle du Centre tente une diversion en lançant une attaque sur Luçon.

Le 28 juin 1793, à 17 heures, Royrand, parti de Chantonnay avec 6 000 hommes, attaque à 17 heures la cité épiscopale. Celle-ci est défendue par le général Sandoz, avec 1 800 hommes et 2 canons, qu'il a déployés dans la plaine devant la ville.

Submergés, les Bleus et leur chef cèdent et prennent la fuite. C'est un simple officier de dragons,

avec 500 hommes formant un dernier carré, qui soutient le « choc ». Tout à coup, 150 déserteurs du régiment de Provence, qui étaient passés aux Blancs, changent à nouveau de camp et rejoignent les lignes républicaines.

Déconcertés par cette trahison en pleine bataille, qui sème la confusion dans leurs rangs, les Vendéens battent en retraite.

Bis repetita

Sandoz ayant été destitué en raison de sa désertion du 28 juin, le nouveau commandant de la place de Luçon, le général Tuncq, attaque en force l'armée du Centre le 25 juillet, et s'empare de Chantonnay, chassant les hommes de Royrand.



Portrait

UN CHEF DÉTESTABLE

Fils de tisserand, **Augustin Tuncq** est né en Picardie en 1746. Simple soldat au régiment de Provence à vingt ans, il est capitaine en 1780. Fervent révolutionnaire, il prend une part active à la prise des Tuileries le 10 août 1792.

En Vendée, ses succès n'effacent pas ses démêlés avec ses collègues – à commencer par son chef, Rossignol, qu'il taxe d'incompétence – et ses hommes, qui le détestent en raison de sa morgue et de son autoritarisme. La défaite de Chantonnay en septembre 1793, où Tuncq n'était pas présent, permet à Rossignol de le destituer une seconde fois. Incarcéré, le double vainqueur de Luçon est sauvé par la chute de Robespierre l'année suivante.

Réintégré, Tuncq reçoit de Hoche le commandement de la place de Nantes en juillet 1795. Mais de nouvelles querelles avec ses subordonnés lui valent d'être muté à Rennes, puis à l'armée du Rhin, avant de passer en conseil de guerre et mis à la retraite. Il meurt à Paris des suites d'une chute de cheval en 1800.

Dans ses Mémoires, Kléber le décrit comme « un homme immoral, sans probité ni talents ».

Celui-ci réclame de l'aide à D'Elbée, nouveau généralissime de la Grande Armée catholique et royale depuis la mort de Cathelineau, dix jours plus tôt. Accompagné de La Rochejaquelein et Lescure, avec 15 000 hommes, D'Elbée vient en personne prêter main-forte au chef de l'armée du Centre et à ses 1 500 paysans.

Le 30 juillet, les Vendéens arrivent devant Luçon, où Tuncq s'est replié. Ils se lancent à l'assaut, profitant de leur supériorité numérique, et font reculer les Bleus.

C'est alors qu'un inexplicable mouvement de panique provoque la fuite de l'armée vendéenne tout entière, tandis que les républicains en retraite se redéploient et opèrent une contre-attaque. Celle-ci est stoppée par la cavalerie du prince de Talmont, qui protège la fuite des siens.

Jamais deux sans trois

Repoussant la proposition d'un émissaire du gouvernement anglais de s'emparer d'un port de la côte bretonne, les généraux vendéens, réunis à Sainte-Hermine, décident d'effectuer une nouvelle tentative contre Luçon. Ils approuvent le plan de Lescure, qui prévoit une attaque par échelons.

Le 14 août, les armées du Marais, du Centre et la Grande Armée, pour une fois réunies, marchent sur

la ville avec 35 000 hommes et 17 canons. Destitué sur ordre de Rossignol, nouveau commandant en chef de l'armée des Côtes de La Rochelle, Tuncq est maintenu en fonction par les représentants en mission, avertis de l'approche des Blancs.

À 5 heures du matin, les Vendéens sont devant Luçon, où les attend Tuncq, qui a déployé ses hommes devant la cité, dissimulant son artillerie derrière un bataillon d'infanterie. D'Elbée, La Rochejaquelein et Royrand tiennent le flanc gauche, Lescure et l'artillerie de Marigny sont au centre, Charette et Joly restent à droite.

Face à la charge des Blancs, les fantassins républicains tirent un feu de salve puis se retirent, démasquant les canons. Ceux-ci font des ravages, tandis que la confusion et le manque de coordination provoquent une indescriptible confusion dans les rangs vendéens : les cavaliers de Talmont se heurtent aux artilleurs de Marigny, laissant Charette isolé. La panique fait fuir les paysans-soldats, poursuivis sans merci par la cavalerie de Tuncq.

Explication de gravure

Cette dernière bataille de Luçon est sans conteste la plus désastreuse de toutes celles qu'ont connues jusque-là les armées vendéennes.

C'est l'occasion d'un grand déballage entre les généraux. Charette accuse Talmont de l'avoir laissé seul face aux troupes républicaines. D'Elbée met en cause le plan de Lescure. Royrand se voit même reprocher d'avoir enrôlé des volontaires venus de paroisses... protestantes, censées être acquises aux Bleus.

Ce dernier désastre de Luçon laissera des traces indélébiles, qui pèseront lourd par la suite dans les relations entre chefs vendéens.

Torfou, la victoire qui rend l'espoir (19 septembre 1793)

Il est symbolique que ce soit à la jonction de trois des quatre départements de la Vendée militaire qu'ait eu lieu le dernier succès important remporté par les Vendéens, pour une fois tous unis, avant le désastre de Cholet.

Charette chassé du pays de Retz

Sorties de Nantes le 9 septembre, deux colonnes républicaines descendent vers le sud pour attaquer l'armée du Marais. À droite, 6 000 hommes de l'armée des Côtes de Brest, aux ordres de Beysser. À gauche, 2 000 Mayençais avancent avec Kléber, le reste demeurant en réserve au camp des Naudières, avec Haxo. Il s'agit de la phase ouest du plan de Canclaux : repousser Charette vers Mortagne et Cholet et l'acculer aux premières lignes de l'armée des Côtes de La Rochelle, venue de l'est.

Le lendemain, appuyé par Kléber, Beysser bat La Cathelinière à Port-Saint-Père et entreprend de ravager le pays de Retz, conformément aux ordres reçus, en dépit d'une vive résistance de Charette.

Le 11, les Mayençais entrent dans Machecoul, abandonnée sans combat par Charette. Le 12, Kléber disperse un groupe de maraîchins et s'empare de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Beysser défait Coüetus le lendemain à Saint-Jean-de-Corcoué, contraignant Charette à évacuer Legé, tandis que la cavalerie de Kléber, qui incendie La Limouzinière et Saint-Étienne-de-Corcoué, met en fuite 1 500 Vendéens.

Charette évacue Legé le 14 septembre dans la nuit et gagne le bocage vendéen, accompagné par un millier de non combattants qui fuient avec lui un pays de Retz dévasté par les républicains. Kléber

occupe la ville, tandis que Beysser chasse les insurgés de Palluau et Rocheservière, en Vendée.

Les Mayençais nettoient un dernier îlot de résistance des *paydrets* le 15, à Remouillé, sur la grande route de Nantes à La Rochelle.

À l'est, ça se passe moins bien

Le 10 septembre, toujours en application du plan Canclaux, l'armée des Côtes de La Rochelle sort de Saumur sur deux colonnes également, en direction de Vihiers, sur la route de Cholet. L'objectif est symétrique : repousser la Grande Armée catholique et royale vers les Mayençais.

Rossignol se heurte à La Rochejaquelein et l'oblige à reculer. Stofflet, qui repasse à l'attaque le 11, est battu à son tour.

Mais les généraux de la Grande Armée, réunis à Cholet, ont eux aussi leur plan : marcher à la fois vers l'ouest, avec le gros des troupes, à la rencontre des Mayençais, et vers l'est, pour stopper l'avance de Rossignol.

La colonne menée par Santerre entre dans Coron le 18 septembre, la traverse en direction de Vezins, non loin de Cholet. Mais Laugrenière, chargé de l'affronter avec une partie de l'armée du Poitou, reçoit le secours décisif de Piron de La Varenne, accouru au son du canon avec des Angevins et l'armée du Centre. À l'issue de plusieurs heures de durs affrontements entre 6 000 Blancs et 16 000 Bleus, Piron inflige une sévère raclée à Santerre, qui s'enfuit.



Portrait

LE HÉROS AU CHEVAL BLANC

Né près d'Ancenis en 1755, **Dominique Piron de La Varenne** a émigré en 1791 et servi dans l'armée des Princes. Revenu à La Varenne (Maine-et-Loire), il conduit une insurrection sur la rive droite de la Loire en mars 1793, s'emparant d'Oudon et d'Ancenis.

Battu par les Bleus, il passe sur la rive gauche pour se joindre aux Vendéens, au côté de Bonchamps. Piron s'illustre dans tous les combats de la Grande Armée catholique et royale, ce qui lui vaut d'être qualifié par Lescure de « héros ».

Lors de la virée de Galerne, il assure le passage de la Loire à ce qui reste d'artillerie à la Grande Armée et, commandant l'arrière-garde, protège la fuite de celle-ci après le massacre du Mans, en décembre 1793. Il semble qu'il ait péri après Savenay, tué à coups de fusil à bord d'une embarcation avec laquelle il tentait de regagner la rive gauche.

Piron était célèbre, y compris chez les Bleus, à cause de sa monture. Le général républicain Westermann pestait contre « ce damné petit cheval blanc toujours à la tête de la cavalerie ennemie, monté par un gentilhomme émigré et qui m'offusquait si souvent ».

À l'annonce de la défaite de Coron, Rossignol décide de sonner la retraite vers Saumur. Dans la panique, il oublie d'en prévenir Kléber et Beysser.

Charette aux abois

Entre-temps, ces derniers ont poursuivi la traque de l'armée du Marais, bientôt rejoints par Aubert-

Dubayet, qui amène le reste de l'armée de Mayence.

Le 16 septembre, Kléber investit Montaigu, où Charette est arrivé la veille. Il attaque et disperse l'arrière-garde de celui-ci, tandis que Beysser fait de même avec les troupes de La Cathelinière, près de Clisson. Les républicains s'emparent sans encombre des deux cités.

Une nouvelle fois chassé, Charette se réfugie à Tiffauges, qui domine le confluent de la Sèvre nantaise et de la Crûme. Tandis que ses hommes, épuisés, reprennent des forces, il adresse un appel au secours aux généraux de la Grande Armée catholique et royale, en leur recommandant de ne pas tarder.

Contournant Tiffauges, Kléber se dirige le 18 septembre vers Torfou, une localité voisine située dans le Maine-et-Loire mais limitrophe de la Loire-Inférieure et de la Vendée. Il y mène l'avant-garde de Mayence, forte de 2 000 hommes, avec la légion des Francs et les chasseurs de Cassel conduits par Boüin de Marigny.

IL Y A MARIGNY ET MARIGNY

Les Boüin de Marigny cousinent avec les Bernard de Marigny, mais Jean et Gaspard ne combattent pas dans le même camp, à Torfou pas plus qu'ailleurs.

Né à Châtellerault en 1766, Jean Fortuné Boüin de Marigny, ancien officier du Roi, s'est rallié très tôt à la Révolution. Lors du siège de Mayence, il organise des « compagnies franches », francs-tireurs qui opèrent des coups de main derrière les lignes ennemies. En Vendée, il continue de combattre avec les Mayençais, s'illustrant, outre Torfou, à Cholet et lors de la virée de Galerne.

Marigny est tué à Durtal, près d'Angers, atteint par un boulet de canon le 5 décembre 1793, juste avant que ne lui parvienne de Paris l'annonce de sa destitution en tant que ci-devant. Carrier disait pourtant de lui qu'il n'avait vu personne « se battre aussi révolutionnairement que ce noble ».

Mais le même jour, conduite par D'Elbée, Bonchamps et Lescure, la Grande Armée catholique et royale, avec 20 000 hommes, parvient à Tiffauges, à quelques kilomètres de Torfou. Venue de Cholet en longeant la Sèvre, elle y opère sa jonction avec Charette, qui y bivouaque.

Combats sur les hauteurs

Parvenu en vue de Torfou à 9 heures du matin le 19 septembre 1793, Kléber – qui a reçu le renfort de 4 000 hommes – est attaqué près de Boussay (Loire-Inférieure) par un parti de cavaliers vendéens, qui tirent des coups de feu et se retirent aussitôt.

Il charge Boüin de Marigny d'occuper les collines à l'est de Torfou, emplacement stratégique. Le chef des compagnies franches se heurte aux *paydrets* de Charette, Joly et Savin, et il n'a pas l'avantage dans une mêlée confuse.

Mais l'arrivée de Kléber, venu au secours de Marigny, sème la panique dans les rangs vendéens. Affolés, ils s'enfuient, laissant la victoire aux Mayençais.

Les « paydrettes » retournent la situation

C'est alors que les fuyards voient se dresser devant eux des centaines de femmes, les leurs. Elles font partie des réfugiés qui ont abandonné le pays de Retz à la suite de l'armée du Marais, et se sont rassemblées en bord de Sèvre pour prier durant le « choc ».

Furieuses, elles accueillent leurs hommes à coups de bâton et de jets de pierres. En les insultant, en menaçant même de se battre à leur place, elles les contraignent à revenir sur leurs pas.

Charette, qui survient alors, peut rameuter ses

troupes et les ramener au combat. Au même moment arrive de Tiffauges la Grande Armée, suivant D'Elbée et Lescure, qu'accompagne Bonchamps, blessé dans un précédent combat et qui s'est fait amener sur un brancard.

Qui l'emportera ?

Déployés entre Torfou et Tiffauges, les 20 000 Vendéens contre-attaquent sur le plateau tenu par les républicains, qui résistent avec vigueur.

Kléber parvient à déloger Charette du bourg de Torfou, mais Lescure tient bon au centre du dispositif et Bonchamps progresse sur l'aile gauche. La lutte reste longtemps indécise.

Sous l'assaut des « Bonchamps », les Mayençais commencent à céder du terrain. Deux bataillons reculent, entraînant d'autres qui croient à une retraite. Kléber tente de repasser à l'attaque avec son aile gauche, mais ses hommes sont submergés par le nombre.

Kléber dans la tourmente

Menacé d'encerclement, Kléber donne l'ordre de se retirer. Il a perdu 1 000 hommes dans l'affaire, soit le sixième de ses effectifs. C'est la première défaite de ses Mayençais depuis leur arrivée en Vendée militaire.

ARMÉE DE FAÏENCE ? TIAPLE !

La victoire de Torfou a regonflé le moral des Vendéens, mis à rude épreuve depuis plusieurs semaines.

La tradition prête aux paysans-soldats, enivrés par leur succès sur cette troupe réputée invincible, cette pique ironique à l'égard de leurs adversaires malheureux : « Soldats de Mayence ? Soldats de faïence ! Ça ne tient pas au feu. »

Kléber, blessé à l'épaule lors de la bataille, sait se montrer plus élégant. Sur le point de céder devant l'assaut de la Grande Armée, il concède, avec son fort accent alsacien :
« Tiaple ! Ces prigands se pattent bien. »

Il se replie sur Clisson, harcelé par Charette lancé à ses trousses. C'est alors que le général républicain aperçoit l'armée du Centre, conduite par Royrand, qui arrive par la rive gauche de la Sèvre nantaise et tente de lui couper la retraite.

Kléber n'a pas d'autre solution que d'ordonner à l'adjudant général Chevardin de se sacrifier pour protéger la fuite des Mayençais. Il le charge de défendre le pont de Boussay contre Royrand : « Ne fût-ce qu'une heure. Meurs s'il le faut ! »

Avec les 100 soldats du bataillon des volontaires de Saône-et-Loire et 2 canons placés en enfilade sur le pont, Chevardin remplit sa mission. Retardant l'arrivée de Royrand, il se fait tuer avec presque tous ses hommes, mais l'armée de Mayence est sauvée.

Le pont pris, Charette peut se lancer à la poursuite de Kléber et l'accrocher à Gétigné (Loire-Inférieure). Si les renforts tardifs d'Aubert-Dubayet et Wimeux, puis de Canclaux en personne, contraignent le général vendéen à se retirer, ils n'empêchent pas Torfou de constituer une humiliante défaite républicaine.

À Cholet, des tigres contre des lions (17 octobre 1793)

C'est la première grande ville prise par des paysans inorganisés, aux accents du *Vexilla Regis*, le 14 mars 1793. C'est aussi, sept mois après, la dernière tentative de la Grande Armée catholique et royale, avec ses généraux et ses drapeaux, de s'emparer d'une ville en Vendée militaire, avant de fuir en criant « À la Loire ! »

Le début de la fin

À la mi-octobre 1793, un mois après la victoire de Torfou sur les Mayençais, la situation des insurgés vendéens est dramatique. La Grande Armée catholique et royale et l'armée du Centre subissent défaite sur défaite, Charette boude dans son coin.

Bonchamps et D'Elbée ont été battus à Treize-Septiers le 6 octobre et ont abandonné Montaigu au Mayençais Haxo, le 10.

Le 11, 18 000 insurgés se heurtent à Chalbos et Westermann dans les landes du Temple (Deux-Sèvres), sur la route de Mortagne et Cholet, et écrasent leurs troupes, poursuivant les fuyards avec la cavalerie. Mais Westermann, qui a rallié 4 000 volontaires, opère un raid sur Châtillon en pleine nuit, surprend les Vendéens, « ivres de l'eau de vie » prise aux Bleus, et en fait un terrible massacre dans les rue de la ville.

Le lendemain, Westermann incendie Le Temple et opère un repli tactique en direction de Bressuire, afin de « se refaire ». Le même jour, les Mayençais opèrent une jonction avec un contingent républicain venu de Luçon, dont Marceau prend le commandement.

En prévision de l'assaut des Bleus contre Mortagne, qui tombe effectivement le 16, le parc d'artillerie concentré dans la ville a été replié sur Beaupreau, le fief des Mauges, ainsi que l'hôpital de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

L'avertissement de La Tremblaye

Tous les généraux de la Grande Armée et de celle du Centre, ainsi que Lyrot – seul représentant de l'armée du Marais – se rassemblent à Cholet, en vue de l'explication finale.

Le 14 octobre à l'aube, Léchelle, tout nouveau

commandant de la toute nouvelle armée de l'Ouest, et Kléber quittent Montaigu en direction de Tiffauges, franchissent la Sèvre nantaise et bivouaquent à Torfou, avant d'entrer dans Mortagne. Pendant ce temps, Marceau occupe Saint-Fulgent et Les Herbiers, où il incendie 7 moulins du mont des Alouettes, chassant vers Cholet Royrand et Sapineau de La Rairie, qui a succédé à son oncle comme commandant en second de l'armée du Centre.

Rejoint par Marceau, Kléber marche sur Cholet le 15 octobre. Il se heurte à D'Elbée et Lescure près du château de la Tremblaye, aux portes de Cholet. Après un succès initial de Lescure, qui tombe grièvement blessé d'une balle dans la tempe, les Vendéens refluent devant Beaupuy, surgi en renfort avec une colonne de Mayençais. Mais ceux-ci, éreintés par leur longue marche du matin et quatre heures de combat acharné, renoncent à la poursuite.

Kléber désavoué

Dans la matinée du 16 octobre, Beaupuy, envoyé en avant-garde, entre par le sud dans Cholet abandonné par la Grande Armée quelques heures plus tôt, la traverse sans s'y arrêter et va prendre position sur les hauteurs au nord de la ville.



Portrait

UNE CHEMISE ENSANGLANTÉE

Né en 1755 dans une vieille famille du Périgord, **Michel de Beaupuy** a été officier dans les armées du Roi. Frère d'un député à l'Assemblée législative, il commande en 1792 un bataillon de volontaires de

Dordogne, puis participe à la défense de Mayence.

Kléber, qu'il a suivi en Vendée, lui doit la victoire de La Tremblaye. Beaupuy participe à la virée de Galerne, au cours de laquelle il est plusieurs fois blessé, arborant en guise de drapeau sa chemise tachée de sang.

Chef d'état-major de Vimeux, qui succède à Turreau à la tête de l'armée de l'Ouest au printemps 1794, il est de ceux qui souhaitent atténuer les effets du passage des colonnes infernales en Vendée militaire.

Appelé à l'armée du Rhin en 1795, Beaupuy est tué en Forêt-Noire en octobre 1796.

Ceci accompli, Kléber met en place son dispositif entre le château de la Treille, sur sa gauche, et celui de Bois-Grolleau, à droite. Beaupuy et Haxo tiennent le flanc gauche, Vimeux le flanc droit, avec Marceau au centre, devant les landes de La Papinière. Au total, les républicains comptent 26 000 hommes.

Lors d'un conseil de guerre, en présence de pas moins sept représentants en mission – dont Carrier et Merlin de Thionville – Kléber propose son plan : lancer trois colonnes sur Saint-Florent, Gesté et Beaupreau pour couper les Vendéens d'un accès possible à la Loire ou à Nantes. Ce plan est rejeté, la majorité du conseil optant pour une avancée en masse sur Beaupreau, où est rassemblée la Grande Armée catholique et royale.

Quelle est la marche à suivre ?

Les chefs vendéens sont tout aussi divisés. Lors d'un conseil militaire à Beaupreau, Bonchamps propose aux autres chefs de le laisser passer avec ses hommes sur la rive droite de la Loire, afin d'aller

soulever les Bretons sur les arrières de Nantes et de l'armée de l'Ouest. Talmont veut lui aussi franchir la Loire, mais pour aller vers le nord, dans la région de Laval, où sa famille a des terres et où Jean Cottureau, dit Jean Chouan, mène la guérilla contre les Bleus.



Portrait

DU SANG BLEU POUR LE ROI

Né en septembre 1765, **Antoine Philippe de La Trémoille**, prince de Talmont, appartient à une très illustre famille, au service du Roi depuis Charles VII. Les La Trémoille possèdent de vastes domaines en bas Poitou, autour de Talmont, et surtout dans le Maine, à Laval.

Ancien officier, Talmont émigre en 1791 et devient aide de camp du comte d'Artois, frère de Louis XVI et futur Charles X, dans l'armée des Princes. Il revient d'émigration pour tenter de soulever le Maine et le bas Anjou voisin, mais est emprisonné à Angers en janvier 1793. Il s'évade et rejoint en juin les Vendéens, qui viennent de prendre Saumur.

Participant à tous les combats de la Grande Armée catholique et royale à la tête de sa cavalerie, Talmont joue un rôle décisif dans le choix de passer la Loire après la défaite de Cholet. Il abandonne ses compagnons d'armes peu avant Savenay, n'approuvant pas le choix de Fleuriot comme généralissime de ce qui reste de la Grande Armée.

Déguisé en paysan, il erre dans la campagne pour tenter de retourner à Laval

et de se joindre aux bandes de Jean Cottereau, son « vassal ». Reconnu par une servante d'auberge près de Fougères, il est capturé et emmené à Angers, où il est condamné à mort. Ramené à Laval, il est guillotiné devant son château le 27 janvier 1794, et sa tête est exposée sur la grille de la cour.

Talmont, admiré pour sa folle bravoure mais très imbu de son rang, fut le seul membre d'une famille princière à partager le combat des Vendéens. Il s'en expliquait en disant : « Mon sang appartient à mon Roi jusqu'à la dernière goutte. »

Royrand se dit partisan d'une percée vers l'ouest pour rejoindre l'armée du Marais, à qui est envoyé un courrier d'appel à la rescousse, qui reste sans réponse. Quant à D'Elbée, Stofflet et La Rochejaquelein, ils refusent absolument de quitter le territoire de la Vendée militaire, et Lescure fait savoir de son lit de douleur qu'il partage leur avis.

En définitive, il est décidé que la Grande Armée se portera sur Cholet, devançant sans le savoir Kléber, qui compte se porter sur Beaupreau. Un détachement de 4 000 hommes, aux ordres de Talmont, est toutefois chargé d'établir une tête de pont à Varades, sur la rive droite de la Loire, au cas où...

Les Vendéens tiennent la victoire...

Le 17 octobre 1793, à 9 heures du matin, Kléber s'apprête à lancer trois colonnes de Cholet sur Beaupreau. Celle de droite, menée par Vimeux, est chargée de couper une retraite éventuelle des Vendéens vers la Loire, celle de gauche, aux ordres de Haxo, d'empêcher un éventuel repli vers « le pays de Charette ». Au centre, Marceau doit aller

directement au contact.

Mais la manœuvre est annulée, car les Vendéens ont pris les devants. Sortie de Beaupreau au lever du soleil, la Grande Armée est en marche vers Cholet. Elle avance sur trois lignes, avec la Rochejaquelein et Royrand à droite, D'Elbée et Bonchamps au centre, Stofflet et Marigny à gauche.

En début d'après-midi, 35 000 Vendéens se jettent sur les lignes républicaines, stationnées au nord de la ville. La Rochejaquelein et Royrand bousculent les avant-postes de Haxo et Beaupuy et avancent pied à pied en dépit d'une résistance acharnée des grenadiers républicains, prenant le contrôle des landes de La Papinière. D'Elbée et Bonchamps délogent les défenseurs du bois de Saint-Léger, tandis que Stofflet éprouve davantage de difficultés et progresse plus lentement.

Les Mayençais reculent jusqu'aux faubourgs de Cholet. La situation des républicains semble si compromise que Carrier s'enfuit à cheval, allant rejoindre Léchelle au château de la Tremblaye, où le commandant en chef de l'armée de l'Ouest s'est prudemment cantonné avant même le début de la bataille.

... avant le revers inattendu

Kléber reçoit le renfort d'un contingent de réserve, mais celui-ci s'enfuit à la seule vue des Vendéens. Le chef des Mayençais réussit toutefois à rameuter ses hommes et engage un sanglant corps-à-corps. « Les Vendéens combattaient comme des tigres et nos soldats comme des lions » écrira Kléber après la bataille, dans son rapport à la Convention.

C'est alors que surgit Haxo. Le général républicain assaille D'Elbée et Bonchamps qui, surpris, reculent. Royrand, mitraillé par les canons de Marceau, fait de même. Croyant à l'arrivée de troupes fraîches en face d'eux, les Vendéens sont pris de panique, en dépit de leurs chefs qui se jettent dans la mêlée pour tenter de les rallier autour d'eux.

À la nuit tombante, les jeux sont faits. D'Elbée et Bonchamps sont grièvement blessés et évacués du champ de bataille. C'est la défaite totale et sans appel, et une fuite éperdue des survivants vers Beaupreau et la Loire, sous la protection de Lyrot qui assure l'arrière-garde avec ses gars du Loroux. Épuisés, les Mayençais ne sont pas en mesure d'assurer la poursuite, renonçant à exploiter un succès chèrement acquis.

Le charnier du Mans (12-13 décembre 1793)

Une armée à bout de forces, en proie à la famine et à l'épidémie, encombrée d'une foule de civils qui l'affaiblissent, fait front, encore et toujours. Et des vainqueurs qui se comportent non en soldats, mais en bouchers.

À boire et à manger

Victorieuse à La Flèche le 8 décembre 1793, la Grande Armée catholique et royale poursuit sa course vers la Loire, en vue de regagner la Vendée militaire. Un lent cheminement pour 20 000 soldats-paysans, et autant de non combattants, qui souffrent de la faim, de la dysenterie et du typhus.

Les Vendéens, le 10, mettent 6 000 républicains en déroute, et à midi Le Mans est pris. Hommes, femmes et enfants se dispersent par les rues de la ville à la recherche de vêtements et de vivres. Et d'alcool également, en guise de remontant.

Les combattants sont trop malades, souvent trop ivres aussi, pour veiller à organiser la défense de la ville, tandis qu'approchent Marceau, Kléber, Westermann et Tilly, suivis de 20 000 hommes.



ACCUSÉ D'HUMANITÉ

Né à Chartres en 1769, **François Séverin Marceau-Desgraviers**, soldat à 16 ans, a participé à la prise de la Bastille. Lieutenant colonel du bataillon des volontaires d'Eure-et-Loir en 1792, il prend part à la défense malheureuse de Verdun contre les Prussiens.

Envoyé en Vendée, Marceau s'illustre à Saumur où il sauve la vie du représentant Bourbotte, à Luçon, à Cholet et dans toutes les batailles de la virée de Galerne. Vaincu à Entrammes et Dol, il prend sa revanche au Mans et à Savenay.

Mis en accusation pour avoir sauvé la vie d'une jeune Vendéenne au Mans, écœuré par l'inhumanité des représentants de la Convention, il demande à quitter l'armée de l'Ouest, dont il a assuré un moment le commandement en chef par intérim.

Marceau participe à la victoire de Fleurus et à la prise de Coblenze en 1794. Il meurt au combat en Rhénanie, en septembre 1796.

Chouans, en avant

L'avant-garde républicaine, conduite par Westermann, se présente devant Le Mans le 12 décembre. Secondé par Talmont, La Rochejaquelein rassemble 3 000 hommes, surtout des chouans venus à la rescousse au début de la virée, et s'avance à sa rencontre à Pontlieue.

Surpris, le général républicain bat en retraite. Mais Marceau survient avec le gros de la troupe. Les

Vendéens, paniqués, se débandent, contraignant le jeune généralissime à rentrer dans la ville.

Sous la pression de Westermann, qui attaque sans ordres, forçant le commandant en chef à le suivre, Marceau n'attend pas Kléber et le reste des Mayençais. Il entre dans Le Mans à la tombée de la nuit, prend d'assaut les barricades rudimentaires mises en place dans les rues. Des combats acharnés se poursuivent toute la nuit.

L'heure du massacre

La Rochejaquelein doit se rendre à l'évidence : tout est perdu. Il ne peut que protéger à l'aide de 14 canons la retraite des restes de la Grande Armée vers Laval, par un pont sur la Sarthe.

Mais à l'intérieur de la ville, plusieurs milliers de Vendéens, pour la plupart des femmes, des enfants et des vieillards, sont retranchés dans des maisons. Des îlots de résistance tiennent jusqu'à l'aube, mais sont anéantis par l'artillerie républicaine qui pilonne les immeubles, ensevelissant les occupants sous les décombres.

Il s'ensuit un terrible massacre de rue, le 13 décembre, que Marceau ne peut empêcher. Westermann, de son côté, s'est lancé à la poursuite des fuyards et hache à coups de sabre ceux qu'il attrape. Avec le concours de paysans des environs, qui achèvent les malheureux.

Mais le gros des survivants réussit à gagner Laval et à s'y retrancher. Westermann fait demi-tour, n'osant pas lancer l'assaut à lui-seul.



Le saviez-vous

COMPTABILITÉ MACABRE

On estime à près de 10 000 morts – contre 30 côté républicain – le nombre de Vendéens tués au combat ou massacrés. Les habitants du Mans, par crainte de la contagion, s'empressent de jeter eux-mêmes les cadavres dans des tranchées creusées à la hâte.

Lors de travaux publics, place des Jacobins, on découvrit en 2009 neuf charniers contenant au total environ 250 squelettes. Selon les chercheurs de l'Institut national de recherches en archéologie préventive, il se trouve entre 2 000 et 5 000 corps enfouis sous la place.

Boisguy, futur chef des chouans d'Ille-et-Vilaine, qui combattit au Mans jusqu'au dernier moment, a raconté l'indicible : « Les républicains massacrèrent de sang-froid les femmes, les enfants, les blessés et les prisonniers. La ville, après ces exécutions, fut plongée dans un horrible silence. »

C'est la lutte finale à Savenay (23 décembre 1793)

L'odyssée d'outre-Loire des Vendéens prend fin dans les marais d'une petite ville proche de Nantes. La Grande Armée catholique et royale disparaît en tant qu'unité constituée à l'issue d'un combat désespéré, qui s'achève en massacre. L'insurrection née en mars 1793 se poursuivra encore vingt-sept mois, mais sous une autre forme.

Le retour interdit

Après le massacre du Mans, les quelques milliers de Vendéens survivants, combattants et non combattants mêlés, tournent en rond en pays de galerne, de Laval à Angers, puis Ancenis, dans

l'obsession de retourner chez eux en passant la Loire.

Parvenus près d'Ancenis le 16 décembre 1793, ils construisent des barques et des radeaux pour tenter de franchir le fleuve. La Rochejaquelein et Stofflet, qui se proposent d'aller établir une tête de pont sur la rive gauche, réussissent à passer avec 1 200 personnes, rejoignant la « Petite armée » de Pierre Cathelineau, qui les attend de l'autre côté du fleuve. Mais l'irruption de deux canonnières républicaines interrompt brutalement la navette des suivants.

UN AUTRE CATHELINÉAU

Charette n'est pas seul à être demeuré sur la rive gauche de la Loire pendant la virée de Galerne. Pierre Cathelineau a fait de même.

Né au Pin-en-Mauges en 1767, il a suivi son frère dès le premier jour de l'insurrection. C'est sous sa conduite qu'une escorte de 1 500 Angevins a accompagné D'Elbée à Noirmoutier pour soigner ses blessures de Cholet.

Revenu dans les Mauges le 8 novembre 1793, Pierre Cathelineau prend la tête, avec le comte de La Bouère, d'une troupe de plusieurs milliers d'hommes surnommée la « Petite armée ». Il mène avec elle une guerre de harcèlement contre les Bleus, autour de Jallais et de Beaupreau.

Début décembre, Cathelineau et La Bouère se postent avec 1 500 hommes sur la rive gauche de la Loire dans la perspective d'un retour de la Grande Armée. Lorsque seuls La Rochejaquelein et Stofflet réussissent à passer, Cathelineau confie spontanément à « M. Henri » le commandement de son armée.

Il meurt au Pin-en-Mauges en février 1794, à la suite de blessures lors d'un combat à Cholet.

Les « recalés » poursuivent leur errance en direction du Morbihan, où Cadoudal les attend. Contournant

Nantes, ils viennent s'échouer dans la petite cité de Blain le 20 décembre.

C'est là qu'un conseil militaire de la Grande Armée élit un nouveau généralissime, en remplacement de La Rochejaquelein, coupé de ses troupes. Fleuriot est préféré à Talmont. Furieux, celui-ci s'en va avec une vingtaine de ses cavaliers pour regagner ses terres de Laval.

LE DERNIER CHEF

Quatrième et dernier généralissime de la Grande Armée catholique et royale, **Jacques Nicolas Fleuriot de la Freulière**, né en 1738 à Ancenis, a été officier dans les armées du Roi.

Dès mars 1793, il rejoint Bonchamps, qui lui confie le commandement de ses compagnies, puis combat avec Stofflet lors de la virée de Galerne. Lors du passage de la Loire, il reste le dernier sur la rive gauche pour assurer la protection.

Après Savenay, Fleuriot réussit à regagner la Vendée et se met à la disposition de Charette. Il ne capitule qu'à la mort de celui-ci, en 1796.

Maréchal de camp sous la Restauration, il meurt à Oudon le 18 novembre 1821.

Son frère aîné Jacques, ancien officier de cavalerie, combat aussi avec Bonchamps, après avoir tenté de s'emparer d'Ancenis en mars 1793. Il meurt à Saint-Florent-le-Vieil en juillet 1793, quelques jours après avoir eu la jambe emportée par un boulet lors du siège de Nantes.

Cul-de-sac marécageux

Soutenu par Marigny et Lyrot, Fleuriot est convaincu qu'il n'y a rien à attendre des républicains et qu'il ne reste qu'à se battre jusqu'au bout, en tentant de gagner la Bretagne. La Grande

Armée se remet donc en route.

Située dans une zone marécageuse, Savenay est une petite cité de Loire-Inférieure, enclavée entre la Loire, la Vilaine et l'Océan. Les Vendéens s'en emparent le 22 décembre de grand matin, les 150 Bleus de la garnison ayant battu en retraite après avoir fait évacuer les habitants. Fleuriot ne veut pas que le laisser-aller du Mans se reproduise et organise aussitôt la défense de la ville.

Il reste au généralissime 6 000 hommes en état de combattre, avec 7 canons. On compte autant de non combattants, blessés, femmes, enfants, vieillards...

En face, survenant devant Savenay presque au même moment, Marceau, avec Kléber, Beaupuy, Westermann et six autres généraux, disposent de 18 000 hommes. L'affaire est jugée si importante que l'armée républicaine est flanquée de pas moins de trois représentants en mission : Prieur de la Marne, Bourbotte et Turreau, cousin du futur inventeur des colonnes infernales.

Les Bleus dans le brouillard

Placé en avant-garde, Westermann attaque à 11 heures, mais est repoussé. Kléber et Marceau surviennent à midi avec le gros de l'armée républicaine. Après de vifs affrontements pour se rendre maîtres du bois de la Touchelais, un endroit stratégique au nord-est de Savenay, les Bleus prennent le dessus.

Les combats prennent fin en cours d'après-midi en raison de l'apparition d'un brouillard très dense. Mais à la tombée de la nuit, les conventionnels, furieux de l'inaction des hommes de Kléber, exigent la reprise des combats, quelles que soient les conditions climatiques.

Cette intransigeance est attisée par Westermann, jaloux de l'ancien chef des Mayençais, qui assure vouloir « se charger de tout ». Kléber, exaspéré, réplique : « Je croyais avoir trop bien engagé

l'affaire pour la laisser terminer par un autre. » C'est Marceau qui finit par convaincre les représentants de la nécessité de ne reprendre le combat que le lendemain dès l'aube.

À l'heure où blanchit la campagne

Les républicains profitent de la nuit pour se redéployer. Le 23 décembre 1793, à 2 heures du matin, le dispositif est bouclé. Les Vendéens sont encerclés, avec Canuel sur le flanc gauche, Marceau et Kléber au centre, et Tilly sur le flanc droit.

La bataille de Savenay s'engage à l'aube, comme promis par Marceau. Les Vendéens – parmi lesquels les gars du Loroux – et les chouans restés avec eux attaquent les premiers, emmenés par Lyrot. Ils se battent avec l'énergie du désespoir, sans grande illusion. Mais ils obligent les Bleus à plier, leur prenant 2 canons et faisant 40 prisonniers.

Kléber contre-attaque à la baïonnette avec un régiment de gendarmes parisiens, repoussant les Blancs jusqu'aux portes de la ville. Marceau, de son côté, voit sa marche ralentie par ce qui reste d'artillerie à Marigny.

Westermann, Tilly et Canuel prennent l'offensive et entrent dans Savenay. Un combat acharné se fait rue par rue, maison par maison. L'artillerie vendéenne, massée sur la place de l'église, prolonge la résistance.

Fleuriot tente une ultime contre-attaque avec 300 cavaliers des compagnies bretonnes pour tenter de prendre les assaillants à revers. Mais les républicains disposent de réserves qui dispersent les hommes du généralissime. Celui-ci échappe à la capture en forçant le passage à coups de sabre à travers les rangs des Bleus.

Le coup de grâce

Un ultime engagement a lieu à l'ouest de Savenay, où les derniers combattants vendéens se sont rassemblés. Lyrot est tué, ainsi qu'un autre frère de Cathelineau. Marigny tient encore une heure avec ses deux derniers canons afin de protéger la fuite des blessés et des non combattants. Puis il se retire avec quelques dizaines d'hommes à travers les marais, échappant à ses poursuivants.

Un autre îlot de résistance subsiste au nord-ouest de la ville, sur la butte des Vignes, où 600 Vendéens tiennent tête aux républicains. Mais ils sont cernés et massacrés en cherchant à se réfugier dans le bois de Blanche-Couronne.

À 14 heures, tout est terminé. Tandis que Kléber regagne Nantes, Marceau et Westermann se lancent à la poursuite des derniers survivants, dans les marais de Montoir et les campagnes avoisinantes, tuant tous ceux qu'ils rattrapent. Dans les rues de Savenay, des patrouilles sont à la recherche de Vendéens cachés dans les maisons.

Le général Charlery attaque un dernier carré de soldats-paysans sans pouvoir l'enfoncer. Il négocie leur reddition en leur promettant le retour en Vendée en toute liberté. Mais l'un des représentants en mission, refusant cet accord, fait fusiller les prisonniers et mettre Charlery aux arrêts.

Entre jubilation et dégoût

Pendant ce temps, Westermann et ses « hussards de la mort » massacrent près d'un millier de prisonniers, parmi lesquels femmes et enfants, dans les bois de Sen, près de Prinquiau. Le « boucher de la Vendée » envoie immédiatement un message triomphant au Comité de salut public : « J'ai tout exterminé ! »

« LA PITIÉ N'EST PAS RÉVOLUTIONNAIRE »

Dans sa dépêche au Comité de salut public, Westermann

exulte : « Il n'y a plus de Vendée, citoyens républicains. Elle est morte sous notre sabre libre, avec ses femmes et ses enfants. Je viens de l'enterrer dans les marais et les bois de Savenay. Suivant les ordres que vous m'aviez donnés, j'ai écrasé les enfants sous les sabots des chevaux, massacré les femmes qui, au moins pour celles-là, n'enfanteront plus de brigands. Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher. J'ai tout exterminé. »

Le général dantoniste se félicite dans sa missive de ce que « Kléber et Marceau ne sont pas là » : ses supérieurs auraient sans doute empêché ce massacre. « Nous ne faisons pas de prisonniers, écrit en effet Westermann. La pitié n'est pas révolutionnaire. »

Kléber ne partage pas cette ivresse sanguinaire. Dans ses Mémoires, il évoque le sort des prisonniers « de tout âge et de tout sexe » : « Les représentants du peuple les firent juger par des tribunaux révolutionnaires et la France, l'Europe entière, connaissent les atrocités qu'on a exercées sur ces misérables. » Et il poursuit, faisant allusion aux méthodes de Carrier à l'égard des survivants de Savenay : « La ville de Nantes a particulièrement servi de théâtre à ces scènes sanglantes et inouïes que ma plume se refuse à écrire. »

Quant à Marceau, dans une lettre rédigée peu de temps après la bataille, il exprime lui aussi son horreur : « Quoi ! ma chère sœur, vous m'envoyez des félicitations sur ces deux batailles, ou plutôt sur ces deux carnages, et vous voudriez avoir des feuilles de mes lauriers ! Ne savez-vous pas qu'ils sont tachés de sang humain, de sang de Français. Je ne reviendrai plus en Vendée : il me répugne trop de combattre des Français. Je veux porter les armes contre l'étranger, là seulement est l'honneur et la gloire. »

Et il revient à un autre général républicain présent à Savenay l'élégance d'un salut à l'ennemi malheureux, chose dangereuse à l'époque, surtout dans une lettre envoyée à un délégué de la Convention : « Je les ai bien vus, bien examinés, j'ai

reconnu ces mêmes figures de Cholet et de Laval, écrit Beaupuy à Merlin de Thionville. À leur contenance et à leur mine, je te jure qu'il ne leur manquait du soldat que l'habit. Des troupes qui ont battu de tels Français peuvent se flatter aussi de vaincre des peuples assez lâches pour se réunir contre un seul, et encore pour la cause des rois ! [...] Cette guerre de brigands, de paysans, sur laquelle on a jeté tant de ridicule, que l'on dédaignait, que l'on affectait de regarder comme méprisable, m'a toujours paru, pour la République, la grande partie, et il me semble à présent qu'avec les autres ennemis nous ne ferons que peloter. »

Chapitre 20

Dix auteurs en quête de « géants »

DANS CE CHAPITRE :

»

Le père du communisme avocat des « brigands »

»

Michelet ne fait pas dans le féminisme

»

La Vendée a l'accent anglo-saxon

»

Un oratorio pour Bonchamps

L

es historiens n'ont pas le monopole de la Vendée militaire. La « guerre des géants » a inspiré romanciers, poètes, philosophes et théologiens de toutes sensibilités, de Chateaubriand à Soljenitsyne, de Hugo à Aragon. Même des écrivains anglophones s'y sont mis. Sans oublier un pape polonais.

Babeuf, le précurseur

150 ans avant les travaux de Lemkin sur la notion de génocide, le théoricien révolutionnaire a décrit le « populicide » exercé en Vendée par la Convention.

Le père du communisme

Arpenteur-géomètre picard, François Noël – dit Gracchus – Babeuf (1760-1797) s'est joint dès ses débuts, et avec enthousiasme, à la Révolution. Mais il reprochera très vite à celle-ci d'avoir trahi ses objectifs de protection du peuple.

Proche de Marat puis des « Crétois » (l'extrême gauche montagnarde), il est souvent considéré comme aux origines de la doctrine communiste. Cela lui vaudra d'être guillotiné sous le Directoire, en tant qu'animateur d'une « conjuration des égaux » dont la réalité est plus que douteuse.

Jaurès en parle comme de celui qui a fondé en France « non seulement la doctrine socialiste, mais surtout la politique socialiste ».

À charge contre Carrier

En décembre 1794, lorsque s'ouvre à Paris le procès de Carrier, Babeuf publie un opuscule de 194 pages, *Du système de dépopulation*, dans lequel il dénonce les exactions du représentant en mission à Nantes. À travers le député montagnard du Cantal, il vise la politique de « dépopulation » – qu'il qualifie également de « populicide » – du Comité de salut public sous l'emprise de Robespierre (exécuté quelques mois plus tôt). Il lui reproche d'avoir choisi, pour imposer les idées révolutionnaires à « des Français horriblement égarés », la répression et l'extermination plutôt que l'éducation civique et la persuasion.

Il dénonce l'action des représentants en mission, « vice-rois départementaux », avec « leurs pouvoirs sans bornes », et leur reproche d'avoir procédé à « l'immolation de milliers de nos frères » par un « grand hachis ».

Ce texte, passé inaperçu à l'époque, n'a été retrouvé et réédité que dans les années 1990 par les historiens français Bregeon et Secher. Ce qui explique que Lemkin n'en ait pas eu connaissance et ne parle pas du précédent vendéen dans la charte sur le génocide adoptée en 1948 par l'ONU, bien

qu'il reprenne sans le savoir le terme de « dépopulation » inventé par Babeuf pour désigner le « système d'extermination générale » décrété par la Convention dès 1793.

Chasse à courre

Babeuf accuse la Convention d'avoir décidé de « tourner la faux de la mort sur la totalité de la race vendéenne » sans distinction de sexe, d'âge ou d'appartenance politique.

Il n'incrimine pas seulement une faction partisane, mais l'ensemble du personnel dirigeant. Ainsi Camille Desmoulins, exécuté avec Danton pour appartenir au courant des « Indulgents », auteur en 1793 d'un ouvrage dans lequel il affirmait à propos des insurgés de la Vendée militaire : « Je ne conçois pas comment on peut condamner à mort sérieusement ces animaux à face humaine ; on ne peut que leur courir sus, non pas comme dans une guerre, mais comme dans une chasse [...]. »

« Il était prescrit de tout tuer »

« Toutes les relations qui nous sont revenues sur le caractère des habitants de départements insurgés, qu'on a confondus sous le nom commun de Vendée, s'accordent à donner l'idée d'hommes agrestes, simples, bons, humains, très rapprochés de la nature, et par conséquent propres à bien recevoir le dogme de la liberté, si déjà leur esprit n'eût pas été subjugué par les deux superstitions du sacerdoce et du nobilisme, qui les rendaient victimes et non coupables.

On convient encore généralement que, malgré ces premières impressions corruptrices, si la religion du républicanisme leur eût été portée et présentée comme elle devait l'être, il aurait été facile de faire tomber de devant les yeux de ces peuplades égarées le bandeau qui les offusquait [...].

On n'avait point chez nous l'alternative de sauver sa vie en adorant ce qu'on ne connaissait pas, et laissant là ce que, sous peine du supplice éternel, on avait été obligé de croire être les puissances légitimes du ciel et de la terre. Il n'était point dit de recevoir à conversion, d'admettre au giron de la République quiconque aurait mis bas les armes et serait venu s'y présenter. Non, il était prescrit de tout tuer, de tout brûler. Personne n'était plus censé, ne pouvait plus être cru, fidèle ou capable de se le rendre, dans ce pays déclaré en rébellion.

« Je suis patriote et je vais le prouver » disait un pauvre honnête homme de Vendéen. « Tant pis, lui répondait un brigandin tricolore [...] tu habites une terre maudite, tu mourras. »

Et, à l'instant, l'infortuné et paisible agricole est couché en joue, il expire sur son foyer, son agonie équivaut à mille morts, par le poignant spectacle de sa femme qu'il voit éprouver le même sort, mais livrée auparavant aux horreurs brutales de leurs communs assassins, de ses enfants immolés, emportés au bout des baïonnettes, de sa maison [...] livrée aux flammes sous lesquelles il rendra ses derniers soupirs. Quel déchirant tableau ! On n'y croirait pas, si nous ne le confirmions par des faits avérés et authentiques. Il faut remplir cette tâche. Il faut arracher tout à fait le voile qui a empêché de découvrir jusqu'ici qu'il n'a existé une insurrection de la Vendée que parce que d'infâmes gouvernants l'ont voulu, et qu'il entraînait dans leur plan affreux, tandis qu'on sarclerait la nation dans toute ses différentes parties, de la faucher totalement dans une région entière [...]. »

*La Guerre de la Vendée et le système de dépopulation,
Cerf, 2008*

Hugo : « Ma mère vendéenne »

Né au début du XIX^e siècle, Victor Hugo (1802-1885) n'a pas connu directement « la guerre des géants », à laquelle le Concordat avait mis définitivement fin l'année précédant sa naissance. Il ne s'est même

jamais rendu sur place, à l'exception, en 1843, d'une rapide traversée en diligence de l'ancienne Vendée militaire.

La légende de Sophie Trébuchet

Mais il connaissait bien les épisodes marquants de cette période, notamment par sa mère, à qui il devait une ascendance vendéenne : Sophie Trébuchet, arrière-petite-fille d'un receveur royal à La Garnache.

Née à Nantes en 1772, la jeune fille était la nièce d'une maîtresse de Carrier et avait raconté au petit Victor les fameuses noyades de Vendéens et les « mariages républicains ». La piété filiale, comme le raconte l'écrivain Gilbert Prouteau, auteur d'un *Victor Hugo vendéen*, lui attribue d'avoir caché et sauvé douze (voire dix-sept !) prêtres réfractaires.

Réfugiée durant la Terreur à Châteaubriant, aux franges de la Vendée militaire et de la chouannerie, elle y avait fait la connaissance en 1796 d'un officier républicain qu'elle épousera l'année suivante. Dans *Les Feuilles mortes*, le poète évoque la figure de ses parents, « mon père vieux soldat, ma mère vendéenne ».



Portrait

« CE HÉROS AU SOURIRE SI DOUX »

Né à Nancy en 1773, **Léopold Sigisbert Hugo** s'est engagé très tôt dans l'armée. Fervent révolutionnaire (il prend le surnom de « Brutus »), il fait partie des Mayençais affectés en Vendée avec Kléber, avec le

grade d'adjudant major.

Il s'illustre notamment au combat de Vihiers, en juillet 1793, et assiste en avril de l'année suivante à l'exécution sommaire de 209 habitants de Bouguenais, soupçonnés de sympathies pour les Blancs.

Hugo père quitte la Vendée en 1796, l'année où il fait la connaissance de Sophie Trébuchet. Assurant divers commandements militaires entre 1797 et 1815, ce fils de menuisier, général et comte d'Empire, meurt en 1828.

Mêlés aux souvenirs du général Hugo (qui évoque la guerre de Vendée dans ses Mémoires), les récits maternels, empreints de sympathies royalistes, exaltent la sensibilité du futur poète. C'est la raison pour laquelle il avouera un jour : « J'ai aimé la Vendée avant d'aimer la France. »

Cette bonne connaissance de l'histoire des guerres de Vendée n'empêche pas Hugo – comme Balzac dans *Les Chouans* – de confondre dans une même intrigue Vendée militaire et chouannerie. La troisième partie de son célèbre roman *Quatre-vingt-treize*, intitulée « En Vendée », se déroule... en Bretagne.

De Charles X à Brassens

En 1826, sous le règne de Charles X, Victor Hugo publie *Odes et Ballades*, un recueil de poèmes de jeunesse dont certains seront mis en musique par Georges Brassens au siècle suivant.

Partagé en cinq livres d'odes et un de ballades, cet ouvrage paru sous la Restauration est imprégné des sentiments de l'époque, légitimistes et catholiques, du fils du très républicain général comte Hugo.

En dépit d'un parcours politique digne de Talleyrand, qui le conduit au ralliement à la

monarchie de Juillet puis à la République, l'écrivain ne reniera jamais ce qu'il appelle, dans une préface de 1853 rédigée lors de son exil à Guernesey sous le second Empire, des « odes royalistes d'enfant et d'adolescent ».

Une virée en vers

Datée de 1819 et dédiée à Chateaubriand, son modèle, l'une de ces odes évoque de façon métaphorique la virée de Galerne. Au lendemain de la défaite de Cholet, les Vendéens sont massés sur les « plages désertes » de la Loire, ce nouveau Jourdain, et s'apprêtent à quitter la terre natale « peuplée de cadavres et de bourreaux », sous la conduite de La Rochejaquelein, « jeune chef » de vingt ans. Les survivants sont promis aux noyades de Carrier (« sur des nefs homicides, seront jetés aux flots mouvants ») et aux colonnes infernales, qui laisseront « leurs os sans sépulture ».

En 1873, dans *Quatre-vingt-treize*, alors qu'il est devenu républicain, Hugo expliquera que « la Vendée est un prodige » : « Cette Guerre des Ignorants, si stupide et si splendide, a désolé et enorgueilli la France. La Vendée est une plaie qui est une gloire ».

L'ode *À la Vendée* (initialement titrée *Le Destin de la Vendée*) donne l'occasion au jeune poète de rappeler les liens affectifs qui l'unissent à ce terroir : « Vendée, ô noble terre ! Ô ma triste patrie ! » L'occasion également de manifester sa compassion pour les « martyrs » : « Déplorable Vendée, a-t-on séché tes larmes ? »

« La Vendée eut des martyrs »

« Qui de nous, en posant une urne cinéraire,

N'a trouvé quelque ami pleurant sur un cercueil ?

*Autour du froid tombeau d'une épouse ou d'un frère,
Qui de nous n'a mené le deuil ? »*
— *Ainsi sur les malheurs de la France éplorée*
Gémissait la Muse sacrée
Qui nous montra le ciel ouvert,
Dans ces chants où, planant sur Rome et sur Palmyre,
Sublime, elle annonçait les douceurs du martyre
Et l'humble bonheur du désert.

Depuis, à nos tyrans rappelant tous leurs crimes,
Et vouant aux remords ces cœurs sans repentirs,
Elle a dit : « En ces temps la France eut des victimes ;
Mais la Vendée eut des martyrs ! »
— *Déplorable Vendée, a-t-on séché tes larmes ?*
Marches-tu, ceinte de tes armes,
Au premier rang de nos guerriers ?
Si l'honneur, si la foi n'est pas un vain fantôme,
Montre-moi quels palais ont remplacé le chaume
De tes rustiques chevaliers.

Hélas ! tu te souviens des jours de ta misère !
Des flots de sang baignaient tes sillons dévastés,
Et le pied des coursiers n'y foulait de poussière
Que la cendre de tes cités.
Ceux-là qui n'avaient pu te vaincre avec l'épée
Semblaient, dans leur rage trompée,
Implorer l'enfer pour appui ;

*Et, roulant sur la plaine en torrents de fumée,
Le vaste embrasement poursuivait ton armée,
Qui ne fuyait que devant lui.*

*La Loire, vit alors, sur ses plages désertes,
S'assembler les tribus des vengeurs de nos rois,
Peuple qui ne pleurait, fier de ses nobles pertes,
Que sur le trône et sur la croix.*

*C'étaient quelques vieillards fuyant leurs toits en
flammes*

C'étaient des enfants et des femmes,

Suivis d'un reste de héros ;

Au milieu d'eux marchait leur patrie exilée,

Car ils ne laissaient plus qu'une terre peuplée

De cadavres et de bourreaux.

On dit qu'en ce moment, dans un divin délire,

Un vieux prêtre parut parmi ces fiers soldats,

Comme un saint chargé d'ans qui parle du martyr

Aux nobles anges des combats ;

Tranquille, en proclamant de sinistres présages,

Les souvenirs des anciens âges

S'éveillaient dans son cœur glacé ;

Et, racontant le sort qu'ils devaient tous attendre,

La voix de l'avenir semblait se faire attendre,

Dans ses discours pleins du passé.

« Au-delà du Jourdain, après quarante années,

*Dieu promet une terre aux enfants d'Israël
Au-delà de ces flots, après quelques journées,
Le Seigneur vous promet le ciel.
Ces bords ne verront plus vos phalanges errantes ;
Dieu, sur des plaines dévorantes,
Vous prépare un tombeau lointain ;
Votre astre doit s'éteindre, à peine à son aurore ;
Mais Samson expirant peut ébranler encore
Les colonnes du Philistin.*

*« Vos guerriers périront ; mais, toujours invincibles,
S'ils ne peuvent punir, ils sauront se venger ;
Car ils verront encor fuir ces soldats terribles
Devant qui fuyait l'étranger.
Vous ne mourrez pas tous sous des bras intrépides ;
Les uns, sur des nef's homicides,
Seront jetés aux flots mouvants ;
Ceux-là promèneront des os sans sépulture,
Et cacheront leurs morts sous une terre obscure,
Pour les dérober aux vivants.*

*« Et vous, ô jeune chef, ravi par la victoire
Aux hasards de Mortagne, aux périls de Saumur,
L'honneur de vous frapper dans un combat sans gloire
Rendra célèbre un bras obscur.
Il ne sera donné qu'à bien peu de nos frères
De revoir, après tant de guerres,*

*La place où furent leurs foyers ;
Alors, ornant son toit de ses armes oisives,
Chacun d'eux attendra que Dieu donne à nos rives
Les lys, qu'il préfère aux lauriers.*

*« Vendée, ô noble terre ! Ô ma triste patrie !
Tu dois payer bien cher le retour de tes rois !
Avant que sur nos bords croisse la fleur chérie,
Ton sang l'arrosera deux fois.
Mais aussi, lorsqu'un jour l'Europe réunie
De l'arbre de la tyrannie
Aura brisé les rejetons,
Tous les rois vanteront leurs camps, leur flotte
immense,
Et, seul, le roi chrétien mettra dans la balance
L'humble glaive des vieux Bretons. [...] »*

*Le vieillard s'arrêta. Sans croire à son langage,
Ils quittèrent ces bords, pour n'y plus revenir ;
Et tous croyaient couvert des ténèbres de l'âge
L'esprit qui voyait l'avenir.
Ainsi, faible en soldats, mais fort en renommée,
Ce débris d'une illustre armée
Suivait sa bannière en lambeaux ;
Et ces derniers Français, que rien ne put défendre,
Loin de leur temple en deuil et de leur chaume en
cendre,
Allaient conquérir des tombeaux ! »*

BALZAC AUX ABONNÉS ABSENTS

Contrairement à ce que l'on pense, l'auteur des *Chouans* – roman qui se déroule en Bretagne sous le Directoire et le Consulat – n'a rien écrit d'équivalent sur l'épopée vendéenne.

On sait toutefois qu'Honoré de Balzac avait en projet plusieurs ouvrages sur la résistance de l'Ouest face à la République entre 1793 et 1800. On a retrouvé dans ses papiers un projet de roman – dont on n'a nulle trace – qui se serait intitulé *Les Vendéens* et dont l'action aurait eu lieu en 1793, dans la Vendée militaire.

On rencontre quand même dans *Les Chouans* des personnages ayant pris part à la guerre de Vendée. Fictifs, comme M^{me} du Gua (maîtresse de Charette) et le commandant Hulot (un Mayençais se trouvant à la bataille de Cholet). Ou réels, tel Mercier La Vendée, un chouan ayant combattu avec Cadoudal dans l'armée de Bonchamps.

Chateaubriand et le romantisme de la Vendée

Bien qu'ayant épousé très tôt la cause contre-révolutionnaire et comptant des proches impliqués dans la Vendée militaire, l'écrivain ne l'a pas évoquée d'emblée dans ses écrits.

Dans l'armée de Coblenze

Quittant la France à la veille de la chute de la monarchie, en juillet 1792, le vicomte François-René de Chateaubriand (1768-1848) rejoint à Coblenze les émigrés désireux de combattre les révolutionnaires.

Blessé au cours du siège de Thionville, il gagne Londres et ne revient en France qu'en 1800, obtenant l'année suivante d'être rayé de la liste des émigrés.

La grâce de M^{me} de Marigny

La Révolution touche durement la famille du futur ministre de la Restauration. Son frère et sa belle-sœur sont guillotinés sous la Terreur, sa femme et ses sœurs sont emprisonnées au moment de la virée de Galerne et ne doivent la vie qu'à la chute de Robespierre. Plus tard, l'un de ses cousins sera fusillé comme comploteur royaliste sur ordre du Premier consul.

Deux autres sœurs du vicomte vivant dans sa Bretagne natale se trouvent confrontées à la chouannerie et aux Vendéens, lorsque ces derniers franchissent la Loire et remontent vers Granville. L'une d'elles, M^{me} de Marigny, obtient de Henri de La Rochejaquelein la grâce de 800 prisonniers républicains après la victoire vendéenne de Fougères.

La plaidoirie de l'« ultra »

Un historien de la littérature, Jean Roussel, affirme que Chateaubriand « a certainement été à l'origine de la “Vendée littéraire” romantique ».

Pourtant, comme la plupart des émigrés, l'« Enchanteur » n'entend que tardivement parler de la « Grande Guerre ». Il y fait une très brève allusion en 1797, dans son *Essai sur les révolutions*. Lorsque, revenu d'émigration trois ans plus tôt, il traverse en 1803 la Vendée militaire, il découvre ses « ruines noircies par les flammes [...] dans les champs abandonnés ».

Mais ce n'est qu'en 1819, l'année où Hugo publie son ode *À la Vendée*, que Chateaubriand – qui siège parmi les ultraroyalistes à la Chambre des pairs – consacre sa plume à un récit du soulèvement

de 1793. Dans un long article intitulé « De la Vendée », paru dans le journal *Le Conservateur*, il rappelle « ce que la Vendée a souffert pour la monarchie ». Dénonçant le refus gouvernemental d'attribuer des pensions aux vétérans plébéiens de 1793 et 1815, il souligne l'ingratitude des Bourbons à l'égard des Vendéens.

Un aperçu d'outre-tombe

Chateaubriand évoque l'épopée vendéenne à plusieurs reprises dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, y compris l'aventure de la duchesse de Berry, à laquelle il a refusé de prendre part en dépit de son soutien à celle-ci.

Dans un chapitre rédigé en 1822, sous la Restauration, et intitulé « Un paysan vendéen », l'écrivain relate une scène datant de 1798, dont il a été le témoin et qui l'a profondément meurtri.

Elle se passe à Londres, où s'est regroupée une bonne partie de l'émigration française. Le comte d'Artois, frère de Louis XVI et futur Charles X, réside en Écosse et est représenté dans la capitale britannique par un « chargé d'affaires », La Porte du Theil, qui assure notamment la liaison avec les réseaux royalistes clandestins sur le continent.

Chateaubriand, qui accompagne chez celui-ci son ami Louis de Fontanes, émigré comme lui, aperçoit un personnage qui détonne quelque peu dans cette assistance. « Ce n'est rien, lui répond-on quand il se renseigne, un paysan vendéen ».

La politique antireligieuse du Directoire, qui n'a plus que quelques mois à vivre, a relancé un mouvement de révolte dans l'Ouest de la France, notamment en Vendée. Le paysan en question porte un message de ses chefs à « Monsieur », comte d'Artois.

La morgue des émigrés à l'égard de cet humble combattant – qui rappelle le mépris de ceux qui affirmaient en 1795, lorsque le comte d'Artois

envisageait de se joindre à Charette, que « Monsieur ne saurait chouanner » – inspire à Chateaubriand l'une de ses plus belles pages.

« Cet homme, qui n'était rien... »

« M. du Theil, chargé des affaires de M. le comte d'Artois à Londres, s'était hâté de chercher Fontanes : celui-ci me pria de le conduire chez l'agent des Princes. Nous le trouvâmes environné de tous ces défenseurs du trône et de l'autel qui battaient les pavés de Piccadilly, d'une foule d'espions et de chevaliers d'industrie échappés de Paris sous divers noms et divers déguisements, et d'une nuée d'aventuriers belges, allemands, irlandais, vendeurs de contre-révolution. Dans un coin de cette foule était un homme de trente à trente-deux ans qu'on ne regardait point, et qui ne faisait lui-même attention qu'à une gravure de la mort du général Wolf. Frappé de son air, je m'enquis de sa personne : un de mes voisins me répondit : « Ce n'est rien, c'est un paysan vendéen, porteur d'une lettre de ses chefs ».

Cet homme, qui n'était rien, avait vu mourir Cathelineau, premier général de la Vendée et paysan comme lui ; Bonchamp [sic], en qui revivait Bayard ; Lescure, armé d'un cilice non à l'épreuve de la balle ; d'Elbée, fusillé dans un fauteuil, ses blessures ne lui permettant pas d'embrasser la mort debout ; La Rochejaquelein, dont les patriotes ordonnèrent de vérifier le cadavre, afin de rassurer la Convention au milieu de ses victoires. Cet homme, qui n'était rien, avait assisté à deux cents prises et reprises de villes, villages et redoutes, à sept cents actions particulières et à dix-sept batailles rangées ; il avait combattu trois cent mille hommes de troupes réglées, six à sept cent mille réquisitionnaires et gardes nationaux ; il avait aidé à enlever cinq cent pièces de canon et cent cinquante mille fusils ; il avait traversé les colonnes infernales, compagnies d'incendiaires commandées par des Conventionnels ; il s'était trouvé au milieu de l'océan de feu, qui, à trois reprises, roula ses vagues sur les bois de

la Vendée ; enfin, il avait vu périr trois cent mille Hercules de charrue, compagnons de ses travaux, et se changer en un désert de cendres cent lieues carrées d'un pays fertile [...].

Dans la cohue du parloir, j'étais le seul à considérer avec admiration et respect le représentant de ces anciens Jacques qui, tout en brisant le joug de leurs seigneurs, repoussaient, sous Charles V, l'invasion étrangère : il me semblait voir un enfant de ces communes du temps de Charles VII, lesquelles, avec la petite noblesse de province, reconquirent pied à pied, de sillon en sillon, le sol de la France. Il avait l'air indifférent du sauvage ; son regard était grisâtre et inflexible comme une verge de fer ; sa lèvre inférieure tremblait sur ses dents serrées ; ses cheveux descendaient de sa tête en serpents engourdis mais prêts à se dresser ; ses bras, pendant à ses côtés, donnaient une secousse nerveuse à d'énormes poignets tailladés de coups de sabre ; on l'aurait pris pour un scieur de long. Sa physionomie exprimait une nature populaire rustique, mise, par la puissance des mœurs, au service d'intérêts et d'idées contraires à cette nature ; la fidélité native du vassal, la simple foi du chrétien, s'y mêlaient à la rude indépendance plébéienne accoutumée à s'estimer et à se faire justice. Le sentiment de sa liberté paraissait n'être en lui que la conscience de la force de sa main et de l'intrépidité de son cœur [...].

Les Vendéens députaient vers les exilés ; les géants envoyaient demander des chefs aux pygmées. L'agent messenger que je contempiais avait saisi la Révolution à la gorge, il avait crié : « Entrez, passez derrière moi ; elle ne vous fera aucun mal ; elle ne bougera pas ; je la tiens. » Personne ne voulut passer : alors Jacques Bonhomme relâcha la Révolution, et Charette brisa son épée. »

Mémoires d'outre-tombe, Flammarion, 1982

Trollope, entre histoire et fiction

À la suite de Walter Scott, qui a abordé l'insurrection vendéenne à travers sa biographie de

Napoléon (1827), les romanciers anglo-saxons, de l'Angleterre jusqu'au Canada et aux États-Unis, se sont intéressés très tôt à la Vendée militaire.

Rival de Dickens

Considéré comme l'un des plus grands écrivains anglais du XIX^e siècle, Anthony Trollope (1815-1882) était en son temps un romancier aussi célèbre que Charles Dickens.

Inspecteur des postes du Royaume-Uni – il est l'inventeur de la *pillar box*, la fameuse boîte aux lettres rouge emblématique de l'Angleterre –, Trollope vient à l'écriture pour se distraire lors de longs voyages en train qu'il effectue en Irlande.

Il a acquis la maîtrise de la langue française lors d'un séjour de plusieurs années en Belgique, en tant que professeur de collègue.

Pourquoi la Vendée ?

Paru en 1850, *La Vendée* (publié en français en 1997 sous le titre *Vendée*) est le troisième roman de Trollope. Cette unique incursion dans la fiction historique se révéla un échec complet.

On ne sait trop comment l'écrivain anglais en est venu à se pencher sur la guerre de Vendée, et de façon aussi documentée. Sans doute par la lecture des « délicieux Mémoires » de la marquise de La Rochejaquelein, dont il « tient à reconnaître ses emprunts très généraux ». La veuve de Lescure est d'ailleurs l'un des nombreux personnages du roman.



Le saviez-vous

FAULKNER AUSSI

Grand lecteur de Balzac, le Nobel de littérature appréciait particulièrement *Les Chouans*, dont il possédait plusieurs traductions.

En 1938 paraît *The Unvanquished*, composé de sept nouvelles publiées séparément dans le *Saturday Evening Post*, dont l'une intitulée « Vendée » (5 décembre 1936).

William Faulkner a trouvé dans le soulèvement vendéen, soixante-dix ans avant la guerre de Sécession, une anticipation du combat sudiste pour le mode de vie et les libertés d'une société rurale, contre la bourgeoisie industrielle du Nord.

Dans *L'Invaincu*, les rebelles en capote grise du colonel Sartoris affrontent les « yankis » en tunique... bleue de Sherman, le Turreau nordiste. Le chapitre « Vendée » se déroule dans un Sud dévasté par les « saligauds à ventres bleus », avec des maisons et des moulins incendiés, des ruines dressées au-dessus de monceaux de cendres, des fermes ruinées...

Henry and Agatha

Trollope a conçu son livre comme un récit historique présentant les principaux épisodes du soulèvement de 1793, auxquels il a ajouté « une importante partie de fiction », comme il l'explique dans une courte préface. L'adjonction de personnages « inventés » est destinée, dans son esprit, à « donner au récit un peu de la nature d'un roman ».

C'est ainsi que Henri de La Rochejaquelein, l'un des héros de *La Vendée*, est doté d'une sœur imaginaire, Agathe, personnage central de l'ouvrage. Tout au long de celui-ci se côtoient d'authentiques acteurs de l'insurrection de 1793 – Cathelineau, Lescure,

Bonchamps, l'évêque d'Agra, Westermann... – et des personnages de fiction.

Parmi ces derniers, le père Jérôme, un prêtre réfractaire passé à la clandestinité, proche de la famille de La Rochejaquelein et présenté comme l'ancien curé de Saint-Laud. Cette paroisse angevine, attribuée par l'auteur à ce personnage fictif, fut dans la réalité celle d'une figure de l'histoire de la Vendée militaire : l'abbé Bernier.

« Fidèles et pleins d'espérance »

« Le père Jérôme était désormais banni de son église et privé des maigres émoluments de sa charge ; mais il n'était pas pour autant réduit au silence, car il continuait à accomplir les rites de sa religion, parfois dans le salon d'un homme de qualité, parfois dans une salle de ferme ou même dans la chaumière d'un paysan, mais, le plus souvent en plein air, à l'ombre d'un gros hêtre, sur un autel de fortune installé en toute hâte pour lui à grand renfort de roches et de pierres.

L'église de Saint-Laud était entièrement désertée. Pas un seul des habitants du village ne consentait à aller y entendre dire la messe par le prêtre étranger. Les paysans auraient plutôt préféré prendre part à quelque rite infernal, ouvertement célébré en l'honneur du diable – et pourtant le nouveau curé n'était pas un méchant homme. Mais c'était un prêtre assermenté, ce qui suffisait à lui attirer le mauvais vouloir de la population [...].

[Le père Jérôme] avait dès son commencement exprimé une hostilité acharnée contre la Révolution. À une époque où si peu de gens encore la condamnaient, il avait prévu qu'elle détruirait la religion et le sentiment religieux du pays, et il n'avait cessé de supplier ses ouailles de rester fidèles à leurs anciennes coutumes. Il était sans conteste un homme pieux, à sa façon, encore qu'il fût assez peu scrupuleux dans ses dévotions.

Les paysans étaient aussi superstitieux qu'ils étaient croyants, et jamais le père Jérôme n'hésitait à se servir de cette superstition pour servir ses propres desseins. Son unique préoccupation était leur bonheur, mais il favorisait jusqu'à leurs défauts, leur ignorance et leur sottise, afin d'être mieux en mesure de les aider comme il l'entendait. Il ne souhaitait pas les voir acquérir plus d'instruction qu'ils n'en avaient présentement, il était jaloux de tous les soins qu'ils pouvaient recevoir d'un autre que leur seigneur et que lui-même. Il refusait d'admettre que le moindre changement fût susceptible d'améliorer leur condition, ni qu'il y eût autre chose à désirer pour eux que de vivre contents et soumis, et de mourir fidèles et pleins d'espérance. »

Vendée, Éditions du Rocher, 1997 (traduit par
Béatrice Vierne)

Michelet face à l'inexplicable

Par contraste avec une Révolution française que l'historien veut lumineuse et rayonnante, l'insurrection vendéenne n'est fatalement pour lui qu'obscurantisme et ténèbres.

Le « Ça ira... » pour berceuse

Né sous le Directoire, Jules Michelet (1798-1874) a pourtant été élevé dans le culte des « journées révolutionnaires » qui ont enflammé Paris dans les années ayant précédé sa venue au monde.

Son père, maître imprimeur, fut un militant « sans-culotte » farouchement athée, qui a participé avec sa section de quartier à tous les événements de l'époque. Il en fait à son fils un récit enthousiaste.

Ce dernier acquiert ensuite, dès le plus jeune âge, le goût de l'histoire avec son instituteur, un ancien Jacobin hostile au régime impérial et qui voue un culte à la « Grande Révolution ».

Un historien partisan

Devenu archiviste et professeur au prestigieux Collège de France, Michelet se lance entre 1847 et 1853 dans le vaste chantier d'une *Histoire de la Révolution française*.

Il présente cette somme monumentale et militante de seize livres comme « la première républicaine », celle « qui a brisé les idoles et les dieux ». D'où le procès en manque d'objectivité intenté par la suite par nombre d'historiens (dont François Furet), qui soulignent l'absence de sources, le dogmatisme, les généralisations hâtives et le manque de rigueur scientifique.

Le peuple, mais lequel ?

La Révolution « n'a qu'un héros, le peuple », proclame l'historien. Sauf qu'au sein de ce peuple se côtoient ceux qu'il porte au pinacle, les Jacobins, et les autres, ceux qui n'ont pas compris les apports des Lumières. Entre autres, les insurgés de 1793.

À l'exemple de la plupart des dirigeants révolutionnaires, Michelet est perplexe, comme le fut Barère devant cette « inexplicable Vendée », en scrutant ce soulèvement populaire contre une République censée incarner la volonté du peuple. D'où la véritable haine qu'il voue aux Vendéens, « amis de l'ennemi ».

Dans le fief de Carrier

Après avoir perdu sa chaire au Collège de France sur ordre du gouvernement de Napoléon III, l'historien républicain s'installe à Nantes en 1852. C'est sur les lieux mêmes où Carrier sévit soixante ans plus tôt qu'il rédige les passages sur la Terreur et la guerre de Vendée, évoquée dans pas moins de douze chapitres.

Curieusement, Michelet la fait débiter non en

mars 1793, mais sept mois plus tôt, avec l'insurrection du Bressuirais. Ce choix s'explique sans doute, pour les besoins de la cause, par la date symbolique de cet événement vite réprimé : l'anniversaire de la Saint-Barthélémy.

Dans *L'Histoire de la Révolution française*, la responsabilité de la « guerre civile » est attribuée exclusivement aux Vendéens, paysans arriérés et manipulés par leurs prêtres. Michelet accrédite la thèse, qui fera fortune durant un siècle et demi, du coup de poignard porté aux soldats républicains, qui résistent sur les frontières à l'invasion étrangère.

Il est également amené, contre toute évidence, à nier avec vigueur la politique antireligieuse de la Révolution. Il va même jusqu'à prétendre que celle-ci a été « ultra chrétienne ».

La Vendéenne, âme du complot

Dans le second chapitre du livre VIII, intitulé « Le prêtre, la femme et la Vendée », Michelet montre « une sœur grise », religieuse de la congrégation montfortaine des Filles de la Sagesse, « une dame à cheval », préfiguration des « amazones de Charette », et « une honnête paysanne », humble femme du peuple, cheminant vers un couvent, quelques mois avant le soulèvement de mars 1793, pour « prendre les ordres du prêtre ».

Une belle page, qui dénote au passage la méconnaissance de l'auteur de ce que, dès 1791, les prêtres réfractaires avaient été chassés des couvents et presbytères, pour se réfugier dans la clandestinité des granges et des bois.

Pour l'historien, les femmes ont joué un grand rôle dans le déclenchement de la guerre de Vendée, en tant que « prédicateur ardent, zélé, infatigable » de la contre-révolution dans chaque foyer. À peine revenues de l'église paroissiale, elles entreprennent de convaincre leur époux de la légitimité du combat

pour défendre leurs « bons prêtres ».

Un thème qui obsède manifestement Michelet, auteur de plusieurs ouvrages sur l'influence féminine dans la société française, notamment *Du prêtre, de la femme, de la famille* (en 1845, huit ans avant son *Histoire de la Révolution*), *Les Femmes de la Révolution* ou *La Sorcière*.

« Femme et prêtre, c'est là tout... »

« La Révolution, c'est la lumière elle-même [...]. Et en même temps commence, dans les bois et les brouillards de l'Ouest, la vaste guerre des ténèbres. Aux landes du Morbihan, le long des haies brumeuses, aux sombres fourrés du Maine, dans l'humide labyrinthe du bocage vendéen, apparaissent, sous formes douteuses, les premiers essais de la guerre civile. Une maison a été brûlée, un patriote assassiné, et là-bas, un autre encore. Par qui ? Nul n'osera le dire. La guerre qui, dans un an, amènera une grande armée sous les murs de Nantes, s'essaie encore timidement, au crépuscule ou la nuit.

Ce sifflement, cette plainte, sont-ils la voix du hibou ou de la chouette ? Vous diriez l'oiseau de mort... Oui, et de la haie voisine brille et part un coup de feu.

C'est une guerre de fantômes, d'insaisissables esprits. Tout est obscur, incertain. Les rapports les plus contradictoires circulent dans le public. Les enquêtes n'apprennent rien. Après quelque fait tragique, les commissaires envoyés arrivent, inattendus, dans la paroisse, et tout est paisible ; le paysan est au travail, la femme est sur sa porte, au milieu de ses enfants, assise, et qui file ; au col son grand chapelet. Le seigneur ? On le trouve à table, il invite les commissaires ; ceux-ci se retirent charmés. Les meurtres et les incendies recommencent le lendemain.

Où donc pouvons-nous saisir le fuyant génie de la guerre civile ? Regardons. Je ne vois rien, sinon là-bas sur la lande, une sœur grise qui trotte humblement et

tête basse. Je ne vois rien. Seulement j'entrevois entre deux bois une dame à cheval, qui, suivie d'un domestique, va rapide, sautant les fossés, quitte la route et prend la traverse. Elle se soucie peu, sans doute, d'être rencontrée. Sur la route même chemine, le panier au bras, portant ou des œufs ou des fruits, une honnête paysanne. Elle va vite, et veut arriver à la ville avant la nuit.

Mais la sœur, mais la dame, mais la paysanne, enfin, où vont-elles ? Elles vont par trois chemins, elles arrivent au même lieu. Elles vont, toutes les trois, frapper à la porte d'un couvent. Pourquoi pas ? La dame a là sa petite fille qu'on élève ; la paysanne y vient vendre ; la bonne sœur y demande abri pour une seule nuit.

Voulez-vous dire qu'elles y viennent prendre les ordres du prêtre ? Il n'y est pas aujourd'hui. Oui, mais il y fut hier. Il fallait bien qu'il vint le samedi confesser les religieuses. Confesseur et directeur, il ne les dirige pas seules, mais par elles bien d'autres encore ; il confie à ces cœurs passionnés, à ces langues infatigables, tel secret qu'on veut faire savoir, tel faux bruit qu'on veut répandre, tel signal qu'on veut faire courir. Immobile dans sa retraite, par ces nonnes immobiles il remue toute la contrée.

Femme et prêtre, c'est là tout, la Vendée, la guerre civile. Notez bien que, sans la femme, le prêtre n'aurait rien pu [...]. L'œuvre des ténèbres s'était accomplie par l'intime et profonde entente de la femme et du prêtre.

La femme, c'est la maison ; mais c'est tout autant l'église et le confessionnal. Cette sombre armoire de chêne, où la femme, à genoux, parmi les larmes et les prières, reçoit, renvoie, plus ardente, fanatique, est le vrai foyer de la guerre civile [...].

Ainsi, dans chaque famille, dans chaque maison, la contre-révolution avait un prédicateur ardent, zélé, infatigable, nullement suspect, sincère, naïvement passionné, qui pleurait, souffrait, ne disait pas une parole qui ne fût ou ne parût un éclat du cœur brisé. Force immense, vraiment invincible. À mesure que la Révolution, provoquée par les résistances, était obligée

de frapper un coup, elle en recevait un autre : la réaction des pleurs, le soupir, le sanglot, le cri de la femme, plus perçant que les poignards.

Peu à peu, ce malheur immense commença à se révéler, ce cruel divorce : la femme, généralement, devenait l'obstacle et la contradiction du progrès révolutionnaire, que demandait le mari. »

*Histoire de la Révolution française, Gallimard, Folio,
2007*

Dumas à l'ombre de la Vendée

Orphelin de père à quatre ans, l'auteur du *Comte de Monte-Cristo* passa sa vie dans une quête admirative de la figure de son père. Rien d'étonnant dès lors qu'il ait abordé dans son œuvre la Vendée militaire, où le général Dumas commanda en chef en 1794.

Une expertise de terrain

Après avoir participé à l'émeute des Trois Glorieuses, qui chasse Charles X en juillet 1830 et amène au pouvoir son cousin le duc d'Orléans, Alexandre Dumas (1802-1870) est chargé par La Fayette (qui a joué un rôle décisif dans l'avènement de Louis-Philippe) d'une mission en Vendée militaire. Il s'agit d'organiser une garde nationale dans ce territoire acquis à la monarchie légitime et qui inquiète le nouveau « roi des Français ».

Durant six semaines, entre août et septembre, vêtu d'un voyant uniforme tricolore, l'écrivain sillonne les Mauges et le bocage vendéen, recueillant le sentiment de la population, où subsistent de nombreux vétérans de la « Grande Guerre ».

À son retour à Paris, il remet à Louis-Philippe un rapport dans lequel il dit de la Vendée qu'« aucune contrée de France ne lui ressemble » : « un pays à part dans notre pays ». Il signale une agitation continuelle, l'absence de drapeaux tricolores,

l'influence des notables légitimistes, et préconise d'éventrer l'impénétrable bocage en y faisant passer des routes destinées à faciliter le passage de troupes en cas de nouvelle révolte.

Des écrits bien documentés

Grâce à cette mission officielle en Vendée, Dumas a recueilli sur place les informations qui lui serviront pour ses romans concernant de près ou de loin les diverses insurrections vendéennes. Cela lui évite de confondre Vendée militaire et Bretagne, comme ses confrères Balzac et Hugo. Il utilise cette documentation pour évoquer non pas le soulèvement de 1793, mais l'agitation de 1799 contre le Directoire et le Consulat ou la tentative avortée de la duchesse de Berry.

Il donne dès 1831 à la *Revue des deux Mondes* un article intitulé « La Vendée après le 29 juillet », analyse de terrain sur les suites locales de la révolution de l'année précédente. En 1833, c'est *La Vendée et Madame*, un récit rédigé à partir des souvenirs d'un ancien aide de camp de son père, le général Dermoncourt, chargé du maintien de l'ordre dans l'Ouest au moment de l'équipée de la duchesse de Berry.

La Vendée est également présente, quoique de façon indirecte, dans une trilogie dont les héros sont des conspirateurs royalistes, de l'époque de la Terreur à celle du Consulat : *Les Compagnons de Jésus* (1857), *Les Blancs et les Bleus* (1867) et *Le Chevalier de Saint-Hermine* (1869).

L'année des « louves »

En 1858, Dumas publie un roman intitulé *Les Louves de Machecoul*, une histoire d'amour qui a pour toile de fond le soulèvement manqué de 1832.

Les « louves » sont deux sœurs jumelles, filles du marquis de Souday, qui aident la duchesse de Berry, bru de Charles X, dans sa tentative, au nom de son

fil, de soulever la Vendée contre l'usurpateur.

L'occasion pour Dumas de raconter de façon romanesque le manque d'enthousiasme des Vendéens à la perspective d'une nouvelle insurrection, la frilosité des milieux légitimistes, les ultimes fidélités à « Madame » avant sa capture à Nantes par Dermoncourt.

Dans une scène pleine d'émotion et de tension contenue, Dumas décrit l'entrevue clandestine entre la duchesse et M^e Marc (représentation romancée de l'avocat légitimiste Berryer), envoyé par l'agence légitimiste de Paris pour lui demander de renoncer et lui annoncer l'annulation par le maréchal de Bourmont de l'insurrection prévue en Vendée le 24 mai 1832.

« Ô noble terre de la Vendée...! »

« Ainsi, à votre avis, je dois renoncer à toutes mes espérances, abandonner mes amis compromis, et, dans trois jours, quand ils prendront les armes, les laisser me chercher inutilement dans leurs rangs et leur faire dire par un étranger : « Marie-Caroline, pour laquelle vous étiez prêts à combattre, pour laquelle vous étiez prêts à mourir, a désespéré de sa fortune et a reculé devant la destinée ; Marie-Caroline a eu peur... » Oh ! non, jamais, jamais, monsieur !

– Vos amis n'auront pas ce reproche à vous faire, Madame ; car, dans trois jours, vos amis ne se réuniront pas.

– Mais vous ignorez donc que la prise d'armes est fixée au 24 ?

– Vos amis, Madame, ont dû recevoir un contrordre.

– Quand cela ?

– Aujourd'hui.

– Aujourd'hui ? s'écria la duchesse en fronçant le

sourcil et en se dressant sur ses deux poings. Et d'où leur est venu cet ordre ?

– De Nantes.

– Qui le leur a donné ?

– Celui à qui vous-même leur avez commandé d'obéir.

– Le maréchal ?

– Le maréchal n'a fait que suivre les instructions du comité parisien.

– Mais alors, s'écria la duchesse, je ne suis donc plus rien, moi ?

– Vous, Madame, au contraire, s'écria le messager en se laissant tomber sur un genou et en joignant les mains, vous êtes tout, et c'est pour cela que nous vous sauvegardons ; c'est pour cela que nous ne voulons pas vous user dans un mouvement inutile ; c'est pour cela que nous tremblons de vous dépopulariser par une défaite !

– [...] Oh ! oh ! dit la duchesse en appuyant, non pas ses mains, mais ses poings sur ses yeux, quelle honte ! quelle lâcheté !

Maître Marc continua comme s'il n'eût pas entendu, ou plutôt comme si la résolution qu'il était chargé de faire connaître à Madame était si bien arrêtée que rien ne pouvait la changer :

– Toutes les précautions sont prises pour que Madame puisse quitter la France sans être inquiétée : un bateau croise dans la baie de Bourgneuf ; en trois heures, Votre Altesse peut l'avoir joint.

– Ô noble terre de la Vendée ! s'écria la duchesse, qui m'aurait dit cela, que tu me repousserais, que tu me chasserais quand je venais au nom de ton Dieu et de ton roi ! Ah ! je croyais qu'il n'y avait que ce Paris sans foi qui fût infidèle et ingrat ; mais toi, toi à qui je venais redemander un trône, toi, me refuser une tombe ? Oh ! non, non, je n'eusse jamais cru cela ! »

Les Louves de Machecoul in Gens de Vendée,

Aragon, touché par la grâce

Rien ne prédisposait l'auteur des *Communistes*, admirateur de Staline et icône du parti communiste français, à être touché par l'un des généraux de la Grande Armée catholique et royale. Comme quoi l'amour de l'art fait des miracles.

Un poète ambivalent

Fils adultérin d'un préfet de police franc-maçon et d'une jeune fille de la bonne société catholique, Louis Aragon (1897-1982) a été marqué toute sa vie par une recherche éperdue de sa place véritable. Ayant reçu une éducation chrétienne, il verse dans l'athéisme. « Fou d'Elsa », il est tenté par les jeunes hommes. Dandy appréciant le luxe et les mondanités, il milite au sein du « parti des travailleurs ». Ami de Breton et Drieu La Rochelle, admirateur de Picasso, il se plie – avec difficulté – aux exigences du « réalisme socialiste ».

Rien d'étonnant donc à ce qu'en cherchant un Bleu, David d'Angers, « incarnation même de la fidélité à la République », il ait découvert un Blanc : Bonchamps, dont les valeurs chrétiennes ont fait la gloire.

Un héros « trop positif »

Aragon avait le projet d'un roman consacré aux tourments artistiques et amoureux du sculpteur Pierre Jean David, dit d'Angers, dont le père avait fait partie des 5 000 prisonniers républicains graciés par Bonchamps à Saint-Florent-le-Vieil.

Il en amorce une ébauche sous la forme d'une nouvelle, *Les Rendez-vous romains*, publiée dans *Les Lettres françaises*, la revue du PCF qu'il dirige. Mais il renonce au roman : « Sans doute, raconte Nathalie

Piégay-Gros, son éditrice à la Pléiade, parce que ce personnage est un héros trop positif ».

Finalement, c'est le Vendéen Yves Viollier, soixante ans plus tard, qui s'y collera avec son propre roman, *L'Instant de grâce*.

« La blessure de la France »

Avant d'abandonner David d'Angers, Aragon vient en repérage à Saint-Florent au début de l'année 1956, sur les traces du sculpteur. Il tient à voir, dans l'église qui surplombe la Loire, le cénotaphe dédié par l'artiste au général vendéen, en signe de reconnaissance.

Historien de la Vendée angevine, Jacques Boislève cite le poète Jean Benoît, qui accompagne son confrère dans ce pèlerinage et le décrit envoûté par son sujet : « Il voyait des Vendéens partout ! » Des Vendéens qu'il honore du nom de « partisans », à l'instar des maquisards communistes de la Seconde Guerre mondiale à peine achevée.

Interrogé à la radio sur ses impressions, Aragon explique : « La Vendée fut la blessure de la France. Bonchamps fut la cicatrice. »

Paru dans... *L'Humanité*

À défaut d'un roman, Aragon tire de sa venue sur les bords de la Loire une conférence, prononcée à Angers le 27 avril 1956, et dont il est rendu compte dans *L'Humanité*, « organe central du parti communiste français ».

L'écrivain y évoque la figure de Bonchamps, « soldat de Marathon tombé », et, à travers « cette statue de chouan faite par un franc-maçon d'Angers », il pourfend ceux selon lesquels l'art n'a pas de patrie : « Ceci est la France. »

« Ce chef de partisans

mortellement atteint »

« [...] On l'a mis maintenant dans une chapelle latérale du côté du fleuve, le général Bonchamps, et si nous n'attendons pas la dame visiteuse, et si nous franchissons audacieusement la grille qui nous sépare de la statue, un petit escalier nous permet d'aller le voir de près, d'admirer les épaules, le dos musclé, de tourner autour de ce qui n'est pas un objet de culte, mais une œuvre d'art.

Quoi que la critique officielle en pense ou écrive, dans son manteau déroulé, qui s'accroche au bras suppliant, botté encore, et son sabre à terre sous lui, ce militaire où l'on veut voir je ne sais quelle imitation de l'antique, regardez-le bien, ce jeune homme, ce général de trente-quatre ans, dans toute la force et la beauté de l'âge, ce corps rompu aux exercices violents, ce chef de partisans mortellement atteint.

Tout son poids repose sur la main gauche et fait saillir les veines de l'avant-bras. Le bras droit qu'il lève, c'est celui qui fut fracassé à Torfou, et sur lequel, sous le manteau enroulé, dont nous voyons l'agrafe au col, est dissimulé le pansement ancien. La poitrine puissante est enflée par le cri de l'agonisant. Tout comme David le notait au saint Sébastien de Puget, à Gênes, le mouvement du cou, de la bouche, tout s'achève dans ce cri.

Mais regardez mieux la tête, avec ses cheveux partagés, les yeux déjà vides de regard : c'est elle qui a été ma surprise, quand j'ai vu la statue même, ne la connaissant jusque-là que par l'impuissance des reproductions. Car ce qui est frappant dans cet athlète élégant, cet antique tombé, c'est la dissymétrie du visage, c'est le caractère ethnique de la tête, l'Angevin, l'homme réel, celui qu'on aurait pu rencontrer, et Bonchamps qu'il soit, pareil au premier paysan vêtu.

Voilà pourquoi il faut approuver le biographe de David, Henri Jouin, qui eut le mérite [...] d'avoir dit de cette statue de chouan faite par un franc-maçon d'Angers, qu'elle était l'exemple de l'art national. Je le souligne en un temps où, au nom d'une super-patrie, on a

tendance à sourire du mot national en France, et où l'on aime à répéter cette phrase d'opérette qu'un jour quelqu'un a trouvée heureuse à sa lèvre, suivant laquelle « l'Art n'a pas de patrie ».

Allez à Saint-Florent, allez à ce belvédère d'une de nos terribles histoires par-delà l'autre siècle, à ce lieu de division, qui n'est guère le pèlerinage que de ceux qui eussent sans doute trouvé bon que le canon tirât sur des Français, malgré Bonchamps, puisque c'étaient des Bleus [...]. Entrez dans l'église, et regardez-le, ce païen, ce soldat de Marathon tombé, regardez ce qu'il y a dans ce visage de douleur traquée, ce qu'il y a de fruste dans cette mâchoire, cet air de campagnard qui n'est que de par ici, je veux dire de là-bas, vers la mer, où les hommes croyaient tout ce que David ne croyait pas, où les hommes s'étaient levés contre tout ce que David le père, et son fils, cet enfant perdu dans les bagages de Bonchamps, devaient considérer l'un et l'autre, toute leur vie, comme plus précieux que leur vie [...].

Essayez de sentir ici l'exceptionnel [...] cette poésie à la mesure d'un des plus beaux paysages du monde, où souffle vers la mer le vent républicain. Essayez de frémir comme l'enfant qui, parmi les soldats, regardait l'église où était son père, comme le sculpteur de génie quand il réduisit à ce geste la fresque, complexe comme une tragédie, de son enfance et de sa pitié [...].

Essayez de sentir ici l'exceptionnel, une chose au monde sans paire, la grandeur de l'art et du sentiment mêlés. Regardez, je vous dis, regardez bien, car ceci au-delà des jugements et des systèmes, écoutez-moi, ceci est la France ! Et vous ne me direz plus que l'Art n'a pas de patrie [...]. »

Angers, 1956

Bleus et Blancs sur la palette de Ragon

C'est sur le tard que l'auteur de *L'Accent de ma mère* a retrouvé ses racines vendéennes et que, à travers

elles, le militant anarchiste s'est pris de tendresse pour les insurgés de 1793, combattant au nom de leur foi.

Un Vendéen de Paris

Issu d'une famille très modeste de Fontenay-le-Comte, Michel Ragon (né en 1924) a passé son enfance en pays bleu, avant de s'exiler dès l'âge de 14 ans à Nantes puis à Paris.

C'est dans la capitale qu'il découvre les milieux intellectuels anarchistes et qu'il se fait un nom comme critique d'art, révélant au public Soulages ou Hartung. Bien loin de la Vendée et de son histoire.

Et puis un jour, Ragon – toujours basé à Paris – éprouve le besoin de retourner par l'écrit vers le terroir ancestral. Ce sera toute une série de souvenirs et de romans consacrés à la Vendée : *L'Accent de ma mère* ouvre le bal en 1980, puis viendront *Enfances vendéennes*, *Ma Vendée*, *Le Marin des sables...*

Un regard nouveau sur 1793

Cette quête vendéenne se traduit bien évidemment par une approche de l'insurrection de 1793 et de ses suites. Publié en 1984, le roman *Les Mouchoirs rouges de Cholet* connaît un grand succès de librairie, suivi l'année suivante par *La Louve de Mervent*, qui se déroule lors de l'équipée de la duchesse de Berry. À l'occasion du bicentenaire, Ragon publie un essai, *L'insurrection vendéenne et les malentendus de la liberté*.

Ragon découvre alors que, contrairement à ce que lui et tous ses amis politiques croyaient, la guerre de Vendée est essentiellement d'émanation populaire, et non le fruit d'une manipulation de paysans fanatisés par des nobles et des curés.

L'« anar » ne devient pas royaliste pour autant. Dans

Ma Vendée, l'écrivain évoque un tableau de la Cinéscénie du Puy-du-Fou, qui met en scène une petite fille, tambour dans l'armée de D'Elbée, tuée par les Bleus : « On aurait pu mettre en regard l'enfant Bara, tué par les Vendéens. J'aurais aimé cette image de ces deux enfants victimes d'une guerre fratricide. »

LE CORTÈGE DE VIOLLIER

Yves Viollier, le « Vendéen de l'école de Brive », vit près de Château-Fromage, la paroisse de ses ancêtres anéantie par les colonnes infernales.

La majeure partie de sa quarantaine d'ouvrages porte sur la Vendée. L'écrivain a consacré cinq de ses romans au soulèvement de 1793 : *La Chasse au loup* (1984) et sa suite *Le Grand Cortège* (1985), *Délivre-moi* (2010), *Même les pierres ont résisté* (2012) et *L'Instant de grâce* (2015).

Il faut y ajouter le livret de *David d'Angers, l'oratorio du pardon*, œuvre du compositeur Bruno Coulais, donnée en création mondiale à Mouilleron-le-Captif en 2014, à l'occasion du 220^e anniversaire de la guerre de Vendée.

Un roman sur champs de ruines

Les Mouchoirs rouges de Cholet se déroulent entre 1793 et la Restauration, avec les illusions des débuts, les souffrances consécutives à la répression, la déception devant l'ingratitude des Bourbons revenus sur le trône.

C'est l'histoire d'un village du bocage ravagé par les colonnes infernales et que les survivants s'emploient à reconstruire. Tout est à faire : rebâtir les maisons mais aussi l'église, reconstituer le cheptel mais aussi la démographie, travailler mais aussi prier et espérer.

Le héros du roman, Dochâgne (Duchêne, « avec l'accent du pays »), vétéran de la « Grande Guerre », fait revivre à travers le récit de sa vie quotidienne l'histoire de ce territoire dévasté.

L'ouvrage s'ouvre avec la découverte par celui-ci – qui vient d'échapper aux colonnes infernales en se cachant dans un chêne creux – de sa paroisse incendiée et des morts que les soldats républicains ont laissés derrière eux.

« La grande désolation du bocage »

« Il était une fois un chêne, un gros vieux chêne, et dans le tronc de ce chêne, se tenait mussé [N.D.A. : blotti] un homme.

Si parfaitement intégré à l'arbre, dont il avait d'ailleurs pris la couleur grise, si incrusté dans le creux du bois [...] que personne n'eût imaginé que ses membres, qui parfois se détachaient du tronc pour se désengourdir, eussent pu appartenir à une espèce autre que végétale. Au cours des semaines, des mois, des années que dura la grande désolation du bocage, il s'était identifié à l'arbre. Devenu chêne, il le restera toute sa vie [...]. Homme couleur de mousse et d'écorce, nourri de glands, de champignons crus, de jeunes pousses de fougères ; homme sans âge, sec, le visage encroûté de terre et les cheveux blancs.

Tout le temps que Dochâgne entendit au loin le piétinement des troupes en marche, les galops des chevaux, les charrois des caravanes qui emportaient vers Paris le produit des pillages ; tout le temps que des coups de fusils et de canon déchirèrent le silence, il resta dans son chêne, engourdi, n'ayant plus, dans sa somnolence, la sensation de la durée. Un jour il se crut mort car le silence devint total. Rien. Pas un chant d'oiseau. Pas un bruissement de bête dans les fourrés. Pas de tambours au loin. Rien. Le silence absolu. Le vide. Dochâgne se crut mort et il fut bien content.

Mais jadis Dochâgne s'était battu au nom des dieux et

des fées, des prêtres et des sorciers, contre les gens des villes qui avaient décidé dans leur superbe que ces choses vieilles comme le monde périraient avec le roi. Le roi n'était pas mort tout seul. Ils lui avaient coupé le cou. Maintenant ils tuaient les dieux à coups de canon, brûlaient les églises, pourchassaient les prêtres, incendiaient les moissons, traquaient les paysans en battue, comme du gibier les nobles [...].

Il attendit encore une semaine, mastiquant lentement ses glands, rampant la nuit jusqu'à un ruisseau où il se désaltérait en lapant comme un chien, étendu de tout son long sur les frais graviers. Puis il se risqua enfin à sortir de la forêt [...].

Le premier village qu'il rencontra était absolument désert. Toutes les maisons avaient été incendiées. Seul restait debout le clocher de pierre de l'église. La nef elle-même était effondrée et les lourdes portes de bois du portail calcinées. À l'intérieur de l'église, des cadavres, en parties brûlées, s'amoncelaient [...].

Tout le jour, Dochâgne marcha dans des champs brûlés, ne rencontrant que fermes en ruines, cadavres abandonnés d'hommes et de bétail. Des corbeaux s'envolaient lourdement à son approche et des loups couraient en bande, si occupés par tant de proies offertes qu'ils ne semblaient même pas remarquer ce seul homme debout. »

Les Mouchoirs rouges de Cholet, Albin Michel, 1984

Soljenitsyne, l'enfant ébloui

Né peu de temps avant la Révolution russe et élevé dans l'idéologie marxiste, le jeune Alexandre Issaïevitch (1918-2008) n'en fut pas moins fasciné par les récits sur la guerre de Vendée.

Une bonne documentation

Comment un petit Russe de l'époque bolchevique pouvait-il avoir entendu parler du soulèvement

de 1793 ?

Les révolutionnaires russes avaient une bonne connaissance de l'histoire de la Révolution française, et en particulier de celle de la Convention, dont ils voulaient s'inspirer.

Après octobre 1917, l'historiographie soviétique continue à se pencher sur la « Grande Révolution », mais aussi sur les révoltes populaires dans la France des ^{xviii}e et ^{xviii}e siècles. D'où la publication de nombreux ouvrages sur ce sujet.

Le costume de Harvard

En 1993, à l'occasion des manifestations du bicentenaire organisées par le conseil général de la Vendée, Soljenitsyne accepte l'invitation de Philippe de Villiers à venir inaugurer le mémorial élevé aux Lucs-sur-Boulogne.

Le prix Nobel de littérature, qui s'apprête à retrouver la terre natale après vingt ans d'exil, y voit l'occasion d'un parallèle entre 1789 et 1917, d'une démonstration de la dérive sanglante d'une idéologie totalitaire, une fois les tenants de celle-ci parvenus au pouvoir absolu.

Le discours des Lucs est également conçu comme un hommage à toutes les victimes de la violence portée en germe par les révolutions, des paysans du bocage vendéen aux moujiks de Tambov sabrés par l'Armée rouge.

D'après Nikita Struve, son correspondant en France, Soljenitsyne attachait beaucoup de prix à son intervention en Vendée. Autant qu'à son célèbre discours de Harvard, en juin 1978, dans lequel il avait fustigé la perte de courage civique des élites occidentales. C'est la raison pour laquelle il tient à endosser aux Lucs le costume qu'il portait lors de son intervention à Harvard.

Soprano et baryton

Au soir du 25 septembre 1993, 30 000 Vendéens sont massés dans une vaste prairie dont l'herbe est trempée par la pluie, à l'endroit même où sera inauguré treize ans plus tard – à portée de fusil du mémorial – l'Historial de la Vendée.

Un immense chapiteau abrite 800 choristes venus de tout le département, l'orchestre de Saint-Pétersbourg et la célèbre soprano Katia Ricciarelli. Le comédien Jean Piat lit des extraits de textes relatant le massacre des Lucs.

Se succèdent à la tribune le maire des Lucs, Paul Bazin, et le président du conseil général, Philippe de Villiers, qui invoque avec émotion le Petit-Luc, symbole des victimes des colonnes infernales. L'historien Alain Decaux, ancien ministre de François Mitterrand et académicien, vient dire son regret que le martyr vendéen ne soit toujours pas reconnu par la République française.

Puis s'élève dans la nuit vendéenne la voix de baryton d'Alexandre Soljenitsyne, qui s'adresse en russe aux descendants des « héros et des victimes de ce soulèvement ».

« Nous avons eu notre Vendée »

« Il y a deux tiers de siècle, l'enfant que j'étais lisait déjà avec admiration dans les livres les récits évoquant le soulèvement de la Vendée, si courageux, si désespéré. Mais jamais je n'aurais pu imaginer, fût-ce en rêve, que, sur mes vieux jours, j'aurais l'honneur inaugurer le monument en l'honneur des héros et des victimes de ce soulèvement.

Vingt décennies se sont écoulées depuis : des décennies diverses selon les divers pays. Et non seulement en France, mais aussi ailleurs, le soulèvement vendéen et sa répression sanglante ont reçu des éclairages constamment renouvelés. Car les événements historiques ne sont jamais compris pleinement dans l'incandescence des passions qui les accompagnent,

mais à bonne distance, une fois refroidis par le temps.

Longtemps, on a refusé d'entendre et d'accepter ce qui avait été crié par la bouche de ceux qui périssaient, de ceux que l'on brûlait vifs, des paysans d'une contrée laborieuse pour lesquels la Révolution semblait avoir été faite et que cette même révolution opprima et humilia jusqu'à la dernière extrémité.

Eh bien oui, ces paysans se révoltèrent contre la Révolution. C'est que toute révolution déchaîne chez les hommes les instincts de la plus élémentaire barbarie, les forces opaques de l'envie, de la rapacité et de la haine, cela, les contemporains l'avaient trop bien perçu. Ils payèrent un lourd tribut à la psychose générale lorsque le fait de se comporter en homme politiquement modéré – ou même seulement de le paraître – passait déjà pour un crime.

C'est le ^{xx}e siècle qui a considérablement terni, aux yeux de l'humanité, l'auréole romantique qui entourait la révolution au ^{xviii}e. De demi-siècles en siècles, les hommes ont fini par se convaincre, à partir de leur propre malheur, de ce que les révolutions détruisent le caractère organique de la société, qu'elles ruinent le cours naturel de la vie, qu'elles annihilent les meilleurs éléments de la population, en donnant libre champ aux pires. Aucune révolution ne peut enrichir un pays, tout juste quelques débrouillards sans scrupules sont cause de morts innombrables, d'une paupérisation étendue et, dans les cas les plus graves, d'une dégradation durable de la population.

Le mot révolution lui-même, du latin *revolvere*, signifie rouler en arrière, revenir, éprouver à nouveau, rallumer. Dans le meilleur des cas, mettre sens dessus dessous. Bref, une kyrielle de significations peu enviables. De nos jours, si de par le monde on accole au mot révolution l'épithète de « grande », on ne le fait plus qu'avec circonspection et, bien souvent, avec beaucoup d'amertume.

Désormais, nous comprenons toujours mieux que l'effet social que nous désirons si ardemment peut être obtenu par le biais d'un développement évolutif normal, avec infiniment moins de pertes, sans sauvagerie généralisée.

Il faut savoir améliorer avec patience ce que nous offre chaque aujourd'hui. Il serait bien vain d'espérer que la révolution puisse régénérer la nature humaine. C'est ce que votre révolution, et plus particulièrement la nôtre, la Révolution russe, avaient tellement espéré.

La Révolution française s'est déroulée au nom d'un slogan intrinsèquement contradictoire et irréalisable : liberté, égalité, fraternité. Mais dans la vie sociale, liberté et égalité tendent à s'exclure mutuellement, sont antagoniques l'une de l'autre ! La liberté détruit l'égalité sociale – c'est même là un des rôles de la liberté –, tandis que l'égalité restreint la liberté, car, autrement, on ne saurait y atteindre. Quant à la fraternité, elle n'est pas de leur famille. Ce n'est qu'un aventureux ajout au slogan et ce ne sont pas des dispositions sociales qui peuvent faire la véritable fraternité. Elle est d'ordre spirituel.

Au surplus, à ce slogan ternaire, on ajoutait sur le ton de la menace : « ou la mort », ce qui en détruisait toute la signification. Jamais, à aucun pays, je ne pourrais souhaiter de grande révolution. Si la révolution du XVIII^e siècle n'a pas entraîné la ruine de la France, c'est uniquement parce qu'eut lieu Thermidor.

La Révolution russe, elle, n'a pas connu de Thermidor qui ait su l'arrêter. Elle a entraîné notre peuple jusqu'au bout, jusqu'au gouffre, jusqu'à l'abîme de la perte. Je regrette qu'il n'y ait pas ici d'orateurs qui puissent ajouter ce que l'expérience leur a appris, au fin fond de la Chine, du Cambodge, du Vietnam, nous dire quel prix ils ont payé, eux, pour la révolution. L'expérience de la Révolution française aurait dû suffire pour que nos organisateurs rationalistes du bonheur du peuple en tirent les leçons. Mais non ! En Russie, tout s'est déroulé d'une façon pire encore et à une échelle incomparable.

De nombreux procédés cruels de la Révolution française ont été docilement appliqués sur le corps de la Russie par les communistes léniniens et par les socialistes internationalistes. Seul leur degré d'organisation et leur caractère systématique ont largement dépassé ceux des Jacobins. Nous n'avons pas eu de Thermidor, mais – et

nous pouvons en être fiers, en notre âme et conscience – nous avons eu notre Vendée. Et même plus d'une. Ce sont les grands soulèvements paysans, en 1920-21.

J'évoquerai seulement un épisode bien connu : ces foules de paysans, armés de bâtons et de fourches, qui ont marché sur Tambov, au son des cloches des églises avoisinantes, pour être fauchés par des mitrailleuses. Le soulèvement de Tambov s'est maintenu pendant onze mois, bien que les communistes, en le réprimant, aient employé des chars d'assaut, des trains blindés, des avions, aient pris en otages les familles des révoltés et aient été à deux doigts d'utiliser des gaz toxiques. Nous avons connu aussi une résistance farouche au bolchévisme chez les Cosaques de l'Oural, du Don, étouffés dans les torrents de sang. Un véritable génocide.

En inaugurant aujourd'hui le mémorial de votre héroïque Vendée, ma vue se dédouble. Je vois en pensée les monuments qui vont être érigés un jour en Russie, témoins de notre résistance russe aux déferlements de la horde communiste. Nous avons traversé ensemble avec vous le ^{xx}e siècle. De part en part un siècle de terreur, effroyable couronnement de ce progrès auquel on avait tant rêvé au ^{xviii}e siècle.

Aujourd'hui, je le pense, les Français seront de plus en plus nombreux à mieux comprendre, à mieux estimer, à garder avec fierté dans leur mémoire la résistance et le sacrifice de la Vendée. »

Les Lucs-sur-Boulogne, septembre 1993

Saint Jean-Paul II sur les pas de saint Louis-Marie

Karol Wojtyła avait un rêve de jeune homme : venir en Vendée se recueillir sur le tombeau du père de Montfort, canonisé en 1947. Un rêve accompli en 1996 lorsque, devenu pape, il effectue une tournée en France à l'occasion du 1 500^e anniversaire du baptême de Clovis.

Adeptes du culte marial

Séminariste, le futur saint Jean-Paul II (1920-2005) ignorait sans doute tout de la Vendée et de son histoire lorsque son directeur de conscience lui donna un exemplaire du *Traité de la vraie dévotion à la Vierge Marie*, ouvrage de Montfort qui l'a marqué pour la vie.

Ce petit livre, dont il disait qu'il y avait « trouvé des réponses à ses doutes », ne l'a jamais quitté. Il l'a avec lui dans sa cellule du conclave qui le fit pape, froissé et taché de chaux pour l'avoir constamment porté dans sa poche dans l'usine de soude où il travaillait en même temps qu'il était séminariste.

Devise pontificale

Élu en 1978, Jean-Paul II ajoute à ses armes pontificales – frappées d'une croix et de l'initiale de Marie – une devise latine empruntée au traité de Montfort : « *Totus tuus* ».

Le réévangélisateur du bocage vendéen avait exprimé sa ferveur mariale, partagée deux siècles plus tard par un pape polonais, en une phrase : « *Totus tuus ego sum et omnia mea tua sunt* » (je suis tout à toi, et tout ce que j'ai est à toi).

Le pèlerinage de Saint-Laurent

Au circuit qui doit le mener, à la fin de l'été 1996, de Sainte-Anne-d'Auray à Reims, en passant par Tours, Jean-Paul II fait ajouter – à l'invitation de l'évêque de Luçon – une première étape à Saint-Laurent-sur-Sèvre, où repose depuis 1716 saint Louis-Marie Grignon de Montfort.

Les témoins présents le 19 septembre dans la basilique – où sont réunis tous les religieux de l'Ouest, auxquels le pape désire adresser un message spécial – se souviennent aujourd'hui encore du

silence impressionnant entourant la longue méditation de Jean-Paul II, agenouillé devant le tombeau.

Adresse aux jeunes Vendéens

Lors de la venue du pape, Saint-Laurent, petite commune du haut bocage, compte autant de lycéens et collégiens que d'habitants.

Ces élèves de deux institutions montfortaines, Saint-Gabriel et Saint-Michel, auxquels se sont joints les élèves d'un collège public voisin, sont réunis dans une prairie appartenant aux Sœurs de la Sagesse, en contrebas de la basilique.

Jean-Paul II tient à leur adresser un message d'encouragement dans leur foi, en tant qu'« héritiers d'hommes et de femmes qui ont eu le courage de rester fidèles à l'Église de Jésus-Christ ».

« Que les martyrs d'autrefois vous guident... »

« Sur le chemin de mon pèlerinage au tombeau de saint Louis-Marie Grignon de Montfort, je vous remercie d'être venus m'accueillir. Je suis heureux de vous saluer, vous qui êtes nés sur cette terre de Vendée, vous qui gardez la mémoire précieuse de pages à la fois tragiques et belles de votre histoire.

Vous êtes les héritiers d'hommes et de femmes qui ont eu le courage de rester fidèles à l'Église de Jésus-Christ, alors que sa liberté et son indépendance étaient menacées. Ils n'étaient pas restés à l'écart des mouvements de l'époque et ils désiraient sincèrement le renouveau nécessaire de la société, mais ils ne pouvaient accepter qu'on leur impose une rupture de communion avec l'Église universelle, et spécialement avec le Successeur de Pierre. Ainsi, le curé de Maillé, Joseph Hébert, inspiré par la parole du Christ, avait dit

noblement : « Citoyen de l'État, j'ai toujours rendu à César ce qui appartient à César ; mais je ne refuserai pas à Dieu ce qui appartient à Dieu ».

Dans de terribles affrontements, bien des actions ont pu être marquées par le péché, de part et d'autre. Mais c'est saintement unis au Christ que de nombreux martyrs ont offert leur vie ici, rejoignant le Fils de Dieu dans le sacrifice de la Croix. Jusqu'au bout, ils ont suivi leur véritable Maître, celui qui est venu révéler la vérité qui rend libre et la profondeur de l'amour de Dieu pour tous les hommes.

Dans les nombreux témoignages qui nous sont parvenus, il est impressionnant de voir que les Vendéens sont restés attachés à leurs paroisses et à leurs prêtres malgré la cruauté des persécutions. Ils avaient une véritable faim de l'Eucharistie ; au péril de leur vie, ils voulaient participer à la Messe et recevoir le Pain de vie. Ils aspiraient à recevoir le sacrement du pardon, conscients que l'on a toujours besoin de la miséricorde divine.

Certains d'entre eux ont fait preuve d'un émouvant esprit chrétien, lorsque, religieux ou laïcs, ils soignaient les blessés quel que soit leur camp, ou bien lorsque, entraînés par des chefs comme D'Elbée qui les convainquit de prendre au sérieux la parole du pardon récitée dans le Notre Père, ils décidaient d'épargner leurs adversaires.

Chers amis, en toquant seulement quelques traits de votre histoire, je voudrais vous inviter à en retenir le meilleur. Restez attachés au Christ ; comme lui, aimez toute l'humanité, à commencer par ses membres les plus défavorisés. Restez fidèles à l'Église, à l'Eucharistie et au sacrement du pardon. Laissez-vous pénétrer par l'amour qui vient de Dieu ! Alors, loin de cultiver des nostalgies stériles, vous serez dignes de vos pères et vous continuerez à vivre généreusement comme des pierres vivantes de l'Église, à laquelle ils sont restés attachés jusqu'à verser leur sang pour elle.

[...] Je me tourne vers les jeunes rassemblés ici, élèves des écoles catholiques et de l'enseignement public. Mes amis, ce que je viens de dire vous concerne autant que

vos aînés.

Je sais que vous éprouvez parfois de réelles difficultés à affirmer votre foi et votre appartenance à l'Église. Alors, je vous dis : courage ! Ne vous laissez pas gagner par l'indifférence assez répandue autour de vous ! Ne vous laissez pas impressionner par ceux qui rejettent les exigences de la foi chrétienne ou qui la tournent en dérision.

Maintenant, à vous de tracer votre route ! [...]

Je prie pour que les martyrs d'autrefois vous guident sur votre chemin, pour qu'ils vous aident à rester libres devant toutes les influences et tous les pouvoirs, pour qu'ils vous communiquent leur joie de croire et leur courage de servir à la suite du Christ.

Pour vous, mes amis les jeunes, pour vous tous, chers fidèles de Vendée, j'invoque avec ferveur l'intercession de saint Louis-Marie, le missionnaire, et celle des bienheureux martyrs de votre terre. Et que Notre-Dame vous protège ! [...] »

Saint-Laurent-sur-Sèvre, septembre 1996

VI

Annexes



Annexe A

Glossaire

Parlez comme un combattant de Vendée militaire

Blancs : combattants de la Grande Armée catholique et royale, puis par extension tous les combattants de Vendée militaire et leurs partisans.

Bleus : gardes nationaux, puis par extension tous les combattants républicains et leurs partisans.

Bocain : habitant du bocage.

Bons prêtres (nos) : prêtres réfractaires, considérés comme seuls « légitimes » par les Vendéens.

Borderie : petite métairie du bocage, tenue par un bordier.

Bordier : voir « borderie ».

Capitaine de paroisse : chef de *gars* d'une même paroisse.

Chemise (aller changer de) : rentrer chez soi entre deux combats.

Choc : terme utilisé par les paysans-soldats pour évoquer une bataille.

Égaillez-vous ! : ordre de dispersion en cas de riposte des Bleus.

Étiers : rus et ruisseaux dans les marais.

Faux à rebours : outil agricole dont la lame est redressée pour le transformer en arme blanche.

Fressure : soupe vendéenne à base de sang de porc.

Galerie, en breton *gwalarn* : vent froid et violent

soufflant du nord-ouest, d'où l'expression « virée de Galerne » pour désigner le passage de l'armée vendéenne outre-Loire.

Gars, ou *gâs* : combattant de paroisse.

Gâtine : bocage au nord-ouest des Deux-Sèvres.

Intrus : prêtre jureur, occupant le presbytère en lieu et place du « bon prêtre » ; *truton* en patois vendéen.

Maraîchin : habitant du Marais.

Mauges : bocage au sud du Maine-et-Loire.

Messieurs (nos) : terme utilisé par les paysans-soldats pour évoquer les généraux nobles.

Mouton noir : cavalier de l'armée de Charette, vêtu d'une peau de mouton.

Mulotins : surnom des prêtres montfortains.

Ningle : perche servant à faire avancer les yoles et à sauter par-dessus les étiers des Marais nord-vendéen ou breton (équivalent de la pigouille du Marais poitevin).

Pataud : « patriote », républicain, en patois vendéen.

Paydret : gars du pays de Retz, combattant de l'armée de Charette.

Pibole : pipeau vendéen.

Plainaud : habitant de la plaine, au sud du département de la Vendée.

Quatre-chemins : carrefour de deux routes principales.

Rabalet : chapeau à large bord des hommes du bocage.

Rembarre : cri de guerre lancé lors d'un assaut contre les Bleus.

Sépulture : expression vendéenne pour

« obsèques ».

Truton : voir « intrus ».

Vendée militaire : zone géographique recouvrant les paroisses insurgées de 1793.

Vendéens : habitants et combattants de la Vendée militaire.

Veuze : cornemuse maraîchine.

Veuzou : joueur de veuze.

Yole : barque à fond plat pour circuler dans les canaux du marais.

Annexe B

Pour en savoir plus

Quelques ouvrages de référence

À présent qu'ils sont au niveau sur la et les guerres de Vendée, les Nuls qui souhaiteraient approfondir leurs nouvelles connaissances peuvent se pencher sur ces quelques ouvrages que je leur conseille, parmi des centaines d'autres. Ils font partie des plus faciles d'accès parmi tous ceux que j'ai moi-même consultés pour mon initiation à la vie vendéenne, à mon arrivée voici près de vingt-quatre ans, ou pour me rafraîchir la mémoire avant d'entamer la rédaction du présent livre.

»

Augris (Frédéric) : *Vendéens et républicains dans la guerre de Vendée* (Éditions du Choletais, 1993)

»

Bercé, de l'Institut (colloque sous la direction d'Yves Marie) : *Les Autres Vendées* (actes publiés par les Éditions du CVRH, 2013)

»

Brégeon (Jean-Joël) : *Carrier et la terreur nantaise* (Perrin, 2016)

»

Brégeon (Jean-Joël) : *Kléber, le dieu Mars en personne* (Perrin, 2002)

»

Chamard (colloque sous la direction de Michel) : *L'empreinte de la guerre de Vendée* (actes publiés par les Éditions du CVRH, avec CD de chansons de l'époque réalisé par Ethnodoc, 2016)

»

Delahaye (Nicolas) et Gaborit (Pierre-Marie) : *Les 12 Colonnes infernales de Turreau* (Éditions Pays et Terroirs, 1995)

»

Doré-Graslin (Philbert) : *Itinéraires de la guerre des géants* (Éditions Pays et Terroirs, 1979)

»

Gabory (Émile) : *Les Guerres de Vendée* (Éditions Laffont, coll. Bouquins, 1989)

»

Gérard (Alain) : *Vendée. Les Archives de l'extermination* (Éditions du CVRH, 2013)

»

Gréau (Pierre) : *La Virée de Galerne* (Éditions Pays et Terroirs, 2012)

»

Jansenn (Guy) : *La Petite Église en 30 questions* (Geste Éditions, 1999)

»

La Tousche (Jean de) : *Messieurs de La Rochejaquelein* (Éditions Perrin, 1998)

»

Perrocheau (Hubert) : *Le Curé Barbedette* (Éditions Hérault, 1993)

»

Petitfrère (Claude) : *La Vendée et les Vendéens* (Éditions Gallimard, coll. Folio, 2015)

»

Rolland-Boulestreau (Anne) : *Cathelineau en 30 questions* (Geste Éditions, 2001)

»

Rouchette (Thérèse) : *Charette* (Éditions du CVRH, 2007)

»

Rouchette (Thérèse) : *La Folle Équipée de la duchesse de Berry* (Éditions du CVRH, 2004)

»

Secher (Reynald) : *Du génocide au mémoricide* (Éditions du Cerf, 2011)

»

Stofflet (Edmond) : *Stofflet et la Vendée* (Éditions du bocage, 1994)

»

Souvenir vendéen (revue trimestrielle du)

Des sites internet

On peut aussi consulter quelques sites internet très documentés (avec les précautions d'usage en ce qui concerne [wikipedia.fr](https://fr.wikipedia.org/), source souvent pratique mais à fiabilité variable) :

»

chemins-secrets.eklablog.com

»

gvendee.free.fr

»

histoire-vendee.com

»

shenandoahdavis.canalblog.com

»

souvenirvendeen.org

»

vendee-chouannerie.com

»

vendeemilitaire.blogspot.fr

»

vendeensetchouans.com

Et puis, pour mieux connaître, mais de façon distrayante, ces « géants » qu'admirait Napoléon, voici quelques idées supplémentaires :

Romans

»

Bordage (Pierre) : *L'Enjamineur*, en trois tomes (Éditions L'Atalante, 1794)

»

Ragon (Michel) : *Les Mouchoirs rouges de Cholet* (réed. Livre de poche, 2004)

»

Viollier (Yves) : *La Chasse aux loups* (Flammarion, 1984)

»

Viollier (Yves) : *Le Grand Cortège* (Flammarion, 1985)

»

Viollier (Yves) : *Même les pierres ont résisté* (Éditions Laffont, 2012, prix Charette 2013)

Bandes dessinées

»

Capo (Bernard) et Lehideux (Guy) : *Avec Charette* (Éditions du Triomphe, 2000)

»

Dupuy (Coline) et Parenteau-Denoël (Régis) : *Cathelineau* (Éditions Artège, 2013)

»

Lesaint (Fanny) : *Victorine* (Éditions du CVRH, 2015, prix Charette 2015)

»

Secher (Reynald) et Le Honzec (René) :
Vendée, 1789-1801 (Éditions Fleurus, 1989)

»

Swolfs : *Dampierre*, tomes 1 à 10 (Éditions Glénat, 1988-2002)

CD

»

Bernet (Anne) : *Chansons pour les chouans*
(Serp, 1985)

»

Botrel (Théodore) : *Chansons de la fleur de lys* (Chœurs montojoie Saint-Denis, 2010)

»

Méfret (Jean-Pax) : *Guerres de Vendée*
(Clovis, 2012)

»

Les Chouans (Serp, 1971)

DVD

»

C'était une fois dans l'Ouest (docudrame
réalisé par Éric Dick, 2015)

»

Guerre de Vendée (2011) et *La Virée de Galerne* (2014), (documentaires réalisés par
Reynald Secher)

»

Les Vendéens (docudrame réalisé par
Jacques Dupont, 2008)

***This eBook was posted by AlenMiler on
AvaxHome!***

***Many New eBooks in my Blog: [http://
avxhome.in/blogs/AlenMiler](http://avxhome.in/blogs/AlenMiler)***

Mirror: <https://avxhome.unblocked.tw/blogs/AlenMiler>

Sommaire

Couverture

Les Guerres de Vendée pour les Nuls

Copyright

À propos de l'auteur

Remerciements

Introduction

À propos de cet ouvrage

Comment ce livre est organisé

Les icônes utilisées dans ce livre

1. Pour Dieu et le Roi (1793)

Chapitre 1. La « Vendée » d'avant « la Vendée ». (1789-1793)

À oublier d'urgence

Que recouvre la Vendée militaire ?

Le théâtre des opérations

Une forte odeur d'encens

Le bourgeois, voilà l'ennemi !

La Révolution en terrain favorable

Chapitre 2. Les ingrédients de l'explosion. (1790-1793)

Un sentiment de spoliation

Des âmes meurtries

Passer en force plutôt que convaincre

Chapitre 3. Le feu sous la cendre. (janvier 1791 - mars 1793)

De l'agitation à l'émeute

Une Vendée pas vraiment militaire

Chapitre 4. « Rembarre ! ». (mars - juin 1793)

Un soulèvement en ordre dispersé

Un peuple en armes

Une vague irrésistible

Une tentative d'organisation militaire

Paris s'éveille

Chapitre 5. Robespierre prend la main. (juin - octobre 1793)

Les Montagnards à la manœuvre

La longue marche des Mayençais

La Convention joue et gagne

Chapitre 6. La virée héroïque. (octobre - décembre 1793)

« À la Loire ! »

Des Mauges au bocage normand

À la Loire : le retour

2. Charette, roi de la Vendée (décembre 1793 - mars 1796)

Chapitre 7. La nuit tombe sur la Vendée. (décembre 1793 - mai 1794)

Une répression inutile

La méthode Carrier

L'heure de Turreau

La définition du crime

Chapitre 8. La victoire à nouveau. (février - décembre 1794)

Condamnés à résister

Résignés à négocier

Chapitre 9. La paix quoi qu'il en coûte. (octobre 1794 - juin 1795)

Traiter sans perdre la face

Paix armées

Chapitre 10. La fin de l'épopée. (juin 1795 - mars 1796)

Du Sacré-Cœur à la fleur de lys

La roue tourne

La victoire des vaincus. (mars 1796 - août 1801)

Chapitre 11. L'ordre républicain règne en Vendée. (mars 1796 - septembre 1798)

Un baroud d'honneur

La relance des persécutions

Chapitre 12. Encore une fois la guerre. (juin 1799 - janvier 1800)

La « troisième guerre de Vendée »

Chapitre 13. Bonaparte tourne la page. (novembre 1799 - août 1802)

Finir la guerre...

Les cloches de Pâques

4. Le cheminement de la mémoire

Chapitre 14. Cent jours pour l'honneur. (mars - juin 1815)

Les armes de la nostalgie

Un soulèvement qui fait « pschitt »

Chapitre 15. La cendre du rêve. (mai - novembre 1832)

Une duchesse romantique

« Messieurs, en Vendée ! »

Chapitre 16. Géographie du souvenir

Loire-Atlantique

Maine-et-Loire

Deux-Sèvres

Vendée

5. La partie des Dix

Chapitre 17. Dix Blancs

Le curé « Grand-Bot » : martyrologue des Lucs

D'Elbée, le général « la Providence »

Stofflet, le garde-chasse fidèle et major général de la Grande Armée

Cathelineau, le « Saint de l'Anjou »

Bonchamps, celui par qui est venue la grâce

Bernier, l'éminence grise

Charette, un héros de légende

Lescure, le « Saint du Poitou »

Le « Brave Langevin »

Le très jeune « M. Henri »

Chapitre 18. Dix Bleus

Haxo, « un si brave homme »

Westermann, « le boucher de la Vendée »

Kléber, entre deux vocations

Carnot, l'ambigu

Lequinio, le paradoxal

Barère, « l'Anacréon de la guillotine »

Hoche, le vainqueur des guerres de l'Ouest

Carrier, le monstrueux bouc émissaire

Turreau, l'inventeur des colonnes infernales

Travot, le vainqueur de Charette

Chapitre 19. Dix « chocs » décisifs

Pont-Charrault, la bataille aux quatre noms (19 mars 1793)

Thouars et ses remparts (5 mai 1793)

Fontenay-le-Comte, à qui perd gagne (16 et 25 mai 1793)

Saumur : le plan bleu déjoué (9-10 juin 1793)

Nantes au tournant de la guerre (28-29 juin 1793)

Triple bataille pour Luçon (28 juin, 30 juillet et 14 août 1793)

Torfoeu, la victoire qui rend l'espoir. (19 septembre 1793)

À Cholet, des tigres contre des lions. (17 octobre 1793)

Le charnier du Mans (12-13 décembre 1793)

C'est la lutte finale à Savenay. (23 décembre 1793)

Chapitre 20. Dix auteurs en quête de « géants »

Babeuf, le précurseur

Hugo : « Ma mère vendéenne »

Chateaubriand et le romantisme de la Vendée

Trollope, entre histoire et fiction

Michelet face à l'inexplicable

Dumas à l'ombre de la Vendée

Aragon, touché par la grâce

Bleus et Blancs sur la palette de Ragon

Soljenitsyne, l'enfant ébloui

Saint Jean-Paul II sur les pas de saint Louis-Marie

Annexes

Annexe A. Glossaire. Parlez comme un combattant de Vendée militaire

Annexe B. Pour en savoir plus

Quelques ouvrages de référence

Des sites internet

À découvrir

This eBook was posted by AlenMiler on

AvaxHome!

Many New eBooks in my Blog: <http://avxhome.in/blogs/AlenMiler>

Mirror: <https://avxhome.unblocked.tw/blogs/AlenMiler>